

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Rouen Normandie

Bilan des champs de formations

- Domaines Sciences, technologies, santé
- Droit
- Économie, gestion
- Histoire, mémoire, patrimoine, langage
- Homme, sociétés, risques, territoire

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Rouen Normandie et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations des Domaines Sciences, technologies, santé

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Master Bio-informatique
- Master Biologie, agrosciences
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Énergie
- Master Gestion de l'environnement
- Master Informatique
- Master Ingénierie de la santé
- Master Mathématiques appliquées, statistiques
- Master Mathématiques et applications
- Master Microbiologie
- Master Neurosciences
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences du médicament et des produits de santé
- Master Sciences et ingénierie des données

Champ de formations Droit

- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit international
- Master Droit notarial
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Justice, procès et procédures

Champ de formations Économie, gestion

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Economie de l'environnement, de l'energie et des transports
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Management
- Master Management et administration des entreprises
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Champ de formations Histoire, mémoire, patrimoine, langage

- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Français langue étrangère
- Master Histoire, civilisation, patrimoine
- Master Humanités numériques
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Lettres
- Master Musicologie
- Master Sciences du langage

Champ de formations Homme, sociétés, risques, territoire

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation: 1er degré
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation: 2nd degré
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation et de la formation
- Master Sociologie
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives: activités physiques adaptées
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen Normandie

Bilan de l'offre de formation de second cycle, des domaines Sciences, technologies, santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient l'avis sur les champs de formations : Chimie, Biologie intégrative, santé, environnement (BISE), Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie (PSIME), Mathématiques, information, ingénierie des systèmes (MIS) et les fiches d'évaluation des formations et des diplômes de deuxième cycle qui les composent.

- Grade de master *Certificat de capacité d'orthophoniste*
- Grade de master *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)*
- Grade de master *Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa)*
- Grade de master *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)*
- Master Bio-informatique
- Master Biologie, agrosciences
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Énergie
- Master Gestion de l'environnement
- Master Informatique
- Master Ingénierie de la santé
- Master Mathématiques appliquées, statistiques
- Master Mathématiques et applications
- Master Microbiologie
- Master Neurosciences
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences du médicament et des produits de santé
- Master Sciences et ingénierie des données

Présentation

L'Université Rouen Normandie est membre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université qui, depuis 2013, rassemble en outre les Universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSI Caen), l'Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie (INSA Rouen Normandie) et l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie). Son offre de formation est structurée en huit champs dont quatre relèvent du domaine *Sciences, technologies, santé* (STS). Reposant sur les écoles doctorales normandes, ces quatre champs, regroupés par deux, (d'une part, *Chimie et Biologie Intégrative, Santé, Environnement*-BISE, d'autre part *Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie*-PSIME et Mathématiques, information, ingénierie des systèmes-MIS) sont animés par deux vice-présidents (VP) en concertation avec les directions des composantes et des structures de recherche.

Pluridisciplinaires, les quatre champs ont pour objectif général d'amener les étudiants à acquérir des connaissances et des compétences scientifiques et professionnelles, en vue d'une poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle dans des secteurs d'activité en lien avec la santé, son ingénierie, la chimie, les matériaux, la physique, l'énergétique, les mathématiques fondamentales et appliquées, l'informatique, ou encore l'agriculture, l'environnement et la biodiversité. Pour ce faire, ces champs s'organisent principalement autour de :

- l'Unité de formation et de recherche (UFR) Santé ;
- l'UFR Sciences et techniques ;
- l'École supérieure d'ingénieurs en technologies innovantes (ESITech) ;
- l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Rouen ;
- l'IUT d'Évreux ;
- l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

Au total, les formations et diplômes de second cycle regroupés dans ces quatre champs sont au nombre de 19, soit 15 masters relevant du système LMD (Licence-Master-Doctorat) et 4 formations en santé réglementées délivrant le grade de master. Par ailleurs chacun de ces quatre champs intègre un certain nombre de formations de premier cycle de type licence, diplôme universitaire de technologie (DUT),...

Les enseignements se déroulent sur cinq sites, à savoir le campus de Mont-Saint-Aignan, le campus Sciences et ingénierie Rouen Normandie, le campus de Martainville, le campus d'Évreux et le campus d'Elbeuf.

Avis global

Chacun des quatre champs du domaine Sciences, technologies, santé (STS) regroupe un ensemble de formations en lien avec la thématique d'une école doctorale. Quasiment identiques dans leur structuration, ils font appel à divers dispositifs pour contribuer au pilotage des formations : le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP), le Centre de formation continue et d'alternance, la plate-forme numérique des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), ... Souples dans leur fonctionnement et leur gouvernance dévolus à un VP, les champs ne possèdent cependant pas de réelle structure coordonnant le développement des formations. Un dispositif général opérationnel de gestion et de contrôle aurait l'avantage de faciliter la mise en place effective de tous les outils nécessaires au bon fonctionnement de chaque formation : conseil de perfectionnement conforme à l'arrêté du 22 janvier 2014, évaluation de tous les enseignements par les étudiants, suivi des étudiants et connaissance du type d'emplois occupés par les diplômés...

Les formations et diplômes du second cycle de l'Université Rouen Normandie sont adossés à un large panel d'unités de recherche, d'équipes d'accueil, de fédérations et infrastructures de recherche, bénéficiant ainsi d'un environnement privilégié pour les étudiants envisageant en particulier une poursuite d'études en doctorat. Le tissu régional industriel est également bien présent au sein d'un grand nombre de formations, offrant de multiples possibilités de stage ainsi que des opportunités d'emploi. Des collaborations et partenariats avec des entreprises locales existent dans quelques formations regroupant ainsi les compétences de structures publiques et du secteur socioprofessionnel. Il reste toutefois à regretter l'absence d'explications concernant la politique de développement des relations avec le secteur privé à l'échelle des différents champs.

En outre, il est à souligner la forte collaboration entre l'Université Rouen Normandie et les Universités Le Havre Normandie et Caen Normandie ainsi que les relations avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA Rouen). Ainsi, ces établissements sont co-tutelles de plusieurs laboratoires et co-accréditent 11 mentions de master dans les domaines de la biologie, de la santé, des mathématiques et des sciences appliquées. L'effort de mutualisation est ainsi notable, nonobstant un enseignement multi-sites.

Malgré une rédaction des dossiers d'autoévaluation inégale et parfois lacunaire (en particulier absence de données sur le suivi des étudiants et les types d'emplois occupés), l'organisation pédagogique et le

fonctionnement de la majorité des formations sont décrits de façon claire. Cependant, une réflexion devra être conduite pour les formations à effectifs limités telles que les masters *Microbiologie*, *Bio-informatique*, *Biologie-Santé*, *Chimie*, *Sciences de la matière* et *Mathématiques et applications*, en élargissant leur vivier de recrutement, afin d'assurer leur pérennisation ou celle de certains de leurs parcours. Il paraît par ailleurs surprenant que certaines formations ne respectent toujours pas l'arrêté du 22 janvier 2014 sur la mise en place et la composition du conseil de perfectionnement (masters *Microbiologie*, *Sciences et ingénierie des données*, *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales*, *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques*). Il est indispensable que ce conseil intègre des étudiants, des administratifs, des représentants du monde socioéconomique et qu'il se tienne au moins une fois par an. Le respect de cet impératif relève en particulier du pilotage des champs, lequel demeure en outre perfectible à plusieurs niveaux, tels le développement des formations et de leur interactivité avec le milieu socioprofessionnel, le suivi des étudiants, la généralisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants et le déploiement de l'approche par compétences.

L'international, très présent au sein de quelques formations telles que les masters *Énergie et Sciences de la matière*, est à étendre et à renforcer au niveau des différents champs, même si plusieurs projets de convention ont été initiés. Il est par ailleurs à déplorer l'absence de données chiffrées sur les mobilités entrantes mais surtout sortantes de certaines mentions de master (masters *Biologie-Santé*, *Biologie*, *agrosociences*, *Mathématiques appliquées*, *statistiques*, *Mathématiques et applications*, *Neurosciences*) ne permettant pas une analyse précise et concrète de leur ouverture à l'international.

Analyse détaillée

L'analyse présentée ci-dessous est faite selon les modalités de fonctionnement des formations. Sont présentées en premier lieu les masters, puis les formations de santé réglementées (diplômes de formation approfondie - DFA et certificat de capacité d'orthophoniste).

Les masters

Globalement, les objectifs des différents masters et de leurs parcours sont bien définis, exposés de façon claire et sont en adéquation avec les qualifications détaillées dans le référentiel de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les connaissances et compétences acquises ainsi que les débouchés et emplois visés sont nettement identifiés. Les formations ont ainsi repris les intitulés normatifs, sauf le master *Sciences et ingénierie des données* dont la dérogation ne paraît pas véritablement répondre à l'objectif de lisibilité à l'origine de la dérogation.

Le positionnement de ces formations, tant aux niveaux local et régional que national, est dans l'ensemble satisfaisant, les mentions *Biologie*, *agrosociences*, *Bioinformatique*, *Mathématiques appliquées*, *statistiques*, *Sciences de la matière* n'ayant pas d'équivalent au sein de la région Normandie. Par contre, le master *Chimie* ne se positionne pas clairement par rapport aux autres formations équivalentes présentes dans la région, ce qui peut en partie expliquer son manque d'attractivité avec des effectifs faibles dans chacun de ses parcours. Il est par ailleurs regrettable que le dossier du master *Informatique* ne fasse état d'aucune analyse quant au positionnement de ses différents parcours.

Toutes ces formations se caractérisent par un très bon adossement à la recherche, intégrant des laboratoires d'excellence (masters *Énergie*, *Chimie*, *Sciences de la matière*), de nombreux laboratoires s'étant par ailleurs regroupés dans différentes structures fédératives de recherche (masters *Énergie*, *Biologie*, *agrosociences*, *Ingénierie de la santé*, *Chimie*, *Sciences de la matière*, *Sciences et ingénierie des données*...) et/ou rattachés à l'École universitaire de recherche (EUR) XL-Chem (master *Chimie*) ainsi qu'à des Graduate School (masters *Informatique*, *Mathématiques et applications*, *Sciences et ingénierie des données*). De plus, au-delà de la recherche en milieu universitaire qui s'appuie sur un plateau technique important, certaines mentions, tel le master *Gestion de l'environnement*, ont su créer des liens forts avec des sites de recherche industriels ou forestiers. L'important environnement socioéconomique ou culturel (industries, entreprises, collectivités, institutions publiques ou privées, coopératives) offre la possibilité d'accueil des étudiants en stage pour tous les masters à visée professionnelle. Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation proposés dans certaines formations ou parcours (masters *Bio-informatique*, *Informatique*, *Ingénierie de la santé*) favorisent les échanges avec les entreprises. De même, la réalisation de projets industriels sur des problématiques d'entreprises locales (masters *Énergie*, *Informatique*) ou l'implication de l'équipe pédagogique dans des structures ou instances régionales (master *Gestion de l'environnement*) permettent aux formations de bénéficier pleinement de l'environnement socioéconomique. Cependant, l'implication d'intervenants professionnels extérieurs aux formations et/ou les partenariats avec les entreprises ne sont pas suffisamment exploités pour les masters *Sciences de la matière*, *Sciences et ingénierie des données*, *Bio-informatique*, *Informatique*, *Biologie*,

Agrosciences, Microbiologie et Neurosciences, avec même une absence de partenariat direct mentionnée pour le master *Chimie*.

Le positionnement des différents masters au niveau international est très hétérogène. Certaines formations ont des partenariats effectifs avec des universités étrangères sous forme de conventions et d'échanges *Erasmus*, comme les masters *Énergie, Sciences de la matière et Microbiologie* ou le parcours *Modélisation et analyse mathématique* du master *Mathématiques et applications*. À l'opposé, peu d'initiatives sur le plan international semblent être mises en œuvre au sein des masters *Biologie, agrosciences, Informatique, Ingénierie de la santé et Sciences et ingénierie des données*. Enfin, bien que des accords de coopération aient été noués avec des établissements étrangers, la mobilité étudiante reste encore faible en masters *Biologie-Santé et Gestion de l'environnement*.

L'architecture et l'organisation des formations est classique, avec pour une grande majorité d'entre elles, un tronc commun avec des unités d'enseignement (UE) mutualisées au premier semestre (S1) de la première année de master (M1) et jusqu'à quatre parcours en seconde année de master (M2). Certains de ces parcours sont proposés dans le cadre de l'alternance (masters *Informatique, Bio-informatique, Ingénierie de la santé, Mathématiques appliquées et statistiques*). Le master *Bio-informatique* présente, en outre, la particularité d'être aménagé sur 3 ans, dont 22 mois s'effectuent en milieu professionnel. Quant au master *Informatique*, le seul listage des UE présenté en annexe au dossier déposé par l'établissement ne suffit pas à évaluer la pertinence de son organisation pédagogique. Si la construction multi-sites (Caen et Rouen) des masters *Biologie-Santé, agrosciences, Microbiologie et Neurosciences* peut concourir à une mutualisation des enseignements, ces formations doivent harmoniser leur mode de fonctionnement et aménager un nombre conséquent de visioconférences afin de limiter les déplacements et les frais occasionnés pour les étudiants. Classiquement, il est à noter un environnement numérique de travail (ENT) associé à la plateforme pédagogique Moodle ainsi que des salles informatiques mis à la disposition des étudiants. Enfin, l'approche par compétences reste encore assez limitée dans de nombreux masters, mais avec pour objectif de l'établissement une mise en place effective dans toutes les formations pour la rentrée 2022.

Toutes les mentions présentent globalement une équipe pédagogique bien identifiée, composée d'enseignants-chercheurs (EC), de chercheurs du milieu académique et de professionnels du monde socio-économique dont la participation aux enseignements pourrait être renforcée (masters *Bio-informatique, Chimie, Sciences de la matière*). De même, la composition ou les comptes rendus des réunions des conseils de perfectionnement ne font ressortir la présence d'aucun membre non académique (masters *Biologie-Santé, Sciences et ingénierie des données et Microbiologie*) ou d'industriel extérieur à l'équipe pédagogique (master *Informatique*), laissant penser que ces conseils s'apparentent davantage à des commissions pédagogiques. L'intégration en plus grand nombre de personnalités du monde professionnel dans les conseils de perfectionnement est pourtant essentielle afin de guider et orienter les choix pédagogiques. Encore peu réalisé, le suivi de l'acquisition des compétences demande à être mis en place pour l'ensemble des formations.

L'ensemble des formations s'appuie sur l'OVEFIP pour réaliser le suivi des flux étudiants et étudier le devenir des diplômés. Ce travail est parfois complété par des enquêtes initiées par les responsables de formation (masters *Sciences et ingénierie des données, Mathématiques et applications, Bio-informatique, Chimie, Énergie*). Toutefois, l'analyse des statistiques et des résultats des enquêtes réalisées n'est pas toujours précisée dans les dossiers fournis (en particulier pour le dossier du master *Informatique*) rendant difficile l'évaluation de la qualité des dispositifs d'assurance qualité. Il semble que les pratiques entre les différents masters ne soient pas homogènes : évaluation des enseignements par les étudiants non systématique (masters *Sciences de la matière, Ingénierie de la santé, Microbiologie*) et parfois non-anonyme (master *Chimie*).

Si l'attractivité de la plupart des masters s'avère convenable et adaptée aux capacités d'accueil, un certain nombre d'entre eux ou de parcours présentent de faibles, voire très faibles effectifs. Il s'agit du M1 *Microbiologie*, des deux années du master *Bio-informatique*, des parcours *Nanosciences et Matériaux pour l'électronique* du master *Sciences de la matière*, du parcours *Imagerie cellulaire* du master *Biologie-Santé*, de la seconde année du master (M2) *Chimie* et du parcours *Préparation à l'agrégation* du master *Mathématiques et applications*.

Les taux de réussite, souvent supérieurs à 80 %, apparaissent comme modestes voire très faibles, autour de 50 à 60 %, pour les M1 *Sciences de la matière et Mathématiques et applications*. Il en est de même pour le master *Mathématiques appliquées, statistiques* avec un taux de réussite fluctuant en M2, compris entre 39 et 70 % au cours des trois dernières années.

La forte adéquation des formations vis-à-vis des métiers ciblés se traduit bien souvent par d'excellents taux d'insertion professionnelle, en lien direct avec la spécialisation (cas du master *Sciences du médicament et des produits de santé*). On peut néanmoins regretter un manque d'homogénéité des dossiers dont certains ne présentent pas d'informations suffisamment précises et exploitables sur le type de métiers occupés par les diplômés et le niveau de rémunération (masters *Sciences de la matière, Génie de l'environnement, Microbiologie, Mathématiques appliquées, statistiques, Mathématiques et applications, Biologie, agrosciences, Chimie, Informatique*).

Les taux de poursuite en doctorat paraissent assez logiques et en accord avec leurs objectifs de professionnalisation et d'insertion professionnelle pour la plupart des formations ; ils sont parfois très importants,

de 55% à 91% selon les années, pour les masters *Mathématiques et applications*, *Neurosciences* et le parcours *Drug design* du master *Sciences du médicament et des produits de santé*. Par ailleurs, certains masters (*Biologie-Santé*, *Biologie*, *Agrosciences*, *Énergie*, *Chimie*, *Mathématiques appliquées*, *statistiques*, *Microbiologie*) font de plus en plus état d'étudiants en poursuite d'études hors doctorat, sans que cela ne soit justifié ou analysé.

Les formations de Santé réglementées

Répondant à des textes réglementaires nationaux, les formations de santé sont édifiées en bonne adéquation avec ceux-ci. Dans la continuité des Diplômes de formation générale (DFG), trois Diplômes de formation approfondie (DFA) sont délivrés par l'Université de Rouen Normandie, celui en sciences médicales (DFASM), celui en sciences pharmaceutiques (DFASP) et celui en sciences maïeutiques (DFASMa). À ceux-ci, se rajoute le Certificat de capacité d'orthophoniste. Le but de ces formations est l'acquisition de connaissances et de compétences scientifiques, médicales et/ou pharmaceutiques complétées par la réalisation de stages et d'applications à la pratique professionnelle. L'enseignement à la fois théorique, pratique et clinique s'effectue au sein de l'Université Rouen Normandie, des établissements hospitaliers et auprès des professionnels territoriaux et libéraux.

L'ensemble des formations de santé bénéficie d'un environnement scientifique conséquent, constitué de plus d'une dizaine d'équipes d'accueil labellisées, mais également d'un bon environnement professionnel diversifié par le biais de partenariats avec les structures hospitalières, officinales, éducatives et de soins locales et régionales ainsi qu'avec une quarantaine d'entreprises pharmaceutiques. On peut cependant regretter qu'aucun lien avec une école doctorale ou un laboratoire de recherche n'ait été formalisé concernant le DFASMa. Il est à noter par ailleurs le peu, voire l'absence, d'interactions des DFA avec les universités proches du Havre et de Caen. À l'inverse des autres DFA de santé, l'internationalisation du DFASMa demeure assez restreinte, malgré l'existence d'un partenariat avec l'Université vietnamienne de médecine et pharmacie de Haiphong, et inexistante dans le cas du Certificat de capacité d'orthophoniste, ce qui est assez logique compte tenu de la finalité de ce diplôme.

Les modalités pédagogiques des formations en santé sont bien décrites, diversifiées et pertinentes : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, ateliers interactifs et simulation, apprentissage sur plate-forme numérique d'enseignement, apprentissage par problèmes, pédagogie inversée, cas cliniques... De même, une vraie politique de stages est menée avec des règles de durée et de validation clairement définies. Par contre, les possibilités d'accès à des UE mutualisées au sein de masters recherche, tout comme les flux étudiants concernés, sont peu, voire pas renseignés. Globalement en DFA, la mutualisation d'enseignements demeure très limitée, contrairement au Certificat de capacité d'orthophoniste où la petite taille des effectifs facilite cette approche.

Le pilotage des formations réglementées paraît assez disparate, se formalisant par le biais de différentes instances : commission pédagogique, commission scientifique, assemblée de département et/ou conseil de département. Au-delà de cette hétérogénéité, aucune de ces instances ne répond parfaitement aux exigences d'un véritable conseil de perfectionnement réclamant la participation effective de personnalités extérieures du monde socioprofessionnel et libéral. Si les évaluations des enseignements et des stages sont bien mises en place et sont à la base des autoévaluations des formations, les dossiers déposés par l'établissement restent souvent assez imprécis quant à l'utilisation qui en est faite pour améliorer leur contenu et leur fonctionnement.

Les taux de réussite sont bons voire excellents et proches de 100 % en DFASM1, DFASM2, DFASMa2 ainsi que pour le Certificat de capacité d'orthophoniste. Le taux d'insertion professionnelle par filière en pharmacie mériterait d'être précisé ; proche de 100 % en DFASM, il est de 100 % en DFASMa ainsi que pour les titulaires du Certificat de capacité d'orthophoniste.

Conclusion

Principaux points forts

- Fort adossement à la recherche.
- Très bonne insertion professionnelle pour une grande majorité de formations.
- Co-accréditations inter-universités et école d'ingénieurs/universités enrichissantes.
- Offre pédagogique cohérente et variée au niveau des quatre champs du domaine *Sciences, technologies, santé*.
- Très bon ancrage et collaborations pertinentes de certaines formations avec le milieu socioprofessionnel.

Principaux points faibles

- Pilotage des formations perfectible à l'échelle des champs, en particulier dans la mise en place de réels conseils de perfectionnement.
- Effectif étudiant faible de certaines formations.
- Augmentation des poursuites d'étude hors-doctorat.
- Ouverture à l'international très inégale et souvent inefficace.
- Dossiers souvent peu renseignés quant à la nature des emplois occupés par les diplômés.

Recommandations

Le travail d'autoévaluation des formations a conduit assez souvent les équipes pédagogiques à proposer des évolutions tout à fait rationnelles et justifiées. Si les différentes formations sont globalement en cohérence avec les attentes du monde socioprofessionnel en termes de débouchés et d'emplois visés, quelques-unes (masters *Chimie, Sciences de la matière, Mathématiques et applications*) souffrent d'un manque de visibilité qui les limitent dans leurs effectifs, menaçant à plus ou moins long terme leur pérennisation globale ou celle de certains de leurs parcours. Il serait ainsi intéressant de développer le réseau professionnel en intégrant des intervenants du monde socioéconomique dans l'équipe pédagogique (masters *Sciences et ingénierie des données, Biologie, agrosociétés*) et en formalisant des conventions ou partenariats avec les entreprises (master *Informatique*). L'augmentation du taux de poursuite d'études qui se dessine au sein de certaines formations doit interroger sur l'adéquation entre emplois visés et potentiel d'emploi actuel.

Garantes d'une démarche qualité avérée, la mise en place d'un réel conseil de perfectionnement respectant la place des administratifs, des étudiants et du monde socioprofessionnel, ainsi que l'appropriation de l'approche par compétences par toutes les formations, devraient conduire aux évolutions nécessaires et en particulier à l'augmentation souhaitable des effectifs. De même, le passage à l'alternance, éventuellement associé à un enseignement à distance, mériterait d'être envisagé pour certains parcours (masters *Sciences et ingénierie des données, Gestion de l'environnement, Ingénierie de la santé, Bio-informatique*) afin d'élargir les possibilités de recrutement.

Enfin, l'ouverture à l'international, très développée au sein de quelques masters, se doit d'être étendue à l'ensemble des formations avec des mobilités accrues, tant entrantes que sortantes.

Points d'attention

Aucune des formations analysées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

Fiches d'évaluation des formations

GRADE DE MASTER CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) est un cursus universitaire en 5 ans répartis sur 2 cycles, un 1er cycle de 3 ans et un 2ème cycle de 2 ans, formant les étudiants au métier d'orthophoniste. Cette formation de grade master favorise l'alternance entre formation théorique et formation pratique sous forme de stages. L'enseignement théorique est dispensé au sein du Département d'Orthophonie à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Santé de Rouen sur le Campus de Martainville depuis 2013. La formation, qui accueille 30 étudiants par promotion, ouvre à l'exercice de la profession d'orthophoniste en secteur libéral ou hospitalier, au sein d'un centre spécialisé ou d'une association ; elle offre également la possibilité d'une poursuite d'études en 3ème cycle.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation permet la délivrance d'un diplôme d'exercice réglementé par l'article L4341-1 du Code de la santé publique. L'exercice de l'orthophonie, sur prescription médicale, couvre les compétences de soins suivantes : prévention, dépistage, évaluation et traitement des troubles du langage oral et/ou écrit, développementaux ou acquis, des troubles de la voix, de la déglutition et des différents handicaps communicationnels à tous les âges de la vie.

Les objectifs et l'organisation de la formation sont nationaux et communs aux 21 centres de formation assurant la préparation au CCO au sein de l'Université. Ils correspondent au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du CCO. Le référentiel de compétences, le référentiel formation, le cahier des charges des stages et du mémoire en orthophonie ainsi que l'évaluation des aptitudes aux études du CCO sont détaillées dans le Bulletin Officiel n°32 du 5 septembre 2013. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont directement en lien avec les objectifs de la formation et en cohérence avec la fiche du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) fournie dans le dossier. Le supplément au diplôme présenté en annexe rend compte des connaissances et compétences acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation. Il précise également la poursuite d'études possible en 3ème cycle, favorisée par la validation du parcours recherche proposé au second cycle. L'organisation générale des années est connue des étudiants au mois de février de l'année N-1, ceci afin d'anticiper la recherche des terrains de stage pour l'année N. En début d'année universitaire, les étudiants doivent signer le règlement intérieur et le déposer sur leur E-portfolio.

Après une procédure d'admission sur concours avant 2020 et depuis cette date sur Parcoursup, la formation se déroule en 5 années, soit 10 semestres, réparties sur 2 cycles : un premier cycle de 3 ans délivrant 180 crédits européens (ECTS) mais n'offrant pas de grade licence, et un deuxième cycle de 2 ans qui permet l'obtention de 120 ECTS et confère à la fois un grade master et un diplôme d'exercice en santé. Les enseignements théoriques sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), d'enseignements dirigés (ED) et l'apprentissage clinique se concrétise lors de la réalisation des stages. Le volume horaire de la formation est conséquent avec pour le premier cycle 2726 heures d'enseignement (dont 40% de stages) et 2472 heures pour le second cycle (dont 50% de stages), auxquelles se rajoutent pour chacun des deux cycles environ 2000 heures de travail personnel de l'étudiant. L'organisation pédagogique générale est conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 et respecte les volumes horaires et les attendus en termes de contenu des enseignements. Les modalités de validation de chacune des unités d'enseignement (UE) et de l'année sont très bien détaillées et portées à la connaissance des étudiants. Les UE optionnelles obligatoires du second cycle permettent de déployer plusieurs parcours personnalisés proposés par le Département d'orthophonie (parcours Langue des signes Française, Prévention en orthophonie, Disciplines médicales et Traitement des pathologies laryngées) ; un cinquième parcours, Sciences du langage, est proposé par le Département Sciences du langage. L'engagement étudiant peut être valorisé à ce titre. Des dispositifs d'aide, concernant notamment des aménagements des enseignements et des examens, sont déployés pour des étudiants en situation particulière

de handicap. Les technologies du numérique sont par ailleurs bien intégrées au projet de formation, avec notamment la mise en place d'un E-portfolio et des enseignements en E-learning. La pédagogie par simulation est bien présente, avec l'utilisation de matériels de simulation comme la mallette vidéo mobile Orthophonie et la présence de salles dédiées.

La formation se déroule dans le département d'orthophonie de l'UFR Santé qui contribue aux enseignements fondamentaux des disciplines médicales, notamment pour la pédiatrie (mutualisation avec Maïeutique) et la psychiatrie (mutualisation avec les filières Psychomotricité et Ergothérapie). La petite taille de la promotion facilite également la mutualisation d'enseignements avec d'autres formations, en sciences humaines et sociales pour les sciences du langage et les sciences de l'éducation, en orthophonie avec le Département d'orthophonie de Caen (UCN) pour le langage oral et le Département d'orthophonie de Brest (UBO) pour le langage écrit. Ces mutualisations, plus importantes sur le premier cycle où elles peuvent représenter jusqu'à 48% des enseignements au semestre 3 de deuxième année, sont beaucoup plus modestes sur le deuxième cycle où elles ne concernent que quatre UE optionnelles avec le master Sciences du langage. Ces mutualisations recourent, si besoin, à une partie d'enseignements en ligne.

La politique de stage est très détaillée et est sous la responsabilité d'un responsable de stage par année de formation. De nombreux outils ont été formalisés pour favoriser l'apprentissage clinique des étudiants : charte des stages, conventions gérées via l'application *P-stage*, livret de stage avec objectifs de stage clairement définis, grille d'évaluation du stage par les maîtres de stage, constitution d'une base de maîtres de stage agréés. Les stages se déroulent sur des semaines complètes ou sur quelques jours dans la semaine (stages dit filés) et sont, selon les cas, proposés par le Département d'Orthophonie ou trouvés par l'étudiant lui-même. Les structures d'accueil sont variées en milieu scolaire ou hospitalier, crèches, centres de protection maternelle infantile (PMI), établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). En première année de deuxième cycle, les étudiants ont un stage obligatoire de sensibilisation à la recherche au sein d'un laboratoire de recherche.

Le Département d'Orthophonie a souhaité que le Certificat de compétence clinique (CCC) soit progressif, avec une évaluation se déroulant à la fin de chacune des trois dernières années de formation, et transversal au travers de tâches cliniques réalisées lors des stages et déposées sur le E-portfolio puis évaluées par des soutenances orales.

Le mémoire de fin d'études se déroule sur les deux années de second cycle mais des UE de préparation amenant des notions comme les statistiques, la bibliographie, la méthodologie d'analyse d'articles, ont lieu dès le premier cycle. Le cadrage méthodologique, les modalités de suivi, d'évaluation et de validation du mémoire, à orientation professionnelle ou recherche, sont parfaitement décrits en annexe.

La formation à et par la recherche est assurée au sein d'UE dédiées (comme Méthodologie d'analyse d'articles, Statistiques, etc.), via le stage de sensibilisation à la recherche, et au sein d'un parcours recherche clairement identifié nécessitant la validation d'une UE optionnelle à valence recherche et d'un mémoire recherche au second cycle.

Une priorité est portée pour le déploiement de l'approche par compétences, en lien avec les stages cliniques mais aussi au travers de certaines UE ou du CCC ; elle est appuyée par la formation des équipes pédagogiques et l'existence d'une testothèque permettant l'acquisition de compétences professionnelles grâce à la collaboration avec la bibliothèque universitaire Santé.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Parmi les 21 universités qui assurent chaque année au niveau national la diplomation de 905 orthophonistes, l'Université de Rouen fait partie des universités dont la capacité d'accueil des étudiants en orthophonie se situe autour de 30 étudiants. Au niveau régional, cette capacité s'élève à 62 (30 à l'Université Rouen Normandie et 32 à l'Université Caen Normandie). La mise en place de la formation à Rouen en 2013, avec une montée du nombre d'étudiants de 20 en 2013 à 30 à partir de 2016, est venue compléter l'offre de formation de l'UFR Santé de l'Université Rouen Normandie et répondre aux besoins de santé de la région Normandie.

Des partenariats pédagogiques ont été mis en place pour mutualiser des UE ou des séminaires de Master avec un certain nombre de Départements d'orthophonie d'autres universités (Caen Normandie, Bretagne Occidentale, Franche Comté, Côte d'Azur, Montpellier).

La mise en place de cette formation a pu s'appuyer sur les ressources universitaires en enseignement et en recherche et sur la formalisation de partenariats, en ce qui concerne les stages, avec les structures hospitalières, éducatives et de soins de la région, ressources bien renseignées dans le dossier. En effet, la formation bénéficie d'un environnement remarquable puisque sont dénombrés une quinzaine de groupes scolaires, une centaine d'EHPAD, deux cents crèches, une trentaine de PMI et tout autant de services hospitaliers et près de 400 cabinets libéraux avec maîtres de stage agréés. La formation à et par la recherche est globalement bien représentée pour un tel diplôme, avec un nombre satisfaisant d'enseignants-chercheurs participant aux diverses UE, et un nombre de laboratoires au sein du site permettant de couvrir les besoins de stages actuels ;

cependant, la formation souhaite augmenter l'offre au niveau local, régional et national et permettre ainsi l'accès à un troisième cycle à un plus grand nombre d'étudiants. A ce jour, aucun partenariat formalisé n'existe avec des universités étrangères.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un directeur pédagogique, orthophoniste Maître de conférences (MCF) en sciences du langage, et par un directeur médical, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH) en Oto-rhino-laryngologie. L'équipe enseignante très conséquente comprend environ 212 membres, dont une douzaine de MCF-PH, PU-PH de l'UFR Santé, une trentaine de MCF de l'Université Rouen Normandie (un seul poste de MCF, celui du directeur pédagogique, est affecté au département d'orthophonie – un recrutement d'un second MCF est prévu à la rentrée 2020), environ 70 fonctionnaires vacataires employés par le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen et plus d'une centaine de chargés d'enseignements vacataires, professionnels salariés ou exerçant en libéral. L'analyse de la répartition des volumes d'enseignement fournie dans le dossier montre que 53% et 17% de ces enseignements sont assurés par des universitaires et hospitalo-universitaires respectivement lors du premier et du deuxième cycle, dénotant une forte participation de professionnels, notamment d'orthophonistes libéraux en fin de cursus. Plusieurs d'entre eux exercent des responsabilités pédagogiques d'UE, de stage ou sont membres de la commission pédagogique. Le département dispose d'1,3 équivalent temps plein pour la gestion administrative.

Le binôme de direction travaille en concertation avec le conseil du département et la commission pédagogique du département qui se réunissent tous deux au mois de décembre et au mois de juin. La commission pédagogique est assimilée au conseil de perfectionnement. Toutefois, il semble que ce soit plutôt le conseil du département qui assure ce rôle, tant au niveau de sa composition, qui inclut des professionnels extérieurs, qu'au niveau de ses missions (organisation pédagogique, modalités d'organisation des contrôles de connaissances, organisation des stages, etc.). La difficulté de mobiliser la commission pédagogique est pointée du fait de contraintes liées aux statuts de vacataires de nombreux enseignants engagés dans la formation. Des échanges réguliers avec les enseignants et les étudiants sont menés en amont de ces deux instances. Ceux-ci sont représentés à la fois dans le conseil et la commission pédagogique. L'évaluation des connaissances et des compétences est bien explicitée et en accord avec les objectifs de la formation. Les étudiants participent à l'évaluation qualitative des enseignements à la fin de chaque semestre via un questionnaire en ligne. Les résultats sont envoyés aux responsables d'UE, puis visés par la direction pédagogique, et constituent un outil à l'auto-évaluation de la formation. Par contre, à ce jour, l'évaluation des stages par les étudiants n'est pas effective et est motivée dans le dossier par le fait que la formation compte un nombre important de stages, à l'origine d'une tension démographique en termes de terrains de stage.

Suivi des étudiants

Les effectifs de la formation, limités à un quota de 30 étudiants depuis 2016, et les modalités d'admission, par concours puis entretien d'admission, sont précisées dans le dossier. En moyenne, le nombre de candidats en 2017, 2018 et 2019 s'élevait à 1269 avec un pourcentage d'admis à moins de 2,5%. Il est à noter que depuis 2020, l'admission est réalisée sur Parcoursup, avec un examen du dossier et un entretien d'admission, dans un regroupement réunissant trois universités, celles de Rouen Normandie, de Caen Normandie et de Picardie Jules Verne, pour un effectif total de 92 étudiants. La carte de France fournie montre que les candidats sont majoritairement originaires des régions Normandie et Ile-de-France, voire plus largement proviennent du grand-ouest et du nord.

Les enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle montrent que la réussite des étudiants est excellente, au-delà de 97% sur les cinq dernières années ; les taux de redoublement ainsi que les abandons avec réorientations sont rares et le devenir de ces étudiants est bien renseigné dans le dossier. Le taux d'insertion professionnelle est de 100%, lié à l'augmentation des besoins de soins et de la démographie professionnelle, laissant ainsi aux jeunes diplômés le choix de leur lieu, mode et modalités (mixte ou pas) de leur exercice. Cependant, la répartition des emplois (exercice libéral versus milieu hospitalier ou d'autres structures) ainsi que les revenus moyens ne sont pas renseignés. Des enquêtes de suivi sont réalisées par le département d'orthophonie, en collaboration avec les associations d'étudiants, et permettent de définir un certain nombre d'indicateurs. Parmi ces derniers, une attention particulière est portée à la qualité de vie étudiante qui semble globalement bonne pour la plupart d'entre eux ; le mal-être de certains est majoritairement rapporté comme provenant d'une surcharge de travail, d'un nombre trop important de travaux en groupe ou encore de cours trop théoriques. Le dossier ne fait pas mention de poursuite d'études, en particulier d'inscription en doctorat, mais le recul est faible puisque les premiers diplômés sont sortis en 2018.

Conclusion

Principaux points forts :

- Dossier très bien renseigné avec une présentation claire et argumentée des objectifs de la formation, de ses modalités pédagogiques et de son pilotage
- Insertion professionnelle excellente
- Collaborations effectives et formalisées avec des établissements partenaires (départements et laboratoires universitaires, centres hospitaliers, structures de soins, établissements éducatifs) et avec les professionnels exerçant en libéral (exercice majoritaire pour l'orthophonie)
- Mutualisations importantes des UE, avec d'autres UFR et d'autres universités
- Investissement de l'équipe pédagogique dans l'approche par compétences et les pédagogies innovantes
- Parcours recherche bien identifié

Principal points faibles :

- Equipe pédagogique avec une forte proportion de chargés d'enseignement vacataires limitant le nombre d'enseignants pouvant s'investir dans le pilotage de la formation et dans les projets portés par le département
- Rôles et composition de la commission pédagogique peu lisibles
- Absence d'évaluations des stages par les étudiants
- Pas de partenariats internationaux identifiés

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation en orthophonie est proposée depuis 2013 à l'Université Rouen Normandie et la qualité du dossier présenté témoigne du travail considérable qui a été mené dans le montage de cette nouvelle formation au sein de la Faculté de Santé. Le département dispose d'un cadre solide (règlements, chartes, livrets de stages, instances de concertation etc.) et propose une autoévaluation détaillée et pertinente avec des objectifs motivés dans une dynamique d'amélioration de l'offre de formation et de réponse aux besoins en santé de la région. L'investissement dans l'approche pédagogique par compétences et dans les pédagogies innovantes mérite d'être poursuivi et soutenu, tout comme la mise en place de nouveaux partenariats pour le développement du parcours recherche. L'insertion professionnelle est excellente, liée à une augmentation des besoins de la population et à la démographie. Le petit effectif de la formation présente des avantages (offre de stages cliniques et recherche satisfaisante, interactivité en pédagogie possible, encadrement et suivi des étudiants personnalisés) qui peuvent potentiellement devenir des inconvénients, comme le fait qu'un seul poste de MCF soit affecté à la composante. L'évolution de l'équipe pédagogique avec un nombre moins important d'enseignants vacataires, le recrutement d'un autre poste de MCU orthophoniste affecté au département et des statuts plus adaptés et pérennes pour les orthophonistes enseignants pourraient permettre d'améliorer le pilotage de la formation et conduire la formation en orthophonie de l'UFR Santé à poursuivre son développement et renforcer son attractivité au sein de l'Université Rouen Normandie. Cela aurait aussi l'avantage de faciliter la fréquence des réunions institutionnelles, comme celle de la commission pédagogique, dont la composition mériterait d'intégrer des professionnels extérieurs du secteur libéral, mais aussi de certaines tutelles, comme l'Agence Régionale de Santé par exemple. L'évaluation des stages par les étudiants serait importante à considérer pour être intégré au dispositif d'auto-évaluation. La reconnaissance au niveau national du statut de maître de stage des Universités devrait faciliter le déploiement de ces évaluations. Enfin, des partenariats ou des conventions avec des universités étrangères pourraient être envisagées, notamment afin de favoriser la mobilité sortante des étudiants lors de la réalisation de leurs stages.

GRADE DE MASTER DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM 1, 2 et 3) sanctionne le second cycle des études médicales correspondant aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de Médecine. La stratégie pédagogique de ce second cycle des études médicales est celle d'une formation intégrée hospitalo-universitaire combinant des périodes d'enseignements à la Faculté et un total de 13 stages d'externe d'une durée de 5 à 8 semaines dans les hôpitaux et en milieu ambulatoire. L'objectif est l'acquisition de compétences permettant aux étudiants de se présenter à l'Examen Classant National (ECN) pour entrer dans le 3^{ème} cycle des études médicales. La formation se déroule à l'Unité de Formation et de Recherche de Médecine-Pharmacie ou UFR Santé de Rouen.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'enseignement est structuré autour de 11 Unités d'Enseignement (UE) théoriques correspondant au programme de l'ECN (une des 11 UE du programme, l'UE 1 intitulée Santé-Société - Items ECN, étant validée par anticipation en troisième année des études médicales), une UE d'enseignement à la recherche et une UE « stage et gardes » qui regroupe l'ensemble des stages et gardes réalisés pendant les études. Les gardes à valider sont au nombre de 25 au minimum et les stages au nombre de 4 en DFASM1 et DFASM2 et 5 en DFASM3. Sur les 11 UE, 5 sont réalisées en DFASM1, 6 en DFASM2 et 2 en DFASM3, en début d'année, de façon à libérer le temps nécessaire à la préparation de l'ECN. Le certificat de compétence clinique est organisé sous la forme d'examens cliniques objectifs et structurés (ECOS). A ces UE obligatoires, est ajoutée une UE libre, dans un choix assez vaste et correspondant à des besoins complémentaires de formation médicale. Les enseignements, pour certains réalisés en pédagogie inversée, comportent des approches par problèmes, des ateliers interactifs, des évaluations par test de concordance de scénarios (ECOS), mais on ne sait pas quelle est leur part. Les méthodes d'apprentissage par la simulation sont dispensées lors de la formation aux gestes et soins d'urgences, lors des stages et pour les UE libres « Urgences » et « Médecine militaire ». Les UE, leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont classiques. Malgré ses 450 places permettant un accès au numérique pour des applications médicales, le nombre de places de la bibliothèque est jugé comme insuffisant pour l'accueil de tous les étudiant(e)s et en termes de développement du numérique.

La politique des stages est très bien définie. Les stages font l'objet d'un contrat pédagogique précisant les droits et devoirs et d'un carnet de stage précisant les acquis. Le carnet de stage permet de suivre les acquis des étudiants, mais restent à adapter à chaque type de stage. Les stages en médecine générale sont gérés par le département de médecine générale. Les stages sont à temps plein en 4^{ème} et 5^{ème} année et à mi-temps en 6^{ème} année afin de préparer l'ECN. Ils sont validés par les responsables pédagogiques des terrains de stage.

Il existe une commission d'aide pluri-professionnelle qui reçoit et suit les étudiants en difficulté, mais dont on ne sait si elle correspond à la structure d'accompagnement, ouverte à tous les étudiants et garantissant la confidentialité, afin de mieux dépister et prendre en charge les étudiants en médecine présentant des signes de souffrance tel que recommandée par la conférence nationale d'appui aux étudiants en santé. Mis à part la réduction des durées de stage, le dispositif d'aide à la réussite à l'ECN est insuffisamment décrit.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Au niveau régional, il existe des interactions avec l'UFR de médecine de Caen, même si celles-ci ne sont pas détaillées. Le positionnement de la formation est celui d'une formation de DFASM au sein d'une UFR de médecine. Elle est appuyée sur plusieurs unités de recherche, dont 4 unités labellisées de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), 5 équipes d'accueil et 7 équipes labellisées dans d'autres structures dont 5 unités mixtes de recherche INSERM-Université. L'accès à la recherche repose sur la formation (UE 1 anticipée en 3^{ème} année des études médicales et UE12 orientée sur la lecture critique d'articles et répartie sur les 3 années de DFA). Les étudiants peuvent effectuer une formation à la recherche en première

(M1) puis seconde (M2) année de master, avec une poursuite en thèse au sein de l'Ecole Doctorale de l'Université de Normandie. Cependant, les flux concernés et les modalités concrètes (dont la validation partielle du M1 pour les étudiants en santé, l'accès à une année recherche) ne sont pas précisés.

Les stages sont effectués au sein du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen et du Centre hospitalier du Havre, qui comptent respectivement 78 et 10 terrains de stage. Il existe 17 listes de garde proposées aux étudiants pour effectuer les gardes nécessaires pendant le 2ème cycle. De même, un large choix de terrains de stage en médecine générale ambulatoire est proposé puisque l'UFR recense au total 116 binômes de maîtres de stage qui accueillent les étudiants lors de leur stage en pratique de ville. Il est également proposé des stages à l'étranger lors des stages d'été. L'université a des conventions de stages avec 16 universités étrangères et 5 centres hospitaliers d'Outre-mer, ce qui facilite les échanges internationaux qui sont remarquables puisqu'en 2018-2019, 52 étudiants sont partis à l'étranger. L'UFR participe au programme ERASMUS qui a permis à 2 étudiants de réaliser une mobilité sortante au Canada et à 11 de nationalité canadienne, roumaine, espagnole, mexicaine, italienne et allemande de réaliser une mobilité entrante.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Sur la période étudiée, le taux d'insertion professionnelle, défini par l'accès direct à l'internat, est de 90%. Deux pour cent des étudiants redoublent et 8% restent en auditeurs libres afin de bénéficier d'un an de plus de préparation à l'ECN. Il n'est pas noté de réorientation hors études médicales en cours de second cycle. Les résultats à l'ECN sont dits connus de tous et font l'objet de discussions au sein du comité pédagogique ; par contre, il n'est pas précisé comment sont jugés ces résultats et quelles sont les suites données au classement des étudiants. Sur les trois dernières années, environ 40% des étudiants de DFASM3 poursuivent leurs études dans une autre région d'internat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est conséquente puisque composée de 75 enseignants maîtres de conférences ou professeurs d'université et praticiens hospitaliers (PH), assurant la responsabilité des UE, et d'une cinquantaine de personnes issues du monde professionnel, PH ou non, provenant du CHU de Rouen. Ces intervenants extérieurs représentent 64% de l'effectif enseignant en DFASM2 et 36% en DFASM1 et DFASM3, sans aucune précision sur la part du volume horaire qu'ils assurent. Le pilotage est assuré par une équipe pédagogique comportant le doyen, le vice-doyen à la pédagogie, le directeur du 2ème cycle, du responsable de chaque année, du responsable de la commission d'aide aux étudiants et du responsable de la commission évaluation des enseignements et stages qui est en lien avec l'observatoire local de la vie étudiante. La stratégie pédagogique globale de l'UFR est abordée tous les 15 jours avec notamment le doyen et les vices doyens recherche et pédagogie.

Il existe une commission pédagogique, qui joue le rôle du conseil de perfectionnement, regroupant les responsables pédagogiques de 1er et 2ème cycle, le vice-doyen à la pédagogie, des représentants de la scolarité et des étudiants, qui se réunit régulièrement, sans que l'on sache la fréquence exacte. La composition de cette commission intègre des professionnels praticiens hospitaliers mais aucun praticien de ville. Cette commission sera chargée de la réforme du 2ème cycle, sans que les modalités de l'application de cette réforme ne soient précisées. Il n'existe pas de comptes rendus de la commission pédagogique. Un séminaire pédagogique réunit l'ensemble des enseignants tous les semestres, avec une participation des représentants étudiants et de la scolarité. La formation dispose de moyens administratifs satisfaisants en termes de secrétariats. La composition des jurys, organisés pour chaque année et chaque UE, est parfaitement décrite.

Il existe une évaluation formalisée des stages et des enseignements, par questionnaires en ligne, dont les résultats sont analysés par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université. Un retour de ces analyses est ensuite adressé au doyen et vice-doyen à la pédagogie, puis aux enseignants avant d'être présenté en séminaire pédagogique. Il est dommage que le dossier ne précise pas comment ces évaluations sont prises en compte pour permettre de réajuster certains contenus de la formation. Il n'y a pas d'autoévaluation des enseignements par les enseignants.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs étudiants de chaque année (entre 214 et 257 étudiants) concordent avec le numerus clausus d'entrée dans les études de médecine pour cette UFR. Le taux de redoublement est faible (entre 1 et 4% par année), sauf en 6ème année, où il atteint 10% (entre redoublants et auditeurs libres) ce qui découle de choix stratégique de préparation de l'ECN par les étudiants. **La façon dont les résultats aux ECN et les indicateurs concernant les mobilités entrantes et sortantes à l'issue de cet ECN sont utilisés pour piloter le DFASM n'est pas connu**, tout comme le taux d'insertion professionnelle décrit comme proche de 100%.

Conclusion

Principaux points forts :

- Variété de choix de stages avec une évaluation formalisée
- Politique internationale développée
- Intégration d'enseignants professionnels dans les enseignements et stages
- Recours à la simulation et à l'apprentissage en pédagogie inversée

Principaux points faibles :

- Absence de comptes rendus et conclusions formalisées de la commission pédagogique
- Utilisation incomplète des évaluations des enseignements par les étudiants et les enseignants
- Utilisation imprécise des résultats à l'ECN pour piloter la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Globalement, la formation est bien structurée et offre aux étudiants en sciences médicales toutes les connaissances scientifiques et pratiques nécessaires à l'exercice de leur profession.

Néanmoins, le développement des modalités d'accès à la recherche et du recours à la simulation et à la pédagogie inversée se doit d'être poursuivi. Par ailleurs, l'accès de professionnels et en particulier de praticiens de ville au sein de la commission pédagogique serait d'un apport non négligeable et nécessaire comme attendu dans un réel conseil de perfectionnement

Enfin, une réflexion se doit d'être engagée dès à présent dans le cadre de la réforme du 2^{ème} cycle des études de santé avec l'intégration des étudiants de maïeutique et des métiers de la rééducation.

GRADE DE MASTER DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement

Universitaire de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) a pour objectif de faire acquérir aux étudiants les connaissances et compétences, définies et réglementées, nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme. Cette formation professionnalisante s'effectue en deux ans et conduit à l'obtention du Diplôme d'état de sage-femme conférant le grade de Master. L'enseignement est à la fois théorique et clinique au sein des établissements hospitaliers et auprès des professionnels territoriaux ou libéraux, au niveau régional, national et international. L'enseignement théorique est organisé au sein du Département des études de sage femme (DESF) du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen situé dans les locaux du CHU, sur le campus Martainville, à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Santé, ainsi qu'au sein de l'Espace régional de formation des professionnels de santé (ERFPS). Le DESF accueille chaque année 24 étudiants.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation en termes de compétences à acquérir sont clairement définis et mis à la disposition des lycéens et futurs candidats sur le site du DESF et sont présentés aux étudiants dès la rentrée universitaire sous forme d'un contrat pédagogique. Les fiches des unités d'enseignement (UE) détaillant le programme sont bien établies ainsi que les objectifs de stage. La formation est composée de 4 semestres de 30 crédits européens (ECTS) chacun. Le règlement intérieur précise que la présence en cours est obligatoire et soumise à émargement. Une absence injustifiée ou trois retards dans une UE entraînent la défaillance de l'étudiant aux épreuves d'évaluation, ce qui ne paraît pas être en conformité avec les règles universitaires.

Les connaissances sont déclinées par discipline, avec des UE portant sur l'obstétrique-maïeutique, la gynécologie, la pédiatrie, la démarche de recherche, la santé publique, ainsi que sur l'apprentissage clinique en stage. La répartition des modalités d'enseignement est la suivante : 60% de cours magistraux (CM), 35% de travaux dirigés (TD) et 5% de travaux pratiques (TP) en 4ème année et 68% de CM, 28% de TD et 4% de TP en 5ème année. Le volume horaire d'enseignement par ECTS est très variable en 4ème année, de 9h à 17h, et plus homogène en 5ème année, allant de 10h à 14,5h ; l'approche par compétences n'est pas renseignée. Les évaluations sont réalisées par un examen terminal à l'exception des UE libres et des UE stages. Le type d'épreuves, oral-écrit, est défini.

La mutualisation concerne le service sanitaire mis en place pour l'ensemble des étudiants en Santé, des UE libres proposées par l'UFR Santé et des cours en pédiatrie. Des UE libres (au nombre de 9) sont également proposées par le DESF avec des thématiques en lien étroit avec la maïeutique. Des compétences additionnelles sont développées, comme la formation aux gestes et soins d'urgence, une certification en anglais de niveau B1 (CLES), l'initiation à la démarche scientifique, etc. L'enseignement par simulation est favorisé, que ce soit sur des mannequins, via des « serious game », des jeux de rôles filmés, une chambre des erreurs et des simulations haute technicité de situations complexes. Une pédagogie hybride est utilisée par le biais de la plateforme Moodle ou par messagerie électronique de l'université. Le suivi pédagogique est important, le « blended learning » permet aux étudiants de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement d'un enseignant, correspondant à son niveau et à sa vitesse d'apprentissage.

Les objectifs du mémoire de 5ème année sont définis et pertinents. L'étudiant est accompagné dans la réalisation de ce travail de recherche par un Directeur de mémoire et une sage-femme enseignante. Le thème et la méthodologie de recherche sont validés par un comité scientifique lors de la soutenance orale d'un travail probatoire. Le mémoire est validé après évaluation notée du travail écrit et d'une soutenance orale. La grille d'évaluation ne semble pas tout à fait adaptée à une notation chiffrée du mémoire car elle fait apparaître les critères par mention. Une seule session de soutenance de mémoire est organisée avant les vacances estivales ; une seconde session est organisée fin août pour les étudiants retardataires.

La formation est organisée suivant un mode d'alternance cours et stages. Ces derniers sont au nombre de 6 répartis sur 24 semaines en 4^{ème} année. En 5^{ème} année, le stage intégré au second semestre n'est pas défini conformément à l'arrêté des études en UE *per-pré-post-natales* mais est divisé en 2 stages « physiologie » et « pathologie » de 11 semaines chacun. Les terrains de stage sont nombreux et variés ; toutefois, il est important de noter que le contrat pédagogique détaille la description de chacun des stages et fait apparaître qu'ils se déroulent dans les établissements de soins publics ou privés ou les centres de protection maternelle infantile et que seul le stage intégré « physiologie » autorise une période possible en cabinet libéral. L'organisation des stages est le fruit d'une coordination entre le DESF et les responsables de stages. De nombreux outils ont été formalisés pour favoriser l'apprentissage clinique des étudiants : charte d'accueil des étudiants en stage, livret de stage avec objectifs de stage clairement définis, relevés d'actes par l'étudiant, évaluations anonymisées des stages via le logiciel Sphinx dont les résultats sont communiqués aux responsables de stage. Concernant l'organisation pratique des stages, les *desiderata* des étudiants concernant le choix des stages sont respectés, la réalisation d'un stage en UE libre anticipée est possible, des conventions de stage individuelles hors CHU sont établies, des aménagements horaires pour les étudiants en situation de handicap ou les étudiantes enceintes sont prévus. Des stages à l'international sont proposés (3 étudiants/an) via le partenariat avec une université vietnamienne, ainsi que le dispositif Erasmus+.

Les modalités d'évaluation du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) organisé lors du dernier semestre de la formation comportent une épreuve écrite et une épreuve au lit du patient.

Un double parcours recherche au sein du Master 2 Neurosciences de l'UFR Sciences et techniques est proposé dès le 1^{er} cycle au travers d'UE libres, et le stage de 4 semaines de recherche peut remplacer partiellement un stage du DFASMa après évaluation du niveau de compétences de l'étudiant ; ce dispositif n'a concerné que deux étudiants depuis 2016.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La Région Grand-Ouest dispose de 6 écoles de sages-femmes, à Angers, Rennes, Nantes, Brest, Caen et Rouen, les deux dernières écoles étant rattachées à la région Normandie. Le DESF de Rouen est une école de sages-femmes hospitalière rattachée par convention hospitalo-universitaire à l'Université Rouen Normandie. Le dossier ne fait pas état d'éventuelles collaborations entre toutes ces écoles qui pourraient permettre un enrichissement du projet pédagogique et accompagner l'évolution vers une intégration universitaire pleine et entière du DESF. Au sein de l'université, des liens pédagogiques ont été créés avec l'UFR de Médecine et de Pharmacie, l'UFR de Droit et celle des Sciences humaines et sociales. Aucun lien direct avec une Ecole doctorale ou laboratoire de recherche n'est actuellement formalisé, sûrement du fait du statut de l'école hospitalière du DESF. Des partenariats avec les laboratoires de recherche rattachés au Master 2 Neurosciences pourraient être envisagés pour formaliser des liens avec certaines structures de recherche. Au niveau international, un partenariat avec une université vietnamienne de Médecine et Pharmacie (Haiphong) a été mis en place et permet l'accueil de trois étudiants en stage par an. Il n'est pas fait état de l'accueil d'étudiants vietnamiens en retour, ni d'échanges d'enseignants entre ces deux universités. Pour la formation clinique, le DESF s'appuie sur un environnement favorable en termes de terrains de stage et collabore avec douze établissements publics et privés, 17 centres médico-sociaux et centres de protection maternelle et infantile ainsi qu'avec 11 sages-femmes libérales de Seine-Maritime et de l'Eure. Ceci est un atout indéniable et constitue un bassin d'emploi très favorable pour le recrutement des jeunes diplômés suite à leur stage intégré au sein de la Région Normandie.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Depuis 2014, aucun étudiant diplômé d'Etat du DESF n'est inscrit en 3^{ème} cycle. Aucune information n'est disponible concernant d'éventuelles orientations. Il est juste fait état de césures retardant la diplômation. L'insertion professionnelle à la sortie du diplôme est de 100%, dont 60% au sein de la Région Normandie. Cette excellente insertion professionnelle, favorisée par l'élargissement des compétences des sages-femmes à la gynécologie, reflète les besoins en santé de la population. Une enquête sur le suivi des diplômés à 6 mois est réalisée à la demande de la Région mais les résultats ne sont pas accessibles. Il serait important de connaître les types des contrats des postes occupés (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée) et la répartition des emplois entre le secteur public et privé ; en ce sens, une évaluation du suivi des diplômés, tant sur l'évolution professionnelle que sur une éventuelle reprise d'études, devrait être développée à 1 an, à 18 mois et plus, à l'initiative du DESF.

Pilotage de la formation

Le DESF est dirigé par une sage-femme et un praticien hospitalier, Directeur technique et d'enseignement. Six enseignantes sages-femmes composent le DESF. Quatre d'entre elles sont titulaires d'un Master et deux sont en cours d'études, conformément à la réglementation de la Fonction publique hospitalière. Leurs missions

d'enseignement se situent à la fois au niveau de l'enseignement théorique et clinique. Les enseignantes sages-femmes sont par ailleurs en responsabilité d'année d'études ou de missions transversales (enseignement clinique). Des fiches de poste sont établies à cet effet. Deux agents administratifs sont en appui de l'équipe pédagogique, qui compte par ailleurs un nombre important de vacataires (environ 150), pour la très grande majorité médecins hospitaliers. Des réunions, structurées avec ordre du jour et comptes-rendus, de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sont organisées régulièrement. Trois réunions annuelles spécifiques sont organisées avec les étudiants représentants de chaque année d'étude.

La composition du conseil de département, faisant office de conseil de perfectionnement, est bien décrite, avec une réunion *a minima* une fois par an. L'absence du Conseil Régional au sein de ce conseil est surprenante car il délivre l'agrément et assure le fonctionnement du DESF par le versement de subventions régionales, et le budget est à l'ordre du jour de ces réunions annuelles.

Les représentants des étudiants et du monde professionnel y participent, à l'exception de personnalités extérieures exerçant en milieu libéral.

Les compositions des jurys d'examen sont arrêtées par le Président de l'Université. Ils sont composés par la Direction du DESF, le Directeur de l'UFR de Médecine et de Pharmacie, deux enseignantes sages-femmes, deux enseignants universitaires, d'un responsable de stage et des responsables pédagogiques des UE. Il est présidé par un représentant du Président de l'Université.

L'évaluation de l'enseignement théorique et clinique est réalisée à l'aide du logiciel Sphinx pour chaque UE et pour les stages à la fin de chaque semestre, dénotant la démarche qualité dans laquelle est inscrit le DESF. Les résultats sont communiqués lors du conseil de département et leur analyse aboutit à des améliorations du dispositif de formation.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Pour les trois dernières années universitaires, les données issues d'Apogée indiquent un taux de réussite très bon et en progression, passant de 80% à 91% en 4ème année et de 77% à 81% en 5ème année.

Le diplôme d'Etat est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des UE théoriques et cliniques ainsi que leur mémoire. La validation des UE théoriques et cliniques leur permet de réaliser des remplacements de sage-femme. La densité des études est telle que certains étudiants reportent leur soutenance de mémoire l'année suivante, ce qui diminue de fait les résultats au diplôme d'Etat. L'étude plus détaillée des résultats au diplôme montre que, sur les trois dernières années, le taux de redoublement a évolué de manière favorable, passant de 19% en 2016-2017 à 4 et 5% respectivement sur les années 2017-2018 et 2019-2020. Sur cette même période, une augmentation fluctuante du nombre de mémoires non validés est observée, représentant un taux de 4% des inscrits en 2016-2017, 20% en 2017-2018 et 14% en 2018-2019.

Les étudiants souhaitant s'inscrire dans le processus des passerelles sont accompagnés par la Directrice du DESF. En juin 2019, trois étudiantes ont intégré une autre filière médicale. Aucune passerelle entrante n'a été décrite. Concernant le suivi des étudiants, le règlement intérieur du DESF, en son article 6, décrit les modalités d'exclusion pour inaptitudes théoriques et pratiques aux études de sage-femme, laquelle est prononcée par la Directrice du DESF sur avis conforme du Conseil de Département. Or le conseil de discipline de l'Université devrait être saisi dans ce cas puisqu'il s'agit d'un(e) étudiant(e) sage-femme de l'Université. Le règlement intérieur précise également, article 20, que le maintien des étudiants en scolarité est subordonné aux résultats des visites médicales réalisées par un médecin du service médical universitaire. Or, ce dernier n'est pas compétent pour délivrer des certificats d'aptitude ou d'inaptitude, mais uniquement des certificats de vaccination pour la mise en stage ; la suspension des stages est donc d'usage en cas d'absence de consultation ou de couverture vaccinale incomplète. En revanche, l'étudiant peut participer à l'enseignement théorique. Ces deux exemples dénotent un fonctionnement assez complexe du DESF, département pédagogique, à mi-chemin entre la réglementation hospitalière et celle de l'Université.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite en 4ème année et au Diplôme d'Etat
- Très bonne insertion professionnelle des jeunes diplômés
- Suivi pédagogique et aide à la réussite des étudiants
- Mutualisation des UE libres et du service sanitaire entre les filières Santé
- Politique de partenariats internationaux

Principaux points faibles :

- Accueil de stagiaires en milieu libéral trop faible et absence de représentation des sages-femmes de ville au conseil de perfectionnement
- Règlement intérieur pas adapté
- Absence de données sur le suivi des diplômés
- Double parcours recherche peu lisible

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation de DFASMa est une formation de qualité, permettant une très bonne insertion professionnelle des jeunes diplômés dès la fin de leur cursus. Le suivi des étudiants, comme le « blended learning » est un atout indéniable, expliquant sûrement les bons taux de réussite. Il est à noter un effort réalisé pour mutualiser des enseignements avec les autres filières Santé, tout comme pour développer des partenariats internationaux. Les perspectives du DESF pourraient être élargies à la mise en place de l'Approche Par Compétences, à l'enseignement par simulation haute-fidélité. Le double parcours Recherche mis en place est très peu prisé par les étudiants. Une meilleure information des étudiants sur cette possibilité de double parcours pourrait être envisagée pour davantage les mobiliser vers ces carrières. Une des raisons est peut-être le rattachement de la formation au Master 2 Neurosciences qui peut paraître éloigné de la Maïeutique. Par ailleurs, la formation ne permet pas le virage ambulatoire de la profession. Cet aspect pourrait être rendu plus visible en rendant obligatoire, et non facultatif, au moins un stage en milieu libéral, et en intégrant les sages-femmes exerçant dans le secteur libéral au sein du conseil de perfectionnement. Ceci devrait pouvoir se mettre en place assez facilement, compte tenu du nombre de sages-femmes libérales mentionnées comme faisant partie des terrains d'accueil potentiels pour les stages des étudiants. L'intégration universitaire pleine et entière du DESF au sein de l'Université de Normandie devrait être envisagée pour gagner en efficacité et en cohérence. En effet, le DESF est actuellement soumis aux règles hospitalières et universitaires, qui ne convergent pas sur de nombreux points. De plus, elle permettrait au DESF de s'appuyer sur les services dédiés comme le centre d'innovation pédagogique, la Direction des relations internationales, et plus amplement sur la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), pour mettre en œuvre les perspectives envisagées dans le dossier. Enfin, un meilleur suivi des diplômés pourrait être envisagé, notamment en termes de reprise d'études, des types d'emploi occupés (types de contrats, secteur public/privé) à l'issue de leur première insertion professionnelle et de l'évolution de leur activité professionnelle.

GRADE DE MASTER DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Présentation de la formation

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) est un diplôme de 2ème cycle obtenu sur deux ans et qui fait suite au Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP). Les enseignements sont organisés en Unités d'enseignement (UE) communes ainsi qu'en UE spécifiques libres et choisies par l'étudiant en fonction des trois parcours proposés : Officine, Internat et Industrie/Recherche. Le but de la formation est l'acquisition de connaissances scientifiques, médicales et pharmaceutiques, lesquelles sont approfondies via la réalisation de stages et de formations d'application à la pratique professionnelle. Les enseignements ont lieu à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Santé de Rouen, au sein du Département de Pharmacie localisé sur le site de Martainville.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont très clairs et font l'objet d'une information aux étudiants tous les ans, incluant notamment un livret pédagogique disponible sur l'Espace numérique de travail (ENT). La formation pédagogique repose sur un ensemble d'UE comprenant des cours magistraux, des enseignements dirigés et des travaux pratiques. La première année de DFASP (DFASP1) comporte deux semestres (S1 et S2), comptant autour de 600 heures d'enseignement en présentiel. Le S1 comprend un tronc commun général et une UE librement choisie parmi un panel de 9 UE proposées, en fonction du projet professionnel de l'étudiant. La spécialisation en parcours débute au début du S2 qui comporte des UE communes à tous les parcours, des UE optionnelles librement choisies et des UE spécifiques à chacun des trois parcours proposés. La formation commune de base comprend classiquement des modules concernant les grandes pathologies. A la fin du S2, les étudiants doivent valider le Certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) lors d'un examen oral. Les modalités de celui-ci ainsi que les possibilités de rattrapage sont parfaitement décrites.

La deuxième année (DFASP2) est découpée en deux semestres S3 et S4, et dispense entre 174 et 247 heures d'enseignement en présentiel selon le parcours choisi. Elle comprend des stages hospitaliers, d'une durée de 5 à 6 mois équivalents temps plein, dont les thèmes sont fonction de l'orientation professionnelle de l'étudiant. Le service sanitaire mis en place en 2018 comprend une partie théorique en DFASP1 et une partie appliquée sous forme d'une action de prévention réalisée lors du stage hospitalier de DFASP2. La description des UE ainsi que leurs volumes horaires sont clairement détaillés. L'organisation des examens, les contrôles de connaissances, la validation des UE et de l'année sont clairement explicitées et portées à la connaissance des étudiants.

Les enseignements de la filière Officine dispensés au sein de la pharmacie expérimentale située dans les locaux de l'UFR, couplés à des UE de communication, permettent une mise en situation réelle des étudiants. Pour la filière Industrie/Recherche, la part des stages semble élevée en DFASP2 puisqu'en plus du stage hospitalier, les étudiants doivent réaliser un stage d'application professionnelle d'une durée de 5 mois dans un laboratoire de recherche ou de l'industrie pharmaceutique. Pour l'orientation Recherche, il existe un parcours « Recherche et développement » avec des UE spécifiques et un stage d'initiation à la recherche. Toutefois, il n'est pas mentionné si les étudiants peuvent ou non s'inscrire dans des UE mutualisées au sein de masters Recherche. La mutualisation d'UE avec d'autres formations semble très limitée, puisqu'une seule UE « Initiation à la Recherche » est mutualisée au sein de l'UFR Santé. Hormis la description détaillée des UE et stages pour la filière Internat, il n'est pas fait mention de l'existence d'un tutorat par d'anciens étudiants ou d'autres accompagnements spécifiques pour la préparation au concours de l'Internat.

Sur l'ensemble de la formation, la politique des stages est très bien développée en termes de descriptifs, durées, modalités d'évaluation mais aucune information ne figure dans le dossier concernant l'éventuelle présence de conventions et de contrats pédagogiques. Des possibilités pertinentes sont offertes aux étudiants quant à l'acquisition de compétences complémentaires, notamment en informatique, anglais, recherche

bibliographique ou communication, en fonction du projet professionnel de l'étudiant. Cependant, le dossier ne mentionne aucune information sur l'utilisation des outils numériques et de pédagogies innovantes. La formation intègre également des dispositifs d'aménagement des UE en concertation avec l'équipe pédagogique pour les étudiants ayant des contraintes particulières, comme les étudiants salariés, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, et reconnaît l'engagement étudiant, qu'il soit associatif, universitaire ou professionnel, via un bonus de 0,1 à 0,5 point sur 20 points sur la moyenne générale de l'année.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation est très bien implantée dans la région Normandie, avec une autre Faculté de Pharmacie située à Caen, même si aucune interaction entre ces deux Facultés n'a été renseignée dans le dossier. La recherche est fortement favorisée du fait de son très bon environnement, avec une dizaine d'équipes labellisées de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et presque tout autant d'équipes d'accueil, au sein de l'UFR Santé ou d'autres UFR. La formation à et par la recherche se fait en lien avec l'Ecole Doctorale « Normande de Biologie Intégrative, Santé et Environnement ». La formation bénéficie également d'un très bon environnement professionnel, permettant aux étudiants des 3 parcours de bénéficier à la fois de terrains de stages et d'offres d'emploi très diversifiés. En effet, la Région Normandie compte environ 500 officines, des partenariats privilégiés avec le Centre hospitalier de Rouen, le Centre Henri Becquerel, le Groupe hospitalier du Havre et les différents établissements hospitaliers régionaux, ainsi qu'une soixantaine d'établissements dont une quarantaine d'entreprises pharmaceutiques, certaines d'entre elles ayant une renommée internationale (Sanofi, Glaxo Smithkline, Janssen-Cilag, etc.).

La formation bénéficie de conventions de partenariats avec les Écoles des Mines d'Albi et l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques (ENSIC) de Nancy, permettant ainsi l'obtention de doubles-diplômes.

Par ailleurs, les relations internationales semblent être une priorité et se traduisent par des partenariats avec les Universités de Montréal et Québec au Canada, de Jiao-Tong à Shanghai en Chine et de Hong-Kong. Des conventions Erasmus existent également avec l'Université de Valence et l'Université d'Athènes. Enfin, un accord de coopération a été signé entre l'UFR de Pharmacie, l'Institut polytechnique national du Mexique et Sanofi-Pasteur qui a un site implanté au Mexique. Ces échanges profitent à un nombre croissant d'étudiants (11 en 2016-2017 versus 19 en 2019-2020), essentiellement inscrits dans la filière Industrie. La mobilité entrante est moins clairement chiffrée, si ce n'est l'accueil tous les ans d'étudiants provenant des Universités de Jiao-Tong et de Hong-Kong.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Tous les étudiants engagés en DFASP intègrent soit un 3ème cycle court (parcours Officine et Industrie) ou un 3ème cycle long (parcours Internat). La répartition des étudiants entre les trois filières sur les trois dernières années est en moyenne de 40% en Officine, 30% en Industrie et 30% pour l'Internat. Il est noté que les taux de réorientation avec changement de cursus et les abandons sont extrêmement rares alors que les changements d'orientation professionnelle, plus fréquents, concernent essentiellement les étudiants ayant échoué au concours de l'Internat et qui ne sont alors autorisés à redoubler qu'en 5ème année du parcours Officine ou Industrie. Le dossier renseigne sur le taux de réussite au concours de l'Internat, c'est-à-dire le nombre de classés sur le nombre de présents au concours, mais intègre dans le nombre de classés les étudiants inscrits sur liste complémentaire, dont certains n'auront finalement pas d'affectation. Si l'on prend en compte les seuls étudiants qui peuvent choisir un poste dans un des trois Diplômes d'études spécialisés (Biologie médicale, Pharmacie hospitalière et Innovation pharmaceutique et recherche) par rapport au nombre d'inscrits dans le parcours Internat, le taux de réussite au concours est très fluctuant et varie selon les années de 11% en 2016-2017 à 58% en 2018-2019. Aucune information n'est mentionnée sur le nombre d'étudiants réalisant un master à visée recherche, sur le nombre d'étudiants poursuivant en thèse de 3ème cycle ou encore sur le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, même si le dossier précise pour ce dernier qu'il est proche de 100%.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très bien identifiée, diversifiée et adaptée aux différentes filières de la formation ; elle compte environ 80 enseignants, dont la moitié est issue du monde professionnel (praticiens hospitaliers ou milieu industriel) ; parmi les enseignants académiques, les deux tiers possèdent un diplôme de pharmacien. Les intervenants extérieurs à l'établissement représentent 30% et 47% de l'équipe pédagogique, respectivement en DFASP1 et DFASP2. Si l'on sait qu'ils assurent au total environ 316 heures de formation, la part des enseignements qui leur est confiée en DFASP1 et DFASP2 n'est par contre pas connue. Le pilotage de la formation s'appuie sur quatre structures, avec une assemblée du département pharmacie, un conseil du département pharmacie, une commission pédagogique et de perfectionnement et une commission scientifique. La composition, les rôles ainsi que la périodicité des réunions de chacune de ces structures sont clairement identifiés. Il n'en reste pas moins que certains dossiers, concernant l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances ou encore les campagnes d'emplois, sont examinés au sein de deux commissions différentes. La représentation

étudiante est bien présente dans ces instances, à l'exception de la commission scientifique ; par contre, il est regrettable que la commission pédagogique et de perfectionnement n'intègre pas de personnalités extérieures à la formation, en lien avec les différents parcours proposés, alors que ceux-ci représentent la moitié de l'équipe pédagogique. La constitution et le rôle des jurys sont bien affichés, avec une limitation à 12 personnes comprenant les responsables d'UE.

Un système d'évaluation des enseignements et des stages, ainsi qu'une prise en compte des résultats, sont bien mis en place pour les deux années de DFASP, et servent de base à l'autoévaluation de la formation au sein de la commission pédagogique et de perfectionnement et du conseil de département.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Sur les années 2014-2016, les effectifs sont autour de 70-75 en DFASP1 et en DFASP2, liés au fort taux de redoublement en deuxième année des études pharmaceutiques. Depuis les trois dernières années, les effectifs sont en augmentation et se stabilisent autour de 100 étudiants en DFASP1 et 110 en DFASP2. Le taux de réussite moyen est de 89,7% en DFASP1 et de 83% en DFASP2. Le taux de redoublement semble donc assez élevé pour ce dernier niveau de formation, en partie liée aux étudiants du parcours Internat qui échouent au concours et qui redoublent, même si l'évolution semble globalement favorable sur les deux dernières années, avec un taux de réussite se rapprochant de 90%. Le nombre d'étudiants ayant validé le diplôme ainsi que les données par filière ne sont pas connus.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellent ancrage régional (recherche, hospitalier, professionnel)
- Excellente mobilité internationale
- Equipe pédagogique pluridisciplinaire incluant une proportion importante de professionnels extérieurs ayant des compétences en adéquation avec les trois parcours proposés
- Politique des stages bien renseignée

Principaux points faibles :

- Pas de représentation du monde socio-professionnel dans la commission de pédagogie et de perfectionnement
- Suivi des étudiants insuffisamment renseigné
- Réussite au concours de l'Internat modeste
- Peu, voire pas, de mutualisations avec d'autres formations en santé et masters

Analyse des perspectives et recommandations :

La présentation de la formation est bien décrite, et possède un positionnement très privilégié dans l'environnement scientifique et socio-économique au sein de la Région Normandie pour les trois parcours proposés. L'équipe pédagogique très diversifiée dispense des enseignements très concrets et appliqués, en lien avec la pratique professionnelle de terrain. A l'avenir, il serait important que la commission de pédagogie et de perfectionnement intègre ces acteurs du monde socio-économique. Une véritable politique internationale est déployée, qui constitue un atout indéniable pour les étudiants, essentiellement de la filière Industrie, qui souhaitent réaliser une mobilité à l'étranger. Le dossier mériterait cependant d'être mieux renseigné sur le taux de réussite au diplôme des étudiants en fonction du parcours choisi, du taux d'insertion professionnelle des diplômés, et du nombre d'étudiants réalisant un master recherche ou une poursuite en thèse. Une offre plus conséquente d'UE de master santé ou de sciences dans la maquette serait fortement à encourager, tout comme la mutualisation d'UE avec d'autres formations en santé. La mise en place d'un tutorat, en particulier par d'anciens étudiants ayant réussi le concours, permettrait d'améliorer le taux de réussite au concours de l'Internat, très fluctuant d'une année sur l'autre et à l'origine d'un taux de redoublement assez élevé en DFASP2. Enfin, le dossier mériterait de préciser la place des pédagogies innovantes et des outils numériques dans les modalités pédagogiques.

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Bio-informatique de l'Université de Rouen Normandie est une formation à BAC+5 formant en trois ans des cadres supérieurs spécialistes de la bio-informatique et des biostatistiques. L'accent est mis sur la modélisation et les statistiques. Les domaines d'application de la formation sont la gestion, l'analyse et le traitement des données biologiques à grande échelle, la modélisation et l'intégration de données multi-modales, les méthodes des sciences des données (comme l'intelligence artificielle) et le développement de solutions logicielles innovantes. Les débouchés professionnels concernent les postes d'ingénieurs et les métiers de la recherche. La formation comprend un seul parcours : Bioinformatique modélisation et statistique (BIMS). Ce master est ouvert à la formation initiale, à la formation continue et à l'alternance. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus Mont Saint Aignan, UFR Sciences et Techniques. La formation présente la singularité d'être organisée en trois ans : la première année (M1) est réalisée en formation initiale sur 1 an alors que la deuxième année (M2) est réalisée en alternance en 2 ans.

Analyse

Finalité de la formation

L'intitulé et le contenu pédagogique de la formation sont cohérents avec les objectifs d'apprentissage de la mention. Les enseignements se faisant en français, la formation s'adresse exclusivement à un public francophone. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définis, affichés et connus des étudiants. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Sa mise à jour est prévue prochainement pour tenir compte de l'évolution de la mention.

Les débouchés sont clairement identifiés et communiqués, notamment via le site web de la formation, qui présente également des statistiques détaillées sur le devenir des diplômés en matière de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Les emplois occupés par les diplômés sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

La formation est cohérente avec les attendus en matière de compétences. La fiche du Réseau national de certification professionnelle (RNCP) est accessible via le site web de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation occupe une place importante au niveau régional, ayant été jusqu'à la rentrée 2020 la seule formation de master en Bio-informatique pour les régions Normandie et Hauts de France. Des formations similaires existent au niveau national. La formation a ouvert en 1999. Elle est visible et reconnue au niveau national. Ainsi, un des responsables du master a participé à la création de la Société Française de BioInformatique (SFBI) permettant ainsi la structuration de la communauté bio-informatique française. De plus, les étudiants du master participent aux Journées ouvertes de biologie, informatique et mathématiques (JOBIM, congrès national annuel dans le domaine de la bio-informatique). Au niveau international, la formation est référencée sur le site web de l'International Society for Computational Biology (ISCB). La formation a donc su créer un réseau solide avec ses partenaires professionnels, permettant ainsi l'accueil des alternants.

L'entrée dans la formation se fait en M1, très exceptionnellement en M2 (choix politique assumé). Des passerelles sortantes sont possibles à l'issue du M1 dans le cadre de réorientations. Aucun lien ou partenariat avec d'autres formations régionales n'existent (hormis l'intervention d'enseignants-chercheurs d'autres établissements), notamment en raison des difficultés opérationnelles liées à l'alternance.

Les unités de recherche, infrastructures expérimentales et fédérations de recherche en appui de la formation sont clairement recensées et couvrent les différentes facettes de la formation (bio-informatique, mathématiques, biologie, santé). Deux écoles doctorales (une orientée sciences de la vie/santé et l'autre mathématiques/systèmes d'information) intègrent des doctorants issus du master.

La formation est portée par une équipe pédagogique dynamique au niveau recherche et dont les membres, issus d'une dizaine de laboratoires, sont principalement rattachés aux sections CNU 27 (Informatique), 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) et 64 (Biochimie et biologie moléculaire). La

formation est impliquée dans plusieurs actions / initiatives en lien avec la recherche au niveau national et international, reflétant le dynamisme et l'investissement remarquables de l'équipe pédagogique et des porteurs de la formation.

L'alternance sur deux ans étant obligatoire en M2, la formation n'offre une possibilité de mobilité sortante qu'en M1 dans le cadre du stage. Une information et un accompagnement sont proposés aux étudiants de M1 qui souhaitent effectuer cette mobilité, mais aucun accord spécifique avec des partenaires à l'international n'est recensé.

Organisation pédagogique de la formation

Le master présente la particularité d'être organisée sur 3 ans, permettant aux étudiants d'être en immersion en milieu professionnel pendant 22 mois au total. La formation est adaptée à l'accueil d'étudiants ayant une formation en Sciences de la Vie, en Informatique ou en Mathématiques et ayant différents statuts (en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou salariés en reprise d'études). Cependant la formation peine à attirer des étudiants issus des domaines de l'Informatique et des Mathématiques. Un recentrage sur les étudiants issus de cursus en Sciences de la vie est envisagé dès septembre 2020. La formation est organisée autour d'un tronc commun (54% des ECTS), d'enseignements de spécialisation (15% des ECTS) et d'expériences professionnelles (31% des ECTS). La formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance, même si certaines conférences peuvent ponctuellement être réalisées à distance. Les dispositifs existant à l'Université Rouen Normandie permettent l'accueil de public ayant des contraintes particulières (en situation de handicap et/ou sportifs de haut niveau, etc.). Le diplôme délivré étant inscrit au réseau RNCP, il peut être délivré via la procédure de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ; une validation des études supérieures (VES) est également possible, même si la demande semble faible.

La formation est organisée autour d'unités d'enseignement (UE). Une réécriture autour de blocs de compétences est en cours. Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est utilisé. En parallèle, un travail réflexif est conduit tout au long de la formation, au cours duquel les étudiants sont amenés à se positionner par rapport aux connaissances et compétences atteintes ou à atteindre et à dresser un bilan personnel d'expérience.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées. Au-delà des traditionnels CM/TD/TP, la formation met en avant la transdisciplinarité, le travail en équipe, le travail collaboratif et la pédagogie par projet, ce qui contribue à développer l'autonomie des étudiants. L'autoévaluation et l'évaluation par les pairs, éléments pédagogiques importants, sont également pratiqués.

La formation propose plusieurs UE et contenus permettant aux étudiants de se former à la recherche (recherche documentaire, lecture d'articles, veille scientifique, participations aux soutenances de stage, etc.) qui sont complétés par l'expérience acquise lors des stages en laboratoire ou en entreprises. L'organisation de la formation sur 3 ans, incluant un stage en M1 et une mission en alternance de 2 ans, permet aux étudiants d'acquérir une solide expérience professionnelle avant leur entrée sur le marché de l'emploi.

Un nombre significatif de diplômés poursuivent en thèse. Des UE de préparation à l'insertion professionnelle, ainsi que des dispositifs permettant de développer les compétences de communication, y compris en langue anglaise, sont inclus dans le programme de formation.

Concernant l'ouverture à l'international, la formation propose 60h de formation à l'anglais et plusieurs certifications sont proposées (le CLES en M1 et le TOEIC ou LinguaSkill from Cambridge en M2). Le caractère obligatoire d'une certification pour la diplomation n'est pas précisé. La mobilité entrante concerne principalement des étudiants francophones.

Concernant la place du numérique, la bio-informatique faisant partie des « computational sciences », l'informatique et le numérique sont omniprésents au niveau des méthodes, des techniques et des outils utilisés. L'ordinateur est l'outil de travail du bio-informaticien. Les étudiants sont donc parfaitement formés aux outils numériques sous toutes leurs formes. Par ailleurs, les étudiants du master ont accès à tous les services numériques que l'Université Rouen Normandie met à disposition (ENT, plateforme pédagogique, ...).

La formation ne dispense pas d'enseignement en lien avec l'intégrité ou l'éthique scientifique, mais sensibilise les étudiants à la bioéthique. L'équipe pédagogique utilise des outils numériques de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation et le suivi des étudiants sont de très bonne qualité.

L'équipe pédagogique est constituée de 18 enseignants-chercheurs (4 PR et 14 MCF) de l'URN et de 12 intervenants extérieurs, dont seulement 8 enseignants non-académiques, ce qui est très faible compte-tenu du positionnement de la formation et des liens annoncés avec le monde socio-économique. La mention est pilotée par un trio représentant les différents domaines scientifiques auxquels la formation est adossée (biostatistiques, informatique et biologie). La responsabilité de la mention est assurée par la même personne depuis la création de la formation. L'équipe pédagogique se réunit à l'occasion des jurys, ainsi que lors de deux conseils de perfectionnement (CP) : celui de la mention et celui du Centre de formation des apprentis (CFA) qui se réunissent 2 à 3 fois par an. Le premier est spécifique de la mention, le second est piloté et géré à l'échelle de l'URN. Les indicateurs en lien avec la mention (effectifs, taux de réussite, devenir et insertion professionnelle des

diplômés, enquêtes d'évaluations des étudiants sur la formation, ...) sont mis à disposition de l'équipe pédagogique et font l'objet d'une analyse par le conseil de perfectionnement. Le compte-rendu du dernier CP est joint au dossier.

Le master Bio-informatique ne semble pas disposer de personnel administratif et technique propre, mais il bénéficie du soutien des services de l'établissement et de la composante de rattachement pour la gestion de la scolarité, de la communication, de la reprographie ou encore des services informatiques. La formation dispose d'une salle d'enseignement réservée pour le M2. Les centres de formation par alternance (CFA) et de formation continue (CFC) coordonnent la gestion administrative des contrats d'apprentissage et des alternants. Les informations relatives à l'évaluation des apprentissages sont communiquées par différents canaux aux étudiants. Cette évaluation respecte le principe de la seconde chance qui peut prendre la forme d'une seconde session dans le cas d'évaluations sous la forme de contrôles terminaux, ou d'aménagements spécifiques dans le cadres des évaluations en contrôle continu. Des certifications sont accessibles aux étudiants (TOEIC ou équivalent, PIX). La valorisation de l'engagement étudiant est coordonnée à l'échelle de l'URN.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et les indicateurs liés à la formation sont suivis au niveau de l'établissement par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVE). Les données sont mises à disposition des responsables de la formation. L'équipe pédagogique tient à jour une base de données qui permet d'assurer un suivi plus fin que celui réalisé par l'OVE. Le recrutement des étudiants se fait principalement en M1. Les informations relatives aux modalités de candidature et de recrutement sont accessibles par le site web de la formation et sur le portail national « trouvermonmaster ». L'attractivité de la formation est bonne : entre 85 et 100 candidatures pour 14 places (taux de pression ~6,7). Du fait de son très faible effectif, la part de recrutement intra URN est étonnamment variable d'une année sur l'autre (0 à 69%).

La réussite des étudiants et le devenir des diplômés sont des indicateurs suivis par l'équipe pédagogique et le CFA. La réussite des étudiants est très bonne (environ 92% de diplomation). Les données sur les 15 premières années d'existence de la formation (1999-2015) sont accessibles sur internet et figurent en annexe mais n'ont pas été mises à jour dans le cadre de la présente auto-évaluation. Concernant les retours des étudiants sur la formation, une enquête est réalisée à la fin de chaque année de formation. Les résultats de cette enquête sont partagés par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

La formation jouit d'une bonne notoriété au niveau national, puisque le recrutement d'étudiants issus de l'URN ne représente que 50 à 70% des effectifs. Les effectifs étudiants sont étonnamment faibles (12-13 en M1 et 10 en M2) en regard du nombre de candidatures (près de 100 tous les ans). Les taux de réussite sont excellents (quasiment 100%) et le taux d'abandon très faible. Le taux d'insertion professionnelle est également très satisfaisant (>90% 3 mois après le diplôme), au niveau ingénieur et dans le domaine de la bio-informatique. Le taux de poursuite en thèse est également satisfaisant (27%) pour ce type de formation et compte-tenu de la forte concurrence exercée par le monde socio-économique en recherche de bio-informaticiens.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bons résultats en matière de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite en thèse dans le domaine de la bio-informatique (secteur public très majoritaire)
- Bonne visibilité de la formation au niveau local et national
- Acquisition d'une solide expérience professionnelle par les étudiants grâce à l'organisation de la formation en 3 ans, dont deux en alternance
- Equipe pédagogique compétente et très investie permettant un bon pilotage de la formation
- Qualité scientifique du réseau de partenaires (issus essentiellement du monde académique) auquel est adossé la formation

Principaux points faibles :

- Mobilité internationale réduite
- Faible capacité d'accueil
- Faible nombre d'intervenants non académiques extérieurs à l'URN

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Bio-informatique de l'Université Rouen Normandie est de grande qualité. Il est présent depuis plus de 20 ans dans le paysage national et offre la particularité d'être organisé sur trois années. La formation a su tisser un réseau solide avec des partenaires académiques et quelques-uns issus du monde socio-professionnel. Malgré cette visibilité et ce fort ancrage, la part des intervenants non académiques reste très limitée. La formation gagnerait à développer davantage l'enseignement à distance, ce qui offrirait plus de souplesse aux alternants dans la gestion des périodes de formation. De plus, une intervention plus importante d'intervenants professionnels permettrait de renforcer le réseau et par la même le placement des diplômés dans le secteur privé. La décision d'organiser la formation en 2 ans et demi est intéressante car elle permet l'acquisition d'une expérience professionnelle solide, tout en réduisant le délai avant l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cependant, cette ré-organisation, imposée essentiellement pour des raisons budgétaires, va engendrer une réduction de la présence effective des étudiants en entreprise de 4 mois. Il est envisagé d'offrir aux étudiants la possibilité de consacrer les mois libérés à la réalisation d'un stage à l'international. Cette évolution permettrait d'apporter une réponse à la très faible mobilité sortante constatée. La proposition d'offrir une formation complémentaire en bio-informatique en 1 an, s'adressant à des étudiants déjà titulaires d'un master, d'une thèse ou en activité est une excellente initiative qui répond à un réel besoin. Le recentrage de la formation vers un public issu exclusivement de cursus en biologie est compréhensible, mais pourrait s'avérer perdant dans le futur, compte-tenu de l'évolution rapide de la discipline vers les sciences du numérique qui requièrent une formation en mathématiques et informatique toujours plus poussée. Le renforce

ment des li
ens entre l
e master et
les cursus
de Licence

dans ces deux domaines pourrait être une stratégie alternative plus payante, avec par exemple la mise en place de mineures dans le domaine des Sciences du vivant et/ou de la santé. Enfin il serait souhaitable d'élargir le vivier de recrutement de la formation pour éviter qu'il ne s'appauvrisse encore plus du fait de l'existence de formations similaires au niveau régional et national.

MASTER BIOLOGIE, AGROSCIENCES

Établissements

Université de Rouen Normandie

Université de Caen Normandie

Présentation de la formation

Le master mention Biologie Agrosciences a pour but de former de futurs doctorants ou des cadres supérieurs en ingénierie de l'agriculture et de l'environnement naturel, dans le secteur public ou privé. Les domaines d'application de la formation sont l'écophysiologie, les biotechnologies végétales et l'agronomie. La mention présente un seul parcours : éco-production, biotechnologies végétales et biovalorisation (ECOBIOVALO), elle est co-accréditée par l'Université de Rouen-Normandie (URN), l'Université de Caen-Normandie (UCN) et l'école d'ingénieur UniLaSalle. Ce master est ouvert à la formation initiale. Les enseignements se déroulent sur les trois sites suivants : campus 1 - UFR des Sciences - UCN ; campus de Mont Saint Aignan - UFR des Sciences - URN et campus de Mont Saint Aignan UniLasalle

Analyse

Finalité de la formation

L'intitulé du parcours est très explicite ainsi que celui des différentes unités d'enseignement (UE). Une plaquette en version numérique et papier présente les objectifs et le programme de la formation ainsi que les connaissances et compétences qui seront acquises à l'issue de celle-ci. Le supplément au diplôme détaille la structuration du programme pédagogique en cinq blocs de compétences.

Les débouchés (ingénieurs d'études, assistant de recherche, doctorat) sont identifiés ainsi que ceux auxquels les étudiants pourront postuler après un doctorat. Ils sont en adéquation avec les enseignements proposés. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention est rédigée et disponible pour les étudiants et les partenaires de la formation. L'obtention du certificat individuel CERTIPHYTO V2, nécessaire à la vente, l'achat, la possession et l'utilisation de produits phytosanitaires, est proposée.

Positionnement dans l'environnement

Le master Biologie, Agrosciences a été créé en 2017 et est la seule mention de ce type dans la région Normandie. Il est co-accrédité entre les 3 établissements de formation, situés à Rouen et Caen. La formation est bien implantée au niveau régional et bien intégrée dans l'offre de formation des deux universités. Elle est accessible en M2 pour les étudiants de 5ème année de l'École d'ingénieurs UniLaSalle et quelques étudiants de M1 proviennent –du centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) horticole de Seine Maritime implanté localement.

Les unités de recherche et structures fédératives de recherche (SFR) en appui de la formation sont clairement recensées. La formation est portée par une équipe pédagogique constituée d'enseignants chercheurs issus de 5 laboratoires, 2 dans chaque université et un dans l'école d'ingénieurs, et qui sont membres d'au moins une SFR. La SFR Normandie-végétale (NORVEGE FED 4277) regroupe 4 des 5 laboratoires ainsi que des plateaux techniques et des partenaires privés.

Les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat sont à même d'intégrer l'école doctorale *normande de Biologie Intégrative Santé Environnement (ED nBISE) de Normandie-Université*.

L'implication de partenaires industriels, appartenant notamment à la SFR Normandie-végétale, s'effectue essentiellement par l'accueil d'étudiants en stage, mais aucun chiffre n'est produit sur le nombre d'étudiants concernés chaque année. Seulement 5 personnes du privé interviennent dans les enseignements mais le nombre d'heures effectuées n'est pas mentionné.

Les chiffres concernant les mobilités internationales sortantes d'étudiants de la formation ne sont pas fournis. Une information et un accompagnement sont proposés aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité, mais aucun accord avec des partenaires à l'international n'est recensé. Très peu d'étudiants étrangers sont recensés en mobilité entrante pour ces dernières années (6 en M2 depuis 2014).

Organisation pédagogique de la formation

La formation propose un parcours unique. L'enseignement est semestrialisé. Il comprend au total 692,5h répartis comme suit sur les deux années M1-M2 : cours magistraux (325h), travaux dirigés (223,5h) et pratiques (144h) . Au premier semestre (S1), un tronc commun propose des UE mutualisées avec d'autres mentions ainsi que des UE spécifiques à la formation. Toutes les UE sont évaluées suivant le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et sont en relation avec la fiche RNCP. Les étudiants sont localisés à Caen ou à Rouen. Au deuxième semestre (S2), les étudiants se déplacent entre Caen et Rouen en fonction des UE puis effectuent un stage de 2 à 4 mois. Au troisième semestre (S3), les étudiants se déplacent sur les 3 sites d'enseignement et le dernier semestre (S4) est entièrement consacré à la mission en entreprise. Cet enseignement multisite constitue un point à améliorer car il occasionne beaucoup de dépenses pour les étudiants et engendre des abandons. La formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance, si ce n'est en cas d'extrême nécessité pour assurer une continuité pédagogique.

La structuration en blocs de compétences est en cours d'écriture et sera effective pour la rentrée 2022. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle est en charge d'accompagner les étudiants dans l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) proposé par l'URN depuis 2001.

Trois UE ont pour vocation de confronter les étudiants au monde de la recherche. De plus, un certain nombre d'étudiants effectuent leur stage de M1 et/ou de M2 dans un laboratoire de recherche et sont ainsi amenés à mener des expériences scientifiques mais aussi des recherches bibliographiques. Les étudiants sont invités à participer à des séminaires ainsi qu'aux soutenances de thèses et d'HDR organisées par les laboratoires.

Des instituts techniques et l'organisation des filières agronomiques sont présentés aux étudiants de M1 et M2 dans l'UE « Environnement professionnel ». Une partie des étudiants effectue leur stage de M1 et/ou de M2 dans le secteur privé, notamment chez les partenaires de la SFR Normandie-végétale. Aucune donnée n'est fournie concernant la répartition des étudiants sur les différents types de lieux de stages : secteur privé ou public, France ou étranger.

Concernant l'ouverture à l'international, la formation propose 20h de formation à l'anglais durant le M1 et une certification CLES en langue anglaise, espagnole ou allemande est proposée de manière facultative aux étudiants de la formation. Au S3, certains enseignements sont effectués en anglais (volume non précisé) et les étudiants sont invités à restituer oralement quelques travaux en langue anglaise. Il est difficile d'évaluer si le réseau international La Salle, disponible via UniLaSalle, favorise l'ouverture à l'international de la formation.

Un environnement numérique de travail (ENT) ainsi qu'une plateforme pédagogique Moodle sont à la disposition des étudiants de la formation. Celle-ci permet des pratiques pédagogiques interactives et à distance.

Il n'y a pas de cours dédié à la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le programme pédagogique du master mais l'URN propose un espace consacré à l'intégrité scientifique sur le site UNIVERSITICE. La plateforme Moodle dispose d'un détecteur automatisé de plagiat. Les étudiants sont informés de l'existence de cet outil et des sanctions en cas de fraudes.

Pilotage de la formation

L'ensemble des intervenants comprend 35 enseignants-chercheurs (EC) de l'URN, 27 EC de l'UCN, 12 enseignants d'UniLaSalle et 5 intervenants extérieurs (4 entreprises) dont les sections CNU ne sont pas précisées. Ce sont donc environ 80 personnes qui interviennent pour les deux années de formation. Il n'est cependant pas possible d'identifier les volumes horaires de chacun ni les pourcentages d'implication des différents établissements de formation. Il est toutefois à noter la faible implication dans l'enseignement des professionnels du privé.

L'équipe pédagogique est impliquée et mobilisée afin de permettre la mise en œuvre de l'approche par compétences à la rentrée 2022.

L'équipe de pilotage, constituée de 2 EC de chaque université et d'un membre d'UniLaSalle, se réunit 3 fois par an ou au fil de l'eau en fonction des besoins. La formation dispose également d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit en fin d'année. Le CP est constitué de 16 membres dont 10 EC, 4 étudiants (2 de chaque université, niveaux M1 et M2), 1 représentant extérieur (chargé de recherche INRAE) et la secrétaire de la formation. Néanmoins, le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement mentionne la présence de l'équipe de pilotage uniquement. La présence effective des étudiants et de membres extérieurs à la formation est indispensable. Le conseil dispose des résultats des enquêtes d'insertion et de devenir des étudiants, des effectifs et des résultats aux contrôles des connaissances. La charte des examens et des modalités de contrôles des connaissances, explicitant les règles et particularités de la mention, est validée par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et est accessible par tous sur le site de l'université.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et les indicateurs liés à la formation sont suivis au niveau de l'établissement par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'URN. Les données sont mises à disposition des responsables de la formation. Le nombre de candidatures (80 en moyenne sur 3 ans) est relativement stable. Seulement 14% d'entre elles proviennent d'étudiants de L3 de l'URN. Le pourcentage d'étudiants ayant reçu un avis favorable à l'inscription a considérablement augmenté, en passant de 22 à 58% en 3 ans, sans que le nombre d'inscrits ne change drastiquement.

L'effectif moyen est stable (19 en M1 et 18 en M2) et conforme à celui relevé lors du précédent quinquennat alors que le parcours était dans la mention BioSciences. La mention Biologie, Agrosciences étant unique en Normandie, une meilleure lisibilité et donc attractivité de la formation était attendue. Néanmoins, il est à noter que pour l'année 2018-19, l'effectif étudiant en M1 est en hausse. Les informations sur le flux d'étudiants (formation précédente, origine géographique) ne sont pas fournies.

L'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'URN se charge d'effectuer les enquêtes de satisfaction auprès des étudiants et communique les résultats aux responsables de mention, mais il est difficile de voir comment l'équipe pédagogique se les approprie.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est à renforcer. L'effectif est certes passé de 17 à 23 en M1 et de 16 à 19 en M2 mais reste relativement stable depuis 3 ans et comparable aux effectifs du dernier quinquennat.

Le taux de réussite est très bon, compris entre 94 et 100%. La poursuite d'étude en doctorat est comprise entre 8 et 23% en fonctions des promotions. Le taux de diplômés en emploi varie entre 45% à 6 mois et 64 ou 84%, en fonction de la promotion, à 30 mois. Néanmoins, ni la nature des emplois ni la durée moyenne de recherche d'emploi ne sont mentionnées.

La poursuite d'études en doctorat varie entre 23%, pour les années 2016-17 et 2018-19 et 8% pour 2017-18. Le nombre de poursuite d'études vers d'autres formations augmente de 5 à 17% sur 3 ans, sans qu'il ne soit indiqué la nature de ces formations.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très solide adossement recherche avec l'implication de plusieurs laboratoires et structures fédératives de recherche
- Excellent taux de réussite
- Co-accréditation école d'ingénieurs/universités qui semble enrichissante

Principaux points faibles :

- Autoévaluation interne ne permettant pas une analyse optimale du devenir des étudiants et faible attractivité en local et à l'international notamment
- Organisation des enseignements multi site contraignante pour les étudiants
- Implication des partenaires privés dans l'enseignement et dans le conseil de perfectionnement insuffisamment développée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le travail d'autoévaluation de la formation a conduit l'équipe pédagogique à proposer des évolutions cohérentes et justifiées pour améliorer l'attractivité de la formation, constituer un réseau d'alumni via LinkedIn, s'ouvrir à la formation continue et enfin rendre plus facile l'enseignement multisite. La formation envisage aussi l'établissement d'un partenariat avec une université canadienne, ce qui favoriserait les mobilités entrantes et sortantes. La formation gagnerait à développer davantage l'enseignement à distance, qui n'est actuellement prévu qu'en cas de crise pour permettre la continuité pédagogique, pour permettre notamment de limiter les déplacements des étudiants entre les trois sites de formation. La part des intervenants non académiques reste très limitée. Une intervention plus importante d'intervenants professionnels permettrait de renforcer le réseau. De plus, la présence d'un ou plusieurs représentant(s) du privé dans le Conseil de perfectionnement pourrait aider à guider les choix pédagogiques et permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissements

Université de Rouen Normandie - Université de Caen Normandie

Présentation de la formation

Le master mention Biologie santé (BS) a pour but de former de futurs doctorants ou des cadres supérieurs dans le domaine biomédical.

La mention présente 2 parcours en première année de master (parcours Biologie Santé-BS et parcours Imagerie Cellulaire-IMAC), et 3 parcours en deuxième année de master (Signalisation et Fonction en Physiopathologie-SFP ; Cancer, Différenciation, Génétique et Biothérapies_CDG-Biother ; IMAC) Les parcours IMAC et BS présentent 40% d'enseignements mutualisés en master 1. Les parcours SFP et CDG-Biother présentent 55% d'enseignements mutualisés en master 2.

Analyse

Finalité de la formation

L'intitulé des parcours est explicite ainsi que celui des différentes unités d'enseignement (UE). L'orientation recherche fondamentale est marquée pour les parcours SFP et CDG-BioTher. Ces deux parcours sont interdisciplinaires et leur contenu est en cohérence avec l'intitulé de la mention et avec la fiche du réseau national de certification professionnelle (RNCP). Leur débouché naturel est la poursuite d'études en doctorat, même si une insertion professionnelle directe est possible.

Le parcours IMAC est professionnalisant. Il a rejoint à la rentrée 2020 la mention de master « Ingénierie de la Santé », plus adaptée à l'orientation professionnalisante. La fiche RNCP concernant ce parcours est également jointe au dossier.

Positionnement dans l'environnement

La mention et ses parcours sont bien intégrés dans le champ « Biologie Intégrative, Santé, Environnement » de l'Université de Rouen Normandie. La proche région Ile-de-France offre cinq masters mention Biologie Santé, et trente autres établissements la proposent au niveau national. L'intitulé de mention est large, et permet l'intégration de parcours interdisciplinaires comme ceux proposés par l'URN.

Cette mention constitue un débouché pour les diplômés des licences « sciences pour la santé » de Caen et de Rouen, et de la licence « sciences de la vie » de Rouen. Classiquement, elle accueille également des étudiants issus des cursus santé des deux établissements. Des réorientations en provenance et à destination de la mention de master Neurosciences sont aussi possibles.

La formation est soutenue par vingt laboratoires de recherche (12 à Caen et 8 à Rouen), dont les chercheurs dispensent des enseignements. La formation bénéficie également de l'accès à 3 plateformes et 2 plateaux techniques. La poursuite en thèse s'effectue au sein de l'école doctorale du champ (Normandie Université). Les intervenants professionnels assurent 10% du volume global d'enseignement pour les parcours CDG-BioTher et SFP et près de 20% pour le parcours IMAC, sans que ces interventions ne soient formalisées par des conventions.

De nombreux accords de coopération ERASMUS+ et Swiss European Mobility ont été noués par les deux établissements (URN et UCN). La mobilité sortante des étudiants est encouragée et soutenue par des financements spécifiques, mais reste encore modeste : 4 étudiants (soit 16,5%) en 2018, et 12 étudiants (soit 44,4%) en 2019. La mobilité entrante est également encouragée.

Une convention de partenariat est en cours d'élaboration avec l'Université de Turku en Finlande pour le parcours IMAC en vue de mutualiser des UE spécifiques à chaque établissement.

Organisation pédagogique de la formation

Les enseignements sont organisés avec un tronc commun harmonisé et présentant de légères différences d'intitulés et de nombre de crédits entre Caen et Rouen, afin de faciliter les mutualisations par site.

Au premier semestre (S1) ce tronc commun délivre entre 11 et 17 crédits ECTS selon que l'on considère le tableau des unités d'enseignement (UE) fourni séparément par Rouen et le tableau des UE figurant dans le descriptif de la mention. Il apparaît donc des incohérences entre plusieurs tableaux. Les enseignements

optionnels différent entre Caen et Rouen, ce qui est cohérent pour un enseignement sur deux sites. Le libellé des options de Rouen n'est pas indiqué. Même si l'enseignement a lieu sur deux sites, la visioconférence permet de mettre en commun des enseignements entre les deux sites.

Le tronc commun du deuxième semestre (S2) est limité à 4 crédits ECTS. Les étudiants font tous un stage en S2, de 8 semaines sur site ou de 3 mois en mobilité (avec dispense de l'UE découverte de laboratoire ou pratique de laboratoire). Le nombre de crédits du stage diffère considérablement entre les parcours de M1, avec 12 crédits pour le parcours IMAC et 8 crédits seulement pour le parcours Biologie Santé.

Le M2 IMAC est spécifique, avec une orientation professionnalisante forte et l'enseignement théorique consacre notamment ¼ des crédits de formation à la culture d'entreprise.

Les M2 SFP et CDG-BioTher ont un tronc commun de 13 crédits ECTS au troisième semestre (soit 55% d'enseignements mutualisés en M2), 12 crédits d'options spécifiques au choix, 5 crédits de projet de recherche et 30 crédits de stage (le S4). Ces deux parcours de M2 peuvent être effectués en deux ans si le profil de l'étudiant le justifie (salarié par exemple).

La granularité des crédits est très fine : l'UE Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle ne représentent qu'un crédit, ce qui est plus cohérent avec un élément constitutif (EC) qu'avec une UE. De plus le volume horaire par crédit est variable.

L'intégration des étudiants du secteur santé se fait grâce à l'obtention d'un M1 avec 2 UE et un stage (non obligatoire).

Une partie de l'enseignement est assuré en anglais et les examens peuvent être passés en anglais pour les étudiants étrangers. Les étudiants sont encouragés à passer une certification en anglais, le passage du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est obligatoire pour les étudiants non-anglophone du parcours IMAC (même si l'obtention n'est pas requise pour le passage en M2).

L'organisation de la mention se prête facilement à une définition de blocs de compétences pour se conformer aux nouvelles exigences légales pour les masters. L'URN propose d'ailleurs le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

Le master intègre des enseignements visant à l'intégration professionnelle dans les deux années de formation. Elle accueille des étudiants en validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), et en formation continue, ainsi que des étudiants en situation de handicap. La formation est également accessible par validation des acquis d'expérience (VAE). L'interdisciplinarité est bien présente dans les trois parcours.

L'enseignement numérique et en classe inversée est intégré à la formation. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et éthique. Les deux établissements sont équipés d'un logiciel anti-plagiat, auquel ont recours les enseignants de façon automatique.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par les 3 responsables de mentions et les 10 responsables de parcours. L'équipe pédagogique est conséquente et constituée de plus de 100 intervenants par site. Sa composition est portée à la connaissance des étudiants dès leur prospection de master. Le rattachement administratif du M1 se fait à l'UFR des Sciences et Techniques à Rouen et à l'UFR des Sciences à Caen. Le rattachement administratif des parcours de M2 n'est pas explicite, mais les enseignements ont lieu à la fois sur ces deux UFR et sur les UFR Santé des deux établissements.

Un conseil de perfectionnement, dont la composition est précisée dans le dossier, se réunit deux fois par an en visioconférence, avec des représentants étudiants et des représentants de la recherche (INSERM). Ce conseil ne fait cependant intervenir aucun membre du monde socio-économique. Les compte-rendu sont transmis aux UFR concernées et à l'établissement. Un exemple de compte-rendu est joint au dossier, il n'est cependant pas précisé les noms des personnes réellement présentes à ce conseil.

Le soutien administratif apparaît beaucoup plus fort à Caen (1 ETP) qu'à Rouen (0,2 ETP à partager avec toutes les autres mentions de master). Or le parcours IMAC est spécifique de Rouen. Un investissement administratif très important doit donc être réalisé par les enseignants-chercheurs de Rouen. La participation des services centraux des deux établissements apparaît cependant importante pour les aspects numériques et les inscriptions administratives.

La formation ne dispose pas de salle d'enseignement dédiée, les étudiants se plaignent par ailleurs de la vétusté de certaines salles d'enseignement notamment à l'UCN.

Les informations relatives à l'évaluation des apprentissages sont communiquées par différents canaux aux étudiants. Cette évaluation respecte le principe de la seconde chance. La valorisation de l'engagement étudiant est mise en œuvre et l'attribution de cette valorisation relève de la décision exclusive du jury de formation.

Dispositif d'assurance qualité

L'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) de l'URN fournit des statistiques annuelles d'effectifs et de résultats, qui sont mis à disposition de l'ensemble de communauté universitaire. L'observatoire de l'UCN semble moins efficace, et le suivi est assuré par l'équipe pédagogique.

La sélection à l'entrée du master est réalisée par l'intermédiaire de l'application e-candidat. Le nombre de candidatures est supérieure aux capacités d'accueil, indiquant une bonne visibilité de la mention sur le plan national. La capacité d'accueil n'est cependant pas atteinte, du fait de désistements pour d'autres mentions de masters. L'origine des étudiants est relativement diversifiée, à la fois en terme de formations et d'universités, notamment en 2019-2020.

L'évaluation de la formation par les étudiants est menée via une enquête réalisée à la fin de chaque année de formation par URN et UCN. Les résultats de cette enquête sont partagés à l'échelle des formations du département de Biologie et sciences de la terre. Le nombre de réponses pour le master BS est jugé trop faible par l'équipe pédagogique pour en faire une analyse fine.

Résultats constatés

Les effectifs du parcours IMAC sont faibles (4 à 10 étudiants), reflétant une formation de niche. Le taux de réussite en M1 IMAC est d'environ 75%, suggérant une adaptation pas forcément simple à l'enseignement très ciblé de ce parcours. Le taux de réussite en M2 est de 100%. Ce parcours obtient près de 80% d'insertion professionnelle, en adéquation avec le niveau et le contenu de la formation, dès 3 mois après l'obtention du diplôme. La poursuite en thèse est possible et concerne 17% des diplômés.

Les effectifs des deux autres parcours fluctuent de 40 à 48 étudiants par an en M2. Les effectifs en M1 sont plus faibles, indiquant une arrivée non négligeable en M2 d'étudiants des cursus santé.

Les taux de réussite en M1 sont de 100% à Caen et de 90% à Rouen, indiquant un bon accompagnement pédagogique des étudiants. Le taux de réussite en M2 est de 100%, sauf lorsqu'un étudiant effectue le M2 sur 2 ans (avec l'accord préalable de l'équipe pédagogique).

Les enquêtes effectuées l'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle sur les taux d'insertion ont porté sur un nombre trop faible d'étudiants pour que cela soit significatif. Les enquêtes effectuées par les responsables de formation indiquent une poursuite en thèse entre 39% et 80% pour les étudiants scientifiques selon les années et parcours. Les étudiants issus des filières santé poursuivent leur cursus Santé à l'issue du master. Pour les autres diplômés, il est constaté soit d'autres poursuites d'études, soit une insertion professionnelle qui n'est pas en adéquation avec le niveau de la formation (technicien), soit une recherche d'emploi.

Conclusion

Principaux points forts :

- mention avec des parcours interdisciplinaires coordonnés sur deux universités
- mise en commun des enseignements par visioconférence
- origine variée des intervenants : secteur santé, secteur scientifique, structures privées
- bonne intégration dans le champ Biologie Intégrative, Santé, Environnement (BISE)

Principaux points faibles :

- absence préjudiciable de salle d'enseignement spécifique au master (notamment pour permettre les visioconférences pour les cours communs aux deux sites) ;
- processus perfectible d'évaluation de la formation par les étudiants
- faible effectif en M2 parcours IMAC certaines années
- faible mobilité internationale des étudiants
- soutien administratif faible aux responsables de parcours et de mention

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master biologie-santé de l'URN et de l'UCN est une formation de bonne qualité. L'organisation en deux parcours est cohérente et le choix de placer le parcours IMAC dans la mention ingénierie de la santé, plus adaptée à l'orientation professionnalisante, est judicieux.

Le renforcement du réseau à l'international, et notamment le rapprochement avec l'Université de Turku en Finlande afin de mutualiser une partie des enseignements du parcours IMAC est pertinent. Il devrait permettre d'améliorer la mobilité étudiante entrante et sortante.

Les enseignements en visioconférence d'un site à l'autre sont à encourager afin d'augmenter la cohésion au niveau des étudiants. Un investissement des établissements dans de l'équipement performant serait approprié,

et un accès à ces équipements pour les étudiants entre sites serait souhaitable. La mise à disposition d'une (ou plusieurs) salle dédiée à chaque parcours pourrait permettre une optimisation, voire une généralisation de la visioconférence pour les cours concernant les 2 sites et améliorer la participation des étudiants aux cours en distanciel.

Un soutien administratif plus important semble nécessaire du côté de l'URN afin de permettre aux responsables de parcours de se consacrer pleinement à la pédagogie. Le temps gagné à ce niveau pourrait alors être investi pour suivre de plus près les retours concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, qui aujourd'hui ne sont pas pris en compte.

MASTER CHIMIE

Établissement

Université de Rouen Normandie
Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le Master Chimie de l'Université de Rouen Normandie, co-accréditée par l'INSA de Rouen, est une formation en deux ans de niveau Bac+5 qui vise à former des cadres ayant des connaissances et des compétences solides en chimie, et plus particulièrement dans les domaines de la santé, des matériaux polymères et de l'analyse. Le master comprend 4 parcours différents (Chimie organique des molécules pour le Vivant - COMV, Analyse et Spectrochimie - AS, Polymères et Surfaces - PS et Cristallisation - CRIST) dont les enseignements sont intégralement dispensés en formation initiale sur le campus de Mont Saint Aignan à l'université de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du Master Chimie de l'Université de Rouen Normandie (URN) sont bien décrites dans le dossier. Déclinées par parcours, elles s'appuient sur des unités d'enseignements (UE) cohérentes qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences scientifiques spécifiques et des compétences transversales. Ces compétences, qui sont énoncées sous forme de connaissances ou de culture scientifique du domaine, sont exposées aux étudiants sur le site web, de manière hétérogène selon les parcours, sur la plaquette de la formation et dans les réunions de présentation des parcours réalisées en début d'année. Il n'est pas fait explicitement mention des suppléments au diplôme dans le dossier, et seule une fiche préparatoire au supplément au diplôme du parcours « Cristallisation » et à la fiche RNCP est fournie. Cette dernière est relativement claire et informative.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont relativement bien renseignés, parcours par parcours, dans le dossier. Ces débouchés, aussi bien pour l'insertion professionnelle immédiate que pour la poursuite d'études, sont cohérents avec les finalités de la formation et les enseignements dispensés, et clairement exposés aux étudiants. Les différents éléments présentés sont cohérents avec la fiche nationale RNCP 31803 master.

Positionnement dans l'environnement

Le Master Chimie est de facto un acteur majeur du champ Chimie de l'URN et de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, avec des enseignements intégralement dispensés sur le campus de Mont Saint Aignan. Les modalités d'entrée en première année et en deuxième année, y compris pour les flux latéraux, sont précisées.

Au niveau régional, la formation n'a pas renouvelé son partenariat avec l'ENSI Caen ni ses co-accréditation avec les universités de Caen et du Havre qui existaient dans le précédent contrat, sans que les raisons en soient évoquées. Seule la co-accréditation avec l'INSA de Rouen perdure, dans le cadre d'une double diplomation master-ingénieur qui concerne 3 des 4 parcours : COMV, AS et PS. Le parcours CRIST propose quant à lui des enseignements mutualisés avec l'ENSI Caen et l'université de Caen, sans que cela fasse l'objet d'une co-accréditation. Des interventions ponctuelles d'enseignants-chercheurs d'autres universités, au niveau national, sont également mentionnées pour plusieurs parcours. En-dehors de ces informations factuelles, le Master Chimie ne se positionne pas clairement vis-à-vis des formations équivalentes qui existent aux niveaux régional ou national.

Pour ce qui concerne l'international, plusieurs projets de convention ont été initiés dans le cadre de l'école universitaire de recherche (EUR) XL-Chem, notamment avec l'université de Florence (Italie - double diplomation). La formation bénéficie également de programmes de coopérations existants (Eramus +, aide à la mobilité internationale permettant la mobilité entrante ou sortante d'étudiants ou d'enseignants). Des enseignants sont ainsi partis donner des cours dans deux universités anglaises (Norwich, Southampton), et des interventions ponctuelles d'enseignants-chercheurs étrangers dans le master sont mentionnées.

La formation s'appuie sur un environnement de qualité en matière de recherche avec la fédération de chimie FR3038 CNRS-INC3M, le Grand Réseau de Recherche CRUNCH (Chimie biologie santé), l'institut Carnot « I2C », le labex SynOrg et l'EUR XL-Chem et de 3 laboratoires de chimie de l'université, de l'INSA et du CNRS dont proviennent les enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation. Les relations avec les

entreprises se font essentiellement via les stages des étudiants, qui bénéficient des nombreux partenariats des laboratoires liés au master avec l'industrie pharmaceutique. Il n'y a pas de partenariats directs entre le master et des entreprises mais quelques personnalités du monde socio-économique interviennent dans le master . L'EUR XL-Chem est présentée comme axe de développement majeur du master avec des volets locaux ou régionaux incluant un parcours en alternance. A l'international, les échanges d'étudiants ou d'enseignants-chercheurs sont envisagés avec plusieurs pays (Canada, Angleterre, Italie, Belgique, Australie) ainsi que la double diplomation. Les accords sont en cours de signature.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est constituée d'une année de M1 commune, avec un tronc commun et des unités d'enseignement (UE) à choix, et de 4 parcours de M2 distincts les uns des autres. Au M1, la proportion de tronc commun est de 87 % au premier semestre et de 20 % au deuxième semestre, indiquant une spécialisation progressive des étudiants. Les UE à choix, proposées par groupes de 2, sont en rapport avec les spécialités des parcours de M2, mais le dossier n'indique pas si les choix opérés au M1 conditionnent ou non l'accès aux parcours de M2. Au premier semestre du M2, seules les UE transversales (anglais et Connaissance des entreprises et insertion professionnelle) sont communes aux 4 parcours. Des mutualisations apparaissent entre parcours ou avec l'université de Caen. Le nombre d'heures de travaux pratiques (TP) proposées en M1 est appréciable (154 heures), mais seul le parcours PS présente des TP en M2 (40 heures).

Le second semestre de M2 est consacré au stage de 5 à 6 mois tandis que de manière regrettable, aucun stage de M1 n'apparaît. La mise en situation des étudiants est alors réduite à l'UE Projet tuteuré de 3 semaines en laboratoire. Le contenu de ce projet n'est malheureusement pas décrit. Les contenus de l'ensemble des UE sont cohérents avec la fiche RNCP et les finalités des différents parcours.

La formation, actuellement ouverte en alternance, proposera le parcours AS en alternance en septembre 2020 dans le cadre de l'EUR XL-Chem.

Le Master Chimie s'appuie sur les aménagements prévus dans la charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'URN et sur la cellule Handisciences de l'UFR Sciences et techniques pour l'accueil des étudiants en situation de handicap. L'utilisation d'outils originaux propres à l'UFR (système de gommettes et le logiciel Opendyslexic, accès facilité auprès des personnes ressources via des tickets d'interventions en ligne) est présenté dans le dossier.

La formation ne fait pas référence à la formation tout au long de la vie (FTLV) ; des formations continues existent dans le cadre des laboratoires associés. Il n'est pas fait non plus mention de dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le Master Chimie s'est saisi fin 2019 de l'approche par compétences tandis que l'université prévoit sa mise en place en 2022 (réflexion initiée depuis). Si la formation affiche des UE présentant des mises en situation, aucune description de la formation en termes de compétences et de blocs de compétences n'est évoquée. L'URN propose un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) depuis 2001 promu par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) mais la formation ne l'utilise pas, ce qui est regrettable.

Les pédagogies diversifiées sont très limitées au master : seuls l'UE Projet tuteuré du M1 (2 ECTS) et un "mini-projet" (TP de l'UE Synthèse de produits naturels) existent, ce qui est insuffisant.

Le master Chimie est fortement adossé à la recherche : la part belle est faite à la démarche scientifique, avec des études de cas, des études bibliographiques, des conférences et séminaires, des contacts avec les doctorants et le stage du Master 2. Le projet tuteuré de M1 permet l'insertion dans le monde de la recherche dès le premier semestre. Les étudiants de M2 sont formés aux recherches et analyses bibliographiques et à l'utilisation de bases de données scientifiques. La poursuite d'études en doctorat est présentée par l'Ecole doctorale Normande de Chimie lors du Forum des masters de l'UFR Sciences et Techniques. Cette présentation pourrait être plus spécifique au master chimie. L'invitation des étudiants du master aux soutenances de doctorat (Parcours PS) devrait être étendue aux autres parcours.

L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle est faite au travers de l'UE Connaissance des entreprises et insertion professionnelle au M2 mais également grâce à l'UE d'anglais qui prépare les étudiants à l'insertion professionnelle à l'international (entretien d'embauche, CV, ...). Des intervenants professionnels permettent de sensibiliser les étudiants aux questions du management, de la propriété intellectuelle ou de la valorisation de la recherche en relation directe avec le master. Le stage de M2 constitue une mise en situation professionnelle classique. Le master, sans indiquer d'apport spécifique de la formation, s'appuie sur le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'Université pour le développement du projet professionnel de l'étudiant.

La dimension internationale est prise en compte avec, outre les enseignements classiques d'anglais, des UE dispensées en anglais dont une en M1. Cette dimension s'accroît en M2 avec des interventions nombreuses d'experts académiques et industriels étrangers pour des cours. Les possibilités d'échanges entrantes et sortantes sont nombreuses et la mise en place de l'EUR XL-chem va renforcer la dimension internationale qui constitue

un point fort du master. La certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est proposée par l'URN mais le dossier ne précise pas si les étudiants du Master Chimie sont incités à la passer.

La part du numérique reste quant à elle très classique : environnement numérique de travail (ENT), plateforme pédagogique UniversITICE, emplois du temps et dépôt de travaux sont les utilisations principales. Des aspects plus innovants pourraient être développés comme l'utilisation d'outils collaboratifs ou des pédagogies diversifiées.

Enfin, la sensibilisation à l'intégrité scientifique existe avec, en plus d'un logiciel de détection du plagiat à destination des enseignants, un cours de 2 heures basé sur les documents de l'Office Français de l'Intégrité Scientifique.

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs appartenant très majoritairement aux sections CNU 31 et 32, en accord avec la formation, auxquels s'ajoutent quelques intervenants extérieurs académiques (université ou CNRS) et professionnels issus du monde de l'entreprise. La part de ces derniers dans l'enseignement est toutefois très réduite (~10-15h) et concerne indirectement le cœur de métier du master (UE connaissances de l'entreprise). L'implication de l'équipe pédagogique dans le développement de l'approche par compétence est récente.

La formation est pilotée par un responsable de mention, un responsable d'année en M1 et un ou deux responsables pour chaque parcours de M2. Le fonctionnement de la formation et les responsabilités sont relativement bien décrits. Les responsables sont aidés par la secrétaire du département de chimie de l'UFR. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques.

L'équipe pédagogique est réunie chaque année à la rentrée et le conseil perfectionnement siège deux fois par an. Ce conseil est composé de 22 membres dont 2 représentants du monde socio-économique cœur de métier, d'un doctorant et de 3 étudiants (2 M1, 1 M2 COMV) mais ne comprend pas de personnels techniques ou administratifs. La composition est conforme bien que déséquilibrée en faveur des enseignants-chercheurs. Le rôle du conseil est bien décrit. Il étudie les bilans, les résultats, les évaluations ou propose des évolutions. Un compte-rendu fourni atteste d'un fonctionnement normal.

Les MCC sont conformes à la charte des examens de l'URN. Elles sont exposées aux étudiants lors des réunions de rentrée, communiquées par affichage et disponibles sur le site internet de l'université. La composition des jurys, le nombre d'ECTS et les règles de compensation sont également décrits. Environ 25 % des ECTS du M1 sont obtenus par contrôles continus et autant correspondent à des travaux pratiques. Les ECTS restants tout comme ceux du M2, sont obtenus par des contrôles terminaux écrits ou oraux. Une seconde session d'examen est possible.

En l'absence de PEC et de la mise en place de l'approche par compétences, le suivi de l'acquisition des compétences est quasiment inexistant dans la formation. Enfin, le dossier précise que l'URN a mis en place un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant, mais sans apporter de précisions.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont suivis annuellement par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP). L'observatoire publie les données recueillies lors des enquêtes sur le site web de l'URN. Les responsables d'année (M1) et de parcours (M2) suivent également à chaque rentrée le nombre et l'origine d'étudiants inscrits. La formation transmet un tableau de bord global à la direction de l'UFR. L'attractivité de la formation est mesurée sur la base de ce tableau de bord et de l'enquête de l'OVEFIP. Le recrutement des étudiants se fait par le biais de eCandidat et de Campus France, avec une sélection opérée par la commission de recrutement composée des différents responsables.

L'OVEFIP publie également des informations chiffrées sur les taux de réussite et les taux d'insertion à 18 et 30 mois, que vient compléter un suivi plus individualisé des étudiants par les responsables des parcours de M2.

Chaque année, les étudiants sont invités à répondre à une enquête en ligne sur l'organisation générale de la formation et le déroulement de chaque UE (enseignements, supports, ...). Des questions ouvertes sont également proposées dans cette enquête. Cette dernière est représentative de la formation, avec un minimum de 80 % de répondants. Le conseil de perfectionnement se saisit de ces résultats et propose des pistes d'amélioration avant de les communiquer aux différents responsables d'UE. Enfin, les rapports du conseil de perfectionnement sont envoyés à la direction de l'UFR puis à la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'URN.

Résultats constatés

L'année de Master 1 montre une stabilité de ses effectifs entre 2015 et 2019 avec en moyenne 33 étudiants en M1 et deux extrêmes inexpliqués en 2014 (47 étudiants) et 2020 (52 étudiants). Cinq à 7 étudiants de l'INSA suivent le M2 depuis 2017. Cinquante et un à 89 % des inscrits proviennent de l'URN (diplômés de Licence ou redoublement). Treize à 31% sont des étudiants étrangers à l'Union Européenne, traduisant une visibilité internationale satisfaisante.

Le nombre de candidatures reçues (110-160) pour l'entrée en Master 1 est appréciable bien que la capacité de la mention ne soit pas précisée. La mention n'utilise pas de liste complémentaire lors de son recrutement. Les effectifs de M1 sont corrects mais conduisent à des parcours de M2 à faible effectif avec en moyenne 8 étudiants seulement dans chaque parcours, répartis de manière homogène. Tous les étudiants sont inscrits en formation initiale. Aucune VAE n'a été effectuée depuis 2015.

Les taux de réussite sont corrects à très bons en Master 1 (de 66 à 90 %, avec une moyenne à 75 %) et de l'ordre de 79 % en moyenne en Master 2.

À l'issue de la formation, moins de la moitié des diplômés poursuivent leurs études, dont environ un tiers en doctorat. Les poursuites d'étude des 2/3 restants (17% des diplômés) ne sont pas connues. Trente-huit pour cent des diplômés rentre directement dans la vie active après le master. Le taux d'emploi est très bon à 18 mois (87 %) et excellent (97 %) à 30 mois. À 18 mois, 38 % des diplômés en situation d'emploi ont un emploi stable mais seulement 51 % ont un emploi de niveau cadre. Ni les enquêtes ni le dossier n'indiquent si les postes occupés sont en adéquation avec la formation et son domaine.

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort adossement à la recherche associée à l'internationalisation de la formation
- Pilotage de la mention
- Organisation pédagogique de la formation

Principaux points faibles :

- Débouchés de la formation : faible poursuite en doctorat, peu d'emploi de niveau cadre, forte poursuite d'études hors doctorat
- Absence de l'approche par compétences
- Effectifs faibles dans les parcours de Master 2
- Absence de stage en Master 1

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Chimie de l'université de Rouen Normandie est une formation bien structurée et bien pilotée, qui dispense des connaissances et des compétences solides. Cependant les débouchés constatés sont peu en adéquation avec les objectifs de la formation: bien que 90% des étudiants soient en emplois à 18 mois, seulement 50% des postes sont de niveau cadre et les poursuites d'étude en doctorat ne concernent que 15 à 20% des diplômés. Il souffre cependant d'un déficit de visibilité qui le limite dans ses effectifs et pourrait, à plus ou moins long terme, menacer tout ou partie de ses parcours de Master 2.

La formation devra accélérer la mise en place de l'approche par compétences et inclure un suivi de l'acquisition des compétences avec, notamment, un portefeuille d'expérience et de compétences ou tout autre outil du même type. Dans ce cadre, l'ajout d'un stage en Master 1 apparaît pertinent : peu de master 1 en chimie en France n'en proposent pas à l'heure actuelle.

La réflexion, nécessaire à la mise en place de l'approche par compétence, devra se faire en relation avec la prise en compte les débouchés de la formation et des compétences attendues des métiers, de niveau cadre, visés.

La formation doit réfléchir à son attractivité : le dossier ne mentionne pas d'actions de communication importantes sur le master, qui permettrait d'attirer un public plus large, y compris à l'international. L'ouverture à l'alternance en 2020 est alors de bon aloi et devrait l'être pour plus d'un seul parcours.

MASTER ÉNERGIE

Établissements

Université de Rouen Normandie
Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie
Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

Le master mention Energie est une formation initiale à Bac+5 articulée en quatre parcours : Energie, Fluides, Environnement et Métrologie (EFEMO), Génie des Systèmes Industriels Maîtrise de l'Energie (GSI ME), Energétique et Fluides Complexes (EFC) et Renewable Energy (REn) dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Le premier parcours est orienté vers la poursuite d'étude en doctorat et les trois autres vers une insertion directe dans les entreprises du domaine au niveau cadre. La formation, ouverte à l'alternance, est accréditée par l'Université Le Havre Normandie (ULHN, parcours EFC et REEn) et par l'INSA Rouen Normandie (parcours EFEMO). Les enseignements en français et en anglais sont effectués sur les sites des trois universités.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la mention de master est de former des cadres à Bac+5 dans les disciplines de l'énergétique, de la mécanique des fluides, de la métrologie optique et de l'optimisation des procédés, que ce soit dans la recherche publique ou privée, ou dans les secteurs industriels du domaine. Ainsi à travers les quatre parcours proposés les métiers visés sont ceux de la recherche, de la R&D (parcours EFEMO), des bureaux d'étude et de la production (parcours GSI ME, EFC, REEn).

Les compétences et les connaissances décrites dans le dossier sont cohérentes avec la finalité de la formation. Le supplément au diplôme n'est pas encore mis en œuvre, ce qui est regrettable.

Les poursuites d'études en doctorat et les débouchés en tant que cadre (ingénieurs, ...) sont présentés au travers de forums, plaquettes, sites web et par des conférences industrielles ou de laboratoires.

La fiche nationale du Répertoire Nationale des Compétences Professionnelles (RNCP) de la mention Energie est en cours de validation. La fiche locale qui est diffusée aux étudiants présente bien les compétences acquises.

Positionnement dans l'environnement

La mention se caractérise par l'acquisition de compétences multiples et complémentaires dans le domaine de l'énergie, allant des systèmes de production, de transformation et de gestion à l'utilisation d'outils numériques et expérimentaux pour la conception de ces systèmes. Elle est le siège au plan, local d'un partenariat très fort entre l'Université Rouen Normandie (URN), l'Université Le Havre Normandie (ULHN) (co accréditation des parcours EFC et REEn) et l'INSA Rouen Normandie (co accréditation du parcours EFEMO). Le parcours REEn est complètement mutualisé avec le parcours Renewable Energy for Civil Engineering REEng du master mention Génie Civil de l'ULNH. Bien que décrit comme étant unique en France, aucun élément de comparaison aux nombreux autres masters Energie n'est fourni dans le dossier.

L'adossement recherche est très bon, sur plusieurs laboratoires du site : UMR 6614 CORIA - COMPLEXE de Recherche Interprofessionnel en Aérothermochimie, UMR 6294 LOMC - Laboratoire Ondes et Milieux Complexes qui font partie du labex EMC3 Energy Materials and Clean Combustion Center, et le Laboratoire de Sécurité des Procédés Chimiques LSPC EA 4704. Les étudiants qui poursuivent en doctorat intègrent l'école doctorale ED591 Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Energie (PSIME). Le master bénéficie également via les laboratoires des pôles de compétitivité Mov'eo et AsTech, de l'institut Carnot Energie Systèmes de Propulsion ou de la fédération Institut de Recherche Energie Propulsion Environnement.

Le parcours EFEMO est également au cœur du projet I-NORMANTES et soutenu par les établissements Normands et la région Normandie.

Ces laboratoires fournissent les chercheurs (C) et enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans l'équipe pédagogique de la mention. Des professionnels du domaine interviennent dans les enseignements et dans l'encadrement des stages et font partie des équipes pédagogiques de gestion de la mention. En première année du parcours GSI ME, les étudiants réalisent des projets industriels sur des problématiques réelles de différentes entreprises implantées dans la région (Lactalis, PSA, SAFRAN etc ...) qui établissent une convention

avec l'UNR. L'articulation entre la formation et la recherche est particulièrement bonne. A un degré moindre, l'articulation du master avec l'environnement socio-économique est également bon.

La formation a également des liens avec des établissements étrangers comme le Ministère de l'enseignement supérieur de la République Dominicaine au travers du programme CALIOPE, ainsi qu'avec l'Université de Monastir et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (ENIM) en Tunisie. Ces partenariats viennent enrichir la formation via des échanges d'étudiants et d'enseignants ou la poursuite en doctorat. Un contrat pédagogique individuel permet l'acquisition de crédit ECTS par les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La formation (120 ECTS) est architecturée en quatre parcours (EFEMO, GSI ME, EFC et REn) très clairement présentés. En première année (M1), 20 ECTS sont communs à tous les parcours puis la spécialisation commence progressivement pour 40 ECTS (EFEMO, GSI ME et EFC). En deuxième année (M2), les quatre parcours sont distincts ; toutefois le parcours REn est complètement mutualisé avec le parcours RECEng du master mention Génie Civil de l'ULNH et le parcours EFEMO est également porté par l'INSA Rouen Normandie. Ce dernier est organisé avec un tronc commun de 15 ECTS puis se sépare en trois options : Energie Fluide Environnement (EFE), Diagnostique Laser et Métrologies Optiques (DLMO) et Génie des procédés (GP). Le quatrième semestre est totalement (30 ECTS pour EFC, REn et EFEMO option GP) ou en très grande partie (GSI ME 22 ECTS, EFEMO options EFE et DLMO 23 ECTS) consacré au stage. Le parcours GSI ME est proposé sur les deux années, soit en formation initiale soit en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). L'ensemble permet à l'étudiant d'acquérir un socle de connaissances et de compétences conformes à la fiche RNCP locale ou nationale.

Seul le parcours GSI ME est ouvert selon une alternance 2 jours / 3 jours qui convient bien aux entreprises. La formation est ouverte à la formation tout au long de la vie. Les Validations des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles mais seul le parcours GSI ME en a réalisé ponctuellement.

La formation s'appuie sur les dispositifs de l'Université pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Des dispositifs spécifiques d'aide ou d'adaptation sont mis en place pour les étudiants porteurs d'un handicap, les étudiants salariés ou en reprise d'études ; des cours de français sont proposés aux étudiants étrangers et pris en charge par le service des relations internationales de l'université.

La formation n'est pas encore décrite en blocs de compétences mais celles-ci sont bien exposées et détaillées. Depuis 2001 le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC) est mis en place au niveau des universités co-accréditantes mais aucune information n'est donnée quant à la mise en œuvre effective au sein du master ou à l'incitation faite auprès des étudiants à utiliser ce dispositif.

Les modalités de pédagogie diversifiée sont limitées à l'approche par projet en M1 : les étudiants travaillent sur un projet industriel par groupe. Au niveau M2, seul le parcours EFEMO propose des projets en groupe dans plusieurs UE sans plus de détails. Ces pédagogies diversifiées devraient être plus développées au niveau M2. Le dossier fait également référence à une approche par projet pour des stages.

L'initiation à la recherche démarre en M1 avec un stage de 7 semaines en laboratoire et se poursuit en M2 par un projet bibliographique et, pour les étudiants le souhaitant, par un stage en laboratoire. Les étudiants peuvent également, selon les parcours, participer à des séminaires de laboratoire ou à des rencontres avec les doctorants. Les possibilités de poursuite en doctorat sont présentées par les responsables de l'ED lors de la formation ou lors de forum.

Plusieurs stages en laboratoire ou en entreprises viennent compléter le développement de l'autonomie de l'étudiant aux cours des deux années : 6 semaines en M1 et entre 20 et 24 semaines en M2. Les modalités d'évaluation de ces stages sont fournies aux étudiants en début de stage.

L'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelles est proposée : cours/TD connaissances de l'entreprise, conférences de gestion des ressources humaines et de management, conférences d'experts de pôle emploi. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université accompagne les étudiants pour la définition de leur projet professionnel et les enseignants à mettre en place les outils nécessaires au développement de l'insertion professionnelle (PEC, Fiche RNCP, Approche compétences). Les projets et les stages liés à des problématiques industrielles participent à la mise au contact des étudiants avec le monde socio-économique.

La préparation à l'ouverture internationale des étudiants est basée sur des enseignements d'anglais (2 ECTS/semestre/an), la certification CLES en anglais, allemand, espagnol proposée (non obligatoire) par l'UNR et des cours disciplinaires en anglais (38 ECTS pour EFC sur les deux ans, la deuxième année pour EFEMO et la totalité du master pour REn).

Pour le parcours EFEMO, le programme CALIOPE et la convention Monastir permettent l'accueil d'étudiants étrangers. Les étudiants du parcours EFC bénéficient des échanges dans le cadre de trois conventions ERASMUS+ de l'ULNH avec l'University College of London (Royaume Uni), l'Université de Cottbus (Allemagne), l'Université Polytechnique et l'Université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie). Dans le parcours REn, les conventions ERASMUS+ sont établies avec HocheSchule Osnabruck (Allemagne), HocheSchule Magdeburg (Allemagne) et VIA UNiversity College Horsens (Danemark). Une convention d'accueil d'étudiants indiens existe depuis 2018 entre les Universités du Havre et de Rouen d'une part et New Horizons College of Engineering (Inde). 4 étudiants ont suivi les cours du premier semestre du M1 en 2018 et 5 étudiants en 2019.

Tous les étudiants et enseignants ont un espace numérique de travail et ont accès à la plateforme pédagogique UniversiTice : messagerie, agenda, notes, plateforme pédagogique, PEC, stockage et partage de fichiers et outil anti plagiat. La formation utilise également des outils numériques dans le cadre des travaux pratiques.

Les étudiants sont sensibilisés au respect de la propriété intellectuelle via les équipes pédagogiques. L'utilisation de logiciel anti-plagiat est utilisé par les enseignants et les dispositions en cas de fraude sont connus des étudiants. Le document présenté n'indique pas les voies d'information à destination des étudiants. Ces outils pourraient être mis à la disposition des étudiants pour leur permettre une auto-correction du plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique regroupe les intervenants enseignants-chercheurs EC (sections CNU 26 mathématiques appliquées et applications mathématiques, 28 milieux denses et matériaux, 30 milieux dilués et optiques, 60 mécanique, génie mécanique, génie civil, 62 énergétique, génie des procédés) et chercheurs des laboratoires d'appui et professionnels des industries du domaine. Le pilotage opérationnel est réalisé au sein de chaque parcours par un responsable de parcours et des responsables d'année. Le pilotage organisationnel s'appuie sur le conseil de perfectionnement, composé de 28 personnes : les 8 responsables de parcours M1/M2, 11 EC, 3 étudiants et 3 professionnels extérieurs. Il se réunit deux fois par an. Il ne comporte pas de personnels techniques et administratifs participant à la formation ce qui est regrettable. Ceux-ci interviennent dans les réunions d'équipes pédagogiques de parcours. Les responsabilités et les modalités du conseil de perfectionnement ou des équipes pédagogiques sont clairement explicités. Le pilotage constitue un point fort de la formation comme le montre le compte rendu du conseil de perfectionnement qui est remarquable (bilans, devenir des étudiants, analyse SWOT, suivi d'actions, ...).

La Charte des Examens et des Modalités de Contrôle des connaissances, validée par la CFVU de l'UNR est accessible aux étudiants via le site internet de la formation. La charte contient les règles générales de compensation et la constitution et le rôle des jurys. Cette charte inclue la possibilité de repasser les examens en seconde chance.

L'engagement étudiant (élu, membre d'une association, volontaire en service civique, réserviste opérationnel ou de la police nationale, sapeur-pompier volontaire) est valorisé par l'UNR.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants se fait via les dispositifs e-candidat et campus France. La commission d'admission en M1 rédige un compte rendu avec la liste des étudiants admis, celle des étudiants sur liste complémentaire et celles des étudiants refusés. Pour les étudiants refusés, un avis motivé est donné. Toutes les informations sont transmises aux étudiants de façon individuelle.

Les taux de réussite dans les différents parcours sont connus des étudiants (affichage des PV des jurys, informations des responsables de parcours), des équipes pédagogiques via les jurys et des collègues via les synthèses et compte-rendu des conseils de perfectionnement.

Un bilan du taux de réussite des étudiants en M1 et M2 est effectué chaque année par le Conseil de Perfectionnement. Après analyse, celui-ci propose éventuellement de aménagements des enseignements, la modification ou l'amélioration de certains contenus permettant une meilleure adéquation avec les attentes du monde professionnel, la mise en place de nouveaux enseignements et de nouvelles conférences de professionnels.

Les taux de réussite sur les deux années sont disponibles sur le site de l'université.

La formation s'appuie sur l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle pour l'étude du devenir des diplômés. Les études, dont les résultats sont disponibles sur le site de la formation, sont faites à 18 et 30 mois après diplomation tandis que les responsables de parcours font une enquête à 3, 6 et 12 mois après l'obtention du diplôme. Ces études sont à la disposition de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Des évaluations anonymes des enseignements sont proposées aux étudiants à l'issue de chaque semestre dans chaque parcours. Ces évaluations font l'objet d'un retour aux équipes pédagogiques et au conseil de perfectionnement.

Après analyse ces évaluations peuvent conduire à des ajustements des contenus des enseignements, à l'introduction de nouveaux domaines en lien direct avec les attentes des professionnels et des étudiants, à l'évolution de l'équipe pédagogique en fonction des nouvelles compétences à mettre en œuvre. La synthèse permet la mise en place d'évolutions dans les contenus, les évaluations (contrôles continus, examens, TP, projets, stages...), les compétences à développer. Cela permet également l'adaptation des conférences et cours de professionnels dans le but d'accroître la culture des étudiants à des domaines techniques et scientifiques spécifiques, et de mieux les préparer à l'insertion dans le monde socio-professionnel.

Résultats constatés

La formation est attractive avec 80 à 200 candidatures, selon les parcours, pour un nombre de place variant de 30 à 55 en M1 et en M2. Le nombre d'étudiants inscrits apparaît cependant très variable pour une capacité, par parcours, généralement de 36 étudiants. Pour le M1, les étudiants proviennent pour environ 60% des Licences de l'UNR et de l'ULHN (mentions physique, mécanique et physique-chimie) ; pour le reste ils proviennent de l'étranger (environ 30%) et d'autres universités françaises. En M2, le recrutement est essentiellement endogène ; environ 5% des étudiants sont en redoublement.

Le taux de réussite en M1 et en M2 est supérieur à 80%. Ce taux est plus faible (70%) dans le parcours EFEMO orienté vers la recherche.

L'insertion professionnelle est très bonne, de l'ordre 90% des répondants à 18 mois : les diplômés obtiennent des CDD et des CDI de niveau cadre en entreprises sans que les postes ou la durée d'obtention des emplois ne soient spécifiquement indiqués ; les chiffres semblent cependant inclure les emplois après poursuite d'études. Celles-ci sont suivies par 30 à 40% des étudiants dont 14 à 20% en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- très bonne insertion professionnelle
- bonne complémentarité entre les universités UNR et ULHN et l'INSA
- bonne ouverture internationale par des parcours en anglais et les partenariats
- pilotage de la mention efficient

Principaux points faibles :

- conseil de perfectionnement incomplet
- supplément au diplôme absent
- absence d'approche par compétences

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Énergie de l'URN prépare les étudiants à des métiers diversifiés et complémentaires en recherche et en entreprise, touchant tous les domaines de l'énergie, de la production à la gestion. La mention est très bien organisée et, au niveau régional, insérée dans le tissu socio-économique avec un pilotage fort.

La formation doit continuer la mise en place de l'évaluation par compétences et compléter son conseil de perfectionnement. Elle devrait compléter son supplément au diplôme et travailler sur sa visibilité. Elle doit être attentive au parcours préparant plus spécifiquement à une insertion en recherche.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissements

Université de Rouen Normandie

Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

La mention master Gestion de l'Environnement (GE) est une formation pluridisciplinaire à bac + 5, incluant des enseignements de droit et d'économie de l'environnement, qui prépare les étudiants à l'insertion dans la vie active en tant que chargé d'étude, chef de projet ou ingénieur, aux métiers de l'enseignement ou la poursuite au niveau doctorat. Accessible en formation initiale ou continue, elle propose 4 parcours en première (M1) et seconde année (M2) donnant des connaissances scientifiques et compétences techniques propres : Gestion de la BIODIVERSITÉ dans les Ecosystèmes terrestres (BIODIV), Gestion durable des Géohydrosystèmes (GEHYD), Risques et Environnement (R&E), Sécurité des Procédés Industriels et Maîtrise des Risques (SPIMR). Un parcours Agrégation (SVT) est uniquement proposé en M2. La mention a été modifiée en 2017 et fait la suite à la mention Sciences des Environnements Continentaux et Côtiers (SECC).

La mention master Géosciences (GE) est co-accréditée par l'université de Rouen URN et l'Université Le Havre Normandie ULHN où les enseignements ont lieu en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont présentés en terme de connaissances ou de savoir-faire techniques selon le parcours suivi, dont les spécificités sont clairement établies. Outre les réunions d'informations en début d'année et à mi-parcours, les objectifs d'apprentissages sont présentés via différents média (site web, plaquettes, plateforme Universitice ou Euréka) ou via les forums et les salons.

La liste des unités d'enseignement (UE) proposées et le positionnement présenté dans le dossier vis à vis de la fiche RNCP n°34092 nationale montre une bonne adéquation entre les enseignements et la finalité de la formation. Cependant, l'intitulé de la mention, très générique, nécessite une lecture détaillée des parcours, par les candidats ou les personnalités du monde-socio-économique, pour appréhender les différentes spécificités proposées.

L'absence de supplément au diplôme est regrettable bien que le dossier présente une fiche préparatoire à la fiche RNCP et au supplément au diplôme, et fasse référence à une fiche nationale. Cette fiche préparatoire est claire et informative.

Bien que la mention soit la suite de la mention Sciences des Environnements Continentaux et Côtiers, le dossier peine à définir des débouchés dans le monde professionnel, parcours par parcours, et ne fait que constater les insertions réalisées. Les poursuites d'études en doctorat ou l'insertion vers les métiers de l'enseignement sont bien définies. Celles-ci sont connues des étudiants via les différents média et forums.

Positionnement dans l'environnement

La mention GE est l'unique mention de master du département Géosciences et Environnement ; elle se distingue des autres mentions du champ disciplinaire Biologie Intégrative, Santé et Environnement par l'approche multidisciplinaires traitant des écosystèmes et des risques environnementaux.

A l'échelle régionale, l'originalité du positionnement de la mention est présentée au regard des autres mentions de master des établissements normands (Caen, Le Havre) et des spécificités régionales en lien avec l'environnement (zones industrio-portuaires, aires naturelles protégées, projet d'un observatoire des risques environnementaux porté par l'URN...). La co-accréditation de la mention GE par l'URN et l'ULHN est à peine esquissée bien qu'elle devrait être renforcée dans le futur. Le parcours SVT préparant à l'agrégation externe de SV-STU est le seul à l'échelle de la Normandie.

A l'échelle nationale, la visibilité de la mention de l'URN est moindre même si son positionnement est bien argumenté et discuté.

La complémentarité des parcours GEHYD et R&E est positionnée au regard de parcours existants de mentions de l'Université de Caen (UCN) ou de l'Université de Reims Champagne Ardenne, et réciproquement. Le dossier évoque des échanges pédagogiques voire un futur rapprochement avec la mention Sciences de la terre et des planètes, environnement de l'UCN.

L'adossement de la mention GE à la recherche est fort et attesté par le fait qu'elle est portée par des enseignants-chercheurs du Laboratoire Morphodynamique Continentale et Côtière et qu'elle intègre chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires de l'INRAE, de l'INERIS et de l'INSA dont certains appartiennent à la Fédération de recherche Sciences Appliqués à l'Environnement (SCALE) labellisée par le CNRS. Le master est également adossé à l'Ecole doctorale Normande Biologie Intégrative Santé Environnement. Les enseignements profitent en partie de dispositifs mis en place dans le cadre de projets de recherche s'articulant autour d'observatoires nationaux labellisés et de sites expérimentaux industriels ou forestiers. Un volume horaire important d'enseignement (entre 200 et 400h) est effectué par des intervenant extérieurs dont la liste est fournie. Ces intervenants proviennent d'associations, d'organismes ou agences liées à l'environnement (ONF, BRGM, ...), d'institution publiques (syndicat, métropole, ...) ou du monde socio-économique (entreprise, formateur professionnel, bureau d'études, ...). L'ancrage de la formation dans le tissu industriel, des associations et autres organismes est important au niveau régional. L'implication des membres de l'équipe pédagogique dans les structures ou instances régionales en lien avec la gestion de l'environnement (responsabilité, membre du conseil scientifique) est conséquente et vient compléter cet ancrage. Enfin, le parcours SVT appartient à l'Association pour la Formation des Professeur de SVT. Un partenariat existe avec la Métropole Rouen Normandie offrant aux étudiants de M1 l'opportunité d'une mission collective originale de chargé d'étude sur l'ensemble de l'année (projet « Mare »).

La mobilité des étudiants à l'international est modeste et illustrée par des accords bilatéraux au niveau de l'université (Chine, Canada, ...) et la participation de quelques étudiants à des programmes d'échange Erasmus (Finlande, ...).

Le peu d'enseignement en anglais fait que le recrutement d'étudiants étrangers provient essentiellement de pays francophones (Maghreb, Afrique sub-saharienne) bien que le parcours R&E ait accueilli 8 étudiants indous dans le cadre du programme New Horizon.

Organisation pédagogique de la formation

La structuration du master GE est organisée suivant un schéma classique de 4 semestres de 30 ECTS chacun, permettant une spécialisation progressive. En M1, 1/3 de l'enseignement est un tronc commun (Langues, Outils statistiques, ...) et 2/3, y compris le stage, sont des enseignements de spécialités prédisposant aux parcours de M2. En M2, seule l'UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise (pour 5 ou 6 ECTS) est commune. Les différents parcours apparaissent donc très spécifiques. Le positionnement de la formation par rapport à la fiche RNCP n°34092 Gestion de l'environnement montre que la formation est en adéquation avec la fiche pour 75% des activités mais pour seulement 54% des compétences, ce qui paraît peu.

La formation est structurée en UE par jours ouvrés permettant l'ouverture à la formation continue. Cette structuration est issue d'échanges entre les étudiants, les employeurs et l'équipe pédagogique. Une Validation des acquis de l'expérience (VAE) est constatée sur la période 2015-2019 pour une formation continue.

Les étudiants ayant des contraintes particulières sont gérés au niveau de l'Université avec la mise à disposition de divers outils ou l'adaptation de l'emploi du temps.

L'approche par compétences n'est pas encore mise en place mais doit l'être progressivement au niveau de l'établissement et appliquée à la rentrée 2022. Au niveau du master la réflexion est en cours comme le montre l'analyse présentée de la fiche RNCP nationale.

Le portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) est mis en place depuis 2001 à l'université mais le dossier ne donne aucune information quant à son utilisation dans la mention.

La formation est orientée vers les mises en situation pratiques au travers de projets de groupe recoupant plusieurs UE. L'exemple du projet Mare en M1, en partenariat avec Rouen Métropole, en est un exemple concret. Pour le parcours R&E un autre exemple d'approche pédagogique par projet est proposée en M2 avec deux initiatives : un projet personnel encadré permettant l'orientation vers la recherche ou l'insertion professionnelle directe et un projet sollicitant l'ensemble de la promotion. Ces approches sont particulièrement pertinentes pour une formation pluridisciplinaire.

Plusieurs actions sont énumérées pour témoigner d'une démarche scientifique pour les différents parcours. Au travers des projets ou des stages, des problématiques de recherche sont liées, par exemple, à des questionnements scientifiques actuels comme le changement climatique. Les étudiants peuvent également assister aux soutenances de thèses ou d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) ou aux colloques et séminaires organisés par les laboratoires adossés à la mention. Les stages, en laboratoire ou en entreprise, sont présents en M1 et M2. Ils représentent entre 10 et 14 % des ECTS en M1 et de 15 et 29% en M2.

La poursuite d'études en doctorat est présentée aux étudiants par l'Ecole doctorale Normande Biologie Intégrative Santé Environnement.

Le UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise (25h ou 43h) permet à l'étudiant de préparer son projet professionnel et d'acquérir des compétences transversales. Plusieurs actions sont mentionnées comme utiles à l'insertion professionnelle telles que la diffusion des offres de stage, la préparation des CV et

lettre de motivation, l'accompagnement par un bureau d'aide à l'insertion professionnelle au niveau de l'université. Une base de données en ligne recense les stages passés et une aide est apportée par l'équipe pédagogique aux étudiants en difficultés dans la recherche de leur stage. Les étudiants sont invités à s'inscrire sur le groupe LinkedIn de la mention.

La préparation des étudiants à l'international se fait via des cours d'anglais qui sont cependant noyés dans une UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise. Une certification CLES est proposée au niveau de l'université sans indication de l'incitation faite par la mention. Cette préparation est complétée par des possibilités d'échanges universitaires.

Les outils numériques classiques sont mis à disposition : salles informatiques, logiciels de statistiques (outil R et BDD suivant parcours), accès à un espace numérique de travail avec de nombreux outils. Des cours en visioconférence ont également lieu entre l'ULHN et l'Université de Reims. La mention bénéficierait de l'utilisation d'outils collaboratifs en ligne permettant aux étudiants de travailler de manière autonome en groupe indépendamment de la disponibilité des salles.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs des laboratoires adossés, de membres extérieurs à la mention mais appartenant à l'URN et d'intervenants appartenant au monde socio-économique. Ces derniers, recrutés dans le réseau socio-économique des laboratoires, assurent entre 10 et 42% des heures d'enseignement selon les parcours. Le dossier ne donne que partiellement des informations concernant leur niveau de responsabilité et la société ou le laboratoire qui les emploie. Cependant, leurs profils sont bien en adéquation avec les objectifs de la mention ou le niveau visé. La diversité de l'équipe pédagogique correspond bien à cette formation pluridisciplinaire. Cette équipe ne s'est pas encore mobilisée sur l'approche par compétence.

Un conseil pédagogique (10 membres) restreint aux responsables de mention, de parcours ou d'année de M1 et M2 s'occupe du fonctionnement du master et des modifications de la maquette opérée à mi-parcours. Ces mêmes membres forment le comité de recrutement. Ces conseils se réunissent selon les besoins, sans plus de détails sur les modalités de fonctionnement.

Le conseil de perfectionnement, se réunissant 1 fois par an, est composé des 6 responsables de mention et de parcours, de 10 membres extérieurs du cœur de métier et de 5 étudiants représentant chaque parcours. Le compte rendu de réunion montre que les points traités sont conformes aux attendus d'un conseil de perfectionnement. Des membres issus des personnels administratifs et techniques manquent cependant à ce conseil.

Le dossier indique une manque d'interaction avec l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) ne permettant pas de disposer de données récentes de l'insertion professionnelle. Ce point a été réglé par des initiatives des responsables de parcours. Le manque de salle propre au master limite les possibilités de travail autonome en groupe pour les projets multiples. Des salles dépourvues de vidéoprojecteurs limite également l'action pédagogique des enseignants et intervenants extérieurs.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont validées par l'établissement et communiquées aux étudiants. Ces MMC sont diversifiées : contrôle continu, terminal, oral, projet, travaux pratiques. Les modalités d'évaluation sont définies par les responsables et sont transmises aux étudiants lors de la réunion d'information ou durant le cours.

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas décrites dans le dossier. La tenue des jurys est connue des étudiants par voie d'affichage. Les règles de compensation, connues des étudiants, sont définies au niveau de l'établissement et ne sont pas spécifiquement décrites dans le dossier. Seule l'absence de note éliminatoire pour l'obtention d'une UE et du master est déplorée dans le dossier et une deuxième session est proposée par semestre. Les compétences acquises par les étudiants ne sont pas spécifiquement évaluées bien que la maquette de formation inclue de nombreux projets.

Dispositif d'assurance qualité

Les informations fournies sont assez succinctes et peu descriptives. Les données concernant les recrutements, les taux de réussite et le devenir des étudiants à l'échelle de la mention sont produites par les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Ces enquêtes sont complétées par celles faites par les responsables de parcours sur les deux dernières années. Les taux de réponse sont élevés, supérieurs à 80% et devraient conduire à des données fiables. Le recrutement a lieu uniquement au niveau M1, sur dossier extérieur en M2. L'ensemble de ces indicateurs ne sont pas commentés, ce qui est regrettable, mais sont discutés en Conseil de perfectionnement. Les modalités de recrutement ne sont pas décrites, bien que des références à Campus France ou à Erasmus existent.

Bien que les informations soient fournies aux étudiants de L3 ou au cours des journées master, le dossier regrette que ces informations ne soient pas publiées et accessibles sur le site internet de l'université afin d'attirer des étudiants externes. Des enquêtes à l'échelle des parcours seraient également plus pertinentes compte tenu de leurs spécificités.

Une autoévaluation des UE et de la formation a été mise en place à l'échelle du département Géosciences et Environnement. Seul le parcours GEHYD a été évalué à ce jour. Le dossier présenté regrette l'absence d'un processus commun à l'ensemble de l'université.

Résultats constatés

Alors que les capacités d'accueil se situent entre 16 et 20 étudiants selon les parcours (soit entre 80 et 100 étudiants au total), les effectifs sont de l'ordre de 30 à 35 étudiants en M1 et de 55 à 60 en M2. Ces effectifs sont en baisse par rapport à la mention précédente mais les données concernant le parcours R&E sont absentes. Les effectifs des parcours sont compris entre 10 et 20 étudiants et sont moindres pour le parcours Agrégation. Le taux d'étudiants étrangers extracommunautaires est élevé (autour de 30%) et majoritairement de pays francophones, la formation ayant très peu de cours en anglais. Les étudiants recrutés en M1 proviennent pour 50% des diplômés de L3 et 65% des étudiants de M2 proviennent du M1 de l'université.

La capacité de la mention n'est pas atteinte malgré un nombre croissant de candidatures (entre 187 et 246 étudiants) dont seulement 25 à 36% proviennent de l'université de Rouen. Environ 30% des candidats sont recrutés. L'attractivité de la formation apparaît croissante et les effectifs de la formation devraient croître dans les prochaines années.

Les taux de réussite sont élevés, autour de 97% en M1 et de 84% en M2.

Les données présentées l'OVEFIP concernent la précédente maquette et sont peu cohérentes : environ 40% des diplômés sont en poursuite d'études dont 8% en doctorat et 40% rentrent dans la vie active. Toutefois seuls 18% ont un emploi de cadre.

Le dossier présente des données provenant des responsables de parcours pour 2017 à 2019 correspondant à la version actuelle de la mention. Ces données ne sont pas décrites et sont très parcellaires. Pour les parcours Biodiv, Gehyd, R&E et SPIMR, des taux d'insertion de 60 à 90% sont annoncés pour des postes de technicien ou d'ingénieur dans les domaines visés par la formation. Il y a peu de poursuites d'études en doctorat, au plus 2 étudiants par an (~15%). Pour le parcours Agrégation (SVT) aucune information n'est donnée sur les taux de réussite au concours bien que les postes Capes, agrégation ou vacataire soient cités.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire répondant aux grands enjeux environnementaux actuels et futurs.
- Bonne insertion de la formation dans l'environnement socio-économique régional et forte implication des membres de l'équipe pédagogique avec des organismes
- Adossement de la formation à des laboratoires de recherche labellisés.
- Taux de réussite et Insertion professionnelle des diplômés

Principaux points faibles :

- Absence d'approche par compétences
- Information insuffisante quant à la nature des emplois occupés par les diplômés
- Pas de formation tout au long de la vie et ni d'ouverture à l'alternance
- Effectifs faibles

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GE est une formation pluridisciplinaire, sur une thématique d'avenir, bien insérée dans l'environnement socio-économique et associatif régional. Cette implantation et ce positionnement permettent aux diplômés de s'insérer facilement dans la région Normandie.

Cette ancrage local et régional devrait permettre à la mention de développer les formations tout au long de la vie et, surtout, l'ouverture des parcours en alternance. Elle devrait également se saisir de l'approche par

compétences. La lecture du dossier montre que la formation n'est pas très loin de cet objectif comme le montre la pédagogie par projet adoptée ou la présentation des activités.

Le suivi des diplômés devrait être amélioré comme la coordination avec l'OVEFIP. Le peu de recul de cette mention récente (2017) sur le devenir des étudiants est compréhensible mais le devenir des étudiants devra être suivi avec plus de détails.

La publication des très bons chiffres d'insertion professionnelle et de réussite pourraient figurer sur le site internet de la formation. Ces chiffres permettraient sans aucun doute de renforcer l'attractivité de la formation qui est à développer.

Les grands enjeux environnementaux traités sont d'ordre mondial. L'ouverture à l'international de tout ou partie de la formation présente alors un intérêt concret. Cette ouverture devrait passer par des formations en anglais et des partenariats internationaux à développer.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'Université de Rouen est composé de trois parcours : le parcours *Informatique théorique et applications* (ITA) à vocation recherche, et deux parcours à vocation professionnelle : *Génie de l'informatique* (GIL) et *Sécurité des systèmes informatiques* (SSI). Le master a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances et compétences leur permettant de viser des postes de chercheurs et enseignants chercheurs en informatique, et d'ingénieurs dans l'industrie de développements logiciels, d'outils Web, de bases de données, entres autres. Il se déroule en totalité sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques, à Saint-Étienne du Rouvray.

Le nombre total d'heures d'enseignement (cours magistraux - CM, travaux dirigés - TD et travaux pratiques) est de 824 heures pour le parcours ITA, 978 heures pour le parcours GIL et 961 heures pour le parcours SSI. Les trois parcours partagent un socle commun en première année (M1).

Analyse

Finalité de la formation

La mention du master en tant que telle n'est pas présentée dans le dossier d'autoévaluation. Chaque parcours est présenté de façon séparée. Ainsi, le parcours GIL a pour objectif de répondre à la demande de développement de logiciels complexes, alors que le parcours SSI est spécialisé dans les problématiques de sécurité dans le domaine informatique. À l'inverse de ces deux parcours à vocation professionnelle, le parcours ITA se positionne résolument comme une formation à la recherche dans le domaine de l'informatique théorique.

Les poursuites en thèse sont présentées, mais leurs nombres sont limitées au sein de l'établissement, en raison du faible nombre de bourses de doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement des différents parcours n'est pas analysé. La possibilité offerte à des élèves de la spécialité *Génie mathématique ou Architecture des systèmes d'Information* de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen d'intégrer les parcours SSI ou ITA en deuxième année de master (M2) via une convention et un contrat pédagogique est mentionnée.

Les structures de recherche impliquées, le Laboratoire d'informatique de traitement de l'information et des systèmes (LITIS) - Équipe d'accueil (EA 4108) et le Groupe de recherche en informatique fondamentale (GRIF) sont clairement identifiées ; elles regroupent l'ensemble des acteurs universitaires en informatique du site. Le parcours ITA est par ailleurs intégré au projet *MINMACS, Graduate School* des trois universités (Caen, Le Havre et Rouen) et des deux écoles normandes, École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSI Caen) et INSA Rouen.

Les partenariats au niveau socio-économique apparaissent peu développés, et reposent sur des interventions de professionnels, des conférences ponctuelles sollicitées par des entreprises et des relations individuelles.

Aucune initiative particulière sur le plan international n'est mentionnée, en dehors des actions cadres menées par l'établissement. Deux projets sont à l'étude, avec l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger, et avec l'Université de Séoul, sans objectif de date de mise en œuvre.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation et le contenu de la formation ne sont pas précisés dans le dossier, mais seulement présentés en annexe sous la forme d'un tableau non commenté, présentant des noms d'unités d'enseignement (UE) génériques. Il n'est donc pas possible d'en évaluer la pertinence. Le schéma suit les directives nationales d'organisation en quatre semestres. Le M1 est décomposé en deux semestres, dont un commun à tous les parcours, et le second composé d'options en vue de la spécialisation des parcours. Le tableau des UE ne

permet pas de connaître le nombre d'UE communes et d'UE spécialisées. La logique de complémentarité des parcours n'est pas exposée.

L'alternance est proposée uniquement en M2 depuis l'année 2017/2018, dans les parcours GIL et SSI, mais aucune analyse des modalités de l'alternance n'est fournie.

Les dispositifs décrits d'accueil d'étudiants à besoins spécifiques demeurent généraux à l'établissement. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est présentée comme possible dans les parcours GIL et SSI.

Les techniques d'Apprentissage par problème et par projets (APP) sont largement utilisées et semblent bien intégrées en fonction des parcours.

Le master n'est pas à ce jour organisé en bloc de compétences, mais la démarche est en cours. Un portefeuille d'expériences et de compétence (PEC) est mis en place, mais l'équipe pédagogique ne semble pas s'en être encore saisi.

Le parcours ITA conduisant plus spécifiquement à la poursuite en thèse propose des enseignements d'ouverture à la recherche plus développés.

La part dédiée à la professionnalisation est peu importante, et repose sur les modules développés au niveau de la composante. D'un point de vue pratique, elle repose essentiellement sur des projets annuels. Les stages ne sont présents qu'en deuxième année dans tous les parcours. Les missions générales du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) sont décrites dans le dossier, sans lien particulier avec la formation.

La dimension internationale est peu présente dans le dossier. La place accordée à l'apprentissage de l'anglais est raisonnable.

L'utilisation des outils numériques est importante, comme il se doit dans une formation en informatique, et l'environnement numérique de travail (ENT) est riche et largement utilisé.

Les aspects éthiques, de même que les aspects liés aux fraudes et leur prévention et détection sont mentionnés.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation n'est pas clairement décrit dans le dossier d'autoévaluation. Un conseil de perfectionnement (CP) est décrit comme étant l'outil de pilotage principal, se réunissant deux fois par an. La composition de ce conseil (les responsables des parcours et du M1, un représentant du département, un représentant des étudiants par parcours, la secrétaire du département, des professeurs associés universitaires - PAU), de même que le compte-rendu fourni en annexe, démontrent qu'il ne s'agit pas d'un réel conseil de perfectionnement, mais plutôt d'un conseil pédagogique.

La nature des thèmes traités relève du fonctionnement pédagogique de la formation. La présence dans le CP d'un nombre plus important de partenaires du monde socio-économique (notamment des intervenants extérieurs à l'équipe pédagogique) permettrait d'enrichir l'analyse stratégique de la formation.

Les moyens administratifs et pédagogiques sont précisés et cohérents.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées dans le dossier, mais sont mises à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier présenté est de faible qualité ; la plupart des informations pertinentes pour l'évaluation ne sont pas présentes. Très peu d'analyses sont effectuées par les porteurs de projet.

Aucune analyse des données concernant l'attractivité, les taux de réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés n'est présente. Le suivi de l'insertion est délégué en totalité à l'observatoire de l'établissement, et aucune analyse qualitative de l'insertion n'est effectuée.

Le processus d'amélioration continue se résume à une enquête de satisfaction auprès des étudiants, communiquée aux responsables d'UE.

Résultats constatés

Les chiffres bruts présentés par parcours (en moyenne sur les trois dernières années, 31 étudiants en GIL, 20 en SSI et 5 en ITA) témoignent d'une attractivité raisonnable du master, d'un bon taux de réussite (85 % en M1 et de 99 % en M2), et d'une très bonne insertion quantitative à 18 mois (97 % en 2017 et 98 % 2018) des diplômés. L'adéquation des postes occupés aux objectifs du diplôme ne peut être évaluée. La poursuite en thèse est relativement modeste (4 % en 2017 et 2018, représentant environ 2 étudiants par promotion).

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort adossement à la recherche.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Formation en alternance.

Principaux points faibles :

- Conseil de perfectionnement ne correspondant pas aux attendus de cette structure.
- Faible implication des professionnels dans le pilotage de la formation.
- Dossier incomplet sur de nombreux points.
- Effectif faible dans le parcours ITA.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les chiffres bruts du Master Informatique de l'Université de Rouen démontrent des résultats cohérents par rapport à la moyenne nationale. Cependant, le dossier montre trop d'insuffisances dans l'analyse pour permettre d'émettre un avis circonstancié. Un réel pilotage au niveau de la mention devrait être mis en place, avec dissociation de la dimension pédagogique (conseil pédagogique, équipe pédagogique) de la dimension stratégique (conseil de perfectionnement). La recherche d'une réelle collaboration avec le monde socio-économique, ancrée sur l'établissement de conventions, devrait être une priorité. La part de l'international pourrait être développée.

MASTER INGENIERIE DE LA SANTE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Ingénierie de la Santé est une formation à BAC+5 formant en deux ans des cadres supérieurs spécialistes de la production, de l'assurance qualité, du traitement de l'information ou de la maintenance d'équipements dans le domaine biomédical. Les objectifs globaux de cette formation sont de conférer aux diplômés une combinaison de compétences fondamentales et techniques en biologie, chimie physique et informatique, pour les appliquer dans les secteurs industriels correspondant aux parcours. Les débouchés professionnels concernent les postes d'ingénieurs et les métiers de la recherche. La formation, dispensée par l'UFR Sciences et Techniques, comprend trois parcours :

- analyse et qualité en bio-industrie (AQBio) accessible en formation initiale, formation continue et formation en alternance, dont les enseignements sont dispensés sur le campus Mont Saint Aignan ;
- ingénierie pour le bio-médical (IBIOM), accessible en formation initiale et formation continue, sur le site du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray ;
- ingénierie qualité des bio-produits (IQBio), accessible en formation initiale et formation continue, sur le site d'Evreux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont explicites, affichés, et connus des étudiants via des fiches accessibles au téléchargement sur le site de l'Université.

La liste des compétences à acquérir est conforme à celles de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Le supplément au diplôme détaille la structuration du programme pédagogique des deux années de formation. Les débouchés visés sont cohérents et en adéquation avec les enseignements et spécificités de chaque parcours. Les métiers, les secteurs d'activité et l'insertion des diplômés sont également bien décrits.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est proposée dans une vingtaine d'établissements en France. Localement trois formations portent sur des thématiques proches. Une formation portée par l'ESITech permet aux étudiants d'acquérir des compétences voisines leur permettant de s'insérer dans les mêmes secteurs d'activités que la mention Ingénierie de la santé. Une formation dispensée par XL-Chem est portée par cinq établissements membres de la Comue Normandie : les universités de Caen, Le Havre et Rouen Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen Normandie, en partenariat avec le CNRS. Les débouchés de cette formation sont similaires à ceux des parcours AQBio et IQBio. Enfin, l'université de Caen Normandie possède un parcours Qualité des Aliments et Innovation Santé du master Nutrition et Sciences des Aliments qui affiche des objectifs tournés vers l'innovation en agroalimentaire, et qui sont éloignés de ceux du master Ingénierie de la Santé.

Le master Ingénierie de la Santé est adossé à un large panel d'unités de recherche avec des compétences transversales en biologie, en chimie et en sciences physiques de l'URN. L'ensemble des laboratoires de biologie, de chimie, de physique et d'informatique associés à la mention sont rassemblés dans différentes structures fédératives de recherche. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de ces équipes.

La formation bénéficie également d'un adossement à deux plateformes technologiques (imagerie cellulaire et protéomique) et fait partie du campus des métiers et qualifications biotechnologies et bio-industries.

L'environnement industriel est propice aux échanges ; les entreprises locales interviennent dans la formation ou entretiennent des relations avec les équipes dans le cadre de partenariats et financement des recherches. Le parcours AQBio est proposé en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ce qui favorise l'insertion des apprentis et des étudiants dans le monde professionnel.

Il est clairement indiqué l'absence de partenariat avec des universités étrangères, cependant 40 à 60% des effectifs sont composés d'étudiants issus d'un système éducatif étranger.

La mobilité sortante est peu développée.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise classiquement en 4 semestres de 30 crédits ECTS (European Credits Transfer Scale) chacun et comprend 8 mois de stage.

Ce master avec ces 3 parcours correspond à une restructuration et une évolution de formations antérieures appartenant à des mentions différentes. Ce qui a permis principalement en 1^{ère} année (M1) une mutualisation de certaines UE, les étudiants bénéficiant de ce socle commun pouvant éventuellement se réorienter en fin de M1.

Le M1 comporte deux semestres. Le semestre 1 présente un socle commun de 11 ECTS complété par des unités d'enseignement (UE) spécifiques à chacun des 3 parcours comptant pour 19 ECTS.

Le semestre 2 présente un socle commun de 7 à 10 ECTS auquel s'ajoute soit un projet tutoré de 3 ECTS, soit un stage de 2 mois de 7 ECTS. Des UE spécifiques viennent compléter ces parcours pour atteindre les 30 ECTS.

Ce M1 donne accès aux 3 parcours de M2 AQBio, IQBio et IBIOM. En raison de ce socle commun, une réorientation éventuelle en fin d'année entre les différents parcours est possible.

La deuxième année (M2) comporte également 2 semestres. Le semestre 3 (30 ECTS) comporte, selon les parcours, des UE transversales de 2 (IBIOM) à 5 ECTS (AQBio, IQBio). Des UE spécifiques viennent compléter la formation. Elles apportent 19 ECTS pour AQBio plus 6 ECTS de gestion de projet, 25 ECTS pour IQBio, 22 ECTS pour IBIOM et 6 ECTS de gestion de projet.

Le semestre 4 comporte 6 mois de stage en entreprise pour les 3 parcours. Pour AQBio il peut être remplacé par 36 semaines en entreprise dans le cadre d'une alternance. Pour les parcours AQBio et IBIOM, des UE spécifiques sont dispensées en plus du stage. Le parcours AQBio propose une formation adaptée à l'alternance. Le parcours IBIOM homogénéise les connaissances théoriques des étudiants de L3 Physique/Informatique et Sciences de la Vie qui intègrent ce parcours.

La formation n'est pas proposée à distance en raison du volume important de travaux pratiques (TP).

Une adaptation est possible pour les étudiants ayant des contraintes particulières : étudiants salariés, chargés de famille, étudiants en situation de handicap et/ou les sportifs de haut niveau.

Il est précisé que plusieurs candidats en formation continue ont pu effectuer une reprise d'études, moyennant une validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont également proposées.

Cette formation est organisée autour de blocs de compétences. L'URN propose depuis 2001 le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC).

La formation reste adossée à la recherche même pour les parcours professionnels. Les étudiants sont insérés dans des projets de recherches *via* des projets tutorés et des UE de gestion de recherche. Le parcours IBIOM, bien qu'adapté à la formation d'ingénieur, peut aussi conduire à des études doctorales.

La formation comporte des stages en M1 (2 mois) et en M2 (6 mois) ou une formation en alternance qui facilitent l'insertion professionnelle.

Concernant l'ouverture à l'international, la formation propose de 20 à 60h (en fonction du parcours) de formation à l'anglais et une certification facultative (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur – CLES) est proposée aux étudiants. En complément le parcours IQBio prépare les étudiants et les encourage à passer le Test of English for International Communication (TOEIC). Cependant la mobilité sortante est inexistante, contrairement à la mobilité entrante (près de 60% des inscrits). Il existe un bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle à l'URN.

Concernant la place du numérique, les étudiants disposent d'un compte unique qui permet d'accéder à un Espace Numérique de Travail (ENT) comportant de nombreux outils.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et l'équipe pédagogique utilise des outils numériques de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'environ 120 intervenants. La liste des enseignants et des intervenants extérieurs est donnée. Elle est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs ; des intervenants du monde socio-professionnel du cœur de métier dispensent les enseignements de façon plus ou moins importante en fonction du parcours. Un conseil de perfectionnement, constitué des responsables de chaque parcours, de représentants professionnels et de représentants étudiants, se réunit une fois par an. De plus, chaque parcours dispose d'un conseil de formation qui se réunit à l'occasion des soutenances et des jurys et qui gère également les retours d'évaluation de la formation par les étudiants.

Chaque parcours semble bénéficier du pilotage d'une équipe interdisciplinaire mais la composition et le rôle de chaque membre de ces équipes ne sont pas clairement définis dans le dossier.

Seul le parcours IQBio semble bénéficier de l'appui d'un agent administratif dédié.

Une charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances, validée par la Commission de formation et vie universitaire (CFVU) de l'établissement, est accessible aux étudiants via le site internet de l'Université. En cas d'échec, une seconde session est organisée. Les modalités de contrôle des connaissances

sont détaillées auprès des étudiants. Des certifications CLES ou TOEIC sont accessibles aux étudiants. Enfin, la valorisation de l'engagement étudiant est coordonnée à l'échelle de l'URN.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi du flux d'étudiants, le recrutement et l'analyse de l'attractivité sont réalisés par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVE) et publiés sur le site internet de l'université. Une fiche concernant le nombre d'inscrits, le taux de réussite et le devenir des étudiants est disponible dans le dossier.

La réussite des étudiants et le devenir des diplômés sont des indicateurs suivis par l'équipe pédagogique. L'évaluation de la formation par les étudiants est menée via une enquête réalisée à la fin de chaque année par l'équipe pédagogique de chaque parcours.

L'attractivité de la formation est bonne et la visibilité est aussi très bonne puisque l'origine des étudiants est variée avec plus de 60% des inscrits issus d'autres universités que l'URN et notamment de l'étranger. Enfin l'insertion professionnelle est de 80% à 18 mois, et supérieure à 95% à 2 ans.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est bonne puisque le nombre de candidatures est en constante augmentation depuis 3 ans (passant de 142 en 2017-18 à 297 en 2019-2020). L'effectif global est en augmentation depuis l'année 2015 (de 36 à 63 en M1 et de 51 à 59 en M2). Le parcours AQBio accueille des alternants depuis l'année 2018-2019.

Environ 30% des étudiants qui demandent une inscription dans ce master sont acceptés. 44 % d'entre eux proviennent de l'Université de Rouen Normandie. Le taux de réussite est excellent (proche de 90 %).

Concernant l'insertion professionnelle, le taux de réponse aux enquêtes est de 73 %. 80% des diplômés ont trouvé un emploi dont 47 % un emploi stable à 18 mois après le master, 76 % occupent un poste de niveau cadre et 82 % en Normandie, indiquant que le marché de l'emploi est localement suffisant pour absorber les diplômés.

Il y a très peu de poursuite d'études en doctorat, ce qui est en accord avec la finalité de cette formation à visée plutôt industrielle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation
- Approche par compétences
- Bonne insertion des étudiants
- Bon adossement à la recherche

Principaux points faibles :

- Mobilité internationale sortante inexistante
- Techniques du numérique peu utilisées dans l'enseignement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master ingénierie de la santé de l'URN est une formation dont l'attractivité est bonne et en augmentation. La formation a su tisser un réseau solide avec l'environnement industriel local. L'insertion professionnelle est très bonne et se fait essentiellement localement car le bassin de l'emploi le permet. L'extension de l'alternance aux parcours IBIOM et IQBio mériterait d'être étudiée pour renforcer encore les liens avec les industries régionales. L'approche par compétence est bien mise en place, cependant, il n'y a eu jusqu'alors que très peu d'inscrits en VAE.

La formation pourrait gagner en visibilité en s'ouvrant plus à l'international, en particulier par quelques mobilités sortantes ou des interventions d'enseignants étrangers en missions Erasmus. Enfin, le numérique et les pédagogies innovantes pourraient être plus développés.

MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET STATISTIQUES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistiques* forme des étudiants aux métiers de l'actuariat et des applications des mathématiques à la finance et l'assurance. Il est constitué d'un unique parcours, intitulé *Actuariat et ingénierie mathématique pour l'Assurance et la Finance*.

La formation est constituée de 503 heures en première année (M1) et 435 heures en deuxième année (M2), soit 938 heures en tout, divisées en 480 heures de cours magistraux (CM), 413 heures de travaux dirigés (TD) et 45 heures de travaux pratiques (TP). Les matières enseignées sont les mathématiques appliquées (plus de la moitié des heures), l'économie et la gestion, le droit, la comptabilité, la finance et l'assurance. La formation théorique est accompagnée d'un mémoire ou un stage en première année. La deuxième année est professionnalisante et se fait en alternance ou comprend un stage de six mois en entreprise.

Tous les cours ont lieu sur le campus du Madrillet de l'Université de Rouen Normandie (URN), unité de formation et de recherche (UFR) des sciences des techniques, à l'exception de quelques cours sur le campus Pasteur de l'URN (UFR de droit, économie et gestion).

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de ce master professionnalisant est de former les étudiants aux applications mathématiques aux problèmes financiers et économiques, notamment ceux relevant de la gestion des risques financiers. Le débouché principal est celui de l'actuariat présent dans de nombreuses branches (banque, assurance, cabinets d'actuariat) ; la poursuite d'études en thèse est possible mais est très rare. L'intitulé du seul parcours de la mention annonce les objectifs, prérequis et débouchés qui sont insuffisamment indiqués dans le dossier. L'offre pédagogique, divisée en un M1 théorique et un M2 professionnalisant, est tout à fait pertinente et en cohérence avec ces objectifs.

La mise en œuvre de jeux d'entreprise et projets est un point fort de la formation.

Le master ne donne pas le titre d'actuaire et doit être complété par une formation d'un an dans une des huit écoles reconnues par l'institut des actuaires. Il n'existe malheureusement pas de statistiques sur le nombre de diplômés du master suivant cette voie naturelle.

Le supplément au diplôme n'est pas fourni.

Positionnement dans l'environnement

Le master est adossé au laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem, unité mixte de recherche (UMR 6085), dont provient une majorité des enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans l'équipe pédagogique. Le laboratoire comprend plusieurs spécialistes de mathématiques financières, probabilités et statistiques.

La formation s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de l'URN, comme débouché naturel du parcours *Mathématiques pour l'économie* de la licence *Mathématiques*. Ce vivier correspond à 35 % des étudiants en 2017-2018, 24 % en 2018-2019. Des interactions avec d'autres formations de l'URN (le master *Mathématiques et applications*, orienté vers la recherche et l'enseignement, la licence *Économie* et le Master *Économie et gestion des risques financiers*), se font par la mutualisation des enseignements en mathématiques, économie et finance. Parmi les huit écoles d'actuariat françaises et les quelques masters de mathématiques appliquées, orientés vers l'actuariat en France, ce master constitue la seule formation aux métiers de l'actuariat dans la région Normandie.

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études peuvent compléter leurs formations par le mastère *Expert en sciences des données* de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen et le parcours *Statistiques* du master *Mathématiques appliquées* de l'Université de Caen, orientés vers les sciences des données. Ceux qui

souhaitent obtenir le titre d'actuaire devront poursuivre leur formation en dehors de la région (Région parisienne, Brest, Strasbourg ou Lyon).

La formation est donc idéalement placée localement et nationalement dans son environnement universitaire et professionnel. Cependant, le dossier ne mentionne aucune interaction avec le monde socio-économique local.

La mobilité entrante est importante, environ 80 % des étudiants étant étrangers. Il existe des possibilités de mobilité sortante, encouragées par des financements et des cours de langue accélérés, mais aucun chiffre n'est donné sur ce sujet. Les passerelles entrantes et sortantes sont très rares, du fait de la professionnalisation dès le M1.

Organisation pédagogique de la formation

L'offre pédagogique pluridisciplinaire est bien décrite et parfaitement adaptée à l'objectif de formation. Le master comprend un socle théorique important qui semble correspondre, d'après les retours des anciens étudiants et des professionnels, aux besoins des entreprises concernées.

La première année propose surtout des cours théoriques, dont une majorité de cours de mathématiques (33 crédits ECTS et 333 heures de CM/TD), qui comprend des bases de probabilités et de calcul stochastique, de statistiques et des cours de mathématiques appliquées plus spécifiques au métier d'actuariat. Cet enseignement en mathématiques est complété par des CM/TD d'économie (76 heures, 11 ECTS), un module de droit, un autre de gestion et des cours d'anglais. Les cours de M1 sont assurés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'URN, à l'exception des trois cours les plus appliqués dispensés par des professionnels. L'année se termine par un mémoire ou un stage en entreprise.

Le M2, tout en proposant encore un enseignement de mathématiques, est plus tourné vers les applications. Les quatre modules consacrés à l'assurance ainsi que quelques autres cours sont dispensés par des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise. Le M2 se termine par un stage en entreprise de six mois. Une formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), qui concerne selon les années entre un quart et 40 % des étudiants, est également proposée en deuxième année.

L'offre pédagogique ne comprend pour l'instant pas d'enseignement en sciences des données de grande dimension (*Big data*), qui devrait toutefois être proposé dans un futur proche. L'initiation aux logiciels utilisés en assurance et en finance reste aussi limitée (un seul module spécifique constitué de 15 heures de TD en M1). Il est prévu d'améliorer ce point au cours des prochaines années.

Certains cours sont proposés en anglais. Une part importante est aussi consacrée aux innovations pédagogiques avec quatre modules constitués de jeux d'entreprise consistant en des simulations de portefeuilles et d'assurance.

Pilotage de la formation

L'offre pédagogique a été mise en place lors de la création du master par un panel d'économistes, mathématiciens et actuaires et évolue en fonction des recommandations des intervenants professionnels et des anciens étudiants. La liste des membres de l'équipe pédagogique fournie ne donne l'origine des intervenants extérieurs que pour la moitié d'entre eux, venant du monde de l'assurance et de la banque.

Le master est pilotée par un responsable de mention de la deuxième année et un responsable de la première année.

L'équipe pédagogique est très équilibrée entre EC de l'Université et intervenants professionnels, en particulier en M2.

Le pilotage de la formation sur le long terme est assuré par un conseil de perfectionnement (CP) se réunissant une fois par an. Les étudiants participent de manière active au pilotage, puisque six étudiants siègent dans ce conseil. Ce dernier comprend également trois membres de l'équipe pédagogique et deux membres extérieurs issus de l'actuariat. Le rapport du dernier CP est fourni. Celui-ci est transmis au Conseil de la formation et de la vie universitaire. Les possibilités d'amélioration et les actions envisagées sont clairement indiqués.

Le CP analyse les données des effectifs du master mais ne dispose pas de chiffres précis sur le devenir des étudiants. Outre le conseil de perfectionnement, le pilotage au jour le jour est assuré par des réunions hebdomadaires informelles de l'équipe pédagogique.

Le dossier donne très peu de détail sur la composition, le rôle et la fréquence des réunions des jurys ainsi que les modalités de contrôle des connaissances. Ces éléments sont communiquées aux étudiants via le site internet de l'Université et une vitrine d'affichage dans le bâtiment administratif.

Dispositif d'assurance qualité

Des chiffres sur les devenir des étudiants diplômés, fournis par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'URN sont joints au dossier. Ces chiffres donnent un éclairage partiel sur le devenir des diplômés, mais s'arrêtent à la promotion 2016-2017 (et ne concernent donc pas l'offre de formation 2017-2021), et sont difficiles à interpréter. Aucun détail n'est donné sur le contingent des étudiants en poursuite d'études : s'agit-il d'une réorientation ou d'une poursuite d'études naturelle, par exemple en école d'actuariat?

Les étudiants sont régulièrement consultés lors de réunions-bilan, ainsi que lors du conseil de perfectionnement qui comprend un nombre important d'étudiants.

L'évaluation des enseignements se fait oralement, et donc non-anonymement, lors des réunions bilan. Il a été décidé de procéder à une évaluation par questionnaire anonyme à partir de cette année.

Résultats constatés

Les effectifs du master correspondent aux effectifs attendus pour ce type de formation (de l'ordre de 25 étudiants en M1 en 2017-2018 et 2018-2019, 62 étudiants en 2017-2018 puis 44 en M2 en 2018-2019) et témoignent de son succès et d'un flux entrainé assez important en M2. Le recrutement est équilibré entre étudiants de l'URN et étudiants venant de l'extérieur. Les taux de réussite sont importants en M1 (81 % en moyenne sur 2013-2018), plus irréguliers en M2 (39 %, 70 % puis 57 % sur les trois dernières années), ce qui n'est pas commenté. Le pourcentage d'étudiants en M2 venant d'un M2 de l'URN est assez important (43 % et 32 % ces deux dernières années), sans qu'il soit précisé s'il s'agit de redoublement.

Les statistiques sur le devenir des étudiants sont globalement bonnes mais ne donnent qu'un éclairage partiel sur le sujet. Parmi les diplômés de 2012 à 2017 entrés dans la vie active, un fort pourcentage occupe actuellement un emploi de cadre, souvent en contrat à durée indéterminée (CDI), mais cela ne concerne qu'un faible échantillon pour la promotion 2016-2017. Le pourcentage d'étudiants en poursuite d'études est important (62 % des situations connues pour 2016-2017), sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une poursuite d'études en école d'actuariat, dans un master de mathématiques appliquées complétant les compétences acquises, ou une réorientation. Parmi les étudiants ayant répondu aux enquêtes récentes, aucun n'a poursuivi en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation aux métiers de l'actuariat unique dans la région et offrant de nombreux débouchés.
- Équipe universitaire de l'URN et professionnelle qualifiée et impliquée.
- Dispositifs (alternance, jeux d'entreprises, projets, ...) permettant d'acquérir de l'expérience professionnelle.
- Conseil de perfectionnement particulièrement efficace.
- Effectifs importants et stables.

Principaux points faibles :

- Informations incomplètes sur le devenir des diplômés.
- Équilibre entre les aspects professionnels et théoriques sur les deux années; manque de modules d'enseignement en science des données, en particulier pour la grande dimension.
- Taux de réussite parfois faible en M2.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques appliquées et statistiques* de l'Université de Rouen Normandie est la seule formation de la région formant aux métiers de l'actuariat. Il rencontre un réel succès, recrutant des étudiants de la licence

Mathématiques et économie de l'URN pour lesquels le master constitue une poursuite d'études naturelle, mais aussi un nombre important d'étudiants extérieurs. L'offre pédagogique est assez conforme à ses objectifs, offrant une partie plutôt théorique en M1 et une formation professionnalisante incluant un M2 en alternance ou un stage long en entreprise.

Des évolutions pertinentes de l'offre pédagogique sont proposées dans le document d'évaluation, notamment la création d'un cours de sciences des données, ainsi qu'une diversification des cours d'informatique. Une mutualisation d'enseignements de sciences des données avec le parcours *Science des données* de la mention de master *Science et ingénierie des données* de l'URN pourrait être envisagée.

Il serait aussi intéressant, comme suggéré dans le projet, d'aborder plus vite les côtés professionnels de l'enseignement pour aider les étudiants souhaitant faire un stage de M1 en entreprise.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissements

Université de Rouen Normandie, Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le Master *Mathématiques et applications* de l'Université de Rouen Normandie (URN) a pour objectif de former les étudiants à la recherche et à l'enseignement en mathématiques. Il comporte trois parcours : *Modélisation et analyse mathématique* (MAM), *Mathématiques fondamentales et appliquées* (MFA) et *Préparation à l'agrégation de mathématiques* (PAM). Les parcours MAM et MFA visent à former des chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) en mathématiques et des ingénieurs dans l'industrie ; le parcours PAM vise à former des enseignants du secondaire. La mention est co-accréditée avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen Normandie, ce qui permet aux élèves-ingénieurs de cinquième année d'obtenir conjointement le diplôme de master et le titre d'ingénieur. Le parcours PAM a également une version non diplômante, pour les étudiants déjà titulaires d'un master.

Le nombre total d'heures d'enseignement, principalement cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est de 724 heures pour le parcours MAM, 744 heures pour le parcours MFA et 942 heures pour le parcours PAM. La première année de master (M1) est commune aux trois parcours. La deuxième année (M2) des parcours MAM et MFA est complétée par la rédaction encadrée d'un mémoire. Les cours ont lieu sur le Campus de Madrillet de l'URN.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités des trois parcours sont clairement explicitées : l'enseignement et la préparation à l'agrégation de mathématiques pour le parcours PAM, la poursuite en thèse de mathématiques ou un poste de type ingénieur pour les deux autres parcours.

Les contenus des parcours sont pertinents et en accord avec les objectifs affichés. En plus des unités d'enseignement (UE) disciplinaires, la formation comprend des UE de pré-professionnalisation (sur l'insertion professionnelle et la connaissance de l'entreprise) et, pour le parcours PAM, un stage pré-professionnalisant.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Mathématiques et applications* est un des deux masters proposés par le département de Mathématiques de l'URN, avec le master professionnalisant mention *Mathématiques appliquées et statistiques*. Ces deux masters, aux contenus pédagogiques et aux finalités différentes, sont parfaitement complémentaires. La mention *Mathématiques et applications* constitue une poursuite d'études naturelle du parcours *Mathématiques* de la licence de mathématiques (avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE Normandie Rouen - Le Havre). La formation est co-accréditée avec l'INSA Rouen et accueille des étudiants de cinquième année de l'option *Génie mathématique* de cette école.

Le master est adossé aux laboratoires de Mathématiques (LMRS) de l'URN et de l'INSA Rouen (LMI). La majorité des enseignants de l'équipe pédagogique viennent de ces deux laboratoires, qui proposent également certains des stages du quatrième semestre (S4) des parcours MAM et surtout MFA.

Il existe d'autres masters de mathématiques et mathématiques appliquées dans les villes voisines du Havre et de Caen, sur des thématiques complémentaires de la formation évaluée. Un projet d'un seul master *Mathématiques et informatique* en Normandie, lié à une *Graduate school* et dont ferait partie le master *Mathématiques et applications* est en cours. Ce projet serait basé sur un dossier d'École universitaire de recherche (EUR), évalué positivement mais non retenu, et pourrait être financé par la région, sous la forme d'un dispositif *Réseau d'intérêt normand* (RIN) d'excellence.

La formation est ouverte à l'international, en particulier à travers le parcours MAM. Les étudiants sont encouragés à passer un semestre à l'étranger, notamment dans le cadre de partenariats avec quatre universités européennes proposant des doubles diplômes. La mobilité entrante est également encouragée dans ce même cadre. Aucune précision quantitative n'est toutefois donnée sur ces deux types de mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est claire et parfaitement adaptée aux objectifs. La place de la recherche y est par essence très importante, l'enseignement étant assurée en grande majorité par des membres des deux laboratoires adossés à la formation. L'équipe pédagogique est complétée d'intervenants extérieurs composés d'enseignants agrégés en classes préparatoires et dans le secondaire.

L'essentiel de l'enseignement porte sur les mathématiques, mais les contenus des trois parcours comprennent aussi des UE de pré-professionnalisation et des cours d'anglais obligatoires. Un tableau de compétences par UE est fourni.

La formation, avec l'aide de la cellule *handiscience* de l'unité de formation et de recherche (UFR), est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap.

Le M1 est commun au trois parcours qui ne se distinguent que par trois cours optionnels. Elle est composée de 180 heures de CM, 376 heures de TD et 10 heures de travaux pratiques (TP). Elle propose une formation généraliste en mathématiques, privilégiant toutefois les domaines de recherche du LMRS et du LMI. La plupart des cours sont obligatoires. Les cours optionnels (15 crédits ECTS au total) sont plus théoriques pour les parcours MFA et PMA et orientés vers la modélisation pour le parcours MAM.

Les cours de M2 des parcours MFA et MAM sont plus spécialisés et totalement mutualisés. Les étudiants doivent suivre six cours (20 heures chacun) pour le parcours MFA et cinq cours pour le parcours MAM, sur les thématiques des deux laboratoires adossés au master (analyse, modélisation, probabilité, statistique). Il est également possible de valider un cours proposé en cinquième année du parcours *Génie mathématique* de l'INSA Rouen. Le deuxième semestre (S2) est constitué d'un mémoire, en plus d'un cours, pour le parcours MFA et d'une thèse de master (éventuellement à l'étranger) pour le parcours MAM. La différence entre les deux parcours, et en particulier la distinction entre *Thèse* et *Mémoire de Master* est en revanche peu claire et devrait être explicitée.

Il est classique qu'une deuxième année de master en mathématiques propose un faible nombre d'heures de cours, le niveau et la spécialisation des cours demandant un très important travail personnel. On peut en revanche regretter que les 100 heures de cours de mathématiques pour le parcours MAM2 et les 120 heures pour le parcours MFA2 ne soient pas complétées par des TD.

La sous-dotation de ces deux parcours (malheureusement courante du fait du sous-investissement chronique observé depuis 10 à 15 ans en France dans la plupart des formations universitaires) est d'autant plus regrettable que des efforts importants de mutualisation des cours ont été faits entre les parcours et avec la cinquième année de l'INSA Rouen.

Le M2 parcours PAM propose, en troisième semestre (S3), des cours de mathématiques (avec TD) portant sur le programme du concours de l'agrégation et destinés à préparer l'écrit du concours. Le quatrième et dernier semestre (S4) est consacré essentiellement à la préparation à l'oral de l'agrégation et comporte également un stage de pré-professionnalisation. Ce contenu est parfaitement adapté à l'objectif de préparation au concours de l'agrégation, mais la nature de la préparation à l'oral, ainsi que celle du stage, n'est pas précisée.

Pilotage de la formation

Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires et accessibles aux étudiants. La liste des intervenants est portée à la connaissance des étudiants.

Les rôles des membres de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation sont clairement explicités. L'organisation de chaque année pour chaque parcours est prise en charge par un responsable pédagogique (cinq au total). Le responsable de formation est chargé du suivi des cours, de la coordination des parcours et de l'organisation générale.

Le pilotage de la formation au cours de l'année est assuré par des réunions régulières des équipes pédagogiques, réunions suivies d'un compte-rendu envoyé par courrier électronique à toute l'équipe.

Le pilotage sur le long terme est assuré par le conseil de perfectionnement (CP), qui se réunit une fois par an, et comprend, en plus des responsables du masters, les directeurs des deux laboratoires concernés, deux enseignants-chercheurs extérieurs ainsi que plusieurs étudiants. Il n'inclut pas de personnel administratif. Le rapport du dernier CP, fourni à titre d'exemple, est de très bonne facture. Il propose un bilan très complet du

fonctionnement de la formation, et des perspectives d'améliorations pertinentes pour les années à venir. Ce rapport est communiqué à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Le dossier donne peu de détail sur la composition et la fréquence des réunions des jurys d'examens ainsi que les modalités de contrôle des connaissances. Ces éléments sont communiqués aux étudiants via le site internet de l'Université et une vitrine d'affichage dans le bâtiment administratif.

Dispositif d'assurance qualité

Le master a débuté l'évaluation anonyme des enseignements par questionnaire en 2018-2019. Il est prévu de continuer cette pratique en distribuant un questionnaire tous les semestres. Le CP, qui comporte quatre étudiants, permet également un retour sur les enseignements et l'organisation de la formation.

Les statistiques de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'URN donnent un aperçu partiel du devenir des diplômés. Pour compléter ces chiffres, l'équipe pédagogique assure également un suivi. Les informations restent toutefois incomplètes, et il est prévu de systématiser cette pratique en construisant un carnet d'adresse des étudiants du master.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez fragiles, mais un nombre important de candidature pour 2019-2020 laisse espérer une amélioration. En regroupant les deux parcours MFA2 et MAM2, les effectifs oscillent entre 15 et 20 par année sur la période 2017-2020, 7 en moyenne par an sur le parcours PAM2. Les effectifs de M1 sont compris entre 15 et 29 étudiants. Le taux d'acceptation est assez élevé (60 % en moyenne en M1). Une grande partie des étudiants de M1 viennent des licences de l'URN.

Le taux de réussite en M1, de l'ordre de 55 % en 2017-2018 et 2018-2019 reste assez bas. Les responsables invoquent le fort taux d'échec des étudiants issus de la licence *Mathématiques pour l'économie* de l'URN. Le taux de réussite en M2 est satisfaisant. Aucun chiffre n'est disponible sur le succès des étudiants du parcours PAM au concours de l'agrégation.

Les chiffres fournis sur le devenir des étudiants sont partiels, malgré les efforts réalisés par les responsables de la mention pour compléter les enquêtes de l'OVE. La poursuite d'étude reste la voie la plus courante. Le pourcentage d'étudiants poursuivant en doctorat est de 80 % pour la promotion 2015-2016 et de 55 % pour la promotion 2016-2017 (dernier chiffre disponible), ce qui montre que l'objectif principal du master est atteint de manière satisfaisante. Il n'y a pas d'information sur la nature des poursuites d'études hors doctorat, qui représentent un pourcentage important d'étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Objectifs professionnels clairs et explicites en cohérence avec l'offre pédagogique.
- Formation à la recherche en lien étroit avec les laboratoires associés.
- Pilotage efficace de la formation par le conseil de perfectionnement et les équipes pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite moyen en première année.
- Suivi du devenir des étudiants insuffisamment renseigné et perfectible.
- Effectifs fragiles.
- Absence de travaux dirigés sur deux parcours en deuxième année.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master *Mathématiques et Applications* propose un enseignement conforme à ses objectifs, l'enseignement et la recherche en mathématiques. La formation à la recherche se fait en synergie avec deux laboratoires actifs

de mathématiques, le LMRS de l'Université de Rouen Normandie, et le LMI de l'INSA de Rouen Normandie. La formation dispose d'une équipe pédagogique active et efficace, et consulte régulièrement ses étudiants.

Le suivi du devenir des étudiants, assuré par l'Université et l'équipe pédagogique, pourrait être encore amélioré en mettant en œuvre les recommandations du dernier conseil de perfectionnement. Il serait important d'augmenter les effectifs ainsi que le taux de réussite en première année. Ce dernier, actuellement tout juste supérieur à 50 %, pourrait être amélioré en consolidant la formation en mathématiques des étudiants du troisième année de licence (L3) *Mathématiques pour l'économie* de l'URN. Il faudrait également clarifier la différence entre les deux parcours MFA et MAM. Enfin, L'offre de formation de ces deux parcours pourrait être enrichie en deuxième année par des travaux dirigés complétant les cours magistraux.

Ces améliorations pourraient notamment se faire dans le cadre du projet de master *Mathématiques et informatique* et de *Graduate school* qui regrouperait les masters de la région grâce à un financement de la région Normandie.

MASTER MICROBIOLOGIE

Établissements

Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

L'objectif de la mention microbiologie est de former des scientifiques maîtrisant les concepts et les approches de la microbiologie moderne fondamentale et appliquée. La mention microbiologie se décline en 2 parcours pour la deuxième année : « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) qui forme des diplômés en microbiologie moléculaire et cellulaire en recherche académique ou recherche et développement et « Microbiologie Industrielle et Biotechnologie » (MIB) qui forme des microbiologistes pour les secteurs des bio-industries. Cette formation proposée en formation initiale ou en formation continue, est dispensée en présentiel à l'identique en Master 1, à l'université de Caen Normandie et de Rouen Normandie. En Master 2, les cours sont dispensés alternativement sur les 2 sites.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement énoncés. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences à acquérir sont bien décrites et clairement mises en relation avec les unités d'enseignements (UE) dans un tableau en Annexe 5. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs.

Le contenu de la formation, les compétences acquises à l'issue de la formation, et les emplois visés sont clairement exposés et portés à la connaissance des étudiants. Les débouchés sont en parfaite adéquation avec la formation et permet d'acquérir les connaissances et compétences dans les différentes disciplines de la microbiologie ainsi que diverses compétences transversales indispensables. Le master permet la poursuite d'études en doctorat.

Cette formation est en parfaite cohérence avec la fiche du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) de la mention Microbiologie.

Positionnement dans l'environnement

Le master Microbiologie des universités de Caen Normandie et Rouen Normandie est la seule offre de formation dans le domaine de la microbiologie (toutes disciplines confondues) au sein de la région Normandie. Elle n'entre en concurrence avec aucune autre formation des deux établissements de rattachement.

Cette formation commune aux deux universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie, ne mentionne aucune passerelle possible avec d'autres mentions de masters proposées par ces deux établissements. Au niveau national, les autres masters proposant une formation spécialisée en microbiologie sont parfaitement identifiés au niveau de la mention et des parcours.

Seuls des partenariats avec des unités de recherche d'établissements extérieurs ont été établis au travers d'offres de stage régulières.

Cette formation portée par les deux universités, s'appuie sur un potentiel de 14 unités de recherches (8 équipes d'accueil, 4 unités mixtes de recherche, 1 Fédération de Recherche, 1 unité Inserm et une Ecole supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture) et 4 plateformes de recherche ou plateaux techniques de la ComUE Normandie Université. Neuf de ces unités de recherche semblent davantage impliquées dans la formation via la participation de certains membres à l'équipe pédagogique.

L'enseignement est assuré par une soixantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs issus des unités de recherche académiques et de structures liées à la recherche industrielle, et également par des praticiens hospitaliers. Ces différentes structures accueillent les étudiants en stage. L'école doctorale normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement (EDnBISE) intervient dans la formation notamment via l'UE « Structuration de la recherche » afin de présenter aux étudiants la formation doctorale, et les différentes possibilités de financements. Le tissu socio-professionnel autour duquel gravite le master est peu décrit. Les relations se limitent à l'intervention d'une quinzaine de professionnels, ce qui représente un total de 106h (soit environ 15%) du volume de la formation, et l'accueil de stagiaires. Seule une liste non exhaustive des entreprises, associations ou institutions accueillant des stagiaires est présentée mais aucune convention n'est établie.

Des partenariats, non précisés, ont été établis avec 5 unités de recherche étrangères permettant d'accueillir des étudiants en stage. Différents dispositifs pour faciliter la mobilité étudiante en Europe ou hors Europe, tels que Erasmus-Plus, Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), Aide à la Mobilité Internationale (bourse AMI), sont présentés aux étudiants en M1 ou M2. Les étudiants sont également informés de l'accompagnement dont ils peuvent profiter et notamment des cours de langues intensifs. Les étudiants sont informés du processus formalisé pour l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux. Les personnels enseignants-chercheurs et administratifs bénéficient également des bourses Erasmus-Plus et de l'accompagnement du conseil universitaire des relations internationales (Rouen) et du carré international (Caen) pour leurs projets liés à l'internationalisation des formations.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation est très claire, et dispensée sur les 2 sites de Caen et Rouen. Cette mention présente une spécialisation progressive uniquement en présentiel et propose deux parcours lors du M2, « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) et « Microbiologie Industrielle et Biotechnologies » (MIB).

En M1, la formation est dispensée à l'identique sur les deux sites à l'exception d'une unité d'enseignement (UE) à choix au premier semestre et d'une UE obligatoire au second semestre, qui sont différentes entre Caen et Rouen en raison des spécificités relatives aux activités de recherche locale (microbiologie dans les bio-industries à Caen et microbiologie moléculaire et cellulaire et écologie microbienne à Rouen). Les UE du tronc commun sont fortement mutualisées avec les autres mentions des deux établissements (5 UE sont mutualisées avec le master « Biologie, agrosociétés » de Rouen Normandie et avec le master « Nutrition et sciences des aliments » de Caen Normandie). Deux UE de pré-spécialisation en M1 sont proposées à l'ensemble des étudiants visant à faciliter leur orientation dans les deux parcours de M2.

En M2, les parcours MMM et MIB sont dispensés alternativement sur les deux universités. Un tiers des UE restent mutualisées au sein de la mention. Le dossier ne donne pas de précision sur l'implication des professionnels dans les enseignements.

La formation est proposée en formation continue bien qu'aucun étudiant n'ait été accueilli dans ce cadre, lors de la précédente accréditation. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont décrits. Cependant, des dispositifs particuliers existent pour des étudiants entrepreneurs, mais ne sont pas précisés. La validation des acquis de l'expérience est proposée, mais actuellement aucune n'a été envisagée.

La structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences n'est pas finalisée mais programmée pour la rentrée 2022. Cependant, l'équipe pédagogique a déjà réfléchi aux relations entre les compétences des fiches RNCP et les différentes UE de la formation (présentées dans le tableau de l'annexe 5). Un Portefeuille d'Expériences et Compétences (PEC) a été mis en place par l'établissement mais le dossier ne précise pas si le PEC est exploité pour les étudiants de la formation.

L'articulation avec la recherche est renforcée au niveau M2 par 4 unités d'enseignement (UE) spécifiques: une qui traite de la structuration et des métiers de la recherche, une sous forme de séminaire en anglais, une autre propose un retour d'expérience d'anciens étudiants ayant intégré un emploi dans le monde de la recherche (des doctorants aux jeunes enseignants chercheurs) et la dernière ciblée "recherche appliquée", fait intervenir le service valorisation des Universités. Cependant, compte tenu de la coloration affichée des deux parcours proposés dans cette formation, ces 4 UE ne sont pas toutes proposées aux deux parcours : seule, celle présentant le retour d'expérience intégré dans l'UE « préparation au stage » est commune aux deux parcours. Notons également en M1, l'existence d'une UE « projet pratique » qui permet aux étudiants de réaliser un mini-projet en équipe, de la définition des objectifs jusqu'à la présentation des résultats.

La professionnalisation est très présente avec dès le M1, un stage de 8 semaines suivi en M2 d'un second de 6 mois. Les listes des entreprises et laboratoires de recherche offrant des possibilités de stage sont mis à la disposition des étudiants dès la rentrée. Parallèlement au bureau des stages, l'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans leur recherche de stages en France et à l'étranger. Les modalités d'évaluation des stages sont bien décrites et pertinentes.

L'internationalisation de la formation est bien présente sous la forme d'une UE en M2 entièrement dispensée en anglais et de restitutions de présentations orales ou affichées également en anglais. La formation ne propose pas directement aux étudiants les certifications qui sont disponibles dans les deux universités (CLES en anglais, espagnol, allemand). Aucune donnée chiffrée sur la mobilité sortante n'est indiquée.

L'utilisation du numérique utilise une plateforme de dépôt de supports de cours. Cependant, l'équipe pédagogique souligne que ces plateformes ne sont que peu utilisées en M2 car les étudiants ne peuvent se connecter qu'à l'une ou l'autre des plateformes disponibles dans les deux établissements. Une solution est en cours de test; mais des pédagogies innovantes sont absentes.

La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est que partielle car seuls les étudiants de M2 parcours spécifique recherche « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) ont accès à 2h d'enseignement sur l'intégrité scientifique dans les métiers de la recherche. Les enseignants des deux établissements ont accès à un outil automatisé de détection de plagiat.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est bien décrit. La liste et la qualité des intervenants sont présentées en début d'année aux étudiants. La formation est gérée par 5 enseignants chercheurs, 2 sur le site de Caen Normandie et 3 sur le site de Rouen Normandie. La mention est pilotée par 2 co-responsables (un pour chaque établissement) qui assurent le fonctionnement et les relations avec les partenaires socio-professionnels. Le M1 est coordonné par 2 responsables (un pour chaque établissement) qui gèrent également l'accompagnement des stagiaires. En M2, on note 2 responsables par parcours (un pour chaque site), dont 2 sont aussi responsables de la mention; et ils gèrent aussi l'organisation des enseignements des intervenants extérieurs.

La participation des intervenants extérieurs représente environ 15% du volume horaire total ce qui semble adapté dans la perspective d'une intégration des diplômés dans la recherche académique ou industrielle en microbiologie.

La formation ne semble pas bénéficier de moyens administratifs et pédagogiques particuliers, seule une personne du service de la scolarité aide à la gestion de la formation (emploi du temps). L'équipe pédagogique mentionne des difficultés d'organisation des emplois du temps liées au manque de salles de TD et d'amphithéâtres. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants chercheurs qui interviennent dans les jurys de recrutement, et l'évaluation des projets et des stages. Des réunions de concertation sont organisées plusieurs fois par an.

L'équipe pédagogique se mobilise sur l'évaluation des compétences et des connaissances puisque des relations entre les compétences des fiches RNCP et les différentes UE de la formation ont d'ores et déjà été établies.

Le conseil de perfectionnement est en place au niveau de la mention et s'est réuni au moins une fois en juillet 2019 (un seul compte rendu est disponible). Seul un représentant du monde socioprofessionnel est invité ce qui semble un peu juste pour évaluer, et faire évoluer l'adéquation de la formation avec les attentes du monde socio-professionnel. Les étudiants sont globalement satisfaits des enseignements dans les différentes UE mais font remarquer des disparités entre les deux sites de Rouen et de Caen (durée des stages de M1, problématique des déplacements entre les sites). Il n'est pas fait état dans le compte-rendu, des actions entreprises pour remédier à ces difficultés soulignées par les usagers. La formation étant adossée aux deux universités de Caen et Rouen Normandie, elle dispose de l'ensemble des données concernant le suivi des effectifs, leur origine, le taux de réussite, le devenir des étudiants, fournis par l'observatoire de l'Université de Caen Normandie et l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen Normandie.

Les modalités du contrôle des connaissances et de compensations sont claires, présentées aux étudiants en début d'année et disponibles sur le site de l'Université de Caen Normandie. Par contre, ces informations sont moins détaillées du côté de l'Université de Rouen Normandie.

La formation ne propose pas directement de certifications mais les étudiants peuvent bénéficier s'ils le souhaitent de celles proposées dans les deux universités (CLES en anglais, espagnol, allemand). Elles restent par ailleurs facultatives notamment en anglais ce qui est regrettable pour une formation orientée vers la recherche académique ou privée.

Un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant est proposé par l'établissement. Le dossier ne précise pas cependant si certains étudiants de la mention ont pu tirer profit de ce dispositif et de quelle manière, il est valorisé.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés depuis 2017, date de la création de la mention. Les résultats sont publiés sur le site internet des universités. De plus, une unité d'enseignement de M2 « préparation au stage », fait intervenir des anciens étudiants pour un retour d'expérience et permet de promouvoir l'insertion des futurs diplômés.

Le recrutement se fait sur dossier par une commission comprenant 5 membres, dont les noms sont rendus public. Les critères de sélection à l'entrée en M1 sont clairs.

L'évaluation des enseignements par les étudiants ne semble pas bien fonctionner. Le dossier ne donne pas de précisions sur les outils utilisés, ni sur les résultats hormis ceux présentés dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Une enquête est effectuée par les établissements mais il s'agit d'une analyse commune pour l'ensemble des masters proposée par l'UFR au sein du champ de formation Biologie intégrative, santé, environnement de Caen Normandie.

Résultats constatés

Le master a un taux de pression moyen de 16 % (entre 10% et 29 % des candidats sont effectivement pris dans la mention), ce qui démontre sa forte attractivité. On note de 23 à 30% de demandes locales. Cependant les étudiants qui intègrent le master proviennent majoritairement de l'établissement. Les informations sont clairement indiquées. Sur une durée de 3 ans, le master ne mentionne aucune formation continue, et n'apporte aucune information à ce sujet.

Les effectifs en M1 sont importants mais en baisse progressive depuis 2017 (53, 47, 31). Par contre, on note une évolution opposée en M2 dont les effectifs passent de 37 à 42, lié au recrutement de candidats extérieurs. Les taux de réussite sont élevés, allant de 78 % en moyenne sur la période en M1 à environ 97 % en M2, ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection.

Le suivi des diplômés est réalisé par les deux établissements à 6, 18 et 30 mois. Néanmoins seules les données à 6 mois des étudiants de la promotion de 2017-2018 inscrits à Caen sont communiquées. Le taux de réponse est appréciable, proche de 70 % et suggère un bon taux d'insertion professionnelle : 82,4% en emploi et 17,6% en poursuite d'étude. Cependant aucune information sur la nature des emplois ou le type de poursuite d'études permettant d'apprécier l'adéquation par rapport aux objectifs de la formation n'est disponible.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité
- Fort adossement à la recherche et au monde socio-professionnel régional, lié à la co-accréditation entre les Universités de Caen et Rouen Normandie
- Bonne couverture des différents domaines de la microbiologie
- Insertion professionnelle correcte des diplômés, malgré le peu de données disponibles

Principaux points faibles :

- Pas d'information sur le suivi des stages.

Analyse des perspectives et recommandations :

La diminution régulière des effectifs depuis quelques années malgré le nombre de dossiers de candidatures important pourrait être problématique à terme. Il serait utile de proposer des nouvelles modalités de sélection des candidats sur liste principale (entretien, augmentation de l'ouverture internationale...).

L'organisation de la mention sur deux sites universitaires, ne facilite pas sa gestion. Des discussions plus régulières entre les équipes pédagogiques des deux sites en M1 devraient permettre d'améliorer l'harmonisation des modalités de contrôle de connaissance ou de stage indiqués dans le dossier. Enfin, bien qu'initié, le travail d'évaluation de la formation par les étudiants, l'implication du conseil de perfectionnement ainsi que le développement de l'approche par compétences doivent être poursuivis.

MASTER DE NEUROSCIENCES

Établissements

Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Neurosciences co-accrédité par les Universités de Rouen Normandie et de Caen Normandie vise à former des étudiants dans le domaine de la neurobiologie. Cette formation est organisée en deux parcours « Neurosciences Moléculaires, Cellulaires et Intégrées » (NMCI) et « Sciences des Comportements » (SDC). Les enseignements sont localisés sur les campus des deux universités partenaires avec une répartition variable selon les semestres et les parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont décrits dans les plaquettes disponibles sur les sites internet des deux universités. Ces plaquettes intègrent une description complète : organisation des différents parcours, intitulés des UE, localisation géographique des enseignements, modalités de candidature, etc. Les compétences visées sont précisées dans les plaquettes et dans le RNCP, et correspondent aux attendus d'une formation de master en Neurosciences.

Un supplément au diplôme est associé à ce master.

Les débouchés sont explicités : il s'agit essentiellement d'une poursuite vers le niveau doctorat, plutôt en recherche fondamentale. Il y a peu d'orientation de la formation vers des métiers relevant du milieu professionnel. Ceci est confirmé par les chiffres de suivi des cohortes.

Positionnement dans l'environnement

Le master de Neurosciences est clairement positionné dans l'offre de formation des deux universités au sein du champ de formation « Biologie, Santé, Environnement ». Il constitue une poursuite d'étude possible pour les L3 des deux universités, ainsi que pour des étudiants en médecine ou en pharmacie.

La co-accréditation Rouen/Caen du master de Neurosciences permet une cohérence dans l'offre de formation régionale. Ce master n'entre pas en compétition avec ceux d'autres universités au plan national et seules 3 autres universités françaises, bien réparties sur le territoire, proposent une mention équivalente.

Le master s'appuie sur 10 unités de recherche du domaine des neurosciences dont la grande majorité sont labellisées, ainsi que sur des plates-formes technologiques, localisées dans les bassins des deux universités. L'équipe enseignante est constituée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs qui sont pour la plupart membres des laboratoires affiliés mais le détail des affectations n'est pas indiqué. La formation est donc fortement adossée à la recherche ce qui est parfaitement cohérent avec un objectif d'orientation vers ce secteur.

Le master constitue une des voies d'accès au doctorat via l'Ecole Doctorale 497 de Biologie Intégrative, Santé, Environnement des universités de Rouen, Caen et du Havre (offre de terrains de stages).

Le master encourage, et accompagne, les stages de ses étudiants dans des laboratoires étrangers. Cependant, le dossier ne donne pas d'information sur le nombre de stages réalisés à l'étranger ni sur leur localisation. Quelques étudiants étrangers ont été accueillis dans la formation sur les deux sites: Un à Rouen en 2017, et un à Caen en 2018, mais il n'y a pas d'informations pour les années suivantes.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé selon une maquette comprenant un tronc commun et des parcours de spécialisation. Chaque semestre valide 60 ECTS. L'annexe 3, qui indique les volumes horaires de la formation, fait apparaître une différence du volume des heures du parcours NMCI (M1) entre Rouen et Caen (510 heures contre 806 heures). Cette différence s'explique probablement par une différence d'organisation du module « Formation Initiale Recherche et développement », appartenant au tronc commun. Il serait important de savoir s'il s'agit d'une erreur ou si une différence effective des volumes horaires existe pour un même parcours de M1 dispensé

en miroir à Caen et Rouen. On peut également noter que les programmes de l'année de M1 du parcours NMCI divergent de façon significative entre Rouen et Caen. Ainsi, le pourcentage d'ECTS affectés aux modules de M1 communs aux deux sites (modules du tronc commun ou thématiques) atteint au mieux 66% et peut descendre à 53%, en fonction des options choisies par les étudiants. Malgré les spécificités propres aux deux sites, ce différentiel paraît important pour un même parcours de formation. En M2, les programmes de chacun des deux parcours sont plus homogènes, en particulier grâce au développement de l'enseignement à distance en mode hybride pour le parcours NMCI (une partie des étudiants en présentiel et l'autre en distanciel avec alternance sur les deux sites). Ce dispositif n'empêche pas la spécialisation par le biais de modules optionnels. Chacune des unités d'enseignement (UE) décline les connaissances et les compétences attendues, éléments retrouvés dans la fiche RNCP. Un travail sur la structuration en blocs de compétences a été également réalisé pour les deux parcours. Les universités de Caen et de Rouen proposent un portefeuille d'expériences et de compétences mais le dossier n'indique pas si la mention exploite ce dispositif pour ses étudiants.

La démarche scientifique constitue la trame du contenu pédagogique. Cela se traduit par des visites de laboratoires ou de plates-formes technologiques, deux stages en immersion dans des équipes de recherche, des activités de veille bibliographique, des présentations de travaux de modalités variées. Cette structuration est adéquate pour préparer une poursuite vers le doctorat.

En M1, 20h sont consacrées à l'environnement professionnel, 6h à un enseignement d'hygiène et sécurité (H&S). En M2, 2h sont consacrées à la connaissance de l'entreprise et 18h pour l'H&S. Ce volume horaire pourrait être augmenté à l'avenir dans la perspective d'accentuer l'employabilité des diplômés vers le secteur privé.

L'insertion professionnelle est analysée par les services universitaires dédiés et les résultats des enquêtes sont communiqués aux responsables de la formation et au conseil de perfectionnement.

Cependant, aucune analyse n'est disponible pour l'accréditation en cours, ce qui est regrettable.

L'anglais est enseigné pour 20h en M1. Il n'est pas fait mention d'une certification en langues dans le dossier ce qui serait adapté pour un Master à objectif recherche. Certains cours sont dispensés en anglais, bien que la part de l'enseignement en langue anglaise ne soit pas indiquée.

L'éthique et l'intégrité scientifique sont abordées dans une UE de 3 ECTS du M1-NMCI de Rouen. Cet enseignement n'est pas mentionné pour le parcours SDC. Il pourrait être judicieux d'inclure cet enseignement dans l'ensemble des parcours.

Diverses ressources numériques proposées par les universités de Rouen et Caen sont utilisées pour dispenser l'enseignement, dont une partie se fait sous forme distancielle ou en miroir, étant donnée la localisation sur les deux campus.

Les universités mettent à disposition des outils de détection du plagiat et les modalités de contrôle des connaissances, ainsi que les recours, sont communiqués à l'équipe enseignante et aux étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée en très grande majorité d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de laboratoires publics. L'équipe comporte un intervenant issu du secteur privé.

Les responsables de formation sont aidés dans leurs fonctions par un conseil de perfectionnement et un secrétariat administratif et pédagogique, et par les services d'appui des universités. Le conseil de perfectionnement est constitué des responsables de mention et de parcours, et d'un représentant étudiant par parcours. Le conseil se réunit selon un ordre du jour. Les chiffres des inscriptions, des réussites aux examens et des évaluations de l'enseignement par les étudiants lui sont communiqués. Il débat des évolutions à apporter à la formation. Les séances du conseil de perfectionnement donnent lieu à compte-rendu.

Les modalités de contrôle des connaissances sont celles adoptées par les deux universités. Elles sont clairement explicitées et diffusées à l'ensemble de la communauté. Le supplément au diplôme permet d'attester de l'acquisition des connaissances et des compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les différentes données nécessaires au suivi qualité du master sont recueillies par des services dédiés des deux universités. Ils transmettent les données concernant les demandes d'inscription, les effectifs, les profils des étudiants, la réussite au diplôme et l'insertion professionnelle à 6, 18 et 30 mois. Cependant le dossier donne uniquement des informations sur la promotion de Caen 2017-2018 pour l'accréditation en cours ce qui limite l'analyse du devenir des étudiants. Le master est auto-évalué sur le taux de satisfaction des étudiants, UE par UE; et ces enquêtes participent au pilotage de la formation. Comme souligné dans le dossier, les réponses des étudiants est faible, notamment en M1, ce qui rend difficile l'interprétation des résultats.

L'ensemble des données est présenté au conseil de perfectionnement et est publié dans le compte-rendu, accessible à tous,

Résultats constatés

Les effectifs du master sont stables sur les dernières années avec des inscrits issus majoritairement d'une licence de Biologie. Environ 50% des étudiants recrutés proviennent d'autres universités. Le nombre de dossiers de

candidature est par ailleurs en augmentation constante sur les trois dernières années et dépasse 400 sur l'ensemble des deux sites pour environ 50 places, ce qui démontre la bonne attractivité de la formation. Le nombre des étudiants provenant de médecine ou de pharmacie, n'apparaît pas dans le dossier. La formation continue n'est pas présente dans cette mention.

Le taux de réussite est excellent, avec des abandons exceptionnels et de rares redoublements en M1.

A l'issue du master, les étudiants s'orientent très majoritairement vers un doctorat, qui est le débouché principal visé par cette formation. Les autres étudiants semblent avoir des difficultés à trouver rapidement un emploi stable.

La poursuite d'étude analysable sur la précédente accréditation varie entre 56% et 91% selon les années, il s'agit le plus souvent d'une inscription en doctorat à l'Université de Caen, de Rouen ou dans d'autres universités.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité nationale.
- Fort adossement à la recherche.
- Construction de la maquette par blocs de compétences.

Principaux points faibles :

- Hétérogénéité des programmes de M1 du parcours NMCI entre les deux sites.
- Attractivité internationale encore limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Il apparaît nécessaire de corriger les différences importantes entre les programmes de M1 des étudiants inscrits dans le parcours NMCI des universités de Rouen et de Caen. Le différentiel en termes d'heures dans la maquette de ce parcours entre les deux sites doit être également clarifié.

L'augmentation du recrutement d'étudiants étrangers et le développement des stages à l'étranger pourrait augmenter la visibilité internationale de cette mention d'une très bonne qualité. Par ailleurs, la validation d'une certification en anglais par les étudiants en fin de Master serait cohérente avec les objectifs d'orientation vers le secteur de la recherche.

MASTER SCIENCES DE LA MATIERE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Sciences de la Matière de l'Université de Rouen Normandie (URN) a pour objectif de former des spécialistes des matériaux. L'insertion professionnelle des diplômés à l'issue du master concerne des postes d'ingénieur dans l'industrie ou une poursuite d'études en doctorat. Cette formation initiale est structurée autour de trois parcours fortement mutualisés : Génie des Matériaux (GM), Nanosciences (NS) et Matériaux pour l'électronique : fiabilité des composants (MEFC). Les enseignements sont principalement dispensés en français avec des enseignements en anglais en M2. Les enseignements ont lieu sur le campus Sciences et Ingénierie Rouen Normandie.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences acquises à l'issue de la formation sont clairement définis dans différentes fiches synthétiques par parcours accessibles en ligne et présentées lors de la réunion de rentrée étudiante. Ces informations sont également diffusées lors des forums auxquels participe l'équipe pédagogique. Le contenu de la formation forme un ensemble en cohérence avec l'objectif de donner un socle commun de connaissances en sciences des matériaux à l'ensemble des étudiants inscrits dans le master, puis une spécialisation thématique en cours de M2. Le supplément au diplôme précise les compétences et les connaissances acquises.

Les débouchés du master (ingénieur, responsable R&D, poursuite d'études en doctorat...) sont en adéquation avec le contenu de la formation. Ces débouchés pourraient cependant être davantage explicités et différenciés par parcours. La formation est en adéquation avec la fiche nationale RNCP 34106, présentée aux étudiants à partir de 2020.

Positionnement dans l'environnement

Le master se positionne parfaitement au sein de l'établissement et à l'échelle régionale. Il constitue une poursuite d'études cohérente pour les diplômés des licences locales. Le regroupement sur le même site de ces formations favorise la continuité des cycles bac+3 et bac+5.

Un partenariat régional avec l'université de Caen, allant de la synthèse à la physique des matériaux, devrait renaître dans l'offre de formation des deux établissements.

Le nombre limité de masters de la même mention à l'échelle nationale (4) et la répartition géographique sur tout le territoire national limitent la concurrence entre formations. La spécificité du master au regard de ces autres formations n'est cependant pas explicitée.

Le master est principalement adossé à un laboratoire de l'URN, le Groupe de Physique des Matériaux (GPM - UMR CNRS 6634). Ce laboratoire est d'une taille conséquente (environ 180 personnes dont une centaine de personnels permanents) et dont les thématiques sont en lien direct avec les spécialités du master. Des collaborations institutionnalisées (Labex, GIS) avec des laboratoires au niveau local et à l'échelle de la région permettent de renforcer le lien avec la recherche. La synergie entre ces laboratoires en matière de formation par la recherche est favorisée par l'émargement à la même école doctorale. Le lien avec le milieu socio-économique est solide. Il s'appuie sur les collaborations développées au sein du laboratoire GPM, notamment via la filière Normandie Aerospace, et la mise en place d'un Institut Carnot dont le GPM est membre fondateur. Ce lien est renforcé par le biais d'intervenants extérieurs collaborant à l'enseignement dans différentes unités d'enseignement (UE) de la formation ou présentant des conférences et des visites d'entreprises.

L'ouverture à l'international est un atout de la formation. Les mobilités sortantes pour réaliser des stages ou l'année de M2 sont encouragées dès le début de l'année et bénéficient d'un encadrement par une coordinatrice à la mobilité, enseignante dans le master, et de l'accès à des cours de langues intensifs. Diverses bourses favorisant la mobilité sont accessibles aux étudiants au niveau de l'université. Une double diplomation

du parcours GM avec l'Université du Nebraska Lincoln (UNL) permet des mobilités sortantes étudiantes et enseignantes régulières et l'acquisition d'ECTS à l'étranger. Des mobilités vers des laboratoires européens sont également observées.

La formation n'est pas délocalisée à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation est très lisible avec un tronc commun en M1 permettant de donner un socle commun de connaissances et de compétences aux étudiants en sciences des matériaux, suivi, en cours de M2, d'une spécialisation vers l'un des trois parcours. Les compétences, déclinées pour chaque UE, sont en adéquation avec la fiche RNCP.

La formation s'appuie sur des dispositifs mis en place par l'établissement pour accueillir des publics ayant des contraintes particulières. La formation en présentiel n'est pas ouverte en alternance mais l'emploi du temps a été réorganisé en plages horaires fixes pour favoriser la formation tout au long de la vie (FTLV). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) ne sont pas évoquées dans le dossier, ce qui est regrettable compte tenu de la réflexion faite autour de la FTLV.

L'approche par compétences au sein de la formation est en train de se mettre en place et un premier référentiel de compétences a été identifié. L'accès à un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est possible au sein de l'établissement. La pédagogie diversifiée apparaît sous la forme de projets de recherche inclus dans des UE sans qu'il soit possible de les identifier. Une réflexion a été lancée suite à l'expérimentation forcée des cours à distance lié à la pandémie actuelle.

L'adossement fort du master au laboratoire GPM permet de sensibiliser les étudiants dès l'entrée en M1 au monde de la recherche. Le lien avec la recherche se traduit par des stages de 2 mois en M1 et de 6 mois en M2 pouvant être réalisés dans des laboratoires de recherche, et par la possibilité d'assister à des séminaires organisés par le GPM. La formation à la recherche est renforcée en M2 avec une UE pertinente de 30h de projet réalisée sous forme de travaux pratiques (TP) au sein du laboratoire GPM.

La formation possède en M1 et M2 deux UE qui, en couvrant différents domaines du monde de l'entreprise, préparent les étudiants à une insertion professionnelle à l'issue du master. La présence de stages en M1 et M2 pouvant être réalisés en entreprise, d'une UE de TP offrant la possibilité développer un projet R&D en collaboration avec une entreprise ainsi qu'un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'université complètent efficacement les dispositifs favorisant l'insertion professionnelle.

La place conséquente occupée par l'enseignement de l'anglais et les UE disciplinaires dispensées en anglais préparent les étudiants à l'international. Une convention avec l'Université du Nebraska Lincoln (UNL) permet une équivalence des UE dispensées côté français et américain. Les dispositifs d'aide à la mobilité sont efficaces puisqu'au cours des cinq dernières années 20 % des étudiants de M1 ont effectué un stage à l'étranger (USA, Europe) et 20 % des étudiants de M2 ont effectué une mobilité sortante. Ces dispositifs, bien rodés pour le parcours GM, devraient être étendus aux autres parcours. L'accès à une certification CLES en anglais, espagnol et allemand est facilité par un aménagement de l'emploi du temps.

La place accordée au numérique est classique avec l'accès pour les étudiants à un espace numérique de travail (ENT), complétée par une plateforme d'enseignement Universitice utilisée pour déposer les supports de cours et des test d'auto-évaluation.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique à l'occasion d'UE intégrant ces notions (stage, projet R&D). L'utilisation par les enseignants d'un outil de détection de plagiat est portée à la connaissance des étudiants. Cet outil pourrait être mis à la disposition des étudiants pour s'autocorriger dans un but pédagogique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée à 80 % d'enseignants-chercheurs appartenant au laboratoire étroitement associé au master. Les sections CNU sont en adéquation avec le contenu de la formation. Malgré le volume horaire conséquent consacré à l'insertion professionnelle et la diversité des domaines socio-économiques abordés, les intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique, et plus particulièrement issus du monde de l'entreprise, sont en nombre limité et hors du cœur de métier, ce qui est regrettable. Des acteurs du monde socio-économique provenant du réseau du laboratoire interviennent cependant de manière informelle dans la formation pour donner des conférences. Leur niveau de responsabilité ou de compétences n'est, hélas, pas précisée.

L'équipe de pilotage de la formation est bien structurée, composée des responsables de mention, de parcours et de M1. La structuration au niveau des UE n'est cependant pas décrite. Le pilotage de la formation avec les membres de l'équipe pédagogique s'effectue tout au long de l'année lors de réunions informelles et à l'occasion des jurys. Avec des réunions biannuelles, le conseil de perfectionnement permet également un suivi de la formation à l'aide, notamment, des différentes enquêtes effectuées par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP). Ce conseil devrait cependant faire intervenir davantage de membres extérieurs à la formation, notamment des personnalités du monde socioéconomique du cœur de métier. La concertation avec les étudiants se fait également tout au long de l'année par l'intermédiaire des délégués étudiants qui participent des réunions du conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique a été sensibilisée à l'approche par compétences mais qui reste à mettre en place.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances et à la tenue des jurys est explicite et porté à la connaissance des étudiants en début d'année. Si ces modalités sont dans l'ensemble classiques (1ère et 2ème sessions) pour ce type de formation, un contrôle continu intégral en session 1 est en place pour les deux années, ce qui favorise le suivi des étudiants. Une valorisation de l'engagement étudiant a été mise en place au niveau de l'établissement.

Dispositifs d'assurance qualité

Des données très complètes sur les effectifs étudiants, les parcours d'études, les taux de réussite et l'insertion des diplômés sont fournies par l'OVEFIP et sont accessibles en ligne. Le devenir des diplômés est également suivi par les responsables de parcours. Ces données sont transmises au conseil de perfectionnement et analysées dans leur ensemble au sein de la formation. L'attractivité de la formation est également évaluée et analysée. L'évaluation de la formation est complétée de manière pertinente par un bilan effectué auprès des entreprises qui ont accueilli des étudiants du master en stage. Les comptes rendus des réunions du conseil de perfectionnement, transmis à l'université et à l'UFR, montrent que les étudiants sont étroitement associés à cette auto-évaluation par l'intermédiaire des délégués étudiants. Il est prévu de mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui est un processus indispensable à l'amélioration de la formation.

Le recrutement des étudiants s'opère selon les dispositifs classiques e-candidat et Campus France. Les décisions d'admission ou de refus, dont le motif est transmis, sont prises au sein d'un jury de sélection.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont stables même si la capacité d'accueil n'est pas mentionnée. Ces effectifs, compris entre 20 et 25 étudiants, sont en adéquation avec ceux attendus pour ce type de formation. Les taux de réussite en M1 sont cependant faibles, de l'ordre de 50 %. Leur analyse révèle un fort taux d'échec pour les étudiants diplômés à l'étranger. L'évolution des effectifs en M2 montre une diminution de l'attractivité de la formation sur les trois dernières années. Cette diminution touche les trois parcours et est critique pour deux d'entre eux (NS et MEFC). Les taux de réussite sont en augmentation en M2 mais restent cependant modestes (< 72 %) pour une formation à bac+5. Le taux d'abandon n'est pas mentionné. Le taux d'échec élevé est attribué à des prérequis insuffisants des recrutés. La mention a augmenté son niveau d'exigence, entraînant une baisse des effectifs.

Aucune analyse des données n'est fournie concernant l'insertion des diplômés, y compris dans les comptes rendus du conseil de perfectionnement. L'enquête à 18 mois réalisée par l'OVEFIP, avec un taux de réponse supérieur à 75 %, révèle une bonne insertion des diplômés (promotions 2016 et 2017), que ce soit en poursuite d'études en doctorat ou en insertion professionnelle, en adéquation avec les objectifs de la formation. Les données fournies après diplomation sont trop partielles pour pouvoir être analysées. Les emplois recensés sont de niveau cadre, parfois technicien ou assistant ingénieur, sans plus de détails.

Conclusion

Principaux points forts :

- Ouverture à l'international
- Fort adossement à la recherche
- Organisation pédagogique de la formation

Principaux points faibles :

- Effectifs modestes et en diminution

- Taux de réussite des étudiants
- Peu d'intervenants extérieurs cœur de métier dans l'équipe pédagogique ou le conseil de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Sciences de la Matière propose une formation de qualité mais dont les indicateurs récents, notamment en terme d'attractivité, nécessitent une réflexion, qui a été initiée, sur l'évolution de la formation. Parmi les pistes envisagées, s'appuyer sur l'ouverture à l'international déjà bien présente pour développer de nouveaux partenariats et coordonner l'offre de formation à l'échelle régionale avec l'ouverture d'une Graduate School Normande sont des actions à encourager. L'attractivité de la formation auprès des licences locales dont le master constitue une poursuite d'étude naturelle des diplômés doit également être renforcée. L'attention portée sur les critères de sélection à l'entrée du M1 et du M2 devra être poursuivie afin d'augmenter les taux de réussite tout en prenant en compte les parcours à très faible effectif. Enfin, la formation doit s'appuyer davantage sur le conseil de perfectionnement. S'il permet actuellement une amélioration de l'organisation du master, sa composition ne permet cependant pas d'avoir un véritable éclairage des besoins du monde socio-économique. L'augmentation du nombre de membres extérieurs permettrait d'enrichir la réflexion sur l'évolution de la formation.

MASTER SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE

Établissements :

Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et autres produits de santé* est une formation en deux ans, qui comprend trois parcours différenciés, dont deux sont portés par l'université de Caen-Normandie : parcours *Drug design* (DD) et parcours *Développement clinique du médicament* (DCM). Le troisième parcours, *Industrialisation en biotechnologies* (IB) est porté par l'université de Rouen-Normandie.

Les finalités des parcours DD et DCM sont bien précisés. Le parcours DD vise principalement à préparer les étudiants à une poursuite d'études en doctorat d'université dans le domaine de la chimie médicinale. Il concerne les étudiants de pharmacie de la filière industrie mais également des étudiants poursuivant un cursus scientifique qui souhaitent se spécialiser dans la conception de molécules bioactives et intégrer des emplois d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs dans le milieu académique ou privé (grands groupes pharmaceutiques, start-ups, etc). Le parcours DCM vise, quant à lui, à former les futurs cadres dans le domaine de la recherche clinique.

Cette formation est dispensée en présentiel au niveau des campus des unités de formation et de recherche (UFR) santé de Caen (parcours DCM et DD), de Rouen (master 1 parcours DCM pour les étudiants en pharmacie suivant un double cursus) et du campus universitaire d'Evreux (parcours IB).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définies, affichées et connues des étudiants et d'autres publics. En particulier, elles sont facilement accessibles sur le site web de l'UFR santé de Caen. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent à la finalité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

De par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation au niveau de l'établissement, ou au niveau régional. A l'échelle nationale, des formations concurrentes se sont progressivement développées sur différents sites ces dernières années (comme Paris, Angers, Nantes, Rennes) conduisant progressivement à une baisse des candidatures externes à l'UniCAEN (voir le paragraphe: résultats constatés), mais sans affecter les effectifs de la formation, comme précisé dans le dossier. Un recrutement d'étudiants ayant validé une licence, une licence professionnelle ou un diplôme équivalent français ou étranger est proposé au niveau master 1. Les deux parcours sont accessibles aux étudiants en pharmacie souhaitant réaliser un double cursus, ce qui permet de renforcer l'effectif des deux parcours. Des recrutements directement au niveau master 2 sont proposés, en particulier pour des étudiants en santé.

Cette formation est fortement adossée à la recherche, à travers notamment l'établissement de relations étroites avec des laboratoires de recherche caennais et des structures de recherche clinique reconnues de la région. Concernant le parcours DD, des liens sont établis avec le groupement des pharmacochimistes de l'arc atlantique (GP2A) permettant de renforcer l'attractivité de ce parcours au niveau national et international, et offrant des opportunités de stages ou de poursuite d'études. Cependant, il n'est pas indiqué si ce lien privilégié s'accompagne d'interventions ponctuelles de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs au sein de la formation.

Enfin, la récente accréditation de l'Ecole universitaire de Recherche EUR XL-Chem permettra d'accroître l'attractivité de la formation, notamment au plan international.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention. La formation est organisée en 4 semestres, et s'articule en parcours différenciés dès le master 1, avec l'existence d'unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les deux parcours (trois au semestre 1 et trois au semestre 2). L'organisation du master 2 est parfaitement lisible, avec pour les parcours DCM et DD, 5 UE spécifiques et une UE à choix parmi 2 ou 3 UE mutualisées entre les 2 parcours. Par contre, l'intégration du master 1 avec la filière industrie du DFASP1 et DFASP2, rend plus difficile la lisibilité des 2 parcours en master 1. En particulier, les UE du master 1 parcours DCM mutualisées avec celles de la première et deuxième années du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP1 et 2), ne sont pas détaillées dans le document.

Des aménagements d'études sont proposés pour des étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau, conformément aux directives des universités de Caen et de Rouen. La possibilité d'une formation à distance est mentionnée dans le cadre du parcours DD. Cependant aucune précision sur les modalités de suivi à distance, de validation des enseignements et sur les modalités de recrutement des étudiants pouvant bénéficier de cette formation ne sont apportées. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation est très présente avec un stage obligatoire de 2 mois en première année et 6 mois en deuxième année, avec rédaction d'un mémoire de stage et une soutenance orale pour les 2 années, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation. Le parcours DCM s'appuie sur une proportion élevée d'intervenants salariés du secteur privé ou public, ce qui constitue un point fort de cette formation mais peut également constituer un risque, en cas de non renouvellement de ces professionnels. Afin de pérenniser ces interventions, des conventions de partenariat pédagogique avec des entreprises du secteur privé ont été mises en place.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, en particulier, par une approche par projets, des études de cas en petits groupes, des analyses d'articles scientifiques, des mises à dispositions d'outils d'autoévaluation en ligne, etc., démontrant une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la formation.

Certaines UE du parcours DD seront proposées dès la rentrée 2021 dans l'offre de formation de l'EUR XL-Chem et nécessiteront un enseignement en anglais. Il n'est cependant pas précisé si un accompagnement spécifique sera proposé pour certains enseignants et étudiants qui rencontreraient des difficultés, pour l'usage de l'anglais.

Une réflexion sur l'organisation de la formation par bloc de compétences a été amorcée dans les deux parcours et devrait favoriser une évolution du master sans trop de difficultés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs des facultés de pharmacie de Caen et de Rouen, ainsi que de l'UFR STAPS de Rouen, et de 3 professionnels non universitaires responsables d'UE du M2. » De nombreux professionnels du secteur public et privé interviennent dans le parcours DCM, ce qui est parfaitement justifié au vu de l'orientation de ce parcours.

Dans le cadre du master 1 parcours DCM, un enseignant-chercheur de l'université de Rouen est responsable de la formation du site rouennais et il s'occupe uniquement des étudiants de l'UFR Santé de Rouen suivant un double cursus. Les connexions avec la formation sur le site de Caen ne sont pas présentées. De manière générale, les relations entre les 2 sites de Caen et de Rouen sont organisées au travers les jurys de recrutement du M1 et du M2 qui sont communs entre les deux sites et le comité de perfectionnement du parcours et comportent 2 enseignants-chercheurs de Caen, 2 de Rouen ainsi que des professionnels. Parmi les 5 UE obligatoires du parcours de M2, 2 sont dirigées par des enseignants-chercheurs de Caen, une par une enseignante-chercheuse de Rouen, 2 par des professionnels non universitaires.

Des réunions régulières sont organisées dans les deux parcours permettant d'assurer un bon pilotage de la formation. Le conseil de perfectionnement, associant enseignants et usagers est en place dans les 2 parcours, ainsi qu'au niveau de la mention.

Une personne de la scolarité est dédiée à la gestion de la mention.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les capacités d'accueil et les taux de réussite sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période. Les taux d'insertion professionnelle sont renseignés pour le parcours DCM, mais pas pour le parcours DD. Même si ce dernier a pour but de préparer à une poursuite en doctorat, les chiffres ne sont pas discutés.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études est mise en place par auto-évaluation à l'échelle de la mention et ces informations sont analysées sur la période 2012-2017.

Les deux parcours sont accessibles en formation initiale via le portail e-candidat de l'université de Caen et/ou Rouen, ce qui permet un bon suivi des dossiers de candidature. Le parcours DCM est également accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et trois ont été conduites sur la période. Les motifs de refus ou de classement en liste complémentaire sont clairement explicités.

Un conseil de perfectionnement est mis en place à l'échelle de la mention et des deux parcours. L'évaluation des enseignements est réalisée par des représentants étudiants de la formation et présentée au conseil de perfectionnement. Des évolutions/ajustements dans l'organisation de la formation et dans les méthodes d'évaluation sont ensuite apportés après concertation avec les responsables des UE.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont très élevés pour les 2 parcours, soit 100% depuis 2017. L'effectif est stable : une quinzaine d'étudiants en master 1 et une vingtaine en master 2 par parcours. Sur la période 2017-2019, environ 20% des dossiers de candidatures sont retenus pour le master 1.

L'origine des étudiants est analysée uniquement dans le cas du parcours DCM. On note une baisse régulière du nombre d'étudiants recrutés hors région normande, en raison probablement d'une augmentation de la concurrence exercée par des formations similaires et présentes dans d'autres régions. Cependant, le recrutement d'un plus grand nombre d'étudiants issus de licences Sciences de la santé des UFR normandes permet de maintenir les effectifs, voire de les renforcer.

Le suivi des diplômés à 30 mois et à 6 mois est réalisé au niveau de la mention et de manière fiable par l'observatoire de la vie étudiante. Les taux de réponses sont très bons, voire excellents : de 60% à 100%.

Dans le cadre du parcours DCM, le taux d'insertion professionnelle est très bon. En effet, plus de 70 % occupent un emploi à durée déterminée ou indéterminée à l'issue de leur master 2, qui correspond à leur domaine de formation. Pour le parcours DD qui prépare à la poursuite d'études en doctorat, environ 2/3 des étudiants poursuivent leurs études à l'issue du master 2. De manière intéressante, la grande majorité des étudiants poursuivent en doctorat hors de l'académie de Caen, démontrant l'excellente qualité de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Taux de réussite excellents
- Très bonne insertion professionnelle
- Bonne attractivité

Principaux points faibles :

- Faibles interactions entre les responsables de formation de Caen et de Rouen,
- Relations internationales peu développées

Analyse des perspectives et recommandations :

La forte individualisation des parcours et la multiplication des sites d'enseignement nécessiterait de renforcer les interactions entre les responsables au niveau de la mention, en particulier entre les sites de Rouen et de Caen afin d'améliorer la cohérence générale de la mention. Une ouverture vers l'alternance du parcours DCM pourrait être envisagée en lien avec les métiers liés à la recherche clinique. La récente accréditation de l'EUR XL-Chem constitue une opportunité qu'il faut continuer à exploiter pour développer les relations internationales du master.

MASTER SCIENCES ET INGENIERIE DES DONNEES

Établissements

Université de Rouen Normandie, Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Science et ingénierie des données* de l'Université de Rouen Normandie (URN) est composé de deux parcours : *Génie informatique mobile et embarquée* (GIME) et *Science des données* (SD). Le master se situe à l'interface de l'informatique, des mathématiques et des technologies mobiles et embarquées, et de ce fait sollicite un intitulé dérogatoire. Il est co-accrédité avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen Normandie. Il se déroule en majorité sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques à Saint-Étienne du Rouvray ; une partie du parcours SD se déroule à l'INSA de Rouen. La formation comprend 436 heures d'enseignement en première année et un peu plus de 310 heures en deuxième année, dans chacun des deux parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Le master en tant que tel n'est pas présenté dans le dossier soumis. On peut retrouver dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie les objectifs et les compétences attendues. Ces derniers couvrent à la fois les métiers de l'ingénierie logicielle, de l'ingénierie des données et des systèmes mobiles et embarqués. La demande de dérogation concernant le nom de la mention est faite dans le but de rendre le plus explicite possible le contenu de la formation.

Il est loin d'être clair que le master *Science et ingénierie des données* couvre des aspects systèmes mobiles ou embarqués. Indépendamment de cette remarque, les débouchés exposés dans la fiche RNCP sont cohérents avec les deux axes majeurs exposés, même s'ils incluent des profils plus généralistes tels que « développeur logiciel ». Les poursuites en thèse sont évoquées.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation par rapport aux masters régionaux et nationaux est analysé et justifié. Les notions de *data scientist* et de *data engineer* sont largement développées pour justifier la pertinence et le positionnement de la mention.

Les structures d'appui impliquées, le Laboratoire d'informatique, du traitement de l'information, et des systèmes (LITIS) et la fédération NormaSTIC, sont clairement identifiées. Plus de la moitié des enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans l'équipe pédagogique sont membres de ces structures de recherche. La formation est intégrée au projet de *Graduate school MinMacs* soutenu par la région Normandie et offrant des bourses aux étudiants.

Cette forte présence des acteurs de la recherche, complétée d'une sensibilisation des étudiants à la recherche est une incitation à la poursuite en thèse, qui a concerné environ 22 % des diplômés en 2018-2019.

Les partenariats au niveau socio-économique sont peu détaillés, et reposent sur des partenaires industriels du LITIS, qui ne sont pas précisés.

Les actions à l'international se limitent à l'accompagnement générique de l'établissement et se concrétisent par quelques stages essentiellement en M1. Un partenariat avec le *New horizon college of engineering*, à Bangalore (Inde), est en cours de mise en place.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres, selon le système de crédits ECTS. Le M1 est peu mutualisé, puisqu'il ne propose que 26 ECTS communs aux deux parcours (incohérence avec les 40 ECTS annoncés dans le dossier) dont seulement 14 ECTS disciplinaires et 34 ECTS de spécialisation par parcours. Le M2 est très largement différenciée, même si les étudiants sont encouragés à réaliser des projets mixtes. La logique de

complémentarité des parcours n'est pas explicitée. La différenciation des deux parcours en M1 paraît peu claire, le choix des unités de spécialisation étant libre.

Les deux parcours incluent un stage de six mois, qui s'effectue majoritairement en entreprise pour le parcours GIME, et en laboratoire ou en entreprise pour le parcours SD.

L'alternance n'est pas prévue. Les dispositifs d'accueil d'étudiants à besoins spécifiques décrits ne sont pas spécifiques à la formation, et demeurent généraux à l'établissement. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas évoquée.

Les projets sont particulièrement mis en avant dans la pédagogie, avec la mise en place de projets longs avec des clients réels, ce qui est très pertinent. Ils contribuent largement à la solidification des liens avec le milieu socio-économique. Il est dommage que les entreprises concernées ne soient pas précisées.

Le master n'est pas à ce jour organisé en bloc de compétences, mais la démarche est en cours au niveau de l'établissement. Un portefeuille d'expérience et de compétence (PEC) est mis en place au niveau de l'établissement, mais l'équipe pédagogique ne semble pas s'en être saisi.

Les enseignements d'initiation à la recherche sont présents dans les deux parcours ; le parcours SD est plus orienté vers la poursuite en doctorat et propose un enseignement spécifique aboutissant à la rédaction d'un article scientifique. L'information sur les possibilités de poursuite d'études en thèse sont bien accessibles aux étudiants, et des actions d'incitations sont proposées.

La part dédiée à la professionnalisation est peu développée dans le dossier. Elle repose sur l'intervention de professionnels du monde socio-économique (sans indications de volumes horaires) et sur la participation de deux enseignants associés. Les stages ne sont obligatoires qu'en deuxième année de master (M2) dans les deux parcours. En première année de master (M1), un stage conventionné est toutefois possible et encouragé, tout particulièrement à l'étranger. Il devrait être généralisé. Les missions générales du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) sont décrites dans le dossier, mais sans lien particulier avec la formation.

La dimension internationale est peu développée dans le dossier. La place accordée à l'apprentissage de l'anglais est raisonnable.

L'utilisation des outils numériques est importante, l'environnement numérique de travail est riche, mais le dossier n'explique pas son utilisation dans le cadre des enseignements. Les aspects éthiques et ceux liés aux fraudes sont évoqués.

Pilotage de la formation

La description du pilotage de la formation est très faible dans le dossier. L'équipe pédagogique de la mention est pilotée par un responsable de mention, un responsable du M1 et deux responsables de parcours.

L'essentiel des décisions de pilotage s'effectue dans un conseil pédagogique (dénommé à tort conseil de perfectionnement) qui se réunit à la fin de chaque semestre pour faire le point sur l'organisation. Les étudiants sont présents à ce conseil, ainsi que l'essentiel de l'équipe pédagogique, les seuls représentants du monde socio-économique étant des enseignants associés. La nature des thèmes traités relève du fonctionnement pédagogique de la formation. Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement incluant des représentants du monde socio-économique non impliqués dans le fonctionnement et qui pourraient apporter une contribution intéressante à l'analyse stratégique de la formation. Les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas précisés.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, mais sont portées à la connaissance des étudiants par divers canaux (réunions de rentrée, email, site de l'Université, ...). Les dates de jury sont communiquées aux étudiants par email.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier présenté, incomplet, ne permet pas d'émettre un avis étayé sur plusieurs points ; cela est d'autant plus dommageable que certains aspects apparaissant en creux semblent nettement plus positifs. Les analyses quantitatives s'appuient principalement sur les travaux de l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle. Les constats concernant l'attractivité et les taux de réussites sont établis mais manquent de profondeur. On ne ressent pas les actions de l'équipe pédagogique pour apporter des améliorations.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, au-delà de l'enquête de l'établissement menée par l'Observatoire, est évoquée dans le dossier une enquête interne menée par les porteurs mais pas détaillée. Aucune précision sur

la qualité des emplois occupés n'est donnée. Le processus d'amélioration continue se résume à l'action du conseil de perfectionnement déjà évoqué. Il gagnerait à être développé.

Résultats constatés

Les effectifs du master (sans compter les étudiants de l'INSA Rouen) de l'ordre de 29 étudiants en 2017-2018 et 21 en 2018-2019 en M1, et de 27 étudiants en 2017-2018 et 31 en 2018-2019 en M2, ce qui témoigne d'une bonne attractivité de la formation, s'appuyant sur un nombre important d'étudiants étrangers (66 % et 48 % en M1 ; 78 % et 71 % en M2, en 2017-2018 et 2018-2019, respectivement).

Le taux de réussite a fortement progressé pendant la période d'observation (atteignant 91 % en M1 et 87 % en M2 en 2018-2019), pour trouver son équilibre à un niveau normal pour un master.

Les résultats d'insertion semblent très bons, tant pour la poursuite d'études en thèse que pour l'insertion professionnelle directe, mais sont fragilisés par un taux de réponse faible (en moyenne 28 % pour l'enquête à 30 mois des diplômés 2015-2016 et 2016-2017 et 75 % pour l'enquête à 30 mois des diplômés 2014-2015 et 2015-2016) comme le reconnaît l'équipe pédagogique. Il n'est cependant pas possible d'évaluer l'adéquation des emplois aux objectifs du diplôme, par manque de données qualitatives.

Conclusion

Principaux points forts :

- Positionnement original.
- Offre pédagogique adaptée aux objectifs professionnels.
- Fort adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Conseil de perfectionnement ne correspondant pas aux attendus de cette structure.
- Dossier incomplet, souffrant parfois d'un manque d'analyse.
- Pas de formation par alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Science et ingénierie des données* de l'Université de Rouen Normandie propose un cursus original en phase avec les besoins actuels dans le domaine de la science des données (*data scientists, big data*) et de l'informatique mobile et embarquée. Si le périmètre de la formation est pertinent, la dénomination dérogatoire demandée ne paraît pas répondre à l'objectif de lisibilité recherché, et l'intégration des deux parcours pourrait être améliorée. Un conseil de perfectionnement dédié à l'analyse stratégique du diplôme doit être mis en place, et ce de façon bien distincte d'un conseil pédagogique chargé de l'accompagnement du pilotage de la mention (tel qu'il existe aujourd'hui). Le volet partenariat international mériterait d'être largement développé. Dans le contexte actuel, le passage à l'alternance devrait être envisagé.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :

Grace GNOKAM

Cabinet du président

☎ 02 35 14 60 72

✉ presidence@univ-rouen.fr**Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ****« Sciences, Technologies, Santé » (STS)**

l'HCERES pour l'évaluation du champ STS et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

Note préliminaire : la nouvelle équipe de direction de l'Université de Rouen, mise en place en Janvier 2021, s'est structurée sous la forme de 3 champs de formation et de recherche, chacun placé sous la responsabilité d'un vice-président du conseil académique : il s'agit des champs humanités, cultures et société (HCS ; VP Emmanuelle ANNOOT), matériaux, énergie, numérique et environnement (MENE, VP Philippe PAREIGE), et chimie biologie santé (CBS ; VP Vincent RICHARD). Les objectifs de cette nouvelle organisation sont de :

- perpétuer les liens entre formation et recherche avec l'objectif d'un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;
- rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;
- contribuer à l'attractivité de nos formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;
- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie.
- à terme, faire émerger des « Écoles universitaires de recherche » ou « Graduate Schools », en coopération avec les équipes de formation.

En particulier, nous pensons que cette nouvelle organisation va permettre de prendre en compte le commentaire figurant dans l'avis global et que nous partageons, selon lequel « les champs ne possèdent cependant pas de réelle structure coordonnant le développement des formations ».

Dans cette organisation, le domaine sciences, technologies, santé qui fait l'objet de cette synthèse relève des deux champs MENE et CBS, et a donc été rédigé en commun. La synthèse se base sur l'analyse du rapport et les échanges avec les porteurs de mention à l'occasion de réunions de champs. En effet, depuis la réception du rapport d'évaluation du champ STS (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et

d'expliciter la stratégie pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions des composantes et les responsables de mention sont organisés pour une étude fine des recommandations. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui présentent des points d'améliorations. Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations dans cet objectif.

1-Rappel du périmètre du champ STS évalué par l'HCERES et

Ce champ concerne les formations de Chimie, Biologie intégrative, santé, environnement (BISE), Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie (PSIME), Mathématiques, information, ingénierie des systèmes (MIIS) qui se retrouvent dans la nouvelle organisation URN selon deux groupes :

CBS :

Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste

Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa)

Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

Master Bio-informatique, Master Biologie- agrosociétés, Master Biologie-santé, Master Chimie, Master Gestion de l'environnement, Master Ingénierie de la santé, Master Microbiologie, Master Neurosciences, Master Sciences du médicament et des produits de santé.

Et

MENE :

Master Sciences de la matière, Master Énergie, Master Mathématiques appliquées, statistiques, Master Mathématiques et applications, Master Informatique, Master Sciences et ingénierie des données.

2-Interprétation et commentaires du rapport pour le champ STS

Vision globale :

Nous notons un certain nombre de points forts relevés par le comité dans l'évaluation globale ainsi que dans nombre des évaluations de mentions, et tout particulièrement :

- L'adossement à la recherche (laboratoires d'excellence, fédérations de recherche, plateaux techniques, EUR, Graduate School, ...) et donc l'environnement privilégié pour les étudiants
- Les efforts de co-accréditation, *que nous souhaitons accentuer,*
- La forte collaboration avec les établissements de l'ESR Normand
- L'insertion professionnelle et les relations fortes avec le monde socio-économique, particulièrement en région
- Un fonctionnement efficient des formations et leurs conseils

Nous prenons également bonne note de l'analyse indiquant qu'aucune des formations analysées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

Certains points ont encore une marge de progression telles les actions à mener pour augmenter les effectifs dans quelques formations et aussi mieux structurer et travailler avec

le conseil de perfectionnement dans certains cas. De manière très inégale « l'international » existe et doit donc faire l'objet d'un effort de généralisation. Par ailleurs, nous notons également la nécessité de mieux développer l'approche par compétences. Enfin, certains dossiers n'ont pas clairement fait remonter des indicateurs et leurs analyses, laissant une lecture en pointillés.

Champ BISE

Pour ce qui concerne les formations en santé :

Nous notons un certain nombre de points fort relevés par les évaluateurs, en particulier

- la qualité de l'environnement scientifique et professionnel, associée à celle de la professionnalisation et de l'offre de stages,
- les efforts d'ouverture à l'international, et
- le développement (à poursuivre et à amplifier) de l'enseignement par simulation et la pédagogie inversée,

Parmi les points faibles globaux, nous prenons acte de la nécessité de travailler sur le pilotage des formations qualifié de "disparate" et celui de développer les interactions régionales et de les généraliser à toutes les formations en santé.

Enfin, pour ce qui concerne spécifiquement le DFASMa, nous travaillons à optimiser à la fois l'adossement recherche et l'internationalisation.

Pour ce qui concerne les autres formations master, sans reprendre les détails de chaque formation de Master, nous retenons les efforts nécessaires d'ouverture à l'international et d'accroissement des flux de mobilités entrantes ou sortantes en particulier pour les masters BIOINFORMATIQUE, BIOLOGIE-AGROSCIENCES, GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, INGENIERIE DE LA SANTE, NEUROSCIENCES & SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE

Par ailleurs, les masters BIOINFORMATIQUE, GESTION DE L'ENVIRONNEMENT et INGENIERIE DE LA SANTE possèdent les atouts pour un développement de la FTLV et de l'alternance.

Dans le contexte de la nécessité d'ouverture régionale et de co-accréditations déjà notée de façon globale, un effort particulier est déjà programmé pour plusieurs mentions, en particulier le master CHIMIE dans le cadre de sa future maquette

Seront également pris en compte les points d'attention concernant les effectifs et les capacités d'accueil de certaines mentions seront également pris en compte, par exemple pour BIOINFORMATIQUE, BIOLOGIE SANTE (parcours IMAC), GESTION DE L'ENVIRONNEMENT & MICROBIOLOGIE

Enfin, on notera pour plusieurs formations la nécessité de renforcer les interactions et/ou infrastructures nécessaires à la réalisation pratiques des formations multisites dans le cadre de la co-accréditation (ex. BIOLOGIE SANTE, MICROBIOLOGIE & SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE)

Champ MENE

Sans reprendre les détails de chaque formation de Master, nous retenons pour les mathématiques une formation MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET STATISTIQUES unique en région formant aux métiers de l'actuariat et un MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS qui doit renforcer ses effectifs et réfléchir à une mutualisation à l'échelle normande (amplifier l'effet structurant de la Graduate School). Le MASTER SCIENCES ET INGENIERIE DES DONNÉES doit réfléchir à un intitulé rendant plus lisible le réel périmètre de la formation qui donne par ailleurs pleine satisfaction. Le MASTER INFORMATIQUE a fait l'objet d'apports supplémentaires (annexes) pour une meilleure analyse des éléments de

contexte. Les formations MASTER SCIENCES DE LA MATIERE et MASTER ÉNERGIE, toutes deux dans le domaine de la Graduate School Materials&Energy Sciences doivent continuer les efforts engagés sur le développement international et stabiliser les effectifs sur certains parcours.

Les échanges avec les porteurs n'ont pas amené d'interrogations particulières, les points soulevés par le comité étant souvent identifiés par les équipes pédagogiques comme des points effectifs de progressions. Les projets à venir (prochaines maquettes) répondent sur de nombreux points à ces points d'améliorations. Les co-accréditations, sous diverses formes selon les cas (formations complémentaires, formations en miroir, formations co-portées) permettront : meilleure visibilité à l'échelle régionale, attractivité accrue, stabilisation ou augmentation des effectifs, mutualisation des bonnes pratiques (conseil de perfectionnement par exemple), le développement de la FTLV ou alternance doit être plus largement intégré en étroite collaboration avec le large tissu socio-économique présent en région Normandie (filères industrielles autour de la mobilité, l'aéronautique, l'énergie, ...) et toutes les mutations qu'engendrent les multiples transitions, énergétiques, numériques, mobilités douces, ... Enfin, le couplage formation-recherche doit être augmenté, se traduisant par une amplification des modèles du type Graduate School, facteurs aussi d'attraction à l'international.

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de
Rouen Normandie

Joel ALEXANDRE





Département d'évaluation des formations

Nom de l'établissement :

Université de Rouen Normandie

Intitulé du champ, domaine etc. :

Sciences, Technologies, Santé

Master Mathématiques Appliquées, Statistiques

OBSERVATIONS

Le rapport souligne le fait que le master Mathématiques appliquées, statistiques souffre d'un "taux de réussite fluctuant en M2, compris entre 39 et 70 % au cours des trois dernières années". Or ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'il arrive que des étudiants (parfois nombreux) ne trouvent un stage que tardivement et ainsi ne valident leur Master que l'année universitaire suivante.

Le rapport affirme que le "master ne donne pas le titre d'actuaire et doit être complété par une formation d'un an dans une des huit écoles reconnues par l'institut des actuaires". S'il est vrai que le master ne délivre pas le titre d'actuaire, un étudiant l'ayant réussi n'est pas dans l'obligation d'intégrer une école d'actuariat pour exercer le métier pour lequel il a été formé en suivant ce master. Les écoles reconnues par l'Institut des actuaires étant très sélectives, seuls certains très bons étudiants parviennent à en intégrer une à l'issue du master.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen Normandie

Bilan du champ de formations Droit

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Serge Rouot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit international
- Master Droit notarial
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Justice, procès et procédures

Présentation

Les établissements de Normandie-Université ont structuré leur offre de formation autour des périmètres thématiques des écoles doctorales normandes. Le champ *Droit* correspond ainsi à l'école doctorale Droit Normandie (ED 98), qui regroupe les cinq unités de recherche du domaine des trois universités normandes (Caen, Le Havre et Rouen) : deux à Caen, deux au Havre, et une à Rouen, le Centre Universitaire Rouennais d'Etudes juridiques (CUREJ).

Le champ *Droit* de l'Université de Rouen Normandie (URN) propose sept mentions de master qui couvrent les principaux domaines du droit : *Droit de l'entreprise* proposant trois parcours : *Droit des Affaires et Fiscalité*, *Droit Douanier des Transports et de la Logistique*, *Droit Social* ; *Droit privé* avec deux parcours dont l'un sur le droit des assurances ; *Droit public* avec trois parcours dont deux intitulés *Services et politiques publics* (en présentiel ou à distance) ; *Droit du patrimoine* avec un seul parcours orienté sur les activités culturelles ; *Droit international* avec deux parcours, dont l'un *Erasmus Mundus* ; *Droit Notarial* ; et *Justice, procès, procédures*.

Tous les masters en Droit sont gérés et accueillis par la Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion (FDSEG), dont les enseignants-chercheurs sont membres du CUREJ.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Droit

L'offre de formation du champ *Droit* de l'URN comprend un ensemble de formations professionnelles couvrant un large éventail de domaines et de métiers du droit. La lisibilité et l'attractivité des formations du champ est globalement satisfaisante. Cette attractivité s'explique notamment par la qualité des équipes pédagogiques, l'articulation formation-recherche et la professionnalisation des formations. L'affichage et l'attractivité des formations pourraient être renforcés en développant leur dimension internationale.

Inscription dans la politique d'établissement

La politique de l'URN comprend les grandes orientations stratégiques suivantes : internationalisation de ses formations et de sa recherche, démarche de responsabilité sociétale, innovation et transformation pédagogique, réussite étudiante et insertion professionnelle. L'offre de formation du champ *Droit* répond en partie à ces objectifs, en proposant une offre de formation attractive. Elle présente des perspectives d'amélioration dans plusieurs directions : l'internationalisation, le pilotage des formations, la réussite étudiante et l'insertion professionnelle.

Tout d'abord, la dimension internationale de l'offre de formation mériterait d'être développée, par exemple en augmentant les échanges avec des universités étrangères pour les étudiants et les enseignants. Également, la mise en place de cours, voire de parcours en langue anglaise, constitueraient des atouts supplémentaires. Le développement d'une offre de formation à distance plus complète pourrait aussi appuyer cette dimension internationale.

Ensuite, le pilotage des formations pourrait être consolidé en renforçant l'articulation entre les deux années de master et entre les différents parcours. Le pilotage des formations pourrait aussi être amélioré par la mise en place de dispositifs d'assurance qualité spécifiques à chaque master, permettant un meilleur suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Enfin, concernant la réussite étudiante et l'insertion professionnelle toujours, l'accompagnement des étudiants durant les deux années des parcours de masters serait à développer, avec une attention particulière à la première année. La professionnalisation des formations est déjà largement investie, mais elle pourrait encore être élargie par la mise en place de parcours en alternance, dans les masters où cela est pertinent. L'alternance permettrait d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et de consolider le positionnement des formations dans leur environnement socio-économique.

Pertinence et cohérence propres

L'offre de formation du champ *Droit* permet de couvrir un large panel de domaines et de métiers du droit. Les formations proposent des objectifs et des contenus adaptés aux débouchés professionnels visés. L'offre de formation est donc pertinente et cohérente à l'échelle de l'URN. A l'échelle régionale, le champ *Droit* correspond au périmètre de l'école doctorale Droit Normandie (ED 98) regroupant les trois universités de Caen, du Havre, et de Rouen. Compte tenu de la proximité et du potentiel des trois universités, la question de la

coordination de l'offre de formation se pose naturellement. Cette coordination semble fournir une réelle chance de proposer, à l'échelle régionale, une offre complémentaire et lisible pour les étudiants en Droit.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation au sein du champ

Au sein du champ, de nouvelles coopérations et/ou mutualisations sont envisageables. La mutualisation serait à développer, notamment au niveau M1 (première année de master), entre les parcours des masters voire entre les différentes mentions des masters. Certaines synergies avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) et l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) pourraient être étudiées. Enfin, la coopération et le partage des bonnes pratiques au sein du champ constituent aussi des pistes d'amélioration sur les points faibles identifiés tels que l'internationalisation, la réussite étudiante et l'insertion professionnelle.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont clairement définis et présentés aux étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances à acquérir sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes. Les compétences ne sont pas toujours reliées à des enseignements précis, par exemple les compétences physiques nécessaires pour les concours de la sécurité publique auxquels le master *Justice, procès, procédures* prépare. Les contenus et apprentissages des formations sont cohérents avec les intitulés et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Des informations complémentaires sont fournies sur les types d'emplois et les compétences visés par le diplôme.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont clairement identifiés et communiqués aux étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation la plus forte étant celle du master *Droit notarial* dont la deuxième année est en même temps la première année du Diplôme supérieur du notariat (DSN). Cependant, les débouchés du master *Droit du patrimoine* (fonctions d'encadrement dans les administrations publiques ou les établissements privés) mériteraient d'être précisés. Les poursuites d'études en doctorat sont possibles et affichées, recherchées pour certains masters (spécialement masters *Droit privé, Droit public* et *Droit du patrimoine*).

L'ensemble des formations sont en cohérence avec la fiche nationale du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention, connue des étudiants et autres parties prenantes.

Les formations du champ *Droit* sont fondées sur des objectifs clairs, assez précisément définis et partagés, en rapport évident avec les emplois auxquels les étudiants sont destinés. Quelques améliorations sont toutefois envisageables. Le master *Droit du patrimoine* pourrait mieux préciser certains débouchés. L'identification des compétences à acquérir serait à approfondir, par exemple dans le cadre du supplément au diplôme.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les sept masters du champ *Droit* présentent de façon très variable leur positionnement au sein des institutions d'enseignement supérieur au niveau local, régional, national et surtout international. Ainsi, si la plupart identifient leur positionnement de façon explicite, d'autres fournissent moins d'éléments. Plus précisément, le master *Droit du patrimoine* identifie clairement sa spécificité juridique par rapport à d'autres formations de référence. Ou encore le master *Droit international* indique être plus généraliste que des formations similaires dans des universités voisines. Le master *Justice, procès, procédures* précise également de façon particulièrement claire son positionnement par rapport aux autres formations de même intitulé des deux universités voisines ; il prépare en effet aux métiers de la sécurité quand les deux autres forment au contentieux et aux carrières judiciaires. Enfin, la mention *Droit privé* précise sa spécificité liée à l'alternance. Par contraste, le master *Droit public* n'indique aucune spécialisation le distinguant d'autres mentions similaires.

Relativement aux potentialités de recherche de l'Université de Rouen Normandie, les masters du champ *Droit* s'appuient sur des équipes d'enseignants-chercheurs rattachés au Centre Universitaire Rouennais d'Etudes juridiques (CUREJ). L'attention portée à la recherche est toutefois fonction de la finalité des masters. A cet égard, l'orientation recherche apparaît parfois singulière. Ainsi, le master *Droit de l'entreprise* lui accorde une grande importance, et ce même si la matière pourrait conduire à plus de pratique que de théorie. Les masters *Droit du patrimoine, Droit privé* et *Droit public* réussissent quant à eux à développer une voie de recherche en parallèle d'une voie professionnalisante. En revanche, le master *Droit notarial* fait peu référence à la recherche, certes en raison d'une formation très professionnalisante.

En ce qui concerne les liens avec l'environnement socio-économique, la situation au sein du champ est hétérogène. Les masters *Droit du patrimoine*, *Droit notarial* et *Justice, procès, procédures* développent l'implication des professionnels de leur secteur d'activité de façon conséquente. Les partenariats formalisés ont été développés avec le Centre de Gestion de la Seine-Maritime au sein de la mention *Droit public* et avec la Matmut au sein de la mention *Droit privé*. En revanche, les mentions *Droit de l'entreprise* et *Droit international* ne précisent aucune convention de partenariat ni d'accord-cadre avec le monde professionnel, ce qui peut sembler contradictoire avec leurs objectifs.

De façon générale, le champ *Droit* fait l'impasse sur des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. En ce sens, les mentions *Droit de l'entreprise*, *Droit du patrimoine*, *Droit notarial* et *Droit privé* ne précisent aucun partenariat. Seule exception, le master *Droit international*, attendu légitimement sur ce point, précise une mobilité obligatoire à l'étranger d'un semestre en deuxième année de master (M2) via le programme Erasmus Mundus.

Si le champ *Droit* exprime un positionnement clair et compréhensible, il apparaît que certaines mentions doivent reformuler leur présentation au regard tant des institutions environnantes que du monde socio-économique. Tout d'abord, la dimension internationale des masters mériterait d'être renforcée par le développement de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers et l'utilisation des dispositifs de mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants et enseignants. Ensuite, la formalisation de nouveaux partenariats avec des acteurs du monde socio-économique permettrait aussi de mieux positionner le champ de formations dans son environnement. Enfin, la proximité des Universités de Caen et du Havre invite à une réflexion sur l'offre de formation du champ *Droit* à l'échelle régionale.

Organisation pédagogique des formations

La structure des formations du champ *Droit* apparaît adaptée aux différents projets professionnels. L'organisation pédagogique en quatre semestres est bien lisible, avec une spécialisation progressive dans l'ensemble des formations, essentiellement sous forme de parcours en M2. Les unités d'enseignements et leurs modules sont cohérents avec les objectifs définis, même si leur contenu détaillé mériterait d'être précisé. L'articulation master-doctorat est peu renseignée, mais le rattachement de la majorité des enseignants-chercheurs au même centre de recherche (CUREJ) facilite le lien entre les deux niveaux de formation.

S'agissant de l'adaptation aux différents profils des étudiants, la situation des formations du champ *Droit* est hétérogène. L'alternance est peu investie et n'est proposée que dans deux parcours : le parcours *Droit Social* du master *Droit de l'entreprise* et le parcours *Droit des assurances de dommages et responsabilité* du master *Droit privé*. La formation tout au long de la vie ne renvoie pas à assez d'informations pour permettre une analyse. Pour le distanciel, la première année du master *Droit public* et du master *Justice, procès, procédures* est proposée en formation ouverte à distance ; également, le parcours *Services et politiques publiques* du master *Droit public* affiche en M2 un enseignement à distance, proposé également aux étudiants de l'université de Ouagadougou.

Les formations prévoient des aménagements, qui sont ceux de l'Université, pour les publics étudiants particuliers : étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ; il y a ainsi très peu de documentation et de précision spécifiques au niveau des mentions. Cependant, le master *Droit privé* fait état d'un dispositif spécifique complémentaire : statut de l'étudiant salarié (2013) et procédures de demande de régime spécial d'études ou d'aménagement pour les étudiants dans une situation particulière. Concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES), elles sont renseignées pour deux formations : masters *Droit de l'entreprise* et *Droit notarial*. Pour les masters *Droit privé*, *Droit public* et *Droit du patrimoine*, bien qu'elles ne soient pas évoquées, elles sont mentionnées dans les promotions ou les effectifs (en général deux VAE sur les deux dernières promotions). Il est à noter que le master *Justice, procès, procédures* ne propose pas de démarche de validation des acquis de l'expérience, ce qui est cohérent avec ses objectifs de préparation aux concours et recrutements.

Pour l'ensemble du champ *Droit*, les formations ne sont pas organisées sous forme de référentiel de compétences car la traduction des enseignements en blocs de connaissances et de compétences est actuellement en cours. Les équipes pédagogiques font des propositions en ce sens, auprès de la commission formation et vie universitaire de l'établissement pour une mise en œuvre à la rentrée 2022. Toutefois, depuis 2001, l'université propose un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) accessible aux étudiants via leur espace numérique de travail, très lisible pour le master *Droit notarial*. La diversification des modalités pédagogiques (approche par projets, jeux sérieux, etc.) est globalement peu précisée.

En raison de leur vocation avant tout professionnalisante, la démarche scientifique dans le champ *Droit* se limite essentiellement à des séminaires ou modules d'initiation à la recherche organisés en seconde année de master, mais aussi à la réalisation d'un mémoire de recherche. Ces deux principales démarches peuvent être complétées par des participations à des journées d'études et à des manifestations scientifiques. Il est à souligner

que l'initiation ou la sensibilisation à la recherche est particulièrement investie dans le parcours *Droit public approfondi* où est proposée une finalité explicitement recherche, considérée comme l'antichambre des études doctorales. Les masters *Droit du patrimoine* et *Droit privé* offrent aussi la possibilité de rédiger un mémoire de recherche.

En matière d'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle, l'ensemble des formations du champ *Droit* font une large place à la professionnalisation au travers soit de modules ou de séminaires sur la connaissance de l'entreprise, soit de stages. Certaines de ces démarches sont contextualisées comme en masters *Droit public* ou *Justice, procès, procédures*, où existe une unité de préparation aux concours. En outre, il est précisé que les étudiants bénéficient de l'assistance du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université de Rouen Normandie.

La dimension internationale des formations dans le champ *Droit* passe dans leur ensemble, par des enseignements obligatoires en langue étrangère, plus concentrés sur l'apprentissage du vocabulaire juridique en master 2. Au-delà de cet aspect, des disparités sont à signaler. En effet, du fait de leur nature, les masters *Droit public*, *Droit privé* et *Justice, procès, procédures* présentent une ouverture à l'international modeste. A l'inverse, dans le master *Droit international*, l'international est très présent dans l'organisation pédagogique, ce qui constitue un point fort : parcours dédié au programme Erasmus mundus ; cours assurés en langue étrangère au choix ; mobilité internationale obligatoire sur un semestre entier. A l'exception de cette formation, peu d'information est disponible au sujet des mobilités entrante et sortante, si ce n'est pour le master *Droit notarial* qui affiche chaque année un stage de découverte en Chine.

Dans le champ *Droit*, la place du numérique est classiquement limitée à la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT) et à l'utilisation de ressources documentaires électroniques, à l'instar de cours et autres exercices en ligne. L'enseignement à distance est proposé par les masters *Droit public*, et *Justice, procès, procédures*. Le master *Justice, procès, procédures* se distingue également, avec une approche numérique de la justice et de la sécurité plus avancée (dématérialisation des procédures, données personnelles et nouvelles technologies, WebTV alimenté par des supports propres au droit).

Pour ce qui est de la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique, elle est très réduite et rend l'analyse très limitée ; selon les renseignements accessibles, il n'existe pas de dispositif formalisé qui sensibilise les étudiants à ces questions. Certains masters (*Droit de l'entreprise*, *Droit du patrimoine*, *Droit International* et *Droit public*) indiquent une sensibilisation au plagiat et l'utilisation d'un outil numérique anti-plagiat.

Les sept formations du champ *Droit* de l'Université de Rouen Normandie attestent de vrais points forts à l'instar de la bonne lisibilité et de la spécialisation des organisations pédagogiques ainsi que du réel investissement en matière de professionnalisation. Toutefois, pour asseoir davantage encore leur légitimité, il conviendrait d'ouvrir plus les formations à l'alternance et à la mobilité internationale. La mise en place de nouveaux parcours en alternance est une voie à envisager pour compléter l'offre de formation et accroître encore la dimension professionnelle au sein du champ. L'ouverture à l'international des formations mériterait d'être intensifiée, par la mise en place d'enseignements disciplinaires en anglais et le développement de la mobilité internationale des étudiants et des enseignants.

Pilotage de formations

Pour l'ensemble des masters du champ *Droit*, il est apprécié que les équipes pédagogiques soient diversifiées au regard des différents contenus. Il faut ainsi remarquer la présence cohérente des intervenants extérieurs compte tenu des finalités professionnelles. Toutefois, pour le master *Droit du patrimoine*, il est regretté une participation réduite des professionnels assurant environ 10% du volume d'enseignements. Parfois, le déficit ponctuel d'information concernant les professionnels ne permet pas d'évaluer leur adéquation en compétences et en responsabilités (par exemple masters *Droit international*, *Droit notarial* et *Droit public*). D'une manière globale, la mobilisation de l'équipe sur l'approche par les compétences n'est pas renseignée, sans doute parce qu'elle n'est pas encore initiée.

Concernant les modalités de pilotage des formations, si les rôles et responsabilités semblent définis, il faut relever une certaine hétérogénéité au sein du champ. Cette dernière se concrétise au travers de directions partagées : un responsable de mention et un ou des responsables d'année (par exemple master *Droit de l'entreprise*) ; de directions réparties avec un ou deux responsables en première année et idem en seconde (par exemple master *Justice, procès, procédures*) ou de direction unique (master *Droit international*). L'hétérogénéité des modalités de pilotage pourrait résulter de l'indépendance parfois maintenue des anciens diplômés en un an, diplôme d'études approfondies (DEA) et diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), fondus dans ces mentions de master (cursus en deux ans). Des éléments d'appuis, notamment administratifs (secrétariats) apparaissent. Des conseils de perfectionnement existent, sauf pour le master *Droit de l'entreprise* qui a programmé la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour le seul parcours *Droit social* à la rentrée 2020-2021. Quant au master *Droit public*, il en compte trois reflétant l'éclatement du pilotage entre la mention et les deux parcours

de deuxième année. Quand elle est précisée (non précisée par exemple pour le master *Droit privé*), la composition indique le souci d'une représentation des différentes parties prenantes, sauf pour le master *Droit international* qui ne comprend pas de représentant des professionnels du secteur, ce qui montre leur faible place dans l'équipe pédagogique. D'une manière générale, les documents utilisés, la formulation des évolutions et le mode de diffusion des décisions prises en conseil de perfectionnement ne sont pas assez exposés.

En matière d'évaluation des connaissances et des compétences, l'ensemble du champ explicite comment ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants. Les chartes des examens, disponibles en ligne pour les intéressés, informent quant aux jurys et aux règles d'attribution et de compensation des European Credits Transfer System (ECTS). La question des certifications, de la démarche par les compétences comme de l'engagement étudiant ne sont pas renseignées. Le principe de la seconde chance est mis en œuvre sous la forme de l'organisation d'une seconde session.

Il apparaît que le champ *Droit* de l'Université de Rouen Normandie peut s'appuyer sur une équipe pédagogique diversifiée, connue des parties prenantes et comprenant notamment des intervenants extérieurs en accord avec les finalités. Le recours à des intervenants professionnels pourrait être développé dans certains masters, tels que le master *Droit du patrimoine* ou *Droit international*. Le pilotage du champ *Droit* est dans l'ensemble satisfaisant avec des responsabilités bien définies, des moyens alloués, des organes de concertation et des conseils de perfectionnement pour la plupart des masters. Il faut toutefois constater une certaine hétérogénéité du pilotage, souvent éclaté entre la première et la deuxième année. Une clarification de l'organisation des mentions de master est peut-être nécessaire pour ceux qui comprennent plusieurs parcours de deuxième année, de façon à renforcer l'unité de chaque mention. Enfin, le pilotage de la démarche par compétences est à mettre en œuvre par les équipes pédagogiques.

Dispositifs d'assurance qualité

Pour l'ensemble des formations du champ, les effectifs et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés et retracés dans des tableaux. L'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université Rouen Normandie les publie sur le site internet de l'Université avec les données portant sur les effectifs et les résultats, rassemblés dans un document intitulé « OVE » (Observatoire de la Vie Étudiante). En revanche, les flux d'étudiants ne sont pas vraiment analysés, sauf pour le master *Justice, procès, procédures*. Les dispositifs de recrutement des étudiants sont communiqués aux étudiants mais ne sont pas toujours explicitement décrits. Par exemple, le master *Droit de l'entreprise* indique une sélection par une commission « ad hoc » sans plus de détails. Le master *Droit notarial*, est plus précis : examen de tous les dossiers par la commission de recrutement et audition de tous les candidats. De même, la commission de recrutement du master *Justice, procès et procédures*, étudie les dossiers des candidats à partir d'une grille de critères, puis auditionne les candidats retenus. L'attractivité des formations est connue.

La réussite étudiante est mesurée et publiée par les structures universitaires, mais sans distinguer la réussite par parcours. L'analyse des flux d'étudiants sortants non diplômés ou non admis en M2 semble peu développée au regard de l'importance de ces flux dans plusieurs formations.

Sur l'ensemble des formations du champ, le devenir des diplômés est publié avec quelques détails qualitatifs intéressants par l'OVEFIP (taux d'emplois en Contrat à Durée Indéterminée - CDI, taux d'emploi de cadres...). Il ne manque guère que l'adéquation des emplois aux objectifs du diplôme. Pour le suivi des diplômés, le master *Droit international* invoque les difficultés liées à la dissémination géographique de ses diplômés. Certains masters se distinguent par une connaissance plus fine du devenir des diplômés, par exemple : master *Droit notarial* très sélectif et centré sur l'insertion dans la profession de notaire ; master *Droit public* disposant d'une association d'anciens étudiants. A noter que pour les masters *Droit international*, et *Justice, procès, procédures*, il n'est pas possible de disposer de données actualisées sur le devenir des étudiants en raison de leur création récente (2017).

L'autoévaluation par les étudiants demeure limitée avec, quand elle existe, un questionnaire de satisfaction anonyme parfois à la libre initiative des enseignants (par exemple master *Droit public*). Des conseils de perfectionnement sont organisés dans tous les masters, à l'exception du master *Droit de l'entreprise*. Les informations recueillies lors de ces conseils de perfectionnement, et la façon dont elles sont utilisées pour piloter les formations, sont peu renseignées, sauf pour quelques formations ayant joint un compte-rendu (par exemple master *Droit international*).

Si l'Université de Rouen Normandie dispose d'un Observatoire de la Vie étudiante qui publie d'utiles statistiques sur l'origine, la sélection, la réussite et le devenir des étudiants, les dispositifs d'assurance qualité ne sont pas systématiquement mis en place par les masters du champ *Droit*. Ainsi, pour chaque mention de master, des pistes d'amélioration devraient être envisagées, notamment par l'instauration ou le renforcement des instruments de pilotage que sont les conseils de perfectionnement ou les dispositifs d'auto-évaluation. C'est

ensuite par une analyse systématique des données disponibles que plusieurs mentions de masters du champ *Droit* consolideraient leur assurance qualité. Enfin, la précision des données de suivi des étudiants et diplômés pourrait être renforcée, en recueillant des informations par parcours.

Résultats constatés dans les formations

L'attractivité des formations du champ *Droit*, appréciée par le nombre de candidatures rapporté aux effectifs, semble satisfaisante. En cela, les masters *Droit notarial* et *Justice, procès, procédures* offrent le plus de pression à l'entrée avec des taux de sélection respectifs de 17% et un tiers. Il est délicat d'avoir un regard global sur les effectifs, car ils connaissent des situations assez variées avec des hausses (master *Justice, procès, procédures*), des érosions (master *Droit public*), des baisses significatives (master *Droit de l'entreprise*) voire des effectifs si réduits qu'ils questionnent le devenir de la formation (master *Droit du patrimoine*). Les taux de réussite restent modestes, notamment en M1, comme l'indiquent les données des masters *Droit international* et *Droit public* (50% à 60% de réussite en M1, 65% à 75% en M2). Ces résultats laissent à penser que les masters sont encore insuffisamment conçus comme des parcours sur deux ans, avec une sélection à l'entrée et des taux d'échec faibles ensuite.

L'insertion professionnelle est parfois difficile à évaluer, compte tenu du faible nombre de répondants. Cette insertion semble toutefois modérée, entre 50% et 60% à 18 mois selon les masters. L'analyse ne semble pas pleinement explorée. Il est ainsi regretté que les masters *Justice, procès, procédures* ou *Droit privé* n'indiquent pas les réussites des diplômés aux différents concours et examens professionnels afférents.

Les taux de poursuite d'études sont élevés, variant entre 40% et 60% selon les masters et les années. Certaines poursuites d'études s'expliquent pour la préparation de concours ou dans le cas du master *Droit notarial*, la poursuite vers le Diplôme Supérieur de Notariat. En revanche, les poursuites d'études importantes notamment dans le master *Droit de l'entreprise*, méritent une attention particulière. Les poursuites en doctorat sont faibles avec des situations isolées.

Les formations du champ *Droit* de l'URN présentent une attractivité globalement satisfaisante. En revanche, les résultats sur les autres critères, tels que les taux de réussite, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études, semblent moins favorables. Deux points sont à souligner : une certaine hétérogénéité entre les formations ; un déficit informationnel et analytique ne permettant pas une connaissance fine de la situation, notamment sur le type de postes occupés, et la réussite aux concours. Il serait utile de consolider les dispositifs de suivi du devenir des étudiants, par le biais de dispositifs spécifiques à chaque mention, comme la mise en place d'associations d'anciens élèves par exemple. Un accompagnement particulier des étudiants en M1 serait souhaitable, afin d'augmenter les taux de réussite. Le développement de l'alternance et de la dimension internationale constituent des pistes déjà évoquées, susceptibles de renforcer l'insertion professionnelle des étudiants et de limiter les poursuites d'études, non justifiées par des préparations de concours.

Conclusion

Principaux points forts

- Offre de formation variée et lisible.
- Équipes pédagogiques diversifiées et adaptées aux contenus.
- Attractivité globalement favorable.

Principaux points faibles

- Faibles taux de réussite dans certains masters.
- Dimension internationale peu développée.
- Parcours en alternance peu développés.
- Dispositifs spécifiques d'assurance qualité limités

Recommandations

Le champ *Droit* de l'URN propose une offre de formation variée et lisible couvrant les différents domaines et métiers du droit. Les équipes pédagogiques sont diversifiées et l'articulation enseignement-recherche est

renforcée par le rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans les masters au Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques (CUREJ). L'attractivité des formations est globalement bonne.

L'analyse du champ de formations laisse également apparaître des voies d'amélioration. Premièrement, une attention particulière est à porter à la réussite des étudiants, en les accompagnant sur les deux années des parcours de masters, et notamment durant la première année. Deuxièmement, la dimension internationale mérite d'être renforcée, dans la mesure où seul le master *Droit international* explore réellement cette dimension. Les dispositifs de mobilités entrante et sortante à destination des étudiants et des enseignants peuvent être davantage utilisés. De nouveaux partenariats étrangers sont à explorer, en complément des dispositifs existants de type Erasmus. L'internationalisation des formations peut aussi passer par la mise en place de cours de spécialité en anglais. Troisièmement, la mise en place de parcours en alternance dans les masters où cela est pertinent, est une piste à explorer pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et renforcer le positionnement des formations dans leur environnement socio-économique. Quatrièmement, le pilotage des formations peut être consolidé grâce à des dispositifs d'assurance qualité spécifiques à chaque master, pour assurer un meilleur suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Points d'attention

Au sein du champ de formation, le master *Droit du Patrimoine* se caractérise par la faiblesse de ses effectifs, proches de dix étudiants pour chaque année de master, et par des difficultés d'insertion professionnelle de ses diplômés. Ces éléments conduisent à s'interroger sur la redéfinition des objectifs de la formation en termes de débouchés professionnels et de formalisation de partenariats. La clarification de ces objectifs et le renforcement de la communication pourraient améliorer l'attractivité de la formation et l'insertion professionnelle de ses diplômés.

La faiblesse du taux de réussite en master 1 constitue un autre point d'attention, qui concerne plusieurs mentions de master : *Droit international* ; *Droit privé* ; *Justice, procès, procédures*. La mise en place de cours de remise à niveau et un accompagnement spécifique des étudiants est à envisager durant cette première année. En termes d'organisation, il est souhaitable de renforcer l'articulation et la coordination entre les années et parcours de master, dont le pilotage apparaît parfois éclaté.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* (DE) de l'Université Rouen Normandie est une formation en deux ans, ayant pour objectif de former aux métiers de juriste d'entreprise, avocat, commissionnaire, transitaire. En seconde année, la formation propose trois parcours : un parcours *Droit social* en alternance (Dr soc.), un parcours *Droit douanier, des transports et de la logistique* (DDTL) et un parcours *Droit des affaires et des fiscalités* (DAF) ouverts en formation initiale ou formation continue. La formation est effectuée en régime présentiel mais pas en enseignement à distance (EAD). Les enseignements sont dispensés dans les locaux de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs en matière de connaissances et compétences ainsi que les débouchés de la formation (en majorité des professions juridiques et judiciaires relevant du droit privé : avocat, juriste en entreprise, fiscaliste, directeur de ressources humaines, commissionnaire, transitaires, chargé de recrutement, inspecteur du travail) sont parfaitement définis et en cohérence avec le répertoire national de certification professionnelle (RNCP). Ils sont portés à la connaissance des étudiants et des parties prenantes sur le site internet de la faculté, à l'occasion de forum ou de journées d'information et plus généralement par la communication menée autour de la formation. Ces objectifs sont cohérents au regard de l'intitulé de la formation. Un supplément au diplôme reprend les compétences et débouchés visés par le diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Il existe de nombreux masters Droit de l'entreprise (DE) au niveau national, mais le positionnement du master DE de l'Université de Rouen Normandie est original au niveau de ses spécialisations. Au niveau régional, il se distingue des masters DE proposés par les universités du Havre et de Caen au regard de la spécificité des parcours proposés. La formation ne dispose pas de partenariat académique.

Le master DE est adossé à trois équipes de recherche du Centre Universitaire Rouennais d'études juridiques (CUREJ). Les enseignements sont principalement menés par des enseignants-chercheurs. En raison du caractère professionnalisant du master, la formation pour la recherche se manifeste par la rédaction d'un mémoire dans le parcours DDTL et 8heures d'enseignement d'initiation à la recherche dans les parcours DAF et Dr. soc. Par ailleurs, les étudiants de master 2 DAF sont associés tous les ans à l'organisation d'un colloque. Ce fût également le cas en 2019 pour les étudiants de master 2 Dr. soc.

En master 2, les professionnels (avocats, directeur de la CPAM, psychologue du travail, dirigeants de sociétés, inspecteur des douanes) interviennent largement dans les enseignements. En master 2 parcours DAF, un principe de parrainage a été mis en place pour renforcer la bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Il n'existe pas de convention de partenariat, ni d'accord-cadre formalisé avec des structures représentant un secteur d'activité mais il existe des liens privilégiés entre le parcours DDLT et l'institut du droit international des transports.

Il n'existe pas de dispositif spécifique à la mention favorisant la mobilité sortante des étudiants ou des enseignants. La formation peut recevoir des étudiants étrangers. La formation n'est pas délocalisée.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est bien lisible, avec une spécialisation progressive qui se concrétise par un tronc commun en master 1 et trois parcours en master 2. Les unités d'enseignements et leurs modules sont cohérents avec les objectifs définis. L'unité d'enseignement (UE) 1 du semestre 3 est logiquement mutualisée entre le parcours Dr. soc. et le parcours DAF. Il n'existe aucun cours mutualisé avec le parcours DDTL, ce qui est aussi logique au vu de sa spécificité.

L'université prévoit des aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières, mais il n'est pas prévu de dispositif particulier au sein de la formation. Le dossier mentionne que la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) est proposée, 2 VAE ont été réalisées pour l'année universitaire 2018-2019. Le master est uniquement organisé en présentiel, bien que la poursuite des enseignements à distance ait été rendue possible lors de la fermeture des universités en période de Covid. Le parcours Dr. soc. est suivi en alternance. Une réflexion est menée sur l'ouverture du parcours DDTL en alternance.

La formation n'est pas organisée sous forme de référentiel de compétences. Les équipes pédagogiques font des propositions en ce sens auprès de la commission formation et vie universitaire de l'établissement pour une mise en œuvre à la rentrée 2022. La formation dispensée en première année est académique et très classique. Dans le parcours Dr. soc. des initiatives pédagogiques ont été formalisées afin d'encourager les étudiants à développer des compétences transversales (travail de groupe, études de cas, apprentissage par projets). Des séminaires de connaissance de l'entreprise et d'insertion professionnelle sont organisés en master 2. Ce module favorise l'insertion professionnelle des étudiants. Outre l'alternance dans le parcours Dr. soc., des stages sont obligatoires pendant trois mois dans le parcours DAF et 15 semaines dans le parcours DDTL. La mention est organisée autour de la formation de futurs praticiens du droit. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université assiste les étudiants pour la recherche de stages.

La formation ne poursuit pas l'objectif de préparer les étudiants au doctorat. Toutefois, un séminaire d'initiation à la recherche est organisé dans les parcours de master 2. Les enseignants-chercheurs invitent parfois les étudiants disposant d'aptitudes à poursuivre en thèse de doctorat.

Les étudiants suivent des enseignements en langue étrangère. En première année de master, les étudiants suivent un cours magistral obligatoire « droit en langue étrangère » (18h sur l'année) assuré par un enseignant juriste qui intervient dans le cadre d'une mobilité internationale entrante. Les étudiants de master 2 disposent également de modules de cours de langue en anglais. Les étudiants ont la faculté de suivre un stage à l'étranger. Cependant, la formation en alternance du master 2 dr. soc. ne permet pas une mobilité sortante. Il n'existe pas d'accord de partenariat avec une université étrangère. Le parcours DDTL, pourtant centré sur des problématiques mondialisées n'est pas spécialement ouvert sur une approche internationale.

La place du numérique est classiquement limitée à la mise à disposition d'un environnement numérique de travail et à l'utilisation de ressources documentaires électroniques. Les étudiants de master 2 sont formés à la maîtrise des bases de données juridiques. Dans le parcours DDTL, ils suivent également un séminaire informatique dédié à l'ensemble des bases de données spécifiques au droit des transports.

En dehors du cours d'initiation à la recherche dans chaque parcours de deuxième année, il n'existe pas de dispositif formalisé qui sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Au sein de l'université, il existe un outil automatisé de détection du plagiat via la plateforme pédagogique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, clairement présentée et portée à la connaissance des étudiants, est diversifiée et de grande qualité. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs est équilibrée et en accord avec la finalité professionnelle de la formation. Le pilotage repose sur un responsable de mention, un responsable pédagogique de la première année de master et des responsables de parcours en master 2. Les masters 2 sont dotés d'un secrétariat. Les modalités de réunion entre les membres des équipes pédagogiques et les codirecteurs de parcours ne sont pas documentées. De façon générale, le pilotage est spécifique à chaque parcours, faute de réunions sur l'ensemble de la mention. Aucun conseil de perfectionnement n'est pour l'instant mis en place.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont annoncées aux étudiants lors de la réunion d'information de rentrée. Ces informations figurent également dans leur espace numérique de travail. L'Université dispose d'un portefeuille d'expérience et de compétences, mais son utilisation par le master n'est pas documentée.

Dispositif d'assurance qualité

Les données relatives aux effectifs, à la réussite étudiante et au devenir des diplômés sont connues, documentées et centralisées au niveau de l'université par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle et sont publiées sur le site internet de l'université.

La formation est attractive, avec plus de 500 candidats pour un effectif variant entre 50 et 70 étudiants en M1. Une double sélection a lieu en master, à l'entrée du master 1 et au niveau du master 2 en fonction de leur niveau académique, de leur projet professionnel et de leur motivation. Les modalités de sélection en master figurent sur le site de l'université. Les dossiers d'admission en master sont étudiés par une « commission ad hoc » dont les membres ne sont pas renseignés. Les décisions d'admission sont rendues publiques.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement formalisé. Dans le parcours Dr. soc., il doit être mis en place pour la rentrée 2020-2021.

Il n'existe pas de dispositif d'évaluation interne propre à la formation. Les auto-évaluations informelles sont réalisées en master 2 DAF et DDTL. Un dispositif d'auto-évaluation existe en master 2 Dr. soc. mais il n'est pas documenté.

Résultats constatés

Les effectifs pour l'année 2018-2019 (47 étudiants inscrits en master 1 et 46 inscrits en master 2) sont en forte diminution au regard des années précédentes. Ils témoignent du passage à un cursus sélectif en master. Le taux de réussite en master 1 est de 65% en recul par rapport à la période 2012-2016 et de 91% en master 2. Le taux d'insertion professionnelles à 18 mois est très bon à 85%. Toutefois il n'est pas indiqué si l'emploi correspond aux débouchés attendus par la formation. Le nombre d'étudiants poursuivant leurs études est élevé (20 au minimum), mais les poursuites en doctorat demeurent faibles (1 seul étudiant de la promotion 2016-2017). Les données ne détaillent pas les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle par parcours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation originale et solide permettant une bonne insertion professionnelle
- Parcours droit social en alternance

Principaux points faibles :

- Pilotage morcelé entre chaque année et chaque parcours avec notamment une absence de conseil de perfectionnement
- Absence de partenariats internationaux, y compris pour le parcours *Droit douanier, des transports et de la logistique*
- Absence de partenariats formalisés avec des acteurs socio-économiques

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de l'entreprise* de l'Université Rouen Normandie propose un positionnement original et diversifié, permettant une bonne insertion professionnelle à ses étudiants. Pour autant, la formation pourrait être renforcée sur plusieurs points. Sur le modèle du parcours *Droit social* qui constitue un modèle de réussite, le parcours DDTL pourrait gagner en attractivité en étant proposé en alternance. Une réflexion sur l'articulation de la mention pourrait être bienvenue. Un effort pourrait être fait sur l'ouverture à l'international, notamment dans le parcours DDTL dont la spécialisation sont les droits douanier, du transport et de la logistique. La mise en place de conseils de perfectionnement, et le renforcement des dispositifs de suivi des diplômés, permettraient un meilleur pilotage de la formation.

MASTER DROIT DU PATRIMOINE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit du patrimoine*, parcours *Droit du patrimoine et des activités culturelles* (DPAC), est une formation pluridisciplinaire de la Faculté de droit en deux ans. Il a pour objectif de former des juristes spécialisés dans l'ensemble des domaines du patrimoine et des activités culturelles. Le master est ouvert en formation initiale classique en régime présentiel. Il n'est pas ouvert à l'enseignement à distance (EAD). Les enseignements sont dispensés dans les locaux de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs en matière de connaissances sont définis et portés à la connaissance des étudiants par le biais du site internet de la formation. Les débouchés (fonctions d'encadrement dans les administrations publiques ou les établissements privés) sont indiqués mais mériteraient d'être précisés. Les enseignements ne sont pas déclinés en compétences. Le diplôme n'est pas accompagné d'un supplément précisant les connaissances et compétences acquises par les étudiants.

La vocation doctorale de la formation implique que les étudiants soient informés de la possibilité de poursuivre leurs études à la suite de l'obtention du master. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Il n'existe que trois master DPAC en France. Du point de vue de l'établissement, le master offre une double formation axée sur le droit du patrimoine culturel et naturel et sur le droit des activités culturelles. Au sein de l'Université, le master DPAC se rapproche du master *Histoire spécialité Valorisation du patrimoine naturel et culturel* de l'UFR lettres, sciences humaines. Ces deux masters se distinguent quant au contenu de la formation puisque les enseignements du master DPAC sont avant tout juridiques. En outre, la vocation du master DPAC n'est pas exclusivement professionnalisante puisqu'elle permet le développement de recherches fondamentales et offre la faculté aux étudiants de poursuivre en doctorat. La formation ne comporte pas de partenariats académiques. Les partenariats avec des institutions ayant accueilli d'anciens étudiants (musée d'Orsay, Centre Pompidou, musée du quai Branly, Actes Sud) restent informels.

Le master DPAC est adossé principalement à l'axe Droit et patrimoine du centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ), mais la synergie entre la formation et les activités de recherche se limite classiquement aux enseignements dispensés par les enseignants chercheurs.

Des professionnels (juriste, avocat, directeur des archives départementales, conservateur des bibliothèques) interviennent dans les enseignements du master mais leurs interventions restent marginales au regard du volume horaire de la formation. Il n'existe pas d'accords-cadres avec les branches professionnelles ou des structures représentant le secteur d'activité.

Hormis les échanges Erasmus, il n'existe pas de dispositifs spécifiques à la mention favorisant la mobilité sortante des étudiants. Il n'y a pas d'accord de coopération ou de partenariats conclus avec une institution étrangère.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est bien lisible avec une articulation tubulaire cohérente entre la première et la seconde année.

La formation n'est pas ouverte en alternance, elle ne prévoit pas de dispositif d'enseignement à distance. La formation est présentée comme n'étant pas ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui est en contradiction avec l'existence de deux VAE pour l'année 2018-2019. Les modalités d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas spécifiques à la mention, ni précisées. L'Université prévoit des aménagements portés à la connaissance des étudiants.

La formation n'est pas organisée sous forme de référentiel de compétences. La traduction des enseignements en compétence est actuellement en cours. Depuis 2001, l'université propose un portefeuille d'expériences et

de compétences (PEC) accessible aux étudiants via leur espace numérique de travail. Les champs disciplinaires de la formation sont diversifiés mais l'interdisciplinarité est peu présente dans le parcours autrement que par les enseignements. Les modalités de sa matérialisation dans certains dossiers ou projets ne sont pas précisées.

Les étudiants sont initiés à la recherche et à l'insertion professionnelle au travers d'un cycle de conférences en première année et deuxième année de master. En deuxième année de master, les étudiants réalisent un stage d'un mois ou de trois mois selon l'option choisie. Dans le premier cas, ils rédigent en plus du stage un mémoire de recherche. La formation prépare à la poursuite en doctorat, mais, hormis le séminaire d'initiation à la recherche en seconde année dont le volume horaire n'est pas renseigné, cette préparation n'est pas détaillée, de même que les interactions avec le CUREJ.

Les étudiants suivent des enseignements en langue étrangère obligatoires en première année de master, facultatifs en deuxième année. La formation ne favorise pas la mobilité entrante et sortante des étudiants en dehors des modalités générales de l'université.

La formation ne dispose pas de dispositifs pédagogiques interactifs qui font appel à des outils numériques. Les étudiants disposent d'un espace numérique de travail sur le site de l'université mais son utilisation dans le cadre de la formation n'est pas détaillée.

Les enseignants disposent d'un logiciel de détection du plagiat. Toutefois, il n'existe pas de dispositif formalisé spécifique qui sensibiliserait les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique en dehors du séminaire d'initiation à la recherche. La question du plagiat est abordée de façon informelle dans le cadre de la réunion d'information générale de rentrée et des enseignements relatifs à la rédaction des mémoires et rapports de stage.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est présentée. Elle est portée à la connaissance des étudiants via un affichage dans les couloirs des facultés. Elle peut être communiquée sur demande aux étudiants. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs est relativement faible compte tenu du volume horaire de la formation (moins de 10%). Le pilotage repose sur un responsable de mention également responsable pédagogique de la première année et une responsable pédagogique de la seconde année. Il n'existe pas de dispositif formalisé d'échanges de l'équipe pédagogique sur la formation. Un conseil de perfectionnement, auquel les étudiants sont associés, se réunit annuellement et analyse de manière approfondie le fonctionnement et les perspectives d'amélioration de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences propres à la formation ne sont pas documentées. La charte des examens et des modalités de contrôle de connaissance de l'établissement est accessible sur le site internet de l'université.

Dispositif d'assurance qualité

Les données relatives aux effectifs, à la réussite des étudiants et au devenir des diplômés, sont connues, documentées et centralisées au niveau de l'université par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle et sont publiées sur le site internet de l'Université. Les modalités de sélection des étudiants en master ne sont pas documentées. Pour l'année 2019-2020, le taux de sélection est de l'ordre de 50%. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas clairement identifiées.

L'évaluation des enseignements a lieu annuellement par les étudiants qui sont invités à remplir un questionnaire d'évaluation. Les remarques et critiques des étudiants sont repercutées et exploitées au sein du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables 9 étudiants inscrits en première année en 2017-2018 et 2018-2019. Les effectifs de deuxième année sont de 7 étudiants en 2017-2018 et 12 en 2018-2019. Cette progression est à relativiser dans la mesure où les chiffres sont en dessous des années 2014 à 2016 (entre 9 et 15). Les faibles effectifs interrogent sur l'attractivité de la formation, bien que le domaine n'offre sans doute pas de perspectives professionnelles importantes en volume. Le taux de réussite est proche de 90%. Par ailleurs, les enquêtes à 18 mois font apparaître que plus de la moitié des diplômés de la formation poursuivent des études hors doctorat, ce qui laisse penser que la formation offre peu de perspectives quant à l'insertion professionnelle des diplômés. La poursuite d'études en doctorat concernait au moins un diplômé chaque année jusqu'en 2015-2016.

Conclusion

Principal point fort :

- Caractère original et interdisciplinaire de cette formation juridique.

Principaux points faibles :

- Ambiguïté du positionnement ;
- Effectifs et insertion professionnelle réduits ;
- Absence de partenariats formalisés avec les acteurs socio-économiques du secteur ;
- Articulation avec la recherche faiblement formalisée pour une mention ambitionnant entre autres de former des docteurs.

Analyse des perspectives et recommandations :

La communication autour du master *Droit du patrimoine* doit faire l'objet d'une réflexion. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas définies. Les modalités de poursuites d'études, spécialement en doctorat, et les perspectives d'insertion professionnelle ne sont pas clairement identifiées. La formation semble peu attractive en dépit d'un contexte favorable, puisque seuls trois masters DPAC existent sur le territoire national. C'est peut-être lié à un domaine très intéressant mais offrant des débouchés professionnels relativement limités. Une réflexion sur l'insertion professionnelle et son suivi est nécessaire pour renforcer l'attractivité de la mention. Cela passerait notamment par des partenariats plus formalisés avec les acteurs socio-économiques du domaine de la culture et du patrimoine, en particulier les institutions susceptibles d'accueillir les étudiants de deuxième année en stage.

MASTER DROIT INTERNATIONAL

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit international* prépare à une pratique professionnelle européenne et internationale du droit. A l'issue, les étudiants peuvent faire carrière dans la fonction publique européenne et internationale, au sein d'organisations internationales, de cabinets d'avocats internationaux ou en tant que juristes d'entreprise, voire intégrer la fonction publique de leur pays d'origine. Le master 2 propose deux parcours : l'un *Droit international et européen* pour les étudiants nationaux ; l'autre *Erasmus Mundus* pour les étudiants étrangers relevant de ce programme. Le master se déroule à Rouen en présentiel, sauf le premier semestre du master 2 qui se fait à l'étranger dans une université partenaire.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à vocation généraliste, consistent à préparer les étudiants à la pratique professionnelle internationale et européenne du droit. Elle a également pour ambition de faire cohabiter deux types de publics : des étudiants ayant effectué leur scolarité antérieure dans les universités françaises et ceux venant de l'étranger. Sur ces points, le contenu de la formation répond à ces objectifs. Il est clairement adapté aux différents publics avec l'existence de cours spécifiques proposés aux étudiants étrangers dont des cours de langue française dès le master 1 et, pour l'ensemble des étudiants, avec l'apprentissage d'une langue choisie en master 1 et l'approfondissement en master 2 (M2) de l'apprentissage plus spécifique du vocabulaire et de notions juridiques.

La diffusion de toutes les informations utiles aux étudiants souhaitant accéder au master (plaquettes diffusées par le site internet, salons, forums, rencontre avec les étudiants) et celles nécessaires aux étudiants en cours de diplomation (règlement des examens, présentation des débouchés, questionnaire d'évaluation) est réalisée via l'ensemble des outils traditionnels de l'Université. A noter la volonté de restaurer le supplément au diplôme pour 2021. Les débouchés sont aussi indiqués sur le site de l'Université via un lien dédié.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit international* est bien positionné au sein des sept mentions en droit de l'URN sans doublon ni redondance. Il n'est pas en concurrence avec d'autres formations sur le territoire régional car son approche est plus généraliste que les autres masters présents dans les deux autres universités normandes. Le parcours *Erasmus Mundus* et la convention de consortium liant l'URN aux universités partenaires (Hanovre en Allemagne, Lisbonne au Portugal, Mykolas Romeris de Vilnius en Lituanie et Fribourg en Suisse) permettent de rendre visible ce master dans l'environnement international.

La formation est adossée au Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ) auquel sont affiliés la grande majorité des enseignants-chercheurs. Les étudiants participent régulièrement aux différentes rencontres scientifiques, colloques, conférences. La formation ne fait pas état de relations particulières avec le monde professionnel.

La mobilité à l'étranger (30 crédits en M2) est obligatoire pour tous les étudiants des deux parcours. L'existence du programme Erasmus Mundus avec un parcours dédié de M2 témoigne d'un lien fort avec les établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Les personnels, via des bourses Erasmus+, peuvent réaliser des mobilités d'enseignement et de formation en Europe.

Organisation pédagogique de la formation

Après un tronc commun en première année, le master *Droit international* propose deux parcours au contenu identique, à l'exception de l'intitulé de l'unité d'enseignement (UE) 2 : *Semestre à l'étranger* pour le programme *Erasmus Mundus* ouvert exclusivement aux étudiants étrangers ; *Culture générale et juridique* pour le parcours *Droit international et européen*. Les contenus du semestre réalisé dans les universités partenaires à l'étranger n'est pas précisé. Les étudiants venant de l'étranger suivent des cours spécifiques (introduction au droit européen, droit public et droit privé; langue française), ce qui leur permet ensuite de suivre les cours

mutualisés avec différents masters. Tous les étudiants du M2 effectuent un stage de cinq semaines minimum et doivent soutenir un mémoire. La spécialisation se fait donc dans l'apprentissage de connaissances déjà acquises tout au long du cursus, mais abordées dans une autre langue et de façon nouvelle, et d'une professionnalisation accrue. La formation prévoit des aménagements pour les publics étudiants particuliers : étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage ni proposée aux dispositifs Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Validation des études supérieures (VES).

L'approche compétences n'a pas encore été mise en œuvre, mais les équipes pédagogiques font des propositions pour une mise en application à la rentrée 2022.

La place de la recherche est surtout développée en master 2 avec des cours de méthodologie de la recherche, la rédaction d'un mémoire accompagné d'une soutenance, le rapport de stage et la participation des étudiants à des manifestations scientifiques.

La formation laisse une large place à la professionnalisation des étudiants. Elle est accentuée au semestre 1 du M1 avec une UE dédiée à la connaissance de l'entreprise et à l'insertion professionnelle. Cet enseignement permet à l'étudiant d'identifier à travers son parcours ses atouts, ses compétences, ses qualités, ses contraintes ; de préparer ses arguments ; de s'informer sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi, les entreprises ; de construire le *curriculum vitae* et la lettre de motivation ; de diffuser son profil ; de développer son réseau ; de se préparer aux différents entretiens de motivation et aux différentes situations de rencontres professionnelles. En M2, la professionnalisation est accentuée avec un stage de 5 semaines au minimum et une unité d'enseignement au semestre 4 à nouveau consacrée à l'insertion professionnelle. Sur les deux semestres, ces enseignements sont assurés par des professionnels. Concernant les stages, les étudiants sont aidés par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université.

L'international est très présent dans l'organisation pédagogique, ce qui constitue un point fort : parcours dédié au programme *Erasmus mundus* ; cours assurés en langue étrangère au choix ; mobilité internationale obligatoire sur un semestre entier.

La formation ne prévoit pas d'enseignements spécifiques liés à l'apprentissage des outils numériques, de l'intégrité scientifique ou de l'éthique. Des dispositifs anti-plagiats existent au sein de l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (30 personnes pour l'ensemble du master) est pluridisciplinaire, principalement composée d'enseignants-chercheurs français de droit privé, droit public et histoire du droit [17 professeurs (PR) ou maîtres de conférences (MCF)] auxquels sont associés des professeurs invités étrangers (3) et des professionnels peu représentés (2) ; s'ajoutent 1 PRAG (professeurs agrégés) en anglais, 4 enseignants de langues et 3 autres enseignants dont la qualité n'est pas précisée. La direction du master est assurée par un MCF de droit public assisté d'une responsable administrative du service des relations internationales qui gère la scolarité. Ensemble, elles assurent la gestion quotidienne du master (interface des étudiants, suivi des étudiants étrangers ; communication du master) accompagnées ponctuellement (jury, sélection des candidats) par les commissions pédagogiques.

Un conseil de perfectionnement est organisé annuellement. Il est précédé d'un questionnaire proposé aux étudiants et à l'équipe pédagogique de la mention. La composition de ce conseil ne prévoit pas de professionnels du secteur.

La liste des titulaires des cours, le contenu des cours, les modalités de contrôle des connaissances sont connus des étudiants à travers les plaquettes de communication du master et les sites internet de la formation et de l'Université qui renseignent sur la charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances ainsi que sur les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant. Le principe de seconde chance est mis en œuvre sous forme d'une seconde session d'examens.

Dispositif d'assurance qualité

Pour l'analyse des différents régimes d'inscription des étudiants, leur réussite et le devenir des diplômés, la formation s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université Rouen Normandie. L'OVEFIP met à disposition de la communauté universitaire, sur le site internet de l'université, des données complètes sur les effectifs et les résultats dans un document intitulé « OVE » publié à l'issue de l'année universitaire considérée. Il publie également chaque année une plaquette complète sur les effectifs consolidés de l'année en cours au 15 janvier.

A cela, s'ajoutent des initiatives de l'équipe pédagogique : formulaires de suivi remis à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise de diplômes ; cependant, ce suivi est difficile du fait de la dispersion géographique des étudiants. Pour y pallier, il est proposé de créer une association d'anciens étudiants.

Il n'existe pas, à proprement parler, de dispositif d'autoévaluation interne organisé par l'établissement mais le processus d'auto-amélioration est fondé sur les retours des étudiants et enseignants, et également sur les travaux du conseil de perfectionnement. Il se fait aussi à travers les tentatives de réponse aux difficultés rencontrées.

Résultats constatés

Cette mention *Droit international* n'a été habilitée qu'en 2017; auparavant, les parcours liés au droit international étaient inclus dans la mention « Droit et transversalité des pratiques juridiques ». Les enquêtes de l'OVEFIP s'arrêtant au suivi des promotions de l'année universitaire 2016-2017, le suivi de l'insertion professionnelle depuis 2017-2018 n'est donc ni accessible, ni évoqué dans le dossier. Seules les données sur les candidatures sont accessibles pour 2019-2020.

Concernant les effectifs sur les années 2017-2018 et 2018-2019, globalement le master *Droit international* affiche des effectifs variant entre 31 et 40 étudiants en M1 (plus de 75% étudiants étrangers) et entre 8 et 17 en M2 (sur les 2 parcours) ; les effectifs du second parcours sont très limités : 4 inscrits. Moins d'un étudiant sur 2 obtient un avis favorable à l'entrée du M1 (43% en 2017-2018, 49% en 2018-2019, 43% en 2019-2020). Malgré cette sélectivité, les taux de réussite sont relativement faibles en M1 (50% d'admis en 2017-2018 et 58% d'admis en 2018-2019) et en M2 (75% d'admis en 2017-2018 et 65% d'admis en 2018-2019). Le conseil de perfectionnement souligne notamment la faiblesse du niveau des étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte dimension internationale de la formation, en particulier un semestre en mobilité obligatoire ;
- Nombreux cours dispensés en langues étrangères au choix, en anglais, allemand ou espagnol ;
- Suivi personnalisé des étudiants en raison des faibles effectifs.

Principaux points faibles :

- Faibles liens avec le monde socio-économique ;
- Faibles effectifs du parcours *Erasmus Mundus* ;
- Attractivité de la formation et taux de réussite faibles

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Droit international* existe sous ce format depuis 2017. Son attractivité est plutôt faible notamment sur des bons profils d'étudiants étrangers. Son caractère généraliste dans les contenus proposés constitue à la fois un avantage et un inconvénient par rapport à concurrence, mais il n'y a pas assez de recul pour apprécier cet élément.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* est une formation en deux ans ayant pour objectif de former les étudiants à la profession de notaire. La seconde année de ce master constitue la première année du Diplôme Supérieur de Notariat (DSN). Cette mention constitue donc l'une des voies permettant d'intégrer l'Institut National des Formations Notariales (INFN). Marqué par une spécialisation progressive au cours des quatre semestres, il conduit les étudiants à acquérir les connaissances et compétences liées à la profession de notaire dans et en dehors du champ juridique. Il se déroule en présentiel dans les locaux de la Faculté de droit, Sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen Normandie.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif du master est clairement identifié : il s'agit de former de futurs notaires. Dès la première année, les étudiants ambitionnent précisément de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du DSN, qui leur permet d'exercer la fonction de notaire. Les compétences sont identifiables et liées à l'exercice de la profession de notaire. La formation est d'autant plus en cohérence avec la certification professionnelle nationale de la mention que le diplôme prépare à une profession au contenu réglementé.

Les étudiants sont pleinement renseignés sur le master et la filière notariale, ses objectifs et ses débouchés à travers tous les médias traditionnellement utilisés : site internet, forums, salons, rencontres avec des anciens étudiants, journées portes ouvertes, conférences « métiers ».

La deuxième année de la mention est en même temps la première année du DSN qui prévoit un stage obligatoire de 24 mois au sein de la profession notariale locale. De ce fait, il existe une forte sélection en fin de première année, sélection dont les conséquences (devenir des non admis) sont non mesurées par manque de recul.

Positionnement dans l'environnement

Malgré la présence d'une formation identique dans la même région à l'Université de Caen, l'existence de conventions entre les universités et l'INFN sécurise la répartition homogène des formations sur le territoire national après analyse par la profession notariale locale de ses besoins. Dès lors, le master *Droit notarial* de l'Université de Rouen Normandie ne se trouve pas en concurrence sur le bassin d'emploi de Rouen et de sa région. Il en va de même au niveau national, puisque les étudiants diplômés, comme partout en France, seront insérés en grande majorité au sein de la profession locale.

Il n'y a pas de passerelles à l'exception de l'accueil éventuel d'étudiants, sous réserve de sélection, à l'entrée de la deuxième année suite à l'échec ou l'abandon d'étudiants de première année. Il n'existe pas de partenariats académiques hormis les liens avec l'INFN.

Même si le doctorat est envisageable à l'issue du diplôme, les liens avec les activités de recherche sont ténus car la formation est par nature professionnalisante. Ils se limitent à la présence d'enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique, des cours d'initiation à la recherche et la rédaction d'un mémoire.

Les liens avec la profession notariale au niveau local sont nettement présents car la formation est co-organisée par l'Université et la profession. Le Conseil Régional des Notaires, outre l'aide financière apportée à la formation, assure les étudiants lors de leur parcours pour l'obtention du DSN, de leur placement pour le stage obligatoire de 24 mois. Des intervenants extérieurs, notaires ou collaborateurs de la profession, réalisent des cours au sein de la formation et organisent des rencontres avec la profession et ses partenaires. Ces liens sont fortement entretenus par un réseau d'anciens étudiants et de professionnels de la région.

Le caractère national de la profession n'implique pas la possibilité de mobilité sortante mais elle existe néanmoins avec la Chine. L'équipe pédagogique souligne sa volonté de développer la dimension internationale dans un proche avenir.

Organisation pédagogique de la formation

La spécialisation progressive du master est manifeste avec des enseignements fondamentaux au premier semestre et des enseignements plus spécifiques dans les trois semestres suivants avec, en deuxième année, des unités d'enseignement (UE) propres à chaque domaine juridique de connaissances et compétences nécessaires à la profession notariale (droit de la famille, des personnes et du patrimoine ; pratique contractuelle civile et commerciale ; droits des groupements civils et commerciaux ; droit fiscal et comptabilité ; droit de l'immobilier et urbanisme ; découverte et spécialisation) y compris en liaison directe avec la profession hors des aspects purement juridiques (déontologie et responsabilité professionnelle ; analyse comptable et financière des entreprises).

La formation prévoit des aménagements, qui sont ceux de l'université, pour les publics étudiants particuliers : étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Elle est proposée aux étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui a concerné deux étudiants en 2018-2019, et validation des études supérieures (VES), sans précision de cas dans cette mention.

La formation n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences mais, l'Université a prévu de restructurer progressivement l'offre de formation pour une application totale en 2022. Depuis 2001, elle propose le portefeuille d'expériences et de compétences qui valorise l'offre de formations. Le master *Droit notarial* sans être construit en approche par les compétences (APC) permet l'acquisition des compétences nécessaires à la profession de notaire : rédaction d'actes, pratique libérale de la profession etc.

Sans être déterminante, la dimension scientifique est présente : enseignements d'initiation à la recherche ; rédaction d'un mémoire ; organisation par les étudiants d'une journée d'études permettant de faire collaborer les étudiants à la mise en place et à la présentation d'un projet commun ; participation des étudiants à des colloques et conférences universitaires.

Les étudiants bénéficient de cours relatifs à la connaissance de l'entreprise et doivent réaliser un stage de 30 jours en deuxième année. Les étudiants sont aidés par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université et le réseau des enseignants-chercheurs et intervenants. Il y a une volonté de mettre en place un stage supplémentaire entre la première et la deuxième année hors d'un office notarial.

Le master propose des cours d'apprentissage des langues en première année, complétés par des cours d'apprentissage du vocabulaire juridique en deuxième année. Aucun enseignement disciplinaire dispensé en anglais n'est proposé. L'équipe souhaite développer la dimension internationale de la formation, pour tenir compte des évolutions de la profession. Actuellement, un étudiant part chaque année faire un stage de découverte en Chine dans le cadre d'une coopération entre le Conseil Supérieur du Notariat et le Centre Franco-Chinois de Notariat de Shanghai. Cette possibilité est ouverte à une douzaine d'étudiants de seconde année de master de droit notarial en France.

La place du numérique est classique avec l'existence d'un Environnement numérique de travail (ENT). L'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) est laissé à l'initiative des enseignants-chercheurs sans que l'on puisse relever d'innovation pédagogique.

La formation en deuxième année prévoit un enseignement consacré à la réglementation et à la déontologie de la profession de notaire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (21 personnes pour l'ensemble du master) est composée de huit enseignants-chercheurs exclusivement de droit privé, dont 5 Professeurs (PR) et 3 Maîtres de conférences (MCF), auxquels sont associés deux professeurs associés, un professeur agrégé du secondaire (PRAG) et des professionnels très représentés qui constituent la moitié des enseignants (10) et assurent près d'un tiers du volume des enseignements.

La mention est dirigée paritairement par une PR et un MCF qui effectuent, seuls, l'ensemble des tâches de gestion : sélection des étudiants (avec la commission pédagogique), recrutement des enseignants, définition du contenu des maquettes, représentation de la formation.

Un conseil de perfectionnement spécifique à la formation est organisé annuellement. Sa composition est conforme à la réglementation. L'équipe pédagogique est consultée sur le fonctionnement de la mention, à l'occasion de la réunion de rentrée par voie de questionnaire.

Les modalités de contrôle des connaissances, la liste des titulaires des cours et les résultats des enquêtes d'insertion de la formation sont connus des étudiants par les plaquettes de communication du master, les sites internet de la formation et de l'Université qui renseignent sur la charte des examens et des modalités de Contrôle des connaissances ainsi que sur les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Pour l'analyse des différents régimes d'inscription des étudiants, leur réussite et le devenir des diplômés, la formation s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université Rouen Normandie. L'OVEFIP met à disposition de la communauté

universitaire, sur le site internet de l'université, des données complètes sur les effectifs et les résultats dans un document intitulé « OVE » publié à l'issue de l'année universitaire considérée.

En raison du caractère très sélectif du master qui est une formation de plein droit l'inscription au DSN, les modalités du recrutement des étudiants sont détaillées : examen de tous les dossiers par la commission de recrutement et audition de tous les candidats. Le dispositif est connu des candidats.

Le suivi de la réussite des étudiants est facilité par leur petit nombre et le caractère professionnalisant de la formation. L'insertion professionnelle est différée car la deuxième année constitue la première année du DSN. L'association des étudiants du master est très active sur le sujet. Il existe un souhait de créer un réseau *alumni* en lien avec celui de la Faculté de droit.

Outre le processus d'amélioration continue à travers le conseil de perfectionnement, les co-directeurs répondent plus directement et avec davantage de souplesse aux difficultés rencontrées au cours de l'année.

Résultats constatés

La finalité du master *Droit notarial* est de former des notaires et l'organisation des études conduit à ce que la deuxième année de la mention soit la première année du DSN; dès lors la sélection en deuxième année est sévère. Aucune information n'est fournie sur le devenir des étudiants non admis en deuxième année. Les effectifs sont restreints avec 46 étudiants (dont 32 en première année et 14 en deuxième année) en 2017-2018 et 54 étudiants (dont 34 en première année et 20 en deuxième année) en 2018-2019. Toutefois, la mise en place de la sélection des étudiants dès la première année à la rentrée 2019-2020 a conduit à une sélection renforcée en première année avec 17% d'avis favorables (27 sur 162 candidatures).

Les enquêtes de l'OVEFIP s'arrêtent au suivi des promotions de l'année universitaire 2016-2017. Cependant, les diplômés étant appelés à poursuivre 2 ans de formation dans le cadre du DSN, la mesure de l'insertion professionnelle à 18 mois (voire même 30 mois), ne présente pas d'intérêt.

Pour les années universitaires 2017-2018 et 2018-2019, la très forte sélection opérée pour l'entrée en deuxième année et la réussite de 100% des étudiants de deuxième année laissent présager que ceux-ci poursuivent leur formation en vue de l'obtention du DSN, sachant que le nombre de places en deuxième année est limité au nombre de places disponibles sur le bassin d'emploi professionnel de la région. Aucune poursuite en doctorat n'est mentionnée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation très professionnalisante assurant l'insertion de ses diplômés au terme du DSN ;
- Réussite totale des étudiants en deuxième année ;
- Liens étroits et continus avec la profession notariale et ses institutions nationales et régionales.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur le devenir des admis M1 non sélectionnés en M2 ;
- Faible dimension du numérique au regard des fortes évolutions dans le métier de notaire ;
- Volume limité d'enseignements d'anglais.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit Notarial* de l'Université de Rouen répond parfaitement à ses objectifs professionnels. Cependant, au regard du nombre d'admis en master 1 non sélectionnés en master 2, il conviendrait de favoriser les possibilités de réorientation, par exemple via un tronc commun, organisé en collaboration avec les responsables des autres masters de droit privé. Par ailleurs, la dimension internationale du master mériterait d'être renforcée, par le développement d'enseignements en anglais. La pratique des outils numériques doit être développée au regard de l'évolution du métier de notaire.

MASTER DROIT PRIVE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* a pour objectif de former aux professions juridiques et judiciaires. En seconde année, il propose deux parcours en formation initiale ou en formation continue. Le premier *Droit privé général* prépare aux différents concours et examens des professions juridiques ou judiciaires. Le second *Droit des assurances de dommages et responsabilité* prépare aux principaux métiers de l'assurance ou offre une spécialisation à de futurs avocats; il est accessible en alternance. La formation est dispensée en présentiel sur le site Pasteur à Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation, les débouchés de la formation, les connaissances et compétences à acquérir sont portées à la connaissance du public à travers différents moyens : la fiche sur le site internet de la Faculté de Droit de Rouen précisant les objectifs et les compétences acquises au terme du parcours, la participation à diverses manifestations (forum, journées portes ouvertes). Enfin, les étudiants de licence de l'établissement bénéficient systématiquement de présentation des poursuites d'études possibles, via des journées ou enseignements dédiés. Les intitulés du diplôme et des parcours sont explicites. Le document « Informations complémentaires indispensables pour le renseignement de la fiche RNCP (*répertoire national des certifications professionnelles*) et du supplément au diplôme » inclut à tort l'option Droit notarial (devenu une mention à part entière) pour la poursuite en master 2.

Les objectifs et débouchés visés, professions juridiques et judiciaires pour le parcours *Droit privé général* ou métiers de l'assurance pour le parcours *Droit des assurances de dommages et responsabilité*, sont cohérents avec le contenu de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master complète l'offre de formation en droit de l'Université. Si les formations similaires en région ne sont pas évoquées, il est bien précisé la force du parcours spécialisé en droit des assurances, formation en alternance, par rapport à l'offre de formation locale, régionale ou nationale.

Vis-à-vis du monde de la recherche, les enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme sont pour la plupart rattachés au Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ).

S'agissant des liens avec les entreprises, le parcours *Droit de la responsabilité* est lié à la mutuelle MATMUT ; le contrat de partenariat, non fourni, est en cours de renouvellement. Outre un partenariat en cours de discussion avec Pacifia, il existe des relations solides et étroites avec MAE et AXA (ayant leur siège dans la région), relations a priori non formalisées par des contrats; une formalisation permettrait de renforcer le positionnement de la formation dans son environnement économique. La formule de l'alternance du M2 Assurances semble particulièrement pertinente ; elle est un atout indiscutable du diplôme. Pour le parcours *Droit privé général*, les liens avec le monde professionnel ou judiciaire ne sont pas décrits.

Aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers n'est mentionné.

Organisation pédagogique de la formation

Le master 1, commun aux deux parcours, comprend des enseignements fondamentaux et des enseignements de spécialisation. En master 2, le parcours *Droit privé général* présente deux orientations possibles, finalité recherche (stage d'un mois et mémoire) et finalité professionnelle (stage de 3 mois et rapport), avec des options pour des spécialisations thématiques (notamment *Droit civil économique*, *Droit des personnes et de la famille*). Le parcours *Droit des assurances de dommages et responsabilité* repose sur l'alternance, avec un rythme de 2 semaines d'alternance entre septembre et décembre, puis une semaine de cours par mois.

Pour l'ensemble du master, l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières est pris en compte notamment par la Charte des examens. En complément, ont été adoptés un statut de l'étudiant salarié (2013) et des procédures de demande de régime spécial d'études ou d'aménagement, pour les étudiants dans une

situation particulière. Sur la dernière promotion, la formation accueille 2 étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE). L'offre de formation en blocs de compétences ne sera mise en place qu'en 2022.

Il existe des séminaires sur les méthodes de recherche en droit ou encore de formation à la recherche (base documentaire, méthodologie), notamment pour les étudiants optant pour la finalité recherche. De plus, les étudiants sont invités à participer à la plupart des manifestations scientifiques organisées par le CUREJ.

Dès la première année de master, des modules de connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle sont enseignés. Des périodes de stage en entreprise (3 mois pour un parcours à visée professionnel) sont prévues y compris pour le master *Droit privé général* à finalité Recherche (stage d'un mois) ; les étudiants bénéficient du soutien du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle pour la recherche de stages.

Les langues sont enseignées durant les deux années, avec des enseignements de spécialité et un accent mis sur l'oral. Les étudiants sont préparés au *Test of English for International Communication* (TOEIC), et peuvent aussi préparer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) proposé par l'Université. La mobilité entrante et sortante des étudiants ne semble pas encouragée.

Un environnement numérique de travail est à la disposition des apprenants ou étudiants. Aucune autre initiative pédagogique n'est soulignée dans ce domaine.

Concernant l'intégrité scientifique et l'éthique, un logiciel anti-plagiat est accessible aux enseignants, qui sont informés des dispositions à prendre en cas de suspicion de fraude. Aucune formation spécifique à l'éthique n'est proposée aux étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux contenus de la formation. Elle se compose d'une vingtaine d'enseignants (dont 7 Professeurs d'Université et 10 Maîtres de Conférences) et d'une vingtaine de professionnels dont les qualités sont reconnues et précisées. Le volume assuré par les professionnels représente près de 28% du volume horaire total du master.

Le pilotage de la formation est assuré par quatre enseignants-chercheurs (une en M1 et trois en M2, dont 2 pour le parcours Droit des assurances de Dommages et Responsabilité), qui échangent régulièrement avec les intervenants professionnels. La formation dispose par ailleurs d'un conseil de perfectionnement commun à la première année et aux deux parcours. Il faut y ajouter le conseil de perfectionnement de la formation continue. Les modalités de fonctionnement et la composition des conseils de perfectionnement ne sont pas évoquées.

Une réunion de rentrée est organisée début septembre afin de communiquer aux étudiants les informations concrètes relatives au déroulement du master. En complément du règlement des examens propres à la formation, la Charte des Examens et des Modalités de Contrôle des connaissances est accessible aux étudiants via le site internet de l'Université. Cette Charte contient les règles générales de compensation mais également des éléments sur la constitution et le rôle des jurys. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

L'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle met à disposition de la communauté universitaire, sur le site internet de l'université, des données sur les effectifs et les résultats dans un document intitulé « OVE » publié à l'issue de l'année universitaire considérée. Il communique également chaque année une plaquette complète retraçant les effectifs consolidés de l'année en cours au 15 janvier.

Le devenir des diplômés est analysé également et est porté à la connaissance de tous via le site de l'université. Les flux d'étudiants sortants, diplômés ou non, sont évalués pour les dernières années.

L'auto-évaluation de la formation se fait principalement sur la base du conseil de perfectionnement. Aucune mention n'est faite de l'existence d'une évaluation des enseignements, ni d'autre dispositif d'évaluation interne.

Résultats constatés

Les effectifs se situent à environ 40 en master 1 et 30 en master 2. Les effectifs en formation continue ou en alternance ne sont pas détaillés. L'attractivité de la formation semble satisfaisante, avec plus de 200 candidatures en M1 et plus de 300 en M2. Le taux de réussite en deuxième année est proche de 100% depuis 2014. En revanche, le taux de réussite en M1 varie entre 45% (2017-2018) et 65% (2018/2019), alors qu'il était d'environ 70% (et même 81% en 2016-2017) pour l'offre de formation 2012-2016.

L'insertion professionnelle des étudiants est analysée quantitativement et qualitativement par l'Observatoire. Les taux de réponse sont plutôt élevés, environ 80% pour l'enquête à 18 mois, et variant entre 53 et 95% pour l'enquête à 30 mois. Les données relatives à l'offre de formation 2012-2016 révèlent un taux de poursuite d'études assez élevé (plus de 40%) et une forte insertion professionnelle des diplômés (plus de 90% selon l'enquête à 18 mois). Ce taux d'insertion professionnelle est proche de 100% pour le parcours en alternance dans le secteur de la finance et de l'assurance (promotion 2017-2018). Si le taux de diplômés occupant un emploi stable est proche de 70% selon l'enquête à 18 mois et supérieur à 90% selon l'enquête à 30 mois, le taux de diplômés occupant un niveau de cadre est plutôt faible, entre 28% (2015-2016) et 50% selon l'enquête à 18 mois, et plus inquiétant très bas selon l'enquête à 30 mois (de moins de 10% pour 2 promotions à environ 40%

pour 2 autres promotions). Il est dommage qu'aucune analyse ne soit fournie pour expliquer ce faible taux en termes qualitatifs de l'insertion professionnelle, ou encore la situation des nombreux étudiants en poursuite d'études (type de préparation suivies, type de concours passés et taux de réussite, etc.) hors les poursuites en thèse (1 diplômé par an).

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle, en particulier pour le parcours spécialisé en *Droit des assurances* ;
- Pertinence de l'alternance pour le parcours spécialisé en *Droit des assurances*.

Principaux points faibles :

- Effectifs limités pour le parcours *Droit privé général* au regard de l'orientation recherche et professionnelle et des multiples options possibles ;
- Taux de réussite insuffisant en master 1 ;
- Faiblesse de l'internationalisation ;
- Peu de diplômés à un niveau cadre.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master de *Droit privé* propose une offre diversifiée (concours, insertion professionnelle directe, recherche) avec un parcours répondant tout à fait aux besoins du secteur de l'assurance. Cependant, une réflexion devrait être engagée pour améliorer le taux de réussite en master 1, et l'insertion professionnelle en termes qualitatifs. La formation gagnerait à renforcer son pilotage avec des dispositifs d'évaluation interne plus formalisés et une analyse plus fine du devenir des diplômés. Au regard des faibles effectifs dans le parcours *Droit privé général*, il faudrait engager une réflexion sur le positionnement au niveau régional. Enfin, la dimension internationale de la formation pourrait être renforcée par le développement de partenariats débouchant sur des mobilités.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'Université de Rouen-Normandie a pour objectif de former des juristes spécialisés en droit public. Après une première année centrée sur les fondamentaux, le master 2 propose une spécialisation à travers deux parcours : *Droit public approfondi* (DPA) et *Services et politiques publics* (SPP). L'enseignement se déroule en formation initiale classique tout en étant ouvert à l'enseignement à distance auquel ont notamment accès les étudiants de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso). La formation est dispensée au sein de la Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion, situé à Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et reposent sur une consolidation des fondamentaux en droit public dans les deux premiers semestres, touchant aussi bien le droit public interne que le droit international public. S'y ajoutent des enseignements plus ciblés indispensables à la spécialisation en deuxième année. Ainsi, le premier parcours *Droit public approfondi*, vise à former des juristes maîtrisant tous les aspects du droit public dans leurs questionnements induits et leur technicité opérationnelle en conjuguant séminaires de réflexion et acquisition de méthodologies professionnalisantes. Ce parcours a une orientation professionnelle se voulant large (barreau, carrières publiques statutaires et contractuelles, secteur privé) tout en offrant la possibilité d'une orientation recherche. Le second parcours *Services et politiques publics* (SPP) élargit le spectre disciplinaire à la gestion et aux politiques publiques dans une finalité clairement professionnelle où les étudiants doivent être confrontés aux différents aspects de l'action et de la gestion publiques dans une dimension tant locale que nationale.

Les enseignements répondent aux objectifs affichés et les connaissances et compétences à acquérir sont explicitement exposées.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit public* se situe dans le prolongement de la licence en droit de l'établissement tout en complétant l'offre de formation proposée par l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG). Cependant, ce positionnement complémentaire est peu explicité, les deux ayant pour finalité de préparer aux concours de la fonction publique. S'il est indiqué l'existence de masters en droit public dans les deux autres universités normandes (Caen et Le Havre), leurs objectifs et enseignements sont présentés comme différant sensiblement de la formation rouennaise sans que cela ne soit pour autant clairement démontré.

Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du master appartiennent tous au centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ), équipe d'accueil garantissant un adossement à la recherche, et à la vie duquel sont invités les étudiants par le biais de séminaires et de conférences.

L'implication des professionnels dans la formation est importante et diversifiée: café-coaching pour favoriser les rencontres entre les étudiants et décideurs publics, séances approfondies pour la préparation des concours administratifs, tutorat de stages... Un partenariat formalisé entre l'Université et le centre de gestion de la Seine maritime confère une indéniable plus-value par sa dimension "administration locale" pour le parcours SPP.

Si une politique de mobilité des étudiants et personnels à l'international est affichée par la mobilisation des outils offerts par l'université, leur mise en œuvre au sein même du master n'est pas documentée.

Il n'existe pas de délocalisation de la formation à l'étranger mais le parcours SPP, dans le cadre d'un partenariat académique avec l'université de Ouagadougou, dispose d'un centre d'examen sur place où les étudiants concernés suivent un enseignement à distance.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique en 4 semestres est lisible et favorise une spécialisation progressive, la première année faisant office de tronc commun. La seconde année comportant des enseignements spécialisés en fonction des parcours.

L'enseignement à distance est proposé en première année, et en deuxième année uniquement pour le parcours SPP. Les dispositions des règlements d'examens et d'études aménagent des régimes adaptés pour les étudiants aux contraintes particulières. Deux validations des acquis de l'expérience (VAE) sont mentionnées pour la promotion 2018-2019.

La restructuration de l'offre de formation en bloc de compétences est programmée avec une application totale à la rentrée 2022. Cependant, l'université propose depuis 2001 le portefeuille d'expériences et de compétences. La diversification des modalités pédagogiques ne concerne que le parcours SPP en formation à distance dès la première année.

La démarche scientifique est prise en compte avec une indéniable formation à et par la recherche dans le parcours *Droit public approfondi* où est proposée une finalité explicitement recherche concrétisée par la rédaction d'un mémoire, préparant aux études doctorales. L'implication de l'équipe d'accueil et de l'école doctorale dans la formation est mise en avant non seulement par l'invitation faite aux étudiants à participer aux manifestations scientifiques mais également par l'organisation d'un séminaire commun aux doctorants et étudiants de master. Les étudiants du parcours services et politiques publics sont également conviés aux colloques, séminaires ou autres conférences des entités précitées. La vocation professionnalisante du parcours se manifeste à travers un stage d'au moins 3 mois, le rapport de stage ou le mémoire dit professionnel (pour les salariés en activité) avec une thématique ciblée et nécessitant une vraie démarche d'exploitation et d'analyse de matériaux juridiques.

La professionnalisation est aussi présente dans le parcours *Droit public approfondi* comprenant des unités d'enseignement d'expérience professionnelle, dont une unité de préparation aux examens et concours.

La dimension internationale s'avère plus mesurée et se limite à des enseignements de langue étrangère tant en première qu'en deuxième année, avec au surplus l'opportunité de passer le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLEs) proposé par l'université. L'objet de la mention de master, principalement axé sur le droit public interne, explique cette dimension internationale peu développée ainsi que la quasi inexistence de mobilité étudiante.

L'espace numérique de travail autorise classiquement l'accès à une plate-forme pédagogique, réceptacle de ressources à l'instar de cours et autres exercices en ligne et matérialise l'enseignement à distance en master 1 et en master 2 pour le parcours services et politiques publics.

La formation à la méthodologie de la recherche implique une sensibilisation au plagiat dont la détection est rendue possible par l'acquisition par l'université d'un outil numérique dédié.

Pilotage de la formation

Si la mixité de l'équipe pédagogique est bien assurée, la participation des professionnels dans les enseignements est limitée en première année à des travaux dirigés, elle est plus importante en seconde année plus particulièrement dans le parcours à finalité professionnelle en faisant valoir un niveau de compétences et de responsabilité adapté. Il est dommage que les enseignements dispensés par les professionnels ne soient pas précisés.

La responsabilité de la formation est assurée par deux responsables en master 1, et un responsable pour chacun des parcours en master 2. Le rythme de réunion des équipes pédagogiques est bi-annuel.

Le conseil de perfectionnement du master *Droit Public* comprend 9 enseignants-chercheurs, 7 représentants d'institutions partenaires et 4 étudiants; il existe deux autres conseils pour les parcours, le conseil du parcours SPP est composé de 18 membres, dont des professionnels (7) et des étudiants (4).

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences, mises à disposition des étudiants, mêlent classiquement en première année contrôle continu et examens terminaux. Le parcours DPA, outre les méthodes classiques d'évaluation (contrôle continu et examens terminaux) comprend une épreuve dite de grand oral portant sur des sujets transversaux; le parcours SPP organise principalement des épreuves de fin de semestre, comportant également un grand oral transversal portant à la fois sur les enseignements et les travaux réalisés par l'étudiant. La tonalité d'ensemble demeure une évaluation qui puisse vérifier une capacité à maîtriser, par delà le découpage académique d'unités d'enseignement, des connaissances et compétences ressortant d'un même champ disciplinaire avec le recul attendu au terme d'un second cycle.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et ceux d'insertion professionnelle sont mis à disposition par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université, avec publication sur le site internet de l'université.

Le master est ouvert aux titulaires d'une licence en droit; le recrutement en master 2 est ouvert à des étudiants titulaires d'une première année de master, le tout dans une logique de sélection.

L'autoévaluation par les étudiants demeure à un stade artisanal avec un questionnaire de satisfaction anonyme, de surcroît à la libre initiative des enseignants et ne concerne que les deux parcours de la deuxième année. Le dispositif gagnerait à être plus clairement formalisé.

Un conseil de perfectionnement est institué pour la mention *Droit public* et deux autres le sont pour les deux parcours de deuxième année dont la composition est connue mais l'articulation entre le conseil de perfectionnement de la mention et ceux dits sectoriels aurait mérité un développement d'autant que n'est

détaillé que le conseil de perfectionnement du parcours SPP dans sa composition, son rythme de réunion et ses modalités de travail. La justification de trois conseils de perfectionnement pour une seule mention de master n'apparaît pas évidente et pourrait donner lieu à un enchevêtrement des compétences. Reste que la démarche a bien été appropriée avec une diffusion de compte rendu soulignant un vrai souci de pilotage.

Résultats constatés

Les effectifs du master montrent un recrutement extérieur non négligeable représentant 22 étudiants sur 72 et 12 sur 78 en première année ; 24 sur 55 et 15 sur 48 en deuxième année, la moitié des candidatures, soit 27% des candidatures ayant reçu un avis favorable (2019-2020: première campagne de sélection effectuée à l'issue de la troisième année de licence). Au regard des formations similaires dans les universités françaises, les effectifs restent corrects malgré une décline : en master 1 plus de 80 étudiants jusqu'en 2015/2016, entre 60 et 70 étudiants sur les 3 dernières promotions; en master 2 entre 50 et 60 étudiants après un pic à 87 étudiants (promotion 2015-2016). Il convient de préciser que ces effectifs comprennent en moyenne une vingtaine d'étudiants en formation à distance tant en M1 qu'en M2. Les effectifs du parcours *Droit public approfondi* sont limités : respectivement 9 et 11 pour les 2 dernières promotions.

Le taux de réussite progresse en première année, passant de 46% en 2014-2015 à 61% en 2018-2019 ; le taux de réussite en seconde année se situe entre 70% et 80%.

Les enquêtes d'insertion professionnelle à 18 mois et 30 mois indiquent un taux de réponse variant entre 70% et 80%, un taux d'insertion professionnelle se situant entre 75% et 95% pour les enquêtes à 18 mois et à 30 mois. Il ressort un taux d'emploi stable d'environ 50% à 60%, et un pourcentage d'emploi de niveau cadre se situant entre 60% et 70%, soit un résultat honorable mais perfectible et qui aurait justifié une analyse.

L'enquête à 18 mois révèle un taux de poursuite d'études non négligeable (entre 30 et 45%): des poursuites d'études (entre 9 et 18 étudiants par an) probablement liées à la préparation des concours, et entre 2 et 4 diplômés par an poursuivant en thèse. Il serait judicieux d'analyser ces poursuites d'études en identifiant notamment les préparations aux concours suivies, les examens d'accès et leurs résultats, afin de vérifier l'atteinte des objectifs de la formation.

L'enquête à 18 mois révèle un taux de poursuite d'études non négligeable (entre 30 et 45%): des poursuites d'études (entre 9 et 18 étudiants par an) probablement liées à la préparation des concours, et entre 2 et 4 diplômés par an poursuivant en thèse. Il serait judicieux d'analyser ces poursuites d'études en identifiant notamment les préparations aux concours suivies, les examens d'accès et leurs résultats, afin de vérifier l'atteinte des objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Partenariat à l'international novateur avec une formation en distanciel ;
- Réelle prise en compte de la professionnalisation dans la formation.

Principaux points faibles :

- Manque d'analyse sur les poursuites d'études non négligeables ;
- Faiblesse des effectifs du parcours *Droit public approfondi* ;
- Quasi absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit public* de l'Université de Rouen est une formation classique dans ses objectifs et sa structuration, ayant réussi à intégrer la dimension professionnalisante sans renoncer pour autant à la dimension recherche. En revanche, il est innovant avec la dimension internationale de son enseignement à distance. Un renforcement du pilotage, dont le dispositif d'assurance qualité, pourrait contribuer à améliorer la qualité de la formation.

MASTER JUSTICE, PROCES, PROCEDURES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP) a été créé en 2017 en remplacement du master « transversalité des pratiques juridiques ». Il a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la justice et de la sécurité. Il prépare en particulier aux concours et examens professionnels correspondants : magistrat judiciaire et administratif, avocat, commissaire de justice, officier ou commissaire de police. Ce master en formation initiale a un seul parcours intitulé : *Métiers de la justice et de la sécurité*. Les enseignements sont dispensés à la Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion à Rouen. La première année est également proposée en formation ouverte à distance (FOAD) via la plateforme Université.

Analyse

Finalité de la formation

Le master JPP prépare les étudiants à de nombreux métiers de la justice et de la sécurité (magistrat judiciaire et administratif, avocat, commissaire de justice, officier de police, commissaire de police, etc.). Ce master peut être couplé avec la préparation dans le cadre de l'Institut d'Études judiciaires (I.E.J.), mais à part la coordination des emplois du temps, les modalités du couplage sont peu précisées. L'information sur le master est disponible à partir des fiches formation web. Si les métiers visés, le contenu de la formation, ainsi que la possibilité de poursuite d'études en doctorat sont explicités, il est difficile d'identifier les enseignements préparant aux métiers de la sécurité (commissaire de police, etc.), exigeants en termes de condition physique.

Les compétences attendues et l'objectif « préparation aux concours et examens professionnels » ne sont pas explicités sur la fiche web. La formation est en cohérence avec les métiers de la justice visés et la fiche du répertoire national de certification professionnelle, mais cette dernière est difficilement accessible pour les étudiants faute de lien vers la fiche. Le supplément au diplôme n'indique les connaissances acquises et les compétences que sous forme d'activités (Conseil juridique, défense des justiciables, etc.) et de verbes d'action génériques (Réfléchir, analyser, ..., juger, concilier). En complément de la fiche web, les formations, leur contenu et les métiers visés sont présentés aux étudiants de licence troisième année lors de la journée dédiée à l'orientation, ou à travers le Forum des métiers du droit organisé tous les deux ans.

Positionnement dans l'environnement

Le master JPP est destiné aux étudiants ayant suivi un cursus complet de licence en droit, plus particulièrement le parcours *Science politique*. Ce master complète l'offre en droit (7 mentions) de l'Université Rouen Normandie. Ce master visant aussi les métiers de la sécurité, se présente comme spécifique par rapport aux deux masters JPP à proximité : l'un axé sur le contentieux (Université de Caen à 130 km), l'autre sur les carrières judiciaires (Université du Havre à 90 km). Au niveau national, ce master est présenté comme spécifique en raison de la part importante du droit public (libertés fondamentales, droit administratif, contentieux administratif, droit des étrangers) et de la place prégnante de la culture générale, juridique et juridictionnelle.

Le master est adossé au Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ), plus particulièrement l'équipe « Individu Justice Entreprise ». Les étudiants sont invités à participer à des rencontres scientifiques sur différentes thématiques : victimologie, « mois de la justice amiable », terrorisme et radicalisation, droit à la mort. Pour les colloques, les étudiants doivent réaliser une synthèse, évaluée au cours d'un séminaire de restitution.

La formation a des partenariats (pas nécessairement formalisés) avec des organisations de justice (Cour d'appel, Tribunal Judiciaire et Tribunal administratif de Rouen, Barreau de Rouen, Chambres départementale et régionale des huissiers de justice), mais aussi depuis juin 2019 avec la Direction zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale. Cette direction s'est engagée à animer notamment des séquences de formation et des entraînements aux épreuves des concours de la Police Nationale. Les partenariats avec les organisations judiciaires sont peu explicités, se limitant à tenir informés les partenaires pour les différents événements (colloques, journée des stages, forum des métiers).

L'internationalisation ne constitue pas une priorité du master JPP, destiné à la préparation des concours et épreuves de recrutement au niveau national.

Organisation pédagogique de la formation

La première année est destinée aux enseignements fondamentaux de culture judiciaire et de procédures (contentieux, criminologie, droit judiciaire, droit pénal, protection des droits fondamentaux) et à la culture générale en droit (droit international, droit patrimonial). Outre des enseignements de culture générale juridique, la seconde année est consacrée à la maîtrise et l'approfondissement des fondamentaux (procédures civiles, pénales et administratives). Des champs disciplinaires spécialisés (droit de la sécurité, droit des étrangers, etc.) sont envisagés en M2. La formation est dispensée en présentiel et également en distanciel uniquement pour la première année. Un dispositif est prévu pour l'accueil de sportifs de haut niveau, d'étudiants salariés ou en situation de handicap. Le master ne propose pas de démarche de validation des acquis de l'expérience, ce qui est cohérent avec les objectifs : préparation aux concours et recrutements.

L'approche compétences initiée par l'Établissement fin 2018 n'est pas déployée dans le master JPP (application prévue pour la rentrée 2022).

Dans ce master à visée professionnalisante, l'initiation ou sensibilisation à la recherche se limite à un module d'initiation à la recherche (8h) en seconde année, et des journées d'études. Différentes modalités pédagogiques ont pour objectif de développer l'autonomie, notamment : des classes-inversées thématiques, des exposés collectifs, des leçons de culture générale, juridique et juridictionnelle réalisées en équipe et donnant lieu à une présentation orale devant un jury de spécialistes.

Le master favorise le développement des compétences transversales et l'insertion professionnelle essentiellement à travers un stage de 30 jours ouverts en seconde année (faisant l'objet d'un rapport de stage). D'autres dispositifs existent mais limités en volume ou ne concernant que certains étudiants : enseignement « connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle » (17h en cumul) évoluant vers une étude de dossier, assurée par un avocat à partir de la rentrée universitaire 2019/2020 ; module « pratique judiciaire » permettant de suivre l'intégralité d'une affaire uniquement pour les étudiants ayant choisi les enseignements « Droit civil et procédure civile approfondis » ; conférences et entraînements aux épreuves d'examens et concours pour les seuls étudiants inscrits en parallèle à l'I.E.J.. Les étudiants bénéficient de l'assistance du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) pour la recherche de stages.

Comme indiqué précédemment, la préparation à l'international n'est pas une priorité; les enseignements de droit en langue étrangère représentent une trentaine d'heures. L'approche numérique de la justice et de la sécurité est présente à travers des séminaires au dernier semestre portant sur la dématérialisation des procédures, les données personnelles et les nouvelles technologies, également via la formation à distance en première année, et le WebTV alimenté par des supports propres au droit. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité et la déontologie à travers des enseignements dispensés par des professionnels. Un logiciel anti-plagiat est à la disposition des enseignants de la formation, qui sont également informés des dispositions à prendre en cas de suspicion de fraude.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, composée notamment de 16 maîtres de conférences et 6 professeurs des universités (PU), en majorité en droit privé et sciences criminelles ou droit public. Les enseignements dispensés par des professionnels du droit ou commissaires de police représentent environ 20% du volume d'heures.

Le master est piloté par 4 responsables dont 1 PU : 2 en première année chargés de la coordination ou des responsabilités pédagogiques, et 2 assurant la codirection de la seconde année. Le conseil de perfectionnement spécifique au master JPP, est composé des 4 responsables, de 4 enseignants dont 2 intervenants extérieurs, de 2 étudiants et du personnel administratif en charge de la seconde année. Outre la diffusion aux membres de l'équipe pédagogique, les comptes rendus sont adressés aux services centraux, chargés de les afficher.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation, la constitution et le rôle du jury, sont précisées dans une charte validée par l'établissement, charte accessible sur Internet. L'Université de Rouen a mis en œuvre un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant. La deuxième session d'examens offre aux étudiants une seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

L'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle met à disposition sur le site internet de l'Université, les données sur les effectifs et les résultats dans un document intitulé « OVE ». La commission de recrutement procède à l'examen des dossiers des candidats à partir d'une grille de critères, puis à l'audition des candidats retenus sur dossier afin de s'assurer de leur motivation, et de l'adéquation de leur profil et projet professionnel à la formation.

L'observatoire fournit aussi les données sur le devenir des diplômés, mais ces données ne sont pas encore disponibles en raison de la faible ancienneté du master (3 ans). Le nombre d'étudiants étant limité, le BAIP assure une veille sur le devenir des diplômés lors de la cérémonie de remise des diplômes, ce qui a permis sur la dernière année d'avoir un taux de réponse proche de 70%.

Résultats constatés

La formation est attractive, le taux de sélection en master 1 est d'environ un tiers ; les étudiants inscrits dans le master JPP proviennent à près de 50% de licences et 25% de masters 1 de l'Université de Rouen Normandie. Les effectifs en master 1 sont passés de 73 en 2017-2018 à 91 en 2018-2019, dont plus de 30 étudiants en distanciel ; les effectifs en M2 sont stables : 20 inscrits. Le taux de réussite en M1 est faible : 45% en 2017-2018 et 56% l'année suivante. En master 1, les étrangers représentent environ 10% des effectifs. Le taux de réussite en M2 est supérieur à 95%.

Le master JPP n'étant créé qu'en 2017, les données sur l'insertion professionnelle sont afférentes à l'ancien master « transversalité des pratiques juridiques » et montrent en grande majorité des poursuites d'études à l'I.E.J. afin de préparer les concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature, de la Police Nationale ou du Centre régional de formation professionnelle des avocats. Les résultats du suivi des diplômés par le BAIP confirment un fort taux de poursuite d'études : près de deux tiers des répondants (2017-2018). Le devenir des étudiants de M1 très nombreux ne poursuivant pas en M2, plus d'une cinquantaine (dont une trentaine d'admis), n'est pas explicite. Enfin, pour un master préparant les étudiants à des concours et examens, il est dommage qu'il n'y ait aucune information sur la réussite des diplômés aux différents concours et examens professionnels.

Conclusion

Principaux points forts :

- Première année du cursus ouverte en présentiel et en distanciel
- Développement important de compétences transversales : études de dossier, module « pratique judiciaire »

Principaux points faibles :

- Faibles taux de réussite en master 1 ;
- Dimension « métiers de la sécurité » pas suffisamment confortée par des partenariats et enseignements
- Liens avec l'environnement socioéconomique et l'I.E.J. peu développés ;
- Dispositif d'assurance qualité encore embryonnaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Justice, procès, procédures*, ouvert en présentiel et distanciel en première année, est une formation récente, qui gagnerait à renforcer sa spécificité « métiers de la sécurité » à travers les partenariats envisagés avec l'Ecole Nationale de Police afin de mieux se distinguer des masters JPP en région. Les dispositifs visant à développer les compétences transversales, pourraient prendre une place plus importante en volume d'heures et en termes de public, par exemple, étendre le module « pratique judiciaire » à l'ensemble des étudiants du master. Un accompagnement renforcé en master 1 serait souhaitable. Enfin, un suivi des cohortes d'étudiants ne poursuivant pas en master 2 et un suivi de la réussite des diplômés aux différents concours et examens contribueraient à améliorer le pilotage de la formation.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :
Grace GNOKAM

Cabinet du président

☎ 02 35 14 60 72

✉ presidence@univ-rouen.fr**Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ****« DROIT »**

L'université de Rouen remercie les membres du comité d'évaluation réuni par l'HCERES pour l'évaluation du champ « DROIT » et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

1-Rappel du périmètre du champ DROIT évalué par l'HCERES

Ce champ articule sept mentions de master qui couvrent les principaux domaines du droit : Droit de l'entreprise proposant trois parcours *Droit des Affaires et Fiscalité*, *Droit Douanier des Transports et de la Logistique* ; *Droit Social* ; Droit privé avec deux parcours dont l'un sur le *droit des assurances* ; Droit public avec trois parcours dont deux intitulés *Services et politiques publics (en présentiel ou à distance)* ; Droit du patrimoine avec un seul parcours orienté sur les activités culturelles ; Droit international avec deux parcours, dont l'un Erasmus Mundus ; Droit Notarial ; et Justice, procès, procédures. Tous les masters en Droit sont gérés par la Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion (FDSEG), dont les enseignants-chercheurs sont membres du CUREJ. Ce laboratoire est lui-même rattaché à l'École doctorale Droit Normandie (ED 98).

2-Nouvelle orientation stratégique de l'université pour la définition des champs de formation

Les résultats de l'évaluation du champ DROIT par l'HCERES ont été analysés dans le périmètre d'un nouveau champ intitulé « *humanités cultures sociétés* » (HCS). Ce choix stratégique est porté par l'université de Rouen Normandie représentée par son Président Joël Alexandre et l'équipe de direction renouvelée le 29 janvier 2021. Ce champ HCS s'inscrit dans une volonté politique pour le nouveau contrat, celle de resserrer les liens entre formation et recherche. Le champ HCS regroupe les anciens champs « Histoire Mémoire Patrimoine Langage », « Homme sociétés risques territoire », « Droit » et « Economie gestion » aux côtés de deux autres nouveaux champs « Matériaux énergie numérique environnement » et « Chimie biologie santé ». Chaque champ de formation et de recherche est piloté par un vice-président du conseil académique en coopération avec une équipe de neuf vice-présidents. La finalité de cette nouvelle organisation est de :

-perpétuer les liens entre formation et recherche dans un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;

-rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;

-contribuer à l'attractivité des formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;

- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie ;

-à terme, faire émerger des « Ecoles universitaires de recherche », "graduate schools », en coopération avec les équipes de formation.

3-Prise en compte des conclusions du rapport d'évaluation du champ DROIT par l'équipe de direction de l'établissement et diffusion

Depuis la réception du rapport d'évaluation du champ DROIT (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et d'explicitier la stratégie pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions des composantes et les responsables de mention sont organisés pour une étude fine des recommandations. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui présentent des fragilités notamment le master *Droit du patrimoine* (Les débouchés du master *Droit du patrimoine* « fonctions d'encadrement dans les administrations publiques ou les établissements privés » mériteraient d'être précisés).

Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations dans cet objectif. L'offre de formation du champ DROIT permet de couvrir un large panel de domaines et de métiers du droit. L'offre de formation est pertinente et cohérente à l'échelle de l'université de Rouen Normandie d'autant plus qu'à l'échelle régionale, le champ DROIT correspond au périmètre de l'école doctorale Droit Normandie (ED 98) regroupant les trois universités de Caen, du Havre, et de Rouen.

4-Interprétation du rapport pour le pilotage du champ DROIT

L'établissement a relevé dans le rapport des appréciations positives qui confortent ses choix en matière de politique de formation, notamment le soutien aux activités de l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP). Les points forts des formations de master du champ DROIT sont à préserver : bonne lisibilité, spécialisation des organisations pédagogiques, réel investissement en matière de professionnalisation, équipes pédagogiques diversifiées, présence cohérente des intervenants extérieurs compte tenu des finalités professionnelles, effectifs et différents régimes d'inscription des étudiants clairement identifiés

Dans le champ DROIT, l'ensemble des équipes de formation du champ se sont engagées pour relever le défi de la professionnalisation des parcours en appui sur l'excellence scientifique des contenus disciplinaires.

L'établissement a relevé dans le rapport des recommandations qui tracent les voies d'une amélioration continue des formations. L'équipe de direction de l'établissement, la direction de la composante et les équipes de formation pourront s'en saisir à propos de l'internationalisation et du pilotage des formations, de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Une série d'objectifs peuvent ainsi être identifiés pour le prochain contrat :

-augmenter les échanges avec des universités étrangères pour les étudiants et les enseignants ;

-mettre en place des cours, voire de parcours en langue anglaise ;

- créer de nouveaux partenariats étrangers en complément des dispositifs existants ;
- mettre en place des dispositifs d'assurance qualité spécifiques à chaque master permettant un meilleur suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- étudier la mise en œuvre de dispositifs par alternance là où c'est pertinent pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et consolider le positionnement des formations dans leur environnement socio-économique.

De plus, des mutualisations notamment au niveau M1 (première année de master), entre les parcours des masters voire entre les différentes mentions des masters et une meilleure articulation entre le M1 et le M2 seront à l'étude.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière sera portée à l'offre de formation et aux moyens humains parfois limités dans certains secteurs (personnels d'appui à la recherche et enseignants-chercheurs dans certains domaines) eu égard à l'augmentation des effectifs étudiants. Il faudra identifier les équipes pédagogiques qui sont très sollicitées et pas toujours disponibles pour répondre aux besoins identifiés et pour piloter les actions. La formation pédagogique aux outils de la formation à distance est un levier pour une meilleure adaptation des formations à la diversité des publics.

Les annexes présentent le détail des remarques des équipes pédagogiques pour trois mentions Master Droit international ; droit privé ; Justice, procès, procédures.

Annexes :

Trois rapports

- rapport pour le master Droit international
- rapport pour le master droit privé
- rapport pour le master Justice, procès, procédures (JPP)

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de Rouen
Normandie

Joël ALEXANDRE

ANNEXES

Observations rapport HCERES Master Droit international

Ce master *Droit international* prépare à une pratique professionnelle européenne et internationale du droit. A l'issue, les étudiants peuvent faire carrière dans la fonction publique européenne et internationale, au sein d'organisations internationales, de cabinets d'avocats internationaux ou en tant que juristes d'entreprise, voire intégrer la fonction publique de leur pays d'origine. Le master 2 propose deux parcours : l'un *Droit international et européen* pour les étudiants nationaux ; l'autre *Erasmus Mundus* pour les étudiants étrangers relevant de ce programme. Le master se déroule à Rouen en présentiel, sauf le premier semestre du master 2 qui se fait à l'étranger dans une université partenaire. **Il est nécessaire de rappeler que le master Erasmus mundus n'existe plus en tant que tel et que seul le nom du parcours mentionné ci-dessous est resté. Il disparaîtra lors du prochain contrat quinquennal 2022-2027 avec une refonte de ce master.**

Donc le parcours appelé « Erasmus Mundus » n'est pas uniquement pour les étudiants étrangers. Il existe bien deux parcours mais leur différence tient au choix de l'université partenaire pour leur mobilité. S'ils partent dans une université partenaire du consortium European legal practice (anciennement master erasmus mundus) alors ils sont inscrits dans ce parcours afin d'obtenir le diplôme conjoint, un supplément au diplôme pour notre part.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à vocation généraliste, consistent à préparer les étudiants à la pratique professionnelle internationale et européenne du droit. Elle a également pour ambition de faire cohabiter deux types de publics : des étudiants ayant effectué leur scolarité antérieure dans les universités françaises et ceux venant de l'étranger. Sur ces points, le contenu de la formation répond à ces objectifs. Il est clairement adapté aux différents publics avec l'existence de cours spécifiques proposés aux étudiants étrangers dont des cours de langue française dès le master 1 et, pour l'ensemble des étudiants, avec l'apprentissage d'une langue choisie en master 1 et l'approfondissement en master 2 (M2) de l'apprentissage plus spécifique du vocabulaire et de notions juridiques.

La diffusion de toutes les informations utiles aux étudiants souhaitant accéder au master (plaquettes diffusées par le site internet, salons, forums, rencontre avec les étudiants) et celles nécessaires aux étudiants en cours de diplomation (règlement des examens, présentation des débouchés, questionnaire d'évaluation) est réalisée via l'ensemble des outils traditionnels de l'Université. A noter la volonté de restaurer le supplément au diplôme pour 2021. Les débouchés sont aussi indiqués sur le site de l'Université via un lien dédié.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit international* est bien positionné au sein des sept mentions en droit de l'URN sans doublon ni redondance. Il n'est pas en concurrence avec d'autres formations sur le territoire régional car son approche est plus généraliste que les autres masters présents dans les deux autres universités normandes. Le parcours *Erasmus Mundus* et la convention de consortium liant l'URN aux universités partenaires (Hanovre en Allemagne, Lisbonne au Portugal, Mykolas Romeris de Vilnius en Lituanie et Fribourg en Suisse) permettent de rendre visible ce master dans l'environnement international.

La formation est adossée au Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ) auquel sont affiliés la grande majorité des enseignants-chercheurs. Les étudiants participent régulièrement aux différentes rencontres scientifiques, colloques, conférences. La formation ne fait pas état de relations particulières avec le monde professionnel.

Les étudiants ont un lien avec le monde professionnel lorsqu'ils sont en stage. En effet un stage obligatoire leur est proposé au second semestre de M2. Le stage est parfois réalisé à l'étranger ce qui leur permet d'ouvrir leur champ d'horizon.

La mobilité à l'étranger (30 crédits en M2) est obligatoire pour tous les étudiants des deux parcours.

L'existence du programme Erasmus Mundus avec un parcours dédié de M2 témoigne d'un lien fort avec les établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Les personnels, via des bourses Erasmus+, peuvent réaliser des mobilités d'enseignement et de formation en Europe.

Ce n'est donc plus un programme Erasmus mundus mais un programme Erasmus + qui permet des mobilités des étudiants et des personnels entre nos universités partenaires. En effet, les cours de droit en langue donnés aux différents masters de droit de l'UFR DSEG sont effectués par les enseignants de nos universités partenaires.

Organisation pédagogique de la formation

Après un tronc commun en première année, le master *Droit international* propose deux parcours au contenu identique, à l'exception de l'intitulé de l'unité d'enseignement (UE) 2 : *Semestre à l'étranger* pour le programme *Erasmus Mundus* ouvert exclusivement aux étudiants étrangers ; *Culture générale et juridique* pour le parcours *Droit international et européen*. Les contenus du semestre réalisé dans les universités partenaires à l'étranger n'est pas précisé. Les étudiants venant de l'étranger suivent des cours spécifiques (introduction au droit européen, droit public et droit privé ; langue française), ce qui leur permet ensuite de suivre les cours

Le parcours « Erasmus Mundus » n'est pas uniquement pour les étudiants étrangers. Il existe bien deux parcours mais leur différence tient au choix de l'université partenaire pour leur mobilité. S'ils partent dans une université partenaire du consortium European legal practice (anciennement master erasmus mundus) alors ils sont inscrits dans ce parcours afin d'obtenir le diplôme conjoint, un supplément au diplôme pour notre part.

Si le contenu du semestre à l'étranger n'est pas spécifié c'est parce que les cours dans les pays d'accueil varient d'une année sur l'autre. L'offre est cependant très variée en raison du choix important que peuvent faire les étudiants (une quarantaine d'universités partenaires, ce qui représente un important atout d'ouverture). Ce semestre est réalisé au sein du programme de mobilité Erasmus +.

Le parcours « Erasmus Mundus » n'est pas uniquement pour les étudiants étrangers. Il existe bien deux parcours mais leur différence tient au choix de l'université partenaire pour leur mobilité. S'ils partent dans une université partenaire du consortium European legal practice (anciennement master erasmus mundus) alors ils sont inscrits dans ce parcours afin d'obtenir le diplôme conjoint, un supplément au diplôme pour notre part.

mutualisés avec différents masters. Tous les étudiants du M2 effectuent un stage de cinq semaines minimum et doivent soutenir un mémoire. La spécialisation se fait donc dans l'apprentissage de connaissances déjà acquises tout au long du cursus, mais abordées dans une autre langue et de façon nouvelle, et d'une professionnalisation accrue. La formation prévoit des aménagements pour les publics étudiants particuliers : étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage ni proposée aux dispositifs Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Validation des études supérieures (VES).

L'approche compétences n'a pas encore été mise en oeuvre, mais les équipes pédagogiques font des propositions pour une mise en application à la rentrée 2022.

La place de la recherche est surtout développée en master 2 avec des cours de méthodologie de la recherche, la rédaction d'un mémoire accompagné d'une soutenance, le rapport de stage et la participation des étudiants à des manifestations scientifiques.

La formation laisse une large place à la professionnalisation des étudiants. Elle est accentuée au semestre 1 du M1 avec une UE dédiée à la connaissance de l'entreprise et à l'insertion professionnelle. Cet enseignement permet à l'étudiant d'identifier à travers son parcours ses atouts, ses compétences, ses qualités, ses contraintes ; de préparer ses arguments ; de s'informer sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi, les entreprises ; de construire le *curriculum vitae* et la lettre de motivation ; de diffuser son profil ; de développer son réseau ; de se préparer aux différents entretiens de motivation et aux différentes situations de rencontres professionnelles. En M2, la professionnalisation est accentuée avec un stage de 5 semaines au minimum et une unité d'enseignement au semestre 4 à nouveau consacrée à l'insertion professionnelle. Sur les deux semestres, ces enseignements sont

assurés par des professionnels. Concernant les stages, les étudiants sont aidés par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université.

L'international est très présent dans l'organisation pédagogique, ce qui constitue un point fort : parcours dédié au programme *Erasmus mundus* ; cours assurés en langue étrangère au choix ; mobilité internationale obligatoire sur un semestre entier.

La formation ne prévoit pas d'enseignements spécifiques liés à l'apprentissage des outils numériques, de l'intégrité scientifique ou de l'éthique. Des dispositifs anti-plagiats existent au sein de l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (30 personnes pour l'ensemble du master) est pluridisciplinaire, principalement composée d'enseignants-chercheurs français de droit privé, droit public et histoire du droit [17 professeurs (PR) ou maîtres de conférences (MCF)] auxquels sont associés des professeurs invités étrangers (3) et des professionnels peu représentés (2) ; s'ajoutent 1 PRAG (professeurs agrégés) en anglais, 4 enseignants de langues et 3 autres enseignants dont la qualité n'est pas précisée. La direction du master est assurée par un MCF de droit public assisté d'une responsable administrative du service des relations internationales qui gère la scolarité. Ensemble, elles assurent la gestion quotidienne du master (interface des étudiants, suivi des étudiants étrangers ; communication du master) accompagnées ponctuellement (jury, sélection des candidats) par les commissions pédagogiques.

Un conseil de perfectionnement est organisé annuellement. Il est précédé d'un questionnaire proposé aux étudiants et à l'équipe pédagogique de la mention. La composition de ce conseil ne prévoit pas de professionnels du secteur.

La liste des titulaires des cours, le contenu des cours, les modalités de contrôle des connaissances sont connus des étudiants à travers les plaquettes de communication du master et les sites internet de la formation et de l'Université qui renseignent sur la charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances ainsi que sur les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant. Le principe de seconde chance est mis en oeuvre sous forme d'une seconde session d'examens.

Dispositif d'assurance qualité

Pour l'analyse des différents régimes d'inscription des étudiants, leur réussite et le devenir des diplômés, la formation s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université Rouen Normandie. L'OVEFIP met à disposition de la communauté universitaire, sur le site internet de l'université, des données complètes sur les effectifs et les résultats dans un document intitulé « OVE » publié à l'issue de l'année universitaire considérée. Il publie également chaque année une plaquette complète sur les effectifs consolidés de l'année en cours au 15 janvier.

A cela, s'ajoutent des initiatives de l'équipe pédagogique : formulaires de suivi remis à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise de diplômes; cependant, ce suivi est difficile du fait de la dispersion géographique des étudiants. Pour y pallier, il est proposé de créer une association d'anciens étudiants. Il n'existe pas, à proprement parler, de dispositif d'autoévaluation interne organisé par l'établissement mais le processus d'auto-amélioration est fondé sur les retours des étudiants et enseignants, et également sur les travaux du conseil de perfectionnement. Il se fait aussi à travers les tentatives de réponse aux difficultés rencontrées.

Résultats constatés

Cette mention *Droit international* n'a été habilitée qu'en 2017 ; auparavant, les parcours liés au droit international étaient inclus dans la mention « Droit et transversalité des pratiques juridiques ». Les enquêtes de l'OVEFIP s'arrêtant au suivi des promotions de l'année universitaire 2016-2017, le suivi de l'insertion professionnelle depuis 2017-2018 n'est donc ni accessible, ni évoqué dans le dossier. Seules les données sur les candidatures sont accessibles pour 2019-2020.

Concernant les effectifs sur les années 2017-2018 et 2018-2019, globalement le master *Droit international* affiche des effectifs variant entre 31 et 40 étudiants en M1 (plus de 75% étudiants étrangers) et entre 8 et 17 en M2 (sur les 2 parcours) ; les effectifs du second parcours sont très limités : 4 inscrits. Moins d'un étudiant sur 2 obtient un avis favorable à l'entrée du M1 (43% en 2017-2018, 49% en 2018-2019, 43% en 2019-2020). Malgré cette sélectivité, les taux de réussite sont relativement faibles en M1 (50% d'admis en 2017-2018 et 58% d'admis en 2018-2019) et en M2 (75% d'admis en

2017-2018 et 65% d'admis en 2018- 2019). Le conseil de perfectionnement souligne notamment la faiblesse du niveau des étudiants.

En perdant les bourses erasmus mundus, nous avons également perdu les étudiants d'excellence. Le taux de réussite est faible car la plupart des étudiants ont fait leurs études à l'étranger et se retrouvent donc confrontés à un système qui leur est inconnu. Les cours spécialement dédiés à ce public ont beaucoup aidé à leur intégration et leur réussite.

Le master est en pleine évolution et les effectifs sont en hausse comme nous le montre les derniers chiffres :

Inscrits M1 DI 2019/2020 : 34 ; 2020/2021 : 46

Nombre d'étudiants admis en M2 2019/2020 : 23

Inscrits M2 DI 2019/2020 : 24 (6 en EM, 18 en DIE) ; 2020/2021 : 29

Nombre d'étudiants validant le M2 2019/2020 : 17

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte dimension internationale de la formation, en particulier un semestre en mobilité obligatoire ;
- Nombreux cours dispensés en langues étrangères au choix, en anglais, allemand ou espagnol ;
- Suivi personnalisé des étudiants en raison des faibles effectifs.

Principaux points faibles :

- Faibles liens avec le monde socio-économique ;
- Faibles effectifs du parcours *Erasmus Mundus* ;
- Attractivité de la formation et taux de réussite faibles

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Droit international* existe sous ce format depuis 2017. Son attractivité est plutôt faible notamment sur des bons profils d'étudiants étrangers. Son caractère généraliste dans les contenus proposés constitue à la fois un avantage et un inconvénient par rapport à concurrence, mais il n'y a pas assez de recul pour apprécier cet élément

Observations rapport HCERES master droit privé

La maquette du M2 est en cours de modification pour la rentrée 2022. L'objectif principal poursuivi par la nouvelle équipe de direction est de rendre plus lisible et cohérente l'offre de formation du diplôme avec un tronc commun de droit privé fondamental très fort. Les modifications proposées passent notamment par l'introduction d'un séminaire spécifique de droit de la preuve et d'un cours optionnel de hiérarchie des normes appliquée aux droits fondamentaux. Cette évolution de l'offre pédagogique du diplôme doit permettre d'en faire un diplôme unique au niveau régional. Elle a pour ambition de promouvoir la finalité recherche en favorisant les poursuites d'études en doctorat, mais aussi de garantir des compétences techniques et recherchées dans le milieu des praticiens professionnels.

Observations rapport HCERES master Justice, procès, procédures

1°) L'articulation du Master JPP et l'IEJ

La synergie entre le Master JPP et l'IEJ ne saurait se réduire à un aménagement de planning. Elle constitue en effet l'un des éléments forts du diplôme, essentiellement pour la seconde année, car les étudiants suivent souvent en parallèle les préparations de l'IEJ. Il est donc nécessaire de libérer les après-midis dédiées aux entraînements. Il est regrettable de réduire cette articulation à un élément de planning puisqu'il s'agit en réalité de permettre aux étudiants du Master 2 de compléter leur formation et maximiser leurs chances de réussite à l'examen d'entrée au CRFPA. L'IEJ est en effet le

complément indispensable pour préparer les étudiants aux examens et concours par des conférences de méthodologie et des entraînements. Certains cours du Master 2 sont également proposés aux étudiants de l'IEJ lorsqu'un cours concerne une matière intéressant l'examen d'entrée au CRFPA (par exemple droit des étrangers, actualité des libertés et droits fondamentaux, statut des magistrats et auxiliaires de justice, modes alternatifs de règlement des litiges en matière civile, etc.). Enfin, la participation des enseignants du Master 1 et 2 aux enseignements et évaluations de l'IEJ sont hautement profitables pour tous les étudiants, notamment ceux du Master 1 (conseil, recommandation, etc.).

L'articulation entre le Master JPP et l'IEJ est facilitée par le fait que le directeur de l'IEJ est également codirecteur du Master 2. Il est donc à même d'identifier les synergies et de les mettre en oeuvre très rapidement.

Il est par ailleurs signalé dans le rapport final du HCERES que des synergies pourraient être envisagées avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale. Cette suggestion est surprenante : comment mutualiser des enseignements de niveau Master avec une formation de niveau licence 3 (IPAG) ?

2°) Les partenariats

Le rapport paraît sous-évaluer l'ampleur et l'intérêt des partenariats conclus avec le Master JPP. Tout d'abord, le Master bénéficie d'un partenariat, formalisé concret et effectif avec la Direction Zonale de la police judiciaire Nord-Ouest. Ce point figurait dans le rapport initial. Concrètement, des membres de cette direction interviennent autant dans le cadre du diplôme. Un partenariat identique doit prochainement être conclu avec la gendarmerie.

3°) La démarche qualité

La démarche qualité est en effet embryonnaire car la direction de la faculté de droit (à laquelle appartient le codirecteur du Master 2 appartient en qualité de vice-doyen) a d'abord veillé à développer l'insertion professionnelle. Toutefois, depuis le début du second mandat en septembre 2020, la « qualité » a été ajoutée au mandat du vice-doyen. Des outils en ce sens seront prochainement développés et mise en oeuvre lorsque la crise sanitaire s'estompera.

4°) Le taux de réussite en M1

Le taux de réussite est clairement affaibli par les étudiants du service d'enseignement à distance. Le choix a été fait de proposer aux étudiants de bénéficier d'un tel service (il serait en effet très commode de fermer ce service, une solution qui serait totalement injuste mais permettrait de rehausser le taux de réussite), tout en assumant cette situation que nous souhaitons améliorer en proposant de rénover nos méthodes pédagogiques, notamment par le développement des usages numériques.

Nous sommes conscients du problème qui est d'ailleurs commun à d'autres formations ; des solutions ont été trouvées pour limiter le décrochage des étudiants à distance (session d'examen spécifique à l'EAD ; possibilité d'assister à des échanges avec les enseignants en présentiel ; renforcement des exercices dirigés).

5° Les débouchés

Le rapport a limité le nombre de métiers entrant dans le champ du Master. Il est fait référence aux professions de magistrat judiciaire et administratif, d'avocat, de commissaire de justice, et officiers de police. S'ajoutent les professions de la gendarmerie, de la police municipale, de la sécurité privée, de l'administration carcérale, de commissaire aux armées, de sapeurs-pompiers et encore d'huissier. L'ensemble de ces professions sont toutes citées par les étudiants qui optent pour le Master.

Il est signalé que deux personnes (sur trois promotions) ont choisi de faire une thèse ; cette option est donc ouverte. L'une d'entre-elles a bénéficié d'un financement (contrat doctoral) après avoir été classée 1re au terme du concours organisé pour le compte des trois universités normandes (2018).

6° Le suivi de la réussite des diplômés

Il est reproché de ne pas avoir indiqué les taux de réussite aux différents concours et examens pour « améliorer le pilotage de la formation ». Il nous a semblé qu'une telle précision n'était pas significative car le Master date de 2017

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen Normandie

Bilan du champ de formations
Économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Serge Rouot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Economie Gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité - Contrôle - Audit
- Master Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Management
- Master Management et administration des entreprises
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Présentation

Les établissements de Normandie-Université ont structuré leur offre de formation autour des périmètres thématiques des écoles doctorales normandes. Le champ Économie-Gestion correspond ainsi à l'école doctorale Économie Gestion Normandie (ED 242) qui regroupe les cinq unités de recherche du domaine des trois universités normandes (Caen, Le Havre et Rouen) : une en sciences de gestion (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation - NIMEC, unité plurisite) ; quatre unités en économie dont deux à Rouen : le Centre de Recherche en Économie Appliquée à la Mondialisation (CRÉAM) et le Laboratoire d'Analyse des Sociétés, Transformations et Adaptations (LASTA, en cours d'accréditation) ; une au Havre : l'Équipe d'Économie Le Havre Normandie (EDHEN) ; et une à Caen : le Centre de Recherche en Économie et Management (CREM).

L'Université Rouen Normandie (URN) propose deux masters en économie et six masters en sciences de gestion. Dans la discipline économie, le master *Économie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports* forme aux métiers de l'environnement et du développement durable; le master *Gestion des Territoires et Développement local* forme aux métiers de gestion de projets territoriaux. Les six masters en sciences de gestion couvrent les principaux domaines : *Comptabilité-Contrôle-Audit* (formation initiale ou alternance) ; *Gestion des Ressources Humaines* ; *Marketing, Vente* ; *Management-Conseil et Recherche* ; *Management et Administration des Entreprises* ; *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Ces deux derniers masters proposent plusieurs parcours. Outre le parcours classique double compétence en un an ouvert aux étudiants ayant suivi un cursus scientifique, le master *Management et Administration des Entreprises* propose un parcours *Entrepreneuriat* (création d'entreprises) et un parcours *Développement des Personnes et des Organisations* en partenariat avec le rectorat. Le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* propose quatre parcours dédiés aux métiers de la banque ou de l'assurance : *Banque, Conseiller Clientèle Professionnelle* (formation continue) ; *Banques Gestion de Patrimoine* (alternance) ; *Assurances Gestion de Patrimoine* (alternance) ; *Économie et Gestion des Risques Financiers*. Enfin, le master 2 *Management-Conseil et Recherche*, co-accrédité avec les universités de Caen et du Havre, forme aux métiers du conseil et de la recherche en management.

Les deux masters en économie sont hébergés par la Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion (FDSEG). Les masters en sciences de gestion sont gérés par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), à l'exception de la mention *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, partagée entre les deux composantes (FDSEG et IAE), et du master 2 *Management-Conseil et Recherche*, dont les cours sont dispensés sur les campus des universités de Caen et du Havre.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Économie-Gestion

L'offre de formation du champ Économie-Gestion de l'Université Rouen Normandie (URN) comprend un ensemble de formations professionnalisantes présentant des débouchés professionnels dans des fonctions et des secteurs d'activité variés. L'attractivité des formations du champ et les taux de réussite des étudiants sont globalement très satisfaisants. Ils s'expliquent notamment par la qualité des équipes pédagogiques, l'articulation formation-recherche et le lien avec l'environnement socio-économique. La forte insertion professionnelle offerte par la majorité des formations du champ s'explique également par la professionnalisation très développée au sein des formations. A l'échelle internationale, l'attractivité des formations pourrait être renforcée en développant des parcours en langue anglaise et l'enseignement à distance.

Inscription dans la politique d'établissement

L'offre de formation du champ Économie-Gestion est globalement en ligne avec les grandes orientations stratégiques de l'URN : internationalisation de ses formations et de sa recherche, démarche de responsabilité sociétale, innovation et transformation pédagogique, réussite étudiante et insertion professionnelle. Les différentes formations sont attentives à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle. La plupart des formations ont su tisser des relations solides avec l'environnement socio-économique, offrant ainsi de réelles perspectives à leurs étudiants. La mise en place de parcours en alternance pourrait être étendue à toutes les mentions de masters dans le but de renforcer l'expérience des jeunes diplômés et la qualité de leur insertion. L'internationalisation serait à renforcer en développant les échanges avec des universités étrangères. Enfin, développer l'innovation pédagogique et le numérique permettrait de mieux s'adapter aux évolutions des métiers.

Pertinence et cohérence propres

L'offre de formation du champ Économie-Gestion permet de couvrir un large panel de fonctions et de secteurs d'activité. Les formations proposent des objectifs et des contenus pertinents et adaptés aux débouchés professionnels visés. Sur le plan institutionnel, la question de la coordination de l'offre de formation se pose à l'échelle régionale (Rouen, Caen, Le Havre), les trois universités ayant le potentiel pour proposer une offre complémentaire et lisible pour les étudiants en Économie-Gestion.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation au sein du champ

Au sein du champ, le développement de nouvelles coopérations et/ou mutualisations entre l'IAE et la FDSEG (pourrait s'avérer fructueux, à l'image de la démarche engagée dans le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Le partage des compétences et des bonnes pratiques pourrait bénéficier aux deux composantes. Parmi ces bonnes pratiques, on trouve par exemple, l'assurance qualité et l'alternance à l'IAE, ou l'articulation formation-recherche à la FDSEG.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont clairement définis et présentés aux étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances et compétences à acquérir sont aussi affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes. Les contenus et apprentissages des formations sont cohérents avec les intitulés et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Toutes les formations précisent les connaissances et compétences acquises par l'étudiant dans un supplément au diplôme.

Les débouchés professionnels sont clairement identifiés et communiqués aux étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation la plus forte étant celle du master *Comptabilité Contrôle Audit* dont le programme est aligné sur celui du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) organisé par la profession. Les poursuites d'études en doctorat sont possibles et affichées. Seul le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* se positionne explicitement dans l'univers de la certification professionnelle. Les formations sont toutes cohérentes avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) associée à la mention, connue des étudiants et des autres parties prenantes.

Les formations du Champ Économie – Gestion sont basées sur des objectifs clairs, précisément définis et partagés, en rapport évident avec les emplois auxquels les étudiants sont destinés. Il serait pour autant souhaitable que les formations développent dans la mesure du possible la certification professionnelle, peu présente dans le champ.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les mentions du champ Économie Gestion se positionnent de manière claire et différenciée dans les offres de formations locales, régionales et nationales. Au niveau régional ou même national, plusieurs mentions se distinguent, notamment le master *Comptabilité Contrôle Audit* mettant (de façon originale) l'attention sur l'entrepreneuriat et l'anglais ; le master *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports*, l'un des plus anciens de son domaine, y compris au niveau national; le master *Gestion des Territoires et Développement Local* se singularisant par une spécialisation économique ; le master *Marketing, Vente* positionné sur les problématiques de consommation et d'environnement digital. La mention *Management et Administration des Entreprises* est un des diplômes emblématiques du réseau des IAE. Enfin, la mention *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* identifie bien les parcours entrants et sortants qu'elle propose, et ne souffre pas d'une véritable concurrence avec Caen en raison des besoins du marché. La mention *Gestion des Ressources Humaines* est unique à Rouen, mais elle est concurrencée par celle de l'université de Caen.

Si les formations du champ affichent clairement leur positionnement vis-à-vis des autres institutions d'enseignement supérieur, il ne semble pas qu'une réflexion globale soit conduite avec les universités voisines de Caen et du Havre pour organiser l'offre de formation en Économie-Gestion, alors même que les trois sites partagent une École Doctorale commune. Par exemple, un master mention *Gestion des Ressources Humaines* a été récemment créé à Caen, alors qu'il en existe déjà un à Rouen.

Les masters sont bien adossés à l'un des laboratoires de recherche en fonction de leurs thématiques : les masters plus orientés sur les sciences de gestion au NIMEC; les masters plus orientés sur l'économie au CREAM ou au LASTA. Les équipes pédagogiques comprennent de nombreux enseignants-chercheurs issus de ces laboratoires de recherche.

Les mentions du champ Économie Gestion s'appuient très favorablement sur les relations avec les milieux professionnels, soit de façon structurée avec des accords-cadres ou conventions de partenariats, soit encore de façon informelle avec, par exemple, l'intervention de nombreux professionnels des secteurs concernés. Si

ces relations restent dès lors à formaliser plus avant pour les masters *Comptabilité Contrôle Audit et Marketing, Vente*, elles apparaissent tout à fait satisfaisantes pour les autres mentions du champ Économie Gestion.

La majorité des mentions est en relation avec des établissements étrangers. Les différentes mentions mobilisent le dispositif Erasmus pour permettre à leurs étudiants de passer un semestre à l'étranger. Ce dispositif est toutefois plus ou moins utilisé suivant les mentions. La plupart des masters du champ Économie Gestion explicitent la valeur ajoutée de leurs partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, à l'exception des mentions *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports et Management et Administration des Entreprises*.

Les mentions du champ Économie Gestion couvrent un ensemble de problématiques très ouvertes et originales. En cela, le positionnement de l'ensemble s'inscrit bien dans son environnement, grâce à de nombreux partenariats avec l'environnement socio-économique. L'appui sur la recherche est de même avéré. Il conviendrait toutefois de poursuivre cet effort en renforçant la coordination des formations à l'échelle régionale, et en formalisant les partenariats socio-économiques. La dimension internationale des masters pourrait aussi être renforcée en développant les partenariats avec des universités étrangères et les mobilités des étudiants et enseignants.

Organisation pédagogique des formations

Pour les huit mentions du champ Économie-Gestion, la structure des formations apparaît adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. En effet, les organisations pédagogiques sont très lisibles avec des spécialisations progressives repérées et basées sur une répartition équilibrée des crédits ECTS (European Credits Transfer System), même si le contenu des unités d'enseignement manque de précision. Les maquettes renvoient également à une distinction entre enseignements fondamentaux, enseignements spécialisés et enseignements transversaux. Cette spécialisation se réalise essentiellement au sein d'un parcours unique, à l'exception de deux masters (*Management et Administration des Entreprises ; Monnaie, Banque, Finance, Assurance*). En outre, l'ensemble des formations affiche une professionnalisation réelle, notamment par des stages en milieu professionnel. Il y a ainsi une cohérence avec les fiches RNCP. Les formations s'inscrivent dans un cursus Master-Doctorat.

Pour ce qui est de l'adaptation aux différents profils des étudiants, la situation des huit formations est disparate. Ainsi, si les parcours sont possibles en formation initiale et en formation continue, seuls certains masters proposent l'alternance : le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* ; les masters *Comptabilité Contrôle Audit et Gestion des Ressources Humaines* en deuxième année. Le master *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* a pour projet de développer l'alternance. Pour le master *Gestion des Territoires et Développement Local*, l'alternance n'est pas proposée. Les autres masters ne mentionnent pas la possibilité de suivre la formation en alternance. En ce qui concerne l'enseignement à distance, très peu de renseignements sont fournis, laissant penser que la démarche est encore à développer. Sinon, les formations sont toutes en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (régime spécial d'études et aménagements pour étudiants salariés, chargés de famille, engagés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau...). De même, les parcours sont tous ouverts à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES), avec néanmoins, de très rares cas en pratique.

Les formations donnent une place notable à l'approche compétences (référentiel de compétences et blocs compétences). Les déclinaisons restent néanmoins à préciser, cette approche étant souvent en cours de développement et d'appropriation par l'équipe pédagogique. La généralisation de l'approche compétences est en effet prévue à l'échelle de l'Université pour la rentrée 2022. Par ailleurs, l'URN fait partie du consortium national PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences), et propose à chaque étudiant de créer son portefeuille de compétences. Seul le master *Gestion des Territoires et Développement Local* parle explicitement de ce portefeuille.

La démarche scientifique est au cœur de l'ensemble des formations, essentiellement via des modules d'initiation et de méthodologie à la recherche dès le Master 1 dans les masters suivants : *Comptabilité Contrôle Audit ; Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports ; et Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Elle passe également par la transmission de compétences par les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et par la possibilité de réalisation d'un mémoire de recherche. En économie, le master *Gestion des Territoires et Développement Local* affiche explicitement une option recherche en Master 2. En gestion, le Master 2 *Management-Conseil et Recherche* donne logiquement une place prépondérante à la recherche. En outre, l'ensemble des formations permet la poursuite en doctorat, avec en plus des éléments précédemment présentés, une sensibilisation à la recherche dans le cadre de séminaires de recherche. Dans les faits, quelques étudiants poursuivent chaque année en doctorat, avec des disparités selon les mentions.

S'agissant de l'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle, l'ensemble des formations du champ Économie-Gestion, font état de propositions nombreuses, variées et tout à fait pertinentes,

permettant à la fois la connaissance de l'environnement professionnel, mais aussi l'immersion professionnelle. Ces propositions recouvrent plusieurs modalités : stages obligatoires et alternances, projets tutorés, ateliers de préparation à l'insertion professionnelle, cafés coaching avec des partenaires socio-économiques, visites d'entreprises. Une attention particulière est aussi portée à l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat. En outre, les formations s'appuient sur les nombreux partenariats de l'Institut d'Administration des Entreprises de Rouen, et plus largement sur le bureau des stages et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'Université de Rouen.

Les formations préparent leurs étudiants à l'international en leur permettant l'acquisition de compétences linguistiques essentiellement en anglais (mais aussi parfois en espagnol et en allemand) par la présence d'un module d'enseignement, et par l'accès à la certification CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) dans la totalité des formations. En outre, il existe des enseignements dispensés en anglais, dont une dizaine en master *Comptabilité Contrôle Audit*. Des possibilités de séjours ou de stages à l'international et de mobilité sortante (Erasmus +) sont également mentionnées dans les différents masters, même si ces dispositifs mériteraient d'être mobilisés plus systématiquement. Les informations concernant la mobilité sont réduites, et peu explicitées, à l'exception notamment du master *Comptabilité Contrôle Audit* ainsi que du Master Gestion des Territoires et Développement Local qui l'évoquent en Master 1.

Les formations accordent une place au numérique dans l'enseignement de manière assez uniforme et homogène au travers d'une part de l'accès à un environnement numérique de travail (ENT), et d'autre part de cours de système d'information en lien avec le numérique. L'accès à des plateformes pédagogiques (Moodle, Yammer) ou à des outils collaboratifs (UniversITICE) est également avancé. Ces technologies permettent d'adapter la formation aux besoins de tous les publics, sans pour autant que la formation à distance fasse l'objet de renforcements dédiés.

Dans toutes les formations du champ Économie-Gestion, la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique passe essentiellement par les consignes et les enseignements délivrés pour accompagner la rédaction du mémoire, ainsi que par l'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat (Compilatio) : chacune des parties est informée des tenants et aboutissants de cette mesure. Des cours dédiés à la thématique sont présents en master *Management et Administration des Entreprises*.

Les formations du champ Économie-Gestion sont structurées de manière très lisible et adaptée aux projets professionnels, avec une professionnalisation très développée. L'approche compétences y apparaît notable, même si elle reste à structurer. En revanche, l'alternance renvoie à une disparité de situations, et reste une démarche à investir de façon plus aboutie et plus lisible.

Même si la place accordée à la dimension internationale diffère selon les masters, celle-ci mériterait d'être renforcée, notamment par le développement des mobilités des enseignants et des étudiants en première année, ou encore des cours ou parcours dispensés en anglais.

Pilotage de formations

Pour l'ensemble du champ Économie-Gestion, il apparaît que les équipes pédagogiques sont diversifiées et en cela adaptées aux contenus des formations, mixant les connaissances académiques et les pratiques professionnelles. En effet, et dans des proportions relativement équilibrées, s'y retrouvent des enseignants-chercheurs et des enseignants (assurant toujours plus de la moitié des cours) et des intervenants professionnels. Les listes de ces intervenants sont clairement exposées et communiquées aux parties prenantes. Concernant les intervenants extérieurs, leurs niveaux de compétences et leurs responsabilités apparaissent en cohérence avec les formations. La mobilisation de l'équipe à l'approche par les compétences ne semble pas pleinement investie comme l'absence généralisée de commentaires à ce sujet le laisse à penser, à l'exception du master *Gestion des Territoires et Développement Local* et des enseignements assurés par le CFPB (Centre De Formation à la Profession Bancaire) pour le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*.

Même si c'est peu développé pour le master *Management et Administration des Entreprises*, le champ Économie-Gestion renvoie à un fonctionnement formalisé clairement défini pour le pilotage. Autre élément positif, il semble disposer, pour chacun des masters le composant, de moyens administratifs à la hauteur de leurs objectifs respectifs. Les conseils de perfectionnement sont spécifiques aux mentions, et composés de l'ensemble des parties prenantes. Cependant, il est dommage qu'il ne soit pas fourni d'exemples d'actions en résultant, notamment pour les masters *Marketing, Vente et Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports*. Enfin, si ces conseils disposent manifestement des documents utiles pour mener leurs réflexions et être force de propositions, il n'est pas systématiquement stipulé leur mode de communication et publication.

Concernant les rôles et modalités de réunion du jury, il est apprécié qu'ils soient toujours définis, explicités et communiqués, avec une disponibilité de ces informations en ligne. De même, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles

de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Outre la certification CLES en langues, il convient de souligner la certification Autorité des Marchés Financiers (AMF) au sein du master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Peu de choses figurent relativement à la démarche par compétences, situation argumentée par un pilotage réputé au niveau de la composante IAE. Il est stipulé les modalités de reconnaissance spécifique de l'engagement étudiant dans les masters *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* et *Comptabilité, Contrôle, Audit*. L'organisation de secondes sessions d'examens fait office de seconde chance.

Le pilotage du champ Économie-Gestion de l'Université de Rouen Normandie paraît tout à fait satisfaisant. Les équipes sont variées et incorporent des professionnels en accord avec les diplômes. Les jurys comme les conseils de perfectionnement sont connus et jouent leur rôle. Enfin, les modalités de l'évaluation des connaissances sont exprimées et diffusées. Pour l'avenir, il faudrait poursuivre l'approche par compétences déjà initiée.

Dispositifs d'assurance qualité

Pour l'ensemble des formations du champ, les effectifs et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés et retracés dans des tableaux. L'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université Rouen Normandie les publie sur le site internet de l'Université, avec les données portant sur les effectifs et les résultats, rassemblés dans un document intitulé « OVE » (Observatoire de la Vie Étudiante). Les flux d'étudiants sont suivis et analysés. Les dispositifs de recrutement des étudiants sont détaillés et communiqués aux étudiants. L'attractivité des formations est mesurée et analysée.

La réussite étudiante est étudiée et publiée par les structures universitaires mais n'est pas toujours connue en détail (les chiffres de l'OVEFIP ne distinguent pas les étudiants par parcours quand il y en a plusieurs). Par ailleurs, elle est analysée pour les diplômés, mais les flux d'étudiants sortants non diplômés font l'objet de moins d'attention.

Sur l'ensemble des formations du champ, le devenir des diplômés est publié par l'OVEFIP avec quelques détails qualitatifs intéressants (taux d'emplois en contrat à durée indéterminée - CDI, taux d'emploi de cadres...). Il ne manque que l'adéquation des emplois aux objectifs du diplôme. Ces enquêtes à 18 et 30 mois sont complétées par une enquête d'insertion à 9 mois menée par l'Institut d'Administration des entreprises (IAE), pour les mentions de masters qui lui sont rattachées. Ces chiffres sont analysés. Les résultats des enquêtes auprès des diplômés sont publiés mais leur contenu reste parfois limité en raison de la faiblesse de certains groupes de répondants.

L'autoévaluation des formations se fait fréquemment par la distribution d'un questionnaire anonyme de satisfaction aux étudiants (rien n'est précisé pour le master *Management et Administration des Entreprises*). L'usage des résultats de cette évaluation n'est toutefois pas toujours précisé. Les conseils de perfectionnement, systématiquement mis en place, se réunissent et discutent le plus souvent des résultats des différentes enquêtes. Il faut noter que les mentions de masters de l'IAE complètent le dispositif par un processus de certification annuelle Qualicert (évaluation externe réalisée par la société SGS), certification obtenue et renouvelée depuis 2013. Pour certaines mentions de masters (par exemple *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*), les résultats de l'évaluation interne sont communiqués à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université de Rouen Normandie mais cela n'est pas toujours précisé.

Si l'Université de Rouen Normandie dispose d'un Observatoire de la Vie étudiante qui publie des statistiques utiles sur l'origine, la sélection, la réussite et le devenir des étudiants, les mentions de masters de l'IAE disposent en plus d'enquêtes complémentaires et d'une certification qualité. Une piste d'amélioration pour le champ Économie-Gestion, est la systématisation et la documentation de l'usage des résultats de ces outils d'assurance qualité, au service de l'amélioration continue des formations. De plus, les mentions de masters de la FDSEG pourraient, à l'instar de l'IAE, développer des dispositifs d'assurance qualité spécifiques, complémentaires à ceux de l'Université.

Résultats constatés dans les formations

Concernant les résultats des formations, si des indicateurs sont fournis, l'analyse des résultats manque souvent d'explicitations (par exemple master *Management et Administration des Entreprises*). Les données d'attractivité, se traduisant par le nombre des candidatures, les effectifs et leurs évolutions sont tout à fait favorables pour le champ. Plusieurs mentions (*Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* ou encore *Gestion des Territoires et Développement Local*) reçoivent ainsi plus de 150 candidatures pour des capacités inférieures à 40 étudiants en M1, et le master *Gestion des Ressources Humaines* voit même cette pression progresser avec plus de 300 candidatures. Faute d'une filière de formation comptable en licence, le master *Comptabilité Contrôle Audit* est attractif, mais éprouve des difficultés pour sélectionner suffisamment de "bons" étudiants. Les taux de réussite vont dans le sens de l'attendu, c'est-à-dire entre 80 et 100%. Dans le master *Gestion des Territoires et Développement Local*, il faut souligner les efforts (mise à niveau facultative introduite depuis 3 ans) qui ont permis d'améliorer le taux de réussite des étudiants, antérieurement proche ou inférieur à

50%. Il est par contre dommage que les 20% d'échec de la mention *Management et Administration des Entreprises* ne soient pas analysés.

Répondant favorablement à sa finalité professionnalisante, le Champ Économie-Gestion a des taux d'insertion professionnelle élevés, proches de 100% à 30 mois voire plus rapidement pour certains, notamment : masters *Comptabilité Contrôle Audit, Management et Administration des Entreprises, Marketing, Vente* ou encore *Gestion des Ressources Humaines*. De fait, seul le master *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* mérite une vigilance sur ce point. Dans le même sens, l'adéquation des emplois aux métiers visés est appréciée très favorablement, sauf pour le master *Marketing, Vente* qui renseigne peu ce point. Cependant, pour la majorité des masters, le taux d'emploi sur des postes de cadres est relativement faible.

Enfin, en ce qui concerne les poursuites d'études, il faut distinguer celles en doctorat de celles vers d'autres formations. Si celles en doctorat s'inscrivent légitimement dans un cursus master-doctorat, il faut globalement constater leur très faible occurrence, ce qui s'explique par l'objectif prioritaire d'insertion professionnelle pour les masters du champ, à l'exception du master *Management co-accrédité*. Cependant, les taux de poursuite d'études sont assez élevés pour les masters *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* et *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*.

Pour le Champ Économie-Gestion, les éléments positifs sont l'attractivité, les taux de réussite élevés et l'insertion dans des métiers cohérents au regard des objectifs respectifs des masters. Cependant, il faut souligner la trop faible insertion au niveau cadre, en sachant que cela peut être mis en miroir des poursuites d'étude élevées pour plusieurs formations. L'amélioration de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés pourrait venir du développement de l'alternance au sein de toutes les formations du champ. Ensuite, et de façon corrélée, le renforcement des partenariats avec les acteurs du monde socio-économique pourrait aussi fournir aux étudiants de nouvelles opportunités professionnelles.

Conclusion

Principaux points forts

- Résultats des formations satisfaisants en termes d'attractivité, réussite et insertion professionnelle.
- Forte professionnalisation des formations.
- Équipes pédagogiques diversifiées et adaptées aux contenus.

Principaux points faibles

- Développement de l'alternance hétérogène au sein du champ.
- Internationalisation encore incomplète.
- Insertion au niveau cadre trop faible et poursuites d'études significatives dans certaines formations.

Recommandations

Le champ Économie-gestion de l'URN propose une offre de formation diversifiée dont les débouchés professionnels sont cohérents avec les besoins du marché. Le contenu pertinent et professionnalisant des formations, allié à la qualité des équipes pédagogiques, constituent des atouts supplémentaires du champ. La plupart des formations ont su tisser des relations solides avec l'environnement socio-économique, offrant ainsi de réelles perspectives à leurs étudiants. Les résultats obtenus, en termes d'attractivité des formations, de taux de réussite des étudiants et d'insertion professionnelle des diplômés, sont globalement satisfaisants.

Toutefois, les données de suivi laissent aussi apparaître des taux de poursuite élevés dans certaines formations, et une insertion au niveau cadre modérée. Les voies d'amélioration pour renforcer les formations et leur insertion professionnelle se présentent dans trois directions. Tout d'abord, la mise en place de parcours en alternance au sein de chaque mention de master permettrait de consolider l'expérience des jeunes diplômés et la qualité de leur insertion. Ensuite, la dimension internationale des formations pourrait aussi être renforcée, notamment par le développement des mobilités entrantes et sortantes des étudiants et des enseignants. Cela passe par une plus grande mobilisation des dispositifs existants (type Erasmus) et la mise en place de nouveaux accords avec des universités étrangères. Le développement de parcours exclusivement en langue anglaise pourrait aussi aller dans ce sens. Enfin, sur le plan institutionnel, la coordination de l'offre de formation à l'échelle régionale (Rouen, Caen, Le Havre) pourrait déboucher sur une offre plus complémentaire et lisible pour les étudiants en Économie-Gestion. Au niveau local, notamment pour le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, le renforcement ou développement de synergies entre l'IAE et la FDSEG pourrait s'avérer fructueux, par le partage des

compétences et des bonnes pratiques, comme par exemple l'assurance qualité à l'IAE ou l'articulation formation recherche à la FDSEG.

Points d'attention

Si des recommandations ont été formulées pour chaque formation et à l'échelle du champ Économie-Gestion, aucune formation ne semble demander de modification majeure dans la perspective de la prochaine période contractuelle.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) de l'Université de Rouen Normandie est une formation professionnalisante en deux ans qui destine aux fonctions de collaborateur ou auditeur en cabinet d'expertise-comptable et ou d'audit, mais aussi à l'obtention du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) et à terme du Diplôme d'Expertise Comptable (DEC). Cette formation en présentiel ne propose qu'un seul parcours. Le deuxième semestre du master 1 peut se faire à l'étranger ; la seconde année est en alternance. Cette formation n'est pas délocalisée et les cours, sauf pour les étudiants en semestre à l'étranger, ont tous lieu à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Rouen, sur le site du Campus Pasteur.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Pour obtenir les équivalences pour le DSCG, il convient d'obtenir la moyenne chaque année au cours du master. L'organisation de réunions communes en début de troisième année de licence, première année de master et seconde année de master CCA permet d'en informer les étudiants. Les autres parties prenantes en sont informées sur le plan national grâce à l'association France Master CCA.

Les compétences et connaissances visées, précisées dans le complément au diplôme, sont aussi connues nationalement car il s'agit de celles du programme du DSCG. L'association France Master CCA, le jury national du DSCG et le conseil de perfectionnement annuel s'assurent de la cohérence des programmes avec les objectifs. Il en ressort que les métiers sur lesquels débouche la formation sont cohérents et bien explicités.

Positionnement dans l'environnement

Du fait de cette harmonisation nationale, le master CCA de l'Université de Rouen Normandie ressemble aux autres masters CCA, le plus proche géographiquement étant bien identifié : celui de Caen. Par sa spécificité en entrepreneuriat et anglais et du fait du marché, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, ou formation au plan régional et national.

La formation est adossée au laboratoire Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation (NIMEC) dont sont membres des intervenants du master CCA, spécialisés sur les problématiques de la comptabilité, du contrôle et de l'audit, de l'optimisation financière et la transmission d'entreprises. Le master CCA inclut des cours d'initiation à la recherche et des mémoires, permettant une éventuelle poursuite en doctorat.

Différentes institutions (Ordre Régional des Experts Comptables, Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion - DFCEG) sont partenaires de la formation, ce qui se concrétise par l'animation de conférences et du tournoi de gestion, et leur participation au café coaching. Des intervenants experts-comptables, commissaires aux comptes et avocats favorisent le lien avec les métiers visés notamment à travers leur participation au conseil de perfectionnement, et leurs enseignements, environ un tiers du volume d'heures.

A part la possibilité d'un second semestre dans une Université partenaire à l'étranger, la mobilité n'est pas possible en seconde année du fait de l'alternance. Il n'est pas indiqué de processus de mobilité pour les enseignants et personnels administratifs.

Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Avec une première année en formation initiale et une seconde en alternance, la formation est à vocation professionnalisante, orientée vers le stage d'expertise comptable (DEC). Elle n'est pas conçue comme un cursus Master - Doctorat et aucun étudiant n'a poursuivi en thèse ces dix dernières années.

L'offre est adaptée aux différents profils d'étudiants ; la valorisation des acquis de l'expérience est possible, mais non utilisée. La capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière n'est pas décrite et comme l'exige France Master CCA, la formation ne peut être suivie à distance.

La formation définie suivant un référentiel de compétences transcrit les unités d'enseignement (UE) en compétences grâce au DSCG. Les compétences, savoir-être et savoir-faire, sont développés à travers diverses mises en situation : stages, études de cas de synthèse et projets d'investissement. Ces projets et la participation aux "entrepreneuriales" renforcent l'autonomie et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif.

La formation permet une découverte du monde de la recherche via un cours d'introduction à la recherche et un mémoire dès la première année. De plus, les nombreux cours réalisés par des enseignants-chercheurs sont susceptibles d'insuffler la recherche par cette voie.

La formation comporte, comme généralement dans un IAE, des modules de connaissances de l'entreprise, d'initiation à l'entrepreneuriat et des stages. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages ne sont pas explicités. Pour faciliter leur insertion, la formation s'appuie sur des événements : café coaching, speed meeting, conférences mensuelles, stage, alternance, création d'une association Génération CCA.

La formation prépare à l'international et au grand oral d'économie en anglais à travers une dizaine de cours dispensés en anglais (théorie des organisations, contrôle de gestion, économie, etc.).

L'acquisition de compétences linguistiques en anglais donne lieu à l'obligation de passage du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) niveau 2 gratuitement. Le second semestre à l'étranger (ERASMUS) donne lieu à l'acquisition de crédits européens - *European Credits Transfer System* (ECTS), processus formalisé géré par le service relations internationales de l'université avec les universités partenaires. Le flux d'étudiants étrangers oscille entre 1 et 4 en première année, 1 et 2 en seconde année.

En dehors des cours d'audit des systèmes d'information, de droit du numérique et des corrections en ligne, la formation n'accorde pas de place spécifique au numérique.

L'éthique et la déontologie sont enseignées dans cette formation. Le sujet du plagiat et de la fraude sont traités par trois moyens. D'abord, des cours informent sur le respect du droit d'auteur et la citation des sources. Puis, les étudiants savent que leurs œuvres sont passées au logiciel anti-plagiat. Enfin, une reconnaissance des dysfonctionnements passe par l'association Génération CCA et le conseil de perfectionnement.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique clairement identifiée. L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée à la formation : enseignants chercheurs du domaine CCA, d'économie et droit parfois bilingues ; professionnels du chiffre et du droit. La liste des intervenants et de leur qualité semble connue. Cependant, le volume des enseignements assuré par des experts-comptables (32h en M1 et 90h en M2) paraît limitée pour un master CCA. La formation est dirigée par un professeur des universités spécialisé en contrôle de gestion et publiant dans les revues de référence.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle contribuent étudiants, enseignants et professionnels. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien définis. La formation dispose de moyens administratifs réels (secrétariat à 3/4 temps sur le master CCA, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.). Un conseil de perfectionnement réunit annuellement tous les acteurs de la formation hormis les personnels administratifs et techniques. La liste et la qualité des membres sont précisées et sont spécifiques à la formation. Pour les réunions de l'équipe de pilotage, des organes de concertation et du conseil de perfectionnement, si les modalités de communication des comptes rendus ne sont pas précisées, les comptes rendus précisent le type de communication à faire en fonction des actions décidées. Le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions, notamment les résultats de l'enquête de satisfaction.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Notamment, la constitution, le rôle et les modalités des réunions du jury sont communiqués aux étudiants à travers un livret d'accueil. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance : un crédit ECTS pour des projets de promotion des métiers du chiffre. Le master respecte le principe de seconde chance, avec des deuxième sessions prévues en juin pour le master 1 et septembre pour le master 2.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés : le tableau de bord annuel de suivi des effectifs et le recrutement des étudiants sont connus et l'attractivité de la formation suivie et analysée. L'entrée en master 1 se fait sur dossier, score IAE Message et entretien pour des étudiants venant de formation de niveau licence 3 avec une spécialité en comptabilité, contrôle et audit.

La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants ; le taux de réussite des étudiants oscillant autour de 96%. Les rares échecs sont attribués au niveau intrinsèque des étudiants.

La formation connaît le devenir des étudiants à 18 et 30 mois. Les résultats sont mentionnés en conseil de perfectionnement.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation. Il y a un conseil de perfectionnement et une certification annuelle par l'organisme Qualicert. Le compte rendu du conseil de perfectionnement montre que des actions sont mises en œuvre en réponse aux différents constats.

Résultats constatés

Malgré un vivier restreint de "bons" étudiants du fait de l'absence de DUT GEA (diplôme universitaire technologique Gestion et Administration des Entreprises), le master est attractif avec 300 candidatures en M1 pour 28 avis favorables. Le recrutement se fait principalement via les étudiants de Licence 3 Gestion (environ 3/4) qui viennent eux-mêmes de filières généralistes ou Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Comptabilité et Gestion. Environ 10% des étudiants sont étrangers. Les taux de réussite sont élevés et conformes à l'attendu.

Les taux de diplômés en emploi sont proches de 100%. La durée moyenne d'accès au premier emploi se situe entre 3 et 4 mois. Au moins 50% des diplômés entrés dans la vie active accèdent à un emploi de cadre, et occupent un poste en Normandie. Cela montre que la moitié des étudiants sont recrutés à des postes de senior ou collaborateur expérimenté, ce qui est très bien dans cette filière. Le fait de trouver un poste en Normandie montre aussi que les étudiants sont recherchés sur un métier en manque d'attractivité.

Les poursuites d'étude en doctorat de recherche au NIMEC sont nulles depuis dix ans car les étudiants privilégient une poursuite d'études en tant qu'expert-comptable stagiaire et, à terme, le DEC (Bac+8 dans la filière). Cela est cohérent avec les objectifs de la formation : former in fine des experts-comptables et commissaires aux comptes. Il est dommage que le taux de transformation du master CCA en DEC à quatre ou six ans et plus ne soit pas indiqué.

Conclusion

Principaux points forts :

- Spécialisation à l'entrepreneuriat ;
- Fort taux d'insertion professionnelle, et partenariats bien développés avec les institutions de la filière comptable ;
- Seconde année en alternance ;
- Nombreux cours en anglais ;
- Partenariat avec France Master CCA.

Principaux points faibles :

- Manque de formalisation des partenariats avec le monde socio-économique ;
- Volume modéré d'enseignements assurés par des professionnels experts-comptables ou auditeurs.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de l'URN, qui se démarque par sa spécialisation vers l'international et l'entrepreneuriat, connaît des taux d'insertion élevés que l'on peut mettre en relation avec son fonctionnement par l'alternance. Il sait également se faire remarquer par un conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle.

La formalisation des partenariats avec les organismes professionnels pourrait contribuer à renforcer le volume d'enseignements assurés par des professionnels du chiffre, experts comptables ou auditeurs. La réflexion sur la technicité requise pour l'audit des systèmes d'information, et le projet de création d'une formation "licence en gestion et management" constituent des perspectives intéressantes pour développer le vivier de "bons" étudiants et renforcer l'attractivité du master.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* (EEET) comporte un seul parcours *Management de l'environnement et du développement durable* (MEDD) et propose un cycle complet de master en deux ans dans ce domaine de spécialité. Les métiers visés sont ceux de cadres de l'environnement et du développement durable des secteurs public et privé. La formation accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue. Le lieu d'enseignement est situé à la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'université de Rouen. Il n'y a pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage ainsi que les connaissances et compétences attendues sont multiples et clairement définis et exposés par des canaux de communication adaptés aux différentes parties prenantes. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont tout à fait cohérents. Un supplément au diplôme a dûment été renseigné.

Les débouchés professionnels visés sont en cohérence avec le niveau master dans les domaines considérés. Ils sont présentés sur la page internet et dans la plaquette de présentation de la formation. Aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. Cette dernière fait l'objet d'une communication à l'ensemble des publics.

Positionnement dans l'environnement

Le master EEET-MEDD propose un parcours au positionnement original. Créée en 2017, la formation est issue de la restructuration de la mention « Économie appliquée », à laquelle était précédemment rattachée la spécialité MEDD (existante depuis 2004 sous l'intitulé « Gestion des risques environnementaux et sanitaires »), restructuration renforçant son attractivité et sa lisibilité. Fort de cette ancienneté, le master EEET-MEDD bénéficie d'un ancrage solide dans l'offre de formation des masters en économie des universités normandes, et s'intègre parfaitement dans l'offre de formation pluridisciplinaire de ces dernières dans le domaine de l'environnement et du développement durable. La formation se positionne ainsi comme une spécialité complémentaire de celles proposées dans d'autres disciplines et occupe un positionnement unique dans l'offre de formation existante en économie au niveau régional. Au niveau national, une douzaine de masters au positionnement comparable sont recensés. Cependant, cette formation se positionne parmi les cinq formations existantes les plus anciennes et affiche une ouverture pluridisciplinaire originale vers le droit, la gestion, la géographie et l'aménagement, et les sciences de l'environnement.

L'articulation avec la recherche s'effectue essentiellement par la composition d'équipes pédagogiques intégrant des enseignants-chercheurs du Centre de Recherche en Économie Appliquée à la Mondialisation (CREAM, Equipe d'Accueil-4702), essentiellement sur la thématique « Commerce international, environnement et territoires », ainsi que des économistes de l'environnement de la Fédération de recherche FR CNRS 3730 SCALE (Sciences Appliquées à l'Environnement). Pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en doctorat, l'École Doctorale de rattachement est la 242 « Économie-Gestion-Normandie ».

La densité du tissu socio-économique et industriel de la région Normandie ainsi que son patrimoine constituent un cadre propice pour accueillir une telle formation. En effet, la région Normandie est la première région pour l'éolien en mer et ambitionne de devenir la première Eco-Région en France. De plus, le master apparaît très bien inséré dans les réseaux des acteurs régionaux du territoire en faveur du développement durable, de la transition énergétique et de la transition vers une économie circulaire. À cet égard, un soutien régional est mobilisé dans le cadre du projet de passage de la formation à l'alternance; des partenariats sont ainsi en cours avec la société CEMEX, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), Réseau de transport d'électricité (RTE), Dieppe Maritime (Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise).

Le master EEET-MEDD n'a pas développé de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Toutefois, les étudiants sont encouragés, dès le M1, à réaliser une mobilité internationale dans le cadre du programme Erasmus+. À ce titre, quatre étudiants de la promotion 2019-2020 du M2 ont choisi de faire une mobilité Erasmus+. Il n'y a pas de délocalisation.

Organisation pédagogique de la formation

Bien que ne présentant qu'un seul parcours, la formation apparaît adaptée aux différents projets professionnels des étudiants avec des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle, un bon équilibre dans la répartition des crédits ECTS (European Credits Transfer System), une unité de mise à niveau facultative (non créditée) qui est proposée en début de première année de master, et un stage de 4 à 6 mois en milieu professionnel (en France ou à l'international) obligatoire en M2, avec production d'un mémoire de fin d'études. Le fonctionnement en cursus master-doctorat permet, pour les étudiants qui le souhaitent, de s'orienter vers la recherche.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants présentant des profils spécifiques et/ou contraintes particulières comme le démontre, sur la période d'évaluation, l'accueil de deux étudiants relevant de la formation tout au long de la vie, mais aussi en situation de handicap ou encore sportif de haut niveau. Les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont dument proposées.

La formation master mention EEET vient très récemment d'être inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle permet d'acquérir les compétences proposées dans le cadre de la mention au niveau national et d'acquérir des compétences spécifiques, notamment en responsabilité sociale et environnementale (RSE) et en management intégré, qualité sécurité environnement (QSE). Un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

Si la formation ne dispose pas d'un parcours recherche spécifique, la possibilité d'une orientation vers la recherche est présentée dès le M1 et les étudiants peuvent, au choix, réaliser un stage en entreprise ou un mémoire (sujet proposé par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique). En M2, ceux qui souhaitent s'orienter vers la recherche et continuer en doctorat doivent faire un stage dans une équipe de recherche en économie ou dans un organisme de recherche. Sur la période d'évaluation, trois étudiants issus du master EEET-MEDD se sont d'ailleurs engagés dans un doctorat.

Concernant l'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle immédiate, outre les stages obligatoires (5 semaines minimum en M1, 4 mois minimum en M2) dont les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants, se distinguent des ateliers de préparation à l'insertion, des rencontres professionnelles ou encore des cafés coaching, en lien avec le bureau des stages et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'Université de Rouen. Un accompagnement spécifique est par ailleurs proposé aux étudiants qui souhaitent s'initier à l'entrepreneuriat ; en 2017, deux diplômés ont pu bénéficier du statut d'étudiant-entrepreneur et être suivis dans le cadre du programme PEPITE Vallée de Seine.

Chaque année, plusieurs étudiants de M1 et/ou M2 (deux étudiants en moyenne) optent pour un séjour d'un ou deux semestres dans une université partenaire de l'Université de Rouen. Un contrat d'étude fixe l'acquisition des crédits ECTS correspondants. Les étudiants peuvent également réaliser leur stage de M2 à l'international, ce qui reste marginal (un étudiant en moyenne sur la période d'évaluation). En M2, l'accent est mis sur la préparation à la certification CLES (compétences en langues de l'enseignement supérieur) en anglais, et la certification TOEIC (Test of English for International Communication).

Sans offrir de singularité, l'Environnement Numérique de Travail permet toutefois l'accès à la plateforme pédagogique traditionnelle (Moodle...). On notera le recours ponctuel au développement de sites web dédiés. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique passe essentiellement par les consignes et enseignements délivrés pour accompagner la rédaction du mémoire, ainsi que par l'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat (compilatio) ; chacune des parties est informée des tenants et aboutissants de cette mesure.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus avec un bon équilibre entre intervenants universitaires (10 dont 4 Professeurs en économie) et praticiens (au nombre de 15), ces derniers occupant des fonctions en adéquation avec le diplôme (fonctions, métiers).

Les responsables de la formation assurent la gestion courante du master EEET-MEDD. La formation dispose par ailleurs de l'ensemble des moyens administratifs et pédagogiques nécessaires pour mener à bien ses missions, avec notamment deux personnes dédiées au secrétariat. Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2015 et fonctionne avec les deux responsables de formation, un enseignant-chercheur du master et deux personnalités extérieures.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Les responsables de la formation ont eu récemment connaissance des possibilités de délivrance de

certifications aux étudiants mais ces dernières n'ont pas encore été mises en pratique dans la formation. L'organisation d'une seconde session d'examens en M1 et en M2 fait office de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation et les taux de réussite sont bien renseignés. Ils sont analysés sur toute la période. Le recrutement du master EEET-MEDD s'effectue selon un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Quelques étudiants accèdent chaque année au M2 par admission parallèle (3 étudiants en 2017-2018) ou en formation continue (1 étudiant en 2018-2019). Ces dernières candidatures sont examinées au cas par cas au fil de l'eau avec le centre de formation continue et de l'apprentissage de l'Université.

Une synthèse des chiffres de la réussite étudiante est portée à la connaissance des étudiants à l'issue de chaque session d'examen par voie de liste de diffusion et est également présentée lors des présentations de la formation aux étudiants de licence et dès l'entrée des étudiants en master.

Les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées, uniquement à 18 mois, auprès des diplômés par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) sont mises à disposition du public sur le site internet de l'Université de Rouen.

Le master met en place, par le biais d'un questionnaire administré aux M1 et aux M2, une évaluation des enseignements par les étudiants.. Il n'est pas fait mention de la transmission d'une évaluation interne à la commission formation et vie universitaire de l'établissement.

Résultats constatés

La capacité d'accueil en M1 est actuellement fixée à 36 étudiants (dont 33 primo-arrivants). Malgré les fluctuations du nombre de candidature (168 candidatures en 2017, 218 en 2018 et 171 en 2019), le taux de sélection reste stable autour de 12%, ce chiffre montre la bonne attractivité du master. Depuis sa restructuration en 2017, le taux de réussite en M1 antérieurement faible (45% en 2015-2016 et 35% en 2016-2017) a progressé: 53% en 2017-2018 et 75% en 2018-2019. Le taux de réussite en M2 est depuis de très nombreuses années de 100% à quelques rares exceptions justifiées. Ces taux de réussite sont analysés comme faisant suite à la mise en place de la sélection à l'entrée en M1 mais aussi au passage au contrôle continu de plusieurs matières de M1 favorisant une implication assidue des étudiants dans leurs études ainsi qu'une meilleure préparation aux examens.

Sur les bases des enquêtes d'insertion professionnelle réalisées à 18 mois auprès des diplômés par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP), les taux de diplômés en emploi étaient de 43% (33% en emploi cadre) pour la promotion 2015-2016 et de 75% (67% en emploi cadre) pour la promotion 2016-2017. L'équipe analyse ces résultats en demi-teinte par des diplômés commençant leur carrière comme technicien supérieur avant d'évoluer avec de l'expérience vers des emplois de cadres ou d'ingénieurs. Pour autant, ces données indiquent une certaine cohérence avec les débouchés visés et une conformité avec les autres masters d'économie toutes mentions confondues.

Le taux de poursuite d'étude de cette spécialité est relativement élevé avec 29% des répondants pour la promotion 2016-2017. Il s'explique par le besoin d'une formation complémentaire facilitant l'insertion, notamment par l'alternance.

Conclusion

Principaux points forts :

- Ancienneté en lien avec son ancrage territorial et offrant une certaine attractivité ;
- Positionnement original d'un point de vue tant disciplinaire que pluridisciplinaire de la formation ;
- Adéquation des enseignements dispensés avec les compétences attendues.

Principaux points faibles :

- Relativement faible insertion professionnelle sur des emplois de niveau cadre
- Taux important de poursuite d'étude méritant une attention particulière ;

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master EEET-MEDD est un diplôme disposant d'un historique fort, symbole de ses principales qualités: ses fortes relations avec le tissu économique dans une région se prêtant bien par sa situation à cette spécialité. Il faut également souligner son positionnement singulier dans l'offre régionale sur les questions environnementales, une problématique d'avenir . La qualité de l'équipe pédagogique, dont sa diversité comme l'attention portée à la question des compétences, est aussi à souligner.

Pour ce qui est des pistes d'améliorations envisageables, elles ne peuvent que rejoindre celles exprimées par l'équipe qui en a donc conscience. En effet, l'insertion encore modeste au niveau cadre comme le constat d'importantes poursuites d'études invitent à considérer la nécessité d'une modalité d'alternance en M2, plus à même de répondre à cette problématique. De plus, la création de parcours, via un partenariat évoqué avec un autre master peut également être une voie à explorer.

Enfin, un renforcement des données d'enquêtes à 18 et 30 mois avec des actions pour améliorer le taux de répondants permettrait de mieux appréhender l'évolution qualitative de l'insertion professionnelle.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* - parcours *Management des relations sociales* de l'Université de Rouen Normandie existe depuis 1982. De 2014 à 2017, il s'intitule master Management, « Sciences du Management » (Master 1) et master Management, « Management des Ressources Humaines » (Master 2). A partir de 2017, le master *Gestion des ressources humaines* propose un unique parcours spécialisé en *Management des relations sociales* en master 2. Le master vise à former des cadres de haut niveau dans le champ des ressources humaines. Il est dispensé à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Campus Pasteur, à Rouen. En formation initiale la première année, il est proposé en deuxième année exclusivement en alternance et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et débouchés visés sont explicites et cohérents avec le libellé du master *Gestion des ressources humaines* : former des cadres opérationnels en gestion des ressources humaines. Ils sont communiqués via les forums, journées portes ouvertes, sur les sites institutionnels, sur un livret d'accueil numérique donné aux étudiants à la rentrée. Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées dans les locaux. Un supplément au diplôme précise les compétences et types d'emplois visés.

Le répertoire des emplois occupés par des anciens est recensé. Les informations relatives au devenir des diplômés sont communiquées dans les réseaux sociaux, lors de conférences métiers. Il n'est pas indiqué de certification professionnelle. Par contre, la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master GRH est unique localement (Université de Rouen), à l'exception d'une offre de formation proposée par des acteurs privés validant un titre RNCP. Au niveau régional, l'Université de Caen propose également un master GRH, en alternance et spécialisé dès la première année. Cette formation concurrente a entraîné le désistement d'étudiants également acceptés à Caen (perte de 20 étudiants en 2018 et de 22 en 2019). Aucune offre concurrente nationale ni internationale n'est mentionnée et explicitée alors qu'il existe quasiment un master *Gestion des ressources humaines* dans tous les Instituts d'Administration des Entreprises.

Pour l'articulation enseignement-recherche, les enseignants-chercheurs du laboratoire en sciences de gestion NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation) intègrent dans leurs enseignements la recherche, à laquelle un projet collectif initie les étudiants.

Des partenariats professionnels (Référence RH, réseau d'entreprises de l'Institut d'Administration des Entreprises) et académiques (réseau des formations de masters) sont formalisés. Ce maillage facilite les recherches de stage, d'alternance ou d'emploi, l'organisation de conférences, de séances de coaching.

L'Institut d'Administration des Entreprises a des accords avec 35 établissements à l'étranger. Un accompagnement, administratif et financier, favorise la mobilité. Des cours intensifs de langue permettent de préparer un départ à l'international. Sont concernés pour le master *Gestion des ressources humaines* 5 à 6 étudiants (un semestre en Master 1) ; 2 ont effectué une année de césure entre les semestres 2 et 3. Il n'y a pas de délocalisation de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

S'agissant de la structure de formation, la maquette précise les enseignements capitalisables et transférables, avec les unités d'enseignements, associées à un nombre d'heures global. Au semestre 1, les cours, y compris en management des ressources humaines, sont mutualisés avec les mentions *Management* et *Marketing* de l'Institut d'Administration des Entreprises. Cette structuration vise l'acquisition d'un tronc commun généraliste en sciences de gestion. La spécialisation commence au semestre 2, avec deux matières spécifiques en gestion des ressources humaines. Un stage, de trois mois minimum, est possible dès le semestre 2. La validation de la

première année permet une poursuite d'études en deuxième année. A partir du semestre 3, les enseignements sont ancrés en gestion des ressources humaines. Chaque année permet l'octroi de 60 crédits d'enseignement capitalisables et transférables : *European Credits Transfer System* (ECTS).

Pour ce qui est des profils d'étudiants, la première année est en formation initiale classique. L'alternance, en deuxième année uniquement, présente différentes formes : contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, stage alterné. La ventilation des étudiants selon les modalités (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, stage alterné) n'est pas précisée. Des aménagements sont prévus pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, les sportifs de haut niveau etc.) : dispenses, emplois du temps adaptés notamment. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas les possibilités de suivi de la formation à distance, ou de validations des acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES) ; aucune VAE n'a été effectuée.

L'approche compétences portée par l'IAE se traduit par une modification de la maquette, structurant la formation en blocs de compétences. Sa mise en application est, sous réserve du vote, prévue pour 2022. Les étudiants sont incités à auto-évaluer les compétences acquises à partir d'un portefeuille d'expériences et de compétences. Des pratiques pédagogiques diversifiées ne figurent pas dans le dossier, à l'exception du projet. Pour l'apprentissage de la recherche, les étudiants bénéficient de cours de méthodologie de recherche ; ils sont incités à assister aux conférences et doivent réaliser une étude approfondie de leur entreprise d'alternance. Aucune poursuite d'études doctorales n'est recensée.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le master GRH bénéficie de la plateforme d'offres de stages et d'emploi de l'Institut d'Administration des Entreprises et des coachings réalisés par ses partenaires socio-économiques. Au niveau de l'Université, un bureau dévolu à l'insertion professionnelle aide aux recherches de stage, d'alternance ou d'emploi. Les étudiants-entrepreneurs peuvent être spécifiquement accompagnés ; leur nombre n'est pas indiqué. Des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise, tels que « simulation d'entreprise » (semestre 1), sont prévus mais pas explicitement d'enseignement en entrepreneuriat.

Sur le plan international, le passage de Certificats en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) en anglais, espagnol et allemand est possible. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas combien d'étudiants du master GRH sont finalement certifiés. Un enseignement en « business english » est octroyé en semestre 1. De plus, une unité d'enseignement, l'UE3 (semestre 4) s'intitule « gérer le management à l'international ».

Sinon, étudiants et enseignants ont accès à un espace numérique de travail classique, comprenant des ressources telles que cours, portefeuille d'expérience et de compétences. L'enseignement du master GRH inclut des contenus dévolus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : systèmes d'information des ressources humaines, digitalisation de la fonction RH, droit du télétravail, etc.

En matière de sensibilisation à l'intégrité scientifique, les travaux des étudiants sont analysés au moyen d'un outil de détection du plagiat. En première année, un enseignement sur l'éthique des affaires est dispensé.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Lors de la première année il s'agit principalement de titulaires; en seconde année, l'équipe comprend un certain nombre d'intervenants praticiens des ressources humaines (un tiers d'anciens diplômés). Leur liste avec leurs qualités figure dans le livret d'accueil des étudiants. Les profils des intervenants sont cohérents avec les contenus de la formation. Il n'est pas fait état explicitement de sensibilisation de l'équipe à l'approche par compétences.

Au-delà, les modalités de pilotage renvoient à un processus formalisé. Deux responsables pédagogiques se coordonnent, l'un pilotant les cours communs du semestre 1, l'autre plus axée sur les enseignements spécifiques au master GRH, à partir du semestre 2. Une assistante pédagogique est affectée à sa gestion administrative. La composante de formation réunit les responsables pédagogiques pour une coordination à l'échelle de l'Institut d'Administration des Entreprises. Les résultats de l'enquête de satisfaction des étudiants relative aux enseignements sont transmis aux responsables pédagogiques, et servent aux conseils de perfectionnement pour envisager des améliorations pédagogiques ou modification de maquettes. Un rapport de conseil de perfectionnement est inclus dans le dossier. Ses membres sont des enseignants de la formation, des administratifs, une étudiante. Des préconisations y figurent, pour améliorer tant la pédagogie que la répartition des cours, ou la formation et son attractivité.

Sur le site de l'Université, les étudiants ont accès aux modalités de contrôle des connaissances et à la charte des examens. Le master GRH dispose également, pour le partage de ces informations, d'un panneau d'affichage et d'une page internet. L'engagement étudiant est valorisé au sein de l'Université de Rouen mais il n'est pas mentionné si les étudiants du master GRH en ont bénéficié.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités d'accès au master GRH, ses effectifs et résultats sont communiqués sur les sites internet institutionnels (e-candidat, de l'Université) ainsi que dans les instances de la composante de formation : conseil d'administration, réunion de coordination de l'Institut d'Administration des Entreprises, conseil de perfectionnement du master GRH. Une analyse de l'attractivité du master montre une grande déperdition,

entre les masters 1 et 2 avant 2017 : l'effectif du master 2 (une vingtaine d'étudiants) représente moins d'un tiers des effectifs du master 1. Depuis 2017, outre la quasi disparition des étudiants étrangers (de 2 à 14 selon les années), les effectifs se stabilisent autour d'une vingtaine, tant en master 1 que 2. La baisse des effectifs est expliquée par les désistements pour le master Gestion des ressources humaines de l'Université de Caen.

La formation fournit une information complète sur la réussite de ses étudiants.

Le devenir des diplômés est exposé dans une enquête à 9 mois (à l'occasion de la remise des diplômes), à 18 mois et à 30 mois, et montre une adéquation de l'insertion professionnelle au regard des objectifs de la formation notamment dans l'enquête à 30 mois.

Dans sa démarche qualité, l'Institut d'Administration des Entreprises mène des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants. Ses résultats sont transmis aux responsables pédagogiques qui se réunissent au moins une fois par an; ils sont également utilisés lors des conseils de perfectionnement. Les demandes de modification de maquette prennent appui sur ces conseils.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation du master GRH n'aborde pas les résultats constatés dans un paragraphe dédié. Depuis 2017, les effectifs du master restent relativement stables autour d'une vingtaine. Une rupture est notable en 2017 pour le master 1, qui passe d'un effectif moyen de 80 étudiants à une vingtaine. A partir de 2017, les étudiants du master 1 sont pour moitié issus de l'Université de Rouen. Les candidatures, autour de 150 par an, progressent notablement en 2019, passant à près de 300. Le nombre de candidats ayant reçu un avis favorable est cependant stable (40). L'évaporation est d'environ 50%, puisque les promotions s'établissent autour de 20 étudiants (ce qui est notamment expliqué par des départs vers le master GRH de Caen spécialisé et en apprentissage dès le master 1). Les taux de réussite sont d'environ 90% tant en première qu'en deuxième année. Une enquête à 9 mois sur le devenir des diplômés montre que 82% d'entre eux sont recrutés en qualité de spécialistes en ressources humaines. Les taux de réponses à l'enquête à 18 mois sont supérieurs à 70%. A 18 mois, les taux d'insertion professionnelle sont d'environ 75%. L'objectif de la formation est de former des cadres opérationnels. Or, les emplois de niveau cadre concernent des cohortes faibles ; pour 2016-17, sur les 9 étudiants ayant répondu à l'enquête, 2 sont cadres. L'enquête à 30 mois indique des taux d'insertion professionnelle à quasi 100%, en majorité sur des emplois stables et pour moitié sur des postes de cadre.

Sans avoir d'informations précises sur leur nature, les poursuites d'études ne concernent que 1 à 3 étudiants par an, dont aucun en doctorat depuis 2012.

Conclusion

Principaux points forts :

- Relations développées avec l'environnement socio-économique avec une bonne implication de professionnels dans les enseignements ;
- Formation bénéficiant des moyens et partenariats de l'IAE tant à l'international qu'en local ;
- Progression notable du nombre de candidats en 2019.

Principaux points faibles :

- Déperdition forte entre les dossiers retenus et les inscrits en raison de la proximité d'un master GRH à l'Université de Caen ;
- Faible insertion professionnelle sur des emplois de niveau cadre.

Analyse des perspectives et recommandations :

Pour renforcer son attractivité mais aussi l'insertion professionnelle sur des postes de cadres en GRH, ce master dispose de points forts, dont les réseaux et moyens de l'IAE mais aussi l'expérience forgée au fil des ans. Une analyse plus fine serait nécessaire sur les raisons de l'évaporation des candidats, notamment vers le master GRH de Caen. L'alternance dès la première année, perspective sur laquelle se positionne la formation, pourrait attirer plus de candidats. Une réflexion à l'échelle régionale sur le positionnement respectif des masters GRH de Rouen et de Caen pourrait ouvrir des perspectives en termes de synergie, et/ou de différenciation de l'offre de formation.

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le Master Gestion des Territoires et du Développement Local (GTDL) présente un parcours unique intitulé « Économie et Développement des Territoires ». Il a vocation à former en deux ans, des spécialistes du développement territorial au profit d'acteurs économiques publics ou privés qui présentent un important besoin d'expertise en la matière. Le parcours se décline sous forme d'options, soit professionnelle visant à former des cadres de l'aménagement territorial, soit recherche. La formation accueille principalement des étudiants en formation initiale et quelques rares étudiants inscrits en formation continue. Elle s'effectue en présentiel sur le campus Pasteur à Rouen, à l'exception d'un seul cours optionnel de deuxième année de master sur le campus de Mont Saint Aignan. Aucune délocalisation n'est spécifiée.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage ainsi que les connaissances et compétences attendues sont clairement définis et exposés par des canaux de communication adaptés aux différentes parties prenantes. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont tout à fait cohérents. Un supplément au diplôme a dûment été renseigné. Les emplois visés correspondent bien à une insertion en adéquation avec le niveau master dans les domaines considérés. Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes, notamment pour ce qui est du doctorat, en lien avec le parcours recherche. Aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier. La formation est en cohérence avec la fiche nationale du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention. Cette dernière fait l'objet d'une communication à l'ensemble des publics.

Positionnement dans l'environnement

Initialement rattachée à une mention générale d'économie dénommée « Economie Appliquée » de l'Université de Rouen, la spécialité est aujourd'hui autonome, avec un parcours unique. Elle relève du champ *Économie-Gestion*. Son positionnement, clairement énoncé, confère à la formation une différenciation forte tant sur le plan local que national. En effet, s'il existe d'autres formations en lien avec le développement et l'aménagement du territoire (en urbanisme ou en géographie), la spécialisation économique de la formation permet de clairement la différencier au sein de l'offre de formation de l'Université de Rouen et plus largement au niveau régional. A ce titre, l'accent est surtout mis sur les enseignements spécialisés réalisés en propre, hormis quelques mutualisations (comme les enseignements fondamentaux en première et deuxième années mutualisés avec le parcours EGRF - Économie et Gestion des Risques Financiers) du master MBFA (Monnaie Banque Finance Assurance), et des cours optionnels en deuxième année de master (master 2), mutualisés avec le master de géographie ou encore avec le master droit public de l'Université de Rouen.

La formation est adossée au laboratoire LASTA (Laboratoire d'Analyse des Sociétés, Transformations et Adaptations) de l'Université de Rouen. Ce dernier bénéficie d'une insertion au sein de l'IRIHS (Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société). La formation bénéficie également de liens pertinents avec les activités de la fédération émergente STENOR (Science du Territoire en Normandie) permettant d'élargir les espaces de rencontres et d'échanges d'informations sur des thématiques cohérentes avec la formation, avec des acteurs territoriaux tant universitaires que praticiens. L'intervention d'enseignants-chercheurs membres du LASTA au sein de la formation permet une bonne articulation formation-recherche.

Les partenariats ont été développés quantitativement et qualitativement conformément aux remarques effectuées lors de la précédente campagne d'évaluation. Ils présentent aujourd'hui une couverture tout à fait satisfaisante en termes de diversité et de nombre de partenaires prenant une part active dans la formation. La formation s'appuie également sur l'insertion locale d'anciens étudiants pour renforcer ces partenariats. Le niveau de formalisation de ces partenariats n'est pas explicité.

La formation bénéficie des nombreux accords et partenariats de l'Université de Rouen avec d'autres universités en Europe et partout dans le monde. Si de nombreux accords de coopérations sont évoqués, les informations présentées dans le dossier ne nous permettent pas de juger systématiquement si ces derniers sont pleinement adaptés aux finalités spécifiques de la formation. La formation a été rattachée à la Convention Erasmus + EUsers, et dans ce cadre, en partenariat avec un réseau de 5 autres universités européennes (Milan, Äbo, Greenwich, Leipzig, Vienne), des séminaires ont été intégrés à la formation des étudiants de master 1 et master 2 dans chaque université partenaire. Trois séminaires par an ont ainsi été organisés à Rouen. Ces dispositifs et opportunités entrent dans un cadre formalisé et font l'objet de communication et d'un accompagnement mais semblent finalement peu exploités par les étudiants (en moyenne 1 étudiant par an sur les 5 dernières années en termes de mobilité sortante Erasmus). La formation n'est pas délocalisée à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive et une distinction systématiquement faite entre enseignements fondamentaux, enseignements spécialisés et enseignements transversaux. Une place importante est également donnée à la professionnalisation tout au long du master. Une unité de mise à niveau facultative composée de deux matières s'est avérée nécessaire et a été ajoutée en début de première année de master (master 1). Une modularité intéressante dans les rendus de fin de master 1 est proposée (avec le choix entre trois activités : mission d'étude, Projet personnel et professionnel de l'étudiant et stage en milieu professionnel). Le reste des enseignements du master 1 est obligatoire. En master 2, peu de modularité est proposée, si ce n'est celle laissée pour un cours au choix entre trois proposés en mutualisation et les variations liées aux orientations professionnelles ou recherche. Globalement, les contenus des enseignements sont en cohérence avec les objectifs et finalités visés pour les deux orientations (professionnelle, et recherche) même si l'orientation professionnelle reste prédominante et que la spécificité de l'option recherche, outre les éléments de méthodologie génériques de recherche, de documentation et d'information, ne se distingue que par deux éléments positionnés exclusivement en master 2 : la production d'un mémoire recherche et le suivi de séminaires de recherche.

La formation n'est pas proposée en alternance. La formation à distance reste exceptionnelle même si des réflexions sont en cours pour développer davantage cet aspect dans la mesure où cela permettrait de répondre à une demande perceptible d'employés en formation continue. Les étudiants inscrits en formation continue (qui restent rares dans la formation) peuvent bénéficier d'un aménagement d'études en répartissant les enseignements sur deux années. La formation est également en capacité d'accueillir des étudiants aux contraintes particulières (régime spécial d'études et aménagements pour étudiants salariés, chargés de famille, engagés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau...). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme, mais aucune VAE n'est mentionnée sur la période 2015-2019.

La formation donne une place importante à l'approche compétences et s'appuie notamment sur l'outil du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC), utilisé par 35 Universités (dont l'Université de Rouen) réunies dans un Consortium. Si la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université de Rouen a validé un cadrage prévoyant la structuration progressive de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences pour une application totale à la rentrée 2022, le master GTDL a cherché, par anticipation, à adapter sa formation en fonction des compétences définies par les métiers visés. Parmi les modalités pédagogiques proposées, au-delà des plus classiques, la diversité offerte par les projets tutorés, les cafés coaching et séminaires semble tout à fait adaptée.

Malgré la présence d'une orientation recherche clairement affichée à côté de l'orientation principalement professionnelle du master, il apparaît délicat d'affirmer que la démarche scientifique est véritablement au cœur de la formation. Dans l'option recherche proposée en master 2, le faible nombre d'étudiants empêche de faire apparaître un module méthodologique spécifiquement dédié en termes de formation à la recherche. Les compétences sont donc transmises par l'enseignant-chercheur qui suit l'étudiant dans le cadre de son mémoire de recherche dès le début de l'année universitaire. Le suivi de séminaires de recherche complète le dispositif. Les démarches de professionnalisation sont initiées et bien amorcées dès le master 1 avec un module d'initiation à la professionnalisation incluant la méthodologie des projets personnels d'étude et le portefeuille d'expériences et de compétences. Par ailleurs, à la fois en master 1 et en master 2, les Projets tutorés (dispositif récent, troisième année d'existence), stages (facultatif en master 1 et obligatoire en master 2, d'une durée comprise entre 4 et 6 mois), les cafés coaching ou encore les séminaires professionnels occupent une place importante. Ces initiatives sont appuyées par le bureau des stages au sein du pôle Pasteur et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'Université de Rouen (réunions, formation ou collaborations pour l'organisation d'événements).

L'anglais fait l'objet d'un enseignement spécifique à raison de 24 heures par semestre sur les trois premiers semestres (soit 72h travaux dirigés -TD au total représentant 8 à 9% de la formation). En revanche, aucun enseignement disciplinaire n'apparaît comme étant dispensé dans une langue étrangère. Des certifications facultatives CLES (compétences en langues de l'enseignement supérieur) en anglais (niveaux B1, B2 et C1), en Espagnol et en Allemand (B1 et B2) sont proposées. Cependant, seul l'anglais fait l'objet d'une telle démarche par les étudiants (à raison de 2 étudiants par an en moyenne). L'existence de mobilité sortante et entrante est

notifiée avec 5 départs d'étudiants en Erasmus sur les 5 dernières années, et une arrivée d'étudiants Erasmus particulièrement en master 1 (avec des chiffres néanmoins globalisés).

L'Environnement Numérique de Travail permet notamment l'accès à la plateforme pédagogique « UniversITICE » sur laquelle s'appuie la quasi-totalité des enseignements de la mention GTDL. Parmi les enseignements spécifiques à la formation GTDL, deux d'entre eux font intervenir les étudiants en petit groupe sur postes informatiques : « Simulations macroéconomiques » (master 1) et « Systèmes d'information géographique et cartographie » (master 2). Si l'enseignement à distance reste exceptionnel, il a pu être expérimenté dans le cadre de la gestion de crise liée à la COVID19. Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour développer davantage cet aspect sur certains enseignements.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique passe essentiellement et uniquement par l'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat (compilatio) dont chacune des parties est informée des tenants et aboutissants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus avec un bon équilibre entre intervenants universitaires et praticiens. Parmi les intervenants universitaires, 17 sont issus de l'Université de Rouen (4 professeurs, 11 Maîtres de conférences, dont 3 sont habilités à diriger les recherches, et 2 professeurs agrégés du second degré), et 2 sont extérieurs, majoritairement en Économie ainsi que d'autres disciplines (Géographie physique, humaine, économique et régionale ; Sciences de gestion ; Droit public). Sept professionnels, au niveau de compétences et de responsabilité cohérents avec leurs interventions, sont chargés de cours, portant, si l'on ajoute les professionnels intervenant au sein des séminaires professionnels, ce chiffre entre 13 et 15 professionnels selon les années. La liste des intervenants et leur qualité est communiquée aux étudiants et parties prenantes extérieures. L'équipe pédagogique est mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences. Ainsi, la question des compétences est systématiquement discutée en amont avec chaque nouvel intervenant (universitaire ou non). Par ailleurs, l'un des responsables de la formation a spécifiquement été formé par le BAIP au portefeuille d'expériences et de compétences.

Un comité de pilotage spécifique à la mention est composé des deux responsables de la mention et de deux autres enseignants (ceux qui interviennent le plus dans la formation). Il se réunit a minima une fois par an et ponctuellement en fonction des besoins exprimés. La formation dispose par ailleurs de l'ensemble des moyens administratifs et pédagogiques nécessaires pour mener à bien ses missions. Le conseil de perfectionnement de la mention GTDL est dûment mis en place et lui est spécifique. Il se tient une fois par an en janvier-février. Ce dernier s'appuie principalement sur les données issues de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle, et donne lieu à un compte rendu. Une réunion de bilan est également organisée en fin d'année universitaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. De même, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences ainsi que les crédits ECTS (European Credits Transfer System) sont explicites et cohérents avec les attendus de la formation et la charge de travail impliquée. A noter qu'un renforcement du poids de l'oral et des contrôles continus a été opéré. En master 2, une note inférieure à 10/20 au mémoire (professionnel ou de recherche) est éliminatoire et oblige l'étudiant à repasser l'épreuve en seconde session. Plus largement, l'organisation d'une seconde session d'examens fait office de seconde chance. L'attestation de réussite permet de visualiser le niveau de l'étudiant dans chaque matière. Par ailleurs, les étudiants peuvent demander une certification spécifique à des compétences ou des blocs de compétences, même si aucun dispositif formel n'est réellement mis en place à ce niveau. Pour autant, la préférence des étudiants passe par des lettres de recommandations qui intègrent ces aspects. L'Université de Rouen a mis en œuvre un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant. Les étudiants en sont informés mais n'ont pas effectué de demande d'activation de ce dispositif à ce jour.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement, et bien exposés.

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période.

En revanche, comme souligné par les responsables, l'analyse des taux d'insertion professionnelle se heurte au faible nombre de réponses aux enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion. L'évaluation des enseignements par les étudiants peine à se mettre en place ; malgré l'existence d'un questionnaire d'évaluation des enseignements initié il y a 5 ans, son recours n'est pas systématisé de manière annuelle ni automatique. Il est ainsi essentiellement fait usage d'une évaluation orale (donc non anonyme) et informelle à l'occasion du conseil de perfectionnement via les représentants étudiants des deux années. Outre la réunion annuelle du conseil de perfectionnement, il est fait mention d'une réunion de bilan en fin d'année universitaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

La formation bénéficie d'une bonne attractivité, avec un nombre de candidatures en master 1 relativement constant et conséquent lui permettant d'assurer des effectifs suffisants tout en conservant un niveau d'exigence élevé. Les candidatures sont passées de 145 à 139 dossiers sur les trois dernières années universitaires avec un pic à 173 pour 2018-2019. Le nombre de dossiers ayant reçu un avis favorable reste stable (entre 60 et 76).

Le nombre d'inscrits reste situé entre 23 et 26 sauf pour 2014-2015 qui était une année atypique avec 45 inscrits, pour une capacité d'accueil fixée à 30 étudiants. Le master 2 accueille principalement les étudiants issus du master 1 (seules 4 candidatures « extérieures » ont été acceptées chaque année). En master 2, les effectifs varient entre 22 et 14 inscrits et ont accusé une légère baisse depuis 2016-2017. En ce qui concerne les taux de réussite, la part des admis en master 1 est restée faible jusqu'en 2016, réduisant d'autant les inscriptions en master 2. Depuis trois ans, une mise à niveau facultative a été introduite dès la première semaine de master 1 et a permis d'améliorer la réussite des étudiants. Ainsi, initialement à 51%, le taux de réussite en master 1 était tombé à 33% avant de remonter significativement à 71% pour l'année université 2018-2019. Le suivi des étudiants tout au long de l'année universitaire et la possibilité d'opérer une sélection dès le master 1 sont analysés comme ayant un rôle actif dans cette évolution positive et significative. Le taux de réussite en master 2 est également en progression sur les dernières années, passant de 71% à 86% en 2018-2019.

Le faible taux de retour surtout pour l'enquête à 30 mois (en légère hausse) rend fragile l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. Pour autant, le taux d'insertion des diplômés s'est amélioré depuis 2014, proche de 70% à 18 mois et 100% à 30 mois.

Les emplois considérés stables et/ou de niveau cadre ont augmenté pour atteindre 50% des cas, mais l'absence d'informations quant à la nature de ces emplois ne permet pas d'évaluer leur adéquation aux débouchés visés. Une fois encore, le faible nombre de réponses grève la pertinence de l'analyse à ce niveau. Le délai moyen d'accès au premier emploi s'est amélioré ; de 10 mois lors de la promotion 2012, il est passé ensuite entre 4 et 6 mois. En complément aux enquêtes internes à l'OVEFIP, un suivi des diplômés est progressivement mis en place via le réseau social professionnel LinkedIn (action devant être davantage institutionnalisée en lien avec les services communication de l'Université) et présente des résultats tout à fait prometteurs en termes de capacité de suivi.

Une baisse significative et bienvenue du taux de poursuite d'études peut être relevée ; de 50% pour la promotion 2012-2013, elle n'est plus que de 10% en 2016-2017. La poursuite d'étude en doctorat fluctue quant à elle entre 0 et 2 étudiants (eu égard aux opportunités de financements – bourses doctorales ministérielles ou régionales).

Conclusion

Principaux points forts :

- Évolution positive des partenariats tissés, associée à une amélioration du positionnement dans l'environnement socio-économique ;
- Amélioration significative de la réussite en master 1 par la création d'une unité de mise à niveau facultative ;
- Initiation de démarches de professionnalisation dès le master 1 et de manière continue tout au long du cursus.

Principaux points faibles :

- Faiblesses de l'évaluation des enseignements par les étudiants et du taux de retour des enquêtes d'insertion.
- Manque d'étudiants en formation continue.
- Fragilité de l'orientation « recherche » dans les enseignements inscrits dans la maquette.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les efforts réalisés en matière de structuration de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences, ou encore ceux visant au renforcement du positionnement dans l'environnement socio-économique sont à saluer et à poursuivre. Il y aurait éventuellement en ce sens des synergies complémentaires à construire avec les mentions « Économie et management publics » des Universités du Havre et de Caen. L'amélioration des enquêtes sur le devenir des étudiants, de même que la formalisation et l'usage plus systématisé d'outils d'évaluation des enseignements apparaissent souhaitables. Plus encore, l'enseignement à

distance s'avère une opportunité à exploiter, notamment pour développer l'accès à la formation des étudiants en formation continue. En ce sens, réorienter les efforts de communication semble tout à fait opportun.

MASTER MANAGEMENT

Établissement(s)

Université de Caen Normandie - Université Le Havre Normandie - Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Management* de l'université de Caen campus 4 - Institut d'Administration des Entreprises (IAE), coaccrédité avec l'Université du Havre Normandie et de l'Université de Rouen, est une formation ayant comme objectif principal l'accès à des métiers de haut niveau dans l'enseignement et la recherche universitaire ou dans de cabinets de conseil en management. La formation comprend un total de 360 heures d'enseignements réparties sur 2 semestres. Les enseignements ont lieu sur le campus 4 de Caen, mais certains séminaires sont dispensés sur le site de l'université du Havre et sur le site de l'Université de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement décrits. Il s'agit de former des potentiels enseignants-chercheurs en management, des analystes pour des cabinets de conseil en management, et des chargés d'études. Les connaissances et compétences sont bien définies et cohérentes avec les objectifs de la formation. Une liste détaillée et claire des métiers accessibles à l'issue de la formation et des poursuites d'études possibles est présentée. L'ensemble de ces informations peuvent être retrouvées dans le supplément de diplôme. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) accessible sur le site internet de l'Université de Caen.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit dans une volonté de l'IAE de Caen d'initier les étudiants à la recherche académique avant l'entrée en doctorat. Cette initiative est à saluer dans une période où l'attractivité d'un parcours de thèse diminue d'année en année. Il n'est pas indiqué comment la formation s'inscrit dans l'espace local, régional, national ou international.

Les passerelles entrantes ne sont pas précisées. Le master recrute principalement dans les formations initiales en management. Pour les passerelles sortantes, les étudiants poursuivent naturellement vers une thèse de doctorat et certains s'orientent vers une carrière en entreprise. Il n'existe pas de partenariat académique.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est très formalisé. Les enseignants du master interpellent les étudiants aux moyens de leur propre recherche académique et encadrent leur mémoire de recherche. Les étudiants en master peuvent bénéficier des locaux du NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation, UPRES-équipe d'accueil 969) pour leurs travaux de recherche et des doctorants viennent régulièrement témoigner dans les cours de l'activité en laboratoire.

Les enseignements dédiés à l'apprentissage de métiers du conseil sont en grande partie assurés par des professionnels du secteur. Il est indiqué que les entreprises apportent un support à la réalisation des mémoires de recherche dans le cadre de la collecte des données. Les entreprises concernées ne sont pas connues et le détail de cette participation n'est pas précisée. Par ailleurs, bien qu'il s'agisse d'un master avec une orientation recherche prépondérante, l'établissement de liens formels avec les milieux socio-économiques permettrait de renforcer l'attractivité de cette formation.

Aucun dispositif favorisant la mobilité des étudiants n'est présenté et aucun partenariat avec des établissements supérieurs étrangers n'existe. Cela est dommage dans une logique de poursuite d'études en doctorat où la dimension internationale est très importante.

Organisation pédagogique de la formation

Le *M2 Management, Conseil et Recherche* est accessible après le *M1 Management* ou après une autre formation équivalente. Elle consiste en 2 semestres et utilise le système européen d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Les enseignements ont lieu en présentiel et la formation ne propose pas d'enseignements à distance. La formation ne propose pas d'alternance. Des étudiants en reconversion professionnelle font partie des effectifs. La structure des locaux permet d'intégrer des étudiants en situation de handicap. En revanche, la formation n'offre pas de dispositif adapté aux sportifs de haut niveau. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée et peut permettre une dispense de l'UE (Unité d'enseignement) «□ Conduire une mission de conseil et/ou une étude □». Il n'est pas précisé si la validation des études supérieures (VES) est proposée.

L'approche par compétences est à l'état embryonnaire.

Les innovations pédagogiques sont limitées. L'initiation à la recherche fait appel à des modules de lecture et d'écriture d'articles académiques, et des échanges avec les doctorants. Un accent est mis, au cours de la rédaction du mémoire de recherche sur les présentations (organisation de séminaires de suivi et d'un grand oral). Pour les enseignements plus axés Conseil, les étudiants sont mis en situation de simulation de réponses à des projets. Le détail de ces simulations n'est pas fourni.

La formation étant principalement axée sur la recherche, la démarche scientifique est évidemment centrale. De nombreux modules sont dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Les interactions avec les membres du laboratoire de recherche NIMEC sont nombreuses. Le mémoire de recherche proposé en fin de master (et cette option est largement souscrite par les étudiants) s'inscrit logiquement dans un objectif de poursuite en doctorat.

Seul un cours (supply chain) est proposé en anglais et il est surprenant qu'aucun cours d'anglais de spécialité (rédaction d'un article de recherche, etc.) ne soit proposé. La formation ne donne lieu à aucune certification de niveau linguistique. La dimension internationale de la formation, y compris sur le plan de l'accueil de collègues étrangers, ne semble pas développée.

Les outils numériques exploités se résument aux ressources en ligne ainsi que les logiciels d'analyse de données. Il n'existe pas de cours spécifiques sur l'éthique et la problématique semble être abordée seulement de manière informelle. Un engagement de non-plagiat est signé par les étudiants en début de formation. Les étudiants et enseignants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

Chaque intervenant de la formation est choisi en fonction de son adéquation avec son domaine d'expertise. La liste est transmise aux étudiants à la rentrée. En revanche, ni la qualité, ni le domaine d'expertise des intervenants professionnels ne sont précisés. Il est donc impossible de déterminer si la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus de l'entreprise est en accord avec la finalité de la formation. Des réunions sont tenues régulièrement sur convocation. Le rôle du responsable pédagogique est détaillé et s'inscrit dans le périmètre classique de ses attributions. L'équipe pédagogique se réunit lors des délibérations du master et lors du Conseil de perfectionnement. Dans le compte-rendu de réunion du conseil de perfectionnement de juin 2019, figure de façon synthétique une liste de remarques sans présenter une véritable structure, ni les voies d'amélioration ainsi suggérées. De plus, les étudiants ne participent pas aux réunions, ce qui est non conforme à la réglementation.

Le conseil de perfectionnement dispose des documents qui recensent le devenir des diplômés ainsi que les réponses aux questionnaires d'évaluation semestriels de la formation. Néanmoins, leur caractère exhaustif est questionnable. Le campus IAE Caen propose un complexe global d'accueil de qualité pour les étudiants en mettant à leur disposition des salles dédiées.

Lors du séminaire de rentrée, les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les règles d'attribution des ECTS, les attendus de la formation, les conditions de poursuite en doctorat et les liens avec le laboratoire NIMEC sont communiqués aux étudiants. Aucune certification n'est proposée aux étudiants. L'engagement étudiant n'est pas considéré.

Dispositif d'assurance qualité

La direction de l'IAE peut accéder au suivi en temps réel des effectifs de la formation, selon les diplômes et régimes d'inscription grâce à un outil de pilotage exploité par la DAPEQ (Direction d'Aide au Pilotage et à la Qualité). Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un processus transparent. Les refus sont motivés. La procédure de recrutement est normalisée. La formation analyse et met à disposition les données sur la réussite des étudiants et sur le devenir des diplômés (seulement quantitativement, la nature exacte des emplois occupés n'est pas analysée).

Le processus d'amélioration continue présenté sous la forme d'une autoévaluation s'inscrit dans un engagement pérenne par le maintien de la certification QUALICERT depuis 2005 et l'obtention de la certification Formation Continue à l'Université (FCU) en 2019.

Contrairement aux pratiques habituelles, il semblerait que les étudiants n'interviennent pas directement dans le dispositif d'évaluation interne.

Résultats constatés

Le master a un effectif moyen et relativement stable qui varie entre 15 et 17 étudiants par an. L'insertion professionnelle est brièvement analysée sur la période 2017-2018 mais le taux de répondant est trop faible pour qu'une analyse puisse être faite. Les autres informations habituellement mises à disposition pour analyser l'attractivité du master ainsi que la réussite ne sont pas fournies.

Conclusion

Principaux points forts :

- Lien fort entre le master et le NIMEC, le laboratoire d'adossement
- Poids important des enseignements dédiés à la recherche

Principaux points faibles :

- Faible information sur l'attractivité de la formation
- Faible information sur la réussite et le devenir des étudiants
- Dimension internationale de la formation limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives d'évolutions envisagées, concernant la structuration en blocs de compétences et l'amélioration de l'internationalisation, sont pertinentes. En particulier, la formation devrait proposer un plus grand nombre de cours en anglais et proposer des cours de langue (et d'écriture scientifique en anglais). Le master doit également mieux valoriser la formation en communiquant des informations sur l'attractivité et le devenir des diplômés. Par ailleurs, il convient de mieux mettre en avant le devenir des étudiants qui ne s'orientent pas vers un doctorat et de spécifier l'adéquation de la formation avec une carrière non-académique.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) a pour objectif de former à la gestion des étudiants issus d'autres parcours d'études supérieures. Il comprend trois parcours : le parcours historique Double Compétence (DC) ouvert uniquement en seconde année ; depuis septembre 2018, le parcours *Entrepreneuriat* ouvert dès la première année aux étudiants-entrepreneurs et adossé au dispositif PEPITE ; le parcours *Développement des personnes et des organisations* (DPO), ouvert seulement en seconde année en formation continue à de futurs chefs d'établissement du secondaire et cadres de l'enseignement en partenariat avec le rectorat. Le master est dispensé à l'Institut des Administrations et des Entreprises (IAE) de Rouen ; il est ouvert en formation initiale et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

S'agissant des objectifs de la formation, ainsi que des connaissances et des compétences à acquérir, ils sont explicites, cohérents et compréhensibles, en ce sens qu'ils renvoient à une formation reconnue nationalement. En effet, historiquement, le master MAE (parcours historique Double compétence - DC) a pour but de fournir une formation dispensant une double compétence en Gestion à des profils venant d'autres horizons (scientifique, droit, littéraire). Ce diplôme est une des formations pilier du réseau national des IAE, et adapté tant à la formation initiale qu'à la formation continue. Depuis 2018, la mention a fait l'objet d'une profonde restructuration, et s'est diversifiée avec la création de deux parcours supplémentaires, l'un destiné à former des étudiants en gestion autour d'un projet de création d'entreprise (parcours *Entrepreneuriat*) et l'autre à former des cadres de l'enseignement du secondaire (parcours *Développement des personnes et des organisations* - DPO). Ces informations sont déclinées dans un supplément au diplôme. La formation est aussi présentée dans le cadre de différentes démarches de communication destinées aux étudiants et aux autres parties prenantes. Sur le plan de l'insertion professionnelle, du fait de la multiplicité des profils formés, induite par cette double compétence, les débouchés pour les étudiants sont riches et variés et couvrent des responsabilités d'adjoints de direction, de gérant ou de cadres chargés de projets ou ingénieurs dans des secteurs aussi variés que l'industrie, le commerce, la banque ou le conseil. Les débouchés attendus des deux autres parcours sont directement orientés vers la thématique du parcours : création d'entreprise pour le parcours *Entrepreneuriat*, et cadres de l'enseignement pour le parcours *Développement des personnes et des organisations* en formation continue.

Le programme de la formation est adapté aux cibles professionnelles et à la formation continue. Le parcours *Développement des personnes et des organisations* en particulier concerne des professionnels déjà en place qui viennent chercher une formation supplémentaire pour poursuivre leur carrière au sein des institutions.

Les informations relatives aux objectifs, contenus et débouchés de la formation sont diffusées lors des salons étudiants et par le service formation continue de l'IAE. Sans se positionner dans l'univers de la certification professionnelle, le master MAE est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit à la fois dans un cadre national, en lien avec le réseau national des IAE dont elle est l'un des diplômes emblématiques. Au niveau local, elle est ancrée dans un tissu local riche et demandeur de profils en double compétence (notamment les écoles d'ingénieurs).

La formation s'appuie principalement sur deux autres partenariats locaux adaptés à chacun des deux parcours nouveaux. Le premier est un adossement au réseau PEPITE Vallée de Seine, incubateur de création d'entreprises avec lequel le programme *Entrepreneuriat* partage abondamment ressources et enseignements. Le second est le rectorat, principal demandeur et initiateur du parcours *Développement des personnes et des*

organisations et qui assure les débouchés des étudiants en formation continue. Ce dernier partenariat fait l'objet d'une convention entre l'Université et le Rectorat.

Quelques partenariats avec des écoles locales (notamment d'ingénieurs) sont évoqués mais demeurent très marginaux ou à l'état de projet : convention ESITECH signée en 2017, mais n'ayant donné lieu qu'à une inscription en MAE ; projet de partenariat pour la rentrée 2021 avec l'école Unilasalle, école d'ingénieurs sur le territoire normand.

L'adossé à la recherche tient essentiellement à la présence d'enseignants-chercheurs de l'Université au sein de l'équipe pédagogique et à une orientation académique donnée au mémoire de fin d'année ; étant précisé que les enseignants-chercheurs interviennent en s'appuyant notamment sur les résultats de travaux de recherche qu'ils mènent dans le cadre du laboratoire Normandie, Innovation, Marchandise, Entreprise, Consommation - NIMEC (marketing, stratégie, management des RH, contrôle). L'adossé à la recherche pour autant, reste peu formalisé.

Enfin, les liens avec les entreprises sont solides et nombreux en cohérence avec les contenus de la formation. Ils se matérialisent par la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique, des interventions sous formes de conférences et tutorats, des rencontres, des jeux de simulation et des ateliers de recrutements, impliquant professionnels et recruteurs, ainsi que l'obligation d'un stage en entreprise de 3 à 6 mois.

Sur le plan international, la formation n'a pas de partenaires spécifiques à l'international. La formation n'est pas délocalisée. Néanmoins, la mention accueille régulièrement un petit nombre d'étudiants ingénieurs étrangers (deux ou trois) via Campus France.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule sur un an (deux semestres) pour le parcours double compétence - DC. Pour le parcours Entrepreneurat de deux ans, ces deux semestres sont mutualisés et correspondent aux semestres 1 et 4 de la formation. Les semestres 2 et 3 sont consacrés au projet de création d'entreprise en partenariat avec PEPITE. Pour le parcours *Développement des personnes et des organisations* - DPO, la formation se déroule en deux ans du fait de la formation continue des étudiants salariés et en poste ; pour ce parcours, il n'existe aucune mutualisation de cours avec les autres parcours. Ainsi, les parcours *Entrepreneurat* et DPO se font sans coût supplémentaire du fait de la mutualisation des cours pour le parcours *Entrepreneurat* et du partenariat financier avec le rectorat pour le parcours DPO.

La structure pédagogique dont le volume horaire doit être mieux spécifié, est adaptée aux objectifs professionnels liés à chacun des trois parcours, avec notamment des stages pouvant aller de 3 à 6 mois, différentes expériences d'immersion professionnelle (projets tutorés, visites d'entreprises, analyses de pratiques), et aussi la validation d'un mémoire professionnel. Elle est adaptée également aux différents profils des étudiants qui peuvent être en formation initiale ou en formation continue, ou encore en congé de reconversion professionnelle (congé pour création d'entreprise). Il n'est pas mentionné de recours à l'apprentissage. Les parcours sont en revanche ouverts à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), mais également à la Validation des Acquis Professionnels (VAP) ; étant précisé qu'une seule VAE apparaît en 2016-2017. Aucune information n'est donnée concernant l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau, etc).

La formation a structuré sa pédagogie selon une approche par compétences.

L'adossé à la recherche se limite essentiellement à la méthodologie de rédaction du mémoire. Aucune préparation à la poursuite en doctorat n'est énoncée, même s'il existe une possibilité d'inscription en master recherche.

Pour ce qui est des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle, elles sont associées à la professionnalisation et à l'entrepreneuriat/intrapreneuriat, qui sont au cœur de la formation dans les trois parcours.

En ce qui concerne l'ouverture à l'international, elle passe par un module d'enseignement de la langue anglaise (Business English de 32h) et la possibilité de passer le Test of English for International Communication (TOEIC). Elle est inexistante dans le parcours *Développement des personnes et des organisations*. Sinon, il n'est pas fait état de mobilité entrante et sortante, et cela même si une possibilité de stage à l'international existe.

La place du numérique se limite pour sa part, à la mise à disposition d'outils tels que Moodle ou Yammer.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est associée au cours d'éthique des affaires et à une sensibilisation dans le cadre de cours (management et leadership). Par ailleurs, il faut noter qu'une sensibilisation au plagiat pour tous les documents rendus (rendus écrits, mémoires etc...) est faite et un logiciel anti-plagiat est utilisé (compilatio).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'Université qui assurent 70% des heures d'enseignement et pour le reste d'intervenants professionnels spécialistes de la matière (avocats, experts comptables, intervenants PEPITE, coachs), et dont les niveaux de compétence et de responsabilité sont cohérents avec la formation. L'équipe pédagogique est donc identifiée ainsi que leurs curriculum vitae et

syllabus de cours, qui leur sont demandés dans le cadre de la certification nationale Qualicert. Rien n'est précisé s'agissant de la formation de l'équipe pédagogique à l'approche par compétences.

Un enseignant chercheur (EC) assure la responsabilité des deux parcours DC et Entrepreneuriat, et un binôme celle du parcours DPO. Pour ce qui est des modalités de pilotage, elles sont explicitées de manière très synthétique et passent essentiellement par un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an, conseil incluant des professionnels, des représentants des étudiants et des membres du personnel administratif.

Les modalités de contrôle des connaissances sont mentionnées dans le syllabus et rappelées par l'intervenant au début de chaque cours, mais aussi présentées par le responsable pédagogique, lors de la journée d'accueil et d'intégration des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les données concernant les effectifs sont présentées mais les régimes d'inscription des étudiants ne sont pas détaillés, et différenciés selon les différents parcours (dont la durée d'un an ou deux ans impacte les données depuis 2018). Rien n'est précisé concernant la démarche de recrutement des étudiants.

Pour ce qui est de l'attractivité de la formation, les candidatures sont en augmentation, passant de 100 à 150 sur la dernière année, et le taux de sélection est de 6%.

Le taux de réussite est renseigné.

Le devenir des diplômés est connu au travers d'une enquête interne à 18 mois (source URN-OVEFIP-Étude Devenir des diplômés de l'URN), avec une précision qualitative limitée au nombre de Contrats à durée indéterminée (CDI) et de cadres. Une enquête nationale à 30 mois existe, mais dont les données 2016-2017 ne sont pas disponibles.

L'insertion professionnelle, mais aussi les poursuites d'études (notamment en doctorat) sont explicitées. Il faut toutefois noter que les parcours DPO n'ont pas fait l'objet d'une enquête d'insertion du fait qu'ils n'ont été créés qu'en 2018, et que ce sont des cursus de deux ans.

S'il n'est pas fait état de processus d'amélioration continu autre le conseil de perfectionnement, les comptes rendus montrent une réelle démarche d'autoévaluation avec une identification des points forts, des points à améliorer et axes d'amélioration.

Résultats constatés

Les effectifs du parcours principal *Double compétence* sont assez variables, autour d'une petite vingtaine, ils tombent à 7 en 2017/2018 (suite à une diminution constante depuis 2014-2015), pour revenir à 15 en 2018-2019 ; les effectifs du parcours *Développement des personnes et des organisations* sont de 15 inscrits en 2018-2019, d'où un effectif global de 30 en 2018-2019. Le parcours *Entrepreneuriat* est comptabilisé à part avec un effectif de 4 sur l'année 2018-2019.

Pour ce qui est du taux de réussite, il est d'environ 80% (à l'exception de 2017-2018 avec 100% de réussite). Aucune analyse n'est fournie sur les non diplômés (3-4 étudiants par an).

S'agissant de l'attractivité et des recrutements, il peut être regretté que les données, aussi complexes soient-elles compte tenu des trois parcours, manquent d'explicitations pour permettre une réelle analyse.

Le taux d'insertion professionnelle pour le parcours DC à 18 mois est très bon, entre 90 et 100% sur les quatre dernières années, mais aucune précision n'est donnée en termes de responsabilité, lieu, type d'organisation ou salaire d'entrée. Les parcours Entrepreneuriat et DPO n'ont pas fait l'objet d'une étude d'insertion en raison de leur création en 2018 : pour autant, l'insertion en parcours DPO est de 100% puisque ce sont des personnels en poste en formation tout au long de la vie (FTLV). Pour le parcours *Entrepreneuriat*, peu d'informations sont fournies, mais il est précisé qu'un étudiant a créé son entreprise dans l'agro-alimentaire et termine son master 2.

Pour ce qui est des poursuites d'études, une baisse significative et bienvenue du taux de poursuite d'études peut être relevée (de 27% pour la promotion 2012/13, elle n'est plus que de 7% en 2016-2017). La poursuite d'étude en doctorat fluctue quant à elle entre 0 et 1 étudiant (en 2014-2015 et 2015-2016).

Conclusion

Principaux points forts :

- Diversification sur deux nouveaux parcours adossés à des structures partenaires avec une forte mutualisation des cours ;
- Formation reconnue, s'appuyant sur un réseau national ;
- Qualité de la professionnalisation du parcours principal.

Principaux points faibles :

- Manque de partenariats solides avec des écoles d'ingénieurs compte tenu de la vocation du diplôme.
- Faibles effectifs du parcours principal, associé à un manque d'information.
- Manque d'innovation pédagogique, dont une place trop limitée accordée au numérique.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MAE correspond parfaitement aux attentes du tissu économique local en termes de profils à double compétence. Les diversifications récentes sur les nouveaux parcours sont pertinentes mais leurs résultats nécessitent une analyse à moyen terme. La diminution des effectifs du parcours principal n'est pas expliquée, diminution qui n'a pas vocation à être compensée par le parcours *Développement des personnes et des organisations* avec lequel il n'existe pas de mutualisation des cours. La formation gagnerait ainsi à établir des partenariats avec par exemple des écoles d'ingénieurs pour assurer la pérennisation de son recrutement. Enfin, la formation devrait développer l'innovation pédagogique et le recours au numérique, possibles moyens de retrouver l'attractivité nécessaire pour assurer un recrutement de qualité.

MASTER MARKETING VENTE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Marketing-Vente*, parcours *Nouvelles approches de la consommation et environnement digital*, est une formation en deux ans à vocation professionnalisante. Il vise à former des cadres dans le domaine du marketing management dans les secteurs de la consommation, de la distribution, de la communication ou des études. La mention propose un seul parcours en formation initiale en première année puis fonctionne par l'alternance sur la deuxième année. Les enseignements sont dispensés sur le campus Pasteur, site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université de Rouen-Normandie. Le master n'est pas délocalisé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation (former des professionnels du marketing et du marketing management, avec une orientation plus spécifique sur les nouvelles approches de la consommation et l'environnement digital), les connaissances et les compétences attendus du master *Marketing-vente* sont clairement définis. Ils sont formalisés et communiqués auprès des étudiants et des acteurs partenaires de la formation au moyen de plusieurs dispositifs (journée d'intégration, pages dédiées sur le site, livret d'accueil plaquette de la formation, salons et forums).

De la même manière, les débouchés (chef de produit marketing, chef de secteur ou chef de vente, chargé de communication, chargé d'étude...) et les poursuites d'étude possibles sont affichés pour l'ensemble des parties prenantes.

Il existe un supplément au diplôme qui reprend brièvement ces éléments.

Positionnement dans l'environnement

Malgré une offre abondante sur une mention marketing-vente généraliste au niveau national, le master *Marketing-vente* de l'Université de Rouen est toutefois peu concurrencé au niveau local. En effet, il a développé un positionnement différenciant grâce à son orientation spécifique sur les questions de consommation et d'environnement digital.

De plus, ce choix est cohérent en termes d'appuis sur le potentiel de recherche de l'établissement puisqu'il s'agit d'un des axes majeurs du laboratoire de recherche Normandie, Innovation, Marché, Entreprise, Consommation (NIMEC) sur lequel il est adossé, et dont font partie la plupart des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation.

En matière de relation avec les entreprises, la formation sait compter, au travers des intervenants professionnels dispensant les cours de spécialité, sur un appui du monde professionnel. Des projets transversaux, sont également montés en partenariat avec des entreprises sous forme de projet de consulting multi disciplinaires qui participent au renfort des liens avec le monde professionnel ; de même qu'est organisé chaque année un séminaire in situ dans une entreprise spécialiste de l'univers de la formation (agence de communication, annonceur ou agence conseil).

Concernant les partenariats avec les établissements étrangers, la mobilité est possible au sein d'une des 70 universités partenaires de l'IAE de Rouen, et encouragée (non obligatoire) grâce à une offre de bourses à la mobilité lors du deuxième semestre de la première année. Il est prévu que ce processus suive une attribution formalisée des European Credits Transfer System (ECTS) mais il n'est cependant pas mentionné que des étudiants aient activé cette opportunité (même si les tableaux d'effectifs font ponctuellement apparaître des mobilités entrantes). Des dispositifs de mobilité internationale sont proposés au personnel (Erasmus+, projets financés par l'Université). Il n'y a pas de délocalisation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée autour de quatre semestres présentant une spécialisation progressive et, bien que ne proposant qu'un seul parcours, elle apparaît adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Elle s'ouvre à des étudiants de parcours antérieur non gestionnaire grâce à un module de mise à niveau précédant

le semestre 1. Affichée comme faisant partie d'un cursus master - doctorat, il faut toutefois constater que l'absence de poursuite en doctorat interroge sur ce point.

Si le master prévoit les adaptations aux différents publics étudiants particuliers (handicap, salariat, sport de haut niveau), ces dispositions ne semblent pas avoir été mobilisées dans les faits, faute de publics concernés. Il est enfin ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Une structuration de l'offre selon des blocs de compétences au sein de la mention est en cours, pilotée par le conseil de perfectionnement et donnant lieu à des propositions d'évolutions de la maquette tous les six mois depuis 2018. Plusieurs actions d'innovation pédagogique ont été mises en place dans une approche de développement des compétences : projets interdisciplinaires, serious games, ateliers d'éloquence. Une majorité des enseignements est organisée en mode projet.

Outre l'infusion scientifique relative aux enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs, la formation intègre la démarche scientifique via un module d'initiation à la recherche au semestre 2, la revue de littérature préalable à la rédaction des mémoires, et une invitation annuelle à un séminaire de recherche du laboratoire NIMEC (auquel est adossé le diplôme). Une rencontre avec des doctorants et des enseignants-chercheurs vise à préparer à cette voie.

L'insertion professionnelle est favorisée par d'importantes périodes en immersion professionnelle : stage de 6 mois en fin de première année puis rythme de l'alternance en deuxième année, les étudiants passant alors trois semaines par mois en entreprise. Il est mentionné un bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui assiste les étudiants dans leurs recherches de stage et de premier emploi. Un dispositif d'étudiant entrepreneur est mobilisable.

Les étudiants peuvent bénéficier de l'accès à la certification CLES (compétences en langues de l'enseignement supérieur) de langue (anglais, espagnol, allemand). Par ailleurs, certains cours du master sont dispensés en anglais (1 cours de 8 heures en master 1, 2 cours de 16 heures chacun en master 2). Les étudiants ont la possibilité de faire leur deuxième semestre de master 1 à l'étranger.

Les étudiants ont accès à l'ensemble des outils numériques mis à disposition par l'Université de Rouen (espace numérique de travail - ENT, plateforme Moodle, salles d'informatique, équipements vidéo et publication assistée par ordinateur - PAO, logiciels de traitement de données) et aux salles informatiques de l'IAE. Ces éléments apparaissent généraux et il n'est finalement pas détaillé précisément comment la formation inclut le numérique dans les enseignements et le processus d'acquisition des compétences ad hoc.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique passe essentiellement par l'utilisation d'un outil (compilatio) de détection du plagiat (pour les devoirs et les mémoires). Il n'est pas indiqué comment les étudiants sont informés de ce processus et sensibilisés à cette question.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique semble relativement bien équilibrée et variée car elle comprend des enseignants-chercheurs (440 heures sur 840 heures mentionnées dans la maquette, soit 54%), et pour le reste des enseignants (PRAG) et des intervenants professionnels extérieurs (dont community manager, category manager, intermittents du spectacle, chef de publicité, graphiste, consultant); cet ensemble paraît cohérent au regard des métiers visés. La liste est connue et diffusée.

S'il est brièvement explicité les moyens administratifs devant assurer le fonctionnement ad hoc attendu, le conseil de perfectionnement retient l'attention par son organisation annuelle qui réunit l'ensemble des intervenants, des représentants des étudiants et des membres invités, et ce pour faire un bilan annuel et envisager des pistes d'amélioration. Il est toutefois dommage que l'équipe n'incarne pas cette intention en fournissant, par exemple, un compte rendu (lequel est évoqué) de ce conseil qui permettrait de juger comment ces intentions se concrétisent.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants dès la journée d'intégration. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, disponibles en affichage et sur l'ENT, sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. L'organisation d'une seconde session d'examens fait office de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation sont renseignés, sans toutefois que les origines soient précisément chiffrées. Le recrutement du master *Marketing-vente* s'effectue selon un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision (analyse du dossier et audition) sont rendus publics.

Les chiffres de la réussite étudiante sont portés à la connaissance des parties prenantes et notamment à l'occasion du conseil de perfectionnement, qui doit permettre leur analyse.

Concernant les enquêtes d'insertion professionnelle, le master peut s'appuyer sur deux études. L'une est réalisée par l'IAE à 6 mois, tandis que l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) en réalise une autre à 18 et à 30 mois. Cette triple échéance paraît pertinente par la progression qu'elle permet d'évaluer. Il reste cependant que les cohortes de non-diplômés (non négligeables au regard du taux de réussite maximal : 83% en M2 sur les deux dernières années) n'apparaissent pas analysées.

Une étude de satisfaction auprès des étudiants est menée pour évaluer à la fois la formation dans son organisation générale et chacun des enseignements. Les résultats sont discutés en conseil de perfectionnement. Cette démarche s'inscrit dans le processus de certification SGS - Qualicert dont est détenteur l'IAE de Rouen depuis 5 ans.

Résultats constatés

L'effectif global de la mention *Marketing-vente* est de 28 étudiants en première année et de 21 à 30 en deuxième année (sur la période). Les candidats proviennent principalement, et naturellement, de l'Université de Rouen. Le nombre de candidatures en master 1 a fortement augmenté sur les dernières années, passant de 150 en 2017 à 263 en 2019. Le taux de réussite au master 1 est de 89% en 2018 et de 100% en 2019, ceci paraît conforme à l'attendu. En master 2, il est de 71% en 2018 et de 83% en 2019. A contrario de la première année, ces taux peuvent être analysés comme modérés et inférieurs à l'attendu, encore plus au regard de la sélectivité progressive naturelle et du format d'alternance en seconde année. De plus, ce taux a plutôt tendance à fléchir depuis 2015; à noter cependant une amélioration sur la dernière année.

Les données d'insertion provenant de l'enquête interne à 18 mois présentent des taux d'insertion entre 90% et 100% sur les cinq années 2012-2017. La proportion d'emploi de statut cadre très faible (18% en 2013) a progressé, s'élevant à près de 50%, et même 65% (2014/2015; 2016/2017). L'insertion n'est pas analysée qualitativement dans le sens où n'est pas exposé (donc de facto commenté) la conformité des métiers au regard des finalités du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts

- Positionnement qui se différencie par son orientation digitale ;
- Seconde année entièrement en apprentissage ;
- Attractivité en progression.

Principaux points faibles

- Place du numérique trop limitée au regard de l'orientation digitale ;
- Ouverture sur l'international pas assez développée ;
- Insertion encore insuffisante au niveau cadre malgré un taux de réussite d'environ 80% en M2.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Marketing-vente*, parcours *Nouvelles approches de la consommation et environnement digital* correspond bien, et avec une certaine originalité, aux besoins du tissu professionnel local tout en bénéficiant de la dynamique favorable du marché en lien avec son positionnement. Le fonctionnement en alternance de la seconde année s'inscrit de manière pertinente dans cette logique. La bonne attractivité et sa progression confortent également l'appréciation en ce sens.

Néanmoins, la formation gagnerait à se consolider sur trois points. Le premier concerne l'insertion professionnelle sur des emplois cadres, encore faible malgré la sélectivité et le format d'alternance. Une voie pourrait éventuellement être l'ouverture à l'alternance dès la première année et ou des partenariats formalisés avec des entreprises du secteur. Deuxième point perfectible, l'innovation pédagogique pourrait être renforcée autour du numérique, cet élément n'étant pas suffisamment précisé pour un master orienté sur l'environnement digital. Enfin, l'international important dans cette spécialité, mériterait plus d'attention.

MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE

Etablissement

Université de Rouen

Présentation de la formation

Le master Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA) de l'université Rouen Normandie a pour objectif principal de former des cadres pour le secteur de la banque ou de l'assurance. Il comprend quatre parcours différenciés dès la première année (M1) dont les trois premiers en alternance : le parcours Assurance/Gestion de Patrimoine (AGP) pour former des cadres en assurance ; le parcours Banque/Gestion de Patrimoine (BGP) pour former des cadres en banque ; le parcours Conseiller Clientèle Professionnelle (CCPRO) pour former des conseillers clientèle en finance ; et le parcours Economie et Gestion des Risques Financiers (EGRF) pour former des professionnels de la finance ou de futurs doctorants. La formation est délivrée uniquement en présentiel au sein du Pôle universitaire Pasteur à Rouen. Le master n'est pas délocalisé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation et les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Cela passe par des livrets et des présentations en amont (lycées, licences, salons, vidéo, rentrées) par l'équipe pédagogique aidée des étudiants (association et projet d'implication). Au regard de l'attractivité des formations, l'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages semblent cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Il convient de noter cependant une baisse de l'attractivité en licence pouvant laisser croire que les métiers plaisent moins ou qu'une cible plus jeune n'est pas atteinte. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par les moyens susmentionnés et les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), le site internet et des plaquettes. Ces derniers sont en adéquation avec les enseignements, même si certains enseignements ne semblent pas contenter les étudiants (informatique, organisation de la première année). Les poursuites d'études en doctorat exceptionnelles (un étudiant par an pour le parcours EGRF) sont affichées et portées à la connaissance des étudiants. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle en langues (facultative) et une préparation gratuite à la certification Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les parcours AGP et BGP de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Rouen. La formation est cohérente avec la fiche RNCP de la mention communiquée à toutes les parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche en détail sa position dans l'offre de formation de l'Université Rouen Normandie et de la région. Elle précise clairement les passerelles entrantes (surtout venant de la licence) et sortantes (changement de parcours ou de diplôme en M2) et poursuites d'études possibles pour les diplômés (doctorat lors de présentations de rentrée et des cours de méthodologie). La formation affiche sa position dans la carte régionale et nationale des établissements du supérieur. Une formation proche du parcours BGP se trouve à l'institut universitaire professionnalisé (IUP) de Caen, mais il n'y a pas de concurrence vu les besoins du marché. Le parcours AGP n'a pas d'équivalent national, sauf deux écoles sises à Paris (Ecole Nationale d'Assurances du CNAM - ENAS ; Ecole Supérieure d'Assurance - ESA). Le master MBFA utilise cette spécialisation dans l'assurance pour se démarquer. La formation affiche ses partenariats académiques tels des cours mutualisés avec le master d'Actuariat de la faculté de sciences locale et le centre de formation de la profession bancaire (CFPB).

Tous les enseignants chercheurs de la formation sont rattachés à des équipes de recherche communes aux universités de Rouen, Le Havre et Caen (en gestion) et à une unité de recherche locale (en économie). Les structures en appui de la formation (Normandie, Innovation, Marché, Entreprise, Consommation - NIMEC et Centre de Recherche en Économie Appliquée à la Mondialisation - CREAM) et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche portées par ces structures sont clairement recensées. Les chercheurs du NIMEC peuvent utiliser le terrain des assurances et des banques pour tester leurs théories, tandis

que ceux du CREAM peuvent trouver un vivier de doctorants pour son axe monnaie-finance. Les objectifs de la formation du parcours EGRF s'inscrivent clairement dans la politique scientifique du site avec des poursuites en thèse. La présence significative des intervenants enseignants-chercheurs (50% en moyenne des 4 parcours) garantit une bonne articulation formation-recherche.

Les intervenants ayant des positions importantes (tous cadres ou formateurs anciens cadres) permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Les liens avec les milieux socio-économiques sont formalisés, surtout pour les deux parcours AGP et BGP à l'IAE, par des chartes ou conventions de partenariat entre l'IAE et des entreprises (Crédit Agricole, CIC, AXA, MATMUT...) exerçant une activité en lien avec la formation.

Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus au niveau de l'Université ou de l'IAE et avec des établissements étrangers en Europe, au Canada, en Amérique du Sud et en Asie. Des dispositifs (ERASMUS +, cours de langues intensifs...) favorisent la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Et l'acquisition de crédits - European Credits Transfer System (ECTS) - dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants (livret, bureau des relations internationales, réunion d'information...). Pour autant, il n'existe pas d'accord spécifique au Master, ce qui peut être expliqué par le fonctionnement de la formation en alternance, qui ne permet pas des semestres à l'étranger (des césures et des séjours à l'étranger avant l'insertion sont alors pratiquées). La formation n'est pas délocalisée.

Organisation pédagogique de la formation

La formation, conçue en 4 semestres, présente quatre parcours de spécialisation : AGP, BGP, EGRF et CCPRO, et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation, structurée autour d'un tronc commun (dont les techniques bancaires de base : 154 H) forme un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. La formation est conçue comme partie d'un cursus Master - Doctorat, mais seuls quelques étudiants (1 par an maximum) du parcours EGRF poursuivent en doctorat.

La formation offre quatre parcours adaptés au public en formation en alternance, continue et initiale. La formation offre la possibilité d'être suivie à distance, avec la plateforme UniverTice, malgré une méconnaissance des intervenants extérieurs avant le confinement. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières : situation de handicap, étudiants salariés, chargé de famille, sportif ou de bon niveau universitaire avec des régimes spéciaux d'étude ou des aménagements votés depuis 2013. Enfin, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme, mais restent rares.

La formation n'est pas définie suivant un référentiel de compétences, sauf pour les cours du Master 2 proposés par le CFPB. Pour les autres cours, cela est en projet pour 2022. Un portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis depuis 2001 car l'Université Rouen Normandie est adhérente au consortium national PEC. Mais cet outil est peu utilisé par les étudiants de l'IAE. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées telles que des mini mémoires, revues de la littérature, exposés, études de cas et travaux de groupe en privilégiant l'interactivité.

La formation comporte dès la première année de master un cours d'initiation à la recherche et la réalisation d'une revue de littérature, permettant de présenter les acteurs, enjeux, méthodes et supports de valorisation de la recherche. Les cours et le mémoire en seconde année de master permettent une première étude empirique. Dans le parcours EGRF, les projets et stages de recherche sont intégrés à la définition du cursus de formation; leurs objectifs, modalités et évaluation sont explicités et connus des étudiants. Pour les parcours AGP et BGP, un cours de théorie des organisations permet de sensibiliser aux problématiques de recherche en gestion et les mémoires demandent un nombre minimum de références bibliographiques. Des modifications importantes ont été apportées (note de mémoire non compensable, document présentant les attendus, fiche d'harmonisation, présentation des thèmes de recherche des membres de l'équipe, etc.) pour que les étudiants soient préparés à la poursuite en doctorat. Les étudiants des parcours AGP et BGP de l'IAE sont fortement incités à intégrer la dimension recherche (revue de littérature, travaux sur articles, etc.).

Le fonctionnement en alternance est évidemment un point fort pour l'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelle immédiate. La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise sous forme de travaux dirigés (25% à 60 % suivant les années et les parcours) et des périodes d'expérience en milieu professionnel (stages et alternances ou accueil en laboratoire de recherche suivant les années et parcours). Les projets et stages sont spécifiquement accompagnés par des intervenants professionnels (M1) ou des enseignants-chercheurs (M1 et M2), et leurs objectifs, modalités et évaluation sont bien explicités et connus des étudiants : livret d'accueil, intervention, document de présentation, etc. Les cours d'anglais, l'évolution des cours d'informatique vers l'impact de la robotisation et la présentation d'intervenants développent l'adaptabilité professionnelle et culturelle. Au niveau de l'établissement et de la faculté, un service de l'insertion professionnelle, présenté lors d'une demi-journée d'accueil, un bureau d'aide à l'insertion professionnelle et les nombreux partenariats de l'IAE accompagnent les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère donne lieu à une certification facultative, certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en anglais, allemand et espagnol. Deux enseignements d'économie sont dispensés en anglais uniquement pour les parcours CCPRO et EGRF. La formation en alternance ne favorise pas la mobilité entrante et sortante. Mais au niveau de l'université Rouen Normandie, l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé connu des étudiants. L'organisation d'une année de césure avant ou après le master ou d'un voyage est à l'étude.

Les pratiques pédagogiques interactives font appel aux outils numériques (environnement numérique de travail complet, cours et exercices en ligne avec la plateforme UniverTice et Moodle). Ces technologies permettent réellement d'adapter la formation aux besoins de tous publics. Les étudiants des parcours AGP et BGP de l'IAE bénéficient en plus d'un certain nombre de salles informatisées (ou salles mobiles), équipées de logiciels coûteux (Sphinx, Indesign) et depuis la rentrée 2019, d'un cours sur le développement du numérique, axe important de changement dans le secteur de la banque et de l'assurance.

La formation et ses enseignants sont en capacité, avec Compilatio, de détecter les plagiat. A l'IAE, les mémoires et rapports sont soumis au logiciel compilatio, et les étudiants en sont informés dès la rentrée. Une formation spécifique (en lien avec les métiers visés) à l'intégrité scientifique et à l'éthique ne semble pas présente dans le programme.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation : près de 60 % des heures et ECTS sont réalisées par des intervenants extérieurs en position de cadres. La part des enseignements confiés à des intervenants est donc en accord avec la finalité de la formation et leur niveau de compétence et de responsabilité est aussi en cohérence avec la formation. Mais en dehors des cours du CFPB, l'équipe pédagogique n'est pas formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont très clairement définis. La formation dispose de réels moyens administratifs (secrétariats, assistants de programme, centre de formation continue) et pédagogiques (ENT, salles informatiques, etc.) pour permettre d'atteindre ses objectifs. Les conseils de perfectionnement de la mention et du CFPB réunissent tous les acteurs de la formation (dont des représentants des milieux professionnels et représentants d'étudiants). Pour l'heure, le conseil de perfectionnement ne semble pas commun à l'ensemble et a donc toujours lieu de manière scindée entre les parcours de l'unité de formation et de recherche Droit, Sciences économiques et Gestion (UFR DSG) et ceux de l'IAE (parcours BGP et AGP). Pour ce dernier, le conseil de perfectionnement inclut des représentants étudiants de la licence Assurance. Les réunions de l'équipe de pilotage, des organes de concertation et du conseil de perfectionnement, font l'objet d'une communication spécifique précisant leur périodicité, leur modalité, leur ordre du jour, ainsi que de comptes rendus publics et publiés. Les prérogatives de chacun sont très précisément définies. Le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions : origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury et les règles d'attribution des crédits et de compensation sont définis, affichés et connus des étudiants via une charte disponible sur Internet. Des certifications CLES et AMF peuvent être délivrées à l'étudiant. L'engagement étudiant (participation à des projets, des associations, des présentations de la formation, etc.) fait l'objet d'une reconnaissance grâce à des crédits ou à une reconnaissance d'un statut particulier (étudiant de bon niveau, étudiant chargé de famille, étudiant salarié...). La formation respecte le principe de second chance avec des modalités clairement explicitées et connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement avec un tableau de bord annuel fourni le 15 janvier par l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent, sélection sur dossier (niveau de l'étudiant) puis sur entretiens pour juger de la motivation et du projet ; et enfin, suivant le parcours, admission sous condition d'obtention d'une alternance. L'attractivité de la formation, mesurée par le nombre d'inscrits, l'origine des candidats, le nombre de candidatures, est connue et analysée au regard du contexte. Malgré un manque d'attractivité en licence, celle du Master est en hausse.

La réussite étudiante est très bonne (entre 90 et 100 % suivant les parcours et années); connue des parties prenantes (conseil de perfectionnement), elle fait l'objet de publications (site internet, etc.). La mesure de la réussite des étudiants est réalisée, analysée et intégrée à la démarche d'amélioration continue durant le conseil de perfectionnement. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (donc rares) sont mal connus et non analysés. La formation connaît le devenir des diplômés grâce à un observatoire de la vie étudiante. Les résultats des enquêtes à 18 et 30 mois sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications. L'insertion professionnelle est analysée au regard des objectifs de la formation qualitativement et quantitativement. Si les

diplômés du parcours CCPRO ont des emplois correspondants aux objectifs de la formation, les anciens des parcours AGP et BGP ne sont pas souvent à des positions de cadre. Quel que soit le parcours, les poursuites d'études en doctorat sont rares.

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés, leur analyse et les actions correctives sont intégrées dans les conseil de perfectionnement (du CFPB et de la formation) et donc connues des parties prenantes présentes. Le conseil de perfectionnement du CFPB, les réunions de l'équipe pédagogique des parcours ERGF et CCPRO et le conseil de perfectionnement des parcours AGP et BGP se réunissent régulièrement (tous les deux mois, deux fois par an, une fois par an respectivement) et contribuent à l'évaluation interne, à l'amélioration continue de la formation. Le procès verbal du conseil de perfectionnement annuel et l'auto-évaluation pour l'HCERES sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement et au conseil d'administration de l'IAE Rouen. La formation soumet donc son processus d'évaluation interne à une évaluation externe périodique.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très bonne au niveau Master avec plus de 800 candidatures, dont seulement 30% de l'université Rouen Normandie. Seuls 34% des candidatures reçoivent donc un avis favorable, dont 64% de l'Université Rouen Normandie. Les admis en VAE et VES sont nuls ces dernières années. Malgré cette sélectivité, les taux de réussite varient entre 60% et 76% (2018-2019) pour la première année et sont proches de 90 % en seconde année. Le nombre d'inscrits extra-communautaires semble important : 47% et 26% respectivement pour la dernière année. Les taux d'abandon ne sont ni renseignés, ni analysés. Les mobilités sortantes vers d'autres masters sont faibles : un étudiant vers le Master CCA mentionné pour ces cinq dernières années.

Les taux de diplômés en emploi sont excellents et très proche de 100% à 18 et 30 mois. La durée moyenne de recherche d'emploi est bien souvent inférieure à deux mois, sans doute en raison du format d'alternance. Toutefois, si pour le parcours CCPRO, l'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs de la formation, tel n'est pas le cas pour les autres parcours pour lesquels le taux d'emploi sur des postes de cadre est paradoxalement faible : 22% à 6/8 mois, 23% à 18 mois et 25% à 30 mois pour BGP et AGP. Pour le master MBFA, le taux d'emploi de niveau cadre est toujours inférieur à 50%.

Pour le parcours EGRF, il y a des poursuites ponctuelles en doctorat d'un étudiant maximum par an. Cela est cohérent avec l'objectif de ce parcours. Leur évolution n'est pas significative eu égard à leur faiblesse. Pour les autres parcours, la poursuite en thèse possible et communiquée ne rencontre pas de succès. Au-delà de la poursuite en doctorat, on note des poursuites d'études (oscillant entre 10 et 25% de l'effectif), mais cela n'est pas analysé. Si la poursuite en doctorat est légitime, les autres ne sont pas cohérentes avec l'objectif de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Taux d'insertion excellents grâce à l'alternance ;
- Partenariats avec de nombreux acteurs du secteur ;
- Spécialisation dans l'assurance permettant une formation distinctive ;
- Amélioration continue de la formation.

Principaux points faibles :

- Peu d'insertion au niveau cadre, hormis pour le parcours CCPRO ;
- Absence de cours disciplinaires en anglais dans deux parcours ;
- Manque de synergie entre les parcours portés par l'IAE et ceux portés par l'UFR DSG.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MBFA apparaît pertinent et bien organisé avec quatre parcours ayant chacun leur finalité propre et légitime. Pour preuve en est la bonne insertion observée, prolongeant un fonctionnement par alternance en seconde année. De plus, la bonne mise en place du dispositif d'assurance qualité crée une dynamique prometteuse. Le master sait s'appuyer sur une équipe professionnelle qualitative et variée.

Pour parfaire l'existant, il semblerait toutefois souhaitable de procéder à une plus grande sélectivité à l'entrée, ce qui pourrait laisser espérer une amélioration de l'insertion au niveau cadre. Il pourrait aussi être envisagé la mise en place de cours disciplinaires en anglais dans certains parcours. Enfin, les différences entre les parcours

portés par l'IAE et ceux portés par l'UFR DSG appellent à une réflexion pour développer des synergies, s'appuyer sur les points forts de certains parcours pour les étendre à l'ensemble de la formation.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :

Grace GNOKAM

Cabinet du président

☎ 02 35 14 60 72

✉ presidence@univ-rouen.fr**Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ****« Économie Gestion » (EG)**

L'université de Rouen remercie les membres du comité d'évaluation réuni par l'HCERES pour l'évaluation du champ EG et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

1-Rappel du périmètre du champ EG évalué par l'HCERES

Le champ Économie-Gestion (EG) correspond à l'école doctorale Économie Gestion Normandie (ED 242). Elle regroupe cinq unités de recherche :

-une en sciences de gestion (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation - NIMEC, unité plurisite) ;

-quatre unités en économie dont deux à Rouen : le Centre de Recherche en Économie Appliquée à la Mondialisation (CRÉAM) et le Laboratoire d'Analyse des Sociétés, Transformations et Adaptations (LASTA, en cours d'accréditation) ; une au Havre : l'Équipe d'Économie Le Havre Normandie (EDHEN) ; et une à Caen : le Centre de Recherche en Économie et Management (CREM).

L'Université Rouen Normandie (URN) propose deux masters en économie. Dans la discipline économie, le master *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* forme aux métiers de l'environnement et du développement durable; le master *Gestion des Territoires et Développement local* forme aux métiers de gestion de projets territoriaux. Six masters en sciences de gestion couvrent ces domaines : *Comptabilité-Contrôle-Audit* (formation initiale ou alternance) ; *Gestion des Ressources Humaines* ; *Marketing, Vente* ; *Management-Conseil et Recherche* ; *Management et Administration des Entreprises* ; *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Ces deux derniers masters proposent plusieurs parcours.

En plus du parcours classique double compétence en un an ouvert aux étudiants ayant suivi un cursus scientifique, le master *Management et Administration des Entreprises* propose un parcours *Entrepreneuriat* (création d'entreprises) et un parcours *Développement des Personnes et des Organisations* en partenariat avec le rectorat. Le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* propose quatre parcours dédiés aux métiers de la banque ou de l'assurance : *Banque, Conseiller Clientèle Professionnelle* (formation continue) ; *Banques Gestion de Patrimoine* (alternance) ; *Assurances Gestion de Patrimoine* (alternance) ; *Économie et Gestion des Risques Financiers*. Enfin, le master 2 *Management-Conseil et Recherche*, co-accrédité avec les

universités de Caen et du Havre, forme aux métiers du conseil et de la recherche en management.

Les deux masters en économie sont rattachés à la Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion (FDSEG). Les masters en sciences de gestion sont hébergés par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), à l'exception de la mention *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, partagée entre les deux composantes (FDSEG et IAE), et du master 2 *Management-Conseil et Recherche*, dont les cours sont dispensés sur les campus des universités de Caen et du Havre.

2-Nouvelle orientation stratégique de l'université pour la définition des champs de formation

Les résultats de l'évaluation du champ EG par l'HCERES ont été analysés dans le périmètre d'un nouveau champ intitulé « *humanités cultures sociétés* » (HCS). Ce choix stratégique est porté par l'université de Rouen Normandie représentée par son Président Joël Alexandre et l'équipe de direction renouvelée le 29 janvier 2021. Ce champ HCS s'inscrit dans une volonté politique pour le nouveau contrat, celle de resserrer les liens entre formation et recherche. Le champ HCS regroupe les anciens champs « Histoire Mémoire Patrimoine Langage », « Homme sociétés risques territoire », « Droit » et « Economie gestion » aux côtés de deux autres nouveaux champs « Matériaux énergie numérique environnement » et « Chimie biologie santé ». Chaque champ de formation et de recherche est piloté par un vice-président du conseil académique en coopération avec une équipe de neuf vice-présidents. La finalité de cette nouvelle organisation est de :

- perpétuer les liens entre formation et recherche dans un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;
- rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;
- contribuer à l'attractivité des formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;
- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie ;
- à terme, faire émerger des « Ecoles universitaires de recherche », "graduate schools", en coopération avec les équipes de formation.

3-Prise en compte des conclusions du rapport d'évaluation du champ EG par l'équipe de direction de l'établissement et diffusion

Depuis la réception du rapport d'évaluation du champ EG (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et d'explicitier la stratégie mise en œuvre pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions de composante et

les responsables de diplôme sont organisés pour une étude fine des recommandations mention par mention. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui pourraient être remaniées notamment le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, où le renforcement ou développement de synergies entre l'IAE et la FDSEG pourrait s'avérer fructueux.

Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations. A ce propos, un souci concernant la mention management de master a été identifié et porté à la connaissance du président du comité HCERES. En effet, celle-ci est co-accréditée, portée par l'université de Caen. Le dossier qui est remonté et qui a été pris en compte était en fait un dossier parcellaire, rédigé uniquement pour la partie caennaise alors qu'il était entendu que l'ensemble du dossier (Rouen/Caen) devait être transmis. Les collègues rouennais avaient bien fait parvenir un dossier à l'équipe de direction de l'université de Rouen et de Caen. La responsable rouennaise a pris contact avec ses homologues caennais en novembre pour collaborer et discuter des modalités de remontée du dossier. Cette période correspondait à l'élection d'une nouvelle équipe de direction à l'IAE de Caen mais également à la présidence de cette même université. Cette période n'était pas propice pour avoir de réponse ce qu'a signifié le responsable caennais chargé de la remontée à l'HCERES. La partie rouennaise du dossier n'a donc pas été prise en compte. Ce dysfonctionnement ne se reproduira pas pour le dépôt de la future offre. Sur le plan institutionnel, les trois universités Rouen, Caen et Le Havre ont le potentiel pour proposer une offre complémentaire et lisible pour les étudiants en Économie-Gestion c'est pourquoi l'établissement soutiendra une réflexion globale avec les universités de Caen et du Havre pour organiser l'offre de formation dans ce domaine autour d'une École Doctorale commune.

4-Interprétation du rapport pour le pilotage du champ EG

L'établissement a relevé dans le rapport des appréciations positives qui confortent ses choix en matière de politique de formation. Notamment, au cours du dernier contrat, des dispositifs de pilotage pour une amélioration continue de la qualité des formations ont été mis en œuvre : soutien à l'innovation pédagogique pour répondre aux besoins des étudiants dans leur diversité notamment grâce au numérique, suivi de l'inscription et de l'insertion des étudiants, aide à la recherche de stages ou d'emploi pour les étudiants grâce au BAIP. Des partenariats entre l'université et les entreprises, renforçant l'image de l'université comme acteur de la professionnalisation se sont noués. Il faut souligner que la forte insertion professionnelle offerte par la majorité des formations du champ - *le Champ Économie-Gestion a des taux d'insertion professionnelle élevés, proches de 100% à 30 mois voire plus rapidement pour certains* - s'explique également par la professionnalisation très développée au sein des formations.

Dans le champ EG, plusieurs équipes de formation du champ se sont engagées pour relever le défi de la professionnalisation des parcours en appui sur l'excellence scientifique des contenus disciplinaires. La forte articulation entre enseignement et recherche renforcée par la politique de l'établissement font que les formations s'inscrivent dans un cursus Master-Doctorat.

L'établissement a relevé dans le rapport des recommandations qui tracent les voies d'une amélioration continue des formations. Elles permettent d'identifier une série d'objectifs à atteindre pour le prochain contrat :

- renforcer l'attractivité des formations du champ EG en développant des parcours en langue anglaise et l'enseignement à distance, la mise en place de parcours en alternance, la mise en place de nouveaux accords avec des universités étrangères ;
- piloter les formations en soutenant les co-accréditations.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière devra être portée à l'offre de formation et aux moyens humains parfois limités dans certains secteurs (personnels d'appui à la recherche et enseignants-chercheurs dans certains domaines) eu égard à l'augmentation des effectifs étudiants. Il faudra identifier les équipes pédagogiques qui sont très sollicitées et pas toujours disponibles pour répondre aux besoins identifiés et piloter les actions. La formation pédagogique aux outils de la formation à distance est un levier pour rendre ces formations encore plus attractives.

L'annexe présente la partie rouennaise du dossier d'autoévaluation de la mention management co-accréditée avec Caen et le Havre.

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de
Rouen Normandie

Joël ALEXANDRE



AUTOEVALUATION D'UNE MENTION DE MASTER

IDENTIFICATION DE LA MENTION ET DES PARCOURS QUI LA COMPOSENT

1. *Intitulé*

Master professionnel de l'Université de Rouen Normandie, **mention Management**, comprenant deux parcours :

-**parcours Management des Petites et Moyennes Entreprises et des Entreprises Sociales et Solidaires** (Management PME-ESS)

-**parcours Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales** (MOSMS) avec deux options : option Management des Organisations Sanitaires (S) et option Management des Organisations Médico-Sociales (MS)

2. *Responsable (s)*

-parcours PME-ESS : **Madame Hongxia PENG** (hongxia.peng@univ-rouen.fr)

-parcours MOSMS : **Monsieur Arnaud EVE** (arnaud.eve1@univ-rouen.fr) et

Madame Véronique MERLE (Veronique.Merle@chu-rouen.fr)

-semestre 1 mutualisé des parcours MOSMS et PME-ESS : **Monsieur Baptiste CLERET** (baptiste.cleret@univ-rouen.fr)

3. *Site web*

-parcours PME-ESS : <http://iae.univ-rouen.fr/master-management-management-des-pme-et-entreprises-sociales-et-solidaires-543092.kjsp>

-parcours MOSMS, option Management des Organisations Médico-Sociales : <http://iae.univ-rouen.fr/master-management-management-des-organisations-sanitaires-et-medico-sociales-543093.kjsp>

-parcours MOSMS, option Management des Organisations Sanitaires :
<http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/master-management-management-des-organisations-sanitaires-et-medico-sociales-sanitaire-554469.kjsp>

4. *Lieu(x) d'enseignement*

-parcours PME-ESS : les cours sont dispensés dans les locaux de l'**Institut d'Administration des Entreprises (IAE)** de Rouen.

-parcours MOSMS : **Unité de Formation et de Recherche (UFR) Santé et Institut d'Administration des Entreprises (IAE)** de Rouen.

Précision portant sur la structure de ce document d'autoévaluation :

En vue de fournir plus de clarté dans cette présentation d'autoévaluation portant sur cette mention Management qui contient deux parcours disposant des finalités pédagogiques relativement différents, l'auto-évaluation de chacun des deux parcours a été structurée avec des sous-sections distinctes et précédées, dans certains cas, par une auto-évaluation générique au niveau de la mention pour certains items d'analyse. Ce choix de présentation est motivé par le souhait d'associer les actions menées et les résultats obtenus avec les finalités pédagogiques correspondantes.

1) FINALITÉ DE LA FORMATION

1.1 - Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites.

Les évaluations des apprentissages sont-elles cohérentes avec les connaissances et compétences à acquérir et connues et compréhensibles par les étudiants et les autres parties prenantes ?

L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont-ils cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes ?

Un supplément au diplôme précise-t-il les connaissances et compétences acquises par l'étudiant ?

Parcours PME-ESS :

Le parcours PME-ESS a pour finalité de former aux métiers d'expertise en management opérationnel et stratégique, dans le contexte des petites et moyennes entreprises (PME) ou des entreprises sociales et solidaires (ESS). Visant à développer de multi-compétences gestionnaires et managériale correspondant aux besoins de recrutement des PME et des ESS, le parcours est conçu pour les futurs professionnels qui veulent associer l'action, la réflexivité, la responsabilité, la richesse et la diversité des missions. Ce parcours pourrait également constituer une passerelle pour la création ou la reprise d'entreprise.

Ce parcours contient deux options : l'option Management des PME et l'option Management des ESS. Le programme des deux options dispose peu de différences, sauf dans le cas de l'Unité d'étude (UE) 2 du M2, qui exige un choix d'option entre un cours intitulé « Politiques institutionnelles et financements spécifiques ESS » et un cours intitulé « Développement international des PME ».

Le parcours diplômant est ouvert tant à la formation initiale qu'à la formation continue. Le public en formation initiale doit effectuer un stage de trois mois à la fin de l'année M1 et suivre l'année M2 en alternance (en contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage ou stage conventionné). Les dispositifs VAE (Validation des acquis de l'expérience) et VAPP (Validation des professionnels et personnels) sont également ouverts.

Le parcours PME-ESS accueille chaque année environ vingt personnes par promotion dont la grande majorité est en formation initiale. Ce parcours PME-ESS ne vise pas à former les futurs professionnels en recherche et enseignement, bien que les étudiants soient sensibilisés à la recherche notamment par les cours portant sur l'initiation à la recherche ainsi que par la réalisation des mémoires encadrés principalement par les enseignants-chercheurs.

Les étudiants sont majoritairement issus de la région normande ou des régions voisines : (Île de France, Bretagne, etc.). Une bonne partie des étudiants s'intéresse à travailler ensuite dans une PME ou ESS de la région ou de proximité.

Cette formation se déroule dans les locaux de l'IAE de Rouen situés au site Pasteur de l'Université de Rouen Normandie. La formation ne cherche pas spécifiquement à s'internationaliser. Il n'y a pas d'intention concernant la délocalisation. Les étudiants en M1 ont la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger dans le cadre du dispositif ERASMUS ou ERASMUS+. Chaque année, trois ou quatre étudiants de la promotion

M1 de ce parcours choisissent d'étudier un semestre dans un pays étranger (Australie, Espagne, Inde, etc.)

La finalité du parcours PME-ESS est précisée dans la plaquette de présentation dont le format en papier est mis à la disposition du public lors des forums de formation ou d'emploi, du service de la formation continue de l'Université de Rouen Normandie et des organismes chargés de développer l'emploi et la formation professionnelle. La version numérique de cette plaquette est accessible via le site de l'IAE de Rouen. Chaque année, un livret d'accueil détaillant le programme pédagogique et le déroulement du parcours est également mis à la disposition des étudiants lors de la rentrée de l'année universitaire.

Via l'espace numérique interactif de l'université, les étudiants ont l'accès aux informations relatives au planning, au programme de formation ainsi qu'aux documents partagés ouverts à leurs profils.

Parcours MOSMS :

Pour le parcours MOSMS, cette formation diplômante est organisée en partenariat entre l'UFR Santé et l'IAE de Rouen. Cette spécialité vise à la formation de cadres gestionnaires et de professionnels exerçant dans le secteur sanitaire et le secteur médico-social, qu'il s'agisse d'établissements publics ou privés (par exemples des EHPAD) ou bien d'autres institutions du secteur telles que les fédérations professionnelles, les réseaux de soins ou les organismes de tutelles (par exemple l'ARS). La formation prévoit, entre autres connaissances et compétences : la conception et le suivi de la mise en œuvre d'un projet d'établissement, l'encadrement des équipes, le management d'une démarche qualité, le pilotage d'un système de contrôle de gestion, le tout dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Également : la connaissance du contexte socio-économique et réglementaire du dispositif dans le cadre duquel s'inscrit tout établissement de santé ou médico-social ou autre organisation de santé ; la capacité à identifier les ressources (en particulier humaines) impliquées dans les processus de soins et les coûts associés, à identifier les recettes correspondantes (Tarification à l'activité - T2A - Allocation Personnalisée d'Autonomie - APA) et les activités de soins (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information - PMSI) et de prise en charge médicosociale (Groupes Iso-Ressources - GIR) des patients et des

résidents, et à déterminer les résultats obtenus par ces activités, le cas échéant ; la capacité à mettre en œuvre une certification, l'évaluation des pratiques professionnelles, d'accréditation, une démarche qualité, la gestion des risques au sein d'une organisation sanitaire et médico-sociale : identifier les référentiels pertinents, évaluer la mise en œuvre, identifier les points d'appui et les freins et mettre en œuvre des solutions d'amélioration ; la capacité à contribuer à l'élaboration de projets pluriannuels, à les négocier avec une ARS (Agence Régionale de Santé) en terme d'objectifs, de moyens et de calendrier, à piloter leur mise en œuvre et leur suivi ; et enfin, la capacité à proposer des modifications d'organisation dans un établissement pour permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques, tout en assurant ou maintenant l'efficacité et la qualité de prise en charge.

L'ensemble de ces informations est communiqué aux candidats, aux étudiants, au Centre de Formation Continue et à l'ensemble des parties prenantes au moyen des différents supports de communication : fiche de la formation sur les sites internet de l'IAE de Rouen et de l'UFR Santé de Rouen ; plaquettes de la formation au format .pdf en libre téléchargement et au format papier disponibles à l'accueil de l'IAE et de l'UFR Santé. En outre, ces informations sont présentées au moment des candidatures et à nouveau aux étudiants à l'occasion de la réunion de rentrée de l'IAE et de celle du Master Management, MOSMS, en particulier et rappelées tout au long de l'année. Enfin, la participation à différents événements de promotion des formations tels le salon Studyrama, le salon de l'étudiant, les journées café Coaching, la journée portes ouvertes de l'IAE, et la présentation aux étudiants cadres de santé de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Rouen (avec lequel le MOSMS a une convention), sont de nouvelles occasions de communiquer sur ces informations.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont discutées avec le corps professoral (constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels) notamment en conseil de perfectionnement (constitué d'enseignants-chercheurs, de professionnels, de représentants des étudiants, d'anciens étudiants et d'institutions : compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe) et sont disponibles sur le site de l'Université de Rouen Normandie. En outre, ces informations sont présentées à nouveau aux étudiants à l'occasion de la réunion de rentrée du Master MOSMS et rappelées tout au long de l'année.

L'intitulé, le contenu et plus généralement l'organisation de la formation sont discutés avec le corps professoral (constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels) notamment en conseil de perfectionnement (constitué d'enseignants-chercheurs, de professionnels, de représentants des étudiants, d'anciens étudiants et d'institutions : compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe).

En complément des points informels réguliers sont faits en cours d'année avec les étudiants par les responsables de l'enseignement pour s'assurer de la bonne compréhension du contenu des enseignements en lien avec l'objectif de la formation.

1.2 - Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont-ils affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes ? Sont-ils en adéquation avec les enseignements ?

Pour ces différents items, précisez comment les étudiants et les autres parties prenantes sont informés (forums, supports écrits, supports numériques...).

Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site normand, sont-elles affichées et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes ?

Le cas échéant, la formation est-elle en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention (<https://www.certificationprofessionnelle.fr/>) ? En l'absence de fiche RNCP nationale, la fiche locale est présentée en annexe. Cette fiche est-elle connue des étudiants et autres parties prenantes ?

Parcours PME-ESS :

Les étudiants diplômés du parcours PME-ESS choisissent majoritairement une insertion professionnelle immédiate. Le taux de poursuite d'étude varie de 4% à 19% si nous nous appuyons sur les résultats de l'enquête interne à 18 mois portant sur la période 2012-2016. Le taux de poursuite en doctorat est très faible avec un taux moyen inférieur à 5%. Ces taux faibles sont en cohérence avec la finalité de cette formation.

Les diplômés de cette formation disposent d'un taux d'insertion professionnelle favorable si nous nous appuyons sur les résultats de l'enquête nationale à 30 mois portant sur la période 2012-2016. Plus de huit répondants sur dix occupent un emploi stable et surtout 75% des répondants occupent un emploi du niveau Cadre. Ces débouchés professionnels restent ainsi en cohérence qualitative avec ce que nous pouvons attendre d'une formation en master.

Les parties prenantes sont informées de la finalité et le programme de cette formation via les documents de présentation, les conseils de perfectionnement, les réunions de la présentation interne ou externe.

Les informations portant sur l'insertion professionnelle sont présentées dans la plaquette de formation et sont détaillées lors de la réunion avec les étudiants au moment de la rentrée. Également, le site numérique de l'Université de Rouen publie régulièrement des résultats des enquêtes relatives à l'insertion professionnelle.

Parcours MOSMS :

Les débouchés de la formation en matière d'insertion professionnelle immédiate sont discutés avec le corps professoral (constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels) notamment en conseil de perfectionnement (constitué d'enseignants-chercheurs, de professionnels, de représentants des étudiants, d'anciens étudiants et d'institutions : compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe). Ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

Le Doctorat en Sciences de Gestion constitue la principale poursuite d'études supérieures du Master mention Management et est portée à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et elle est rappelée et discutée avec les étudiants tout au long de l'année, en particulier au moment des cours d'initiation à la recherche et de méthodologie du mémoire.

2) POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

2.1 - La formation énonce son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local, régional, national ou international.

Précisez comment la formation est positionnée dans l'offre globale de formation du champ, de l'établissement (y compris diplômes d'université) mais également dans la carte régionale (universités normandes, autres écoles et instituts (notamment écoles d'ingénieurs, IEP, etc.), nationale et internationale d'enseignement supérieur.

Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études disponibles aux étudiants et diplômés sont-elles affichées ?

Existe-t-il des partenariats académiques actuels ou en devenir ? Sont-ils affichés ?

Dans le cas de formations co-accréditées, le fonctionnement doit être explicité (formation ouverte sur un seul site, formations « miroirs » etc.).

Parcours PME-ESS :

Le positionnement actuel de ce parcours est relativement différencié par rapport aux autres offres de formation de l'IAE de Rouen.

Premièrement, ce parcours ne cible pas spécifiquement un domaine fonctionnel de la gestion (marketing, GRH, etc.). Il cherche volontairement à développer les multi-compétences gestionnaires et managériales. En effet, dans un contexte contemporain dans lequel le parcours professionnel d'un gestionnaire ou d'un manager est plus en plus composé des activités fonctionnellement variées et sectoriellement traversantes, le positionnement de ce parcours permet de développer des compétences transversales et flexibles qui pourraient être sources d'une adaptabilité plus importante et plus durable l'égard de l'évolution du marché de l'emploi d'une société qui évolue de plus en plus vite.

Deuxièmement, combinant le contexte des PME et celui des ESS, ce parcours permet de fournir, aux étudiants ou aux professionnels en formation continue, une possibilité d'élargir leur compréhension des organisations et des approches managériales. Cette combinaison facilite également une future évolution professionnelle entre les deux types d'organisations qui fonctionnent, au moins selon nos observations actuelles, avec des modalités de gouvernance relativement différentes.

Enfin, sauf le master Management et Administration des Entreprises (MAE) qui forme des généralistes issues d'une formation initiale non-gestionnaire, plusieurs autres masters dispensés par l'IAE de Rouen se spécialisent autour d'un domaine fonctionnel ou d'un secteur spécifique. Les étudiants ayant effectué une licence en management et ne souhaitant pas se spécialiser dans un domaine technique spécifique du management ont besoin d'une offre de formation répondant à ces attentes. Le parcours PME-ESS constitue dans ce cas une possible formation permettant de former des professionnels ayant des compétences transversales en

gestion et en management et étant capables d'agir dans des contextes organisationnels variés.

Bien entendu, par ce dernier point, il est également nécessaire de préciser que l'observation menée sur les missions de stage ou d'alternance effectuées par les étudiants de ce parcours montre que le périmètre des entreprises dans lesquelles les étudiants effectuent leurs missions dépasse le périmètre initialement défini, qui portait sur les PME et les ESS. Plusieurs étudiants en alternance effectuent leurs missions au siège ou dans les filiales des grandes entreprises. Cette évolution bien positive a généré une réflexion au sein de l'IAE de Rouen, qui cherche à faire évoluer l'intitulé et le positionnement de ce parcours afin de mieux intégrer cette évolution dans la finalité de cette formation.

Parcours MOSMS :

Le master Management, parcours MOSMS, est une formation très spécifique en Normandie associant deux structures spécialistes de leur champ : l'UFR Santé pour les compétences sanitaires et l'IAE de Rouen pour les compétences gestionnaires et managériales. Cette formation unique en Normandie reposant sur un partenariat lui aussi unique en France permet au public de la Région Normandie principalement, mais aussi au public d'autres régions françaises (par exemple, Bretagne, Île-de-France, Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Nord Pas-de-Calais, Guadeloupe) de profiter d'une double expertise dans l'objectif de former des cadres et managers d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Au niveau régional, le master Management, parcours MOSMS, constitue une poursuite d'études supérieures pour les étudiants de la Licence gestion, parcours Management et parcours Comptabilité Contrôle Audit, de l'IAE de Rouen ainsi que pour les étudiants de l'UFR Santé de Rouen pour les professions médicales (médecins, dont internes de santé publiques, pharmaciens et sage-femmes en particulier) ou paramédicales (en particulier infirmiers et cadres de santé), mais aussi pour les étudiants des Licences Droit Économie-Gestion, AES, LEA, Sociologie des Universités normandes. Ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. supra) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

Par ailleurs, historiquement, une convention de coopération entre l'Université de Rouen Normandie et le Centre Hospitalier Université (CHU) de Rouen prévoit la reconnaissance du diplôme « Cadre de santé » délivré par l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) en équivalence de la première année du Master Management, parcours, MOSMS, pour permettent aux étudiants de l'IFCS qui le souhaiteraient de poursuivre leurs études supérieures vers la deuxième année du Master Management, parcours MOSMS, à court ou moyen terme. Cependant, un partenariat plus étroit avec l'IFCS de Rouen est actuellement en réflexion. Le diplôme d'État « Cadre de santé » (positionné à bac+4) proposé par les IFCS s'inscrit dans un mouvement général « d'universitarisation » de ces formations. L'IAE de Rouen, l'UFR Santé de Rouen et l'IFCS de Rouen ont engagé une réflexion visant à créer une troisième option du Master Management, parcours MOSMS, pour les étudiants « Cadre de santé » de l'IFCS de Rouen afin de leur permettent d'obtenir un Master de Management, avec un objectif de déploiement à l'horizon 2021.

2.2 - La formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche doit être explicité. Les structures en appui de la formation (unités de recherche, écoles doctorales, collège doctoral le cas échéant), et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche portés par ces structures doivent être clairement recensés.

Précisez comment les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site, voire constituent un axe prioritaire concrétisé par un lien master-doctorat sous la forme d'une École Universitaire de Recherche (EUR) ou une Graduate School.

Montrez comment l'intervention d'enseignants-chercheurs, de chercheurs associés, de chercheurs issus de la recherche industrielle ou plus généralement de la recherche du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche.

Parcours PME-ESS :

Bien que le parcours PME-ESS reste un parcours professionnalisant et ne se spécifie pas dans le développement des compétences en recherche et enseignement, le programme contient bien des cours portant sur l'initiation à la recherche et la méthodologie de recherche. Ce programme tente également de sensibiliser les étudiants sur l'importance des connaissances conceptuelles dans le développement des capacités managériales dans la durée, ainsi que l'intérêt d'articuler les concepts et les pratiques.

L'encadrement des mémoires du M2 sont effectués principalement par les enseignants-chercheurs. Les étudiants ont également la possibilité, quand leur emploi du temps leur en permet, d'assister à certains séminaires ou conférences du laboratoire NIMEC auquel une majorité de nos enseignants-chercheurs est affiliée.

Parcours MOSMS :

Le master Management, parcours MOSMS, est adossé au laboratoire de recherche en Sciences de Gestion des Universités de Rouen, Caen et Le Havre « Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation » (NIMEC), à « l'École Doctorale Économie-Gestion de Normandie » (ED 242) ainsi qu'au groupe de recherche « Dynamiques et Évènements des Soins et des Parcours » (DESP) porté par l'UFR Santé en partenariat avec l'unité INSERM 1086 « Anticipe ». Historiquement, des projets de recherche et/ou des événements scientifiques ont ponctué le déroulement du Master Management, parcours MOSMS, tels la recherche sur « L'absentéisme du personnel dans les établissements de l'Union pour la Gestion des Établissements de l'Assurance Maladie (UGECAM) de Haute-Normandie » menée entre 2013 et 2015 par quatre enseignants-chercheurs de l'IAE de Rouen et le colloque Management de la qualité dans les organisations (y compris les organisations de santé) organisé en 2017 à l'IAE de Rouen mais aussi des travaux présentés lors de congrès nationaux et/ou publiés dans des revues scientifiques plus médicales, par exemple sur l'évaluation de la pertinence des examens d'imagerie, ou la mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité en chirurgie du rachis.

Plusieurs enseignants-chercheurs du master Management, parcours MOSMS, sont affiliés au laboratoire NIMEC dont les travaux s'inscrivent dans trois axes de recherche : Innovation et coopération, Cultures identités et consommations, Comportements organisationnels et postures managériales. Les enseignants-chercheurs et plusieurs professionnels intervenant dans l'option Etablissements de santé du parcours MOSMS font partie du groupe de recherche DESP. Ce groupe travaille dans le champ de la « Recherche sur les services de santé » (health services research), en s'intéressant à l'étude des facteurs (en particulier inégalités sociales et territoriales) influençant les parcours de soins ainsi qu'à l'élaboration et l'évaluation d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins. Ces questions de

recherche sont appliquées en particulier, mais de façon non exclusive, au cas de la prise en charge des patients atteints de cancer. Le Dr Thomas Vermeulin, praticien en information médicale responsable de l'UE1 Organisations sanitaires et médico-sociale et de l'UE9 Gestion d'activité dans l'option Etablissements de santé, est par ailleurs doctorant en Economie de la Santé à l'Ecole Doctorale de Paris Dauphine, et membre du Laboratoire d'Economie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS) de l'Université Paris-Dauphine.

Actuellement, un projet de recherche portant sur l'absentéisme des personnels au sein de la Caisse d'Allocation Familiale de Seine-Maritime est en réflexion. Enfin, certains intervenants professionnels ayant développé une expertise nationale sur certains aspects (par exemple, sur le thème de la gestion de la sexualité chez les personnes handicapées) contribuent au développement des connaissances par la production d'ouvrages dédiés. Cette proximité à la recherche profite pleinement et directement aux étudiants du Master Management, parcours MOSMS.

Un autre projet de recherche est en cours d'élaboration, concernant les parcours de soins des patients pris en charge pour un cancer et en particulier le recours inapproprié aux services d'urgences. Ce projet interroge en particulier les modalités d'organisation intra et interétablissements partenaires pour différents aspects de la prise en charge de ces patients et associe des enseignants-chercheurs en Santé publique et en Sciences de gestion, intervenants dans l'enseignement du Master Management, parcours MOSMS

2.3 - La formation s'appuie sur des relations avec les entreprises, associations et autres partenaires.

Précisez comment des intervenants des mondes socio-économique ou culturel permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Précisez l'existence des conventions ou accords de partenariat entre l'établissement et des entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation.

Précisez s'il existe des accords-cadres avec des branches professionnelles, ou des structures représentant un secteur d'activité.

Parcours PME-ESS :

Le parcours PME-ESS travaillent étroitement avec les organisations et les entreprises du territoire normand. Par exemple, l'entreprise MATMUT a recruté trois étudiants en alternance en 2019 et a accordé aux plusieurs managers de leurs entreprises d'intervenir dans la formation. La chambre de commerce en économie

solitaire et sociale (CRESS) de la région Normandie associe depuis trois ans les étudiants de cette formation dans les événements portant sur l'entrepreneuriat social. Ces activités s'inscrivent dans les actions prévues par une convention signée entre la métropole Rouennaise et l'Université de Rouen, pour laquelle, la responsable pédagogique de ce parcours est désignée comme un des référents.

Ce parcours travaille également étroitement avec la pépite Vallée de Seine pour faciliter l'encadrement des étudiants ayant le statut national d'étudiant-entrepreneur. Sur l'année 2018-2019, deux étudiantes en M2 de ce parcours ont obtenu ce statut et ont mené des activités de création d'entreprise en parallèle de leurs activités d'alternance. Une de ces deux étudiantes a d'ailleurs été lauréate du Prix Pépite régional en octobre 2019 pour son projet de création d'entreprise portant sur la fabrication artisanale et la commercialisation des équipements d'équitation.

Le parcours PME-ESS reçoit aussi régulièrement des invitations venant des organismes locaux, régionaux ou nationaux. Par exemple, l'actuelle responsable pédagogique de ce parcours a été invitée à intervenir dans un événement à l'APEC Rouen pour présenter cette formation. Une présentation de cette formation a également été effectuée au sein du club d'entreprises réunissant des responsables d'entreprise à l'IAE de Rouen.

Parcours MOSMS :

Particulièrement en deuxième année, plus des deux tiers des enseignements du Master Management, parcours MOSMS, sont assurés par des professionnels du secteur, par exemple, des praticiens hospitaliers, des professionnels des ARS ou des collectivités territoriales, des directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), d'Institut Médico-Educatif (IME), de structure spécifique au handicap, de pôle de santé, de centre hospitalier ou encore d'expert-comptable/commissaire aux comptes. En outre, des entreprises viennent de manière récurrente se présenter (dont leurs opportunités de stages et de carrières) aux étudiants du Master Management, MOSMS, en vue de se rendre attractives auprès d'eux ; citons par exemple le groupe Korian, le groupe Mazars, le groupe Domitys. Ces parties prenantes du Master Management permettent de s'assurer de la correspondance entre le contenu du Master Management, parcours

MOSMS, et les exigences professionnelles du secteur. Historiquement, des conventions de partenariat ont été conclues entre le Master Management, parcours MOSMS, et des entreprises du secteur, par exemple, avec l'UGECAM de Normandie (cf. annexe) et le groupe Korian. Plus récemment, un partenariat a été établi en septembre 2019 avec l'Agence Régionale de Santé Normandie visant accueillir chaque année 1 à 2 étudiants du parcours MOSMS dans les services de l'ARS.

2.4 - La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Précisez si des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs, sont mis en œuvre.

Précisez si l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et comment ce dernier est porté à la connaissance des étudiants.

Précisez si des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec des établissements étrangers et quelle est leur valeur ajoutée.

Concernant principalement les étudiants, les dispositifs de mobilité internationale ERASMUS et CREPUQ permettent aux étudiants de l'Université de Rouen Normandie qui le souhaitent de développer des savoirs, une culture et des compétences linguistiques à l'étrangers. Une cinquantaine d'accords de coopération entre l'Université de Rouen Normandie et des Universités partenaires étrangères permettent aux étudiants de suivre des semestres d'enseignement en anglais ou dans la langue locale dans le monde entier (<http://iae.univ-rouen.fr/s-ouvrir-a-l-international-377544.kjsp?RH=1378141798163&RF=1380707665787>). Ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

La formation est-elle délocalisée à l'étranger, avec possibilité d'obtenir le diplôme national ?

Sans objet pour le parcours MOSMS

Pas de délocalisation envisagée pour le parcours PME-ESS.

3) ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

3.1 - La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants.

Décrivez la structuration de la formation (un schéma peut être proposé). Doivent apparaître les éléments suivants :

- *La formation est conçue en 4 semestres, et présente des parcours de spécialisation. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants*
- *La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.*
- *La formation est conçue comme partie d'un cursus Master – Doctorat au sein d'une EUR ou Graduate School.*

Le Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie compte deux parcours (MOSMS et PME-ESS) avec pour chacun d'entre eux deux options à partir du semestre 4 (options Médico-Sociale et Sanitaire du parcours MOSMS et options PME et ESS du parcours PME-ESS). La formation est organisée en quatre semestres et s'inscrit dans le système européen d'UE capitalisables et transférables (ECTS) ; cf. Figure 1, ci-après. Le semestre 1 du Master mention Management comprend des UE dispensées par l'IAE portant sur l'appréhension générique des disciplines de base en Gestion/Management : Management stratégique, Marketing, Management des ressources humaines et Management de l'innovation regroupés au sein de l'UE 1 Stratégie et management de l'entreprise pour un total de 12 ECTS ; Aspects financiers du management des organisations, Contrôle de gestion et théorie des organisations au sein de l'UE 2 Gestion de l'entreprise pour un total de 9 ECTS ; Simulation d'entreprise, *Business English* et Projet et développement professionnel au sein de l'UE 3 Aptitudes managériales pour un total de 9 ECTS. Ce premier semestre est organisé en tronc commun pour les deux parcours (MOSMS et PME-ESS) et est mutualisé avec les Master mention RH et mention Marketing de l'Université de Rouen Normandie. Le semestre 2 du Master mention Management prévoit le début de la spécialisation des enseignements pour chacun des deux parcours (MOSMS et PME-ESS).

Parcours PME-ESS :

Le parcours est ouvert à un public ayant un profil très varié : étudiants alternants avec contrat d'alternance ou convention de stage ; étudiants-entrepreneurs ; étudiants-alternants en reprise des PME familiales ; salariés d'entreprise recherchant une évolution professionnelle ou une reconversion professionnelle. Par exemple, la promotion actuelle du M2 contient une jeune cadre dirigeante en phase de prendre la direction générale de son ESS en Yvelines.

Le planning de ce parcours est basé sur un rythme hebdomadaire. Les cours ont en général lieu du jeudi au samedi. Ce rythme a probablement été conçu en considérant que les étudiants effectuent leurs alternances dans les PME-ESS de proximité. Mais l'évolution du périmètre de cette formation, évoquée ci-dessus, génère la nécessité de mener une réflexion sur le maintien ou non d'un calendrier basé sur un rythme hebdomadaire.

Parcours MOSMS :

Le semestre 2 du parcours MOSMS comprend un total de huit interventions (pour 18 ECTS) dispensées par l'IAE regroupées au sein de l'UE Projet professionnel (Droit de la santé de 3 ECTS, Parcours de soin et système de santé de 3 ECTS et Économie et Sociologie de la santé de 3 ECTS) et au sein de l'UE Initiation à la recherche et méthodologie (Méthodologie de la recherche et Méthodologie du projet) pour les cinq interventions de spécialité et, en plus de la période de stage, trois autres interventions sur les compétences génériques de Droit du travail (3 ECTS), d'Analyse des données sociales de l'entreprise (3 ECTS) et de Finance (3 ECTS) ; ces trois dernières interventions étant partiellement mutualisées avec le parcours PME-ESS du Master Management et avec le Master mention RH de l'Université de Rouen Normandie). Le semestre 3 du parcours MOSMS est intégralement spécialisé et en tronc commun avec les deux options (S et MS) et compte huit UE dont quatre UE dispensées par l'UFR Santé (Régulations et tutelles pour 4 ECTS, Organisations sanitaires et médico-sociales pour 3 ECTS, Coordination des trajectoires, système d'information et réseaux pour 4 ECTS, Principes et méthode en démarche qualité pour 4 ECTS) et quatre UE dispensées par l'IAE (Droit de la santé et responsabilité pour 3 ECTS, GRH et communication interne pour 4 ECTS, Comptabilité, finances et budget pour 4 ECTS, Contrôle de gestion pour 4 ECTS). Enfin, le semestre 4 du parcours MOSMS spécialise davantage avec deux options proposées aux étudiants (l'option sanitaire dispensée par l'UFR Santé et l'option médico-sociale dispensée par l'IAE). Les UE de ce 4^{ème} semestre traitent des mêmes connaissances et compétences mais avec une sensibilité spécifique à chacun des deux domaines (sanitaire et médico-social) : Gestion de l'activité (pour 6 ECTS), Qualité et sécurité des bénéficiaires (pour 4 ECTS), Stratégie managériale (pour 4 ECTS), Compétences transversales (pour 4 ECTS), Initiation à la recherche et méthodologie, mémoire et stage (pour 10 ECTS) et Projet tuteuré (pour 2 ECTS). Enfin, le Master mention Management de l'Université de

Rouen Normandie s'inscrit dans une architecture où la formation constitue une poursuite d'études à la 3^{ème} année de la Licence mention Gestion parcours Management de l'Université de Rouen Normandie et un prérequis pour l'accès au Doctorat en Sciences de Gestion des Universités normandes.

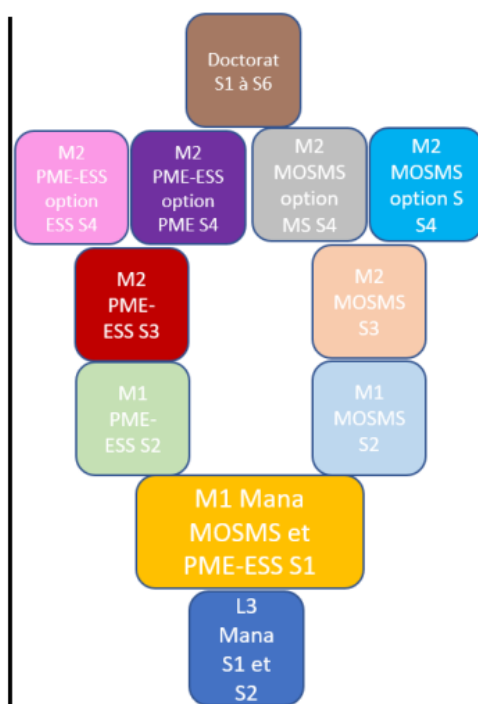


Figure 1 : architecture du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie

3.2 - La structure de la formation est adaptée aux différents profils étudiants.

Décrivez si et comment :

- La formation offre des parcours adaptés au public en formation en alternance.
- La formation a pris en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie.
- La formation offre la possibilité d'être suivie à distance.
- La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.).
- La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme.

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Parcours PME-ESS :

Etant donné que les profils des étudiants de ce parcours est très varié, le contenu et le fonctionnement pédagogique tentent de concilier les différents besoins et de surmonter les possibles contraintes. Il est à noter que les étudiants en alternance ont un rythme de travail assez soutenu. Une réflexion en cours est menée sur le maintien ou non du projet tuteuré pour les étudiants du M2 qui sont déjà dans le développement des capacités de mise en action compte tenu de la nature de leur formation en alternance.

Parcours MOSMS :

Le parcours MOSMS du Master mention Management vise à constituer une réponse adaptée aux besoins des profils multiples d'étudiants. Pour cette raison, les candidatures des étudiants de formation initiale principalement, mais non exclusivement, en provenance des Sciences Humaines et Sociales sont considérées conjointement aux candidatures des étudiants en formation continue pour former des promotions mixtes dans un objectif d'émulation et d'apports réciproques. Les candidatures en formation continue sont considérées avec le souci de répondre aux besoins exprimés, avec les préoccupations d'inclusion et d'ascenseur social selon les principaux objectifs suivants :

- suivi de la formation par des candidats salariés des organisations sanitaires ou médico-sociales visant une évolution de carrière vers des fonctions de gestion/management,
- suivi de la formation par des candidats cadres/managers des organisations sanitaires ou médico-sociales ne disposant pas d'un BAC+5 pour le maintien au poste de travail,
- suivi de la formation par des candidats cadres/managers d'autres secteurs pour une réorientation.

Le parcours MOSMS du Master mention Management n'est à ce jour pas proposé selon le rythme de l'alternance ni selon des modalités contractuelles (par exemple : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) en raison du fait que les professionnels du secteur régulièrement interrogés sur le sujet expriment une préférence vers une période de professionnalisation sous forme d'une période de stage concentrée après la période des enseignements. Les capacités financières limitées de la plupart des structures (souvent associatives) du secteur médico-social

et sanitaire expliquent pour partie cette situation. Par ailleurs, la concentration des enseignements sur une période continue nous a amené à observer une cohésion très forte des différentes promotions, facteur de bien-être et de progrès des étudiants selon nous.

La formation n'est pas proposée à distance car ne répondant pas à un besoin exprimé des parties prenantes de la formation (*cf. supra*, conseil de perfectionnement).

Les différents dispositifs de validation des acquis sont considérés pour aider les candidats dans la personnalisation de leur stratégie et de leur cursus d'enseignement, régulièrement et majoritairement la Validation des Acquis Professionnels et Personnels pour une inscription directe en 2^{ème} année du parcours MOSMS et beaucoup plus rarement la Validation des Acquis de l'Expérience (plus longue et plus laborieuse amenant les étudiants à préférer l'inscription à la formation).

3.3 - La formation donne une place importante à l'approche compétences.

Précisez si :

- La formation est définie suivant un référentiel de compétences que s'approprie l'équipe pédagogique pour transcrire les unités d'enseignement de la formation en compétences.
- La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (innovations pédagogiques) favorisant le développement des compétences (interdisciplinarité, approche par projets, démarche portfolio, jeux sérieux, amphithéâtre actif, ...)
- La formation est définie en blocs de connaissances et compétences. (Complétez l'annexe : Tableau des UE, en relation avec les compétences des fiches RNCP).

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Parcours PME-ESS :

Les matières d'enseignement sont organisées au travers des différentes unités d'étude (UE). Bien que certaines thématiques associées à ces UE désignent des compétences dédiées, la présentation du programme n'est pas encore organisée, de manière très explicite, autour des compétences à développer. Ce point pourrait constituer les éléments de départ pour un éventuel travail de repositionnement de ce parcours que l'actuelle responsable pédagogique de ce parcours a déjà suggéré.

Parcours MOSMS :

Les quatre semestres du parcours MOSMS s'inscrivent dans une approche compétences avec des Unité d'Enseignement (UE) correspondant aux compétences

identifiées par le conseil de perfectionnement (cf. supra) et attendues à la fin de la formation.

Le parcours MOSMS comprend des modalités pédagogiques variées dans l'objectif d'aider au mieux les étudiants dans l'acquisition des connaissances et des compétences et le développement des postures professionnelles. En particulier, l'UE Compétences transversales met les étudiants en situation de jeu de rôles dans des problématiques de management d'équipes mais également en situation avec l'intervention d'insertion professionnelle où les étudiants vivent des entretiens de recrutement fictifs. L'UE Projet tuteuré constitue l'opportunité majeure d'approche de l'activité par projet.

Cf. maquette de la formation en annexe.

3.4 - La démarche scientifique est au cœur de la formation

Précisez si :

- La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche : ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes, sa valorisation.
- Il existe des éléments de formation par et à la recherche (recherche documentaire, séjour en laboratoire, séminaires, participation à des travaux de recherche, etc.) dans les deux années de master.
- Les projets et stages de recherche sont intégrés à la définition du cursus de formation, leurs objectifs, modalités et évaluation sont explicités et connus des étudiants.
- Les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif : par exemple responsabilité de conduite de projet et production dans le cadre d'un travail d'équipe dans un contexte pluridisciplinaire, etc.
- La formation prépare à la poursuite en doctorat (par exemple par des rencontres avec les écoles doctorales).

▪ Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Parcours PME-ESS :

Au-delà des cours portant sur l'initiation à la recherche en M1 et la méthodologie de recherche en M2, les étudiants sont encouragés à mobiliser des concepts dans la réalisation des projet tuteurés et des mémoires.

Puis, depuis cette année, les étudiants du M1 sont demandés, dans leur travail du mémoire M1, d'explorer la forme du poster scientifique dont la présence est de plus en plus fréquente dans les congrès scientifiques en management.

Parcours MOSMS :

Chacune des deux années du parcours MOSMS prévoit une UE spécifique à l'initiation et à la méthodologie de la recherche, ainsi qu'à la méthodologie du mémoire en lien avec la période de professionnalisation en stage. L'objet de la recherche, ses différentes approches, ses principales méthodologies de collecte et d'analyse des données sont, entre autres, présentées aux étudiants des 1^{ère} et 2^{ème} années du parcours MOSMS. Les UE spécifiques à l'initiation et à la méthodologie de la recherche sont dispensées par des enseignants-chercheurs de l'IAE rattachés au laboratoire de recherche NIMEC et aux enseignants-chercheurs de l'UFR Santé rattachés au groupe de recherche DESP et à l'unité INSERM 1086. Les étudiants du parcours MOSMS ont la possibilité d'assister aux événements organisés par les instances de recherche auxquelles la formation est adossée, par exemple, avec la participation au colloque Management de la qualité en 2017 ou avec la participation aux journées de présentation du Doctorat aux étudiants des Masters SHS organisées par la maison du Doctorat de l'Université de Rouen Normandie fin 2019. La production du mémoire s'appuie sur un cahier des charges (cf. guide de production et *check-list* du mémoire) des exigences présentées aux étudiants à l'occasion des UE spécifiques à l'initiation et à la méthodologie de la recherche, ainsi qu'à la méthodologie du mémoire en lien avec la période de professionnalisation en stage. En 2^{ème} année du parcours MOSMS, le mémoire devant répondre à des exigences élevées avec la rigueur scientifique inhérente à cet exercice, une note minimum de 10 sur 20 est obligatoire pour la validation du mémoire ; cette note n'est pas compensable et conditionne la validation finale du parcours MOSMS. Ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

3.5 - La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate

Précisez si :

- La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat, y compris sous la forme de travaux pratiques.
- La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (en entreprises, associations, laboratoires, etc.).
- Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.
- Les modalités pédagogiques développent l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels (y compris dans une démarche ouverte à l'international).
- Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle ou une structure équivalente accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Le semestre 1 du Master mention Management comprend des interventions spécifiques au développement professionnel, en particulier, Simulation d'entreprise, *Business English* et Projet et développement professionnel au sein de l'UE 3 Aptitudes managériales pour un total de 9 ECTS.

Parcours PME-ESS :

Les projets tuteurés permettent aux étudiants du M1 d'appréhender la démarche d'expérimentation qui est propice pour développer les capacités d'exploration et d'innovation, ainsi que les capacités de coordination, voire d'autorégulation, qui sont nécessaires au travail d'équipe.

Le programme du M2 dispose de huit d'heures de conférences professionnelles permettant de développer certaines compétences professionnelles thématiques émergentes. Par exemple, un manager de projets d'informatique d'un grand groupe d'assurance intervient cette année dans ces conférences pour faire travailler les étudiants sur les questions portant sur le management du système d'information et du projet d'intégration informatique.

Parcours MOSMS :

En 2^{ème} année du parcours MOSMS, l'UE Compétences transversales met les étudiants en situation de jeu de rôles dans des problématiques de management d'équipes mais également en situation avec l'intervention d'insertion professionnelle où les étudiants vivent des entretiens de recrutement fictifs. L'UE Projet tuteuré constitue l'opportunité majeure d'approche de l'activité par projet. En outre, chacune des deux années du parcours MOSMS donne lieu à une période de professionnalisation sous forme d'une période de stage d'une durée minimum de trois mois et dont les encouragements sont adressés aux étudiants pour obtenir une durée de six mois ; les partenaires professionnels expliquant que la perspective du recrutement des étudiants du parcours MOSMS était accrue lorsqu'une expérience d'une durée approximative d'une année était possédée à la sortie de la formation.

Enfin, en plus de l'accompagnement de l'IAE et de l'UFR Santé dans la recherche de stages (l'IAE dispose de l'application « Career Center » (<https://iae->

rouen.jobteaser.com/fr/users/sign_in?back_to_after_login=%2F) sur son site internet qui présente des offres de stages, en plus de celles communiquées spontanément par le réseau de structures partenaires du parcours MOSMS ; en nombre largement supérieur aux effectifs d'étudiants chaque année), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) des étudiants de l'Université de Rouen Normandie accompagne les étudiants sur ces différents aspects.

L'ensemble de ces informations est porté à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

3.6 - La formation prépare ses étudiants à l'international.

Précisez si l'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère, donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, défini en référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Certains enseignements disciplinaires sont-ils dispensés dans une langue étrangère ? Veuillez préciser lesquels, ainsi que leur volume horaire, en précisant s'il s'agit de cours magistraux ou de travaux dirigés ?

La formation favorise-t-elle la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux ?

L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait-elle l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants ?

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Le semestre 1 du Master mention Management comprend des interventions spécifiques au développement professionnel, en particulier, Simulation d'entreprise, *Business English* et Projet et développement professionnel au sein de l'UE 3 Aptitudes managériales pour un total de 9 ECTS.

L'intervention *Business English* (9 CM et 18 TD) est assurée en langue anglaise par une enseignante « native » sans donner lieu à une certification obligatoire pour les étudiants en M1 de deux parcours. Les étudiants en M2 du parcours PME-ESS disposent également de 24 heures de TD « English conversation ».

Les dispositifs de mobilité internationale ERASMUS et CREPUQ permettent aux étudiants de l'Université de Rouen Normandie qui le souhaitent de développer des savoirs, une culture et des compétences linguistiques à l'étrangers. Une cinquantaine d'accords de coopération entre l'Université de Rouen Normandie et des Universités partenaires étrangères permettent aux étudiants de suivre des semestres d'enseignement en anglais ou dans la langue locale dans le monde entier

(<http://iae.univ-rouen.fr/s-ouvrir-a-l-international-377544.kjsp?RH=1378141798163&RF=1380707665787>). Ces dispositifs sont formalisés par des conventions et ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et à l'ensemble des parties prenantes dès la candidature au moyen des différents supports de communication et des événements de promotion des formations (cf. *supra*) et ils sont rappelés et discutés avec les étudiants tout au long de l'année.

3.7 - la formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement.

Les pratiques pédagogiques interactives font-elles appel aux outils numériques (par exemple cours et exercices en ligne, outils collaboratifs) ?

Les technologies du numérique permettent-elles d'adapter la formation aux besoins de publics divers (étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue, rayonnement national et international, ...) ?

La formation fait-elle bénéficier les étudiants et les enseignants d'un environnement numérique de travail ?

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Outre le recours classique à l'outil informatique dans les enseignements (*i.e.* la diffusion de diaporamas), le cas échéant, les enseignants du Master mention Management mobilisent dans leurs interventions « la classe mobile » de l'IAE constituée d'un parc d'ordinateurs portables pour, par exemple, permettent aux étudiants de développer leur pratique du traitement d'échantillons dans le cadre d'études quantitatives. De plus, le cas échéant, les enseignants du Master mention Management déposent des ressources pédagogiques sur la plate-forme d'enseignement à distance de l'Université de Rouen Normandie « UniversiTICE ».

Parcours PME-ESS :

Le numérique fait partie d'un focus nouveau mais important dans la pédagogie de ce parcours. Les étudiants du M2 2018-2019 ont mené leurs projets tuteurés sous la thématique annuelle « Numérique & Entrepreneuriat social ».

Les compétences relatives à la conduite de la transformation numérique dans les organisations sont également au programme. Par exemple, pour l'année 2019-2020, la responsable en transformation numérique d'un grand groupe d'assurance intervient dans les cours de ce parcours.

Les outils numériques collaboratifs ou participatifs sont également mobilisés dans certains cours.

3.8 - La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont-elles présentes dans le programme de la formation ?

La formation et ses enseignants sont-ils en capacité, par un dispositif connu et partagé, de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions ?

Les enseignants et les étudiants sont-ils informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique ?

Déclinez ici, le cas échéant, les spécificités des parcours :

Les étudiants du Master mention Management sont sensibilisés aux aspects de l'intégrité scientifique et de l'éthique dans les échanges tout au long de l'année et plus spécifiquement dans les enseignements avec, pour le parcours PME-ESS, une intervention dédiée à l'éthique des affaires. Pour le parcours MOSMS, le corps professoral aborde autant que possible les questions d'éthique dans l'ensemble des enseignements de spécialité (décidé en conseil de perfectionnement) Par ailleurs, à l'occasion des conférences professionnelles organisées tout au long de l'année, le thème de l'éthique est abordé (cf. conférence « *Management, conflits de valeurs et dilemmes éthiques dans les organisations de soin et d'accompagnement aujourd'hui.* » organisée en 2020. En outre, les étudiants du Master mention Management sont informés du passage systématique de leur mémoires dans le logiciel de détection du plagiat (dont l'auto plagiat) utilisé par l'Université de Rouen Normandie « Compilatio ». Enfin, les enseignants sont plus particulièrement informés de la possibilité de saisir le référent intégrité scientifique de l'Université de Rouen Normandie (Didier Chollet) pour traiter ces situations.

4) PILOTAGE DE LA FORMATION

4.1 - La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

L'équipe pédagogique (ensemble des intervenants dans les enseignements) doit être diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation.

La liste des intervenants, précisant leur qualité, est jointe au dossier. Comment cette liste est-elle portée à la connaissance des étudiants et autres publics ?

Expliquez si la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socioéconomique ou encore culturel est en accord avec la finalité de la formation ? Leur niveau de compétence et de responsabilité est-il en cohérence avec la formation ?

L'équipe pédagogique est-elle formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences ?

Pour les enseignements du semestre 1 du Master mention Management portant sur l'appréhension générique des disciplines de base en Gestion/Management (*cf. supra*), organisés en tronc commun pour les deux parcours (MOSMS et PME-ESS) et mutualisés avec les Master mention RH et mention Marketing de l'Université de Rouen Normandie, et pour les enseignements du semestre 2 prévoyant le début de la spécialisation des enseignements pour chacun des deux parcours (MOSMS et PME-ESS), l'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants de l'Université de Rouen Normandie c'est-à-dire des enseignants titulaires de l'établissement (*i.e.* des Professeurs des Universités, des Maîtres de Conférences, des Professeurs Agrégés, des Professeurs Certifiés), complétée d'intervenants extérieurs comprenant des vacataires mais aussi de personnels contractuels de l'Université de Rouen Normandie comprenant des Professeurs Associés Universitaires, des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche et des enseignants contractuels. A partir des semestres 3 et 4, l'équipe pédagogique du parcours MOSMS est majoritairement composée (environ 66 % de praticiens pour l'option médico-sociale et environ 94 % pour l'option sanitaire) d'intervenants professionnels, c'est-à-dire des intervenants extérieurs vacataires pour l'option médico-sociale (directeurs/directrices d'établissements médico-sociaux - *e.g.* EHPAD, IME, MAS -, avocate en Droit Social, directeur administrative et financier, responsables administratifs - structure liée au handicap, maison de santé -, cadre de santé, et expert-comptable/commissaire aux comptes spécialisé dans les structures médico-sociales) et des praticiens hospitaliers (également universitaires) pour l'option sanitaire. Le recrutement des intervenants professionnels est effectué au regard de leurs compétences et en adéquation avec les contenus de formation précisés dans les syllabus des enseignements. Le niveau de formation des intervenants, toutes catégories confondues, est au minimum de 5 années après le bac (à plus de 8 années) pour des diplômes d'études supérieures français (diplômes universitaires, diplômes d'Etat) dans les domaines de la gestion, du médico-social, du sanitaire et du droit. La nature professionnelle des intervenants est précisée en réponse aux demandes d'informations sur la formation notamment à l'occasion des candidatures et la liste des intervenants est communiquée aux étudiants au travers du livret des syllabus qui leur ai diffusé. L'intitulé, le contenu et plus généralement l'organisation de la formation sont discutés avec le corps professoral (constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels) notamment en conseil de perfectionnement (constitué d'enseignants-chercheurs, de professionnels, de représentants des étudiants, d'anciens étudiants et d'institutions : compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe). A cette occasion, le corps professoral

est sensibilisé et partie prenante du développement des compétences opérationnelles des étudiants correspondant aux débouchés de la formation (*cf. supra*).

Parcours PME-ESS :

Les syllabus de chaque cours, établis par les intervenants, sont mis à la disposition des étudiants. Les étudiants disposent des coordonnées numériques des intervenants qui tentent de rester réactifs envers les sollicitations des étudiants.

L'équipe pédagogique est composée des profils variés : enseignants-chercheurs, professionnels occupant des activités managériales venant des entreprises, des organisations publiques ou associative ainsi que des entrepreneurs ayant développé leurs activités.

La responsable pédagogique de ce parcours est en contact permanent avec le personnel chargé des activités administratives et de l'insertion professionnel en vue de soutenir les étudiants dans la recherche de mission de stage ou d'alternance.

L'importance du développement des compétences transversales est un point clé discuté lors des conseils de perfectionnement entre les différentes parties prenantes. En effet, ce parcours tente de développer un esprit pédagogique privilégiant les compétences transversales « durables » en vue de favoriser une employabilité durable de ses futurs diplômés.

4.2 - Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle contribuent les étudiants et les autres acteurs de la formation.

Précisez le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique.

Préciser les modalités de réunion de l'équipe pédagogique, leur objet et leur périodicité.

Parallèlement, préciser la composition, les missions et les modalités de réunion du conseil de perfectionnement. Est-il spécifique à la formation ou commun à un ensemble cohérent de formations ?

Les réunions de l'équipe pédagogique, du conseil de perfectionnement, ou d'autres organes de pilotage ou de concertation à préciser, permettent-elles d'associer les étudiants et les personnels administratifs et techniques ?

Les réunions de l'équipe pédagogique, du conseil de perfectionnement ou d'autres organes de pilotage ou de concertation à préciser, font-elles l'objet d'une communication spécifique précisant leur périodicité, leur modalité, leur ordre du jour, ainsi que de comptes rendus publics et publiés ? Les prérogatives de chacun sont-elles définies ?

Le conseil de perfectionnement dispose-t-il de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.) ?

Décrire succinctement les principaux moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) permettant d'atteindre les objectifs de la formation.

Le Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie compte deux parcours (MOSMS et PME-ESS) avec pour chacun d'entre eux deux options à partir du semestre 4 (options Médico-Sociale et Sanitaire du parcours MOSMS et options PME et ESS du parcours PME-ESS). La formation est organisée en quatre semestres. Le premier semestre organisé en tronc commun pour les deux parcours (MOSMS et PME-ESS) et mutualisé avec les Master mention RH et mention Marketing de l'Université de Rouen Normandie est sous la responsabilité de Monsieur Baptiste CLERET, Maître de conférences en Sciences de Gestion à l'IAE de Rouen. Le semestre 2 du M1 et l'année M2 du parcours PME-ESS sont sous la responsabilité de Madame Hongxia PENG, Maîtres de conférences en Sciences de Gestion à l'IAE de Rouen. Pour le parcours MOSMS, le semestre 2 est sous la responsabilité de Monsieur Arnaud EVE, Maîtres de conférences en Sciences de Gestion à l'IAE de Rouen. Les semestres 4 et 5 de l'option sanitaire du parcours MOSMS sont sous la responsabilité de Madame Véronique MERLE, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier au CHU de Rouen, et les semestres 4 et 5 de l'option médico-sociale du parcours MOSMS sont sous la responsabilité de Monsieur Arnaud EVE, Maîtres de conférences en Sciences de Gestion à l'IAE de Rouen. L'équipe pédagogique du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie se réunit régulièrement tout au long de l'année à l'occasion des réunions mensuelles de coordination de l'IAE, des réunions autour des jurys de délibération à chaque semestre et tout particulièrement à l'occasion du conseil de perfectionnement spécifique au master qui est organisé fin juin/début juillet. Le conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants-chercheurs, de professionnels, de représentants des étudiants, d'anciens étudiants et d'institutions (compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe) auquel se joint également l'assistante administrative de programme en fonction de sa disponibilité. Le conseil de perfectionnement du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie questionne, entre autres, les modalités d'évaluation des connaissances, l'intitulé, le contenu et plus généralement l'organisation de la formation, les débouchés de la formation en matière d'insertion professionnelle, l'identification des compétences attendues, les relations partenariales avec les institutions et les organismes professionnels, le tout dans une logique d'amélioration continue. La date du conseil de perfectionnement est communiquée aux étudiants dès le début de l'année en étant mentionné sur le calendrier de la formation. En outre, les représentants des étudiants sont informés de leur participation au conseil de perfectionnement au moment de leur élection à l'occasion de la réunion de rentrée. Les participants au conseil de perfectionnement reçoivent un message électronique d'invitation précisant la date, l'heure et le lieu. L'ensemble de l'équipe pédagogique et des membres du conseil de perfectionnement (y compris les représentants des étudiants) est destinataire du compte rendu qui est également envoyé à la Direction des Enseignements et du suivi des Parcours Etudiants (DEPE) et de l'Université de Rouen Normandie. Les données d'entrée du conseil de perfectionnement du Master mention Management de l'Université de Rouen

Normandie sont principalement constituées des résultats des questionnaires de satisfaction (sur l'organisation générale de la formation et les enseignements) renseignés par les étudiants, mais aussi des statistiques des étudiants (candidats, inscrits, admis, ajournés, défaillants, formation initiale, formation continue), du précédent compte-rendu de conseil de perfectionnement et enfin de l'ensemble des observations portées par les étudiants (indépendamment des questionnaires de satisfaction), les intervenants de la formation, les partenaires professionnels et les instances ainsi que les personnels techniques et administratifs. Les étudiants et les intervenants du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie disposent de salles traditionnelles ou informatiques (en plus de « la classe mobile » ; *cf. supra*), notamment utilisables pour l'enseignement et la pratique de productions vidéographiques. Les étudiants et les intervenants ont également accès à l'ensemble des ressources des différentes bibliothèques universitaires de l'Université de Rouen Normandie ainsi qu'aux ressources électroniques (CAIRN, EBSCO) ainsi qu'à l'ensemble des services proposés (e.g. reprographie, Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, Centre de Formation Continue, ERASMUS et CREPUQ).

4.3 - L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Les étudiants sont-ils informés de la constitution, du rôle et des modalités de réunion des différents jurys ?

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, en accord avec les attendus de la formation et adaptées aux différents parcours personnalisés, sont-elles explicites ?

Les règles d'attribution des crédits ECTS sont-elles explicitées et respectent-elles les réglementations ou directives nationales et européennes ? Les règles de compensation sont-elles claires, affichées et connues des étudiants ?

Des certifications peuvent-elles être délivrées à l'étudiant, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques ?

L'équipe pédagogique pilote-t-elle la démarche par compétences ?

L'établissement a mis en œuvre un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant dans le cursus étudiant. Existe-t-il des spécificités propres à la formation ?

Précisez si les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, que l'évaluation soit continue ou terminale, respectent le principe de seconde chance. Comment les modalités de cette seconde chance sont-elles explicitées et portées à la connaissance des étudiants ?

Les étudiants du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie s'ont informés de l'organisation des réunions des jurys qui sont mentionnées sur le calendrier de la formation remis en début d'année. L'objet des réunions des jurys est discuté avec les étudiants à l'occasion de la réunion de rentrée et rappelé tout au long de l'année. A cette occasion, sont précisés les modalités de contrôle des connaissances (i.e. orales, écrites, mixtes, terminales, continues ; *cf. supra* pour autres détails) ainsi que le principe de compensation des UE entre elles au sein d'un semestre, et des semestres entre eux, permettant d'acquérir et de capitaliser des ECTS. Les étudiants sont également informés de l'organisation des sessions de

rattrapage des examens des UE qu'ils n'auraient pas obtenus ; les informations relatives aux modalités des sessions de rattrapage sont également diffusées. La charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances de l'Université de Rouen Normandie, conforme à la réglementation, est affichée et accessible aux étudiants, y compris dans les applications dédiées de l'Université de Rouen Normandie. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont particulièrement discutées en conseil de perfectionnement et suivent le principe de l'approche par les compétences identifiées par le conseil de perfectionnement (cf. supra) et attendues à la fin de la formation. Par exemple, la compétence de communication orale est valorisée, outre la soutenance de mémoire, dans la restitution des résultats des projets tuteurés et également à l'occasion du cours Management d'équipe de l'UE Compétences transversales au semestre 4 du parcours MOSMS du Master. Outre les dispositifs de Validation des Acquis Professionnels et Personnels de l'expérience et Académiques (VAE, VAPP, VES), le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant permet de reconnaître l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques.

Les modalités d'évaluation sont précisées dans le syllabus de chaque cours et dans la maquette numérique. Les dates d'examen sont planifiées plusieurs mois d'avance.

5) DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITE

5.1 - Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

Précisez comment sont suivis les effectifs de la formation, aussi bien quantitativement que qualitativement (formation initiale standard ou en alternance, formation continue, etc.). Un tableau de bord annuel est-il disponible ?

Le recrutement des étudiants fait-il l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics ? Connaissez-vous les données relatives à l'attractivité de la formation (mesurée par le nombre d'inscrits, le nombre de candidatures, la capacité d'accueil, etc.). Pouvez-vous l'analyser au regard du contexte de la formation ?

Les responsables du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie suivent les effectifs et leurs évolutions, de façon générale et respectivement aux parcours et options dont ils assurent la responsabilité.

Parcours PME-ESS

Le suivi de l'effectif ainsi que le suivi des autres indicateurs fournis dans ce document sont effectués au travers des applicatifs informatiques. Les éléments quantitatifs joints dans ce dossier sont directement fournis par notre service chargé des statistiques,

bien que la responsable pédagogique de ce parcours établit également un suivi régulier des éléments de nature quantitative et qualitative.

Parcours MOSMS

D'un point de vue qualitatif, pour le parcours MOSMS, le principe de mixité des profils est promu et préside aux campagnes de recrutement. L'expérience acquise avec les différentes promotions du parcours MOSMS a montré que la mixité d'étudiants de formation initiale et d'étudiants de formation continue (*i.e.* des professionnels d'établissements sanitaires et médico-sociaux déjà en poste de direction mais sans possession d'un Master, des professionnels d'établissements sanitaires et médico-sociaux en poste désireux de reprendre leur études supérieures dans un objectif d'évolution professionnelle et d'ascension sociale, des professionnels d'autres secteurs en reconversion professionnelle, des demandeurs d'emploi engagés dans un processus de formation) était mutuellement bénéfique (*i.e.* l'expérience, la maturité et le recul des étudiants de formation continue, avec la maîtrise des codes académiques, la proximité avec les éléments théoriques et l'ouverture sur le champs des possibles des étudiants de formation initiale) et favorisait l'émulation. Indépendamment des seuils d'effectifs essentiels au maintien de la formation, les responsables du parcours MOSMS veillent à la composition des options dans un souci de cohésion de la promotion lorsqu'elle est en tronc commun (semestre 3) et dans une préoccupation d'équilibre compte tenu des deux options proposées répondant aux besoins de recrutement des établissements médico-sociaux et sanitaires ; une récente sollicitation de la Fédération des Maisons et Pôle de Santé Normandie pour pourvoir leurs perspectives de recrutement conforte cette situation. Les données produites et mises à disposition (notamment des tableaux) par l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) de l'Université de Rouen Normandie ainsi que du système qualité de l'IAE faisant l'objet de la certification QUALICERT, les données produites spécifiquement par l'IAE et communiquées notamment à l'occasion des réunions de coordination ainsi que les applications « e-candidats » et « apogée » permettent de suivre la situation quantitative des différentes catégories d'effectifs (*i.e.* FI, FC, contrats de professionnalisation) du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie.

L'ensemble de ces sources de production et de diffusion de données permette en outre d'apprécier l'attractivité du Master mention Management de l'Université de Rouen

Normandie (*i.e.* capacité d'accueil, nombre de candidatures, nombre d'inscrits, nombre d'étudiants admis, nombre d'étudiants ajournés, nombre d'étudiants défaillants).

Ces données permettent d'observer un intérêt constant du public (malgré quelques variations d'une année sur l'autre) pour le Master mention Management de l'Université de Rouen et une adéquation avec le marché du travail dans les secteurs MOSMS et PME-ESS et les besoins en recrutement des partenaires professionnels tels qu'en témoignent les chiffres globaux suivants (*cf.* annexe pour les détails) :

- Entre 50 et jusqu'à 100 étudiants inscrits chaque année,
- Un taux de réussite aux examens d'approximativement 90 %,
- Un taux d'insertion professionnelle supérieur à 90 %.

5.2 - La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants

La réussite étudiante est-elle connue des parties prenantes et fait-elle l'objet de publications ?

La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, est-elle réalisée, analysée et intégrée à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation ? Si oui, présentez une synthèse de cette analyse.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont-ils connus et analysés ? Si oui, présentez une synthèse de cette analyse.

La réussite étudiante est examinée notamment au travers des publications statistiques de l'OVEFIP qui enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants. Ces publications sont librement accessibles sur le site internet de l'Université de Rouen Normandie. La réussite et plus globalement les données statistiques sur les effectifs des étudiants du Master sont examinées en conseil de perfectionnement (*cf.* compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe). Toutefois, les flux d'étudiants sortants non diplômés étant faibles, leur situation est mal connue.

5.3 - Le devenir des diplômés est analysé.

La formation connaît-elle le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle ?

Les résultats des enquêtes auprès des diplômés pour recenser leur situation sont-elles connues des parties prenantes et font-elles l'objet de publications ?

L'insertion professionnelle immédiate est-elle analysée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement (taux d'insertion et nature des emplois occupés) ? Si oui, présentez une synthèse de cette analyse.

Le devenir des étudiants au regard de leur insertion professionnelle ou de leur poursuite d'études est également examinée travers des publications statistiques de l'OVEFIP. Ces publications sont librement accessibles sur le site internet de l'Université de Rouen Normandie. Comme évoqué dans le partie 5.2, les données statistiques sur les effectifs des étudiants du Master sont examinées en conseil de perfectionnement (*cf.* compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement en annexe).

Au-delà des résultats d'enquête sur le devenir des diplômés (dans les annexes ci-jointes), les missions de stage et d'alternance des étudiants en cours de formation sont également analysée en vue d'identifier de manière réactive l'évolution des attentes d'entreprise et la perception des entreprises à l'égard de cette formation.

Pour le parcours PME-ESS, l'analyse comparative menée sur les missions d'alternance des étudiants en M2 de ce parcours montre une évolution très positive de ces missions. En effet, le nombre des étudiants en contrat d'alternance passe de 7 (sur 17 étudiants) en 2018-2019 à 16 (sur 20 étudiants) en 2019-2020. Autrement dit, le nombre des étudiants effectuant l'année M2 avec un stage conventionné a fortement diminué. Cette évolution correspond à nos souhaits de faire évoluer cette formation en visant des emplois adéquats à une formation de master.

5.4 - La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont-elles intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation et connues des parties prenantes ?

Le conseil de perfectionnement se réunit-il régulièrement et contribue-t-il à l'évaluation interne de la formation ?

Les résultats de l'évaluation interne sont-ils communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement ?

Montrez comment la formation suit et adapte le dispositif d'évaluation interne (autoévaluation) formalisé par l'établissement. Mettez en évidence la participation collégiale des enseignants et des étudiants à ce dispositif.

Le conseil de perfectionnement du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie questionne, entre autres, les modalités d'évaluation des connaissances, l'intitulé, le contenu et plus généralement l'organisation de la formation, les débouchés de la formation en matière d'insertion professionnelle, l'identification des compétences attendues, les relations partenariales avec les institutions et les organismes professionnels, le tout dans une logique d'amélioration continue. L'ensemble de l'équipe pédagogique et des membres du conseil de

perfectionnement (y compris les représentants des étudiants) est destinataire du compte rendu qui est également envoyé à la Direction des Enseignements et du suivi des Parcours Etudiants (DEPE) et de l'Université de Rouen Normandie. Les données d'entrée du conseil de perfectionnement du Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie sont principalement constituées des résultats des questionnaires de satisfaction (sur l'organisation générale de la formation et les enseignements) renseignés par les étudiants, mais aussi des statistiques des étudiants (candidats, inscrits, admis, ajournés, défaillants, formation initiale, formation continue), du précédent compte-rendu de conseil de perfectionnement et enfin de l'ensemble des observations portées par les étudiants (indépendamment des questionnaires de satisfaction), les intervenants de la formation, les partenaires professionnels et les instances ainsi que les personnels techniques et administratifs. Conformément aux recommandations de l'Université de Rouen Normandie, à chaque conseil de perfectionnement, les responsables du Master mention Management font un bilan de la réalisation des actions décidées à l'occasion du précédent conseil de perfectionnement afin d'acter leur efficacité, de les reconduire, de les modifier ou de les abandonner, le cas échéant.

Cette recherche permanente de l'amélioration de la formation s'inscrit en résonance du système qualité de l'IAE faisant l'objet de la certification QUALICERT.

CONCLUSION

Points forts Le Master mention Management de l'Université de Rouen Normandie est une formation pleinement intégrée dans son environnement (interaction importante avec les parties prenantes locales, dont les structures des secteurs) et elle répond aux besoins de recrutement des secteurs MOSMS et PME-ESS ainsi qu'aux demandes des étudiants d'accéder à un diplôme supérieur en gestion/management dans les domaines des MOSMS et PME-ESS avec une très forte insertion professionnelle. Les thématiques et pratiques nouvelles ou émergentes du management sont progressivement introduites dans les enseignements. Pour le parcours PME-ESS, les missions d'alternance du M2 progressent qualitativement.

Points faibles Les flux d'étudiants sortants non diplômés étant faibles, leur situation est mal connue. La possible sortie du parcours PME-ESS de la mention Management

pourrait fragiliser le parcours MOSMS et restreindre les effets de synergie dont bénéficie le Master. Pour le parcours PME-ESS, l'intitulé de la formation est long et peu communicant et le positionnement de la formation est un peu flou, tant au sens géographique qu'au sens sectoriel.

Perspectives d'évolutions Pour le parcours MOSMS, le mouvement « d'universitarisation » du diplôme d'Etat « Cadre de santé » dispensé par l'IFCS de Rouen a amené l'engagement d'une réflexion visant à créer une troisième option du Master Management, parcours MOSMS, pour les étudiants « Cadre de santé » de l'IFCS de Rouen afin de leur permettent d'obtenir un Master de Management, avec un objectif de déploiement à l'horizon 2021. Pour le parcours PME-ESS, compte tenu des éléments présentés ci-dessus portant sur la nécessité d'envisager une réflexion sur l'évolution de ce parcours en vue de répondre à une évolution plutôt positive de ce parcours en termes d'insertion professionnelle, un travail de repositionnement de ce parcours semble bien nécessaire. Plusieurs scénarios de repositionnement ont été envisagés et discutés lors de différentes réunions au sein de l'IAE de Rouen. Une suggestion a été présentée en vue de concevoir un programme centré sur le développement des compétences organisationnelles et entrepreneuriales. Un autre scénario portant sur le management du projet a également été présenté. La finalisation du scénario envisageable est en cours, d'autant plus que ce scénario doit être intégré dans l'étude actuelle des offres de formation au niveau régional menée dans la démarche de possibles fusions entre certains établissements d'enseignement supérieur normands.

ANNEXES :

- *Le cas échéant, fiche RNCP locale (en cas d'absence de publication de la fiche nationale)*
- *Tableau récapitulatif des effectifs pour la dernière période (2017-2018 à 2019-2020)*
- *Tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études pour la dernière période*
- *Tableau des UE, en relation avec les blocs de connaissances et de compétences des fiches RNCP*
- *Tableau de l'équipe pédagogique*
- *Compte rendu du dernier conseil de perfectionnement de la mention*
- *Maquette de la formation*
- *convention de partenariat IAE UGECAM de Normandie*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen

Bilan du champ de formations Histoire,
Mémoire, Patrimoine, Langage

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Negro, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Français langue étrangère
- Master Histoire, civilisation, patrimoine
- Master Humanités numériques
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Lettres
- Master Musicologie
- Master Sciences du langage

Présentation

Le champ *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langages* (HMPL) regroupe neuf formations de niveau master ayant fait l'objet d'une évaluation : *Direction de projets ou établissements culturels* ; *Français langues étrangères* (FLE) ; *Histoire, civilisation, patrimoine* ; *Humanités numériques* ; *Langues et sociétés* ; *Langues étrangères appliquées* (LEA) ; *Lettres* ; *Musicologie* ; *Sciences du langage*.

Ce champ articule étroitement formation de niveau master et structures de recherche avec quatre laboratoires dans les domaines sciences humaines, art, lettres et langues : Groupe de Recherche en Histoire (GRHIS, EA 3831) ; Équipe de recherche interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ÉRIAC, EA 4705) ; Dynamique du Langage In Situ (DYLIS, EA 7474) ; Centre d'Étude et de Recherche Éditer-Interpréter (CÉRÉDI, EA 7454).

Ces quatre structures de recherche sont rattachées à l'École doctorale (ED 558) *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langages* qui regroupe les trois universités de la région Normandie (Rouen Normandie, Caen Normandie et Havre Normandie).

Les secteurs professionnels visés sont principalement l'enseignement (1er et 2nd degrés, enseignement supérieur), la recherche et les concours administratifs (sans spécialisation). Certaines formations offrent néanmoins des débouchés plus diversifiés dans les domaines de la culture (médiation culturelle, édition, journalisme web), l'art (histoire de l'art, composition et documentation musicale), le tourisme et la traduction. Toutes ces formations sont portées par l'Université Rouen Normandie et dispensées sur le site de Mont Saint Aignan.

Avis global

Politique de champ et d'établissement

L'établissement affiche une volonté de structurer son offre de recherche et de formation par champ. Chacun correspond au périmètre d'une école doctorale de la région Normandie et porte le même nom que l'ED à laquelle il se rapporte, de façon à assurer la meilleure articulation possible entre recherche et formation. Dans la même perspective, la coordination d'un champ est assurée par un vice-président recherche et formation du conseil académique en lien avec les directeurs de composantes. Il n'existe pas de réelle instance de coordination du champ de façon à ne pas alourdir et multiplier les instances de coordination déjà nombreuses (composantes, campus thématiques, établissement, pôles de la Communauté d'Universités et Établissements-ComUE). Cette volonté se traduit notamment au niveau de chaque champ par le suivi des masters à faibles effectifs (certaines formations ont par exemple été conduites à des restructurations comme le master *Lettres*), les choix en matière de campagne de postes, le renforcement de l'offre de formation tout au long de la vie et la mise en place des campus thématiques. Mais elle reste cependant peu visible dans les fiches des formations qui donnent peu d'informations concernant la formation continue, les dispositifs de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), de la Validation des acquis professionnels (VAP) et aucune information sur les campus thématiques.

Des dispositifs communs ont été mis en place à l'échelle de l'établissement, bien visibles dans les différents dossiers d'évaluation des formations, comme le suivi d'inscription et d'insertion par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), chaque formation disposant d'un fichier d'indicateurs annuels (nombre de candidats par parcours, nombre d'inscriptions, insertion), l'appui du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle bien connu des responsables de formation avec un module destiné à la recherche de stage et d'emploi. En revanche, aucune formation du champ ne semble s'être engagée dans une approche par compétences ou une évaluation au moyen d'un portefeuille d'expériences et de compétences, même si des outils sont mis à disposition sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Toutes les formations mentionnent cependant ces objectifs pour le prochain contrat d'accréditation.

Positionnement de l'offre de formation au niveau national et international

L'établissement Rouen Normandie élabore sa politique de formation et de recherche en concertation avec les autres établissements de la ComUE (notamment pour le périmètre des champs). Tous les laboratoires qui structurent le champ participent à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS, FED 4137), Structure Fédérative de Recherche de Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'Université de Rouen. Par ailleurs, ces laboratoires appartiennent au même pôle régional de la ComUE "*Homme, Culture, Société*" (HCS) et au réseau d'intérêts de la région Normandie.

Même si leur ancrage dans l'environnement socio-économique pourrait être largement renforcé pour certaines formations, l'offre du champ HMPL répond à un besoin local et régional. Certaines sont uniques en Normandie, comme le master *Humanités numériques* ou le parcours *Musicologie et composition*.

La dimension internationale du champ est assez marginale, en dépit des conventions Erasmus+ existantes à l'échelle de l'établissement.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La variété des parcours est plutôt riche. Les objectifs et débouchés professionnels de certaines formations sont présentés de façon claire et ciblée (*Direction de projets ou d'établissements culturels ; FLE ; Humanités numériques ; LEA ; Sciences du langage*). D'autres parcours proposent des débouchés professionnels moins spécifiques (enseignement, concours administratifs). Les étudiants sont informés des finalités de chaque formation par plusieurs biais (notamment Internet et livrets pédagogiques).

La plupart des mentions satisfont à une intégration du monde professionnel tout en favorisant aussi une inscription en thèse grâce à une formation à la recherche, même si la structuration des formations distingue le plus souvent et peut-être trop systématiquement des parcours à visée recherche et d'autres à finalité professionnelle.

La plupart des formations présentent des fiches RNCP mais pas forcément de supplément au diplôme.

Positionnement des formations

La plupart des formations du champ HMPL répondent à un besoin local. Ces formations entretiennent des liens étroits, notamment par le biais de mutualisations d'enseignements entre les masters du site (master *Direction de projets ou d'établissements culturels*, master *FLE*, master *Humanités numériques*). Plusieurs mentions offrent des parcours spécifiques qui les distinguent de ceux qui existent ailleurs en France (*Histoire, civilisation, patrimoine* avec le parcours *Valorisation du patrimoine* ou *Musicologie et composition*).

L'ancrage dans l'environnement socio-économique est très inégal selon les formations. Certaines ont développé des collaborations (*Direction de projets ou d'établissements culturels ; Humanités numériques ; LEA ; parcours Musicologie et composition ; Sciences du langage*) mais celles-ci sont rarement formalisées par des conventions (en cours pour *Humanités numériques*). Pour d'autres mentions (*Histoire, civilisation, patrimoine ; Langues et Sociétés ; Lettres ; parcours Métiers de la musique* du master *Musicologie*), les relations avec les acteurs locaux restent rares, ce qui en limite la portée. Ces mêmes formations proposent toutes un débouché dans l'enseignement primaire ou secondaire sans qu'aucune analyse ne soit fournie sur leurs relations avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Le master *Lettres* est par ailleurs fragilisé depuis la création en 2017 de la mention *Humanités numériques*, dont le principal débouché est l'édition numérique. Or les deux formations partagent le même ancrage scientifique en Lettres, qui se traduit par la mutualisation d'enseignements et l'adossement au laboratoire de Lettres, faute de ressources scientifiques dans le domaine du numérique sur l'Université Rouen Normandie). Cette restructuration mériterait une nouvelle réflexion au regard des effectifs dans ces deux masters.

L'adossement des autres formations à la recherche apparaît de manière cohérente avec les axes des unités de recherche du champ.

La dimension internationale des formations reste assez marginale et peu homogène entre les formations du champ. Si le master *Humanités numériques*, par exemple, a su tirer parti de partenariats créés au niveau de la recherche, l'ouverture des formations à l'international reste trop limitée.

Organisation pédagogique

A l'exception de quatre mentions qui ne proposent qu'un parcours de formation (*Direction de projets ou établissements culturels ; FLE ; Lettres*), les masters du champ HPML proposent au moins deux parcours qui commencent soit dès la première année-M1 (*Histoire, Civilisation, Patrimoine ; Langues et Sociétés ; Sciences du Langage*) soit à partir de la seconde année (M2) après un tronc commun important en première année (*Humanités numériques ; LEA*). Certaines formations ont développé des mutualisations entre elles plutôt qu'entre parcours d'une même mention (*Sciences du Langage* et *FLE* par exemple).

Les dispositifs adaptés aux différents profils des étudiants sont dans l'ensemble assez peu évoqués. Aucune formation n'est proposée en alternance, la formation tout au long de la vie est peu mentionnée, de même que les dispositifs de Validation d'Acquis par l'Expérience (VAE) ou Validation d'Etudes Supérieures (VES).

L'approche par compétences reste à construire selon les orientations de Commission Formation et Vie Universitaire de l'établissement même si certaines mentions (*Direction de projets ou d'établissements culturels, FLE*) ont déjà commencé à délivrer des portefeuilles d'expériences et de compétences.

Dans la plupart des mentions, des Unités d'Enseignements (UE) spécifiques et des liens avec les laboratoires soulignent l'ancrage de la formation dans la recherche. L'apprentissage de la recherche se matérialise par des formations méthodologiques, la réalisation d'un mémoire, le suivi de séminaires de laboratoire et, plus rarement, la réalisation d'un stage en laboratoire (*Humanités numériques*).

Il y a pas d'unité au sein du champ HMLP, dans la politique des stages et plus généralement de l'insertion professionnelle. Alors que certaines formations rendent les stages obligatoires en M1 et M2 (*Direction de projets ou d'établissements culturels ; LEA ; Sciences du Langage*) d'autres le proposent plus classiquement en M2 (*FLE ; Humanités numériques ; Lettres*) ou, de manière plus étrange, uniquement en M1 (*Histoire, civilisation, patrimoine ; Langues et Sociétés ; Lettres*). La mention *Musicologie*, quant à elle, n'en indique aucun. Les durées de stages sont très variables (de 15 jours pour la mention *Langues et Sociétés* à 6 mois pour la mention *FLE*) avec un stage de 3 mois à l'étranger obligatoire pour la mention *FLE*.

Pour la plupart des formations, la dimension internationale se limite au mieux aux enseignements de Langues Vivantes, quand cette information existe dans les dossiers (aucune référence dans la mention *Musicologie*, par exemple). La présence d'étudiants étrangers est significative dans les masters *FLE* (50% de l'effectif), *Sciences du langage* et *LEA*. Quelques stages ou mobilités sont effectués chaque année à l'étranger pour le master *Direction de projets ou d'établissements Culturels*. Certaines tentatives, comme les accords de double-diplôme du master *Histoire, civilisation, patrimoine*, ont connu peu de succès et mériteraient d'être analysées.

Le numérique est présent dans toutes les formations sans être un élément central de l'apprentissage. Sa présence et son usage sont classiques dans la plupart des mentions (utilisation de la plateforme numérique de l'université pour des dépôts de documents et outils de communication). Certaines formations ont développé des parcours à distance ou hybride (*Lettres ; Sciences du Langage ; FLE* avec deux tiers des effectifs sous ce régime) mais cette pratique est loin d'être généralisée. L'innovation pédagogique des formations n'est jamais abordée dans les dossiers d'autoévaluation.

Peu de mentions précisent les démarches de sensibilité à l'intégrité scientifique qui souvent se limitent à l'usage des logiciels anti plagiat. Les dispositifs de recours au sein de l'établissement ne sont pas précisés.

Pilotage

Les formations du champ reposent sur des équipes pédagogiques bien identifiées, constituées principalement d'enseignants-chercheurs. Des professionnels, experts du domaine visé par la formation, assurent une part significative des enseignements (*Direction de projets ou d'établissements culturels ; Humanités numériques ; LEA ; parcours Musicologie et composition ; Sciences du langage*), mais gagneraient à être davantage sollicités dans d'autres formations, dont le caractère professionnalisant exigerait cette participation (*FLE ; Histoire, Civilisation, Patrimoine ; Langues et sociétés ; Lettres ; parcours Métiers de la musique en Musicologie*).

Les équipes pédagogiques sont généralement organisées autour des responsables de mention et de parcours, aux rôles trop rarement définis dans les dossiers. Différentes instances (conseils de département, réunions d'équipe) sont mentionnées pour piloter les formations. Elles réunissent en général les différents acteurs de la formation, à quelques exceptions près (pas de représentants des intervenants extérieurs pour le master *FLE* ou pas de représentants étudiants dans les organes du master *Langues et Sociétés*). On peut craindre un pilotage défaillant en *Musicologie* ou en *LEA*, que des autoévaluations très insuffisantes pourraient, à court terme, fragiliser.

Toutes les formations ont institué un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à la réglementation (enseignants titulaires, intervenants extérieurs, représentants étudiants) sauf pour la mention *Histoire, civilisation, patrimoine*, dont ce conseil réunit uniquement les trois responsables de parcours. La mention *LEA* n'a fourni aucun détail sur la composition de son conseil de perfectionnement.

Les prérogatives des différentes instances de pilotage ne sont en revanche pas définies et peu d'informations sont fournies sur la communication relative à l'activité de ces différentes instances (dates de réunions, fréquence, publication de comptes rendus).

Les modalités de contrôle des connaissances (jury, crédits, règles de compensation) sont bien définies pour certaines formations (*Sciences du Langage*) mais sont pas ou peu détaillées dans d'autres formations (*Direction de projets ou d'établissements culturels*). L'ensemble des formations semble toutefois s'appuyer sur les modalités de contrôle des connaissances définies à l'échelle de l'établissement avec compensation entre UE et semestres de manière automatique. Seule la mention *Direction de projets ou d'établissements culturels* pratique une non compensation du mémoire et du stage.

Seule la mention *Sciences du langage* déclare proposer une diplomation complémentaire (diplôme en Langue des signes). L'engagement étudiant est rarement reconnu dans les masters (*Musicologie ; Humanités Numériques*, en cours), bien qu'un dispositif adapté semble exister à l'échelle de l'établissement.

Dispositif d'assurance-qualité

Le recrutement des étudiants se fait sur dossier (avec parfois un projet de recherche : *Lettres, Sciences du langage*) ou par e-candidature. Les critères de sélection sont clairement présentés. Certaines formations sont très sélectives (parcours *Musicologie et composition* du master *Musicologie*). Le nombre de candidatures est très variable (une vingtaine pour le master *Musicologie* contre 300 en *LEA*) mais cela dépend aussi des débouchés potentiels.

La plupart des renseignements sur le suivi des étudiants viennent de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ; ils concernent parfois des promotions antérieures à la refonte des masters et le taux de réponse est fréquemment limité. Certaines formations mettent en place des réseaux d'*alumni* (FLE, Sciences du langage) qui peuvent faciliter le suivi des diplômés.

Les dispositifs d'autoévaluation et d'amélioration de la formation sont très différents selon les masters et parfois insuffisants (*Musicologie ; LEA*). Certains conseils de perfectionnement se réunissent en moyenne une à deux fois par an et ont contribué à la démarche d'autoévaluation (FLE), mais dans la plupart des cas, si le conseil de perfectionnement existe, le fonctionnement ou les retombées ne sont pas présentés (*Histoire, civilisation, patrimoine ; Lettres*).

On ne peut que regretter l'absence presque totale de démarches d'évaluation des enseignements par les étudiants dans les formations du champ (en dehors du master *Direction de projets ou d'établissements culturels*, du master FLE ou du parcours Recherche du master *Histoire, civilisation, patrimoine*) et lorsqu'elles existent, elle demeurent partielles et non formalisées.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits est très variable. Certaines formations affichent un nombre d'inscrits par année très faible et tout en proposant plusieurs parcours (*Musicologie ; Langues et Sociétés ; Sciences du langage*).

Les taux de réussite affichés par les différents masters du champ sont très hétérogènes (de très faibles pour les mentions FLE ; *Langues et sociétés ; Musicologie*, à remarquable pour les mentions *Direction de projets ou d'établissement culturels ; Histoire, civilisation, patrimoine*). Le taux d'abandon ou de redoublement est particulièrement important dans la mention FLE pour les étudiants en formation à distance.

L'insertion est souvent correcte, voire bonne (*LEA ; FLE ; Direction de projets ou d'établissements culturels ; parcours Interprétation en langues des signes* du master *Sciences du langage*) mais n'est pas toujours à la hauteur du niveau d'emploi auquel les masters peuvent prétendre (14 à 30 % niveau cadre à 18 mois pour le master *Direction de projets ou d'établissement culturels ; 27 % niveau cadre à 18 mois* pour le master *Histoire, civilisation patrimoine*). Ces données nécessiteraient d'être vérifiées à plus long terme. Dans d'autres formations, il existe un nombre important de poursuite d'études hors doctorat (FLE ; *Langues et sociétés ; Lettres*) ce qui suggère que les formations proposées ne permettent pas une insertion professionnelle directe en fin de M2.

Si l'on excepte les masters *Langues et sociétés, FLE* et *Histoire, civilisation, patrimoine*, il y a peu de poursuite d'études en doctorat, y compris en *Lettres*.

Il faut souligner que ces résultats sont souvent difficilement interprétables en raison du faible nombre de répondants aux enquêtes de l'OVE et l'absence de suivi par les formations. Globalement, peu de précisions sont apportées quant à la nature des emplois occupés, ce qui empêche d'apprécier réellement l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs des formations.

Conclusion

Principaux points forts

- Originalité de certains parcours.
- Ancrage des formations dans l'environnement scientifique local et régional.
- Finalités des formations clairement présentées et diffusées aux étudiants.
- Souci de professionnalisation de nombreux parcours.
- Articulation entre le périmètre des champs de formation et les écoles doctorales avec un pilotage par un vice-président qui donne une cohérence globale au projet de l'établissement.

Principaux points faibles

- Manque d'information (suivi des diplômés) dans la plupart des dossiers, qui peuvent être très lacunaires (*Musicologie ; LEA*).
- Dispositif d'assurance-qualité insuffisant dans la plupart des formations : rôle des conseils de perfectionnement à formaliser, absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Liens avec le monde socio-économique trop peu développés et trop rarement formalisés par des conventions ou concrétisés par une présence d'intervenants extérieurs (notamment pour des formations à visée professionnelle).
- Débouchés souvent difficiles à atteindre directement à l'issue du master.
- Dimension internationale marginale avec peu de mobilités entrantes et sortantes.
- Difficultés d'adaptation à la diversité des profils étudiants.
- Faible engagement dans une démarche d'évaluation par compétence.
- Hétérogénéité des pratiques de délivrance de suppléments aux diplômes.

Recommandations

Les mentions de ce champ présentent des atouts au niveau local, voire régional. Cependant ce champ apparaît trop hétérogène à différents niveaux.

Le processus d'auto-évaluation reste très inégal selon les formations avec des dossiers extrêmement lacunaires qui rendent leur analyse délicate et soulèvent des interrogations quant à leur pilotage, qui devrait mieux formaliser les rôles de chaque instance et les circuits de décision.

L'ancrage dans l'environnement socio-économique est inégalement présent en fonction des mentions. La dimension professionnalisante devrait se traduire systématiquement par des liens formalisés, des stages obligatoires et une intervention significative des professionnels dans les formations afin de faciliter une insertion professionnelle directe à l'issue du master. Par ailleurs, l'orientation recherche ne dispense pas d'une ouverture sur le monde socio-culturel, notamment.

Les dispositifs d'assurance-qualité sont très souvent insuffisants. Si la plupart des formations ont constitué un conseil de perfectionnement, la mention *Histoire, civilisation, patrimoine* devrait se doter d'un conseil dont la composition soit conforme. Par ailleurs, il faudrait formaliser et systématiser une démarche d'évaluation des formations par les étudiants, encore au stade de simple projet pour la plupart des mentions du champ.

Le développement de la dimension internationale semble se heurter à des obstacles (dont témoigne la faiblesse des mobilités entrante et sortante malgré des conventions Erasmus +) qui devraient être analysés au niveau du champ pour pouvoir être dépassés.

L'approche par compétences n'est encore pas mise en œuvre mais ce projet est néanmoins affiché pour le prochain contrat dans la plupart des dossiers d'évaluation. Une attention particulière devrait également être portée à la délivrance du supplément au diplôme qui ne semble pas systématique (ou qui n'est du moins pas mentionné dans de nombreux dossiers).

Points d'attention

A l'issue de ce processus d'évaluation, certains masters devraient faire l'objet d'une attention particulière mais pour des raisons très différentes.

- Le master *LEA* présente un dossier d'autoévaluation très lacunaire qui met en question le pilotage de la formation. Malgré une formation qui semble attractive, de bons taux de réussite et d'insertion, il est difficile de porter un avis sur cette mention qui ne renseigne pas précisément toutes les dimensions de l'évaluation.

- Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* fait apparaître un défaut important de pilotage. Le dossier ne mentionne aucune instance formelle de pilotage, la composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme et les étudiants semblent absents du processus de pilotage. L'organisation pédagogique de la mention est confuse (UE sans volume horaire et sans explication, volumes horaires entre les parcours très différents sans aucune explication). Les deux parcours proposés au sein de la mention semblent distincts dès le M1, sans réel tronc commun, ce qui ne favoriserait pas les passerelles et réorientations des étudiants entre parcours.

- Le master *Musicologie* présente un dossier extrêmement lacunaire ce qui rend son évaluation très difficile et suggère un défaut de pilotage de la formation. La mention qui propose deux parcours est globalement peu attractive. Les partenariats avec des professionnels sont peu développés et peu diversifiés. La formation n'a pas mis en place de dispositif de suivi des étudiants et des diplômés malgré de faibles cohortes.

- Le master *Langues et Sociétés*, malgré son originalité pluridisciplinaire, peine à définir des finalités précises et lisibles. La dimension professionnelle affichée de la mention ne se traduit pas dans les faits : pas de stages obligatoires, faible intervention de professionnels de secteurs visés par chaque parcours. Le pilotage de la formation et l'accompagnement des étudiants semblent insuffisants ce qui se traduit par un taux d'échec plus élevé que la moyenne observée dans les mentions du champ.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU D'ÉTABLISSEMENT CULTURELS

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou d'établissements culturels* est constitué depuis 2017 d'un unique parcours, intitulé *Projets culturels et diversification des publics*, formant à la connaissance des publics de la culture dans une perspective pluridisciplinaire (scènes, musique, musées et patrimoine). Les enseignements ont lieu en présentiel sur le campus de Mont St Aignan et dans les structures culturelles partenaires, pour les enseignements dispensés par des professionnels. Le master forme les étudiants à la conception de projets et à la direction de structures culturelles et artistiques en développant une attention particulière à la question de la connaissance des publics et de leur diversification.

Analyse

Finalité de la formation

La présentation de la formation expose clairement les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles, tout en indiquant les possibilités de poursuite d'études ou d'emploi dans le monde artistique professionnel.

D'un point de vue scientifique, la formation en master *Direction de projets ou d'établissement culturels* ouvre théoriquement et méthodologiquement aux grandes questions portant sur les politiques culturelles, aux méthodes de conception de projet, aux analyses des pratiques et à la connaissance des enjeux culturels, sociaux, politiques, relatifs aux projets et actions culturelles. Il en résulte une formation comportant tant des enseignements académiques pluridisciplinaires que des enseignements plus techniques (initiation aux enquêtes et entretiens).

On apprécie l'originalité du master dans le paysage national des formations délivrant cette mention, par son positionnement spécifique : approche des publics et de leur diversification, large ouverture aux pratiques culturelles. La dimension professionnalisante est clairement affirmée. Les métiers visés sont de niveau cadre I et II dans les domaines de l'administration culturelle, de la responsabilité des publics, de la médiation et de l'action culturelle, ou encore de la conception de projets et de l'ingénierie culturelle, tant dans des entreprises que dans les collectivités territoriales.

Les taux de réussite sont remarquables, plus de 90% en première année (M1) et 85% en deuxième année (M2). Les taux d'insertion sont bons eux aussi : à 18 mois, 87% des diplômés de l'année 2016-2017 sont en situation d'emploi (et le chiffre est en nette augmentation par rapport aux années antérieures), dans le secteur culturel, majoritairement en Normandie (54%).

La mesure de l'insertion des diplômés montre un niveau d'emploi réel des étudiants inférieur à celui auquel la mention peut prétendre et on note une majorité de contrats temporaires (seulement 40% d'emplois stables) ; les postes d'encadrement et les niveaux de rémunération visés ne sont atteints que plus tardivement, après des premières expériences à des postes plus précaires, avec de fortes disparités de salaires, ce qui peut s'expliquer par la précarité structurelle du secteur culturel.

De plus, si un certain nombre d'étudiants développent des projets personnels dans le domaine artistique, cette dominante professionnalisante n'ouvre que très peu à une poursuite d'études en doctorat, ce qui constitue normalement l'une des finalités d'un master.

Positionnement dans l'environnement

La formation, unique en Normandie, possède un ancrage solide dans le paysage académique régional, par la singularité de son orientation (analyse des publics et de leur diversification), et dans l'environnement socio-économique et culturel local.

La mention est positionnée dans le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* depuis sa création en 2017. Dans le contrat précédent, elle était une des trois spécialités de la mention *Textes, culture, public* (« développement des publics de la culture ») ; il en reste une collaboration importante avec l'équipe

pédagogique du master *Lettres*, sous la forme de deux Unités d'Enseignement (UE) mutualisées en 1^{ère} année de master.

Des liens avec le champ *Homme, sociétés, risques territoire* sont créés par la participation à la mention d'enseignants-chercheurs titulaires issus de ces champs.

Au plan de l'environnement socio-économique et culturel, la formation est en partenariat avec des structures telles que le Musée des Beaux-Arts de Rouen, Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf, le FRAC Normandie-Rouen, la galerie Duchamp à Yvetôt, l'Atelier 231, le Centre Dramatique National de Rouen-Normandie, où les étudiants sont invités à mener leurs enquêtes de publics ou des actions sous forme de projets tuteurés. L'intervention de professionnels de ces structures permet de mettre les étudiants en relation privilégiée avec le milieu culturel dans le cadre des enseignements mobilisant leurs compétences professionnelles. Il n'est pas mentionné si ces collaborations sont formalisées par des conventions.

Concernant les coopérations internationales, la formation bénéficie de trois conventions Erasmus - d'autres accords sont en cours avec l'Italie, le Canada et la Colombie -, ainsi que de partenariats pour permettre des stages à l'étranger. Les services des relations internationales apportent un soutien financier réel, dont les étudiants semblent toutefois timidement se saisir (2 à 4 stages ou mobilités recensés par an sur les trois dernières années). La mobilité enseignante n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique de la formation

Le master accueille des étudiants en formation initiale et continue. Dans ce dernier cas des inscriptions directes en M2 sont possibles.

La charte des examens est accessible aux étudiants via le site internet.

Les modalités d'organisation de la formation mises en place correspondent tout à fait aux objectifs théoriques et pratiques annoncés et aux attendus institutionnels.

La formation se déroule sur 4 semestres avec 412 h d'enseignement en M1 : 270 h de cours magistraux (CM) et 142 h de travaux dirigés (TD) ; 300 h en M2 : 216 h CM et 84 h TD, soit 712 h pour l'ensemble de la formation.

L'organisation en UE (unités d'enseignement), 10 à valider en M1 et 8 en M2, s'adosse aux blocs de compétences à acquérir dont la liste est donnée par la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Ces UE sont organisées de manière cohérente et équilibrée, autour de compétences disciplinaires et professionnelles (politiques culturelles, histoire des arts et outils d'analyse de l'environnement économique et juridique), méthodologiques et spécifiques (médiation et projets culturels, connaissance et développement des publics, projets culturels et participation des publics). Les UE de "littérature et arts" sont mutualisées avec les masters lettres.

Ce socle de connaissances et de compétences est mis en pratique en M2 à travers les cas tutorés et les stages (8 semaines minimum en M1, 12 semaines en M2). L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est assurée par la présence de nombreux professionnels dans la formation (à hauteur de 50% du volume d'enseignement) et les propositions de stage, garantissant une inscription territoriale dans le monde professionnel, comme annoncé dans les objectifs.

La majorité des UE est évaluée en contrôle terminal (CT), sauf la langue vivante, les UE de méthodologie et d'informatique.

La professionnalisation est centrale dans la formation et prend la forme de stages obligatoires en M1 et M2 donnant lieu à un rapport de stage et à une soutenance, de la réalisation de projets tutorés, d'enseignements dispensés par 25 professionnels de la culture, et d'un suivi individualisé du projet professionnel.

Outre ces professionnels de la culture interviennent dans la mention 15 titulaires : 4 Professeurs d'Université (dont deux viennent d'autres masters - Lettres, Anglais - et un est extérieur à l'Université de Rouen (Mons, Belgique), 7 Maîtres de Conférences (MCF), 1 professeur agrégé, 1 enseignant de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) et 3 professeurs associés dans la formation.

La formation par la recherche est également présente grâce à l'adossage du master à des laboratoires, le CEREdI (Centre d'Études et de Recherche Éditer / Interpréter), le CETAPS (Centre d'Études des Transformations des Activités Physiques et Sportives) et le GRHIS (Groupe de Recherche d'HISTOIRE de l'université de Rouen – Normandie), ce qui offre aux étudiants une plus-value importante et un élargissement de leur formation. Ces liens avec les laboratoires se manifestent par l'assistance à des manifestations scientifiques organisées par le Département Métiers de la Culture, la participation à des projets tutorés ou à des projets financés par l'ANR (Agence nationale de la recherche), la réalisation d'enquêtes, notamment dans le domaine des arts du spectacle.

Les étudiants réalisent un mémoire de fin d'études correspondant aux normes académiques d'un mémoire de recherche qui vient en complément du rapport de stage. Ces mémoires sont encadrés par des EC (enseignants chercheurs) membres de ces laboratoires, notamment en Arts de la scène. Une journée d'étude, également encadrée par ces EC, est organisée pour chaque promotion.

Un déséquilibre de la part accordée aux enseignements dispensés par les Enseignants chercheurs (EC) est toutefois marqué entre le M1 et le M2 : en deuxième année, les enseignements sont dispensés exclusivement

par des professionnels, ce qui contribue à fragiliser la place de la recherche dans la formation. Il est prévu d'y remédier, d'une part en créant un parcours en alternance en M2, et d'autre part en renforçant la formation par la recherche avec un parcours "recherche" permis par les mutualisations. Mais, étant donné le nombre d'étudiants, il serait sans doute préférable de proposer des options dans le parcours existant.

La part du numérique est classique, avec l'utilisation de la plateforme de mise à disposition de ressources des enseignants vers les étudiants. Un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est accessible aux étudiants mais semble peu mobilisé. Des enseignements obligatoires en informatique et outils bureautiques sont dispensés dans deux UE, l'une au S1, l'autre au S2 (communication et outils numériques) ; ils concernent notamment les logiciels spécifiques utilisés dans les professions touchant au domaine culturel ; cette spécificité du master mériterait d'être développée.

Pour ce qui est de la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants est modeste ; la mobilité permet surtout la réalisation d'un stage à l'étranger. Dans les contenus d'enseignement, la place accordée à l'international vise d'une part à développer les compétences linguistiques des étudiants : des cours en anglais sont prévus en plus des cours de langue ; d'autre part, dans les enseignements relatifs à la diffusion des œuvres, la dimension internationale, notamment européenne, est mobilisée.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par deux MCF en anthropologie et sociologie. Le rôle et la responsabilité des membres de l'équipe pédagogique sont clairement indiqués : orientation des étudiants, international, projets tutorés et journées d'études, ingénierie pédagogique. L'équipe pédagogique se réunit toutes les 6 semaines ; depuis 2020, les étudiants y sont invités, mais leur rôle n'est pas précisé ; il est également question d'un bilan semestriel avec les étudiants et les intervenants extérieurs (sans autre précision).

L'accompagnement à la réussite des étudiants est efficace et se traduit par un suivi individuel rendu possible par le nombre limité d'inscrits. Trois journées de pré-rentrée sont organisées hors maquette pour favoriser l'accueil des étudiants et les familiariser avec les attendus de la formation. Une attention particulière est portée par l'équipe pédagogique et l'administration du département à l'assiduité et l'investissement des étudiants, ainsi qu'aux étudiants fragiles (dont les étudiants en situation de handicap pour lesquels un accompagnement est prévu : un EC est référent handicap).

Le projet professionnel est élaboré et accompagné de manière régulière au cours de la formation et ce, dès l'entrée en master : l'inscription, sur dossier de candidature et entretien, permet d'informer les candidats des réalités de la formation et de ses débouchés et de mesurer et discuter le projet professionnel de chacun. Le suivi individualisé porte sur la formulation du profil professionnel et la mise en place d'une stratégie de recherche de stage, de constitution d'un réseau professionnel et du choix d'un sujet de mémoire.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) et complété par les enquêtes menées par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique se réunit très régulièrement et les représentants des étudiants sont associés à ces réunions. Un conseil de perfectionnement, présenté comme "élargi" en 2020, mais dont la composition est en fait conforme aux attendus, se réunit annuellement et donne lieu à un compte rendu dont un exemple est fourni dans le dossier. Ces réunions permettent de faire le point sur les évolutions du secteur culturel et de réfléchir à des ajustements possibles de la formation. Le dernier avait pour but de "contribuer au processus d'autoévaluation". Mais la part exacte prise à cette démarche est difficile à évaluer.

L'évaluation des enseignements par les étudiants existe mais de manière informelle, sous forme de bilans semestriels avec les étudiants ou d'anciens étudiants ; elle gagnerait à être systématisée et réalisée de manière anonyme.

Résultats constatés

L'attractivité du master est visible dans l'atteinte chaque année des capacités d'accueil (25 étudiants en M1, 29 en M2 pour une centaine de postulants, dont le nombre est en constante augmentation : 63 en 2017-18, 154 en 2019-20). Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien. La majorité des candidats au master, issus de diverses licences (Lettres, sciences humaines et sociales, droit, Action Economique et Sociale) ne provient pas des formations rouennaises, signe de la réputation du master.

L'année de M2 est marquée par l'inscription de professionnels en reprise d'études au titre de la formation continue.

Une validation par VAE (Validation des acquis de l'expérience) a été délivrée en 2017-18.

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans ce master est relativement limité (8% en M1 et 7% en M2 en 2018-19).

Conclusion

Principaux points forts :

- Master bien identifié à contenu spécifique
- Collaborations étroites avec les milieux socio-culturels et partenariats formalisés
- Forte attractivité de la formation
- Bon suivi individualisé des étudiants

Principaux points faibles :

- Trop faible place donnée à la formation à la recherche
- Insertion professionnelle des étudiants ne correspondant pas toujours à leur niveau d'études dans un marché de l'emploi difficile

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou d'établissement culturels* délivre une formation complète, originale et bien identifiée, ancrée de manière satisfaisante sur le plan scientifique et professionnel, avec une insertion professionnelle réelle. Un renforcement de la formation par la recherche est souhaitable au vu de la faible poursuite en doctorat, la perspective de l'ouverture d'un parcours dédié est à l'étude, mais il serait sans doute préférable de proposer des options "recherche" dans le parcours existant. Cette clarification des objectifs pourrait aussi passer par une formation en alternance pendant la deuxième année du master afin de renforcer encore la place de la professionnalisation. Une formalisation de l'évaluation des enseignements permettrait de poursuivre la réflexion déjà engagée sur l'amélioration de la formation.

MASTER DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère* (FLE) est une formation de l'Université de Rouen Normandie de quatre semestres dont l'objectif principal est de former des spécialistes de la didactique de l'enseignement-apprentissage du FLE. Les trois premiers semestres (S1, S2 et S3) sont centrés sur la maîtrise d'outils théoriques et de la méthodologie tandis que le dernier semestre (S4) est consacré au stage et à la rédaction d'un mémoire de type recherche-action. De fait, en l'absence de parcours, la principale spécialisation de cette mention générale repose sur le mémoire. Le diplôme est délivré en présentiel et en enseignement à distance (EAD). Les cours se déroulent essentiellement sur le campus de Mont-Saint-Aignan de l'Université de Rouen Normandie.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier décline clairement ses objectifs scientifiques (maîtrise théorique et pratique des concepts inhérents à la didactique des langues, savoir-faire à acquérir dans l'enseignement-apprentissage des langues et spécialisation dans la gestion de la coopération linguistique, culturelle et éducative) et les trois principaux débouchés professionnels pour les étudiants diplômés : enseignement du FLE en France et à l'étranger, recherche ou coopération linguistique et culturelle. Ce dernier aspect semble cependant assez marginal au regard de l'offre pédagogique proposée. Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement présentées et portées à la connaissance des étudiants selon des modalités précisées. La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme sont bien renseignés quant aux connaissances et compétences théoriquement acquises par l'étudiant à l'issue de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Cette mention est née de la transformation récente (2017-2018) du parcours « Diffusion du français » du master *Sciences du langage* du département des Sciences du langage, au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et sciences humaines. Cela explique, entre autres, des mutualisations de cours, dont six avec la première année de master (M1) mention Sciences du langage, et deux avec la troisième année de licence parcours FLE (ces dernières s'adressant au public spécifique des étudiants à distance ou étrangers n'ayant pas suivi de licence FLE afin d'offrir une remédiation et un soutien pour certaines compétences ciblées). De là, aussi, le fort ancrage de ce master de Didactique du FLE en Sciences du langage avec une orientation sociolinguistique. S'il s'agit de la seule mention FLE à l'échelle de la Communauté d'universités et établissements (COMUE), il existe cependant un parcours Didactique du FLE rattaché au master Sciences du langage de l'Université voisine de Caen, sans que soit signalée l'existence d'un partenariat de quelque type que ce soit avec lui. La formation est adossée au laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DyLiS – EA 7474), avec la possibilité pour les étudiants issus du master de s'inscrire en doctorat à l'école doctorale 558 *Histoire, Mémoire, patrimoine, langage*. Un partenariat existe aussi avec deux institutions locales : l'Alliance Française de Rouen et le Centre de langues (bientôt Maison des langues) de l'Université de Rouen Normandie. Cependant, l'appui apporté par le master à ces structures semble l'emporter sur le degré d'implication de celles-ci dans la formation des étudiants. Deux partenariats, l'un avec l'Argentine, l'autre avec le bureau régional (Europe centrale et orientale) de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) témoignent de l'ancrage international du master que l'on retrouve aussi dans l'origine des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La présentation d'informations pléthoriques et partiellement redondantes dans le dossier d'auto-évaluation ne facilite pas la lisibilité de la cohérence de l'organisation pédagogique. Le master dispose d'une formation en présentiel qui regroupe un tiers des étudiants (36 étudiants maximum) et deux tiers en enseignement à distance. Bien que le dossier attire l'attention sur les spécificités du profil des étudiants suivant la formation à distance, le contenu et l'organisation des enseignements sont quasiment identiques pour les deux publics. En revanche, l'annualisation des enseignements en AED permet une prise en compte des contraintes spécifiques d'étudiants

occupant déjà un emploi, notamment à l'étranger. Dans ces conditions, le travail en autonomie guidée est le plus fréquent, car il permet d'être asynchrone.

La formation compte 850h d'enseignement dont 600h de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) et 250 pour l'unique stage pratique de la mention. Par ailleurs, on notera un déséquilibre important entre le volume horaire des Cours magistraux (CM) de 168 à 192 heures par semestre face à celui des Travaux dirigés (TD) de 24 à 48 heures seulement par semestre dans la formation en présentiel à l'Université, ce qui pourrait se traduire par une pédagogie ex cathedra faisant peu participer les étudiants. Toutefois, il se peut que ces cours magistraux englobent la préparation de supports pour l'EAD qui ne comprend que des TD et correspondraient plus à une charge de travail qu'à des modalités d'enseignement. On peut regretter le manque d'informations sur la mise en œuvre de la formation à distance.

L'organisation du stage au semestre 2 repose sur un dispositif d'accompagnement classique piloté conjointement par les instances centrales de l'Université et l'équipe pédagogique. Le master dispose d'un projet original d'accompagnement de mineurs migrants isolés qui consiste à organiser des ateliers de langue et culture auxquels sont associés les étudiants, notamment dans le cadre de la valorisation de l'engagement étudiant.

Un lien existe avec des professionnels du domaine du FLE qui interviennent notamment dans deux cours (sans qu'on en connaisse vraiment la proportion). Cet aspect gagnerait à être renforcé et diversifié pour une plus grande professionnalisation de la formation. Les étudiants bénéficient de l'adossé de la mention au laboratoire DyLiS dont les conférences et les séminaires doctoraux, qui leur sont ouverts, sont placés sur un créneau prévu dans l'emploi du temps. Le master bénéficie d'un équipement numérique et d'un secrétariat pédagogique dédié à l'enseignement à distance qui repose exclusivement sur ce type de technologie. Si l'intégration des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est prise en compte sous la forme d'une unité d'enseignement, il semblerait nécessaire que l'EAD exploite davantage ce potentiel pour rendre les cours à distance plus interactifs, selon une demande des étudiants. Le master bénéficie, et c'est l'une de ses forces, d'une visibilité internationale avec beaucoup d'étudiants ERASMUS et internationaux qui représentent approximativement la moitié de ses effectifs. Les mobilités sortantes s'effectuent plutôt dans le cadre des stages de deuxième année, dont beaucoup sont réalisés à l'international (Europe, États-Unis, Afrique, Asie). Une co-diplomation Master FLE avec le département de français de l'Université de Kaboul (Afghanistan) est à l'étude depuis peu.

Une longue tradition très appréciable existe en matière de prise en compte des dossiers de Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la formation, en vue de la délivrance du diplôme. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux éthiques de la recherche, notamment à travers le recours à un dispositif connu et utilisé pour la détection des fraudes.

Pilotage de la formation

Cette formation est pilotée par une équipe pédagogique efficace, autour d'une co-direction pour la coordination de l'enseignement en présentiel et de l'enseignement à distance. Les différentes responsabilités sont clairement identifiées. Le dossier souligne que 24 enseignants, dont 4 Professeurs d'université (PU) et 8 Maîtres de conférences (MCF) titulaires du département des Sciences du langage, y interviennent dans une proportion qui n'est cependant pas précisée. Cela ne permet pas de mettre en relief un sous-encadrement, qui semble avoir été atténué avec le recrutement de 3 MCF ces dernières années. Les chiffres reproduits en annexe ne présentent pas la même réalité avec 2 PU, 7 MCF et 3 professeurs certifiés (PRCE), donc 12 titulaires participant de manière prépondérante à la formation. Par ailleurs, dans cette équipe, 1 PU, 1 MCF et 1 PRCE interviendraient ainsi dans des proportions beaucoup plus importantes que les autres enseignants.

Le master est relié à une instance de réflexion et de délibération qui fonctionne bien, le conseil de département, qui réunit une fois par mois toute l'équipe pédagogique du département des Sciences du langage. L'équipe pédagogique gagnerait sans doute à impliquer davantage d'intervenants extérieurs professionnels qui pourraient renforcer la dimension professionnalisante de la mention. La proportion des enseignements qui leur sont confiés est faible (une quarantaine d'heures d'après le tableau des annexes).

Les modalités de recrutement et les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants sont très bien présentés, maîtrisés et portés à la connaissance des étudiants. Le dispositif relatif aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) obéit à des règles classiques (jury, sessions d'examens, système de compensation...) avec une préférence pour le contrôle continu, plus adapté au type et au rythme de la formation. Une réflexion est en cours pour orienter la formation dans son ensemble vers l'approche par compétences, actuellement embryonnaire, en dépit de la pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cours.

Dispositif d'assurance qualité

Le master Français langues étrangères réussit à recruter aux niveaux national et international, notamment grâce à l'enseignement à distance. Il a des partenariats qui fonctionnent bien et le suivi des étudiants semble satisfaisant. L'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) ne peut pas encore donner des informations sur les différentes promotions, puisque la dernière sondée est celle de 2016-

2017, avant que la mention indépendante du master FLE ne soit créée. Par ailleurs, un réseau des anciens diplômés du master (Alumni) est en construction, afin de permettre un meilleur suivi sur le long terme.

On note une excellente pratique du conseil de perfectionnement qui joue un rôle très important dans la démarche d'auto-évaluation de cette formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en œuvre chaque année et alimente les discussions du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Le taux d'encadrement pédagogique relativement faible de la formation au regard du nombre important d'étudiants inscrits (90 en M1 et un peu moins en M2) semble être un des obstacles majeurs des défis liés à la dimension professionnalisante du master. D'autre part, la complexité de l'opération de recrutement conduit à accueillir des étudiants aux profils très hétérogènes, notamment en raison de leurs parcours à l'étranger ou de leur situation d'étudiants travaillant et suivant les enseignements à distance. Peut-être qu'une sélection plus fine des candidats pourrait résoudre en partie le problème d'échecs, de redoublements et d'abandons des étudiants.

Si les effectifs ont progressivement diminué en M1 en raison du plafond récemment établi par le ministère, on constate une augmentation sensible en M2. Ces effectifs sont composés d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'études, avec en moyenne une moitié d'étudiants français et l'autre d'étudiants étrangers. Le taux de réussite, moyen en M1 à 55 %, est très faible en M2 à environ 30 %. Le quatrième semestre composé d'un stage et de la rédaction du mémoire est présenté comme un facteur non négligeable d'échec. Les étudiants en présentiel réussissent mieux que ceux en distanciel qui travaillent et ont souvent des responsabilités familiales.

Entre 2013 et 2017, 4 diplômés du master ont poursuivi leurs études en doctorat à l'Université Rouen Normandie (moyenne d'un étudiant par an).

Le suivi des diplômés par les instances de l'université n'est pas encore disponible, les derniers résultats portant sur l'année 2016-2017. Les informations dont dispose l'équipe pédagogique sont donc le fruit d'une collecte informelle appréciable. Un suivi formalisé et continu serait pourtant une aide précieuse qui permettrait à cette jeune mention d'opérer des choix d'orientation de la formation qui permettraient tout type d'ajustements. En attendant, une liste d'anciens étudiants diplômés du master (Alumni) a été mise en place pour pallier ce manque et servir d'outil d'investigation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation proposée à la fois en présentiel et en distanciel
- Diversité du public d'étudiants et très large ouverture sur l'international
- Formation bien adossée à la recherche en didactique et sociolinguistique
- Très bonne capacité d'auto-évaluation

Principaux points faibles :

- Encadrement pédagogique faible au regard des effectifs de cette jeune mention
- Taux de réussite assez faibles en M1 et très faibles en M2, notamment pour le public à distance
- Manque de professionnels intervenant dans la formation et dimension professionnalisante à renforcer

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette jeune mention dynamique doit être consolidée. Les perspectives d'amélioration et d'évolution présentées dans le dossier sont très intéressantes et devraient porter leurs fruits. Pour ce faire, il conviendrait cependant, en raison, entre autres, du sous-encadrement pédagogique, de concentrer ses efforts sur l'objectif principal qui correspond aussi au principal débouché des diplômés de la formation : la didactique de l'enseignement du FLE en France et à l'étranger. Cette orientation qui donnerait plus de clarté aux objectifs de la mention et à son organisation devrait être accompagnée d'un recours encore plus diversifié aux TICE pour rendre plus efficace l'EAD qui comprend les deux tiers des étudiants. Des aménagements ou un suivi particulier des étudiants étrangers, qui représentent près de la moitié de l'effectif global, pourraient améliorer sensiblement leurs conditions de réussite. Enfin, au niveau de l'organisation pédagogique, un stage d'observation en M1, par exemple une observation de classe, pourrait renforcer la dimension professionnalisante de la formation et préparer les étudiants au stage long de M2.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* de l'Université de Rouen Normandie est une formation bac +5 en deux ans qui comprend deux parcours dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Sciences historiques* vise à ouvrir aux métiers de l'enseignement et de la recherche en histoire, le parcours *Valorisation du patrimoine* a vocation à préparer aux métiers du patrimoine et permet d'obtenir l'accréditation de guide conférencier. Délivrés uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche de Lettres et Sciences Humaines, les enseignements ont lieu sur le campus Mont-Saint-Aignan.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés visés dans le domaine de l'histoire et du patrimoine. Le parcours Sciences historiques qui repose sur la réalisation en deux ans d'un mémoire de recherche inédit ne compte que 196 heures, un volume horaire global particulièrement faible, tandis que le parcours Valorisation du patrimoine prévoit une formation théorique et technique d'une durée totale de 604 heures. Le dossier ne donne aucune information sur ce déséquilibre entre les deux parcours, ce qui est regrettable. Le tableau fourni sur les volumes horaires du parcours Sciences historiques est incomplet.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises au cours de la formation par l'étudiant ainsi que les types d'emploi accessibles. La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de son environnement régional, le parcours Valorisation du patrimoine présente la double particularité de couvrir l'ensemble des métiers du patrimoine (contrairement à des formations voisines spécialisées sur les archives ou le tourisme) et de permettre l'obtention de la carte de guide-conférencier.

Le dossier ne précise pas le positionnement de la formation par rapport au master MEEF, malgré un nombre significatif d'orientations vers les concours d'enseignement.

Le master *Histoire, civilisation, patrimoine* est adossé à deux équipes d'accueil (Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis) EA 3831 ; Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ERiac) EA 4705) ainsi qu'aux milieux socio-professionnels du patrimoine, de la culture et du tourisme : ce solide ancrage local, formalisé par des conventions, favorise la réalisation de stages et ainsi l'articulation avec les débouchés de la formation. Un grand nombre de professionnels extérieurs interviennent dans le parcours Valorisation du patrimoine, ce qui constitue un atout majeur pour la formation.

Au sujet des coopérations internationales, un accord de double diplôme a été mis en place avec les universités d'Udine et de Trieste mais à ce jour, aucun étudiant français n'a bénéficié de ce dispositif. Un accord similaire de double diplôme conclu avec l'Université Ca' Foscari de Venise n'a pas été renouvelé en 2020 en raison de difficultés de coordination et du faible nombre d'étudiants inscrits (9 étudiants vénitiens et 6 étudiants rouennais seulement en 6 ans). Plusieurs mesures bienvenues d'incitation à la mobilité sortante ont pourtant été prises, notamment la mise en place d'un enseignement en italien.

Organisation pédagogique de la formation

Si, de manière originale, la spécialisation commence dès la première année du master (M1), il semble exister des Unités d'Enseignement qui servent de tronc commun à l'ensemble de la mention (sans précision chiffrée cependant). La spécialisation est cohérente et adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Dans le parcours Sciences historiques, la première année constitue une initiation à la recherche permettant l'élaboration d'un travail de recherche (présentation au terme du M1 de l'état de l'art, du corpus de sources, de la problématique et du plan envisagé). Ce travail est destiné à être approfondi sous la forme d'un mémoire

de recherche inédit de 150 à 200 pages, sanctionné par une soutenance en fin de seconde année (M2). L'enseignement est constitué de cours de méthodologie de la recherche, de langues et d'informatique. La formation à la démarche de recherche et à l'intégrité scientifique passe également par des séminaires de spécialité (en alternance, chronologiques et thématiques) animés par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, ce qui est tout à fait classique. La formation prévoit des stages obligatoires dès le M1 : stage d'insertion professionnelle de 4 semaines minimum dans le parcours Sciences historiques, sans que le dossier ne fournisse d'indication cependant de partenariats précis, stage long de 12 à 15 semaines au sein d'une institution patrimoniale dans le parcours Valorisation du patrimoine. Un second stage d'insertion professionnelle est prévu en M2. Ces stages font l'objet d'une évaluation.

D'après la fiche en annexe, le volume horaire proposé est très variable et inégal selon les parcours, puisque le parcours Civilisations patrimoine affiche un total de 800h (ou 604h selon le document fourni) contre 196h pour le parcours Sciences historiques. Ces volumes doivent être éclaircis et cette disparité justifiée.

La maquette du parcours Valorisation du patrimoine a été adaptée pour permettre l'obtention de l'accréditation de guide-conférencier (création d'enseignements de mise en situation professionnelle, possibilité de stage de guidage de 12 semaines), ce qui enrichit l'offre de formation et contribue à l'attractivité globale de la mention.

Le dossier n'évoque pas de dispositifs adaptés (formation en alternance, formation continue, Validation des acquis de l'expérience (VAE), étudiants ayant des contraintes spécifiques).

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique diversifiée comprenant des enseignants et des enseignants-chercheurs reconnus, 18 maîtres de conférences et 12 professeurs, dans les quatre périodes historiques, en archéologie romaine et en histoire de l'art moderne et contemporaine. 17 intervenants extérieurs participent au master ; leur niveau de compétence et de responsabilité dans le milieu socio-professionnel correspond pleinement aux exigences du master. Il est dommage en revanche pour la pluralité de l'équipe que l'inclusion des professionnels non académiques soit limitée au seul parcours Valorisation du patrimoine.

Bien qu'il existe des enseignements mutualisés entre les deux parcours, le dossier ne fait pas apparaître clairement un pilotage global au niveau de la mention mais plutôt un pilotage par parcours.

Le dossier ne mentionne que marginalement le conseil de perfectionnement et n'indique pas si les étudiants en font partie.

Dispositif d'assurance qualité

L'amélioration continue de la formation et du projet pédagogique est assurée collégalement par l'équipe pédagogique. Il n'est pas fait mention de dispositifs d'autoévaluation interne des enseignements par les étudiants et on regrette qu'il n'existe pas de structure équivalente à un conseil de perfectionnement au sein de laquelle les étudiants et des personnalités extérieures à la formation pourraient directement contribuer à l'amélioration continue de la formation.

Les taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des diplômés sont insatisfaisants et ne permettent pas d'interpréter correctement les réponses reçues.

Résultats constatés

L'attractivité relative de la formation se traduit par un recrutement en première année constitué à 67% d'étudiants issus de l'établissement (pour un effectif total de 59 étudiants en moyenne, dont 11% d'étudiants étrangers). En deuxième année, comme cela est fréquent, plus de 90% des étudiants sont issus de la première année de la formation (pour un effectif total de 53 étudiants en moyenne, dont 4% d'étudiants étrangers). Si les effectifs globaux restent stables, leur répartition entre les deux parcours a évolué avec le temps : actuellement, 35 étudiants suivent le parcours Sciences historiques et une vingtaine le parcours Valorisation du patrimoine. Le taux de réussite est satisfaisant en première année (82%) mais reste perfectible en deuxième année (77%).

On ne compte aucune inscription en VAE pour la période concernée.

Le taux de poursuite d'études a diminué par rapport aux années 2012-2014 avant de se stabiliser autour de 49%. Globalement, le devenir des diplômés est en adéquation avec la double ambition de formation à la recherche historique et de préparation aux métiers du patrimoine. En 2016/2017, sur 35 étudiants dont la situation est connue, 19 poursuivent des études et 16 sont dans la vie active, dont 13 en emploi. Les données fournies sur le devenir des diplômés sont toutefois insuffisantes pour apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte implication des intervenants extérieurs dans le parcours *Valorisations du patrimoine*
- Accréditation pour le titre de guide conférencier

Principaux points faibles :

- Absence d'intégration des étudiants dans le pilotage de la formation et dans son amélioration continue,
- Manque de formalisation du pilotage de la formation
- Non-conformité de la composition du conseil de perfectionnement et absence de dispositifs d'auto-évaluation
- Faible volume horaire pour le parcours *Sciences historiques*
- Peu de tronc commun entre les deux parcours au sein d'une même mention.
- Faible mobilité internationale sortante

Analyse des perspectives et recommandations :

L'adossement de la formation à des équipes de recherche reconnues et son fort ancrage avec les milieux socio-professionnels sont des atouts permettant d'envisager avec optimisme l'évolution de la formation. Le développement d'une politique globale de mention plutôt qu'un pilotage par parcours permettrait à la formation de renforcer sa cohérence. La mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant pleinement étudiants et personnalités extérieures pourrait accompagner les évolutions de la formation.

Dans l'annexe, la fiche indiquant les volumes horaires semble indiquer que des unités d'enseignement auraient des crédits mais pas d'heures affectées. Par ailleurs il existe un très grand déséquilibre entre le nombre d'heures indiquées pour le parcours *Sciences historiques* et le parcours *Civilisations patrimoine*.

MASTER HUMANITES NUMERIQUES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Créé en 2017, le master *Humanités numériques* présente deux parcours : *Humanités et monde numérique* (HMN) et *Éditions numériques* (EN). Il est adossé à deux centres de recherche : CEREdI (EA 3229) et ERIAC (EA 4705). La formation est dispensée sur le site de Mont-Saint-Aignan de l'Université de Rouen-Normandie. Son objectif est de former des étudiants à l'utilisation des outils numériques en éditions et en sciences humaines et sociales, en se fondant sur l'expérience des enseignants-chercheurs (EC) de lettres modernes dans le domaine de l'édition numérique et sur les ressources du département Humanités pour le numérique et ses défis. Les diplômés se situent à l'interface entre la recherche en LSH (Lettres et Sciences Humaines et Sociales) et les pratiques technologiques des développeurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs : le but est d'acquérir aussi bien des connaissances théoriques (littérature et culture, droit) que techniques (encodage, numérique), dans une visée professionnalisante.

Les responsables de la formation s'appuient pour leur communication sur le site web, qui, depuis juin 2020 est hébergé par la plateforme Hypothèses.

Aussi bien les domaines que les compétences à acquérir sont clairement définis. La forte coloration littéraire du master est nettement indiquée.

L'intitulé et le contenu du diplôme sont en cohérence avec ses objectifs.

Des suppléments au diplôme peuvent être demandés pour des étudiants qui ont suivi des cours supplémentaires par rapport à leur cursus.

Les débouchés sont clairement spécifiés. Les postes visés se situent à la croisée de l'informatique (l'accent étant mis sur les métiers émergents du numérique dont le web) et des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou des Lettres et Sciences Humaines (LSH). Parmi les débouchés figurent aussi les métiers du livre et de l'édition au sens classique, ce qui semble contradictoire avec la visée "Humanités numériques" de la formation.

La différence entre les deux parcours - notamment en termes de débouchés - gagnerait à être plus explicite afin d'en justifier plus clairement l'existence.

La poursuite d'études n'est pas présente dans le dossier. La mention ne comptait au moment de la rédaction du dossier que deux promotions.

Positionnement dans l'environnement

Aux niveaux local et régional, des formations de licence (notamment *Humanités et monde contemporain* et *Lettres modernes*) sont identifiées, ainsi que des formations similaires au niveau de la COMUE Normandie-Université comme la licence récente (1ère promotion en 2020) *Humanités numériques* de Caen. Le master s'inscrit dans la continuité de ces licences.

Une comparaison pertinente et une analyse de positionnement sont faites avec des formations proches : *Projet CorNum* (Corpus et éditions numériques en Normandie) ou avec des formations nationales (Sorbonne, Tours; il manque une formation en *Humanités numériques* existant à Lille). Parmi les 13 masters certifiés *Humanités numériques* au niveau national, la spécificité de ce master, conçu au croisement des *Humanités classiques*, de l'édition et du numérique, repose également sur son insertion géographique : c'est la seule formation normande dans le domaine.

Un système de mutualisations (avec la licence) dans le cadre des cours de langue étrangère ou ancienne, avec d'autres mentions de master de l'UFR (Unité de Formation de de Recherche) LSH et à l'intérieur même du master *Humanités numériques* rend cohérente et réalisable la formation au niveau local.

Huit sections du CNU sont représentées à l'intérieur de la formation, en cohérence avec le domaine interdisciplinaire dans lequel le diplôme se situe.

La mention s'appuie sur deux laboratoires de l'Université de Rouen, le CEREdI (Centre de recherche Éditer Interpréter, EA 3229) et l'ERiAC (Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles, EA4705), qui ont financé dix événements scientifiques ouverts aux étudiants du master. Les étudiants de seconde année de master (M2) peuvent choisir un séminaire de recherche et réaliser un mémoire sous la direction d'enseignants-chercheurs de ces laboratoires. La poursuite d'études en doctorat est également possible mais il est difficile d'y apprécier la place du numérique.

L'inscription dans le champ HMPL (Histoire, mémoire, patrimoine, langage) est présentée de manière cohérente.

Même si la formation est récente, les partenariats au niveau socio-économique local existent et sont à développer ; ils permettent aux étudiants d'effectuer des stages en M2. Un partenariat au niveau de l'enseignement est en cours de formalisation avec l'école Émile Cohl de Lyon autour des questions de narration et de jeu vidéo. Des liens sont établis par l'intervention de professionnels avec le Rectorat de l'Académie de Normandie (délégué académique au numérique), l'Université de Tours (Centre d'Études Supérieures sur la Renaissance/CESR de Tours), l'Université de Haute-Alsace ("Humanités numériques"), les Archives départementales de Seine-Maritime. Il n'est pas indiqué si des conventions ont été établies avec ces différents partenaires.

Des partenariats avec des acteurs culturels, locaux et nationaux existent (avec le collectif d'entrepreneurs numériques NWX (Normandie Web Experts) ou sont en cours de formalisation (Normandie Web School, Seine-Innopolis).

Depuis sa création en 2017, la formation s'appuie sur des partenariats préalablement réalisés au niveau de la recherche avec l'Université de Brasilia (Brésil), l'Université de Montréal (Canada), l'Université de Turin et l'Université de Vercelli-Piemonte Orientale (ce dernier en cours de formalisation). La manière dont ces partenariats enrichissent la formation est clairement présentée : projets communs, séminaires, mobilité. L'établissement d'une co-tutelle est en cours avec l'Université de Vercelli.

De très nombreuses destinations de mobilité en Europe, Amérique latine et Asie s'offrent aux étudiants de la formation par l'intermédiaire des accords passés par les deux départements porteurs de la mention (*Lettres modernes et Humanités*).

La formation a également développé un partenariat international avec une revue électronique web, *Sens Public*, fondé sur un colloque organisé en 2018 à Paris en collaboration avec Eurozine, réseau européen des revues.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en 4 semestres pour un total de 783,5 h (285,25 cours magistraux -CM/498,25 travaux dirigés - TD). Les heures se répartissent de la façon suivante : 217 h au semestre 1 (77, 75 CM et 139, 25 TD), 185,5 au semestre 2 (67,5 CM + 118 TD), soit 402,5 en master première année ;

Pour le master deuxième année : 133h (51 CM 82 TD) en semestre 3 et 42 h en semestre 4 (21CM//21TD), soit 175 h pour le parcours *Editions numériques* ; 154h en S3 (44 CM/110 TD) et 52 en S4 (24 CM + 28 TD) soit 206 h pour le parcours *Humanités et mondes numériques*.

La distinction entre ces deux parcours gagnerait à être explicitée, d'autant que le parcours *Humanités et monde numérique* peine à ouvrir faute de candidats, alors même que son nombre d'heures est plus élevé que celui de l'autre parcours.

Pour certaines unités d'enseignement, des choix sont proposés, mais certains de ces enseignements n'ont jamais ouvert (douze en première année de master - M1, une en M2).

Parfois, au sein d'une même unité d'enseignement proposant des options, il n'y a pas de répartition égale entre le nombre d'heures de chacune. On s'interroge aussi sur la signification en termes de semaines d'enseignement de certains des horaires étudiant indiqués (7, 14 ou 21 heures), horaires spécifiques à ce master, les UE mutualisées étant de 18 ou 36 heures.

La validation des UE se fait pour l'essentiel par 50% de contrôle continu (CC) et 50% de Contrôle terminal (CT) ; certains EC (Éléments constitutifs de l'Unité d'Enseignement - UE) sont en CC (2 en M1), d'autres en CT (4 en M1+ un cours magistral de littérature et un séminaire). La part du CT augmente en M2.

La spécificité de la formation fait qu'elle n'est pas pour l'instant proposée à distance. La formation en alternance n'existe pas non plus pour ce master.

L'ouverture à la Formation Continue de la mention Humanités numériques est souhaitée par la formation. La possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe dans cette formation. Elle est présentée comme un objectif majeur pour les années à venir. Mais aucun inscrit n'est mentionné dans les tableaux des effectifs entre 2017 et 2019.

Pour ce qui est de l'organisation par blocs de compétences, la formation annonce souhaiter suivre les décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire de l'établissement et instaurer ce régime avant la fin 2022. La démarche par compétences est déjà au centre de la formation par la spécificité de certains enseignements comme Cultures numériques, Droit du numérique, Méthodologies et outils. Des compétences transversales sont également identifiées dans la formation.

Des cours disciplinaires théoriques sont proposés en parallèle des enseignements professionnalisants tout au long de la formation.

Le master accorde une place importante à la recherche : adossement aux laboratoires CEREdI et ERIAC, investissement des étudiants dans les activités de ces centres et rédaction du mémoire de recherche. L'utilisation du site Hypothèses permet une visibilité sur la programmation des Journées d'études (JE), colloques et conférences.

Cette recherche concerne cependant surtout des domaines non spécifiquement numériques (littérature, linguistique, traductologie...). La recherche dans le domaine du numérique (central pour ce master Humanités numériques) consiste essentiellement dans l'assistance à des conférences ou JE de chercheurs locaux ou extérieurs auxquelles les étudiants du master sont invités à assister (avec, dans certains cas, rédaction d'un compte rendu). La poursuite d'études en doctorat dans ce domaine est de ce fait difficile à envisager. L'autonomie des étudiants est développée dans le cadre des projets tutorés.

La professionnalisation est affichée comme un enjeu principal du master grâce à des rencontres avec des professionnels ; un travail est mené avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université pour le projet professionnel des étudiants. Des crédits ECTS (European credits transfer system/système de transfert de crédits en Europe) sont accordés pour ce projet, qui se déroule conjointement en M1 avec des projets tutorés. La formation comporte un stage en milieu professionnel de cinq semaines minimum en M2 avec rapport de stage et soutenance. Des stages longs (de 2 à 5 mois) en entreprise ou dans des centres de recherche sont également proposés aux étudiants en M2 (3 étudiants sont concernés en 2020-21). Une association d'*alumni* a été mise en place en 2020, ce qui pourra permettre d'augmenter la visibilité de la formation ainsi qu'un retour d'expérience.

La formation attire déjà des étudiants internationaux (pour la promotion 2018-2019, 3/14 en M1 et 3/11 en M2) ; la mobilité étudiante est favorisée par le grand nombre de conventions signées par le département avec des universités étrangères.

Le master s'appuie sur l'environnement numérique de l'université permettant l'accès à des ressources documentaires ou à la plateforme pédagogique de type moodle. Les enseignants utilisent des techniques de « présentiel enrichi », le cours en présentiel s'appuyant sur des documents disponibles en ligne. Par les deux laboratoires auxquels le master est adossé, les étudiants bénéficient d'un accès libre à la Bibliothèque Numérique disponible sur les sites du CEREdI et de l'ERIAC. Les conférences et JE sont disponibles sur la WebTV de l'université ; la programmation de la recherche est accessible sur le site hypothèses, qui permet aussi aux étudiants de déposer leurs travaux. La formation au numérique, notamment à l'édition numérique, est au cœur du master dans son intitulé même ; l'adossement au CEREdI, dont l'un des axes est l'édition (traditionnelle et numérique), y contribue fortement.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes. Le logiciel *Compilatio* est utilisé pour la détection et le traçage du plagiat. Les étudiants sont sensibilisés à cette problématique pour tous leurs travaux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée en grande majorité d'EC issus des départements de Lettres modernes et Humanités, d'EC venus d'universités extérieures, parfois lointaines : Brasilia, Montréal (l'organisation - présentiel, distanciel - n'est pas précisée), Université de technologie de Compiègne), de docteurs ou doctorants, d'un PRAG (Professeur agrégé), et d'ingénieurs de recherche issus de laboratoires de l'Université de Rouen-Normandie. Des cours sont également assurés par des intervenants professionnels extérieurs, pour le numérique - responsable d'archives, de revue numérique, délégué académique au numérique de l'Académie de Rouen - et pour d'autres compétences, notamment en droit (une avocate). Comme il a été signalé plus haut, un nombre important des cours indiqués n'a pas été ouvert.

La direction de la formation est réalisée conjointement par les deux départements de Lettres modernes et Humanités. Jusqu'à présent, l'équipe de direction a changé plusieurs fois en trois ans. Une plus grande stabilité est attendue désormais. Chacun des deux parcours bénéficie d'une direction spécifique.

Le secrétariat est mutualisé avec la licence *Humanités*, ce qui est présenté comme un point positif pour l'ancrage de la formation sur le site.

L'équipe pédagogique se réunit lors des conseils de département, des conseils de perfectionnement, des jurys et/ou des soutenances de M1/M2.

Le conseil de perfectionnement est composé de la direction du master, des directeurs/directrices de parcours, d'EC intervenant dans la formation, d'au moins deux intervenants extérieurs et d'au moins deux représentants étudiants.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement décrites et sont consultables par les étudiants au secrétariat de la formation ; les crédits relatifs à chaque unité d'enseignement sont disponibles également sur le site web du master. Une centralisation de ces informations sur un support à rendre aux étudiants en main propre pourrait être envisagé.

Les jurys sont constitués par la direction de la formation quinze jours avant les épreuves et sont formés d'enseignants de la formation. Les jurys de soutenance de mémoires de recherche et de rapports de stage sont constitués d'EC et de tuteurs de stages. Des règles de capitalisation et de compensation (toute UE obtenue est acquise ; compensation entre les semestres d'une même année; compensation entre les unités au sein d'un semestre ; compensation au sein d'une unité. Il n'y a pas de compensation entre années) ainsi que d'ajournement (l'étudiant doit repasser toutes les matières où il a obtenu moins de 10 en cas d'ajournement à l'unité ou au semestre) sont mises en place et clairement expliquées.

Un dispositif d'aide à la réussite est organisé par le tutorat individuel dans le cadre de l'Insertion professionnelle et du projet tutoré.

Un dispositif de valorisation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle est en cours d'organisation.

La formation applique la Charte des examens et des modalités de contrôle des connaissances de l'Université de Rouen-Normandie qui prévoit des aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

Dispositif d'assurance qualité

La formation n'a connu que trois promotions. Les chiffres fournis proviennent de l'Observatoire de la vie étudiante, de la scolarité administrative, ainsi que du suivi que la direction de la formation réalise.

Le conseil de perfectionnement s'est réuni en juin 2018 et janvier 2019, mais pas de façon régulière en 2019-20 ; il est indiqué qu'il sera convoqué au moins une fois par an à partir de 2020. Les précédentes réunions n'ont pas donné lieu à compte rendu officiel, sinon un rapport partiel pour la seconde (qui figure dans le dossier et permet de connaître la composition du Conseil à cette date). Aucun compte rendu n'a été adressé à la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université (CFVU).

Les étudiants sont recrutés via la plateforme e-candidat et par Campus France, pour les étudiants internationaux. Les critères de sélection sont clairement exprimés, aussi bien pour le M1 que pour le M2. Un dispositif passerelle est mis en place pour les étudiants en réorientation et le dossier est évalué par un jury de 3 à 4 EC de la formation.

Le nombre de candidatures est en augmentation (18 en 2017-18, 26 en 2018-19 et 36 en 2019-20) ; le nombre de candidatures extérieures à l'Université de Rouen Normandie est en augmentation (de 32% en 2018-19 à 53% en 2019-20). Les candidatures ont toutes été retenues les deux premières années considérées et 92% la dernière année.

En dehors du conseil de perfectionnement, le dossier d'auto-évaluation ne décrit pas de dispositif d'amélioration de la formation. En l'absence de compte rendu du conseil de perfectionnement, il est difficile d'évaluer son influence sur l'évolution de la formation.

Résultats constatés

Au vu de la jeunesse de la formation (trois années), on constate que le nombre d'inscrits a doublé en trois ans : de 11 à 22 en M1. Cependant, les chiffres baissent en M2 (11 et 9 étudiants). La réussite au diplôme est assez faible, 65% pour la première promotion et 55% pour la seconde (c'est-à-dire 7 étudiants en 2018-19 et 5 en 2019-20).

La formation étant récente, il n'y a pas pour l'instant de données utilisables concernant l'insertion professionnelle et le suivi des étudiants diplômés. La direction de la formation fait des efforts pour les suivre individuellement : l'équipe enseignante a mené une enquête dont les résultats ne sont pas entièrement significatifs étant donné la situation de crise actuelle. La direction compte réaliser des tableaux personnalisés de ce suivi, qui s'appuiera également sur l'association d'*alumni* créée en 2020.

Deux étudiants étaient en situation d'emploi, 3 en recherche d'emploi sur les 6 entretiens réalisés. Ces chiffres sont bas, mais difficilement interprétables au vu de la taille de la promotion.

Les chiffres de poursuites d'études ne sont pas encore consultables. Lors de l'enquête signalée ci-dessus 1 diplômé se disait dans cette situation sans préciser davantage.

Conclusion

Principaux points forts :

- La formation est originale aux niveaux local et régional.
- La dimension professionnelle dans le domaine du numérique est clairement présente.
- Le master s'adosse à des structures de recherche reconnues en Lettres et Sciences humaines.
- L'ouverture internationale est bien entamée.

Principaux points faibles :

- Les effectifs sont insuffisants dans le parcours *Humanités et monde numérique*.
- Il y a un manque d'ancrage au sein de l'Université Rouen Normandie dans la recherche sur le numérique.
- Le Conseil de perfectionnement n'a pas encore trouvé toute sa place au sein de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Humanités numériques* est une jeune formation qui cherche une plus grande visibilité nationale et internationale dans un domaine qui semble être en plein essor. Le parcours *Editions numériques*, qui combine formations traditionnelles en lettres et sciences humaines et numérique constitue une originalité. Il existe de véritables liens avec le tissu socio-économique et les formations régionales proches (Caen, Le Havre) qui mériteraient d'être formalisés par des conventions. Le dossier d'autoévaluation, même s'il ne respecte pas la structure attendue, contient un nombre important d'informations sur la formation. Des pistes d'amélioration sont déjà pertinemment identifiées. Il faudrait cependant expliciter davantage la différence entre les deux parcours du master pour en justifier l'existence, surtout au vu des effectifs. L'Enseignement à distance, bien présent dans l'Université de Rouen Normandie, pourrait permettre une augmentation de ceux-ci.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissements

Université de Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés*, porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines, se déroule sur quatre semestres. Il propose un parcours unique en première année de master (M1) et quatre parcours de spécialité en deuxième année de master (M2) : *Études anglophones* (EA), *Études hispaniques* (EH), *Langages, concepts, normes* (LCN) et *Linguistique et traduction* (LT). Les enseignements de ces parcours sont dispensés sur le campus de Mont-Saint-Aignan et sont tous proposés en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les parcours *Études anglaises* (EA) et *Études hispaniques* (EH) du master *Langues et sociétés* ont pour objectif d'apporter aux étudiants une connaissance approfondie de la langue et de la culture de leurs aires disciplinaires respectives. Le parcours *Langages, concepts, normes* (LCN) a cette même finalité dans le domaine de la philosophie et dans les aires culturelles de langue française, anglaise, allemande ou ancienne, tout comme le parcours *Linguistique et traduction* (LT) pour les langues et cultures anglaises, espagnoles et allemandes. Les quatre parcours proposent également une mise en pratique des méthodes de recherche et partagent les mêmes débouchés : enseignement, documentation, édition, animation culturelle ou bien la poursuite d'études en doctorat. La façon dont ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et les opportunités d'inscriptions en thèse au sein de l'établissement ne sont pas précisées dans le dossier.

La présentation des finalités est assez confuse du fait que la plupart des débouchés professionnels présentés ne sont pas vraiment accessibles à l'issue du master. En effet, la grande majorité semble nécessiter des formations supplémentaires et/ou la réussite de concours (enseignement, documentation, traduction, développement culturel, etc.). Parmi les grands domaines de formation, l'interprétation est mentionnée avec la traduction, alors qu'aucun des enseignements figurant dans la liste des Unités d'enseignement (UE) jointe en annexe ne propose une réelle préparation professionnalisante aux métiers de la traduction et de l'interprétation. La préparation semble d'abord linguistique et civilisationnelle, assez généraliste en somme. De même, malgré les mutualisations existantes, tous les métiers de l'enseignement évoqués comme débouchés principaux, du professorat des écoles à l'enseignement secondaire par exemple, sont davantage préparés au sein des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Études anglaises* de la mention *Langues et sociétés* fait l'objet d'une co-accreditation avec l'Université du Havre, mais le positionnement de ce master par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas évoqué. Les autres parcours semblent moins ancrés au niveau régional.

D'après le dossier, trois conventions ont été signées avec des établissements de santé locaux (Centre hospitalier universitaire de Rouen et Hôpital psychiatrique du Rouvray) afin de faciliter les stages en entreprise, mais cela semble concerner davantage le Diplôme universitaire (DU) Éthique appliquée au soin et le parcours LCN que la mention *Langues et sociétés* dans son ensemble. Les liens avec les entreprises et les associations locales sont ainsi très peu développés.

Les liens qu'entretient le diplôme avec la recherche sont classiques pour ce type de formation et reposent essentiellement sur la possibilité offerte aux étudiants de participer aux activités (séminaires, journées d'étude, colloques) du laboratoire de rattachement de la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ERAC). Il conviendrait de les développer davantage, peut-être en faisant participer plus activement les étudiants à des projets de recherche développés par le laboratoire auquel est adossé le diplôme.

Des projets de co-diplomation avec des établissements étrangers sont mentionnés et, pour certains, bien avancés (Espagne, Turquie, Pologne). Cependant, aucune précision n'est apportée quant à leur nature ou à leur intérêt pour la formation et le choix de la Turquie et la Pologne peut sembler surprenant au vu des aires géographiques et linguistiques couvertes par les différents parcours de la mention.

Organisation pédagogique de la formation

La mention *Langues et sociétés* est organisée en quatre semestres qui doivent apporter aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques transversales sur les différentes aires linguistiques et culturelles proposées dans le cadre du parcours unique en M1, comprenant néanmoins des options de spécialisation dans l'un des quatre autres domaines qui constituent ensuite les spécialités des parcours de M2 (EA, EH, LCN et LT). Les intitulés et le descriptif des différents enseignements proposés au cours de ces quatre semestres sont assez hétéroclites et parfois confus. La formation comprend au total 270 heures pour les parcours EH, LCN et LT et 294 heures pour le parcours EA. Tous les cours de la formation sont des cours magistraux (CM), les travaux pratiques (TP) ne constituant que 24 heures du volume total. Ce volume horaire est complété par la réalisation d'un mémoire de recherche qui compte pour 24 crédits d'enseignement ECTS.

Des mutualisations relativement nombreuses permettent de rationaliser le coût de la formation au détriment de la spécialisation. Elles sont de type interne (entre le M1 et le M2) ou externes (avec d'autres masters de l'Université Rouen Normandie, notamment les masters MEEF). Le cours de traduction allemande est mutualisé avec la licence.

L'utilisation des outils numériques est classique dans ce type de formation (Environnement numérique de travail, plateforme Moodle pour la mise à disposition de contenus). La possibilité de suivre la formation à distance ou son éventuelle ouverture à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et/ou à la Validation d'Etudes Supérieures (VES) ne sont pas précisées. Le nombre d'étudiants ayant réalisé une mobilité au cours de leurs deux années de formation n'est pas indiqué dans le dossier, malgré l'existence de nombreux accords Erasmus+. Des étudiants en mobilité entrante sont certes évoqués, mais aucun chiffre n'est fourni. Un stage est obligatoire lors du deuxième semestre (en M1), mais il est généralement remplacé par un autre type d'expérience en milieu universitaire, au sein du laboratoire de recherche ERIAC. Dans les faits, le stage, qui est crédité (2 crédits d'enseignement ECTS), peut être remplacé par une assistance à trois séminaires ou conférences, ou à cinq communications dans le cadre d'un colloque ou une journée d'étude, pour peu qu'elle donne lieu à la remise d'un compte rendu. Ce dispositif ne semble pas encourager les étudiants à réaliser ce stage en milieu professionnel puisque leur nombre s'est réduit de moitié entre 2017-2018 et 2018-2019.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par une responsable du master, assistée par quatre responsables de parcours de M2, qui convoque un conseil pédagogique au minimum deux fois par an ; les étudiants ne sont pas associés à cette instance. L'équipe pédagogique est constituée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs dont les domaines de spécialisation sont en adéquation avec les enseignements qu'ils dispensent. En revanche, aucun intervenant issu des milieux professionnels ne semble véritablement associé à la formation, ce qui, bien que classique dans ce type de mentions, restreint de facto la dimension professionnalisante de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Aucune information précise n'est fournie en ce qui concerne le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences des étudiants, la composition des jurys d'année et de mention ou encore l'évaluation de la formation par les étudiants. Une charte des examens et modalités des contrôles des connaissances commune à l'établissement est citée ainsi qu'un Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) censé mettre en œuvre l'évaluation de la formation par les étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place ; il se réunit deux fois par an. On regrette toutefois qu'aucune précision ne soit donnée quant à sa composition précise et aux secteurs d'activité représentés par les deux personnalités extérieures.

Le nombre de candidatures pour une mention ouverte à des profils d'étudiants très variés, selon quatre spécialisations possibles est relativement faible, mais stable autour de 50 candidatures, pour une quarantaine d'inscriptions en M1.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur la période analysée (2017-2019) : 42 en moyenne en M1, et 32 en M2 (nombre le plus bas en 2017-2018 avec seulement 27 inscrits pour les 4 parcours). La répartition des étudiants entre les différents parcours est déséquilibrée avec en moyenne pour ces deux dernières années : 12,5 étudiants en LCN, 9,5 en EA, 5 en LT et 3 en EH. Les parcours d'*Études hispaniques* et de *Linguistique et traduction* ne sont pas très attractifs avec si peu d'inscrits et ensuite de diplômés.

Le taux d'échec est assez important en M1 avec plus de 40 %, et en M2, avec plus de 30 %. Le bassin de recrutement des étudiants est local, à 80 %. Chaque année, cependant, un certain nombre d'étudiants étrangers extra-communautaires sont accueillis. En revanche, le flux de mobilité pour des séjours d'étudiants vers l'étranger est très limité, voire nul selon les années.

D'après les chiffres fournis à la formation par l'OVEFIP, et qui concernent l'ancienne offre de formation, 70 % des diplômés s'orientent vers une poursuite d'études, qui se fait dans 25 % des cas en doctorat, notamment au sein de l'Université Rouen Normandie. Les résultats d'insertion professionnelle sont difficiles à analyser, aucune précision n'est apportée quant à la nature des emplois occupés ni à leur adéquation par rapport à la formation des diplômés.

Conclusion

Principal point fort :

- Intérêt local de la formation favorisant un bon continuum du niveau licence jusqu'au doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité des objectifs de la mention qui semblent mal définis
- Manque de professionnalisation de la mention, avec une poursuite d'études nécessaire
- Taux d'échec élevé
- Pilotage de la formation et du suivi des étudiants superficiel
- Faible ouverture à l'international

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention s'intègre à une progression licence-master-doctorat de niveau local. La mention, peut-être par une caractérisation encore trop classique de ses spécialités, ne semble pas attractive au-delà du bassin rouennais. Plusieurs aspects interpellent à la lecture du dossier d'auto-évaluation et mériteraient d'être mieux pensés : d'abord, le taux d'échec important et les objectifs mal définis, probablement aussi le manque de professionnalisation et de stage obligatoire, ainsi que le faible nombre de mobilités sortantes. Finalement, l'absence de pilotage efficace semble problématique. C'est pourquoi il conviendrait de mener une réflexion sur l'organisation et la finalité de la formation, en prévoyant des mesures de suivi adaptées aux étudiants en difficulté ou en revoyant le recrutement de la formation. Ainsi, les résultats sont difficiles à analyser et surtout à évaluer. Le principal succès de ce master est son volet recherche qui conduit à des inscriptions en doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie, ce qui pourrait constituer le pivot d'un approfondissement de l'originalité de la formation.

MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université de Rouen Normandie propose trois parcours : les parcours Webmarketing et e-commerce (WEC), Communication et événementiel (CE), et Tourisme et interculturalité (TI). Chacun de ces parcours prévoit une spécialisation en anglais et dans une langue B (au choix, espagnol, allemand ou italien) ainsi que des matières d'application. Tous les enseignements sont dispensés sur le campus de Mont-Saint-Aignan et ont une forte visée professionnalisante avec deux stages obligatoires : un de trois mois en première année de master (M1) et un autre de six mois en deuxième année (M2). Tous les parcours sont proposés en présentiel sur quatre semestres ; les parcours WEC et TI peuvent également être suivis à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master LEA en général, et de chacun de ses parcours en particulier, sont énoncées dans un mémento distribué aux étudiants lors de la réunion de rentrée et figurent sur le site de la composante Lettres et sciences humaines (LSH). Les compétences et les débouchés de la formation ne sont pas analysés dans le dossier d'auto-évaluation. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très générale, car elle est commune à la quarantaine d'universités qui proposent la mention en France. Les informations les plus intéressantes sont apportées par un document présentant les parcours de la mention qui a pour finalité d'établir un supplément au diplôme. Cette démarche ne semble pourtant pas encore finalisée, puisqu'aucun supplément au diplôme ne se trouve dans les annexes. Les débouchés présentés relèvent de domaines conformes à la formation : marketing, communication, commerce, transport, tourisme, etc.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master LEA de l'université de Rouen par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas décrit. Il semble cependant qu'une complémentarité existe avec l'Université de Caen. Sans être formalisé, un flux d'étudiants existe entre Rouen et Caen, notamment à l'entrée en deuxième année de master (M2).

Les liens avec les entreprises semblent limités, l'Agence régionale d'orientation et des métiers de Normandie étant le seul partenaire cité. Par ailleurs, l'essentiel des intervenants sont des enseignants-chercheurs, malgré la participation de quelques professionnels extérieurs. Le dossier présente trois vacataires professionnels seulement, qui diffèrent des six professionnels de l'annexe des intervenants extérieurs. Cette discordance ne permet pas d'évaluer la présence réelle des professionnels au sein de la formation. Peut-être s'agit-il des professionnels participant aux conférences de l'Unité d'enseignement (UE) de première année de master intitulée « Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle » (25 heures réparties sur l'année).

L'ouverture à l'international semble également réduite à un stage obligatoire à l'étranger en M1, et à la possibilité de suivre la formation de première année de master à l'université de Bergame pour les étudiants ayant une combinaison de langues anglais-italien. D'après le dossier, aucun étudiant de la formation n'a encore bénéficié de cette possibilité et aucune précision n'est apportée sur la formalisation de partenariats avec cette université ou des entreprises étrangères.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue autour de quatre semestres avec un équilibre entre Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) au cours de la formation (quasiment moitié-moitié). En revanche, il y a un déséquilibre horaire avec une première année à 445 ou 455 heures en fonction du parcours et une deuxième année à seulement 194h pour le premier semestre, étant donné que le dernier semestre de la formation est consacré au stage long obligatoire et crédité par 30 crédits (ECTS). Par ailleurs, on regrette que les spécificités des différents parcours du master LEA de l'université de Rouen ne soient pas décrites dans le dossier, qui renvoie simplement aux maquettes. La liste des Unités d'enseignement (UE) figurant en annexe est cependant en adéquation avec ce

que proposent les autres universités pour cette même mention LEA. L'UE de spécialisation, hors choix de la deuxième langue autre que l'anglais, ne concerne que le second semestre du M1 (25 heures) et le premier semestre du M2 (25 heures). En ce sens, elle peut sembler très limitée, ne portant que sur 50 heures de la formation.

Les parcours WEC et TI sont ouverts à la formation à distance grâce au soutien du Service d'enseignement à distance (SEAD) de l'établissement et à l'implication des intervenants qui fournissent un support adapté et le mettent à disposition sur la plateforme de cours de l'université. Cela ressemble cependant plus à un simple dépôt de supports et de contenus utilisés lors des enseignements présentiels qu'à une véritable formation à distance. Les modalités de suivi des étudiants à distance ne sont pas indiquées dans le dossier. La mention est également ouverte à la Validation d'acquis de l'expérience (VAE) et à la Validation des études supérieures (VES), mais aucun étudiant n'en a bénéficié ces dernières années.

Un référentiel de compétences très général transcrivant les compétences attendues par métier a été établi par la formation. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières d'application intégrées à l'offre de formation et l'utilisation d'un Environnement numérique de travail (ENT), mais il est dommage qu'elle ne soit pas plus développée, notamment dans le parcours WEC (offert également à distance). Deux stages (3 mois à l'étranger en première année et 6 mois en deuxième année) sont intégrés à la formation, mais le premier, optionnel sur les maquettes, n'est pas crédité. Le dossier d'auto-évaluation le présentait pourtant comme obligatoire à un endroit, tout en soulignant les difficultés de trouver un stage à l'étranger, notamment pour le parcours CE. Seul le deuxième occupe un semestre entier de la formation sans que les modalités d'évaluation soient précisées. Aucune donnée chiffrée n'est fournie sur les stages réalisés dans le dossier, qui ne précise pas non plus si les étudiants peuvent passer un semestre d'études dans une université étrangère dans le cadre d'accords Erasmus+ ou bilatéraux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est constituée de 12 enseignants titulaires, 8 enseignants vacataires et 3 intervenants issus du monde socio-économique : un juriste et deux chefs d'entreprise, ce qui est faible pour une formation à visée professionnalisante. Les annexes présentent néanmoins des chiffres discordants avec la participation d'un plus grand nombre de professionnels. La formation est pilotée par le conseil de département de la filière LEA, qui se réunit au moins trois fois par an, mais aucune précision concernant l'existence d'un responsable pour la mention et/ou les trois parcours qui la composent, pas plus qu'il n'est fait état du travail du conseil de perfectionnement.

Le regret d'un pilotage restreint aux seuls responsables de département est exprimé dans le dossier, ce qui conduit à un manque de pilotage propre à la mention et susceptible de déboucher sur un perfectionnement de la formation. L'équipe de direction et le conseil de département se substituent ainsi à un pilotage propre à la formation.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est classique (examens écrits et oraux), les modalités de contrôle des connaissances sont mises à la disposition des étudiants par le biais du memento fourni en début d'année et par voie d'affichage.

Dispositif d'assurance qualité

Aucune procédure de suivi des diplômés et d'autoévaluation de la formation n'est formalisée, un conseil de perfectionnement, dont la composition ou le fonctionnement ne sont pas précisés, est simplement évoqué. Des données sont pourtant fournies par l'établissement, mais la formation indique les méconnaître.

Au vu des données fournies en annexe, la formation semble attractive avec un nombre de candidatures en hausse, jusqu'à 343 en 2019-2020, dont entre 42 et 49 % d'étudiants issus de la licence rouennaise.

Résultats constatés

Les effectifs de première année sont en baisse passant de 107 en 2016-2017 à 87 en 2017-2018 et à seulement 63 en 2018-2019 (une vingtaine par parcours, formations présentielle et distancielle confondues). La même tendance caractérise la seconde année qui n'a plus que 61 étudiants alors que ses effectifs se situaient à plus de 90 auparavant. Les chiffres sont bas en seconde année pour le parcours Tourisme et interculturalité (TI) qui se semble pas trouver de vivier d'étudiants intéressés avec seulement 4 étudiants inscrits en présentiel en 2018-2019 et aucun en distanciel après l'abandon des 10 étudiants inscrits selon cette modalité l'année précédente. Le dossier insiste sur le décrochage rapide des étudiants suivant les enseignements à distance (sans l'expliquer). Le taux de réussite est bon avec 65 % en M1 et logiquement meilleur en M2 avec 80 %. L'échec au diplôme serait surtout le fait d'abandons, qui ne sont cependant pas analysés. Le recrutement est local à hauteur d'environ 60 %. Un certain nombre d'étudiants étrangers, notamment extra-communautaires sont accueillis chaque année. Les enquêtes à 18 mois et 30 mois montrent un très bon taux d'insertion professionnelle (entre 80 et 90 %) des diplômés répondants (environ 70 %). Les poursuites d'études en doctorat sont exceptionnelles, une tous les trois ans.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite pour les trois parcours de la mention
- Importance des stages dans la mention et bon taux d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Dossier très lacunaire, ne comportant pas de réelle auto-évaluation
- Pilotage de la formation déficient et manque d'un conseil de perfectionnement efficace et d'un suivi des étudiants satisfaisant
- Faible internationalisation des différents parcours proposés
- Faiblesse de la formation à distance ne reposant que sur le dépôt de supports et décrochage important des étudiants inscrits selon cette modalité
- Liens avec le monde professionnel non formalisés
- Effectifs faibles pour le parcours TI en M2

Analyse des perspectives et recommandations :

Les trois parcours du master LEA de l'Université de Rouen Normandie constituent une poursuite d'études traditionnelle pour les titulaires d'une licence LEA. L'offre en langues de la mention est assez riche pour une structure de cette envergure, mais les problèmes du couple anglais-italien ou de certains parcours (notamment en distanciel, mais pas seulement pour le parcours TI) ne sont pas analysés. Le dossier est très lacunaire et contredit parfois les annexes. Sans aucun doute, il conviendrait d'améliorer le pilotage de la mention, en introduisant, notamment, un responsable de la formation et de véritables procédures d'auto-évaluation. Il est aussi difficile de mesurer la place du numérique dans la formation ou les liens avec le monde professionnel qui, dans le meilleur des cas, ne semblent pas formalisés. Pour un master de langues, la mention manque d'ambition à l'international ; aucun projet d'importance (hormis celui avec l'Université de Bergame, pour le couple de langue anglais-italien, qui n'a pas encore porté de fruits) n'est mentionné, pas même d'échanges Erasmus+. En fin de compte, la formation semble manquer d'un pilotage permettant de créer une dynamique, nécessaire à l'attractivité pérenne de la mention. Ce dernier devrait également être en mesure de réaliser un suivi des étudiants, inexistant aujourd'hui.

MASTER LETTRES

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'Université de Rouen-Normandie dispense sur deux ans un enseignement en littérature française, générale et comparée ; il prépare aux métiers de l'enseignement secondaire (agrégation de lettres), de l'enseignement et de la recherche en université (langue et littérature françaises), de l'édition et des bibliothèques. La formation est offerte en présentiel sur le site de Mont Saint-Aignan et à distance.

Analyse

Finalité de la formation

La formation n'est pas organisée en spécialités et parcours. Elle a été pensée en fonction des contenus et non pas des compétences à acquérir. La formation a du mal à envisager d'autres débouchés professionnels que l'enseignement secondaire (agrégation et CAPES). Le master *Lettres* est présenté comme devant « renforcer et consolider les connaissances et compétences acquises au cours de la licence lettres » : il s'inscrit ainsi clairement dans le prolongement de la licence *Lettres*, et ne semble pas avoir d'autre finalité que de répéter les objectifs de ce diplôme. Par ailleurs il vise la poursuite en doctorat. Cette position jointive, entre licence et doctorat, pose le problème de l'identité du diplôme et de son autonomie, donc de sa dimension qualifiante.

Les enseignements sont strictement littéraires, sans l'ouverture sur d'autres champs disciplinaires contigus - à l'exception d'une Unité d'Enseignement (UE) Littératures et arts (en semestres 1, 2 et 3), orientée en partie vers les Arts du Spectacle -, généralement présente au niveau master. La professionnalisation envisagée est uniquement l'enseignement dans le second degré et dans le supérieur. La rédaction du mémoire de master semble la préoccupation principale de ces deux années d'étude. L'étudiant doit, dès l'inscription, présenter un sujet et choisir un directeur qui le suit durant le master. Il est même suggéré que le projet soit élaboré dès la licence et évalué au cours du master. La maquette prévoit des séances d'accompagnement à la réalisation de ce mémoire, lequel représente sur les quatre semestres 46 crédits (sur un total de 120).

Les métiers accessibles à l'issue de la formation ne sont pas correctement renseignés : il est bien question d'autres métiers que l'enseignement secondaire, mais les "formations spécialisées" évoquées (journalisme, métiers de l'édition, des bibliothèques, archives ou musées et de la programmation culturelle) ne sont pas directement accessibles avec le master et nécessitent des poursuites d'études. Seul le métier de professeur des collèges et lycées (lettres) est concerné, ce que le dossier affirme de façon redondante : outre le CAPES, c'est l'agrégation qui est particulièrement visée mais la difficulté de ce concours fait que les étudiants risquent de se trouver dans le secondaire avec un statut de contractuel.

Comme la visée concours de l'enseignement est privilégiée, il n'y a pas de Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC). Le dossier fait la liste d'un certain nombre de compétences, essentiellement tournées vers la recherche en littérature et l'édition : l'histoire, l'histoire des idées et l'esthétique, en relation avec l'analyse des textes.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Lettres* est issu du repositionnement effectué en 2017 au sein de l'UFR Lettres et Sciences humaines de Rouen : entre le master *Humanités numériques* et le master *Direction de projets culturels*, le master *Lettres* se trouve privé de toute perspective professionnelle, en dehors de la recherche et de l'enseignement supérieur (à la condition toutefois d'une poursuite d'étude en doctorat). Il revendique la formation aux métiers de l'enseignement (Agrégation et CAPES).

Dans l'environnement régional (COMUE Normandie Université), on remarque l'existence de deux autres masters proches : un master *Création littéraire* au Havre et un master « *Arts, Lettres et Civilisations* » à Caen. Cependant, ces deux diplômes présentent chacun des particularités propres, de sorte qu'on ne peut pas conclure à une redondance de l'offre. Des collaborations sont évoquées mais non précisées.

La formation est adossée à une Unité de recherche, le CEREdI (Centre de REcherche Editer Interpréter EA 3229), réputée pour son dynamisme, pour l'excellence de ses enseignants-chercheurs, et pour des projets qui, mettant en valeur le patrimoine littéraire normand (Flaubert, Hugo), sont en prise avec le territoire. La quasi-totalité des

intervenants (dont une ingénieure d'études) est rattachée à cette unité. Cela renforce l'homogénéité de la formation, mais aussi son uniformité.

L'environnement socio-économique n'est guère évoqué : de nombreuses institutions culturelles sont citées, mais sur un mode énumératif, qui ne permet pas de mesurer la place qu'elles tiennent dans la formation, ni en termes de terrain de stage, ni en termes d'intervention de professionnels dans la formation (à l'exception de conférences ponctuelles).

Des coopérations internationales existent via des accords Erasmus et Erasmus+ qui lient la formation à 16 établissements à l'étranger. Si nombre d'enseignants ont assuré dans ce cadre des enseignements à l'étranger (niveau master), il ne semble pas que ces échanges aient profité au diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en 4 semestres ; la structure est présentée comme « adaptée aux projets professionnels », ceux-ci étant l'enseignement, la recherche et l'édition, suivis d'un etc. dont le contenu exact reste flou.

La formation comprend un total de 420h d'enseignement (seules les heures étudiant sont indiquées sans que soit précisé le rapport CM/TD) sur les deux années de master.

Les langues accessibles aux étudiants sont l'anglais (dont des cours d'anglais appliqués à la recherche dispensés par deux enseignants de l'ERIAC/Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles-EA 4705) et l'italien (sans qu'on sache de façon précise la justification de cette seconde possibilité).

Toujours dans la perspective d'aider les étudiants à passer le concours de l'agrégation, des préparations aux épreuves du concours sont intégrées au programme du master recherche. Il est suggéré également aux étudiants du master de passer le CAPES en candidat libre (hors master MEEF) ou en même temps que l'agrégation.

Les mutualisations envisagées avec les Masters Direction de projets et établissements culturels et MEEF sont présentées comme sources de difficultés organisationnelles et donc considérées comme des points faibles de la formation.

La professionnalisation est présente à travers un stage obligatoire de cinq semaines en première année, mais qui peut faire l'objet d'une dispense. Les étudiants peuvent recourir au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'université pour trouver leur stage.

Le contenu de l'UE3 du semestre 2 intitulée « Professionnalisation (expérience en milieu professionnel) » n'est pas clairement défini. Elle est dotée de 5 crédits, alors que l'UE4 « Propédeutique à la recherche » en compte 13, ce qui montre également l'orientation du master vers la recherche et le doctorat ; on ne sait pas si cette UE propose un stage dans le laboratoire associé et le mot stage lui-même n'apparaît pas dans le tableau des UE. La possibilité de stages adossés au laboratoire (4 stages par an au sein du laboratoire CEREdI, ainsi que des vacances rémunérées dans le projet d'éditions numériques *Juliette Drouet Lettres à Victor Hugo*) est présentée comme un point fort par le dossier mais ces stages ne paraissent pas formalisés : ils sont présentés comme des propositions faites aux étudiants de master.

La recherche est très présente dans la formation, d'abord par la correspondance étroite qui existe entre les cours dispensés et les recherches menées par les intervenants ; ensuite par les sollicitations nombreuses à assister à des séminaires ou colloques. On ne sait toutefois quel succès ces sollicitations rencontrent chez les étudiants. Les projets menés par l'unité de recherche, en matière d'édition de texte notamment, sont une autre occasion pour sensibiliser le public à la recherche.

La formation à la recherche est pensée dans la continuité avec la licence, 12 heures de méthodologie de la recherche étant dispensés en troisième année de licence. La poursuite d'études est, quant à elle, tournée vers l'agrégation et le doctorat.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle : des supports de cours et des ressources diverses sont déposés sur une plateforme numérique. Des cours de TIC (6h en M1 et 6h en M2) adossés à la discipline - lettres et édition - sont dispensés par l'ingénieure d'études du CEREdI.

Pour les étudiants aux profils particuliers (salariés, étrangers ou extérieurs à la région, en double cursus ou en situation de handicap), l'Enseignement à Distance (EAD) est recommandé, avec cependant un choix limité d'enseignements (pas de latin, pas de littérature et langue médiévales, par exemple, ce qui *de facto* complique l'accès de ces étudiants aux concours de l'enseignement). Cet enseignement est cadré par l'établissement (charte) et s'appuie sur les outils proposés par la plateforme pédagogique, outils également utilisés pour les cours en présentiel (présentiel dit « enrichi »). Les étudiants concernés doivent venir passer leur examen (terminal) à Rouen.

L'internationalisation de la formation est limitée, puisqu'aucun cours n'est dispensé en langue étrangère, malgré les compétences avérées de certains intervenants. Une formation type *survival language* est assurée pour les étudiants sortants non au sein de la formation, mais par le service des relations internationales, selon des modalités décidées par l'Université. La mobilité entrante ou sortante n'est pas renseignée. Les étudiants sont « incités » à partir mais on ne sait pas jusqu'où va cette incitation et quels en sont les résultats. Les conventions de type Erasmus sont gérées au niveau des Relations internationales et de l'UFR de Lettres.

Le nombre d'étudiants étrangers est modeste, entre 10 et 20% seulement, ce qui pourrait s'expliquer par l'orientation concours de l'enseignement (agrégation) du master. Ils passent automatiquement en EAD.

Pilotage de la formation

Fidèle reflet des contenus enseignés, l'équipe pédagogique présente elle aussi un caractère assez uniforme (enseignants en *Langue et littérature françaises*). On note qu'il n'y a aucun intervenant extérieur à l'établissement, pas de « professionnel » comme il est d'usage au niveau master.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement indiqués.

Le conseil de perfectionnement est en place et sa composition correspond aux normes.

Les modalités de contrôle de connaissances sont décrites très en détail, mais sans qu'on puisse comprendre la logique qui a présidé à leur élaboration. Aucun protocole de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis en place.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement du public se fait sur dossier. Les critères de sélection sont clairement énoncés. Les acquis en matière de connaissances littéraires sont déterminants dans la décision d'acceptation. Il est conseillé d'être titulaire d'une licence de Lettres.

Il est également conseillé aux jeunes professeurs du secondaire titulaires d'un master MEEF de s'inscrire dans ce master pour préparer l'agrégation (interne principalement), voire pour envisager une poursuite d'études en doctorat.

Il est indiqué que des passerelles existent entre le M1 Lettres et le master MEEF du second degré, mais elles ne sont pas explicitées.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an (avec un compte rendu). Il n'a pu se réunir en 2020, suite à la situation sanitaire. Les membres en sont renouvelés (nouveaux étudiants et nouveau membre extérieur) mais la composition reste identique. Le compte rendu fourni fait état de « modifications de maquettes » : elles concernent le changement de mode d'évaluation d'une UE mutualisée (contrôle terminal, ce qui correspond à un allègement des évaluations demandé par les étudiants), le renforcement d'enseignements destinés à permettre la préparation des concours de l'enseignement (médiévisique et latin) et la décision répondant à une demande des étudiants de mise en ligne plus précoce du guide des études. Un certain nombre de points forts et de points à améliorer, notamment sur le rééquilibrage des enseignements entre les semestres et sur l'utilisation accrue de supports filmés pour l'EAD) ont été relevés. On retrouve certaines des demandes dans l'autoévaluation (renforcement de la langue vivante, renforcement de l'oral).

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore en place. L'évaluation interne de la formation se fait sur un mode empirique, lors des conseils, par l'intervention des délégués des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables mais modestes : ils se montent en moyenne à 15 inscrits en présentiel et 15 à distance en 1ère année, et légèrement moins en deuxième année. Les inscrits viennent pour moitié de la licence Lettres de l'établissement, et en deuxième année on retrouve à hauteur de 80% de l'effectif des inscrits de master première année. On doit en déduire que le rayonnement de la mention est limité. Depuis la nouvelle offre de formation le taux de réussite est en légère augmentation en M1 (49% en 2018, 53% en 2019 et a fortement augmenté en M2 (50% en 2018, 85% en 2019).

Le suivi des diplômés est régulièrement effectué par l'OVEFIP (Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle), à 18 et 30 mois, mais le peu de retour des enquêtes ne permet pas d'en tirer la moindre conclusion. Le dossier renvoie aux enquêtes de cet observatoire et les chiffres qu'il fournit concernent les promotions antérieures à la réforme du Master (jusqu'en 2017). Ces chiffres mentionnaient 4 doctorats en 2015 et aucun en 2016. Rien n'est indiqué pour les années suivantes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Adossement à une unité de recherche reconnue dans le domaine de la littérature et de l'édition
- Solide formation à la recherche appuyée sur un contenu disciplinaire de qualité en littérature

Principaux points faibles :

- Finalité et organisation de la formation peu lisibles
- Professionnalisation faible en dehors des concours de l'enseignement (compétences, intervenants, stage, débouchés)
- Fragilité du positionnement dans l'établissement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Lettres* de l'université Rouen-Normandie souffre d'un déficit d'identité. L'offre de formation master du champ considéré lui est défavorable : les autres mentions ayant capté les débouchés professionnels généralement offerts par une formation de lettres, il ne lui reste plus que celui de la recherche et enseignement supérieurs. Ce débouché permet certes à l'unité de recherche à laquelle appartiennent presque tous les intervenants de s'assurer un vivier de futurs doctorants, mais il est trop étroit pour garantir, à moyen ou long terme, la subsistance de la formation. Il conviendrait donc d'engager une réflexion sur la finalité du diplôme, en redessiner les objectifs et élargir le public cible. Il conviendrait surtout de repenser la formation à partir des compétences professionnelles visées, au delà de l'agrégation et du doctorat. Renforcer l'attractivité du diplôme, notamment à l'étranger, grâce aux nombreux accords existants, pourrait être une autre piste à explorer.

MASTER MUSICOLOGIE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Musicologie*, qui dépend du Département de Musicologie de l'Université de Rouen Normandie, comprend deux parcours : le premier, *Musicologie et métiers de la musique*, forme aux métiers de la documentation et de l'édition musicales ; le second, *Musicologie et composition*, prépare les étudiants à la composition pour l'audiovisuel et le spectacle vivant. Les cours généraux sont dispensés sur le campus de Mont Saint-Aignan, sur les hauts de Rouen et les cours techniques de composition musicale se déroulent au Conservatoire à rayonnement régional (CRR), à la Bibliothèque municipale et à l'Opéra, au centre-ville de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

La mention « musicologie » vise à former ses étudiants à la recherche musicologique ainsi qu'à les spécialiser soit en documentation musicale (1er parcours), soit en composition musicale (2e parcours). L'intitulé de chaque parcours signale d'emblée ce contenu musicologique et précise ensuite le champ professionnel visé : d'un côté l'édition de livres, de partitions, de bases de données, pour les archives et les bibliothèques ; de l'autre la composition musicale pour les films, vidéos, la télévision, la création de spectacle. A ces compétences et débouchés, il faut ajouter les métiers de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, l'enseignement culturel. A l'issue du master, l'étudiant doit être capable, dans les deux parcours, de présenter et de soutenir un mémoire de recherche de 80 pages.

Le master affiche clairement ses ambitions et fait connaître l'ensemble de la formation et des débouchés visés aux futurs étudiants par divers moyens (salons, forums et principalement le guide des études électronique et imprimé). On signalera la présence d'un complément au diplôme précisant les connaissances et les compétences visées.

Positionnement dans l'environnement

Il n'existe pas de master Musicologie en région Normandie. Les spécialisations de Rouen sont assez originales en France. Les autres masters intégrant la composition se trouvent dans des régions très éloignées de la Normandie (Grand Est, Sud-Est). Le master Musicologie s'intègre dans le site rouennais aux côtés d'un master Direction de Projets ou établissement culturels et d'un parcours Théâtre et Cinéma à Caen. Le master, notamment le parcours « composition » est construit en collaboration avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen, auquel le lie une convention. En revanche, rien n'est dit des relations avec le master MEEF.

En l'absence de laboratoire spécifique, le master est adossé à deux laboratoires de recherches, l'un en histoire (Le Groupe de Recherches en Histoire-GRHis), l'autre en littérature (le Centre d'Etudes et de Recherche Editer/Interpréter-CEREId), dans lesquels se répartissent les huit enseignants-chercheurs (EC) du département Musicologie, dont 3 sont Habilités à diriger des recherches (HDR). Cet adossement est concrétisé par la participation des étudiants au projet de recherche SpectaNum, commun aux deux laboratoires, relevant des Humanités numériques à travers l'application numérique Dezède.

L'intégration de la formation dans le territoire se traduit également par l'accueil (2 jours annuels) d'étudiants à l'abbaye de Royaumont, pour des recherches en histoire du spectacle. Des cours se déroulent à la Bibliothèque municipale de Rouen, à l'Opéra de Rouen Normandie, ou au Conservatoire de Rouen. Il n'est pas mentionné d'autres collaborations que ces cours. Le monde socio-économique reste donc assez peu représenté dans le master.

La présentation des relations avec les universités étrangères reste assez générale. Les essais d'établissement de partenariats internationaux n'ont pas été suivis d'effets sans que les raisons en soient données. Aucun partenariat n'est présenté, ni pour les étudiants ni pour les enseignants, ce qui est regrettable dans un master.

Organisation pédagogique de la formation

La formation de master se déroule sur 4 semestres répartis en 2 années (M1 et M2).

Pour le parcours « Métiers de la Musique », les enseignements se répartissent en 68H de Cours Magistraux (CM) et 12h de Travaux dirigés (TD) au semestre 1, 48H CM et 36 h TD en semestre 2 (soit 116 CM/48 TD en M1) ; 70 h CM/18h TD en semestre 3 et 46 h CM en S4 (116 CM/18h TD en M2).

Pour le parcours « Musicologie et composition », 34h CM/42h TD en S1 ; 30h CM/48h TD en S2 (soit 64 CM/90 TD en M1, où la part de TD est nettement plus importante que dans le 1er parcours) ; 34h CM/18h TD en S3, 30h CM/0h TD en S4 (soit 64h CM/18h TD en M2). Il faut y ajouter pour ce parcours les TP (travaux pratiques) : 91h/semestre, assurées au conservatoire.

Il existe trois types d'unités d'enseignement (UE) : « méthodologie disciplinaire » ; « enseignements professionnels » ; « séminaires ». Les trois types d'UE sont identiques jusqu'au dernier semestre, où une UE intitulée « Mémoire de recherche » (10 ECTS) permet la rédaction et la soutenance du mémoire.

Les contenus des séminaires correspondent aux thèmes de recherche des EC et sont variés, tant sur le plan chronologique que dans les méthodes d'analyse. Le but affiché est de familiariser les étudiants avec des sujets et des approches différentes de leur propre objet de recherche. En master, une plus grande spécialisation serait sans doute préférable, grâce à des options qui se rapprocheraient des objectifs personnels et professionnels des étudiants.

Les deux parcours qui composent la mention comprennent une coloration « recherche » et une coloration « professionnelle ». Si les « enseignements professionnels » sont présents à chaque semestre dans le parcours « Musicologie et métiers de la musique », les crédits qui leur sont affectés (de 3 à 7 selon les semestres) sont disproportionnés dans un parcours qui comprend dans son intitulé « Métiers de la musique », par rapport à l'UE « méthodologie disciplinaire » (12 ECTS aux sem. 1 à 3, 7 en sem. 4) et à l'UE « séminaire de recherche » (de 10 ECTS - mais c'est en semestre 4, où 10 crédits sont, de plus, affectés au mémoire - jusqu'à 14 ECTS). La répartition des crédits est plus équilibrée dans le 2e parcours (« Musicologie et composition »).

Ce parcours se distingue du 1er par la présence d'enseignements techniques assurés au Conservatoire (à l'exception de l'informatique musicale) et qui représentent la moitié des UE (18 ECTS en M1, 14 en M2). Cet enseignement est assuré par un seul professeur extérieur à l'Université qui porte une très lourde charge horaire (121h en semestres 1 et 2, 91 en semestres 3 et 4, soit 424h d'enseignement).

La formation en langue vivante (anglais), répartie sur 2 semestres (9 ECTS chacun) pour une durée de 36h, est signalée par le dossier dans le cadre de la préparation à l'international mais n'apparaît pas explicitement dans l'organisation pédagogique de la formation.

D'importantes mutualisations de cours sont signalées, essentiellement entre les deux parcours. A partir du nombre des enseignements techniques spécifiques au Parcours « Musicologie et composition », on pourrait considérer que la mutualisation doit représenter environ 50% du total, mais l'étendue exacte de ces mutualisations n'est pas précisée. Par exemple, les UE « enseignements professionnels » pourraient être communes aux deux parcours, mais on constate que leur intitulé (et sans doute leur contenu) n'est pas identique dans le 2e parcours (« enseignements professionnels et musicologie »), ce qui complique la compréhension des mutualisations. D'autres mutualisations avec le master MEEF et le master Direction de projets et établissements culturels sont signalées, sans que leur contenu soit explicité.

La formation s'adapte à de nombreux régimes spéciaux (étudiants salariés, en situation de handicap, etc.) selon les modalités (aménagement d'emploi du temps, dispenses, etc.) prévues par l'Université de Rouen Normandie et diffusées lors des journées de pré-rentrées et sur internet (guide « Bien préparer sa rentrée universitaire »). Ces aménagements sont favorisés dans le parcours « Musicologie et métiers de la musique » par le fait que les cours de ce parcours sont rassemblés sur une seule journée.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) semble possible mais le dossier reste vague sur ce point. Selon le tableau des effectifs, aucun dossier de VAE n'a été déposé.

L'accès au parcours « Musicologie et composition » repose sur une sélection à l'entrée et s'établit dans l'esprit « conservatoire », ce qui devrait également (mais la formulation n'est pas claire dans le dossier) interdire la possibilité de VAE.

La démarche par compétences n'est pas encore pratiquée par l'équipe pédagogique. La CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire) de l'Université de Rouen Normandie la recommande pour la rentrée 2022.

Les deux parcours de master contiennent des éléments dédiés à la recherche tant sous forme de cours que par l'utilisation de l'application Dèzède développée par des enseignants du département de Musicologie de l'Université (en collaboration avec un enseignant de Montpellier III). La répartition annuelle des méthodologies de la recherche, pré-mémoire et mémoire, est très pertinente et bien pensée. La formation par et à la recherche est présente dans le parcours « Métiers / documentation », un peu moins dans le parcours « Musicologie et composition ». Une journée d'étude annuelle « du Département » permet à certains étudiants du Master de présenter une 1ère communication.

Le sens de l'autonomie pourrait être davantage développé autour de projets de création artistique individuels ou collectifs dans le parcours « composition ». Le parcours « Métiers / documentation » prépare correctement à la poursuite en doctorat-recherche. Il pourrait être intéressant de proposer une formule doctorat-création ou recherche-création de type SACRe (PSL Université Paris) pour les compositeurs qui sortent du parcours « Musicologie et composition ».

La formation comporte des cours sur les institutions mais la connaissance de l'environnement professionnel est insuffisante. Il faudrait augmenter considérablement la présence des professionnels dans la formation, par exemple en créant un forum-rencontre avec eux. Il faudrait également développer et formaliser les stages en milieu professionnel ou en laboratoire (l'application Dezède peut être considérée comme une première approche), en France et surtout à l'étranger.

Il est indiqué que des stages (dans les laboratoires sur lesquels le master est adossé) sont proposés mais ils ne sont pas formalisés. Il est question également d'un stage de cinq semaines mais celui-ci n'est ni obligatoire ni bien défini. Ces stages n'apparaissent pas clairement dans la structure des enseignements du master, ce qui est regrettable.

Les compositeurs du parcours « Musicologie et composition » ne bénéficient pas d'échanges et de partenariats internationaux. L'enseignement des matières techniques du parcours « Musicologie et composition » est assuré de manière exclusive par un enseignant du Conservatoire de Rouen et non par un enseignant-chercheur, ce qui limite les possibilités d'échanges internationaux formalisés dans le cadre de l'Université.

Le dossier reprend les dispositifs existant à l'échelle de l'Université de Rouen (Erasmus + ; aides à la mobilité internationale, cours de *survival language* pour les étudiants sortants) ; mais ces pratiques semblent peu suivies d'effet. De plus, les chiffres de la mobilité (étudiants, enseignants) ne sont pas fournis. L'apprentissage de l'anglais fait l'objet de cours réguliers destinés aux étudiants de ce master tout au long du cursus. On propose (de façon facultative) aux étudiants de passer dans le cadre de l'U. de Rouen Normandie une certification CLES (anglais, allemand, espagnol) mais on ne connaît pas le nombre de ces certifiés.

Les enseignements du numérique sont présents, tant pour l'acquisition des outils d'édition musicale et de documentation que pour la composition. Une salle informatique est spécifiquement dédiée aux logiciels musicaux. Cependant, la formation gagnerait sans doute, face à la multiplication des usages des nouvelles technologies dans l'audio-visuel, à intégrer davantage d'éléments numériques tant du côté de la création audiovisuelle que de la recherche (en rééquilibrant par exemple la part dévolue aux « séminaires » et celle dévolue aux projets professionnels intégrant le numérique).

L'Université met à la disposition des étudiants divers outils de travail numérique (moodle, Espace numérique de travail (ENT), comportant un outil automatisé de détection du plagiat). Cependant, on peut regretter l'absence d'une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche adaptée au secteur de la création artistique, en France et en relation avec les cultures extra-européennes.

Pilotage de la formation

Le Professeur d'Université responsable du master est également en charge des deux parcours. Les autres responsabilités (formation continue, accueil des publics, stages, UE, etc.) ne sont pas renseignées. Le nombre de professionnels présents dans la formation (trois) reste limité et insuffisant pour un master avec la quasi-totalité des heures assurées par un seul professionnel du Conservatoire.

Il n'est pas fait mention de réunions spécifiques à la formation ni de la fréquence de ces réunions, le pilotage semblant uniquement le fait du département. La communication entre étudiants et enseignants est facilitée grâce à une liste de diffusion. Un Conseil de Perfectionnement, dont la composition est conforme au règlement du master, se réunit une fois par an. La réunion de 2019 a fait l'objet d'un compte rendu sobre centré sur le bilan de l'année précédente (y compris sur les inscriptions) ; il fait peu état de débats éventuels sur les évolutions attendues et les modifications réalisées. Le rapport est transmis au directeur de l'UFR ; il n'est pas précisé s'il est plus largement diffusé.

Les informations sur l'architecture de la formation, les apprentissages et les compétences à acquérir, la répartition des ECTS, les modalités de contrôle des connaissances (MCC), le calendrier des examens, le nom des enseignants, l'emploi du temps, sont diffusées aux étudiants via le site internet du Département Musicologie, ainsi que par le « Guide de l'étudiant en master de Musicologie ».

Les MCC et la Charte des examens, les règles de compensation et les modalités de composition des jurys, sont validées par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de la Faculté des Lettres et accessibles sur le site Internet. Il existe une charte propre au master de Musicologie. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance via un formulaire de demande disponible sur le site internet de l'Établissement.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des étudiants est réalisé par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle. Les données sont accessibles sur le site internet de l'Université. Les enquêtes sont insuffisantes car elles ne concernent pas assez d'étudiants. L'investissement de l'équipe pédagogique de la formation dans ces enquêtes pourrait être plus important.

Il n'existe pas d'association des anciens étudiants, et pas d'activité de mise en réseau entre les étudiants et avec le monde professionnel. La réussite étudiante est mal cernée et les flux d'étudiants sortants, les abandons, etc. ne sont pas analysés, de même que l'insertion professionnelle, qui échappe à la connaissance de l'équipe du master.

Concernant le recrutement des étudiants, il est différent selon les parcours : ainsi, l'accès au parcours « Musicologie et composition » est de type « Conservatoire », il est limitatif et sélectif. Pour l'ensemble de la mention, on compte, selon les années, de 74% à 100% d'avis favorable aux candidatures, ce qui signifie que les attendus à l'entrée du master sont clairs.

Les procédures d'autoévaluation sont insuffisantes. Après des changements opérés suite à la précédente évaluation de 2016, le conseil de perfectionnement n'a pas cherché à faire évoluer la maquette. La restructuration du master s'est accompagnée d'une inertie dans le domaine de l'autoévaluation : pas de perspective d'amélioration affichée tant pour le suivi des étudiants que pour les finalités de la formation, la poursuite d'études, l'insertion professionnelle, la présence du monde socio-économique et l'organisation des études qui en découlent.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures au master est en augmentation : 15 en 2017 (100% retenues), 19 en 2018 (74% retenues), 20 en 2019 (80% retenues).

Mais la plupart de ces étudiants s'inscrivent dans le parcours « Métiers / documentation ». En revanche, le parcours « Musicologie et composition » ne compte que peu d'inscriptions, ce qui est très étonnant pour un parcours de conservatoire se développant dans le domaine attractif de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Sur les 19 inscrits effectifs en M1 en 2017-18, il n'y a qu'un étudiant en « Musicologie et composition » et 3/16 en 2018-19 ; en M2 2/14 en 2017-18 et 1/11 en 2018-19.

Les inscrits en 2^e année de master sont moins nombreux que ceux de 1^{ère} année (19 > 14 en 2017-18, 16 > 11 en 2018-19); le pourcentage d'admis au diplôme est en baisse (43% en 2018, 18 % en 2019). Ces résultats ne sont pas expliqués, ni les modalités d'aide à la réussite mises en place pour les éviter.

Enfin, à l'issue des études, le devenir des diplômés n'est pas connu. Des enquêtes de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) sont présentées comme non significatives pour cette mention de master à cause de la faiblesse des chiffres considérés. L'enquête menée en 2016-17 ne s'est effectuée que sur un seul diplômé. Des enquêtes approfondies menées par l'équipe du master et de l'administration du Conservatoire permettraient sans doute une plus grande visibilité sur l'avenir des diplômés.

Conclusion

Principal point fort :

- Qualité de l'encadrement scientifique

Principaux points faibles :

- Dossier très lacunaire sans réelle auto-analyse des points faibles/forts ni évolutions envisagées
- Manque de liens avec le monde socio-économique
- Manque d'attractivité du parcours *Musicologie et composition*
- Enseignements spécifiques du parcours *Musicologie et composition* assurés par un seul professionnel
- Absence de partenariats internationaux
- Manque de suivi de la réussite et de l'insertion des étudiants
- Pilotage de la formation insuffisant

Analyse des perspectives et recommandations :

On regrette l'aspect lacunaire du dossier, qui semble dénoter un problème de pilotage de la formation. Du fait de la faible attractivité du parcours *Musicologie et composition*, le master gagnerait à adopter un seul parcours, avec un système d'options. Les partenariats professionnels devraient être diversifiés et renforcés. Par ailleurs, l'étudiant devrait être davantage placé dans le contexte de projets internationaux de recherche et de création. Une attention particulière devrait être portée sur le devenir des étudiants, les poursuites d'études en doctorat, l'insertion professionnelle, l'accompagnement de la réussite en M1 et M2. Un travail approfondi du conseil de perfectionnement serait bienvenu pour faire évoluer la formation.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Rattaché au département des Sciences du langage et de la communication au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines, le master *Sciences du langage* de l'Université de Rouen Normandie est constitué de deux parcours : *Sociolinguistique, langue, discours* (SLD) et *Interprétariat en langue des signes* (ILS). Parallèlement à l'autonomisation d'un master *Français langue étrangère* FLE, l'actuelle mention est le résultat d'une refonte, en 2017, de l'ancien master Linguistique, qui comprenait trois spécialités préparant à la recherche fondamentale en sciences du langage (spécialité Sciences du langage) ou à la professionnalisation (spécialités Diffusion du français et Interprétariat en langue des signes). Le parcours SLD vise à former les étudiants à la recherche en Sciences du langage et à renforcer leurs connaissances de base dans les domaines de la linguistique théorique, descriptive et appliquée. Le parcours ILS, à vocation professionnelle, vise la formation des interprètes en langue des signes française (LSF)/français. La formation est dispensée en présentiel dans les deux parcours et, dans le cadre du parcours SLD, elle est également accessible à distance. Les cours, répartis sur quatre semestres, se déroulent principalement sur le campus de Mont-Saint-Aignan, ponctuellement dans les bâtiments de l'UFR Sciences humaines et sociales ou du campus Santé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les connaissances et compétences à acquérir sont très clairement exposés. La formation vise à former des experts en linguistique dans un vaste horizon de domaines professionnels : enseignement supérieur et recherche ; coopération internationale, linguistique et culturelle ; socialisation langagière et scolaire ; acquisition langagière ; politique et aménagement linguistique ; terminologie ; édition ; traitement automatique des langues ; formation-remédiation en langue française ; interprétariat en langues des signes/langues orales. Les conditions d'accès à la formation sont bien expliquées. Le master est accessible sous conditions et dans la limite de capacités d'accueil : 36 en présentiel et 60 en enseignement à distance pour le parcours SLD. Le parcours ILS, quant à lui, prévoit l'accueil de 15 étudiants par promotion et l'ouverture d'une promotion tous les deux ans. Ce parcours n'est pas accessible aux étudiants extracommunautaires francophones en raison des exigences de la formation en LSF (licence) et des prérequis attendus en langue des signes française (niveaux B2, C1 minimum). Les débouchés visés sont cohérents avec la formation tant en matière d'insertion professionnelle que de poursuite d'études en doctorat.

L'objectif du parcours SLD est de former des linguistes experts dans la collecte et l'analyse de données langagières en contexte. Les étudiants du parcours sont ainsi orientés principalement, mais non exclusivement, vers les métiers de la recherche en Sciences du langage. Les objectifs scientifiques et professionnels de ce parcours sont fortement liés à l'activité, l'évolution et l'attractivité du laboratoire DyLiS (Dynamique du langage in situ, EA 7474) dont l'objet d'étude est le rapport homme/langue/société.

Les étudiants du parcours ILS sont orientés vers les métiers de la traduction, de l'interprétariat, de la communication sur supports média et multimédia visuels. La poursuite en doctorat est également possible pour les diplômés de ce parcours. Le diplôme d'interprète délivré par l'université de Rouen est reconnu par l'Association française des interprètes et traducteurs en langue des signes (AFILS).

Les objectifs scientifiques et professionnels sont communiqués par différentes voies de diffusion : forums, salons, site web. Un mémento, accessible sur le site du département, précise les débouchés, les compétences visées, les poursuites d'études, par mention et parcours, conformément aux secteurs d'activités et aux types d'emplois mentionnés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 34217). Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'établissement offre aux étudiants un Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), outil accessible via l'Espace numérique de travail (ENT).

Positionnement dans l'environnement

La mention *Sciences du langage* relève du domaine Arts, lettres, langues et du champ de formations *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* (HMPL). La formation énonce très clairement sa position au sein de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Normandie Université. Les deux parcours de la mention sont

différents du master proposé à l'Université de Caen, et des spécialités développées au sein du Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO, EA 4255), laboratoire de sciences du langage de Caen. Les raisons de la spécificité des formations rouennaises sont très bien analysées et soulignent la forte identité de ce master. D'une part, le parcours SLD s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche du laboratoire DyLiS, dont la spécialisation en linguistique de terrain donne lieu à une expertise reconnue dans le domaine de la sociolinguistique et de l'analyse des pratiques langagières *in situ*, ce qui démarque cette structure du CRISCO. Le parcours SLD présente trois autres spécificités qui le distinguent encore plus nettement : l'existence d'une formation à distance ; une forte continuité avec la licence Sciences du langage, alors que l'université de Caen ne propose qu'une formation en Sciences du langage à partir de la L3 ; la présence d'une équipe pédagogique solide et en nombre suffisant qui rend possibles les configurations précédemment évoquées. D'autre part, le parcours ILS, qui n'a pas d'équivalent à l'université de Caen, est reconnue en tant que spécialité pionnière de l'université de Rouen, première université française à avoir développé une filière en langue des signes, et ce dès 1994, en réponse à une forte demande sociale. Au niveau national, ce parcours coexiste avec seulement quatre autres formations se trouvant à Paris, Lille ou Toulouse. Du fait d'avoir fait l'objet d'une habilitation partagée avec l'université de Paris 8 de 2006 à 2010, le parcours entretient encore aujourd'hui des échanges de formation et de recherche avec ce partenaire. Au plan international, le master s'appuie sur une tradition bien établie de mobilité entrante et sortante, donc sur un vaste réseau de collaborations et partenariats internationaux avec des établissements d'autres pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient qui permettent au corps enseignant entrant d'intervenir dans la formation à l'occasion de séjours de recherche. La formation à distance est un levier de l'internationalisation : des conventions existent avec plus de 20 universités étrangères distribuées sur tous les continents (Afghanistan, Angleterre, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bolivie, Chine, Costa-Rica, Egypte, Haïti, Madagascar, Paraguay, Pérou, Roumanie, Tunisie, Venezuela, Vietnam, etc.), ainsi qu'avec les Alliances françaises et Ambassades de nombreux pays. Quant aux partenariats avec le monde socio-professionnel, divers acteurs et associations sont impliqués dans le cadre des deux parcours : le Conseil départemental de Mayotte, le *Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs* (CASNAV), la mairie du Havre, le lycée français de San Francisco (États-Unis), l'AFILS, l'*International visual theatre* (IVT).

Organisation pédagogique de la formation

Organisée en quatre semestres, la formation est structurée pour proposer des enseignements, des interventions professionnelles et des conférences adaptées aux deux parcours de spécialisation. La formation comprend un volume horaire différent en fonction des parcours. Il est plus important dans le parcours plus professionnalisant ILS avec 874 heures au total (528 heures en M1 et 346 en M2) que dans le parcours SLD plus axé sur la recherche avec un total de 552 heures (360 heures en M1 et 192 heures en M2). Sur les 1426 heures du master (tous parcours confondus), seules 46 heures sont des Travaux dirigés (TD), près de 97 % des cours étant magistraux (CM). La mention met en œuvre le système européen des crédits d'enseignement (ECTS) et repose sur un dispositif pertinent, hérité de l'ancien master, de mutualisations externes, avec le master FLE, et de mutualisations internes, c'est-à-dire entre les parcours de la mention, qui lui donnent une certaine cohérence (en particulier au premier semestre). On constate une diminution des mutualisations en M2 au sein du parcours ILS en raison des cours dispensés par des professionnels et du stage long obligatoire. On apprécie la préoccupation pour la cohérence et la continuité des contenus entre licence et master ainsi que la mise en place d'une spécialisation progressive dès la deuxième année de licence, qui propose une orientation précoce en quatre parcours : français langue étrangère, langue des signes française, linguistique théorique et appliquée, préparation aux métiers de l'enseignement 1er degré. Les deux parcours de la mention de master offrent une diversité complémentaire des objectifs scientifiques et professionnels en lien avec les disciplines du langage et les terrains investis : analyse et modélisation des langues (écrites, orales ou signées), lexicologie/terminologie, morphologie, phonétique/phonologie, pragmatique et analyse du discours, sémantique, sémiotique et herméneutique, sociolinguistique du plurilinguisme et politique linguistique, syntaxe, traductologie - interprétariat/traduction en langues des signes.

En ce qui concerne l'adéquation de la structure de la formation aux différents profils d'étudiants, le master offre la possibilité de suivre à distance le parcours SLD. La formation prévoit un régime spécial d'études et d'aménagement pour les étudiants salariés, chargés de famille, mais également pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée pour l'accès au diplôme. Aucun bilan de la mise en place effective de ces dispositifs n'est toutefois présent dans le dossier. La transcription de l'offre de formation en blocs de compétences n'a pas encore pu être réalisée. Un cadrage validé en 2018 par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'établissement envisage une application du dispositif à la rentrée 2022. Le dossier d'auto-évaluation identifie néanmoins les compétences visées par les deux parcours de la mention conformément à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La démarche scientifique et la formation par la recherche sont au cœur de ce master : les thématiques et méthodologies de recherche sont adossées au DyLiS, dont la politique scientifique favorise l'insertion et l'accueil des étudiants de la mention. Les deux parcours profitent pleinement du dynamisme du laboratoire pour la

recherche aussi bien au niveau national qu'international. Pour le parcours ILS, à vocation professionnelle, des enseignements sont dédiés spécifiquement à la recherche (étude de corpus LSF, méthodologie de la recherche, déontologie et outils spécialisés, mémoire et soutenance). D'autre part, le parcours SLD, tout en étant conçu comme un parcours ouvrant à la recherche, affiche aussi une vocation professionnalisante. Il prévoit un enseignement intitulé connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle. Les futurs diplômés sont susceptibles de s'orienter vers divers secteurs professionnels : communication média et multimédia, métiers de la communication, de l'édition, traitement automatique des langues, métiers de la rééducation, de la remédiation linguistique, etc. Le master prévoit un dispositif de stage, possible pour le parcours SLD en lien avec le travail de terrain choisi et obligatoire et caractérisant pour le parcours ILS. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un stage long, de 10 à 12 semaines, en milieu professionnel, qui est encadré par un tuteur, interprète professionnel en activité. Les technologies liées au numérique sont présentes au sein du master, les étudiants étant formés à des logiciels, comme le logiciel ELAN pour l'étude de corpus numériques visuels en LSF, et à des méthodologies d'analyse et de traitement des données langagières. La formation à distance utilise une plateforme, avec des dépôts mais aussi la mise à disposition d'enregistrements, notamment de conférences.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. Elle est composée de 7 Professeurs des universités (PU), 2 Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR), 6 Maître de conférences (MCF), 2 Attachés temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et 2 Professeurs certifiés (PRCE). Un nombre important de professionnels, recrutés en qualité de vacataires, assure des enseignements de professionnalisation dans le parcours ILS. La formation fait intervenir trois enseignantes-chercheuses de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et le directeur de l'école d'orthophonie de Rouen. Ces intervenants participent également au suivi, à l'encadrement et aux soutenances des mémoires dans les deux parcours. La formation bénéficie de l'expertise de conférenciers invités dans le cadre des conventions internationales. Au niveau de la mention, un tiers des enseignements est dispensé par des intervenants extérieurs (405,5 heures), ce qui est très positif. Malgré cet équilibre, des risques réels pèsent sur le parcours ILS en raison du décès du responsable du parcours et du prochain départ à la retraite du seul PU intervenant dans le parcours. On ne peut qu'espérer qu'un rééquilibrage des spécialités des postes de PU et de MCF au sein de la composante puisse permettre le maintien du rayonnement du parcours ILS.

Chaque parcours du master est piloté de manière relativement indépendante et les responsables pédagogiques ainsi qu'administratifs sont formellement identifiés. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et il existe des collaborations entre ses membres. Des commissions pédagogiques sont organisées régulièrement et un conseil de perfectionnement annuel a été mis en place au sein du département. La composition du conseil de perfectionnement est convenable : responsable de la mention, responsables de parcours, deux représentants étudiants du master, un professionnel intervenant dans la mention et une personnalité extérieure. Toute décision relative à la mention et aux parcours est discutée collégalement par les enseignants titulaires. L'équipe déclare toutefois ne pas disposer de données officielles et systématiques pour mener à bien ses réflexions quant au devenir de ses diplômés. Ses analyses reposent sur des données internes et informelles. L'évaluation des connaissances est pratiquée selon les modalités classiques du contrôle continu et de l'examen terminal. Deux sessions d'examens sont organisées. Le parcours ILS prévoit des modalités spécifiques pour les épreuves techniques d'interprétation. Pour les étudiants inscrits en enseignement à distance résidant à l'étranger, l'évaluation se déroule dans l'un des centres d'examen accueillis au sein d'institutions locales (ambassades de France, Alliances françaises, instituts français, universités locales). Les copies sont acheminées par voie électronique sous forme dématérialisée. Des certifications nationales peuvent être délivrées aux étudiants par l'établissement : la certification PIX, le Certificat information et internet (C2I) et le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Dispositif d'assurance qualité

Lors de l'inscription en master 1 dans le parcours SLD, les étudiants soumettent un projet de recherche dans l'optique de l'élaboration d'un mémoire de recherche correspondant aux spécialités du laboratoire. Après les phases de candidature sur la plateforme en ligne (e-candidat), le recrutement est assuré par les responsables d'années assistés par des enseignants de l'équipe pédagogique. Si les étudiants issus de la licence en Sciences du langage de Rouen disposent d'une formation très solide dans la discipline et sont familiarisés avec les domaines du laboratoire, d'autres publics, notamment les publics internationaux, rencontrent des difficultés dans la formation. Pour assurer un suivi aux étudiants fragiles, un projet de tutorat a été soumis dans le cadre des appels à projets pédagogiques de l'établissement, mais il n'a pas été obtenu. Outre un suivi individualisé de chaque étudiant par les responsables pédagogiques, le parcours ILS prévoit un dispositif de parrainage/marrainage entre diplômés et étudiants entrant en formation. L'établissement assure un suivi de ses diplômés par l'intermédiaire de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui ne permet pourtant pas d'avoir une idée précise sur l'insertion des diplômés dans la vie active (du fait du peu de réponses et de la variété des profils d'étudiants). L'équipe est bien consciente de la nécessité d'obtenir des données plus précises et plus d'indicateurs afin de mieux adapter la formation au devenir des diplômés, notamment en déterminant plus

finement les compétences professionnelles attendues. Le conseil de perfectionnement s'est réuni une seule fois depuis la mise en place de la nouvelle maquette, en raison des circonstances exceptionnelles de l'année 2020. Cette dimension d'assurance qualité devrait être renforcée à l'avenir. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mentionnée ; elle pourrait pourtant constituer un levier pour alimenter les discussions du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les taux de réussite restent néanmoins faibles, avec un peu plus de 40 %, tant en M1 qu'en M2. La formation accueille une quarantaine d'étudiants par an et par année de formation, ce qui est tout à fait satisfaisant, avec pour le parcours SLD des effectifs plus nombreux en enseignement à distance qu'en présentiel. Les effectifs de la mention comprennent 84 inscrits pour l'année 2017-2018 et 88 pour l'année 2018-2019. La refonte du master et la dissociation du master FLE a déterminé, depuis 2017, une baisse significative des inscrits alors que l'ancienne mention Linguistique comportait, pour l'année 2016-2017, 270 inscrits. 10 étudiants de la mention ont obtenu une allocation de recherche doctorale (en moyenne deux par an, dont une ministérielle et une régionale). Le dossier d'auto-évaluation constate que le fait de former des étudiants à l'étranger, par le biais de l'enseignement à distance, s'avère important dans la mesure où ces étudiants sont généralement déjà en poste au moment de leur inscription ; leur formation de master, et le cas échéant, de doctorat, leur permet alors de bénéficier de promotions dans leurs pays. L'équipe ne dispose, pour l'analyse des flux étudiants, que des données quantitatives de 2017 à 2019. Il ressort que le master *Science du langage* reste largement attractif à l'extérieur de l'établissement (entre 40 et 60 % des inscrits en M1). Pour le parcours ILS, un questionnaire, fourni en annexe du dossier, a été soumis aux promotions. Il confirme la forte professionnalisation de ce parcours : tous les diplômés du parcours ILS ont reçu des propositions d'embauche dès la première année de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Cohérence et visibilité de la mention
- Ancrage local et régional fort, répondant à un besoin professionnel pour le parcours professionnalisant ILS
- Articulation enseignement et recherche satisfaisante
- Bonne participation de professionnels dans la formation
- Mobilité internationale entrante et sortante convenable
- Délivrance du diplôme d'interprète

Principaux points faibles :

- Taux de réussite en M1 et M2 assez faibles (environ 40 %)
- Dispositif d'assurance qualité insuffisant : rôle du conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements et auto-analyse à consolider

Analyse des perspectives et recommandations :

Malgré sa refonte récente, le master *Sciences du langage* de l'Université de Rouen Normandie est une formation cohérente, solidement articulée et attractive. La pratique d'enseignements mutualisés entre les deux parcours de la mention renforce l'identité globale de la formation. En outre, elle bénéficie d'une longue tradition pédagogique portée par une offre de parcours variés et complémentaires. Il reste à réaliser la transcription des connaissances en blocs de compétences. Il conviendrait également de développer des projets d'innovation pédagogique et de soutien aptes à réduire l'écart et l'hétérogénéité entre les différents publics de la promotion. Cela pourrait favoriser la réussite des étudiants, relativement moyenne aujourd'hui. Par ailleurs, un pilotage concerté et un meilleur dispositif d'assurance qualité permettraient, à l'aide notamment d'une meilleure connaissance du devenir des diplômés, de pouvoir ajuster la formation en conséquence. Enfin, le parcours ILS mériterait une attention toute particulière au travers de recrutements d'enseignants-chercheurs de cette spécialité, qui devraient conduire à un rééquilibrage des forces entre les deux parcours.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :
Grace GNOKAM

Cabinet du président

☎ 02 35 14 60 72

✉ presidence@univ-rouen.fr**Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ****« Histoire, mémoire, patrimoine, langage » (HMPL)**

L'université de Rouen Normandie remercie les membres du comité d'évaluation réuni par l'HCERES pour l'évaluation du champ HMPL et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

1-Rappel du périmètre du champ HMPL évalué par l'HCERES

Ce champ articule neuf formations de niveau master : *Direction de projets ou établissements culturels ; Français langues étrangères (FLE); Histoire, civilisation, patrimoine ; Humanités numériques ; Langues et sociétés ; Langues étrangères appliquées (LEA) ; Lettres ; Musicologie ; Sciences du langage* et quatre laboratoires qui appartiennent au domaine Arts lettres langues et sciences humaines : *Groupe de Recherche en Histoire (GRHIS, EA 3831); Équipe de recherche interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ÉRIAC, EA 4705) ; DYnamique du Langage In Situ (DYLIS, EA 7474) ; Centre d'Étude et de Recherche Éditer-Interpréter (CÉRÉDI, EA 7454)*. Ces quatre structures sont elles-mêmes rattachées à une Ecole doctorale *Histoire, mémoire, patrimoine, langage*.

2-Nouvelle orientation stratégique de l'université de Rouen Normandie pour la définition des champs de formation

Les résultats de l'évaluation du champ HMPL par l'HCERES ont été analysés dans le périmètre d'un nouveau champ intitulé « *humanités cultures sociétés* » (HCS). Ce choix stratégique est porté par l'université de Rouen Normandie représentée par son Président Joël Alexandre et l'équipe de direction renouvelée le 29 janvier 2021. Ce champ HCS s'inscrit dans une volonté politique pour le nouveau contrat, celle de resserrer les liens entre formation et recherche. Le champ HCS regroupe les anciens champs « Histoire Mémoire Patrimoine Langage », « Homme sociétés risques territoire », « Droit » et « Economie gestion » aux côtés de deux autres nouveaux champs « Matériaux énergie numérique environnement » et « Chimie biologie santé ». Chaque champ de formation et de recherche est piloté par un vice-président du conseil académique en coopération avec une équipe de neuf vice-présidents. La finalité de cette nouvelle organisation est de :

-perpétuer les liens entre formation et recherche dans un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;

-rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;

-contribuer à l'attractivité des formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;

- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie ;

-à terme, faire émerger des « Ecoles universitaires de recherche », "graduate schools », en coopération avec les équipes de formation.

3-Prise en compte des conclusions du rapport d'évaluation du champ HMPL par l'équipe de direction de l'établissement et diffusion

Depuis la réception du rapport d'évaluation du champ HMPL (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et d'explicitier la stratégie pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions des composantes et les responsables de mention sont organisés pour une étude fine des recommandations. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui présentent des fragilités et à celles qui appellent à des recompositions notamment le master *Histoire, civilisation, patrimoine*, le master *Langues et Sociétés*, le master *musicologie* et le master *LEA* pour le champ HMPL. Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations dans cet objectif

4-Interprétation du rapport pour le pilotage du champ HMPL

L'établissement a relevé dans le rapport des appréciations positives qui confortent ses choix en matière de politique de formation. Notamment, au cours du dernier contrat, des dispositifs de pilotage pour une amélioration continue de la qualité des formations ont été mis en œuvre : suivi de l'inscription et de l'insertion des étudiants, aide à la recherche de stages ou d'emploi pour les étudiants grâce au BAIP. Des partenariats entre l'université et les entreprises, renforçant l'image de l'université comme acteur de la professionnalisation se sont noués ainsi qu'avec plusieurs universités à l'échelle internationale.

Dans le champ HMPL, des équipes de formation du champ se sont engagées pour relever le défi de la professionnalisation des parcours en appui sur l'excellence scientifique des contenus disciplinaires et la prise en compte des besoins locaux. Le dynamisme de l'enseignement des langues vivantes, l'accueil de nombreux étudiants étrangers témoignent d'une ouverture internationale reconnue. La présence de parcours hybrides ou à distance constituent un atout pour l'accessibilité des formations à une diversité d'étudiants.

L'établissement a relevé dans le rapport des recommandations qui tracent les voies d'une amélioration continue des formations de ce champ. L'objectif pour l'ensemble des mentions du champ HMPL sera de conduire chaque étudiant vers une insertion professionnelle immédiate ou différée après un parcours doctoral. La formation à la recherche pourra se décliner de différentes manières selon les parcours. Pour les parcours qui mènent principalement vers une insertion immédiate, la connaissance des productions scientifiques des chercheurs et plus largement des laboratoires et réseaux thématiques spécialisés dans le domaine étudié sera requise. De plus, les laboratoires seront encouragés à accueillir des

stagiaires en master 2. Le développement de partenariats avec les milieux socio-économiques et culturels du champ et la consolidation de liens avec des professionnels experts du domaine visé par la formation devront être soutenus pour l'ensemble des mentions.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière devra être portée à l'offre de formation et aux moyens humains parfois limités (personnels d'appui à la recherche et enseignants-chercheurs dans certains domaines) eu égard à l'augmentation des effectifs étudiants dans certains secteurs. Il faudra identifier les équipes pédagogiques qui sont très sollicitées et pas toujours disponibles pour répondre aux besoins identifiés et piloter les actions. La formation pédagogique aux outils de la formation à distance est un levier pour une meilleure adaptation des modalités de formation à la diversité des publics.

Les annexes présentent le détail des remarques des équipes pédagogiques pour trois mentions de master : humanités numériques, français langue étrangère, langues étrangères appliquées

Annexes :

Trois rapports rédigés par les équipes :

- rapport pour le master de Français Langue Etrangère
- rapport pour le master LEA
- rapport pour le master Humanités numérique

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de
Rouen Normandie

Joël ALEXANDRE



ANNEXES

Observation rapport d'évaluation HCERES –master de français langue étrangère

Les responsables du master Français Langue Étrangère remercient le comité d'experts pour la lecture attentive de leur rapport d'autoévaluation, ainsi que pour les propositions d'amélioration formulées. Elles tiennent cependant à apporter quelques précisions sur les deux points suivants.

1. Taux d'encadrement :

Les responsables du master FLE notent bien les remarques relatives au taux d'encadrement de la formation. Elles souhaitent souligner que si 3 postes de MCF ont permis un recrutement ces dernières années (G. Miras 2016, C. Troncy 2018 et C. Pradeau 2019), ils n'ont permis de compenser que partiellement plusieurs départs à la retraite (D. Modard, 2016, P. Lane, 2020), en mutation (A. Denimal, 2017) et récemment en délégation (C. Pradeau, 2021) et ce malgré l'ouverture de la mention FLE suite à la précédente évaluation établissement. Cette compensation partielle maintient sur le long terme un déficit d'encadrement ancien. Le nombre d'inscrits que ce soit en présence comme à distance montre pourtant la forte demande et l'adéquation de la formation avec les attentes des étudiant-e-s qui sortent de notre licence mais également d'autres établissements nationaux et internationaux. L'encadrement pédagogique général est permis, comme il a été noté dans le rapport d'évaluation, grâce à des mutualisations avec la mention SDL de notre département mais cela limite d'une part, l'intervention de collègues spécialistes de la didactique du FLE et d'autre part, ces autres collègues, étant donné leurs spécialités respectives, sont peu susceptibles d'être capables d'accompagner des mémoires de recherche-action en didactique du FLE. Cette réalité impacte notamment les possibilités, pour les étudiants de Master FLE, de pouvoir s'inscrire en thèse pour poursuivre leur cursus, au sein du laboratoire en l'absence de PU spécialiste de la didactique du FLE. Le comité d'experts a bien noté que l'intégration de professionnels extérieurs permettrait d'enrichir la formation dans son adéquation avec les besoins du milieu socio-économique tout en compensant une partie des heures disponibles des titulaires de didactique du FLE, et l'équipe ira dans ce sens. Néanmoins, les problématiques d'encadrement de mémoires de recherche-action et de perspectives dans la recherche perdureront.

2. Taux de réussite :

Le faible taux de réussite du master FLE est souligné dans le rapport du comité d'experts, lequel prend également en compte l'explication apportée : "Le quatrième semestre composé d'un stage et de la rédaction du mémoire s'y adossant, est présenté comme un facteur non négligeable d'échec. Les étudiants en présentiel réussissent mieux que ceux en distanciel qui

travaillent et ont souvent des responsabilités familiales". La traçabilité du taux de réussite doit considérer ce décalage d'une année sur l'autre puisque les étudiants mettent souvent deux années à valider leur M2. Cela tient principalement de la sociologie de nos groupes qui font leurs études en même temps qu'ils sont en poste à l'étranger et à la temporalité des stages à cheval sur deux années universitaires. Nous reconnaissons que les modalités de recrutement en M1 pourraient permettre d'améliorer cette tendance, tout en soulignant que la procédure nationale de candidature en master crée une pression forte sur les recrutements ce qui fait que les premiers sélectionnés ne sont pas forcément ceux qui s'inscrivent au final. Le profil général des étudiants du master est également impacté par le fonctionnement du système de liste complémentaire, qui amène à l'inscription des étudiants non sélectionnés initialement, un système qui pourrait être revu à la baisse. Cependant, les dates de recrutement sont uniformisées au niveau de l'établissement ce qui laisse peu de marge de manœuvre. In fine, ajoutons qu'il paraît important au regard de la discipline, de conserver un recrutement d'étudiants qui travaillent déjà dans le domaine du FLE, dans la mesure où ces étudiants de formation « continue » permettent un enrichissement des formations, en favorisant des échanges fructueux avec les étudiants en formation initiale.

Observations rapport d'évaluation HCERES- master Humanités numériques

Comme indiqué dans le rapport d'autoévaluation, la nouvelle direction du Master Humanités numériques s'était engagée à tenir un conseil de perfectionnement pour la formation car, du fait de la situation sanitaire, aucun conseil de perfectionnement proprement dit n'avait pu se tenir en 2019-2020.

Pour l'année 2020-2021, le conseil de perfectionnement s'est donc tenu, à distance, le vendredi 29 janvier 2021.

Nous joignons à notre envoi le compte-rendu de ce conseil de perfectionnement. Bien cordialement,

Mélanie Lucciano et Laurence Macé (co-directrices du Master Humanités numériques)
(Ce document archivé à l'université de Rouen est à la disposition de l'HCERES)

Observations rapport d'évaluation HCERES- master LEA

Robert Coale, PU

Anne-Claire Sanz-Gavillon, MCF

Responsables du Master LEA

Mont Saint-Aignan, le 8 février 2021

Objet: Remarques et observations suite au rapport d'évaluation du Master LEA émis par le HCERES

Suite à la réception du rapport d'évaluation de l'HCERES sur le Master en Langues Étrangères Appliquées,

Nous, co-responsables de cette mention, souhaitons apporter quelques détails supplémentaires afin de préciser certains éléments qui y sont soulignés. En premier lieu, nous souhaitons revenir sur la constitution de l'équipe enseignante qui intervient en Master LEA. Il nous semble que les auteurs du rapport confondent le nombre d'enseignants intervenant

dans la formation Master LEA et le nombre d'enseignants rattachés au département des Langues Étrangères Appliquées (13 titulaires en septembre 2020, dont un bénéficiaire d'une décharge de service de 25% pour handicap et une autre en détachement depuis plus de 3 ans). Pour l'année universitaire 2020-2021, l'équipe enseignant dans le Master LEA est constituée comme suit:

- 8 titulaires du département LEA (1 PU, 3 MCF et 4 PRCE/PRAG),
- 5 titulaires d'autres départements de l'UFR (1 PU, 2 MCF, 2 PRCE/PRAG)
- 5 enseignants occupant des postes non pérennes (1 ATER, 2 ATEN et 2 lecteurs)
- 7 vacataires.

Cela fait donc un total de 25 intervenants pour les 138 étudiants inscrits en Master. Nous souhaitons signaler ici qu'en plus des 138 étudiants du Master, les 13 titulaires du département de LEA, aidés par quelques collègues des départements de LLCE et par un nombre choquant de vacataires, accueillent également 882 étudiants en licence (soit plus de 1000 étudiants au total). A titre de comparaison, nous rappellerons ici que le département de LEA de l'Université de Caen accueille chaque année des effectifs légèrement inférieurs (moins de 800 étudiants en licence et une petite centaine en Master) et compte sur le service statutaire de plus de 20 titulaires.

Les difficultés de pilotage du Master observées dans le rapport sont directement liées au fait que le département de LEA et ses 12 titulaires présents (dont seulement 10 pouvant faire des heures complémentaires) doit organiser, mener et piloter l'enseignement de plus de 1000 étudiants. Pour la répartition des charges administratives, il est difficile, voire impossible, de compter sur le secours des titulaires d'autres départements, même ceux des Langues Littéraires et Cultures étrangères dont les titulaires complètent leurs services grâce aux cours en LEA. En dépit de ces difficultés, depuis 2018, le pilotage du Master LEA est assuré par deux collègues -qui parfois ont été simultanément directeurs du département. En 2019-2020, l'un des co-directeurs de la mention a eu la chance de se voir octroyer un CRCT. En son absence, le pilotage de la formation a été temporairement assuré par les deux directeurs du département. Ce fait circonstanciel a manifestement pesé sur la rédaction de l'autoévaluation intervenue, qui plus est, en pleine gestion de la crise sanitaire. Nous tenons à signaler que depuis la rentrée 2020, le Master LEA est de nouveau piloté par deux enseignants chercheurs assistés d'un troisième collègue qui se consacre à l'encadrement des étudiants inscrits dans la formation à distance.

Nous souhaitons à présent revenir sur les modalités d'auto-évaluation mises en place au sein du Master. Le Master LEA dispose bel et bien d'un Conseil de Perfectionnement. Ce conseil, dans sa configuration actuelle, est constitué des co-responsables du master LEA, de 4 enseignants-chercheurs représentant les 4 aires géographiques, de cinq représentants des vacataires professionnels, de 2 représentants du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et d'un représentant du Service aux Usagers du Numérique. Les étudiants y sont également représentés par des délégués élus. Depuis 2018 le conseil se réunit au moins une fois par an, bien que le passage à 100% distanciel lié à la crise Covid du printemps 2020 ait bouleversé son fonctionnement normal en 2019-2020. S'il est vrai que la mention ne dispose pas d'un système d'auto-évaluation formel pour chaque cours dispensé, depuis les modifications apportées à la maquette en 2018, nous menons des sondages ou organisons des réunions avec les étudiants afin de recueillir leur ressenti sur la formation. Par ailleurs, en vue de la prochaine maquette, un sondage (comportant un questionnaire pour la formation présentielle et un pour l'EAD) a récemment été élaboré par les responsables du Master et s'apprête à être diffusé. Nous partageons le diagnostic posé par nos collègues de l'HCERES au

sujet du manque de suivi des étudiants diplômés. Ce travail est théoriquement assuré par le BAIP qui a la charge de monter et de faire vivre le réseau Alumni. Malheureusement, le manque de moyens ne lui permet pas pour l'instant de mener ce travail de façon systématique. En témoigne le projet de page web dédiée aux Alumni LSH dont la mise en place est actuellement paralysée.

Il nous semble également important de revenir ici sur la baisse des inscriptions remarquée par les experts pour les années 2017 et 2018. Celle-ci est due principalement à la mise en place en 2016 d'une nouvelle maquette accueillie moins favorablement par les candidats. Toutefois, suite aux modifications de la maquette apportées par la nouvelle direction de la mention en 2018, les inscriptions sont reparties à la hausse pour atteindre un total de 138 pour l'année universitaire 2020-2021. Lors de la précédente campagne de recrutement du Master LEA, la commission chargée de l'étude des candidatures a instruit près de 400 dossiers (49 émanant du dispositif Études en France et 348 via e-candidat), ce qui témoigne de l'attractivité de notre Master et des parcours proposés en France et à l'international.

Dans le cadre de cette réponse au rapport de l'HCERES, nous souhaitons également revenir sur la question de l'ouverture internationale de notre formation et sur l'accès via validation d'acquis par l'expérience. Concernant les possibilités de formation à l'étranger dans le cadre du Master, outre le stage obligatoire de M1 hors de France, nos étudiant.e.s peuvent bien évidemment bénéficier d'un échange dans le cadre du dispositif Erasmus ou d'un échange hors Europe.

Pour ce qui est de l'accès en Master via VAE, une commission composée d'enseignants du département LEA est chargée d'étudier les dossiers qui nous parviennent chaque année depuis la France ou l'étranger. Les demandes reçues sont assez peu nombreuses et concernent généralement le Master LEA à distance. Nous constatons tous les ans que cette modalité d'enseignement, à laquelle nous sommes très attachés, et que, forts des compétences acquises depuis le début de la crise sanitaire, nous sommes en train de dynamiser, répond à une réelle demande émanant notamment d'étudiants salariés ou de professionnels en reprise d'études. De fait, le taux de décrochage des étudiants du SEAD, auquel le rapport HCERES fait allusion, est souvent lié à leur situation personnelle et professionnelle: ils sont nombreux à jongler entre formation à distance, activité professionnelle et responsabilités familiales.

En conclusion, nous considérons que les points faibles soulignés dans le rapport des experts sont dus aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles le dossier d'autoévaluation a été rédigé et aux conditions précaires d'existence du département LEA de l'Université de Rouen. Malgré cela, la réussite de nos étudiants et leur rapide insertion professionnelle nous confortent dans la pertinence de notre mention, ce qui nous laisse penser qu'avec de meilleures conditions matérielles et une équipe pédagogique plus conséquente, le potentiel de notre Master pourrait être pleinement valorisé et exploité pour le bénéfice de tous.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Rouen Normandie

Bilan du champ de formations Homme,
Sociétés, Risques, Territoire

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Negro, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Homme, Sociétés, Risques, Territoire et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation: 1er degré
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation: 2nd degré
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation et de la formation
- Master Sociologie
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives: activités physiques adaptées
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

Présentation

Le champ *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* (HSRT) est composé de onze formations de niveau master ayant fait l'objet d'une évaluation : *Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention 1er degré (1D)* ; *MEEF mention 2nd degré (2D)* ; *MEEF mention Encadrement éducatif (EE)* ; *MEEF mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation et de la formation* ; *Sociologie* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* ; *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* ; *STAPS : Management du sport (MS)* *STAPS: Activités physiques adaptées.*

Le champ HSRT s'appuie sur cinq composantes de l'Université Rouen Normandie : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Rouen Normandie ; Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales (SHS) ; UFR STAPS ; UFR Lettres et sciences humaines (département de Géographie).

Le champ épouse les contours scientifiques et disciplinaires de l'École doctorale (ED) *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* (ED 556 HSRT) qui regroupe les trois universités de la région Normandie (Université de Rouen Normandie, Caen Normandie et Havre Normandie) et une école (École nationale supérieure d'architecture de Normandie). Au niveau de l'université de Rouen Normandie, cinq laboratoires (dont une UMR), participant à l'École doctorale HSRT, adossent scientifiquement les formations du champ : *Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (UMR 6266 Idées)* ; *Centre d'étude des transformations des activités physiques et sportives (EA 3832 Cetaps)* ; *Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (EA 7454 Cirnef)* ; *Centre de recherches sur les fonctionnements et dysfonctionnements psychologiques (EA 7475 CRFDP)* ; *Laboratoire des dynamiques sociales (EA 7476 Dysolab).*

Ces différents laboratoires portent ou participent à différents projets dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) dont certains relèvent du champ HSRT (NePTUNE porté par une équipe du laboratoire Cetaps ; 100% Inclusion, un Défi, un Territoire co-construit avec les INSPE de l'académie de Caen, de Lille et d'Amiens et co-porté sur l'université de Rouen par le Cirnef).

Certaines équipes de ces laboratoires participent également à différentes Fédérations de Recherche (Institut de Recherches Interdisciplinaires Homme et Société de l'université de Rouen Normandie (IRIHS, FED 4137) ; Sciences du Territoire en Normandie à l'échelle de la région Normandie (STENOR) ; Sciences appliquées à l'environnement (SCALE, FR 3730)).

Les secteurs professionnels visés au sein du champ de formations HSRT sont très diversifiés : l'enseignement, la recherche, l'éducation, la formation, le secteur sanitaire et social, la gestion des ressources humaines, l'aménagement des territoires et l'urbanisme, les sports et loisirs.

Toutes ces formations sont portées par l'Université Rouen Normandie et dispensées principalement sur le site de Mont Saint Aignan mais également sur le site d'Évreux, les universités Le Havre Normandie et Caen-Normandie.

Avis global

Politique de champ et d'établissement

Depuis le dernier contrat, l'établissement Rouen Normandie a structuré son offre de formation et de recherche autour des Écoles Doctorales (ED). Le périmètre de chaque champ a été défini en fonction du périmètre des ED à l'échelle de la région Normandie, de façon à assurer la meilleure articulation possible entre recherche et formation. La coordination d'un champ est assurée par un vice-président recherche et formation du conseil académique en lien avec les directeurs de composantes.

La structuration de l'offre de formation en champs, adossés étroitement aux structures scientifiques, a permis notamment à l'établissement de développer une réelle stratégie en matière de campagne d'emplois, d'identifier les formations à faibles effectifs, de renforcer l'offre de formation tout au long de la vie et d'instituer des campus thématiques. Les masters du champ accordent une place importante à la formation en alternance avec trois masters qui proposent des formations sous cette modalité : *Sciences de l'éducation* ; *STAPS : Management du sport* ; *STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive* (parcours).

Le champ HSRT regroupe approximativement 200 enseignants-chercheurs, 50 enseignants, 140 doctorants et environ 6500 étudiants (nombre en augmentation).

Des dispositifs communs, élaborés à l'échelle de l'établissement, sont bien visibles dans les différentes formations comme le suivi d'inscription et d'insertion par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), chaque formation disposant d'un fichier d'indicateurs annuels (nombre de candidats par parcours, nombre d'inscriptions, insertion), l'appui du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. En revanche, l'approche par compétences ou le portefeuille d'expériences et de compétences ne sont pas encore réellement mis en œuvre mais ces démarches constituent l'un des objectifs du prochain contrat.

Positionnement de l'offre de formation au niveau national et international

L'établissement Rouen Normandie élabore sa politique de formation et de recherche en concertation avec les autres établissements de la COMUE.

Tous les laboratoires du champ sont structurés au sein du même pôle régional de la COMUE " *Homme, Culture, Société* " (HCS) et au sein du réseau d'intérêts de la région Normandie. Ils participent à des structures fédératives à l'échelle régionale (STENOR qui regroupe des chercheurs de différents domaines à l'échelle de la région) ou à des projets dans le cadre du PIA regroupant plusieurs régions (Cirnef pour le projet "100% Inclusion, un Défi, un Territoire" en lien avec des laboratoires des universités de Caen, Lille et Amiens et les INSPE de ces sites universitaires).

L'offre de formation du champ HSRT, même si elle reste assez classique, répond à un besoin local et régional bien ancré dans l'environnement socio-économique.

La dimension internationale des formations reste assez marginale, en dépit des conventions Erasmus+ existantes à l'échelle de l'établissement.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Toutes les formations présentent clairement leurs objectifs qu'elles diffusent par plusieurs biais (site Internet et livrets pédagogiques, notamment). Les débouchés sont conformes et en général assez classiques par rapport aux formations proposées (GAED, MEEF, Psychologie).

Les formations proposées sont riches et variées offrant à la fois des débouchés professionnels directs à l'issue du master et, pour certaines seulement, une poursuite d'études en doctorat (GAED, Psychologie, Sociologie, STAPS-EOPS, STAPS-MS).

Les réorientations vers des débouchés complémentaires ne sont pas forcément préparées par certaines formations (notamment, master MEEF 1D, 2D et EE en cas d'échec aux concours de l'enseignement ou MEEF PIF hors personnels Education nationale).

Les formations s'appuient sur des référentiels de professionnalisation, que ce soit les référentiels métiers pour les masters préparant aux concours des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Certaines formations (masters STAPS, par exemple) proposent des compléments à la fiche RNCP nationale pour faire valoir les spécificités de leurs contenus. Toutes les formations ne délivrent pas de suppléments aux diplômes, ce qu'on peut regretter.

Positionnement des formations

De nombreuses formations répondent à un besoin local (Psychologie ; Sociologie, parcours Recherches, enquêtes, diagnostics, par exemple) et sont parfois ancrées au niveau régional (GAED, MEEF, STAPS-EOPS, STAPS-MS). Certaines offrent des spécificités les démarquant de ce qui existe au plan national, comme le master GAED ou le parcours *Petite enfance et partenariat éducatif* du master MEEF-PIF. Par ailleurs, on peut relever un ancrage national des mentions du master MEEF, via le réseau des INSPE, ou du master STAPS-MS, via de multiples partenariats.

La dimension internationale des formations reste assez marginale, voire inexistante, en dépit de certaines conventions Erasmus+ élaborées au niveau de l'établissement. En dehors du parcours *Psychologie clinique et psychopathologie* du master Psychologie, les mobilités étudiantes et enseignantes sont rarement présentées et analysées, ce qui prive sans doute les étudiants de certaines opportunités. Ce champ présente toutefois la particularité de regrouper toutes les mentions du master MEEF, pour lesquelles les concours nationaux de l'enseignement rendent difficiles l'ouverture à l'international. On peut noter d'intéressantes initiatives ponctuelles dans certaines formations (Sciences de l'éducation et de la formation ou master STAPS-EOPS, par exemple)

Les formations sont adossées à la recherche de manière convenable. L'articulation entre les thématiques des laboratoires et les formations du champ semble cohérente même si elle ne transparait pas toujours suffisamment clairement à travers les dossiers. Ces laboratoires participent à des fédérations de recherche à l'échelle régionale et à des projets d'intérêt national dans le cadre du PIA3. Ces projets sont cohérents avec les formations de master du champ (projet NEPTUNE en lien avec le master STAPS-EOPS ou projet 100% inclusion, un défi, un territoire en lien avec les mentions du master MEEF). Toutefois, peu d'échanges avec des laboratoires français et étrangers semblent être mis à profit pour les formations (en dehors du master STAPS-MS). La formation à la recherche reste cependant trop hétérogène selon les formations.

Les formations ont globalement tissé des liens étroits avec l'environnement socio-économique. C'est particulièrement le cas pour la mention Psychologie qui a établi des relations de partenariats avec de nombreux acteurs du secteur santé, des masters STAPS-EOPS et STAPS-MS (dont le soutien financier par des partenaires industriels a participé à l'obtention de six contrats doctoraux) ou le parcours *Recherches, enquêtes, diagnostics (RED)* du master Sociologie. Dans le cadre des mentions du master MEEF, les partenariats sont surtout académiques et institutionnels. Les liens avec l'environnement socioprofessionnel sont en revanche très insuffisants dans les mentions *Sciences de l'éducation et de la formation* et GAED, même si ces formations prévoient des stages et ou projets tuteurés. Par ailleurs, lorsque les partenariats existent, ils mériteraient d'être formalisés par des conventions (cas du parcours RED du master Sociologie) avec le soutien de l'établissement.

Organisation pédagogique

Toutes les formations du champ sont organisées en parcours. La première année de master (M1) est généralement commune ou comporte un tronc commun de formation, sauf pour le master *Psychologie* pour lequel les parcours sont distincts dès le M1. En seconde année (M2), les parcours visent généralement des débouchés spécifiques, sauf pour les mentions *MEEF-1D*, *-2D* et *-EE* qui visent un même débouché (l'enseignement et l'éducation) mais un public différent (stagiaire de l'Éducation nationale ou non). On peut s'interroger sur la pertinence de cette finalité. Par ailleurs, si les parcours se différencient en seconde année, le tronc commun entre les parcours est parfois très important (2/3 pour les parcours du master *Sociologie*).

La démarche scientifique et la référence à la recherche recouvrent des réalités différentes selon les formations (initiation à des méthodologies de recherche, mémoire, participation à des séminaires). Les liens avec les laboratoires de recherches sont plus ou moins explicites, ainsi que les possibilités d'y faire un stage (ce qui est le cas du master *GAED*).

Les perspectives de poursuite en doctorat et l'articulation entre master et doctorat varient selon les mentions et surtout leur finalité. Présentes dans les mentions fortement identifiées à une discipline, elle le sont beaucoup moins, et parfois très peu, dans les mentions professionnalisantes comme le sont les masters *MEEF*.

Les démarches engagées favorisant l'insertion professionnelle restent trop peu explicitées pour la plupart des mentions. Toutes les formations proposent des stages en seconde année pour une durée allant de trois semaines (*MEEF-1D*, *-2D*, *-EE* pour les étudiants non stagiaires) à six mois (*GAED*, *MEEF-1D*, *2D* et *EE* stagiaires de l'éducation nationale) et certaines dès la première année pour une durée de une à trois semaines (*MEEF-1D*, *-2D*, *-EE* ; *Sociologie*). Certaines formations, comme le master *Psychologie*, banalisent soit une journée, en M1, soit deux jours, en M2, par semaine pour les stages. D'autres comme la mention *MEEF-1D* organisent une formation en alternance de trois semaines.

Des dispositifs d'aide à l'insertion ou des projets en lien avec des commandes proposées par des partenaires extérieurs existent dans certaines mentions (*GAED*). Au sein du master *STAPS-MS*, des parcours proposent un projet de création d'entreprise.

Concernant l'adaptation aux différents profils des étudiants, les principes adoptés sont ceux définis par l'établissement sans préciser les modalités de mise en œuvre dans chaque formation. L'adaptation aux situations particulière des étudiants (handicap, sportifs de haut niveau) mériterait d'être précisée.

Les mentions *MEEF-1D*, *-2D*, *-EE* proposent des parcours de formations différenciés pour les étudiants alternants et non alternants qui bénéficient d'un volume horaire de formation plus important (le double des heures d'enseignement des alternants). La mention *STAPS-MS* a également adapté l'organisation de la formation à l'alternance.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE), la Validation des études supérieures (VES) ainsi que la formation continue restent des modalités peu mises en œuvre dans l'ensemble, sauf la mention *MEEF-PIF* qui accueille principalement des enseignants de l'Éducation nationale en formation continue.

L'approche par compétences, la référence aux blocs de compétences et les portefeuilles d'expériences et de compétences restent encore largement au stade d'un projet qui devrait être mis en œuvre lors du prochain contrat. Certaines formations déclarent cependant avoir initié cette démarche (*MEEF-PIF*, *STAPS-MS*), ce qui peut permettre d'impulser une dynamique au niveau du champ *HSRT*.

La dimension internationale des formations est assez peu évoquée. Hors les masters *MEEF* et *Sociologie*, la référence à une langue vivante n'est pas systématique et les objectifs de cet enseignement sont rarement présentés alors que c'est une obligation. La mobilité des étudiants et des enseignants est elle aussi peu mentionnée.

Les formations usent du numérique comme support à la diffusion de l'information. Les plateformes interactives constituent l'outil principal favorisant les échanges et la communication. Certaines formations proposent des parcours hybrides (*MEEF-PIF*) ou à distance (*Sciences de l'éducation et de la formation*). Leurs modalités de mises en œuvre ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées n'ont pas fait l'objet d'analyse. On peut regretter que l'innovation pédagogique ne soit pas documentée, particulièrement pour les mentions *MEEF*.

Quelques mentions soulignent une attention aux démarches de sensibilisation à l'intégrité scientifique et utilisent, ou envisagent de le faire, les logiciels anti plagiat pour les dépôts de mémoire.

Pilotage

Les formations du champ reposent sur des équipes pédagogiques bien identifiées, constituées d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur visé. Les interventions des professionnels sont néanmoins largement insuffisantes dans le master *Sciences de l'éducation et de la formation* (170 h relevées pour cinq parcours à visée professionnelle directe), et pourraient être renforcées dans les masters professionnalisants *GAED* (env. 100 h), *STAPS-EOPS* (env. 73 h). En *Psychologie*, le volume horaire assuré par les intervenants extérieurs n'est pas précisé, ce qui est regrettable.

Les équipes pédagogiques sont généralement organisées autour des responsables de mention et de parcours, dont les rôles ne sont pas toujours définis dans les dossiers. Différents organes (conseils de département, réunions d'équipe...) sont mobilisés pour piloter les formations. Ils réunissent les différents acteurs de la formation. Le pilotage des mentions du master MEEF est coordonné de façon plus générale par l'INSPE en relation avec les instances académiques.

Toutes les formations se sont dotées d'un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme (enseignants titulaires, professionnels et représentants étudiants) à la réglementation.

Les fonctions des différents organes de pilotage ne sont en revanche pas clairement définies et peu d'informations sont fournies sur l'activité de ces différentes instances (fréquence des réunions, comptes rendus). Des précisions manquent également sur la teneur des moyens pédagogiques à disposition des étudiants et des équipes enseignantes. Quand ces informations sont fournies (master *STAPS Management du Sport*, master MEEF), elles révèlent en général des moyens insuffisants.

Les modalités de contrôle des connaissances (jurys, crédits, règles de compensation) sont bien définies pour certaines formations (*Sociologie* et MEEF-PIF) mais sont pas ou peu détaillées dans d'autres formations (*Psychologie*, GAED). L'ensemble des formations semble toutefois s'appuyer sur les modalités de contrôle des connaissances et des règles de constitution des jurys définies à l'échelle de l'établissement. En dehors des mentions MEEF-1D, 2D et EE pour lesquelles il n'existe pas de compensation possible du mémoire, des stages, de la Langue Vivante et du numérique, et en dehors du master de psychologie dont les UE stage et recherche des semestres pairs ne sont pas compensables, toutes les autres formations semblent mettre en œuvre une compensation systématique entre Unités d'Enseignement (UE) et entre semestres.

Peu de formations déclarent délivrer des certifications ou titres complémentaires (mentions *STAPS* ; guide conférencier pour le master GAED). De même, l'engagement étudiant est rarement reconnu dans les masters, bien qu'un dispositif adapté semble exister à l'échelle de l'établissement.

Dispositifs d'assurance qualité

Les formations du champ sont globalement assez attractives avec un nombre de candidatures souvent trois fois supérieurs au nombre d'inscrits (notamment, mentions MEEF-1D, -2D ; *Sciences de l'éducation et de la formation* ; *Psychologie* ; *STAPS-MS* ; parcours à distance en *Sciences de l'éducation et de la formation*). Parallèlement, d'autres formations semblent peiner à recruter des étudiants et font état d'effectifs soumis à des variations importantes sans que les explications ne soient réellement fournies (GAED ; *STAPS-EOPS*). Les critères de recrutement sont généralement affichés et connus. Seul le master *Psychologie* envisage une réduction de sa capacité d'accueil.

Les conseils de perfectionnement se réunissent en général une fois par an. De rares formations fournissent un exemplaire d'un compte rendu de réunion (*Sciences de l'éducation et de la formation*, par exemple) et on ne dispose que de peu d'informations pour juger de l'efficacité de ce conseil ou du suivi de ses recommandations. En dehors des masters MEEF-PIF, *Psychologie* (parcours Neuropsychologie, Développement et Travail), *STAPS-MS*, aucune autre formation du champ ne décrit une évaluation formelle des enseignements par les étudiants. Cette évaluation pourrait pourtant permettre de réinterroger régulièrement l'offre de formation. L'établissement souligne les réticences des équipes à mettre en œuvre une telle évaluation.

Résultats constatés

Les effectifs par mention et par parcours sont très hétérogènes. Alors que la plupart des parcours affichent un nombre d'inscrits supérieur à 10 étudiants, d'autres formations semblent beaucoup plus fragiles (MEEF-2D, parcours *Philosophie et musique* ; GAED avec 26 étudiants répartis sur 3 parcours de M2 ; *STAPS-EOPS* avec 20 étudiants sur 3 parcours) mais ces flux sont parfois adaptés au potentiel d'insertion professionnelle.

Les taux de réussite en M1 et M2 sont globalement bons mais avec des écarts importants entre les formations. Pour les masters visant un concours (MEEF-1D, -2D, -EE), le taux de réussite est généralement cohérent avec ceux des formations analogues. Le taux de redoublement est parfois élevé dans certaines formations (MEEF-EE jusqu'à 50 % de redoublement), ce qui est dû, selon le responsable de mention, au public en activité professionnelle inscrit dans ce master.

Le taux d'insertion est globalement bon avec des écarts importants entre les masters. Pour les masters MEEF, il est important mais comparable à celui observé en moyenne au niveau national. Néanmoins, il n'existe aucune donnée sur le devenir des étudiants ayant échoué au concours de l'Education nationale en fin de M2. Ce point va devenir crucial avec la réforme de la formation des enseignants et personnels d'éducation. Actuellement, aucun autre débouché que les concours n'est prévu pour ces étudiants. A noter que dans la plupart des masters, le taux de réponses n'est pas suffisant pour permettre de véritables analyses du devenir des diplômés. Des enquêtes internes sont parfois menées par certains responsables de formation (GAED ; MEEF-PIF ; *STAPS-MS*) mais, là encore, les résultats ne sont pas toujours analysés. La plupart des masters souffrent d'une analyse insuffisante de l'évolution des effectifs et du taux d'insertion des diplômés.

Dans l'ensemble néanmoins, les chiffres communiqués indiquent une bonne adéquation entre les objectifs affichés par les formations et l'insertion professionnelle.

Le taux de poursuite d'études en doctorat est inexistant pour les mentions du master *MEEF-1D* et *EE* (ce qui est comparable à la plupart des universités sur le plan national), de 1-2 doctorants / an environ pour les autres formations et jusqu'à 4 en moyenne pour la mention *Psychologie*.

Conclusion

Principaux points forts

- Variété et attractivité des formations répondant à un besoin de formation local, régional, voire national.
- Dimension professionnalisante qui constitue un aspect important et réel de l'offre de formation du champ.
- Variété de l'offre pédagogique répondant à des profils particuliers d'étudiants (étudiants en formation initiale, continue, stagiaires) et modalités d'intervention adaptées (présentiel, hybride, distance).
- Bonne lisibilité des finalités des formations et de leurs débouchés.
- Articulation entre le périmètre des champs de formation et les écoles doctorales avec un pilotage par un vice-président qui donne une cohérence globale au projet de l'établissement.

Principaux points faibles

- Dispositifs d'assurance qualité qui mériteraient d'être renforcés : évaluation des enseignements par les étudiants à formaliser de façon systématique, fonctions des organes de pilotage à préciser.
- Devenir des diplômés insuffisamment documenté.
- Dimension internationale de l'offre de formation globalement très limitée.
- Liens avec le monde socio-économique rarement formalisés.
- Faible engagement dans la démarche d'approche par compétences.
- Hétérogénéité des pratiques de délivrance de suppléments aux diplômés.

Recommandations

Les objectifs et les débouchés des mentions du champ *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* sont clairement présentés. Les formations de ce champ sont globalement attractives et présentent une forte dimension professionnalisante qui s'adresse à un public varié et mobilise des modalités pédagogiques diversifiées. Cependant, le champ pourrait encore gagner en qualité en engageant une réflexion globale sur l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés. La dimension internationale des mentions mériterait également une attention particulière du champ pour favoriser notamment les mobilités entrantes et sortantes. Par ailleurs, les liens avec le monde socio-économique devraient être davantage formalisés. Sur ces différents points, le champ devrait pouvoir s'appuyer sur les expérimentations déjà engagées par certaines formations ou parcours. L'approche par compétences est rarement mise en œuvre mais ce projet est néanmoins affiché pour le prochain contrat dans la plupart des dossiers d'évaluation. Là encore, un échange de bonnes pratiques entre les formations qui ont déjà engagé cette réflexion et celles qui vont s'y engager pourrait être bénéfique. Une attention particulière devrait également être portée à la délivrance du supplément au diplôme qui pourrait permettre aux diplômés de mieux valoriser leurs compétences dans le milieu professionnel.

Points d'attention

Au sein du champ, le master *STAPS-EOPS* devra faire l'objet d'une attention particulière. Cette formation est actuellement constituée de trois parcours dont un parcours *Agrégation* dont la cohérence avec les deux autres parcours rend l'offre de formation peu lisible. Cette architecture fragilise actuellement l'ensemble de la mention. La place de cette préparation à l'agrégation devrait être revue soit en lien avec la mention *MEEF*, soit dans le cadre d'un Diplôme Universitaire.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED) offre trois parcours en M2 : TRIAD (Traitement de l'Information géographique pour l'Aménagement et le Développement), ANTES (Analyses Territoriales en Environnement et Santé) et MG (Modèles en Géographie) après un M1 commun. Il entend ainsi former des géographes aménageurs capables de travailler dans l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement, débouchés classiques pour un master GAED, mais également sur la santé des populations, domaine plus spécifique du master rouennais. Cette formation est portée par l'UFR de Lettres et Sciences Humaine de l'Université de Rouen Normandie et se déroule sur le Campus de Mont-Saint-Aignan.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique très clairement les objectifs de formation du master GAED, parfaitement conformes aux débouchés classiques d'une telle mention (chargé de mission, agent de développement, ingénieur cartographe, gestionnaire de SIG, etc., dans des collectivités locales, dans des établissements publics, dans des bureaux d'études, etc.).

Les finalités et les spécificités de chacun des trois parcours sont précisément indiquées, montrant la cohérence et la complémentarité de l'offre globale du master GAED. Les parcours TRIAD et ANTES permettent de préparer au mieux l'insertion des étudiants diplômés dans différents secteurs bien identifiés. Les objectifs en matière d'acquisition de connaissances et de compétences sont donc tout à fait conformes à la préparation des étudiants à ces débouchés professionnels. Le parcours MG permet lui de former l'étudiant à la recherche et donc de le préparer éventuellement à une poursuite en doctorat, débouché pleinement affiché dans les finalités de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier présente très clairement le positionnement de ce master dans l'offre de formation à Rouen, au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Normandie Université, et au niveau national. Il explique que ce master GAED a une approche différente de ceux des universités voisines, il montre la singularité et l'originalité des parcours proposés à l'Université de Rouen-Normandie et donc il démontre la complémentarité entre tous ces masters. Si deux autres master GAED abordent des questions de santé en France, ceux-ci sont à Nanterre et à Lyon et ont leurs propres méthodologies et angles d'approche, différents de ceux du parcours ANTES. Si de nombreux masters de géographie (plusieurs mentions confondues) existent en France, le parcours TRIAD a développé ses propres spécificités. Cette analyse démontre la volonté de l'équipe de formation de se positionner et de se singulariser. De plus, les bassins d'emplois et de recrutement d'étudiants sont suffisamment larges à l'échelle régionale et nationale pour justifier l'existence de cette offre de formation à l'Université de Rouen-Normandie.

Le master s'appuie essentiellement sur l'unité mixte de recherche (UMR) Identité et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés (IDEES). Le dossier évoque aussi l'appui de l'équipe d'accueil (EA) ERIAC. Le dossier d'auto évaluation ne donne pas à ce propos plus de précision quant à la nature des liens. A la suite du master, la poursuite en doctorat se déroule au sein de l'une des deux écoles doctorales « ED Hommes, Sociétés, Risques, Territoire » ou « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ».

Les partenariats avec le monde socio-économique se concrétisent par l'intervention de professionnels extérieurs et par des commandes de partenaires extérieurs sur lesquels travaillent les étudiants dans le cadre de projets tutorés.

Le master ne propose pas réellement d'ouverture internationale, hormis l'héritage de partenariats passés ou de projets à venir dans le cadre européen.

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master (M1) est commune à l'ensemble des étudiants de la mention GAED. Le choix des parcours intervient à l'entrée de la deuxième année (M2). Une partie du cursus de M2 reste en tronc commun (32h CM et 24h Td, plus 40h CM et 60h TD pour la partie méthodologie) et le reste des enseignements dépend donc du choix de parcours des étudiants. Des enseignements sont spécifiques aux parcours TRIAD et ANTES, et les étudiants du parcours MG suivent les cours dispensés dans les parcours TRIAD et ANTES selon une formule « à la carte ». La description du parcours MG manque de précision et la formule "à la carte" peut laisser supposer que les étudiants ne suivent pas les mêmes cours et que le parcours n'a pas de spécificité. En M2, les étudiants choisissent également des enseignements d'ouverture mutualisés avec les masters de sociologie et d'économie de l'Université de Rouen-Normandie, offrant une place à l'interdisciplinarité dans la formation.

Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements (au total, 497h CM et 476 h TD). Le master GAED affiche des ambitions très professionnalisantes. Une partie de l'enseignement se fait sous forme de projets tutorés en réponse à des commandes déposées par des partenaires extérieurs, approche indispensable pour ce type de formation. Le dossier présente plusieurs exemples de ces travaux, en lien direct avec les thématiques des parcours du master. Plusieurs enseignements visent également clairement l'acquisition de compétences professionnelles. Un stage de 3 à 5 mois est obligatoire en M1 et un autre de 6 mois en M2. Le stage peut être réalisé dans un laboratoire de recherche, quel que soit le parcours choisi.

Si le dossier décrit les compétences visées dans chaque parcours, il ne mentionne pas de véritable approche par compétences structurante. Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation. Toutefois, les besoins d'une telle formation ne nécessitent pas forcément un recours plus spécifique au numérique ou à d'autres formes d'innovation pédagogique que celles en place dans les objectifs professionnalisants. Le dossier ne précise pas si le master est ouvert à distance et/ou à l'apprentissage.

La dimension internationale se caractérise essentiellement par des cours d'anglais en M1. Si cette ouverture peut paraître très modeste, elle est tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement en France.

Pilotage de la formation

Si le dossier souligne que l'équipe pédagogique a beaucoup évolué au cours de ces dernières années, elle apparaît riche, équilibrée et variée, comprenant de nombreux professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs essentiellement géographes. Elle est parfaitement adaptée aux besoins d'une telle formation. Reflet peut être des grands changements dans l'équipe pédagogique, le pilotage de la mention et des parcours n'apparaît pas clairement dans le dossier, même s'il laisse entrevoir une gestion collective efficace.

Dispositif d'assurance qualité

Puisque les parcours du masters GAED préexistaient à l'actuelle accréditation, le dossier présente une analyse claire des évolutions des effectifs et des taux de réussite. Ainsi, la variabilité des effectifs (entre 16 et 39 pour en M1 au cours des cinq dernières années universitaires et entre 15 et 39 en M2) est expliquée par la variation des effectifs en licence (principale source de recrutement en master) ou par des problèmes de communication et donc de promotion de l'offre de formation à l'extérieur de l'Université de Rouen-Normandie. Le dossier n'indique pas le degré de sélectivité du master, notamment le nombre de candidatures au total ou le nombre de dossiers d'étudiants Campus France. Il n'évoque pas non plus la notion de capacité d'accueil.

Les porteurs de la mention disposent des enquêtes sur l'insertion des diplômés produites par l'Observatoire de l'Université de Rouen Normandie. Cependant, celles-ci ne sont pas à jour et ne portent que sur un faible nombre de réponses. L'équipe bénéficie toutefois d'outils d'enquêtes internes qui permettent d'analyser l'insertion des diplômés sur la période 2011-2019. Les résultats affichés sont très bons, avec 90% des diplômés en poste, majoritairement dans les domaines de la formation et essentiellement en Normandie et en Ile-de-France. Toutefois, le dossier ne présente aucune analyse critique de ces enquêtes menées à partir de LinkedIn.

Le dossier évoque l'existence d'un conseil de perfectionnement qui se réunit tous les ans depuis 2018 et qui comprend des représentants étudiants, des enseignants-chercheurs et des intervenants extérieurs. Aucun compte rendu des travaux du conseil de perfectionnement n'est présenté dans le dossier ou dans les annexes, même si un exemple de recommandation suivie par l'équipe pédagogique est cité et montre l'efficacité de ce conseil.

Résultats constatés

Les effectifs variables du master GAED sont le signe d'une certaine fragilité et posent la question de l'attractivité du master. Les taux de réussite sont bons (62 à 80% en M1 et 75 à 92% pour le M2).

Les taux d'insertion professionnelle sont très bons, montrant la qualité de la formation et l'adéquation aux besoins du monde socio-économique. En 2018 et en 2019, deux étudiants du master ont poursuivi en doctorat, ce qui est tout à fait conforme pour un master GAED avec de tels effectifs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à la fois très professionnalisante et permettant l'initiation à la recherche
- Des parcours cohérents, originaux et complémentaires
- Bons taux d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Fragilité des effectifs et du recrutement
- Pilotage de la formation à préciser

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GAED apparaît comme une formation très solide avec des parcours aux objectifs bien définis et des enseignements répondant parfaitement aux attentes de futurs employeurs. La professionnalisation de cette formation est indiscutable, ce qui est d'autant plus remarquable que le master permet aussi aux étudiants de se former à la recherche et d'envisager une poursuite en doctorat.

La mention affiche des ambitions et des projets qui devraient être encouragés et soutenus, notamment en matière de pilotage, de développement de nouveaux partenariats régionaux et internationaux, d'ouverture à d'autres publics ou de promotion de la formation.

Malgré ses grandes qualités et l'originalité de ses parcours, le master GAED semble peiner à recruter des étudiants en dehors de la licence de géographie-aménagement de l'Université de Rouen-Normandie. Un travail pour améliorer l'attractivité du master pourrait être mené, pour lequel l'aide de l'établissement apparaît essentielle.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT EDUCATIF

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Encadrement éducatif de l'Université de Rouen Normandie (URN) est une formation professionnalisante en quatre semestres, localisée sur le site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de Mont-St-Aignan. Son objectif principal est la préparation au concours de recrutement et au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) dans le cadre du parcours « CPE, médiations et vie scolaire », tout en formant plus largement à la coordination de dispositifs d'encadrement éducatif. Elle apporte des savoirs disciplinaires et académiques, théoriques et articulés aux stages d'observation et/ou de responsabilité, ainsi que des compétences en analyse de pratiques et une méthodologie de la recherche. La formation se décline en seconde année en deux parcours (parcours alternant pour les fonctionnaires stagiaires et parcours non alternant pour les non lauréats du concours).

Analyse

Finalité de la formation

La formation est présentée de manière explicite sur la page dédiée au parcours du site web de l'INSPÉ, elle-même tirée d'un livret de formation mis à disposition des étudiants. Cette présentation met en évidence des contenus de formation précis relevant du domaine du métier de CPE, mais également des contenus plus larges et mobilisables dans des perspectives de poursuite vers la recherche ou vers d'autres métiers de l'encadrement (cadre éducatif, formateur dans le champ de l'animation et de la réussite éducative, coordonnateur socio-éducatif, etc.). La rubrique liée à l'organisation de la formation montre le caractère pluridisciplinaire des enseignements en lien avec les objectifs de la formation.

Cependant, la liste des compétences attendues est strictement reliée au référentiel national de 2013 des compétences spécifiques du métier de CPE, alors qu'il serait opportun de mettre en évidence l'acquisition de compétences permettant d'accéder à d'autres métiers de l'encadrement éducatif que celui conditionné par la réussite au concours, en cohérence avec la fiche RNCP.

Positionnement dans l'environnement

La formation portée par l'INSPÉ de l'URN s'inscrit dans le cadre national définissant les masters MEEF ; elle est bien identifiable par sa spécificité. Elle accueille plus de 60% d'étudiants issus de cette même université, et une part non négligeable d'étudiants issus d'autres universités, en particulier de celles dites du Grand Ouest. Une réflexion sur ce point est engagée par l'équipe responsable du master, réflexion dont les axes et les attendus mériteraient d'être précisés. La formation est adossée à une unité de recherche, le centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (CIRNEF) pour l'encadrement des mémoires des étudiants. Il n'y a pas de partenariat avec des laboratoires étrangers, malgré l'existence de conventions internationales avec l'INSPÉ. La réflexion envisagée sur l'opportunité de développer ce type de partenariats pourrait être poursuivie au regard des problématiques éducatives qui intéressent le métier et plus largement le suivi éducatif en milieu scolaire, en dépassant les limites liées à la spécificité française de la fonction de CPE.

De la même manière, il n'est pas fait état de liens avec l'environnement socioéconomique, alors que les interventions envisagées de partenaires extérieurs des institutions socioéducatives contribueraient à développer cette dimension.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule uniquement en présentiel, mais des aménagements particuliers des parcours et/ou des modalités d'évaluation sont prévus en fonction du statut des étudiants (saliés, en alternance), de leurs acquis professionnels antérieurs ou de leurs contraintes particulières.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est également proposée pour ce diplôme, mais il n'y a pas d'inscrit d'après les chiffres des quatre dernières années.

Le tableau des unités d'enseignement (UE) montre clairement la structuration en quatre semestres, chacun permettant de capitaliser 30 crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La répartition des volumes horaires en M1 et en M2 est conforme au cadrage national (504 h en M1, 308 h en M2) et la ventilation des heures de cours magistraux / travaux dirigés (CM/TD) montre une répartition équilibrée en M1 (52% de CM pour chaque semestre) et davantage de TD que de CM en M2 (58% au semestre 3 et 60% au semestre 4) et à partir de la seconde année de master (M2), une déclinaison en deux parcours différents selon la situation des étudiants qui sont fonctionnaires stagiaires (FS) ou non, avec une re-préparation au concours optionnelle pour ces derniers. L'organisation de la formation répond ainsi aux projets professionnels des étudiants en ce qui concerne l'accès au métier de CPE.

La formation à la démarche scientifique se concrétise par des enseignements d'initiation à la recherche dès le début du 1er semestre (S1) de la première année de master (M1) et conduisant à la réalisation d'une enquête au semestre 2 (S2), puis une approche méthodologique en M2 se finalisant par l'élaboration et la soutenance du mémoire. Toutefois, il est difficile de comprendre comment l'articulation entre l'objet de recherche et les pratiques professionnelles de stage est mise en œuvre sur l'ensemble du parcours en tenant compte des changements d'affectation de lieu de stage, liées notamment aux différences de situations des étudiants qui entrent en M2.

La progressivité de l'approche professionnalisante est perceptible dans le tableau des enseignements, les UE de M1 étant davantage centrées sur l'acquisition de savoirs fondamentaux du domaine de l'éducation et de la vie scolaire, tandis que les UE de M2 se spécialisent dans le domaine de la vie scolaire, dans l'élaboration de projet et dans l'analyse de pratiques, en lien avec le stage de pratique accompagnée ou en responsabilité, selon la situation de l'étudiant. Aucune information précise concernant les périodes de stage en M1 ou en M2 pour les FS alternants et les non alternants n'est communiquée. Le rapport mentionne simplement que "la découverte de l'environnement professionnel est essentiellement offerte par de longues périodes de stage".

La culture commune, peu explicite dans les libellés des UE, est développée dans le livret de formation qui n'est cependant pas fourni dans le dossier. On ne peut donc apprécier le volume horaire ni les contenus développés au cours de la formation. Elle aborde certaines thématiques déjà inscrites dans les UE disciplinaires CPE mais dans un cadre qui permet la rencontre avec les étudiants d'autres mentions du master MEEF, ce qui crée une ouverture essentielle à la découverte des autres corps de métier.

La dimension internationale est limitée à l'enseignement de l'anglais en M1 et à un cours d'approche comparée des systèmes éducatifs, en raison de la spécificité française du métier de CPE auquel prépare cette formation professionnalisante.

La place du numérique est abordée dans la formation relative aux outils professionnels. Le numérique est également utilisé par les étudiants et les formateurs à travers la plateforme interactive de l'université permettant l'accès à la messagerie électronique et à différentes ressources pédagogiques et documentaires. La plateforme prévoit l'usage d'un outil anti-plagiat permettant de répondre aux exigences de l'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique montre une diversité statutaire des intervenants dans la formation. Les enseignants-chercheurs y occupent une place importante et sont issus majoritairement des sciences de l'éducation. Les CPE en poste à l'URN, avec des CPE professionnels, assurent plus de la moitié des heures d'enseignement dans la mention. De nombreux professionnels de l'académie, représentatifs des différents partenaires institutionnels des CPE, contribuent également à la formation, en cohérence avec ses finalités.

Les responsabilités pédagogiques au sein de l'équipe de l'URN ne sont pas précisées.

Des réunions pédagogiques régulières et ponctuelles sont organisées.

La composition du conseil de perfectionnement est représentative de l'équipe pédagogique et permet la participation des représentants des corps d'inspection de la discipline ainsi que des délégués étudiants.

Il est mentionné que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont présentées dans le livret étudiant. Elles ne s'inscrivent pas dans une démarche d'évaluation par compétences en raison des problèmes rencontrés par le croisement du référentiel de formation universitaire avec le référentiel de compétences professionnelles. Cependant, un portefeuille d'expériences et de compétences existe dans l'environnement numérique de travail (ENT), et pourrait être mobilisé dans le cadre d'un développement de l'approche par compétences qui a été prévu par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) pour la rentrée 2022. La mise en œuvre de l'approche et de l'évaluation par compétences en articulation avec le référentiel métier devrait par ailleurs être facilitée par l'adoption du référentiel national 2019 des compétences attendues en fin de formation initiale.

Concernant l'évaluation, les modalités d'une seconde chance sont explicitées aux étudiants qui peuvent, le cas échéant, bénéficier d'un accompagnement pour une seconde session d'examens. En ce qui concerne les modalités de compensation, elles n'apparaissent pas dans le tableau des UE mais sont explicitées dans la charte des examens diffusée aux étudiants. Le rapport indique toutefois que les UE recherche à chaque semestre, l'UE mémoire ainsi que le module consacré au numérique sont non compensables.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif de recrutement est annoncé sur le site de l'INSPÉ et lors des journées portes ouvertes et forums, gage de transparence dans les admissions.

Les données relatives à l'attractivité de la formation ne sont pas connues par l'équipe pédagogique et relèvent uniquement du domaine des services administratifs. Cependant le tableau de bord issu de e-candidat montre une forte attractivité en termes de candidatures mais ne se traduit pas au niveau du nombre d'inscrits qui reste faible. Le nombre élevé de candidatures pourrait être le fait de candidatures multiples au niveau national dans les différentes formations CPE. Une enquête pourrait être engagée pour mieux comprendre les choix des candidats. L'abandon d'une formation à distance malgré un public souvent de professionnels ne fait pas l'objet de commentaires dans le dossier.

Le conseil de perfectionnement, composé d'enseignants-chercheurs, de professeurs agrégés et certifiés (PRAG et PREC), d'un inspecteur d'académie, d'un membre BIATSS et des délégués des deux années, se réunit lors des trois jurys qui se déroulent chaque année. Les compte-rendus sont diffusés aux instances de l'établissement ainsi qu'aux étudiants, et servent à l'ajustement régulier de la formation. Le dossier ne comprend pas d'exemplaire de compte-rendu. On ne connaît pas les modalités du processus d'évaluation des enseignements en interne; rien ne permet de dire que les étudiants ont la possibilité de participer à ce dernier au travers d'enquêtes. Il est simplement indiqué que les demandes formulées par ces derniers sont très variables d'une année à l'autre, ce qui empêche parfois l'équipe pédagogique de rendre effectives toutes les propositions d'évolution. Un travail de formalisation de ce processus d'évaluation mériterait d'être conduit en se fondant sur des enquêtes formalisées afin de pouvoir réellement contribuer au processus d'amélioration de la formation.

Les chiffres relatifs à la réussite des étudiants sont diffusés par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion professionnelle (OVEFIP).

Résultats constatés

La forte attractivité de la formation au niveau des candidatures est manifeste, mais ne se concrétise pas par un taux important d'étudiants inscrits.

Le taux de réussite aux examens chute fortement du M1 (86% en moyenne sur les années 2017-2019) au M2 (45% en moyenne). Le faible taux de réussite au diplôme est expliqué par la forte dépendance du diplôme de ce master vis-à-vis d'un concours sélectif offrant peu de postes et par le nombre croissant d'étudiants en situation de précarité obligés de travailler pour financer leurs études. Néanmoins des rencontres individuelles sont assurées par l'équipe avant l'admission pour vérifier l'adéquation du projet personnel des étudiants à la formation, et semblent être de nature à influencer positivement sur les taux de réussite en fin de parcours.

Les résultats des enquêtes sont donnés sur l'avenir des diplômés, mais ne permettent pas de connaître le devenir des étudiants non admis au concours. Aucun chiffre n'est d'ailleurs fourni concernant le taux de réussite au concours. L'enquête interne menée à 18 mois montre par ailleurs qu'aucun candidat n'a poursuivi en doctorat depuis 2012.

Conclusion

Principaux points forts :

- Équipe pédagogique diversifiée sur le plan statutaire et disciplinaire pour répondre aux objectifs de la formation qui s'appuie sur des savoirs et compétences pluridisciplinaires.
- Importance donnée à la place de la recherche qui se concrétise par la présence d'un nombre non négligeable d'enseignants-chercheurs dans l'équipe et un adossement progressif à la recherche tout au long du parcours.

Principaux points faibles :

- Une organisation pédagogique des enseignements et une mise en œuvre des stages peu adaptées à la situation d'une majorité d'étudiants salariés.
- Une formation centrée uniquement sur le concours CPE de l'éducation nationale qui gagnerait à se diversifier (en termes de lieux de stage, notamment)
- Peu d'articulation entre les services de scolarité et l'équipe pédagogique en ce qui concerne les inscriptions et le suivi des flux d'étudiants

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation au master MEEF Encadrement éducatif dispensée par l'INSPÉ de l'URN s'inscrit dans le cursus classique de formation des futurs CPE de l'éducation nationale. Sa forte imbrication avec le concours national de recrutement a un impact sur l'assiduité et le devenir des étudiants après l'année de M1, ce qui peut expliquer en partie le faible taux de réussite au diplôme. A cet égard, un travail collaboratif entre service administratif de scolarité et équipe pédagogique pourrait être envisagé afin d'améliorer l'attractivité de la formation initiale auprès des CPE et de leurs équipes d'assistants d'éducation dans l'académie. La diversification des débouchés et lieux de stage constituent également des perspectives de valorisation de l'engagement éducatif de candidats au M1 ayant des expériences professionnelles et/ou associatives très diverses. Ce point devrait faire l'objet d'une attention particulière dans le prochain contrat avec la réforme des concours de l'éducation nationale. Enfin le dispositif de VAE, peu attractif pour ce master, pourrait être valorisé comme offre de formation adaptée à des profils de candidatures indépendantes du concours de recrutement.

La rénovation des maquettes dans le cadre de la réforme de la formation des futurs enseignants et CPE sera l'occasion de développer l'approche par compétences, rendant ainsi plus explicites les modalités d'évaluation en fonction d'un référentiel de formation unique.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION: PRATIQUES ET INGENIERIE DE FORMATION

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF): pratiques et ingénierie de formation (PIF) articule les apports du monde de la recherche et du monde du travail. Il concerne les missions de formation, de direction, de coordination et de personne ressource. Il comporte trois parcours qui fonctionnent selon des modalités de formation continue et hybride co-portés par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), par le département sciences de l'éducation de l'unité de formation et recherche sciences de l'homme et de la société (UFR SHS) de l'URN. Le parcours Besoins Éducatifs Particuliers (BEP) qui propose une approche de spécialité pour l'école inclusive, comporte une première année de master (M1) avec une alternance entre cours en présentiel et en stage et une seconde année (M2) en formation hybride. Ce parcours est en lien avec le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI). Les enseignements en présentiel ont lieu le mercredi. Le parcours conception et animation de dispositifs d'enseignement et de formation (CADEF) propose uniquement un M2 (master suspendu) en une formation hybride. Ce parcours est en lien avec le certificat aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) et le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).. Le parcours petite enfance et partenariat éducatif (PEPAD) est également un M2 suspendu et est en lien avec les fonctions de direction et concours des collectivités territoriales.

Il est indiqué que ces trois parcours sont ouverts à la FC en M2. Un seul M1 existe directement adossé à une certification régie par décret, le M1 BEP répondant à une demande explicite de l'Éducation Nationale pour le CAPPEI.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir sont présentés dans des guides pédagogiques et livrets de formation sur le site de l'université.

Pour deux parcours (BEP et CADEF), les débouchés sont organisés pour un développement professionnel d'enseignants et de formateurs déjà en poste. Il est clairement affiché que pour le parcours BEP, en M1, une formation certifiante est adossée au CAPPEI.

Les finalités en termes de débouchés professionnels de la formation de la mention PIF sont clairement exposées, à savoir développer les métiers de la formation dans différents secteurs professionnels du monde de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (formateur de formateurs, responsable et coordinateur pédagogique et éducatif dans différents secteurs, chef de projet, animateur territorial, etc...).

Chacun des parcours s'adresse prioritairement aux professionnels de l'enseignement ce qui laisse comprendre qu'il s'agit de formation continue y compris pour le public recruté au niveau du M1 BEP.

Pour chaque parcours, les objectifs sont énoncés. Quatre pour BEP (appréhender la notion de besoin éducatif particulier, connaître l'évolution des politiques éducatives dans le champ des BEP, connaître les enjeux spécifiques et les modalités de l'école inclusive, coordonner des projets éducatifs et gérer des équipes) ; deux pour CADEF (permettre un approfondissement des compétences et éventuellement ouvrir des possibilités de reconversion professionnelle, développer les compétences nécessaires pour être plus efficaces lors des moments d'enseignement) et quatre pour PEPAD (apprendre à identifier, analyser et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de petite enfance, jeunesse et éducation, savoir diriger des structures éducatives en réseaux associatifs ou territoriaux, être en mesure de concevoir et de piloter des projets éducatifs, être capable d'animer et de développer des partenariats éducatifs à l'échelle des territoires).

Les compétences visées sont la plupart du temps en lien avec des référentiels de compétences professionnelles clairement identifiables (les trois parcours se fondent sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013. Le parcours BEP se fonde également sur le référentiel de compétences des enseignants spécialisés de 2017, le parcours CADEF sur le référentiel de compétences

professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs de juillet 2015, ainsi que sur des circulaires de 2015 concernant le CAFIPEMF et le CAFFA et le parcours PEPAD sur le référentiel de compétences des éducateurs de jeunes enfants.

Il est noté que la poursuite d'études n'est pas forcément connue par les étudiants bien que certains aient tout de même poursuivi en thèse ou dans des formations de niveau équivalent (master Management et Administrations des Entreprises de l'IAE de Rouen Normandie).

La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est disponible dans le dossier mais elle semble peu connue par les étudiants en raison d'une faible communication.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche clairement son positionnement national, en lien avec le cadrage des masters MEEF. A l'échelle locale, l'offre de formation présentée ne semble pas concurrentielle avec d'autres formations.

Comme d'autres INSPÉ, la préparation à la certification CAPPEI est adossée au M1 (parcours BEP). Il ne semble pas exister de chevauchement visible au niveau local avec des formations proches comme le master sciences de l'éducation, ingénierie de l'éducation à la santé et de l'éducation thérapeutique dont les objectifs sont orientés spécifiquement sur la conception, l'implantation et l'évaluation de dispositif et de programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP). Le parcours BEP développe quant à lui des contenus en matière d'apprentissage scolaire dans l'école et en établissement spécialisé. Au niveau régional un parcours proche « inclure socialement et scolairement des publics à besoins spécifiques » (I2SPBS) est proposé à Amiens.

Au sein du parcours CADEF, des liens étroits sont créés entre différents INSPÉ, via une journée d'étude organisée pour mettre en lien plusieurs parcours de l'INSPÉ des académies de Versailles d'Amiens et de l'université Paris 8 afin de permettre des rencontres et des échanges entre formateurs issus de différents champs professionnels (éducation nationale, santé, social) et de favoriser les liens entre les équipes pédagogiques de ces parcours renforçant in fine l'identité de cette mention de master. Une correspondance à travers un cours « Pédagogies et apprentissages » a également été établie entre ce parcours et le parcours « former à l'intervention au tutorat et à l'accompagnement professionnel » (FITAP) du master PIF de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens.

Enfin, bien que deux parcours proches existent dans des INSPÉ du sud de la France et qu'un nouveau parcours devrait ouvrir en 2021 sur Paris, le parcours PEPAD est le seul master en France concernant la petite enfance. Si des formations touchant au domaine de la petite enfance existent dans le champ des études sociales (master intervention et développement social par exemple), le parcours PEPAD présente en effet la spécificité de mettre en synergie l'ensemble des professionnels du domaine (éducateurs de jeunes enfants, professeurs des écoles, cadres de collectivités territoriales, de la santé, etc.).

Globalement, les liens entretenus par le master PIF de l'URN et les autres formations citées permettent d'envisager cette formation comme complémentaire à d'autres formations existant sur le territoire normand ou national et a permis de rendre plus visible l'INSPÉ dans le champ de la formation continue auprès des cadres de l'académie (CADEF), des enseignants spécialisés (BEP) et des collectivités territoriales (PEPAD).

De nombreux partenaires académiques et partenariats avec des associations sont identifiés et exposés pour chacun des trois parcours. Ces partenariats concernent diverses associations et un réseau de professionnels constitué d'enseignants référents, de responsables de structures (instituts médico-éducatifs - IME, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile - SESSAD, centre d'action médico-sociale précoce - CAMSP, ...) ainsi que des professionnels de structures spécialisées dans la petite enfance.

La mention entretient également des relations avec le rectorat, les IEN du pôle inclusif 76 et 27, des collectivités territoriales et le pôle formation et mission maîtres formateurs et des maîtres d'accueil temporaire (PEMF) des départements.

La mention est soutenue par quatre laboratoires : le centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (CIRNEF), le laboratoire dynamiques du langage in situ (DYLLIS), le centre de recherches sur les fonctionnements et dysfonctionnements psychologiques (CRFDP) et le laboratoire de didactique André Revuz, Paris (LDAR).

Chacun de ces laboratoires porte des thématiques de recherche et se situe dans des champs transversaux qui sont en adéquation avec les différents parcours de la formation (e. g. Enfants, Jeunes et Adultes en Interactions et Dialogue; Santé et Handicap pour CIRNEF, l'articulation entre des pratiques langagières et les constructions sociales pour le DYLLIS, des travaux portant sur la santé, la prévention, l'évaluation et les modalités d'accompagnement pour le CRFDP ainsi que l'étude des processus d'apprentissage, et d'enseignement pour le LDAR).

Chaque parcours cherche à créer des relations de proximité à travers différents projets dont certains sont soutenus par le programme des investissements d'avenir PIA3 « 100% Inclusion, un Défi, un Territoire » dont l'objectif est de créer un pôle structurant multidisciplinaire pour relever le défi de l'inclusion. Pour certains projets de recherche des conventions sont mentionnées avec le CIRNEF ou avec la mairie du Havre. Un accord-cadre a également été signé entre le rectorat et l'INSPÉ pour le parcours BEP pour l'accueil des stagiaires CAPPEI.

L'équipe pédagogique est composée de plusieurs enseignants-chercheurs (EC) habilités à diriger des recherches (HDR). Tous les EC sont impliqués dans des projets de recherche en lien avec les orientations des parcours. Ces projets sont collaboratifs, chercheurs et praticiens, mettant en évidence des liens forts entre théorie et pratique.

Aucun accord de mobilité n'est engagé.

Organisation pédagogique de la formation

Au niveau de la mention, la formation est constituée de 4 semestres et présente des parcours de spécialisation. Toutefois, l'année de M1 n'est proposée qu'au parcours BEP. Si les M1 sont envisagés dans la maquette qui sont disponibles dans le dossier, ils ne sont ouverts ni en CADEF, ni en PEPAD en raison notamment du type de publics accueillis dans ces deux parcours. En effet, ce sont essentiellement des professionnels-cadres éducatifs qui ont peu de temps à consacrer à la formation et qui n'envisagent généralement pas de s'engager sur deux ans puisqu'ils n'ont souvent pas de décharge, les obligeant à continuer leur activité professionnelle à temps plein. Il n'est cependant pas rare que les étudiants inscrits dans ces parcours valident leur M2 en deux ans, effectuant les travaux de recherche pour le mémoire lors de la seconde année.

Pour justifier les master suspendus des parcours CADEF et PEPAD, il est également indiqué une faiblesse en termes de forces humaines pour assurer les enseignements en M1. En effet, le M1 qui est seulement proposé pour le parcours BEP bénéficie du partenariat avec l'INSPÉ pour assurer les enseignements adossés à un cadrage spécifique dans le cadre uniquement de la formation professionnelle certifiant du CAPPEI. Par conséquent, l'offre de formation est organisée en un ou deux ans en fonction des parcours (BEP : M1 + M2 ; CADEF et PEPAD : M2).

La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants (30 ECTS par semestre).

La formation offre un parcours hybride : aucun parcours n'est proposé intégralement à distance et les enseignements en présentiel se déroulent surtout les mercredis, les samedis et le soir afin de faciliter le suivi de la formation par les professionnels en activité sans décharge. La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.

Au niveau de la mention, les volumes horaires du M1 BEP comporte un total de 336 h dont 300 h pour le CAPPEI et 36 h en présentiel. Seules ces heures de cours sont assurées par l'URN, le reste de la formation est assuré par l'INSPÉ.

Les trois parcours de M2 ne proposent pas le même nombre d'heures de formation : cela mériterait d'être justifié. Le parcours BEP compte un volume de 247 h dont 60% de cours magistraux (CM), le reste étant des travaux dirigés (TD) + 120h de stage à chaque semestre. La formation est avant tout en présentiel avec des plages FOAD dédiées, (97h).

Le parcours CADEF est constitué de 214 h dont 38% en CM + 100 à 120h de stage (d'une durée de 30 à 50h au premier semestre et d'une durée de 50 h à 70 h au second semestre). Le parcours PEPAD enfin, comporte 210 h dont 60% de CM + 210 h de stage au second semestre.

Il est annoncé que des compétences ont été identifiées par les équipes et que les intitulés des unités d'enseignement (UE) rendent visibles les objectifs envisagés. Lorsque l'on regarde les maquettes fournies, ce n'est pas le cas. Par exemple, UE1 dans le parcours PEPAD, semestre 3 (S3), nous pouvons lire "Éducation et territoires, questions vives", ce qui ne semble pas correspondre à une déclinaison par compétences.

Par ailleurs, les compétences communes sont déclinées au sein de thématiques spécifiques qui varient d'un parcours à l'autre en fonction des publics accueillis ce qui rend la lecture du tronc commun d'autant plus délicate. Un travail d'harmonisation des maquettes est nécessaire afin de rendre plus visible les points communs au trois parcours qui constituent les UE mutualisées du tronc commun.

La formation prévoit différentes modalités pédagogiques (dossiers et rapports de stage individuels, dossiers d'analyse et projets en commun).

Les trois parcours veillent à faire circuler les savoirs issus de la recherche et les savoirs d'expérience mais cette circulation est expliquée trop brièvement.

Il apparaît dans la formation des opportunités pour des rencontres avec des chercheurs lors de journées d'étude : une toutes les deux ans (environ), ce qui signifie que les étudiants n'assistent pas nécessairement à de telles journées. Il n'y a pas de lien formalisé avec l'école doctorale et les stages de recherche ne sont pas intégrés à l'offre de formation ce qui peut obérer une partie des débouchés ou des possibilités de poursuite d'études en doctorat.

Il n'y a pas de mobilité internationale. Un effort semble devoir être conduit afin de développer des mobilités courtes pour faire découvrir d'autres modalités éducatives sur les thématiques travaillées dans les parcours. Ce travail trouverait toute sa place au sein d'un M1 et permettrait ainsi de nourrir le travail de réflexivité et de mise en perspective des pratiques professionnelles engagé lors du stage et du mémoire en M2.

Les pratiques pédagogiques interactives sont mobilisées dans le cadre de l'hybridation des 3 parcours. L'utilisation d'outils mobilisant les techniques de l'information et de la communication (TIC) est indiquée et les pratiques pédagogiques se fondent sur les classes virtuelles, les travaux collaboratifs, les cours sur la plate-forme (classe inversée).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente différemment selon les parcours. Les étudiants sont informés de l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat. Une charte anti-plagiat est signée par les étudiants. La notion de plagiat fait l'objet d'analyse dans les enseignements d'initiation à la recherche et un enseignement éthique, déontologie professionnelle et recherche est également présent dans le parcours CADEF.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de huit membres EC permanents et titulaires à l'INSPÉ, neuf formateurs et d'autres professionnels. L'équipe est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Au niveau de la mention, 51% du volume horaire total est assuré par des maîtres de conférences (MCF), 5 % par des professeurs des universités (PU), 25% par des professeurs certifiés et professeurs agrégés (PRCE et PRAG), 10% par des contractuels et 8 % par des intervenants extérieurs (rectorat, centre hospitalier, sage-femme et cadre de santé).

Cette répartition est variable au niveau des parcours. Pour le parcours BEP, 7 enseignants- chercheurs (EC), 3 formateurs, 1 enseignant spécialisé et 1ATER; pour le parcours CADEF, 6 EC, 2 formateurs et 3 à 5 professionnels; pour le parcours PEPAD, 6 EC, une équipe de formateurs dont 2 de l'INSPÉ et des professionnels.

Il est annoncé que les formateurs inscrivent leur enseignement dans cette dynamique d'approche par compétences. Cependant, le dossier ne permet pas de rendre compte de cette mobilisation réelle. Les intervenants extérieurs ont un rôle important dans la formation du fait de leurs compétences attestées dans le domaine de la formation.

Des binômes de co-responsables représentant la mention PIF sont élus par leurs pairs pour une période de trois ans. Les binômes constitués d'EC ne représentent donc que deux parcours mais la représentativité des parcours est toutefois assurée par une rotation (CADEF/ PEPAD de 2016 à 2019; PEPAD/DEP pour 2019-2021 et BEP/CADEF pour 2021). Chaque parcours est également représenté par un responsable pédagogique. Des réunions de mention précédées de réunions pédagogiques de parcours et de réunions de co-direction INSPÉ ont permis de renforcer la visibilité des formations et les prises de décisions. Cela a également permis d'impulser une politique de formation fondée sur l'expertise conjointe des équipes avec un travail collaboratif entre les mentions MEEF au sein de la composante INSPÉ. Cette collégialité permet à chaque mention de s'inscrire dans la politique pédagogique globale de la composante.

La mention ne bénéficie d'aucun budget spécifique mais dispose de l'appui administratif de la composante pour répondre aux besoins exprimés par les responsables pédagogiques qui, en raison des nombreuses charges administratives et pédagogiques ne disposent pas toujours de temps suffisant pour accomplir pleinement ces tâches.

Un conseil de perfectionnement est clairement annoncé comme un organe consultatif pour le pilotage de la formation.

Les dates de jury, les crédits ECTS, les dates d'évaluation, les modalités de compensation des notes sont clairement explicités aux étudiants dès la rentrée. Le principe d'une démarche par compétences est acté, mais il n'est pas réellement mise en œuvre. Des pistes d'une meilleure prise en compte des compétences sont à l'étude. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicitées par chacun des enseignants.

Des validations d'acquis sont ponctuellement délivrées.

Une session de rattrapage est prévue à distance. Nous ne savons pas si elle est connue des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des flux d'étudiants ainsi que le devenir des diplômés est effectué sous forme de questionnaires en articulation avec les chiffres fournis par l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Chaque responsable de parcours réalise un suivi de l'insertion des étudiants.

Ce suivi permet de vérifier la plus-value de la formation et de constituer un réseau professionnel.

Le recrutement des étudiants en M1-BEP se fait en lien avec le rectorat. Celui des M2 (CADEF, BEP et PEPAD) se fait via une commission. Les éléments attendus sont bien explicités. Les décisions sont communiquées aux étudiants.

Les trois parcours sont connus des réseaux professionnels de partenaires identifiés et ils sont reconnus comme étant de qualité mais gagneraient toutefois en visibilité auprès des collectivités territoriales et sur le territoire plus généralement si un travail de communication à plus grande échelle était réalisé.

La réussite des étudiants est connue dans les différents conseils mais n'est pas rendue publique. Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont connus, mais ils ne sont pas analysés.

La formation connaît le devenir de ses diplômés en termes de poursuite d'études et d'insertion. Les données sont présentées très précisément pour le parcours CADEF et PEPAD mais sont toutefois analysées de façon très variable en fonction des parcours. Pour le parcours BEP, le devenir des étudiants est peu renseigné et les quelques données fournies ne sont pas analysées. Concernant le parcours CADEF, certains diplômés ont poursuivi en thèse, ont été admis à la certification CAFIPEMF ou CAFFA, ont obtenu le concours inspecteur de l'éducation nationale (IEN), ou ont été recrutés sur un poste de formateur à INSPÉ. Pour le parcours PEPAD, une description précise est fournie mais les données ne font l'objet d'aucune analyse. Certains diplômés sont devenus directeur de crèche, responsable au sein du service petite enfance et jeunesse d'une ville, d'autres ont poursuivi en master de psychologie, d'autres encore ont pris des fonctions de coordination de structures spécialisées dans la petite enfance ou de direction d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il n'est pas fait mention d'ordre du jour des réunions, ni de compte-rendu mais un bilan des conclusions pour chaque parcours est fourni dans le dossier. L'évaluation des enseignements est effectuée au travers de questionnaires adressés aux étudiants dans le but de mesurer les acquis perçus par les étudiants et de formuler des propositions sur les contenus dispensés en vue d'alimenter la réflexion conduite lors du conseil de perfectionnement. Le processus d'auto-évaluation semble assez bien approprié par l'ensemble des intervenants pour cette mention.

Résultats constatés

Globalement, les cohortes restent assez peu nombreuses. Si le M1 BEP a ouvert en 2017 grâce à la convention signée avec le rectorat, les effets au niveau du nombre d'inscrits en M2 n'ont été visibles que deux années plus tard. On peut s'interroger sur le devenir des étudiants de M1 BEP en 2018, année où l'effectif en M2 a connu sa plus forte chute (10 étudiants inscrits) alors qu'il aurait dû bénéficier d'un appel d'air du fait de l'ouverture du M1 l'année précédente (36 inscrits). Les faibles effectifs dans le parcours PEPAD sont expliqués en partie par l'absence de convention avec un territoire professionnel spécifique.

L'évolution des effectifs sur les trois parcours est variable mais aucune information n'est fournie pour expliquer ce phénomène.

Les taux de réussite demeurent excellents. En 2015-2016, 88% des étudiants de la cohorte ont obtenu le master en 1 an ou 2 ans au niveau de la mention. Sur les années suivantes, 73% des entrants dans un parcours du M2 MEEF PIF obtiennent le master en 1 an, 2 ans ou 3 ans.

En 2015-2016, 10 % des étudiants ont quitté la formation à l'issue de la première année sans avoir obtenu le diplôme. Sur les années suivantes, 28% n'ont pas validé le diplôme 3 ans après leur première inscription.

Il y a donc peu d'abandon et certains d'entre eux sont expliqués par des changements professionnels, la nouvelle activité de ces étudiants devenant l'enjeu prioritaire de leur évolution professionnelle.

L'insertion professionnelle connue pour les parcours CADEF et PEPAD est en adéquation avec les objectifs de la formation. Concernant le parcours BEP, le dossier ne fournit pas les informations nécessaires à cette évaluation. En ce qui concerne la poursuite d'études, plusieurs étudiants (4 BEP et 5 CADEF) ont eu l'opportunité de poursuivre en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique plurielle
- Trois parcours, correspondant à trois domaines spécifiques clairement identifiés
- Une offre de formation fortement ancrée sur le territoire normand
- Forts liens entre recherche et formation
- Bons dispositifs d'auto-évaluation
- Originalité des pratiques pédagogiques

Principaux points faibles :

- La visibilité de la formation est à renforcer
- Un travail d'harmonisation des maquettes est nécessaire afin de rendre plus visible les points communs des UE mutualisées qui constituent du tronc commun aux 3 parcours de la mention

Analyse des perspectives et recommandations :

Il serait important de développer davantage de partenariats avec les instances académiques (Rectorat et DSDEN) et les collectivités territoriales : des collègues intéressés par des certifications pourraient ainsi s'inscrire dans l'un des parcours et valoriser ainsi la certification par un diplôme (tout en restant indépendante).

Le renforcement de la visibilité de la formation et la diversification des liens avec des secteurs professionnels visés par la formation pourraient également alimenter les effectifs qui sont relativement bas.

Enfin, il semble important d'analyser le devenir des étudiants, et d'ajuster, si nécessaire, les besoins de la formation particulièrement pour le parcours BEP. Faire connaître l'impact de la formation sur les professionnels pourrait être un levier pour la développer davantage.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION: PREMIER DEGRE

Établissements

Université de Rouen-Normandie, Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF): premier degré s'inscrit dans le cadre national de l'arrêté du 7 juillet 2019 fixant les formations dispensées dans les masters MEEF au sein des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ). A l'INSPÉ Normandie-Rouen-Le Havre, il se déploie sur trois sites distincts : Mont Saint-Aignan, Evreux et Le Havre. La formation se déroule uniquement sur site.

Analyse

Finalité de la formation

Le descriptif de la formation est clair, il reprend le référentiel de compétences du 18/07/2013 présentant les compétences communes (14) à tous les personnels d'éducation et les compétences spécifiques (5) aux professeurs. A ces deux blocs de compétences, s'ajoutent des compétences en matière de recherche en éducation. Il n'est pas fait référence aux blocs suivants de compétences de la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP): usages avancés des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), développer des savoirs hautement spécialisés et les intégrer, communication spécialisée pour le transfert des connaissances, appui à la transformation en contexte professionnel. Les enseignants s'appuient sur le référentiel de compétences paru au Bulletin Officiel (BO) du 25/07/2013. Toutes les informations utiles sur la formation sont accessibles via un guide de l'étudiant Master MEEF 1ère année réactualisé chaque année accessible par le site de l'INSPÉ Rouen Normandie.

Positionnement dans l'environnement

A l'échelle régionale, un autre établissement propose un parcours Master MEEF 1er degré, l'INSPE Normandie Caen. Il n'est pas fait mention de parcours de préprofessionnalisation en licence mais des liens étroits sont tissés avec les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'établissement préparant les étudiants au niveau Licence ainsi qu'avec l'université co-porteuse de cette mention (Université Le Havre-Normandie) qui se concrétisent par la mise en œuvre d'Unités d'Enseignement (UE) en L2 et en L3 de type enseignements hybrides. Une UE sur l'initiation à la recherche permet l'acculturation des étudiants à la recherche tout au long des quatre semestres de la formation. Les unités de recherche en appui de la formation sont toutes recensées. Outre l'initiation à la recherche, les enseignants-chercheurs interviennent dans les UE de didactique et de développement professionnel.

Tous les enseignants qui participent aux UE de formation à et par la recherche, sont doctorants, docteurs ou enseignants-chercheurs et sont tous membres des laboratoires de recherche de l'URN. L'adossement de la formation à la recherche est assez classique pour ce type de formation et se manifeste principalement à deux niveaux. Tout d'abord, à travers l'encadrement des mémoires qui sont pour certains intégrés à des travaux d'équipes de recherche des laboratoires. Ensuite, à travers la mobilisation par les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation de savoirs et d'écrits scientifiques issus de la recherche. Toutefois, le rapport ne mentionne pas explicitement quelle est l'articulation formation-recherche et comment cette dernière s'insère dans une politique plus générale de recherche au niveau de l'INSPÉ.

Concernant l'ouverture à l'international, le rapport mentionne des possibilités de stages de pratique accompagnée à l'étranger dans des écoles du réseau de l'Agence Pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Cependant, aucune donnée statistique n'est fournie sur ces mobilités étudiantes et rien n'est dit sur les destinations vers lesquelles ces stages sont effectués. On sait toutefois que la durée du stage en mobilité est identique à celle réalisé dans le périmètre de l'INSPÉ.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation, les masses horaires allouées aux divers enseignements indiqués, ainsi que les crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) octroyés sont exposés très clairement. Le volume horaire est de 535 heures (dont 119h de Cours Magistraux CM) en première année. En deuxième année, deux parcours de spécialisation sont proposés selon que les étudiants sont admis au concours et bénéficient du statut de fonctionnaire stagiaire (parcours alternants) ou qu'ils n'ont pas été admis au concours mais souhaitent valider le master 2 (M2 - parcours non alternants). La formation des étudiants alternants est de 270h et de 526h (dont 61h CM) pour les non alternants. Dans le parcours alternants, les stagiaires se voient confier en binôme la responsabilité d'une classe. Ils alternent formation à l'INSPÉ et responsabilité de la classe toutes les trois semaines.

S'il est indiqué dans le dossier que les règles d'attribution des ECTS respectent les réglementations ou directives nationales et européennes, on peine à voir à travers les intitulés des enseignements qui ne sont pas décrits si la ventilation des ECTS est conforme au cadrage du master MEEF concernant notamment les 30 ECTS en M2 pour stage et mémoire. En effet, si l'on se fie à ce qui est indiqué dans les tableaux des Unités d'Enseignement (UE), seul une UE recherche est mentionnée à chaque semestre du M2 pour un total de 12 ECTS seulement. Un effort d'explicitation, de communication et de mise en conformité de la ventilation des ECTS est ici indispensable.

Les différents types de stages (observation, pratique accompagnée, stage en responsabilité) permettent d'organiser progressivement au cours des deux années la découverte puis l'insertion dans le futur cadre professionnel. Afin de favoriser l'adaptation à différents contextes professionnels, les étudiants effectuent en M1 un stage en école maternelle et un stage en école élémentaire. Pour les étudiants n'ayant pas réussi le cours à la fin de la première année, le parcours qui leur est dédié en seconde année (dit « non alternants ») prévoit deux périodes de trois semaines de stage en écoles. Pour les étudiants lauréats du concours intégrés en M2 dans le parcours dit « alternants » l'accompagnement du stage en responsabilité est assuré par un binôme enseignant INSPÉ / enseignant Éducation Nationale. La programmation et l'accompagnement des stages apparaissent tout à fait satisfaisants.

Si l'accueil des étudiants lors des stages dans les établissements scolaires est régi par une convention-cadre entre l'URN, l'université Le Havre Normandie et le Rectorat de Normandie rien ne précise toutefois si la formation offre des stages dans l'enseignement privé ou dans d'autres secteurs éducatifs.

Les lauréats du concours n'ayant pas suivi la première année du master peuvent valider cette première année par des cheminements spécifiques dits « parcours adaptés » décrits précisément dans le rapport. Il est prévu des possibilités d'aménagement et de dispense, ou d'allongement du cursus pour les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap. On peut regretter qu'il n'existe pas de modalité à distance de la formation pour ces publics spécifiques.

La structuration totale de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences est toujours en cours et ne sera effective que pour la rentrée 2022. L'approche par compétences n'est pas utilisée au niveau de chaque UE. Il n'est pour l'instant pas proposé aux étudiants d'évaluer leurs acquis à l'aide d'un portefeuille de compétences. Il conviendra donc d'approfondir le développement de l'approche par compétences.

La place du numérique est manifeste dans les thématiques traitées dans les mémoires. La formation utilise une plateforme numérique pour le dépôt de supports pédagogiques et les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail. On dispose cependant de très peu d'éléments pour juger de la diversification effective des pédagogies mises en œuvre.

Le dispositif de formation à la recherche et par la recherche est satisfaisant. Une UE d'initiation à la recherche est inscrite au programme au cours des quatre semestres. Elle est créditée de 4 ECTS en première année et de 6 ECTS en seconde année. La première année est plutôt consacrée à la recherche documentaire pour aboutir à la formulation d'une question de recherche tandis que la deuxième année est centrée sur la réalisation du mémoire. L'établissement dispose d'un outil de détection du plagiat (non nommé). Les étudiants signent une déclaration de non-plagiat lorsqu'ils déposent leur mémoire et sont informés de l'utilisation systématique de l'outil de détection du plagiat.

Concernant la dimension internationale, les formations en langues ne donnent pas lieu à une certification du niveau atteint en référence au cadre de référence européen. Toutefois, le document précise que l'UE d'anglais fait partie des UE non compensables. On ne dispose pas non plus de statistiques sur la mobilité entrante et sortante.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et parfaitement adaptée aux contenus dispensés dans la formation, mais elle n'est pas formellement identifiable par les étudiants dans les guides papier ou le site internet de l'INSÉ. Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités) apportent les éléments théoriques et assurent la mise en œuvre de l'UE « recherche », du suivi et de l'encadrement des mémoires et participent aux tutorats. Les formateurs INSPÉ (professeurs agrégés ou certifiés, professeurs des écoles) établissent un lien entre les éléments théoriques et leur mise en contexte professionnel. Si les charges d'enseignement sont clairement identifiées, on peut tout de même s'interroger sur les opportunités réelles de

mise en dialogue entre les éléments théoriques et scientifiques avec le contexte professionnel par des intervenants dont on comprend qu'ils interviennent de façon assez « départementalisée ».

L'équipe pédagogique est composée pour 60% de professeurs agrégés et professeurs certifiés (PRAG et PRCE), 23% d'enseignants-chercheurs et pour le reste, de contractuels et de professionnels. Au vu de la composition de l'équipe, on comprend que la grande majorité des volumes horaires d'enseignements (80%) est dispensée par les PRCE et PRAG et que les enseignants-chercheurs n'assurent que 14% du volume. Le reste étant dispensé par des contractuels et des professionnels.

Les responsabilités sont clairement identifiées, avec des responsables d'UE, des responsables disciplinaires et des chargés de mission qui coordonnent les enseignements et l'organisation des stages. Deux responsables de mention sont élus pour une période de 2 à 3 ans par les membres de l'équipe pédagogique.

Il existe un conseil de perfectionnement composé des responsables disciplinaires et de mentions, des représentants des différents partenaires intervenant en formation et des représentants des étudiants ainsi que d'un étudiant diplômé. Les résultats des enquêtes effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen (OVEFIP) ne lui sont pas transmis systématiquement, ce qui limite ses fonctions d'amélioration de la formation. Les modalités de participation des étudiants au processus d'évaluation des enseignements ne sont en outre pas explicitées. Le dossier ne comporte pas de compte-rendu du conseil de perfectionnement bien qu'il soit indiqué que ce dernier fait l'objet d'une diffusion par voie électronique aux personnes présentes. Il est donc fort dommage de ne pouvoir vérifier l'adéquation entre ce qui est annoncé et ce qui est effectivement réalisé que ce soit au niveau de sa composition, des objectifs visés ou encore au niveau de ses modalités de son fonctionnement.

Il existe par ailleurs un conseil de filières qui réunit les responsables de formation et les représentants étudiants et permet, à la fin de chaque semestre, de faire le bilan de la formation et de prendre en compte les demandes des étudiants. Ces conseils de filières sont organisés sur chacun des sites de l'INSPÉ. Ils constituent un outil adapté pour ajuster et améliorer la formation. L'originalité du pilotage réside dans une volonté de gouvernance collégiale de l'ensemble des quatre mentions du master MEEF. Jusqu'en 2020, des réunions bimensuelles permettant de développer une expertise conjointe des équipes pédagogiques des quatre mentions ont été organisées. Ces modalités collégiales ont été réorganisées en mai 2020 à la satisfaction de l'équipe pédagogique du master.

Pour chaque UE, le guide de l'étudiant présente les objectifs et les contenus de formation ainsi que les modalités d'évaluation. Les examens sont communs aux trois sites et ont lieu au même moment. Les UE de langues vivantes, de développement des compétences professionnelles et d'initiation à la recherche (présentation des résultats de la recherche pour les alternants et les non-alternants : mémoire et soutenance) sont non compensables conformément au cadrage national.

Pour les autres UE, le dossier précise que les règles de compensation ne sont pas systématiquement connues des étudiants. Un effort de communication est à mener dans ce domaine, de même qu'en ce qui concerne les critères mis en œuvre pour classer les candidatures à l'entrée en master.

Dispositif d'assurance qualité

Bien que l'OVEFIP mette à disposition de la communauté des données complètes sur les effectifs et les résultats du master, le dossier ne propose qu'un lien vers un site qui oblige à faire des recherches soi-même pour conduire les analyses. Le travail d'analyse est en effet extrêmement succinct et aucune discussion n'est conduite sur les données extraites des tableaux sur le suivi des flux d'étudiants présentés en annexes. L'attractivité de la formation n'est pas plus analysée. Tout au mieux, on dispose de quelques chiffres qui ne sont pas mis en perspective au regard du contexte local ou national. Le dossier mentionne toutefois le nombre de demandes d'entrée dans le master (1202 pour l'année 2019/2020) en rapport avec les capacités d'accueil limitées (432 places en M1 et 504 en M2) mais là encore, aucune analyse sur l'attractivité n'est conduite. Le recrutement des étudiants est réalisé au sein d'une commission interne à l'établissement sur la base de dossiers composés de pièces administratives, d'un CV, d'une lettre de motivation et des relevés de notes des années de licence. L'ensemble des critères utilisés pour classer les candidatures ne sont toutefois pas publiquement affichés.

Les taux de réussite qui apparaissent sur les procès-verbaux de jurys ne sont pas publiés (pour 2019-2020, un taux de réussite de 83% en M1 et de 91% en M2). La visibilité concernant le devenir des diplômés est pratiquement nulle puisque les chiffres fournis par l'OVEFIP ne concernent que les lauréats du concours et du master qui sont pour la plupart titularisés au sein du Ministère de l'éducation nationale. L'insertion professionnelle des titulaires du Master MEEF 1er degré, sans obtention du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) demeurent donc un point aveugle. En ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, l'évaluation n'est pas plus aisée puisque sur l'ensemble des mentions concernées, à peine 20% des situations des diplômés sont connues. Parmi ces dernières, 80 % sont celles d'étudiants ayant réussi un concours d'enseignement.

Résultats constatés

Le doctorat et le master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF) sont mentionnés comme d'éventuelles poursuites d'études possibles.

Aucun étudiant diplômé n'a poursuivi en doctorat entre 2012-2013 et 2016-2017 et les chiffres ne sont pas fournis pour la poursuite en MEEF PIF.

Aucun étudiant n'est entré en M1 après une procédure de VAE entre 2015 et 2018.

Le devenir des étudiants diplômés est mal connu, peu d'entre eux répondant aux enquêtes de l'OVEFIP. Il n'existe par ailleurs pas de dispositif mis en œuvre pour connaître le devenir des étudiants non diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des liens étroits avec le milieu professionnel permettant de mettre en œuvre de façon satisfaisante l'alternance
- La formation à et par la recherche pensée progressivement de la première à la seconde année.
- Un pilotage très efficace de la formation à différents niveaux : conseil de filières, gouvernance collégiale impliquant les quatre masters MEEF

Principaux points faibles :

- Absence de modalités de formation à distance qui permettrait d'améliorer le taux de réussite d'étudiants engagés dans une activité professionnelle, de sportifs de haut niveau et d'étudiants présentant un handicap.
- Dispositifs d'assurance qualité insuffisants
- Faiblesse du dispositif de pré-professionnalisation en licence

Analyse des perspectives et recommandations :

Les deux principales recommandations concernent l'approche par compétences et la diversification des pédagogies. Ces deux objectifs vont de pair puisque des pédagogies centrées sur les étudiants facilitent le développement de compétences, notamment psychosociales et méthodologiques.

La mention de master MEEF premier degré pourrait également bénéficier d'une formation à distance. Ce point n'est pas mentionné par l'équipe pédagogique mais semble important dans un bassin de formation où les étudiants peuvent habiter jusqu'à quatre-vingt kilomètres du centre de formation.

Par ailleurs, un enjeu important avec le nouveau cadrage du master MEEF concernera la préprofessionnalisation en licence et la diversification des stages autres que ceux de l'Education Nationale de façon à ouvrir sur d'autres débouchés.

Enfin, les données rapportées sont très lacunaires et se limitent sur bien des aspects à une description dépourvue d'analyse, en particulier sur le suivi des étudiants non-titulaires d'un concours.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION: SECOND DEGRE

Établissements

Université de Rouen-Normandie, Université Le Havre Normandie

Présentation de la formation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré (MEEF 2nd degré) est le fruit d'une collaboration entre l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Normandie Rouen-Le Havre et deux universités : L'Université de Rouen Normandie (URN) porte 13 parcours (allemand, anglais, documentation, économie-gestion, éducation musicale, éducation physique et sportive, espagnol, histoire-géographie, lettres, mathématiques, philosophie, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre) et l'université Le Havre-Normandie propose uniquement le parcours anglais. Le master MEEF 2nd degré a pour objectif de former les étudiants aux compétences attendues pour un futur enseignant du second degré, à la fois expert des contenus qu'il enseigne et de la méthodologie de leur enseignement. L'objectif visé est de préparer au mieux les étudiants aux concours de recrutement du second degré et de faciliter leur insertion professionnelle jusqu'à leur titularisation.

Les enseignements dispensés par l'URN se déroulent sur le site de l'INSPE Normandie Rouen-Le Havre, ainsi que sur les sites de différentes Unités de Formation et de Recherche (UFR, Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) toutes situées à Mont Saint-Aignan ainsi que sur le site de UFR Droit, Sciences économiques et Gestion située à Rouen.

En ce qui concerne les enseignements dispensés par l'URN, ils se déroulent à la faculté des affaires internationale au Havre. La formation est intégralement prévue en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés et s'appuient sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat décrit dans l'arrêté du 1er juillet 2013 ainsi qu'aux compétences attendues au niveau du grade master. La formation vise le recrutement des étudiants dans l'enseignement secondaire. En première année (M1), les contenus disciplinaires et didactiques ainsi que leur évaluation sont en lien étroit avec les attendus des épreuves des concours. La seconde année (M2) est consacrée à la professionnalisation avec un stage en responsabilité pour les Fonctionnaires Stagiaires (FS). L'objectif de réussite au concours est cohérent avec les débouchés du master mais le dossier rend compte de difficultés pour les étudiants admis au M1 mais non-lauréats du concours contraints de mener de front, en M2, la réussite au diplôme et au concours.

Le dossier mentionne les possibles réorientations des étudiants non-lauréats du concours vers d'autres employeurs que l'Éducation Nationale. Cependant, il n'est pas précisé quels sont les outils mis à disposition des étudiants pour faciliter cette réorientation.

Positionnement dans l'environnement

La formation en Master MEEF mention 2 est unique à l'échelle de l'URN. A l'échelle de la nouvelle région Normandie, un Master MEEF mention 2 existe aussi à l'université de Caen-Normandie pour des parcours similaires.

Le master MEEF 2nd degré avec ses 13 parcours est dispensé essentiellement à l'URN mais le parcours anglais est également dédoublé sur le site de l'université du Havre-Normandie. Au vu des effectifs globaux accueillis sur les deux sites (26 inscrits en M1 en 2018-19 pour 45 candidatures ayant reçu un avis favorable), on peut se demander si un tel dédoublement est réellement justifié.

Les enseignements du tronc commun de M1 et de M2 sont mutualisés.

La formation s'appuie sur plusieurs composantes situées sur différents sites dont certaines proposent dès la licence de la préprofessionnalisation sans que l'on sache exactement ni de quels modules il s'agit ni quelles sont les licences concernées. Le parcours « allemand » qui n'a pas ouvert depuis 2017 fait l'objet d'une convention avec l'université de Caen-Normandie qui permet aux FS d'être accompagnés au sein de l'URN.

Cette collaboration à l'échelle de la nouvelle région Normandie pourrait être renforcée et étendue en proposant notamment de nouveaux parcours orientés vers l'enseignement professionnel et technologique (Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technologique).

La formation s'inscrit également dans une continuité nationale assurée par la présence de la composante dans le Réseau des INSPÉ.

La formation par et à la recherche est un point fort de la formation qui bénéficie de la présence de 16 laboratoires universitaires qui offrent une pluralité de perspectives aussi bien en recherche disciplinaire qu'en sciences de l'éducation mais aussi du projet PIA3 dont a été lauréate la composante INSPÉ avec plusieurs partenaires nationaux. La poursuite en doctorat n'est pas une priorité affichée mais cela s'explique par la nature même de ce master.

Les partenariats sont essentiellement représentés par le rectorat qui est associé à la formation en fournissant les terrains de stages mais aussi en détachant du personnel du second degré. Les relations avec cet interlocuteur privilégié peuvent être source de tensions. L'auto-évaluation l'a parfaitement cernée en faisant état d'un équilibre à renforcer entre indépendance de la formation universitaire et une nécessaire harmonisation avec un employeur unique. Le dossier évoque également un partenariat avec le réseau canopé pour la dimension pédagogique, les associations et institutions nationales et internationales et les partenaires classiques de l'école (Caisse d'Aide Sociale de l'Éducation Nationale, La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France, La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale). Le rôle précis de chacun n'est toutefois pas explicité.

Bien qu'il existe au niveau de l'URN des réunions d'information et d'accompagnement administratif incitatives à la mobilité, l'ouverture à l'international de la mention semble compliquée du fait d'une formation principalement tournée vers la réussite au concours dont les écrits arrivent assez tôt dans l'année de M1 et organisée essentiellement autour de la professionnalisation en M2. Certains étudiants ont pu exprimer leur souhait de bénéficier d'un séjour Erasmus sans que ces derniers puissent être satisfaits compte tenu de l'incompatibilité entre l'organisation de la maquette avec un séjour de quelques mois à l'étranger. Il n'est pas précisé s'il y a davantage de facilité pour permettre ces mobilités dans les parcours langues vivantes mais on peut penser que non puisqu'aucun partenariat n'est conclu avec des établissements étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

Les volumes horaires ainsi que la répartition Cours Magistraux / Travaux Dirigés (CM/TD) sont très variables d'un parcours à l'autre et on peut noter qu'il ne sont pas toujours conformes au cadrage national. En effet, en M1 allemand, anglais, documentaliste, lettres et particulièrement en philosophie (257 heures), on peut relever que le volume horaire est inférieur aux 500 heures requises. Le M1 d'éducation physique et sportive (EPS), de sciences physiques et chimie (SPC) ainsi que celui de sciences et vie de la terre (SVT) sont quant à eux excédentaires. En ce qui concerne le volume horaire des 250 à 300 heures requises en M2, il est quant à lui dépassé en lettres ainsi qu'en économie-gestion mais largement déficitaire et en philosophie (184h), et dans une moindre mesure en musique (234h), en SPC (212h) et dans le parcours documentaliste (232h). Par ailleurs, on peut également relever un déséquilibre très fort dans la répartition CM/TD avec des masses de CM qui semblent trop conséquentes pour des formations professionnelles, variant entre 60% et plus de 90% en M1 anglais, documentaliste, économie, espagnol, histoire-géographie, lettres et philosophie ainsi qu'en M2 de lettres.

L'organisation de la formation est néanmoins claire avec une professionnalisation progressive: du stage d'observation en M1 à la mise en responsabilité en M2 pour les Fonctionnaires Stagiaires (FS).

Tous les étudiants de la mention, excepté pour le parcours Éducation Physique et Sportive (EPS), effectuent un stage d'observation en M1 dont une partie est filée au cours du premier semestre ainsi qu'un stage massé d'une semaine fin novembre. Les étudiants en M1 parcours EPS réalisant quant à eux un stage entièrement filé. Pour les M2 alternants, le stage en responsabilité est filé et concerne la moitié de leur service. Les M2 non alternants réalisent quant à eux un stage filé en pratique accompagnée tout au long de l'année pour un volume horaire maximal de 60 heures.

Le M2 s'organise autour de différents profils des étudiants dans chacun des parcours : FS, lauréats du M1 mais pas du concours, lauréats du concours mais issus d'un autre master. Cette pluralité de profils est bien prise en compte et des formations spécifiques sont proposées à chacun. Cependant, cette organisation alourdit considérablement l'équilibre de l'année des étudiants qui doivent repasser le concours : c'est l'une des principales difficultés de cette formation. En effet, on peut noter des différences assez notoires au niveau des volumes horaires moyens en M2 entre les FS qui est de 255 heures tous parcours confondus et de 370 heures pour les M2 non alternants.

La formation propose un enseignement de tronc commun à travers des UE compétences transversales qui regroupent les étudiants des différents parcours de la mention et offre une culture commune sur une durée moyenne de 25 heures par semestre tous parcours confondus. Les informations données dans le dossier ne permettent cependant pas de d'apprécier les regroupements de contenus interdisciplinaires qui relèvent du tronc commun. La culture commune doit pouvoir se décliner également en fonction des spécificités de chaque parcours selon les indications du conseil de perfectionnement. Il n'est pas expliqué pourquoi cet enseignement transversal propose une ventilation horaire très différente d'un parcours à l'autre. Un déséquilibre que l'on retrouve également sur les autres UE (par ex. 184h pour l'UE disciplinaire en EPS contre 428h en Mathématiques)

mais aussi sur la répartition des crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) : 34 ECTS pour 436h dans le bloc 1 du parcours éco-gestion contre 48 ECTS pour 413h pour le parcours SVT. Même si la mention 2nd degré regroupe des parcours aux réalités très différentes, notamment parcours monodisciplinaire ou bi-disciplinaire, et au public aussi très différent, tendre vers une harmonisation amènerait plus de cohérence au sein de la mention.

La place de la recherche semble elle aussi inégale d'un parcours à l'autre avec un volume horaire moyen par master variant de 1,5% du volume horaire total en lettres et en SPC à 8% du volume total en éco-gestion. La plupart des autres parcours allouent environ 5% de leur volume horaire total à l'enseignement à et par la recherche, que ce soit au travers d'UE de méthodologie de la recherche ou d'UE consacrées à la réalisation du mémoire. La formation n'est pas définie en blocs de compétences mais cela devrait être le cas pour la prochaine maquette.

L'utilisation du numérique est bien présente et se décline progressivement sur les 2 années d'une approche transversale à une spécialisation en fonction des particularités de chaque parcours. Il ne semble toutefois pas y avoir de pratique pédagogique innovante spécifique dédiée à l'acquisition des compétences numériques transversales.

Pilotage de la formation

L'équipe enseignante est pluricatégorielle avec des enseignants-chercheurs, des professeurs agrégés (PRAG) et professeurs certifiés (PRCE) mais aussi des formateurs académiques. Pour la plupart des parcours de la mention, plus de la moitié des volumes horaires des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs. C'est le cas pour le parcours anglais, EPS, espagnol, histoire-géographie, lettres, mathématiques, philosophie et SPC. En SVT et en musique plus des $\frac{3}{4}$ du volume sont assurés par des PRCE ainsi que des PRAG. La participation de personnels institutionnels de l'éducation nationale est quant à elle extrêmement marginale puisque sur les 13 parcours, seul 4 bénéficient de leurs interventions et sur des volumes horaires variant de 2 % à 4% du volume horaire global du master.

Pour chaque parcours, il existe une équipe de pilotage constituée par des responsables d'UE, des responsables de parcours et des co-responsables élus de mention (INSPÉ et Unité de Formation et de Recherche UFR). Les différents responsables de mention, ainsi que les responsables de site et les administrateurs se réunissent deux fois par mois.

Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et le rôle qu'il tient dans le pilotage du master ne sont pas évoqués.

Des conseils de perfectionnement se réunissant deux fois par an sont organisés au niveau de la mention entre les responsables de mention, de parcours, d'UE, de représentants du monde socio-économique et des représentants des étudiants des différents parcours en M1 et en M2.

Le dossier fait mention d'un pré-jury de site et d'un jury de mention 2nd degré dont la composition n'est pas explicitement indiquée. En outre, les difficultés évoquées sur le décalage entre les résultats du concours et le calendrier de jury font apparaître la réussite au concours comme la principale finalité ce qui ne correspond pas à l'arrêté master 2013.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier indique le taux de réussite au diplôme ainsi que le taux de poursuite d'études. Les taux de réussite aux examens sont très variables selon les parcours mais sont cohérents avec ceux que l'on peut observer dans des formations similaires. Les résultats communiqués par l'observatoire de la vie étudiante sont à relativiser au vu du faible nombre de réponses. La mesure de la réussite des étudiants n'est pas analysée dans le dossier et aucune synthèse n'est proposée. Seuls des tableaux sont fournis.

Un conseil de perfectionnement qui laisse une large place aux étudiants se réunit tous les semestres et les comptes rendus sont proposés en annexe. Même s'il semble jouer un rôle central, le dossier ne permet pas d'apprécier si les recommandations soulevées sont suivies d'effets. On ne sait pas non plus quelle forme prend l'évaluation des enseignements par les étudiants ni si ce processus est véritablement formalisé. On ne peut donc apprécier la manière dont les étudiants et les enseignants travaillent à l'amélioration de la formation ni sur quel type de supports repose ce travail.

Résultats constatés

Les étudiants ont accès au Portefeuille d'Expérience et de compétences qui leur permet d'évaluer leurs acquis. Il y a quelques données chiffrées qui ne sont pas analysées mais qui révèlent néanmoins au niveau de la mention des effectifs en baisse de 10% en M1 et de 40% en M2 entre les années universitaires 2017-18 et 2018-19. Les taux de réussite ont toutefois augmenté de 5 points en M1 et de 15 points en M2 entre ces deux années. Au niveau plus spécifique, on peut questionner l'attractivité de certains parcours comme musique et philosophie qui présentent des effectifs extrêmement faibles pour les deux précédentes années.

L'enquête interne réalisée à 18 moins indique une insertion professionnelle satisfaisante mais ce sont essentiellement les lauréats du concours qui ont répondu à l'enquête menée par l'Observatoire de la Vie

Étudiante. Ce travail de collecte et d'analyse des données doit être poursuivi de façon plus systématique afin de mieux prendre en compte tous les diplômés du master et envisager des réorientations pour les étudiants en échec au concours notamment.

Conclusion

Principaux points forts :

- La formation à et par la recherche et la politique recherche de l'INSPÉ avec le projet PIA 3.
- Des équipes pédagogiques diversifiées.
- Un travail en collaboration avec rectorat/DSDEN nettement affiché.

Principaux points faibles :

- La pertinence du dédoublement du parcours Anglais sur deux sites est questionnable
- Absence d'ouverture à l'international et mobilité sortante en particulier pour les parcours langues vivantes
- Absence d'analyse des données concernant la démarche qualité et le suivi des étudiants
- Manque d'harmonisation entre les parcours : volume horaire, rapport CM/TD, place de la recherche, place du tronc commun.
- Un continuum de formation de la licence à la formation continue et/ou doctorat insuffisant

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation propose une véritable professionnalisation progressive et s'appuie sur une équipe aux profils diversifiés qui offre une bonne vision d'ensemble de la profession et facilite l'entrée dans le métier. Bien que la prise en compte des réalités très différentes qui constituent les 13 parcours de la mention soit indispensable pour former des « experts de leur discipline », une certaine harmonisation des maquettes, notamment de la ventilation horaire, de la répartition des ECTS, de la recherche amènerait plus de cohérence à l'ensemble de la mention. Le travail déjà engagé vers une structuration progressive de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences ne peut qu'être encouragé ainsi qu'une analyse systématique du devenir des étudiants non lauréats du concours. La future réforme qui décale le concours en M2 devrait permettre de dégager un peu plus de temps pour l'internationalisation du master qui peut s'envisager par des stages optionnels de courte durée à l'étranger mais aussi en termes de coopération internationale. Il s'agira aussi de profiter de cette réforme pour repenser la place du continuum de L à M et la diversification des débouchés (notamment via les lieux de stage).

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Psychologie de l'Université de Rouen est une formation organisée sur deux années et à finalité mixte, c'est-à-dire à la fois professionnelle et recherche. Il est composé de quatre parcours organisés en quatre semestres, à savoir Neuro-Psychologie Cognitive : Évaluation, Diagnostic et Remédiation Individualisées (NPC EDRI); Psychologie Clinique et Psychopathologie : Évaluations, Soins psychiques, Recherche (PCP ESR); Psychologie du Développement : Handicap et Prévention chez l'Enfant (PDHPE); Psychologie du Travail et Ingénierie Psycho-Sociale : perspectives fondamentales et appliquées (PTIPS). Cela renvoie à quatre finalités de pratique professionnelle différentes mais dont l'objet commun est la délivrance du titre de Psychologue. La formation est composée de 738 h d'enseignement et requiert la réalisation de 500 h de stage au minimum sur la totalité du grade de Master.

La formation est majoritairement organisée sur le campus de Mont-Saint-Aigu de l'Université de Rouen.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de cette mention de master et de ses différents parcours apparaissent lisibles et cohérents. Il est à noter que les recommandations de précédentes évaluations ont été intégrées (par exemple le changement de nom pour le parcours NCP-EDRI suite à l'évaluation HCERES de 2016). Les différents domaines disciplinaires (de l'évaluation cognitive, clinique et développementale à la prise en charge en passant la psychologie du travail) sont précisés. Il est également largement présenté et défendu que la formation a un double objectif : former des praticiens et former à la recherche (visées professionnalisante et Recherche du Master). Les aspects théoriques et méthodologiques de la formation au niveau académique et de la délivrance du titre protégé de Psychologue sont clairement indiqués. La formation ne dispense pas à ce jour de supplément au diplôme mais mentionne cela comme axe de travail pour 2022-2026.

Les débouchés proposés par ces quatre parcours sont assez clairement définis et en adéquation avec les enseignements généraux ou spécifiques dispensés. La perspective de poursuite d'études en Doctorat est clairement communiquée. Il est à souligner que la formation proposée par l'Université de Rouen fait explicitement appel à des références liées à la professionnalisation, qu'il s'agisse des cadres du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), de l'Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités (AEPU), de la Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie (FFPP) et de la certification EUROPSY (European Federation of Psychologists' Association).

Positionnement dans l'environnement

Le Master mention Psychologie de l'Université de Rouen entretient des similitudes avec d'autres formations en psychologie scientifique au niveau local ou national. Un travail d'analyse des "grands domaines" a été effectué au niveau régional et national. Concernant la région Normandie (Rouen et Caen), la formation développée par l'Université de Rouen se positionne sur une partie du territoire qui ne semble pas entrer en concurrence avec l'Université de Caen en ex-Basse Normandie. Cette question du positionnement thématique et géographique rejoint la thématique des partenariats bien établis et spécifiques avec le milieu socio-professionnel en Seine-Maritime et Eure qu'entretient la mention de Master de Rouen.

En ce qui concerne l'adossement à l'environnement scientifique, la formation de Master affiche très clairement ses liens avec le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP), porteur de tous les parcours, ainsi qu'avec l'Ecole Doctorale Homme, Société, Risque, Territoires (ED-HSRT) de l'université de Rouen. Les quatre parcours sont clairement identifiés au sein des trois équipes du laboratoire. Les enseignants-chercheurs du laboratoire encadrent les Travaux d'Etude et de Recherche (TER) des étudiants de Master 1. Les étudiants peuvent assister aux manifestations scientifiques (colloques) de l'équipe de recherche, sans cependant que cette participation ne soit valorisée.

Les différents parcours de la Mention s'appuient sur des relations avec le monde socio-économique qui paraissent importantes. Cinquante à 167 référents et lieux de stage sont identifiés par les parcours. Des associations professionnelles et académiques permettent de faire le lien entre les étudiants, les diplômés et la formation (notamment pour NPC-EDRI et PCP-ESR). Le parcours PDHPE a quant à lui élaboré des conventions cadre avec des structures professionnelles de premier plan pour sa formation. Le parcours PTIPS bénéficie de partenariats avec des entreprises ou collectivités permettant des collaborations scientifiques ou bien encore des visites d'entreprises.

En ce qui concerne les relations avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, la Mention souligne les dispositifs généraux pilotés par l'établissement (par exemple ERASMUS+ pour les étudiants ou les personnels). Le parcours PCP-ESR affiche plus particulièrement des mobilités entrantes ou sortantes avec la Turquie, le Brésil, le Canada ou bien encore l'Algérie, sans que le dossier ne donne plus de précision.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur deux années et présentée de manière semestrialisée. Le dossier ne donne pas d'information au niveau de la mention mais présente quatre parcours distincts, ce qu'on peut regretter. De manière globale, la mention de Master s'adapte aux différents profils des étudiants en proposant des régimes spéciaux d'études et des contrats pédagogiques pour les personnes salariées, chargées de familles ou bien encore en situation de handicap ou sportifs de haut niveau. Elle reçoit également des demandes de formation continue, dont les effectifs varient en fonction des parcours. En revanche, elle n'est pas sollicitée pour des dossiers de Validations des Acquis Professionnels (VAP) ou des Acquis de l'Expérience (VAE). Il est à noter que la formation tend à rendre la plus facile possible l'articulation entre les enseignements et les sessions de stage (regroupements pédagogiques avec alternances). Les périodes de stage sont donc banalisées avec une journée par semaine au premier semestre de la première année de Master (M1) et 2 journées par semaine au deuxième semestre, et l'alternance entre semaines de cours et semaines de stage en seconde année de Master (M2). Cela montre le souci de professionnalisation dont fait preuve la formation Celle-ci est appuyée par les services centraux de l'université, notamment le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, et par le rôle de sensibilisation des responsables de parcours voire des associations étudiantes.

L'organisation en blocs de connaissances et de compétences n'a pas pu être mise en oeuvre durant ce contrat, mais il s'agit d'une perspective portée par l'établissement qui fixe le cap à 2022. La mention de Master s'est donc engagée dans cette voie pour le contrat quadriennal 2022-2026. La traduction en compétences escomptée repose notamment sur les fiches RNCP.

Le recours aux outils numériques (Espace Numérique de Travail, plateforme UniversITICE, PIX, Portefeuille d'Expérience et de Compétences) et à l'innovation pédagogique (mise en situation, approche par projet, escape game pédagogique) participent au dynamisme de la formation de Master et de ses différents parcours. La sensibilisation à la démarche scientifique est plus spécifiquement soulignée par l'organisation d'enseignements d'initiation à la recherche qui représentent environ 15% de la maquette auxquels s'ajoutent les réalisations de mémoires de recherche et les enseignements orientés vers la méthodologie. L'ouverture des séminaires de recherche aux étudiants de Master, ou bien encore la soumission des projets de recherche au comité d'éthique de la recherche de l'unité de formation et de recherche participent à la dimension "recherche" de la formation.

Enfin, l'accréditation "EUROPSY" de la formation (sauf le master NPC-EDRI à ce jour) vise à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans l'ensemble des pays qui participent à la promotion de ce label associatif international.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, et bien identifiée. Elle comporte 42 enseignants-chercheurs et 64 praticiens. Cela représente en moyenne 30% de l'offre de formation assurée par les praticiens, avec une montée en puissance (8,8% au début du M1 et 57% à la fin du M2).

Le pilotage de la formation est animé par un comité Master qui réunit les responsables de mention, de parcours et d'année d'une part, et par un conseil de perfectionnement qui intègre les étudiants et des professionnels en lien avec chaque parcours d'autre part. Au sein des parcours, les équipes pédagogiques sont structurées et se réunissent de manière fréquente.

Les modalités de contrôle des connaissances, ainsi qu'une charte des examens, régissent la dimension évaluative et la diplomation de la formation, avec une attention à ce que les étudiants soient informés dans les meilleurs délais. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas détaillées dans le dossier principal d'auto-évaluation (par exemple, taux de contrôles continus).

Dispositif d'assurance qualité

La mention à titre général comme les parcours à titre spécifique tiennent à jour des statistiques étudiantes qui concernent les nombres de candidatures (en M1 et en M2). Selon les parcours, les effectifs de M1 et de M2 varient entre 33 et 78, le parcours psychologie clinique (PCP) est celui qui attire le plus d'étudiants. Le dossier indique aussi la provenance des candidatures (autres universités françaises ou internationales), ainsi que les taux de réussite. Ce dernier point est généré par l'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen. Les équipes tiennent également à jour des données concernant la parité de genre. Jusqu'en 2016/2017, les taux de réussite en M1 restent assez faibles (autour de 50%). Depuis la sélection à l'entrée en master, ils s'approchent en moyenne des 70%. En M2, ils se situent autour de 80% depuis 2014. La mention de Master mène une réflexion sur la réduction de ses capacités d'accueil afin de maintenir une formation "à dimension humaine".

La sélection des étudiants en Master repose sur l'étude de candidatures par dossiers (et non par oraux et/ou examens en complément de l'étude des dossiers).

Le dossier d'auto-évaluation présente un suivi assez détaillé des conseils de perfectionnement, et indique également les chantiers à ouvrir en lien avec les cadrages de l'établissement ou en référence avec la précédente évaluation du HCERES.

Enfin, la formation organise des évaluations de satisfaction du cursus, mais il apparaît que cela n'est pas généralisé à tous les parcours.

Résultats constatés

L'attractivité de la mention est importante. 182 inscrits en 2014 en master 1, 112 en 2018, tous parcours confondus. Cette diminution résulte de la sélection à l'entrée du master. Selon les années (entre 2012 et 2016) les taux d'insertion à 18 mois fournis en annexe se situent entre 86% et 97% tous parcours confondus et le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est compris entre 1 et 6. Le dossier d'évaluation ne détaille pas le devenir des étudiants par parcours.

Dans l'enquête à 30 mois, les emplois stables se situent autour de 50%. Ces données doivent être interprétées avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs et du nombre de répondants aux enquêtes

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne association des visées professionnelles et de recherche au sein de chaque parcours
- Forte implication des enseignants-chercheurs et des professionnels du territoire
- Formation attractive

Principaux points faibles :

- Indépendance des parcours qui empêche toute passerelle
- Absence de supplément au diplôme

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Psychologie de l'Université de Rouen est une formation de haut niveau, alliant la professionnalisation vers la pratique des psychologues et les métiers de la recherche à travers la poursuite en Doctorat. Il est structuré en quatre parcours qui sont clairement identifiés et bien pensés en lien avec l'environnement scientifique et le territoire. La formation est attractive et clairement pilotée. L'ouverture à l'international, ainsi que la formalisation de l'approche par compétence sont à renforcer. On peut regretter l'absence de tronc commun (en particulier en première année) et la tubularité de la mention qui en découle.

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION

Etablissements

Université Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master sciences de l'éducation et de la formation est une formation co-accréditée entre l'université de Caen et l'Université Rouen Normandie (URN) qui propose divers parcours liés à des secteurs d'activités professionnels variés (éducation, soin, social, formation, santé, insertion) partageant une attention commune à la qualité de la relation humaine.

Dispensé sur les sites de l'URN et de l'université de Caen, il se décline en six parcours: parcours professionnalité et savoirs professionnels dans les métiers de la relation (PSPMR) en présentiel; parcours international francophone en éducation et en formation (MIFEFF) en formation à distance (FOAD); parcours enjeux contemporains des pratiques en éducation et formation (ECPEF) en présentiel; un parcours ingénierie et conseil en formation (ICF) en présentiel l'autre en FOAD (ICF FOAD); parcours ingénierie de l'éducation à la santé et de l'éducation thérapeutique (IESET) en formation hybride.

Il s'appuie sur divers partenariats locaux et liens tissés notamment avec les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), les instituts de formation des cadres de santé (IFCS), et l'institut régional de travail social (IRTS). Il vise différents débouchés dans les secteurs de l'éducation, de l'animation, de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement professionnel, de la recherche ainsi que les métiers de la santé et du social.

Il s'appuie sur le référentiel de compétences national avec une attention portée au travail sur la relation d'accompagnement.

Il est demandé aux étudiants d'être capables de mettre en œuvre une démarche de recherche, d'assurer une fonction de coordination de projet, de conduire différents entretiens, de maîtriser les outils d'ingénierie de parcours, de construire une démarche d'accompagnement des publics.

Analyse

Finalité de la formation

Les différents parcours proposés correspondent à des secteurs d'activités relevant de cultures professionnelles spécifiques mais qui mettent toutes la question de la qualité de la relation humaine au cœur de leurs nombreux métiers. La finalité de ce master est ainsi de former les étudiants à une bonne connaissance des publics (usagers de services sociaux, bénéficiaires de dispositifs d'aide), de leurs environnements mais aussi des pratiques et des outils à disposition.

Au niveau plus spécifique, chacun des six parcours trouve sa déclinaison soit dans des secteurs professionnels, soit sur une posture professionnelle spécifique, soit sur des champs de savoirs bien délimités ce qui éloigne le risque de chevauchement avec d'autres formations du site.

Les objectifs de la formation sont clairement définis en lien avec le référentiel national et les objectifs spécifiques sont détaillés. Ils sont portés à la connaissance des étudiants et des partenaires.

Le parcours PSPMR, vise principalement les métiers de l'accompagnement et de la coordination en proposant une approche multisectorielle. Le parcours MIFEFF se donne pour objet l'analyse des médiations par lesquelles les acteurs contribuent à élaborer des stratégies, orientations, conduites politiques dans le champ de l'éducation et de la formation. Le parcours ECPEF a pour objet de former les étudiants à l'analyse des enjeux pédagogiques, éthiques, politiques et sociaux de l'éducation et la formation. Les parcours ICF et ICF FOAD visent la formation de «spécialistes – polyvalents » de l'aménagement et du développement de projets de formation. Le parcours IESET permet d'approfondir les connaissances des professionnels et des étudiants issus de la formation initiale en matière de gestion de projet éducatif et d'évaluation scientifique des pratiques dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Chacun des parcours permet de répondre à la grande diversité des débouchés sur le territoire local, national et international.

Les débouchés professionnels associés à chaque parcours sont identifiés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les contenus de la formation. Un livret pédagogique mis à jour chaque année est délivré en début de formation avec toutes ces informations.

Positionnement dans l'environnement

La formation présente de manière détaillée son positionnement dans l'espace régional. Des liens étroits existent avec l'INSPÉ de Rouen-Normandie, le centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDEM) de Normandie et les instituts de formation des cadres de santé (IFCS). Le site de Caen est par ailleurs engagé depuis plus d'une quinzaine d'années dans le développement d'un réseau professionnel local (IRTS, groupements d'établissements GRETA). Au niveau national, de nombreux liens existent avec d'autres organismes de formation liés aux spécificités du master (université de Lyon, centre national d'enseignement à distance - CNED). Au plan international, des partenariats existent à travers les réseaux de recherche (association internationale de pédagogie universitaire - AIPU...) ainsi qu'une convention avec l'agence universitaire de la francophonie.

En ce qui concerne les enseignements dispensés, il ne semble pas exister de redondance entre ce master et les autres formations du site. La formation est non concurrentielle. La spécificité des contenus de la formation vis-à-vis des autres formations issus du champ disciplinaire de l'école doctorale (ED) à laquelle la formation appartient est clairement exposée et détaillée dans le dossier. Si d'autres formations à l'échelle du site traitent d'objets ou de problématiques communes, leurs spécialisations ne recoupent pas celle de ce master. La formation n'est pas redondante avec les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) des INSPÉ de Rouen et de Caen qui proposent quant à eux des débouchés spécifiques et donc des contenus d'enseignement qui diffèrent de ceux du master sciences de l'éducation.

La coordination des différents parcours du master est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) du laboratoire d'adossment de la formation, le centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et Formation (CIRNEF).

Si les liens avec les entreprises sont qualifiés d'étroits notamment en raison de l'accueil des étudiants en stage dans des entreprises privées, aucune d'entre elles n'est citée dans le dossier.

La formation s'appuie également sur un réseau de partenaires professionnels issus de différentes branches de métiers et d'associations (syndicat des consultants-formateurs indépendants - SYFCI, groupement des acteurs et responsables de la formation - GARF, centre animation ressources d'information sur la formation / observatoire régional emploi formation - CARIF-OREF) qu'elle mobilise pour des interventions.

Plusieurs accords-cadres et conventions sont mentionnés (deux accords-cadres ont existé : l'un avec l'IFCS du CHU de Caen, l'autre avec l'Asie Pacifique; des conventions existent avec l'institut régional d'éducation et de promotion de la Santé - IREPS ainsi qu'avec l'IFCS).

Organisation pédagogique de la formation

La maquette du Master 1 (M1) est commune à l'ensemble des parcours, les spécificités de la formation n'apparaissant qu'en Master 2 (M2). Tous les étudiants sont regroupés par site d'enseignement en première année (excepté pour la déclinaison à distance du M1 offert par le site de Rouen qui est organisée grâce à la plateforme de formation Moodle) et bénéficient d'une formation commune. Les effectifs se divisent ensuite en M2 selon les parcours.

Au niveau de la répartition des volumes horaires, le M1 compte 420 h d'enseignement avec une répartition cours magistraux / travaux dirigés (CM/TD) équilibrée (50%). En M2, le volume des CM n'excède pas les 50% pour les parcours ECPEF et ICF. En revanche, dans le parcours IESET, chacun des deux semestres compte plus de 60% de CM. La ventilation n'est pas fournie pour le parcours de PSMR de Caen.

Une grande attention est portée à la formation à distance par le biais d'un partenariat avec le CNED et l'Université Lyon 2 pour les parcours ICF FOAD et pour le M2 MIFEF.

La formation respecte les règles européennes et nationales dans sa structuration. Elle offre des parcours adaptés au public en formation en alternance pour la formation du site de Caen. Les contraintes particulières des étudiants sont prises en compte notamment pour le M2 du parcours MIFEF qui est organisé sur 2 années avec une grande part de la FOAD accompagnée (40% de la formation).

Pour les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau ou ayant d'autres contraintes particulières (chargés de famille, salariés, inscrits en double cursus), des aménagements sont proposés (dispense d'assiduité) et les modalités d'évaluation sont adaptées pour le contrôle continu. Ces adaptations valent pour les sites de Caen et de Rouen. Des dispositifs de validation d'acquis par l'expérience (VAE) sont en place ainsi qu'une réflexion sur la formation tout au long de la vie.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées et définit son approche en termes de blocs de compétences qui sont précisément décrits.

Une attention importante est portée à la formation par la recherche et se manifeste par des éléments de formation à et par la recherche, la présence de stages de recherche, diverses rencontres organisées par l'Ecole Doctorale ainsi que la participation des étudiants aux séminaires de recherche.

Des modules sont consacrés à la connaissance de l'environnement professionnel. Les stages occupent une place centrale dans le cycle de formation (450h minimum) et la formation, tous parcours confondus, offre deux périodes de stage; l'une en M1, l'autre en M2. La durée minimum du stage en M1 est d'un mois mais on ne connaît pas le volume horaire que ce dernier représente. Le stage de M2 a une durée minimum de 3 mois pour un volume horaire variant de 420 h à 450 h pour chacun des parcours de la formation.

Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. La formation favorise des mobilités à l'international, sans que le dossier ne précise de chiffres. Cette dimension est présente au travers des enseignements de langues et d'un cours consacré à l'approche internationale de l'éducation et de la formation. Des enseignants-chercheurs sont également impliqués dans la démarche de mobilité et développent des partenariats avec l'étranger. Une réflexion est portée à l'usage du numérique dans l'enseignement et la recherche ainsi que dans la pratique professionnelle. La thématique du numérique est en effet visible dans les contenus pédagogiques du master en tant qu'objet de recherche ainsi que dans les modalités pédagogiques (MOOC, forum, classes virtuelles particulièrement pour les parcours en FOAD) qui font appel aux outils numériques (environnement numérique de travail : Plateforme MOODLE, UniversITICE, ...). Les réflexions éthiques sont très présentes en lien avec l'objet du master sur la relation mais aussi en lien avec l'éthique de la recherche.

Pilotage de la formation

Sur le site de Rouen, l'équipe pédagogique est constituée de 11 maîtres de conférences (MCF), 7 professeurs des universités (PU), 3 professeurs agrégés (PRAG) et 10 professionnels du monde socioéconomique. Les enseignements sont majoritairement assurés (85%) par les enseignants-chercheurs (EC), viennent ensuite les professionnels avec un volume qui est très faible pour un master (158 h soit 8 %) et enfin les PRAG (7%).

Compte tenu de leur nombre par rapport aux EC, on peut qualifier le volume horaire des interventions professionnelles de très insuffisant.

Il n'est pas possible de réaliser une analyse plus fine et de vérifier si des professionnels interviennent réellement dans tous les parcours car les tableaux fournis ne distinguent pas les parcours.

Sur le site de Caen, l'équipe est constituée de 13 EC, 8 professionnels 2 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS).

Bien que les interventions des professionnels soient deux fois plus élevées en termes de volume que pour les formations du site de Rouen, elles demeurent là encore assez faibles (16%).

La formation est pilotée par un responsable pédagogique par parcours et par année mais le dossier reste lacunaire sur l'organisation de ce pilotage.

Il existe un conseil de perfectionnement (un pour chaque site) qui compte dans sa composition des représentants des EC, des représentants des étudiants des deux années de master et de professionnels. Il se réunit à minima une fois par an pour discuter d'éléments pédagogiques. Il porte à la connaissance de tous des éléments d'appréciation de la formation à améliorer, consolider ou poursuivre et transmet le compte-rendu au département, à l'unité de formation et de recherche (UFR) ainsi qu'à la direction des enseignements et du suivi des parcours étudiants (DEPE).

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies mais ne sont pas communiquées dans le dossier. Pour le M1, il existe des contrôles terminaux (CT) et des contrôles continus (CC). Pour le M2 PSPMR, l'évaluation se fait uniquement en CC. En revanche, on ne peut apprécier les volumes et la répartition CT/CC pour les autres parcours. Rien n'est indiqué non plus concernant les règles de compensation entre UE ou semestres.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux des étudiants est clairement identifié. Les données concernant l'attractivité de la formation sont fournies dans le dossier et sont analysées de manière assez variable selon les parcours. La formation reste attractive et les effectifs sont stables sur les deux années du master.

Les taux de réussite sont fournis mais on ne connaît pas le détail par parcours, ni le taux d'abandon.

La connaissance du devenir des diplômés est plus informelle que formelle.

Un processus d'auto-évaluation est en place sans qu'on en connaisse les modalités de fonctionnement. En effet, rien n'est indiqué dans le dossier concernant la participation des étudiants à l'évaluation des enseignements ni au sujet de la formalisation de cette évaluation. On peut donc s'interroger sur les éléments sur lesquels se fonde le conseil de perfectionnement pour apprécier la qualité de la formation. Ce questionnaire est renforcé par le fait qu'il est indiqué dans le dossier que le conseil de perfectionnement n'est pas "une évaluation formelle".

La procédure de sélection à l'entrée en master repose sur des critères qui sont explicités.

Résultats constatés

La formation de M1 est attractive, pour les deux sites. Sur le site de Caen, 70 candidatures ont été reçues pour 20 inscrits et 61 candidatures pour 25 étudiants inscrits sur le site de Rouen.

Le M2 PSPMR bénéficie également d'une bonne attractivité.

L'interruption de certains partenariats (avec l'Asie Pacifique notamment) et l'arrêt des financements des partenaires asiatiques couplé à la réforme de la formation professionnelle ont toutefois rendu difficile le financement de la formation pour des adultes en cours d'emploi ou demandeur d'emploi. Or, l'effectif de certains parcours (notamment ICF) est représenté à 75% par des étudiants en formation continue, ce qui

explique que depuis la rentrée 2018, les candidatures de ce type de candidats ont considérablement baissé. A l'inverse, les candidatures issues de la formation initiale augmentent fortement.

Au regard du nombre de dossiers de candidature, on peut également dire que chacun des diplômés en FOAD du master sciences de l'éducation et de la formation possède une attractivité certaine (environ 90 dossiers réceptionnés par an pour le M2 ICF FOAD, 60 pour le M2 MIFEF FOAD et 180 pour le M1 FOAD).

Les taux de réussite varient entre 53 et 59% pour le M1 et le M2 mais ces données ne sont pas analysées au sein des parcours.

La poursuite d'études en doctorat est faible (entre 10% et 13%).

Les taux de diplômés en emploi à 18 mois sont très élevés et il s'agit majoritairement d'emplois stables et de niveau cadre. On ne connaît cependant pas les caractéristiques des secteurs d'activités de ces emplois ce qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs des différents parcours de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation qui couvre par ses six parcours un riche éventail de domaines professionnels
- La déclinaison de la formation en blocs de compétences
- L'attractivité de la formation

Principaux points faibles :

- Le niveau insuffisant du volume horaire des interventions réalisées par des professionnels
- Le manque de visibilité sur la participation des étudiants dans le pilotage et dans le processus d'évaluation de la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Il pourrait être intéressant de rétablir les partenariats existants à l'international et de favoriser de nouveaux partenariats. Il paraît indispensable de renforcer l'assurance qualité de tous les parcours et de mettre en place une évaluation systématique des enseignements par les étudiants. Développer un suivi approfondi de l'insertion des étudiants ainsi qu'une analyse régulière des taux d'insertion s'avère également nécessaire.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

Le master Sociologie « Recherches, enquêtes, diagnostics » (RED) de l'université de Rouen Normandie est une formation professionnalisante de deux ans qui vise à former des professionnels dans les méthodes sociologiques, sur les questions liées au monde du travail et l'innovation sociale. Il est composé de deux parcours qui commencent en deuxième année, « Innovations sociales et égalité » (ISE) et « Santé au travail » (ST), la première année étant formée par un tronc commun. La formation est donnée entièrement en présentiel sur le campus de Saint Aignan de l'université.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master RED sont claires et bien précisées par les responsables de la mention : la formation vise à former des sociologues capables de travailler dans différents champs, autant la recherche académique que la sociologie pratique au sein de cabinets d'étude, d'organisation, ou de collectivités locales.

Les compétences acquises par les étudiants sont précisées dans des documents présents sur le site internet de la formation, mais aussi lors de rencontres, de journées de présentation ou des forums et salons. Les débouchés professionnels sont cohérents avec la formation et variés, et les étudiants régulièrement sensibilisés à la réflexion sur leur orientation. La poursuite d'études dans les emplois académiques n'est cependant pas précisée (enseignant-chercheur en sociologie, etc.).

Le master a complété une fiche dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) qui correspond aux éléments attendus pour une formation de ce type.

Positionnement dans l'environnement

Le master RED est le seul master de sociologie de l'université de Rouen Normandie et se retrouve en concurrence dans la région avec un master de la même mention à Caen qui toutefois propose des spécialisations différentes. Il n'est pas évoqué de partenariat entre les deux formations ni entre les établissements, alors même qu'il est noté qu'un dialogue a été engagé. Un éclaircissement de ce point pour mieux comprendre les perspectives à venir serait intéressant.

La formation s'appuie sur le Laboratoire des dynamiques sociales (DySoLab, EA7476) dans lequel se trouvent les enseignants-chercheurs qui interviennent tous dans le master. Les deux parcours sont associés à deux des axes de recherche de ce laboratoire. Le lien avec une école doctorale n'est pas mentionné, ainsi que la place du master dans la politique scientifique de l'établissement.

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs en sociologie et des professionnels travaillant dans des organismes publics et privés. Des partenariats sont évoqués avec des administrations et des collectivités locales, et formalisés sous la forme de conventions. Il s'agit là d'un point très positif pour les étudiants. La formation a bien articulé formation et recherche en faisant intervenir les responsables de ces organismes auprès des étudiants.

Le master a développé des partenariats avec des universités étrangères (en s'appuyant sur les réseaux du laboratoire), notamment avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Un référent conseille les étudiants dans leur projet de mobilité, il est cependant noté que très peu font une telle demande.

Organisation pédagogique de la formation

La mention master est déclinée en unités d'enseignement (UE) délivrant des ECTS (*European Credits Transfer System*) sur quatre semestres. Un tronc commun assez important structure la formation : l'ensemble des enseignements est commun en M1, ainsi que deux UE obligatoires chaque semestre de M2, les étudiants entrent donc assez tardivement dans leur parcours spécifique. A ce titre, il serait intéressant que les étudiants puissent bénéficier de choix d'options ou d'UE liées à leur parcours dès la première année. Les UE propres à chaque parcours sont de même en nombre trop réduites en M2, même si elles représentent la moitié des crédits sur l'année. Les enseignements et UE proposés sont cohérents avec la fiche RNCP et les débouchés professionnels. La mention est ouverte en formation initiale et continue, même si le nombre d'étudiants venant en formation continue a baissé ces dernières années. Les enseignements sont dispensés seulement en présentiel : l'équipe pédagogique indique avoir réfléchi à développer la formation à distance, mais avoir finalement abandonné

l'idée compte tenu du choix fait à l'égard d'une pédagogie active et de la taille de l'équipe pédagogique. Un aménagement de la semaine est proposé (pas de cours le vendredi), mais paraît peu propice à développer la formation continue, voire même l'alternance ou les contrats de professionnalisation. Le master accueille des étudiants à besoins spécifiques, qui sont bien informés des possibilités d'aménagement. L'accompagnement de ces étudiants n'est cependant pas précisé.

La formation est désormais déclinée en compétences. Des pratiques pédagogiques innovantes sont soulignées (approche par projet notamment), mais paraissent faibles dans les enseignements cependant, la majorité d'entre eux étant des cours magistraux (600 h au total, 184h pour les TD).

Le master forme à la recherche et par la recherche. Des stages dans le DySoLab sont proposés, et dès le M1, des ateliers de terrain sont organisés et les étudiants réalisent un mémoire de recherche. Les mémoires et les stages sont accompagnés par les enseignants-chercheurs, les étudiants sont amenés à développer une certaine autonomie dans la réalisation de leur travail. L'insertion dans l'école doctorale n'est pas précisée.

Les étudiants peuvent acquérir des compétences transversales pour améliorer leur insertion professionnelle : l'intervention de professionnels sectoriels, les stages et l'appui par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle sont à ce titre importants. L'équipe pédagogique cherche également à constituer un réseau des anciens du master et à développer des rencontres entre anciens et actuels étudiants.

La formation aide les étudiants à préparer un projet de mobilité internationale, mais trop peu de ces projets se concrétisent et ils conduisent à un redoublement des étudiants. Des cours en langue étrangère (anglais) sont dispensés sur trois semestres. Des partenariats avec des universités étrangères sont évoqués, mais il n'est pas clair cependant si ces partenariats sont ceux de l'université ou ceux de la formation. L'accueil d'étudiants étrangers n'est pas évoqué.

Enfin, la formation utilise un outil numérique pour diffuser des éléments d'information et mettre en avant le travail des étudiants : un blog sur le carnet Hypothèses. Il s'agit d'un élément très positif de valorisation. Elle propose également l'utilisation d'un espace numérique de travail (ENT), sans qu'il soit mentionné une stratégie particulière de l'équipe enseignante quant à l'utilisation de ces outils. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux de l'éthique et de l'intégrité scientifiques à travers le dépôt de leurs travaux sur des plateformes anti-plagiat, des interactions avec les enseignants et une politique de prévention du harcèlement sexiste à l'université. Une formalisation de la stratégie de l'équipe enseignante sur le plagiat devrait faire l'objet d'une charte, voire d'un enseignement spécifique au sein des UE de méthodes.

Pilotage de la formation

La formation est assurée par une équipe pédagogique diversifiée comprenant des enseignants-chercheurs titulaires (de sociologie et d'autres disciplines) et des intervenants professionnels. Les emplois occupés par ces derniers sont tout à fait cohérents avec les objectifs de la formation.

Le pilotage du master est clair et lisible : il comprend une responsable de mention et un responsable par parcours. L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois par an en formation restreinte aux enseignants-chercheurs titulaires ou élargie à la secrétaire pédagogique, aux délégués étudiants et enseignants non titulaires. Ainsi, elle n'est pas réunie spécifiquement pour aborder les enjeux de la mention puisque les réunions sont plus générales et mêlent d'autres thématiques. Le rapport ne précise pas les moyens administratifs de la mention. Il mentionne l'existence de salles spécifiques dans lesquels les étudiants peuvent se réunir et travailler en groupe.

Un conseil de perfectionnement est réuni au moins une fois par an en fin d'année universitaire et comprend les responsables de mention, de parcours, les représentants étudiants et des représentants du monde socio-économique. Un compte-rendu est fourni en annexe.

Les étudiants sont informés de la composition du jury de diplôme et des modalités de contrôle des connaissances et compétences. Ces dernières ne sont pas détaillées dans le rapport, mais une session de rattrapage est prévue pour l'ensemble des UE. Les modalités prévoient des épreuves écrites et des épreuves orales en première session, des épreuves écrites seulement en seconde session. L'engagement étudiant est reconnu par l'université, il n'est pas mentionné une prise en compte au sein de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les étudiants sont recrutés par une commission de sélection comprenant les responsables de la mention et les membres du jury de master. Les critères de sélection sont explicités. Le rapport mentionne que les demandes d'information sont en hausse et que l'orientation des étudiants vers des masters parisiens est en baisse.

Grâce à des rencontres régulières, l'équipe pédagogique est en mesure d'analyser les problèmes au sein de la formation et proposer des solutions, comme une proposition d'admission en L3 pour les étudiants avec un dossier trop faible pour une entrée directe en master, la création de stages de terrain, la spécialisation en deux parcours, le changement de maquettes, etc. Cette réflexivité est tout à fait importante pour les enseignants et les étudiants.

L'équipe pédagogique bénéficie de données assez classiques sur l'insertion et la réussite des étudiants par le biais d'enquêtes menées par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université, ainsi que d'un suivi qualitatif par les responsables d'année. Les modalités de ce dernier ne sont pas précisées dans le rapport.

Résultats constatés

L'autoévaluation des données sur le devenir et la réussite des étudiants est assez succincte. Le taux de réussite en M1 est assez faible, une des explications avancées tient à la part importante des étudiants venant d'une autre filière que la sociologie. Les données fournies sur les effectifs étudiants montrent des écarts importants entre les années (29 inscrits en 2015, 46 en 2017, 32 en 2018), expliqués par une modification importante de l'offre de formation (passage de trois parcours à deux pour cause de réduction budgétaire). Les effectifs étrangers hors Union européenne sont importants et supérieurs à un cinquième des effectifs totaux en M1, et même 38 % en 2017. En M2, les effectifs étrangers sont plus faibles.

Jusqu'en 2017, moins de la moitié des étudiants de M1 passaient en M2, ce taux s'est sensiblement amélioré en 2018 avec 59 % de réussite. En M2, le taux de réussite est relativement élevé, autour de 80 à 90 % depuis trois ans.

Les étudiants viennent essentiellement de L3 de l'université de Rouen-Normandie (plus de la moitié) ou d'un M1 du même établissement (probablement des redoublants d'ailleurs du M1). L'attractivité du master paraît donc correcte, avec entre un cinquième et un quart des effectifs venant d'ailleurs.

Concernant l'insertion professionnelle, les données présentées n'appellent pas de commentaires particuliers car, comme le souligne le rapport, le nombre d'enquêtés est relativement faible et rend difficiles les conclusions que l'on peut en tirer. On peut noter cependant un taux d'emploi stable faible et qui ne correspond pas au niveau que l'on pourrait attendre. La modification récente de l'offre de formation pourrait permettre de suivre précisément les taux d'employabilité des diplômés. Chaque année voit un à deux étudiants poursuivre en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation cohérente en lien avec son environnement socioéconomique
- Une équipe pédagogique diversifiée, comprenant des intervenants du monde socio-économique
- Une bonne articulation formation et recherche, avec une forte implication du laboratoire

Principaux points faibles :

- Une spécialisation trop tardive au sein des parcours
- Une internationalisation de la formation à développer pour améliorer les mobilités sortantes des étudiants et des enseignants

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention Sociologie ERD est une formation cohérente portée par une équipe pédagogique diversifiée et dynamique. Réformée récemment, la mention comporte un fort tronc commun et des parcours pertinents au regard de l'environnement socio-économique et des intervenants. Les parcours de la mention, cependant, devraient faire l'objet d'une spécialisation plus marquée en master 2 et peut-être même dès le master 1. Des partenariats pourraient être formalisés avec les autres formations de même niveau et de même discipline de la région (Caen, Le Havre). Enfin, une meilleure prise en compte des besoins des étudiants en formation continue pourrait permettre une augmentation de ceux-ci et une attractivité renforcée de la mention, alors même que les thèmes des parcours sont tout à fait adaptés à l'accueil de ces étudiants et professionnalisants. Les perspectives avancées par l'équipe sont cependant encourageantes et montrent que ces différents enjeux sont bien identifiés.

MASTER STAPS MENTION ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

Établissements :

Université de Caen Normandie , Université de Rouen Normandie

Présentation de la formation

La formation est organisée sur la base d'un tronc commun en 1ère année de master réalisé en miroir sur les deux sites (Caen et Rouen).

Puis il se décline en master 2 en deux parcours selon la spécialisation :

- un parcours : Prévention, Réhabilitation et Intervention en Santé (PRISAPA) sur le campus de l'UFR STAPS de Caen
- un parcours : Activités Physiques Adaptées pour la Santé et les Maladies Chroniques (APASMaC) sur le campus de l'UFR STAPS Rouen

Analyse

Finalité de la formation

La formation proposée en master STAPS mention Activité Physique Adaptée et Santé est organisée sur la base d'un tronc commun en 1ère année de master réalisé en miroir sur les 2 sites (Caen et Rouen)

Puis il se décline en master 2 en deux parcours selon la spécialisation :

Le parcours PRISAPA a pour objectif de former des futurs cadres spécialisés dans la conception, la planification, la coordination et l'évaluation de programmes d'APA, pour des publics présentant des besoins spécifiques.

Le parcours APASMaC a pour objectif d'analyser et d'approfondir les effets de l'APA sur des populations présentant des pathologies chroniques.

Les objectifs de la formation sont clairement définis pour chacun des parcours. Ils sont présentés aux étudiants de licence lors de forums et réunions d'informations au moment du recrutement. Ils sont également affichés sur les sites internet des deux universités et sont donc accessibles aux étudiants et autres parties prenantes. La démarche de communication des contenus de formation et des modalités d'organisation du master APAS est un point fort du dossier.

Un supplément au diplôme est prévu pour préciser le contenu du diplôme incluant les compétences acquises. L'offre de formation est conforme à la fiche RNCP nationale du master APAS tout en étant structurée selon deux parcours spécifiques.

Une attention particulière est accordée à la communication des débouchés en matière d'insertion professionnelle, auprès des étudiants de licence et de master, favorisant la construction de leurs parcours de formation en relation avec les secteurs professionnels visés. Les contenus de formation sont en adéquation avec les parcours visés et s'appuient sur les données chiffrées de l'observatoire de l'Espace Orientation Insertion à Caen et de son équivalent à Rouen.

Le continuum licence-master est garanti par une progressivité des contenus de formation. Il est également assuré par une présentation des parcours formations dès la licence.

Le master APAS propose une poursuite d'étude en doctorat au sein des écoles doctorales ED.556 (Homme , société, risque et territoire) et ED497 (Normande de Biologie intégrative, santé et environnement) qui impliquent les laboratoires CESAMS, COMETE et CETAPS.

Les contenus de formation s'inscrivent directement en référence à la fiche RNCP nationale du master STAPS APAS.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation résulte d'une co-accréditation entre les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie. Les maquettes résultent d'un travail collégial qui conduit à une formation en miroir, proposant des

contenus identiques en tronc commun durant l'année de master 1, avant de proposer des parcours spécifiques en master 2, selon les 2 sites.

L'offre de formation est parfaitement positionnée dans l'environnement géographique en tant que formation unique en Normandie parmi la trentaine de master APAS qui couvre le territoire national. Son ancrage territorial répond également à une demande en augmentation dans l'environnement économique et social en matière de promotion et prévention en santé. Chaque parcours (PRISAPA et APASMaC) répond à une demande spécifique en matière de protocoles d'évaluation des personnes, de conception et/ou de supervision de programmes, selon les profils des publics visés.

Plusieurs partenariats locaux et régionaux ont été établis depuis 2017 au sein des deux parcours auprès d'organismes et d'entreprises en lien direct avec les besoins de formation. Des partenariats académiques dans le domaine des sciences cognitives, des techniques de réalité virtuelle et de qualité de vie apportent une plus-value à la formation.

Le master APAS est adossé à quatre unités de recherche (EA 4260 CESAMS, EA 3832 CETAPS, EA 3918 CERReV et L'UMT 1075 INSERM UniCaen COMETE) rattachées à deux écoles doctorales (ED 497 nBISE et ED 556 HSRT).

Le tableau annexe récapitulant les intervenants (présenté uniquement pour l'université de Caen), montre une participation importante d'enseignants-chercheurs rattachés à ces unités de recherche (16 à Caen et 22 à Rouen). La majorité de ces enseignants-chercheurs s'impliquent dans des travaux de recherche en lien avec les thématiques de santé »

Cette situation traduit une très bonne adéquation entre formation et recherche. Pour les étudiants, la formation à la recherche passe principalement par l'expérimentation : au cours du stage (professionnel ou recherche), les étudiants mettent en place une expérimentation (quantitative ou qualitative) afin de répondre à une problématique dont la visée est l'amélioration de la prise en charge en APAS ou de la recherche en APAS. Les étudiants sont évalués sur le rendu d'un mémoire recherche qui peut être sous forme d'article scientifique.

La formation intègre de nombreux intervenants professionnels extérieurs à hauteur de 30 % pour Caen et de 24 % pour Rouen. Des conventions de partenariat avec des structures professionnelles sont établies. Par ailleurs, certains enseignements sont prévus sur les sites des structures professionnelles partenaires, ce qui conforte un point fort de la formation au travers des liens étroits établis avec l'environnement socio-économique .

Les liens établis avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers se résument à la mobilité étudiante qui s'organise dès la licence et se poursuit en master dans le cadre de stages professionnels réalisés à l'étranger pour quelques étudiants (2 à Caen, 2 à Rouen). Ces dispositifs intéressants n'ont pas débouché pour l'instant sur des partenariats avec des universités étrangères.

Organisation pédagogique de la formation

En lien avec les compétences présentées dans de la fiche RNCP nationale, les maquettes de formation présentées sont adaptées aux projets professionnels des étudiants.

La formation s'organise sur la base de 4 semestres.

En master 1, les deux semestres se présentent sous la forme d'un tronc commun organisé en miroir sur les deux sites. Le tableau présenté comporte néanmoins deux UE différenciées (UE3 et UE4) qui semblent préfigurer le parcours envisagé en master 2.

En master 2, les parcours PRISAPA et APASMaC sont différenciés selon les spécificités de formation.

Les contenus de formations sont structurés selon des compétences identifiées et précisées. Elles sont déclinées pour chaque UE et connues par les étudiants.

La formation applique les dispositifs d'aménagement des études prévus pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études.

A Rouen, le parcours APASMac est ouvert en formation en alternance (1 semaine de cours, 2 semaines en entreprise).

À Caen comme à Rouen, le Master STAPS mention APAS est ouvert à la VAE, à la VES et à la VAP

La formation est construite sur la base de compétences identifiées et traduites pour chaque UE même si elle n'est pas définie en bloc de compétences.

Le portefeuille d'expérience et de compétences est proposé à Rouen mais il n'est pas mis en œuvre à Caen.

Le master APAS propose une démarche interdisciplinaire à travers la diversité des UE présentées. Les étudiants sont impliqués dans leur propre formation sur la base de différents dispositifs : classes inversées, approche par projets, participation à des séminaires ou conférences, jeux de simulation à Rouen.

Le master APAS est fortement adossée à la recherche dès le master 1 à partir de plusieurs UE dédiées à l'épistémologie et aux outils bibliographiques. Quelques cours de M2 sont également ancrés dans la recherche. Les étudiants intéressés par la recherche peuvent réaliser un stage en laboratoire en master 1 ou master 2. À Rouen, il est prévu la rédaction d'un mémoire sous forme d'articles scientifiques.

Des dispositifs de formation favorables à l'autonomie des étudiants existent sous la forme de projets collaboratifs. Ils confirment un fonctionnement impliquant les étudiants dans leur propre formation.

La formation comprend un stage en Master 1 et en Master 2 au second semestre (UE3 "Mise en situation professionnelle"). En Master 1, le stage est compris entre 280 heures et 616 heures (4 mois). En Master 2, il est compris entre 300 heures et 924 heures (6 mois). Plusieurs UE accompagnent une formation délivrant des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. Cette mise en stage s'accompagne de la production d'un mémoire (en M1 comme en M2) qui conforte l'ancrage professionnel des parcours de master

APAS. La contribution d'intervenants professionnels permet également de proposer des simulations d'entretiens professionnels. Les offres de stages sont relayées par les responsables de formation tandis que des tuteurs universitaires de stage accompagnent les étudiants de la recherche à la réalisation du stage.

La préparation des étudiants à l'international s'exprime essentiellement par les enseignements d'anglais sur les deux années de master STAPS (40 heures à Caen et 44 heures à Rouen). Une certification CLES facultative est proposée par l'Université de Rouen

L'ENT fait parti des dispositifs de formation systématisés à l'université de Caen et de Rouen Normandie à partir des outils classiques qu'il propose.

La formation mobilise également des outils numériques utiles au recueil de données statistiques, et bibliographiques, à la présentation ou au conduite de projets ; ainsi que des logiciels spécifiques à certains protocoles scientifiques d'évaluation.

Pilotage de la formation

La diversité de l'équipe pédagogique correspond aux compétences visées. Elle est mise en synergie avec les objectifs des parcours. Les données indiquées dans le dossier montrent un équilibre entre les enseignants universitaires et les intervenants professionnels extérieurs. Les données relatives au profil professionnel des vacataires sont lacunaires.

La responsabilité du master APAS est assurée par un enseignant-chercheur de l'Université de Caen. Cette personne est également en charge du parcours PRISAPA dans la même Université. Deux enseignants-chercheurs de l'Université de Rouen gèrent le parcours APASMaC.

Cette organisation s'appuie sur un travail collégial qui repose sur de nombreuses réunions lors des jurys, lors des conseils de perfectionnement et à l'occasion de réunions annuelles.

Les modalités de l'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement affichées. Elle sont connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Chaque parcours dispose d'un conseil de perfectionnement qui respecte la pluralité des représentations. Ces conseils disposent des dossiers de candidatures, des résultats des enquêtes d'évaluation, des données sur le devenir des anciens comptes-rendus des réunions, des données sur les effectifs et la réussite des étudiants, et également les résultats des enquêtes d'insertion et de devenir réalisées par l'Université de Caen (EOI et DEVE) et l'Université de Rouen (OVEFIP).

Le dossier montre sous forme de tableau les flux d'étudiants sortants non-diplômés.

Le dossier d'autoévaluation présente un tableau des effectifs (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020) à Caen et à Rouen.

2017-2018 : 75 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 20 inscrits

- 2018-2019 : 100 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 16 inscrits

- 2019-2020 : 55 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 13 inscrits

A Rouen, la capacité d'accueil globale a été fixée à 36 places en Master 1 APAS :

- 2017-2018 : 63 dossiers de candidature en M1 APAS ; 20 inscrits

- 2018-2019 : 70 dossiers de candidature en M1 APAS ; 19 inscrits

- 2019-2020 : 64 dossiers de candidature en M1 APAS ; 15 inscrits

Les résultats de ces enquêtes disponibles sur les sites des observatoires semblent montrer une parfaite adéquation entre les objectifs de la formation et la professionnalisation qui mériterait d'être davantage objectivée dans le dossier.

Un effort est néanmoins réalisé par les responsables du master et les données recueillies montrent qu'à N + 1, 2/3 des étudiants ont un emploi dans le domaine recherché

Résultats constatés

L'attractivité de la formation peut se mesurer au nombre de dossiers de candidatures comparé à la capacité d'accueil. Les données sont fluctuantes selon les années avec une tendance à la baisse.

Pour 2019-2020, l'Université de Caen a reçu 55 dossiers de candidature de master 1 pour une capacité d'accueil de 18 places et a inscrit 13 étudiants ; l'Université de Rouen a reçu 64 dossiers de candidature pour une capacité de 36 places et a inscrit 15 étudiants.

Le dossier n'apporte pas beaucoup d'éléments sur l'analyse de ces données qui pourraient être évoqués afin d'améliorer le pilotage de la formation mais des pistes sont envisagées pour améliorer l'attractivité du Master STAPS mention APAS : une diversification des pathologies étudiées répondant à l'évolution du marché de l'emploi dans le domaine des APAS, augmenter la communication du Master APAS (il s'agit-là d'un master récent encore peu connu sur le territoire National). Au regard de la baisse du nombre d'inscrits, l'équipe de la mention a par ailleurs souhaité diversifier l'accessibilité du Master APAS à Rouen. Par conséquent, depuis 2 ans, le master est ouvert en formation initiale, alternance (contrat professionnel et apprentissage), et formation continue. Si l'équipe n'a pas, pour le moment, le recul pour évaluer les résultats, elle a pu toutefois observer

l'augmentation des demandes de VES, l'augmentation de candidats en formation continue et en contrat d'apprentissage. Et la master a reçu des candidatures spécifiquement pour ce format d'apprentissage.

En moyenne 2 à 3 étudiants par an abandonnent la formation en master 1

Les données recueillies par les responsables du master montrent qu'à N + 1, 2/3 des étudiants ont un emploi dans le domaine recherché

Le dossier fait état d'une faible poursuite en doctorat et espère aider les étudiants à envisager cette voie, en encourageant la participation active des étudiants de Master aux séminaires santé et aux séminaires de laboratoire, L'équipe envisage, ce à quoi on ne peut que l'encourager, l'établissement de partenariats avec les IFMK et une recherche de diversification des financements des doctorats (RIN, CIFRE, etc.).

Conclusion

Principaux points forts :

- Adéquation des parcours de formation avec la fiche RNCP
- La professionnalisation à travers la mise en stage et les partenariats avec l'environnement socio-économique
- Diversité de l'équipe pédagogique favorisant des liens formation et recherche

Principaux points faibles :

- La poursuite d'étude en doctorat n'est pas effective
- Baisse des effectifs

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master APAS est une formation qu'il faut soutenir et qui s'inscrit parfaitement dans l'environnement géographique et socio-économique.

L'approche par blocs de compétences n'a pas été mise en œuvre, faute de temps, mais ce travail est en cours et devra donc être terminé pour la prochaine offre de formation.

L'attractivité du master devra être améliorée afin de répondre aux besoins du territoire s'adaptant à l'évolution rapide des programmes déployés dans le secteur des APAS. L'équipe semble mobilisée pour faire connaître la formation (encore récente) et la faire évoluer (en encourageant la poursuite en doctorat, notamment).

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES: ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissements :

Université de Rouen

Présentation de la formation

La formation de master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) est rattachée à l'Université de Rouen Normandie et se déroule sur le site de Mont Saint-Aignan.

Elle forme à la conception, au pilotage et à l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance et de réathlétisation.

La formation propose trois parcours en deuxième année de master (M2): *Entraînement sportif & analyse de jeu* (ESAJ) et *Analyse de jeu & big data* (AJBD) , qui apportent des contenus de formation intégrant des compétences technologiques et numériques utiles à l'analyse du jeu à partir de données recueillies dans une optique de performance; et un parcours *Agrégation externe d'éducation physique et sportive*.

Analyse

Finalité de la formation

Le master STAPS: *Entraînement et optimisation de la performance Sportive* proposé par l'Université de Rouen forme à la conception, au pilotage et à l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance et de réathlétisation.

Le parcours EOPS-ESAJ s'appuie sur la fiche nationale du Répertoire National de Certification Professionnelle (RNCP) qui s'applique à cette mention en visant des compétences relatives à l'entraînement sportif, la préparation physique, mentale et nutritionnelle.

Le parcours EOPS-AJBD apporte des compétences intégrant les nouvelles technologies centrées davantage sur les sciences des données en lien avec les pratiques sportives qui lui donnent une spécificité impliquant une adaptation à la fiche RNCP des master EOPS . Une fiche de certification adaptée à la spécificité du parcours EOPS-AJBD est évoquée. Elle n'est toutefois pas présente dans le dossier.

Le master EOPS héberge également le parcours agrégation externe d'Éducation Physique et Sportive. Il propose ainsi une préparation au concours de l'agrégation externe et accueille essentiellement des étudiants disposant déjà d'un master 2 MEEF. Il est précisé que ce parcours de formation est également qualifiant en master 2 (pour des étudiants qui ne disposeraient pas déjà d'un master 2) sans que les conditions de délivrance de ce diplôme et de la mention qu'il comporterait ne soient présentées. On peut s'interroger ici sur l'adéquation entre la mention de master délivrées et les compétences développées dans le cadre de la préparation du concours de l'agrégation externe, davantage centrée sur l'enseignement de l'Education Physique et Sportive, que sur des compétences en entraînement sportif. Ce type de préparation au concours relève donc plutôt d'un master MEEF.

Pour chacun des parcours les grandes lignes des contenus de formations sont déclinées et rapportées aux secteurs professionnels concernés et aux métiers visés. Les intitulés utilisés pour présenter les parcours sont clairs. Il est indiqué qu'un supplément au diplôme est prévu pour présenter les connaissances acquises par l'étudiant mais sans que le dossier n'en fasse mention directement en incluant un exemplaire.

Les débouchés visés sont identifiés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par différents modes de communications (sites internet, forums, salons) et sont en adéquation avec les enseignements, tout en exprimant la spécificité du master EOPS en matière d'analyse de données.

Le dossier ne présente pas d'éléments permettant d'évaluer le continuum licence master. Il ne donne pas d'éléments suffisants sur les modalités de sélection en M2 et les candidatures pouvant émaner d'étudiants issus d'autres universités.

La poursuite d'étude en doctorat concerne un pourcentage appréciable d'étudiants (3 sur 21 en 2018-2019).

Positionnement dans l'environnement

Le master EOPS est parfaitement positionné dans son environnement géographique au plan régional et national. Il est le seul master EOPS en région Normandie et fait partie des 22 masters proposant cette mention en France.

L'offre de formation proposée par le parcours Agrégation Externe d'Education Physique et Sportive (EPS) s'inscrit dans un paysage national qui comporte très peu de préparations : 7 ou 8 sites de formations en France en plus de l'Ecole Normale Supérieure située à Bruz. Il répond donc à une demande spécifique de formation dans ce domaine.

La formation s'appuie sur le laboratoire Centre d'Etudes des Transformations des Activités Physiques et Sportives (CETAPS - Equipe d'Accueil 3832, qui émerge à l'Ecole Doctorale (ED 566) « Homme, Société, Risques, Territoire » (HSRT) qui donne son nom au champ de formation. Plusieurs enseignants chercheurs de ce laboratoire participent à la formation sur des axes en lien avec les contenus de formation. Plusieurs intitulés d'unités d'enseignement (UE) reflètent l'importance accordée à la formation à et par la recherche.

Plusieurs partenariats sont présentés dans l'environnement socio-économique avec des clubs sportifs professionnels, des centres de formation, des ligues et fédérations sportives.

La formation à l'agrégation sollicite des intervenants extérieurs : professeurs agrégés ou universitaires vacataires sur un volume horaire de 93h sur 336h.

Le dossier fait mention d'une préoccupation en matière d'internationalisation de la formation particulièrement intéressante. Des dispositifs classiques de mobilité internationale des étudiants (ERASMUS...) sont encouragés. 80h de cours sont proposés en anglais, des conférenciers étrangers ont été invités, une winter puis une summer school ont été organisées en coopération avec l'université de Sheffield Hallam. Des cours en visioconférences ont été prévus pour l'année 2020 avec cette université anglaise partenaire.

Organisation pédagogique de la formation

La formation répond au cadrage classique prévu selon 4 semestres. Elle dispose d'UE de tronc commun en master 1 pour un volume horaire de 443 h. Elle se décline ensuite, en seconde année, selon trois parcours : *Entraînement sportif & analyse de jeu* (EOPS-ESAJ); *Analyse de jeu & big data* (EOPS-AJBD). Agrégation externe d'éducation physique et sportive (AE-EPS)

Deux tableaux présentent la structure de la formation sans que la cohérence générale ne soit suffisamment exprimée, ce qui aurait permis de clarifier l'organisation pédagogique

Le tableau général montre ainsi une structuration comportant une partie de première année de master (M1) commune aux différents parcours suivie d'UE de semestre 3 (S3) et 4 (S4) identifiées pour chaque parcours EOPS et agrégation d'EPS.

Une différence notable des volumes horaires consacrés à chaque parcours de master 2 apparaît sans que celle-ci ne soit expliquée : 414h (S3 + S4) pour le parcours de master AJBD pour 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System), 922h (S3 + S4) pour le parcours de master EOPS-ESAJ comprenant 66 ECTS en S3 et 63 ECTS en S4 soit 129 ECTS en master 2. Le dossier évoque des UE à choix et UE mutualisées qui expliquent probablement les chiffres communiqués mais n'est pas suffisamment précis pour comprendre la structuration du diplôme.

Les intitulés d'UE sont parfois vagues sur les contenus de formation visés. Ils ne permettent pas d'identifier spécifiquement, par exemple, les UE dédiées à une formation à et par la recherche.

Pour le parcours AE-EPS, le tableau général indique 173h d'enseignement pour 30 ECTS en S3 et 163h d'enseignement pour 16 ECTS en S4 Le total d'ECTS de ce parcours est donc de 46 ECTS pour 336h d'enseignement sans que ces données ne soient explicitées. Des UE mutualisées avec la formation à l'agrégation interne de l'académie sont évoquées sans que les volumes horaires ni les crédits associés ne soient précisés.

La formation est organisée en formation initiale mais elle a également été ouverte à la formation en alternance (contrats d'alternance) sans que l'on dispose néanmoins du nombre d'étudiants pouvant être concernés selon les parcours.

Il faut signaler que le parcours agrégation externe accueille une majorité d'étudiants déjà titulaires d'un master ainsi que des enseignants d'EPS reçus au Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS). Le rapport entre formation diplômante et formation au concours mériterait une clarification. Il en est de même des conditions d'accès des étudiants.

Un parcours de formation continue pour le master EOPS est ouvert sous forme de blocs de compétences qui permettent d'obtenir des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des validations des acquis professionnels et personnels (VAP). Les étudiants peuvent ensuite individualiser leur parcours en choisissant les UE qui sont proposées en formation initiale. Il est toutefois regrettable que seule la VAE partielle soit proposée pour une entrée en M1.

À l'échelle de l'université, des dispositifs sont prévus pour l'accueil d'étudiants salariés, sportifs de haut-niveau, en situation de handicap, etc.....

L'organisation de la formation par blocs de compétences est initiée pour les 2 parcours de M2 ESAJ et AJBD. La spécificité de la formation intégrant l'analyse numérique favorise une diversification pédagogique adaptée à ces nouveaux outils technologiques. Il n'apparaît néanmoins pas d'éléments exprimés soulignant des formes innovantes de pédagogies rendant l'étudiant plus acteur dans ces enseignements. Un portefeuille d'Expérience et de Compétence est proposé à l'Université de Rouen sans que le dossier n'indique si l'équipe pédagogique du master s'est emparé de cet outil à destination des étudiants.

Les outils de la recherche et de la production et communication scientifiques sont présents dans les contenus de formation sous l'angle d'une démarche d'analyse critique des publications en sciences du sport. Par ailleurs, le mémoire professionnel intègre une expérience qui implique la collecte et le recueil de données. La présentation évoque un modèle plutôt centré sur l'intervention écologique mais il semble apparaître une ouverture à d'autres démarches scientifiques.

L'implication des étudiants en autonomie est prévue à partir de différents dispositifs (stages, mémoires, expérience, *winter et summer school*)

Il apparaît un dispositif d'intégration des équipes de recherche pour les étudiants intéressés permettant un stage en laboratoire.

Les étudiants du parcours agrégation poursuivent le mémoire initié en master 1 métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Une UE est prévue pour l'initiation à la recherche sous l'angle de l'articulation recherche-formation sans que ne soit précisée la situation des étudiants ayant déjà validé un master 2 incluant ce type d'UE.

La mise en stage est au cœur de la formation proposée sur des volumes de 280h en M1 et 400h en M2. Les modalités pédagogiques prévues pour l'accompagnement des stages sont parfaitement intégrées dans les contenus de formation. L'aide à l'insertion est organisée par un dispositif ad hoc.

La dimension internationale se concrétise par des cours d'anglais, prévus dans la maquette de formation en relation avec les conférences organisées avec des intervenants étrangers ainsi que des cours assurés en langue anglaise pour un volume de 80h.

Le caractère facultatif de la certification au CLES et les volumes horaires de formation spécifique (16h TD en M1 et 10h TD en M2) interrogent néanmoins sur l'importance accordée à cet enseignement des langues.

Des enseignements sont prévus en M1 spécifiquement sur une sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique. Parallèlement, l'université s'est doté d'un logiciel anti-plagiat. Ces dispositifs tendent à valider l'importance accordée à ces dimensions de la formation.

Pilotage de la formation

La formation présente une équipe pédagogique variée et étendue. Le nombre important de formateurs prévus, parfois sur de très petits volumes d'interventions, interroge néanmoins sur la mise en synergie possible de ces différents acteurs de formation. La variété d'intervenants répond cependant à la volonté de composer une équipe interdisciplinaire intégrant des formateurs issus du monde académique et des professionnels. Ces derniers sont présentés en réunion de début de formation-et interviennent sur un volume horaire de 76h dans les deux parcours EOPS, ce qui reste limité par rapport aux volumes horaires globaux de 857h pour le parcours EOPS-AJBD et 922h pour le parcours EOPS-ESAJ. Ce volume horaire accordé aux professionnels extérieurs pourrait être augmenté afin de renforcer les liens avec le secteur socio-économique.

Le pilotage est coordonné par deux responsables du master EOPS auxquels s'ajoutent un responsable pour le master agrégation d'EPS. Pour assurer efficacement la coordination nécessaire, des réunions hebdomadaires

sont programmées avec la scolarité. Des réunions mensuelles sont organisées avec les responsables d'UE et des réunions bimestrielles sont prévues avec les équipes pédagogiques.

Les moyens dont dispose la formation du point de vue administratif et technique sont peu détaillés. Il est indiqué un manque de disponibilité de la salle informatique. Cette information pourrait être davantage étayée au vu de l'importance du traitement des données dans ce master.

Il existe un conseil de perfectionnement commun à l'ensemble des mentions de master mais son fonctionnement, sa composition et son rôle ne sont pas suffisamment décrits ni analysés pour que l'on puisse apprécier son rôle en matière de pilotage de la formation.

Le fonctionnement relatif à l'organisation et à la communication des modalités d'évaluation est classique et semble maîtrisé mais les règles de compensation ne sont pas précisées.

Il existe un dispositif valorisant l'engagement des étudiants mais celui-ci s'opérationnalise à l'échelle de l'université sans qu'il ne soit présenté dans le cadre du master, ce qui aurait été utile pour apprécier l'implication des étudiants dans leur propre parcours de formation en relation avec leurs profils.

Dispositif d'assurance qualité

Le master EOPS est essentiellement présenté dans le cadre d'une formation initiale. Les éléments disponibles dans le dossier font état d'une ouverture à la formation en alternance à partir du cadre prévu pour la formation continue en justifiant cette position par la soutenabilité économique du master.

La formation dispose de données relatives au devenir des diplômés à partir d'un suivi qui concerne en moyenne 80% des diplômés.

Le tableau des effectifs fait apparaître un suivi des étudiants du master EOPS présenté depuis 2014 mais les données relevées n'ont cependant pas fait l'objet d'une analyse rigoureuse permettant leur prise en compte comme outil de pilotage.

Le conseil de perfectionnement se réunit chaque semestre mais le dossier ne mentionne aucun compte-rendu et ne précise pas non plus si l'activité de ce conseil de perfectionnement a donné lieu à des remédiations au niveau de la formation de master.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants accueillis en master 1 est soumis à des variations importantes. Il a atteint 38 étudiants en 2016-2017 puis 21 étudiants en 2018-2019 et 36 étudiants en 2019-2020. Le dossier n'indique pas d'éléments expliquant ces fluctuations d'effectifs.

Les effectifs de master 2 étaient de 43 étudiants en 2014-2015 pour les trois parcours. Ils ne représentaient plus que 10 étudiants en 2017-2018 (dont 1 seul en parcours agrégation externe d'EPS et 9 en parcours ESAJ) pour atteindre 20 étudiants en 2018-2019 (dont 3 étudiants en parcours agrégation externe, 8 en parcours AJBD ; et 9 en parcours ESAJ).

67% des étudiants sélectionnés pour l'entrée en M1 EOPS proviennent de l'Université Rouen Normandie. 75% des étudiants de M2 proviennent de l'Université Rouen Normandie sans que ces données ne soient analysées.

L'attractivité du Master EOPS semble relativement fluctuante bien qu'elle tende de nouveau à augmenter depuis 2019-2020. En master 1, on relève 67 dossiers déposés en 2019-2020, 42 ont reçus un avis favorable pour 36 inscrits. En master 2 EOPS, on relève seulement 15 candidatures en 2019-2020.

En master 2 parcours agrégation externe 2019-2020, 5 inscrits pour 8 candidatures dont 7 jugées recevables.

En 2018-2019, les taux de réussite s'élèvent à 73% des inscrits pour le M1 et 65% pour le master 2 sans que le dossier ne précise le taux effectif pour chacun des parcours proposés en master EOPS. Il faut préciser que le dossier renvoie aux données de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelles sans que cet outil de pilotage fasse l'objet d'une analyse commentée. .

Le parcours AE-EPS, qui accueille entre 3 et 5 inscrits par an, n'évoque pas de réussite au diplôme. Il permet la réussite au concours d'un étudiant par an (sauf pour l'année 2018-2019). Il faut souligner que ce concours est sélectif avec 40 places seulement par an en France.

Les taux d'insertion professionnelle sont présentés à partir de données limitées qui tendent à laisser entendre un pourcentage élevé conforme aux chiffres nationaux. Néanmoins, si quelques chiffres sont présentés, leur analyse n'est pas réalisée et ne permet donc pas d'apprécier le suivi des étudiants diplômés.

Les données recueillies montrent que la poursuite d'étude en doctorat concerne des étudiants chaque année (3 sur 21 en 2018-2019).

Conclusion

Principaux points forts :

- Les compétences visées dans le cadre du master EOPS, centrées sur l'analyse du jeu et le recueil des données, répondent aux besoins identifiés dans le sport moderne
- Très bon positionnement du master EOPS dans son environnement géographique et socio-économique
- Une volonté forte de développer les relations à l'international

Principaux points faibles :

- Présence d'un parcours agrégation externe non cohérent avec les compétences visées par la mention
- Faible lisibilité de l'organisation pédagogique et notamment de la coordination des deux parcours
- Assurance qualité insuffisante (conseil de perfectionnement de la mention avec rôle des professionnels, évaluation des enseignements par les étudiants, auto-évaluation de la formation et des indicateurs à mener de manière plus systématique)
- Manque de données et d'analyse sur le suivi des cohortes d'étudiants

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master STAPS: EOPS est une formation parfaitement adaptée aux évolutions des besoins du secteur professionnel visé en développant des compétences d'analyse des données du jeu sportif. Il s'inscrit également bien dans l'environnement géographique et socio-économique.

La démarche de professionnalisation est mise en évidence et se traduit par l'implication d'intervenants extérieurs. Les liens avec le secteur professionnel pourraient néanmoins être resserrés pour une meilleure attractivité de la formation. Des contenus d'enseignement issus de la recherche complètent utilement la formation.

Une démarche plus volontaire de prise en compte de l'approche par compétences pourrait améliorer la visibilité du master et renforcer également son attractivité. Elle pourrait s'appuyer de façon plus importante sur le conseil de perfectionnement qui devrait apporter une aide utile au pilotage. A ce titre un conseil d'enseignement spécifique à la mention devrait être mis en place.

Un effort de présentation permettant de rendre plus lisible l'organisation pédagogique doit être réalisé, notamment du point de vue des mutualisations engagées, envisagées ou abandonnées. Cela concerne les deux parcours spécifiques au master EOPS à partir d'une identification précise des parcours de formations en lien avec les choix d'UE possibles.

Cela implique également de mieux situer la place du parcours de master agrégation d'EPS au sein de la formation à partir d'informations plus précises sur son caractère réellement diplômant, en lien avec les compétences visées par le master EOPS, ou sur sa dimension exclusive de préparation au concours, qui trouverait davantage sa place dans un master MEEF. Il faut également clarifier la part des mutualisations internes avec les autres parcours d'EOPS mais aussi le cadre relatif aux mutualisations prévues avec la formation à l'agrégation interne d'EPS ainsi que les liens engagés avec le master MEEF.

Le pilotage doit également mieux préciser sa stratégie d'accompagnement et de suivi des cohortes d'autant qu'il semble prendre la mesure de l'évolution du marché de l'emploi et des attentes dans ce secteur d'activité.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES: MANAGEMENT DU SPORT

Établissements

Université de Rouen Normandie, Université Caen Normandie

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Management du sport* est composé en première année (M1) d'un tronc commun qui se déroule en présentiel dans les unités de formation et de recherche (UFR) des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) des Universités de Rouen Normandie et de Caen Normandie. La deuxième année de master (M2) est composée de trois parcours : *Marketing et management des structures sportives professionnelles* (MMSSP) sur le campus de l'Université de Rouen ; *Offres ludiques et pratiques de demain* (OLP2D) sur le campus de l'Université de Rouen ; *Sports, territoires, acteurs et réseaux* (STAR) sur le campus de l'Université de Caen.

Analyse

Finalité de la formation

La formation de master *STAPS : mention management du sport*, prépare des cadres, décideurs, managers et gestionnaires dans le domaine du sport disposant de compétences liées au management des organisations sportives dans les secteurs public, privé non marchand et privé marchand.

Le parcours *Marketing et management des structures sportives professionnelles* (MMSSP à Rouen) prépare à des postes de responsables sponsoring, marketing et communication à destination des clubs professionnels, des fédérations, des ligues professionnelles et des agences de marketing sportif.

Le parcours *Offres ludiques et pratiques de demain* (OLP2D à Rouen) forme des cadres, chargés de mission, chefs de projets et managers d'équipement sportifs en capacité d'accompagner et de développer de nouvelles offres de pratiques sportives à vocation ludique.

Le parcours *Sports, territoires, acteurs et réseaux* (STAR à Caen) propose une formation organisée autour des sciences de gestion et de sciences sociales développant des compétences liées au management des organisations sportives. Il exprime une formation plus généraliste et pluridisciplinaire dans le secteur professionnel du management du sport.

La formation au master *STAPS:management du sport* repose sur une solide expérience basée sur de nombreuses années de mise en œuvre. Elle vise une triple compétence, scientifique, managériale et sportive.

Les objectifs d'apprentissages sont clairement définis et délimités selon les parcours. Les connaissances et compétences délivrées sont présentées sur les sites des universités, lors de nombreux forums et salons, par le biais des réseaux sociaux ou encore dans le cadre des formations de licence Management du Sport. Elles sont donc connues des étudiants et de l'ensemble des parties prenantes. Les équipes pédagogiques expriment un réel souci d'affichage et de renforcement de la lisibilité des parcours, dans un secteur de plus en plus concurrentiel, accompagnant l'évolution des secteurs de professionnalisation visés.

Un supplément au diplôme est proposé aux étudiants tandis que des compléments à la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont clairement précisés pour chacun de trois parcours de spécialisation, afin de décliner les secteurs d'activités, les types d'emplois et les compétences spécifiques apportées par les formations.

Les précisions apportées par les informations complémentaires à la fiche RNCP nationale valident l'importance accordée par les équipes de pilotage à l'adéquation entre la formation et les débouchés visés, à partir d'une connaissance approfondie des secteurs de professionnalisation.

La poursuite d'études envisagée concerne essentiellement le doctorat. Elle est portée à la connaissance des étudiants qui peuvent ainsi engager dans la recherche dans ce domaine scientifique.

Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement insérée dans son environnement géographique et socio-économique. La co-accréditation permet de structurer la formation autour d'une offre unique en Management du sport au niveau

régional. Elle facilite une orientation claire des étudiants selon leur projet professionnel et les compétences visées.

Ce master fait partie des offres des 29 universités françaises qui proposent des formations dans le domaine du management du sport, secteur en expansion dans lequel l'équipe pédagogique possède plus de 20 ans d'expérience.

Le parcours de master 2 de Caen (STAR) est organisé en formation initiale, tandis que les parcours MMSSP et OLP2D de Rouen proposent une formation en alternance (très récente pour OLP2D) avec un positionnement dans le sport professionnel et le management d'équipement pour MMSSP et dans le développement du sport loisir pour OLP2D.

Des partenariats importants dans le secteur du sport professionnel (Paris Saint Germain, Fédération Française de Football) et dans celui du management des équipements de loisirs (Vert-Marine, Récréa) confortent l'ancrage dans un maillage à la fois territorial et national.

Un partenariat est engagé entre le master MMSSP et l'école de management NEOMA de Mont-Saint-Aignan et Reims et permet un accueil d'étudiants en formation.

Du point de vue de l'ancrage en recherche, la formation est adossée aux deux laboratoires des UFR STAPS des universités de Rouen Normandie et Caen Normandie: Centre d'Etude et de Transformation des Activités Physiques et Sportives (CETAPS - Equipe d'Accueil 3832) et Centre d'Etude Sport et Actions Motrices (CESAMS - Equipe d'Accueil 4260). Les champs scientifiques concernés relèvent des sciences humaines et sociales et des sciences de gestion. Ils concernent l'école doctorale « Homme, Société, Risques et Territoires » (Ecole Doctorale 556).

Une dizaine d'enseignants-chercheurs et quelques doctorants de ces équipes d'accueil participent à la formation en lien avec leurs domaines de recherche et confortent ainsi le lien formation et recherche. Ils participent au « Groupe de Recherche Normand en Management du Sport (GRNMDS) ». Il faut signaler que six contrats doctoraux ont pu être financés durant le quinquennal avec le soutien de partenaires industriels du master, ce qui traduit des formes de coordinations entre le monde professionnel et le monde universitaire.

L'un des aspects les plus saillants de l'offre de formation consiste dans la grande qualité des relations établies avec les entreprises, associations et autres partenaires des secteurs publics et privés. Pour autant, les accords de partenariats n'existent que de façon informelle et n'ont pas fait l'objet de procédures de contractualisations considérées comme étant trop lourdes.

Les liens établis avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers se résument à la mobilité étudiante qui s'organise dès la licence et se poursuit en master. Des stages professionnels ont néanmoins été effectués à l'étranger par les étudiants.

En vue de renforcer la dimension internationale de la formation, les deux parcours du master de Rouen ont engagé un projet d'accord de bi-diplomation avec l'Université québécoise de Trois Rivières.

Organisation pédagogique de la formation

Classiquement, la formation est basée sur 4 semestres de 30 crédits (European Credits Transfer System -ECTS) chacun. Elle est adaptée aux spécificités des projets professionnels qui caractérisent les parcours de spécialisation.

Les deux premiers semestres proposent une structure d'enseignement organisée globalement sous la forme d'un tronc commun préparé en parallèle sur les sites de Rouen et de Caen intégrant 410h de formation et un stage de plus de 300h. Des matières à choix permettent d'anticiper, dès le master 1, l'orientation dans un des trois parcours de master 2.

Le parcours de master 2 MMSSP de Rouen est organisé en alternance sur la base de 9 semaines de formation réparties à raison d'une semaine par mois entre septembre et mai (327,5h de formation). Le parcours de master 2 OLP2D est prévu également en alternance (depuis 2020) à partir d'un calendrier spécifique alternant des semaines de cours et de semaines de formation à géométrie variable selon la période (333h de formation). Le parcours de master 2 STAR de Caen fonctionne en formation initiale intégrant une période de stage d'au moins 450h en M2.

La formation en alternance des parcours de Rouen et répond à une demande des étudiants et des professionnels. Elle permet également d'accueillir des personnes en reprises d'études en mobilisant le dispositif de validation des acquis de l'expérience. Il n'est pas prévu de formation à distance.

La formation applique les dispositifs d'aménagement des études prévus pour les étudiants pouvant disposer d'un régime spécial d'études (sportifs de haut-niveau, salariés).

Les maquettes de formation ne sont pas encore structurées en blocs de compétences et de connaissances mais les référentiels mobilisés à travers la fiche RNCP et les compléments proposés par parcours, affichent déjà des liens entre les contenus de formation et les compétences visés. La nouvelle structuration de l'offre de

formation devait ainsi être facilitée. L'organisation des choix d'unités d'enseignement (UE) dédiées aux parcours en M1 et les éventuelles mutualisations entre parcours en M2 ne sont pas précisés, ce qui donne l'impression d'une structure de formation très cloisonnée en master 2.

Diverses modalités pédagogiques confortent un engagement actif des étudiants dans leurs parcours de formation. Des projets tutorés sont proposées en M1 et M2 favorisant un travail collaboratif. Les parcours de master 2 MMSSP et OLP2D de Rouen proposent un projet de création d'entreprise favorisant l'innovation et développant des compétences en marketing, en gestion, en droit et en communication. D'autres formes pédagogiques, prévues dans le parcours de master 2 STAR, favorisent également des mises en situations professionnelles, y compris à partir de modalités d'interactions ludiques et innovantes.

Un portefeuille d'expériences et de compétences est proposé à l'Université de Rouen Normandie.

La démarche scientifique apparaît dans des cours de sensibilisation à la recherche en master 1 ainsi que dans différents cours encadrés par les enseignants-chercheurs des laboratoires d'adossés. Les mémoires professionnels (master 1 et master 2) sont également dirigés par des enseignants-chercheurs qui appliquent une démarche associant étroitement recherche et formation.

Un stage recherche est possible au sein du laboratoire CETAPS pour les étudiants qui choisiraient cette voie. L'attractivité jugée limitée pour ce parcours recherche reste néanmoins une préoccupation de l'équipe pédagogique. Malgré tout, ces dernières années 4 thèses ont été soutenues par des étudiants issus de cette mention de master.

Les relations étroites avec le monde professionnel sont confortées par un accompagnement des étudiants dès le master 1, leur permettant de préciser leur projet d'insertion dans le monde du travail. Elles sont renforcées par une préoccupation importante qui se traduit à partir de différents dispositifs. Ainsi, plusieurs unités d'enseignements accompagnent l'acquisition et la mise en œuvre de compétences professionnelles (dossiers de création d'entreprise, projets tutorés, et mises en stage en secteur professionnel). L'implication de nombreux intervenants issus du monde professionnel renforce l'acquisition de compétences dans cet axe de formation. Le volume horaire de mise en stage, sous une forme massée ou selon le principe de l'alternance, témoigne également de l'importance de la professionnalisation dans les trois parcours proposés.

Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université apporte également un soutien logistique, notamment en matière d'informations et de mise en réseau.

La préparation des étudiants à l'international reste très limitée. Elle s'exprime essentiellement par les enseignements d'anglais sur les deux années de master STAPS (40h à Caen et Rouen). Une certification facultative est proposée par les universités de Rouen et Caen. Des projets sont néanmoins en cours pour développer des enseignements en anglais sur chacun des parcours. La mobilité entrante et sortante est possible à travers les dispositifs proposés par les universités mais elle ne semble pas avoir été véritablement expérimentée ni intégrée dans le processus de formation.

L'Espace Numérique de Travail fait partie des dispositifs de formation systématisés à l'université de Caen et de Rouen Normandie à partir des outils classiques qu'il propose. La place accordée au numérique ne semble pas être développée au-delà des fonctionnalités de l'informatique et d'une formation aux réseaux sociaux.

La formation à l'intégrité scientifique et éthique est intégrée à quelques enseignements de master 1 et 2 en matière de responsabilité sociétale des organisations ou dans le cadre des travaux personnels encadrés.

Les deux universités se sont dotées de logiciels d'anti-plagiat et les étudiants sont informés du protocole prévu en cas de suspicion de fraude.

Pilotage de la formation

Le pilotage est assuré par des directeurs et directrices nommés pour chaque niveau d'étude et chaque site, seuls ou en binômes. Cela représente au total 7 personnes en responsabilités. Ils sont tous maîtres de conférences. Le mode de coordination prévu pour le pilotage de la mention de master MDS n'est pas précisé. Une seule réunion annuelle de direction est prévue.

Les enseignements de M1 sont assurés à 80-90% par des enseignants-chercheurs (EC) 10-20% par des professionnels et en M2, cette répartition est équivalente entre EC et professionnels (50% chacun). Par ailleurs, des journées de délocalisation sont proposées dans des clubs professionnels, dans les équipements sportifs ou dans des structures de sport loisir.

La réflexion sur l'entrée par blocs de compétences est engagée et devrait déboucher sur la formation de l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre des prochaines maquettes de formation (2022-2027).

Les équipes pédagogiques sont parfaitement identifiées et réparties dans les années d'études et les différents parcours Management du Sport des deux universités. Des réunions sont prévues dans le calendrier de formation à partir d'échéances régulières (conseils de perfectionnement, réunion annuelle de direction, commission e-candidat, répartitions de mémoires, jury de semestre).

La charge importante de travail et le sous-encadrement en formateur en STAPS est soulevée pour justifier une fréquence limitée de réunions. Le dossier met en évidence des moyens administratifs limités et de moyens en installations spécifiques jugés insuffisants par les équipes pédagogiques. Chaque site dispose d'un conseil de perfectionnement (Rouen et Caen) qui se réunit au moins une fois par an.

Dispositif d'assurance qualité

Les tableaux d'effectifs disponibles permettent de suivre l'évolution du nombre d'étudiants accueillis ainsi que la réussite au diplôme. Il semble que le continuum L3/MS dans la même université concerne 50 à 75% des étudiants retenus.

Les critères de sélections des candidats sont précisés (clarté du projet professionnel, la qualité du dossier pédagogique et la motivation) et les décisions sont présentées aux étudiants et communiqués via la plateforme e-candidat.

Le nombre de candidatures est précisé pour le master 1 de Caen et représente 169 dossiers pour 22 places en 2020. Ces chiffres confirment le constat d'une bonne attractivité pour cette mention de master dans un secteur de formation concurrentiel en France. En seconde année, le parcours OLP2D (Rouen) est cependant moins attractif que les parcours MMSSP (Rouen) et STAR (Caen). Cette situation, qui a été analysée en conseil de perfectionnement et en équipe de pilotage, devrait déboucher sur une restructuration adaptée aux débouchés professionnels qui augmentent dans ce secteur d'activités de sport loisir.

Par le biais de l'observatoire de la vie étudiante, de la formation et de l'insertion professionnelle, les données relatives à la réussite des étudiants sont connues. Les équipes pédagogiques analysent ces données qu'elles prennent en compte dans le pilotage du master. Le flux d'étudiants sortant sans diplôme sont connus.

Le pilotage du master est très sensibilisé à l'insertion professionnelle des étudiants, ce qui est particulièrement important dans un secteur très concurrentiel. Les données des observatoires apportent des informations utiles qui sont complétées par les équipes pédagogiques à partir du suivi des diplômés au moyen des réseaux sociaux et d'enquêtes internes auprès des alumni.

Les données recueillies sont intégrées dans la démarche d'amélioration de la formation.

Des modalités d'auto-évaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants sont également organisées au sein du master . Elles sont débattues en conseil de perfectionnement. Elles sont donc intégrées efficacement dans la démarche de pilotage interne de la formation.

Résultats constatés

Les données disponibles pour 2019-2020, indiquent l'inscription de 38 étudiants en master 1 à Rouen et de 20 étudiants en master 1 à Caen. Les parcours de master 2 accueillent 20 étudiants en parcours MMSSP, 8 étudiants en parcours OLP2D et 18 étudiants en parcours STAR à Caen

Les taux de réussite disponibles (60-75% en M1, 80-90% en M2) laissent entendre des résultats globalement satisfaisants

Les taux de diplômés en emploi correspondent à 90% et sont donc élevés même si une part d'entre eux (20%) sont sortis des secteurs de professionnalisation visés. La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas identifiable dans les tableaux présentés. Globalement, on relève une bonne adéquation entre les objectifs affichés par la formation et l'insertion professionnelle.

Les chiffres communiqués montrent que la poursuite d'étude est très rare après le M2 si l'on excepte quelques étudiants en doctorat

Conclusion

Principaux points forts :

- La professionnalisation à travers la mise en stage, les partenariats avec l'environnement socio-économique et la participation d'intervenants professionnels.
- Une offre de formation complémentaire, cadrée et coordonnée sur les deux sites.
- Un pilotage efficace sensibilisé au suivi des étudiants.
- Des contenus de formation favorisant des liens formation et recherche.

- Un très bon taux d'insertion professionnelle, en lien avec les métiers visés.

Principaux points faibles :

- Des déséquilibres dans l'attractivité des parcours de master 2 (cela concerne surtout le parcours OLP2D).
- Des niveaux de mutualisation difficiles à apprécier.
- L'internationalisation de la formation à renforcer

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master STAPS *Management du sport* est parfaitement adaptée aux besoins du secteur professionnel visé. Elle s'inscrit dans l'environnement géographique et socio-économique et présente un très bon taux de professionnalisation. L'organisation de la formation en trois parcours distincts (MMSSP, OLP2D et STAR) débouche sur une offre attractive et complémentaire, parfaitement cadrée par la fiche RNCP et les compléments apportés afin de préciser les emplois visés et les compétences délivrées pour chaque parcours. La démarche de professionnalisation est un point fort du dossier, même si l'on peut s'interroger sur les difficultés à établir des accords de partenariat avec des entreprises impliquées dans la formation. L'équilibre des enseignements, associant recherche et formation, est appréciable jusque dans l'encadrement des stages et la production des mémoires.

Le pilotage est très attentif au suivi des étudiants et s'implique dans le recueil des informations lui permettant de faire évoluer les contenus de formation. Il doit poursuivre sa démarche visant à rééquilibrer l'attractivité des parcours de master 2 en adéquation avec les attentes des secteurs professionnels visés (notamment le parcours OLP2D). Il devrait également poursuivre la réflexion afin de développer la dimension internationale de la formation.

La mise en œuvre de l'approche par compétences doit également être envisagée dans le prochain contrat. Un effort de lisibilité de l'organisation pédagogique pourrait être réalisé, notamment du point de vue des mutualisations possibles entre les différents parcours coordonnés.

Observations de l'établissement

Présidence

Rouen, 18 février 2021

Affaire suivie par :
Grace GNOKAM

Cabinet du président

 02 35 14 60 72 presidence@univ-rouen.fr**Objet : Réponse de l'établissement à l'évaluation par l'HCERES du champ****« Homme, sociétés, risques, territoire » (HSRT)**

L'université de Rouen Normandie remercie les membres du comité d'évaluation réuni par l'HCERES pour l'évaluation du champ HMPL et l'attention portée aux finalités et à l'organisation des formations de master de ce champ.

1-Rappel du périmètre du champ HMPL évalué par l'HCERES

Ce champ articule neuf formations de niveau master : *Direction de projets ou établissements culturels ; Français langues étrangères (FLE); Histoire, civilisation, patrimoine ; Humanités numériques ; Langues et sociétés ; Langues étrangères appliquées (LEA) ; Lettres ; Musicologie ; Sciences du langage* et quatre laboratoires qui appartiennent au domaine Arts lettres langues et sciences humaines : *Groupe de Recherche en Histoire (GRHIS, EA 3831); Équipe de recherche interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ÉRIAC, EA 4705) ; DYnamique du Langage In Situ (DYLIS, EA 7474) ; Centre d'Étude et de Recherche ÉDiter-Interpréter (CÉRÉDI, EA 7454)*. Ces quatre structures sont elles-mêmes rattachées à une Ecole doctorale *Histoire, mémoire, patrimoine, langage*.

2-Nouvelle orientation stratégique de l'université de Rouen Normandie pour la définition des champs de formation

Les résultats de l'évaluation du champ HMPL par l'HCERES ont été analysés dans le périmètre d'un nouveau champ intitulé « *humanités cultures sociétés* » (HCS). Ce choix stratégique est porté par l'université de Rouen Normandie représentée par son Président Joël Alexandre et l'équipe de direction renouvelée le 29 janvier 2021. Ce champ HCS s'inscrit dans une volonté politique pour le nouveau contrat, celle de resserrer les liens entre formation et recherche. Le champ HCS regroupe les anciens champs « Histoire Mémoire Patrimoine Langage », « Homme sociétés risques territoire », « Droit » et « Economie gestion » aux côtés de deux autres nouveaux champs « Matériaux énergie numérique environnement » et « Chimie biologie santé ». Chaque champ de formation et de recherche est piloté par un vice-président du conseil académique en coopération avec une équipe de neuf vice-présidents. La finalité de cette nouvelle organisation est de :

-perpétuer les liens entre formation et recherche dans un projet d'établissement axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale ;

-rendre visibles les formations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;

-contribuer à l'attractivité des formations universitaires, à l'échelle de l'établissement et de la Normandie ;

- favoriser l'internationalisation des formations et le développement de la formation tout au long de la vie ;

-à terme, faire émerger des « Ecoles universitaires de recherche », "graduate schools », en coopération avec les équipes de formation.

3-Prise en compte des conclusions du rapport d'évaluation du champ HMPL par l'équipe de direction de l'établissement et diffusion

Depuis la réception du rapport d'évaluation du champ HMPL (sur la base des dossiers déposés par l'établissement le 6 novembre dernier), l'équipe de direction de l'université de Rouen a mis en œuvre une stratégie de diffusion de l'information auprès des directions de composantes, de chaque équipe de formation. Des réunions de champs thématiques ont permis de présenter une synthèse des conclusions des rapports et d'explicitier la stratégie pour une amélioration continue de l'action lors du prochain contrat. Des échanges avec les directions des composantes et les responsables de mention sont organisés pour une étude fine des recommandations. Une attention particulière est portée aux mentions de master qui présentent des fragilités et à celles qui appellent à des recompositions notamment le master *Histoire, civilisation, patrimoine*, le master *Langues et Sociétés*, le master *musicologie* et le master *LEA* pour le champ HMPL. Le président et son équipe sont particulièrement sensibles à la structuration d'une offre de formation lisible et cohérente à l'échelle de la Normandie et encouragent les co-accréditations dans cet objectif

4-Interprétation du rapport pour le pilotage du champ HMPL

L'établissement a relevé dans le rapport des appréciations positives qui confortent ses choix en matière de politique de formation. Notamment, au cours du dernier contrat, des dispositifs de pilotage pour une amélioration continue de la qualité des formations ont été mis en œuvre : suivi de l'inscription et de l'insertion des étudiants, aide à la recherche de stages ou d'emploi pour les étudiants grâce au BAIP. Des partenariats entre l'université et les entreprises, renforçant l'image de l'université comme acteur de la professionnalisation se sont noués ainsi qu'avec plusieurs universités à l'échelle internationale.

Dans le champ HMPL, des équipes de formation du champ se sont engagées pour relever le défi de la professionnalisation des parcours en appui sur l'excellence scientifique des contenus disciplinaires et la prise en compte des besoins locaux. Le dynamisme de l'enseignement des langues vivantes, l'accueil de nombreux étudiants étrangers témoignent d'une ouverture internationale reconnue. La présence de parcours hybrides ou à distance constituent un atout pour l'accessibilité des formations à une diversité d'étudiants.

L'établissement a relevé dans le rapport des recommandations qui tracent les voies d'une amélioration continue des formations de ce champ. L'objectif pour l'ensemble des mentions du champ HMPL sera de conduire chaque étudiant vers une insertion professionnelle immédiate ou différée après un parcours doctoral. La formation à la recherche pourra se décliner de différentes manières selon les parcours. Pour les parcours qui mènent principalement vers une insertion immédiate, la connaissance des productions scientifiques des chercheurs et plus largement des laboratoires et réseaux thématiques spécialisés dans le domaine étudié sera requise. De plus, les laboratoires seront encouragés à accueillir des

stagiaires en master 2. Le développement de partenariats avec les milieux socio-économiques et culturels du champ et la consolidation de liens avec des professionnels experts du domaine visé par la formation devront être soutenus pour l'ensemble des mentions.

Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière devra être portée à l'offre de formation et aux moyens humains parfois limités (personnels d'appui à la recherche et enseignants-chercheurs dans certains domaines) eu égard à l'augmentation des effectifs étudiants dans certains secteurs. Il faudra identifier les équipes pédagogiques qui sont très sollicitées et pas toujours disponibles pour répondre aux besoins identifiés et piloter les actions. La formation pédagogique aux outils de la formation à distance est un levier pour une meilleure adaptation des modalités de formation à la diversité des publics.

Les annexes présentent le détail des remarques des équipes pédagogiques pour trois mentions de master : humanités numériques, français langue étrangère, langues étrangères appliquées

Annexes :

Trois rapports rédigés par les équipes :

- rapport pour le master de Français Langue Etrangère
- rapport pour le master LEA
- rapport pour le master Humanités numérique

Fait à Rouen, le 18 février 2021

Le Président de l'université de Rouen
Normandie

Joël ALEXANDRE



Annexe

Observations rapport HCERES master mention psychologie

Lundi 8 février 2021

Réponses au rapport d'évaluation HCERES de l'université de Rouen concernant le master mention Psychologie

Au niveau de la mention

Organisation pédagogique (p.2 ou p.32 §6, dernier paragraphe) est écrit :

Enfin, l'accréditation "EUROPSY" de la formation (sauf le master NPCEDRI à ce jour) vise à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans l'ensemble des pays qui participent à la promotion de ce label associatif international.

Réponse

En fait, l'accréditation n'est pas de fait pour ce parcours car à l'époque le M2 Neuropsychologie n'existait pas, mais c'est la mention qui fut accréditée. Nous allons faire le nécessaire avec le comité de délivrance de la certification Europsy en France.

Dispositif d'assurance qualité (p.3 ou p.33 §3) est écrit :

La sélection des étudiants en Master repose sur l'étude de candidatures par dossiers (et non par oraux et/ou examens en complément de l'étude des dossiers).

Réponse

La sélection des étudiants en Master repose sur l'étude de candidatures par dossiers, suivies par des auditions pour certains des parcours (ça n'a pas été suffisamment précisé dans le dossier d'autoévaluation).

Conclusion (point faible) (p.3 ou 33) est écrit :

Indépendance des parcours qui empêche toute passerelle

Réponse

Les demandes de changement de parcours M1/M2 sont inexistantes à ce jour. Les débouchés étant parfois très différents d'un parcours à l'autre, cela n'est pas très étonnant et plutôt fréquent en psychologie au niveau national. Reste que le passage éventuel d'un M1 d'un parcours à un M2 d'un autre parcours reste possible.

Conclusion (recommandations) (p.3 ou 33) est écrit :

On peut regretter l'absence de tronc commun (en particulier en première année) et la tubularité de la mention qui en découle (p.3 ou 33).

Réponse

La prochaine maquette devrait renforcer ce point, avec une UE mutualisée en M1 concernant 20% des heures enseignées sur l'année.

Bruno Vivicorsi

Responsable du Master mention Psychologie, pour le comité master

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)